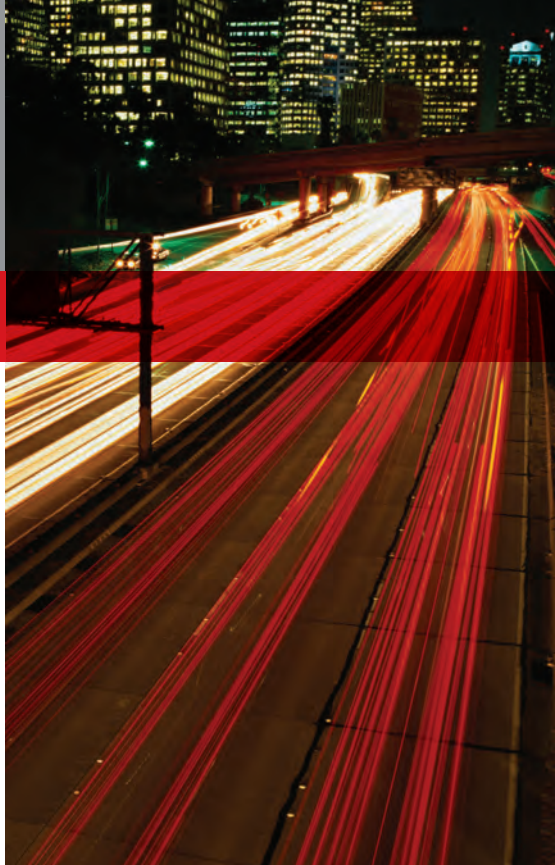




CROWN

2 0 2 6



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Votre concessionnaire Toyota

Votre concessionnaire Toyota assurera un entretien de qualité et vous fournira toute l'assistance nécessaire.

S'il n'y a pas de concessionnaire Toyota près de chez vous, téléphonez au numéro suivant :

■ CONDUCTEURS EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (continent) ou au Canada :

Toyota Customer Experience Center

1-800-331-4331 (appel gratuit)

- À Hawaii :

Servco Automotive Customer Services

1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ CONDUCTEURS CANADIENS

- Au Canada ou aux États-Unis (continent) :

Centre d'interaction avec la clientèle Toyota

1-888-TOYOTA-8 ou **1-888-869-6828** (appel gratuit)

Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos sites Web.

- États-Unis (continent) : **www.toyota.com**
- Hawaii : **www.toyotahawaii.com**
- Canada : **www.toyota.ca**

©2025 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Index visuel	Recherche par illustration	
Pour la sécurité	Assurez-vous de lire ces sections (Rubriques principales : siège pour enfant, système de dissuasion de vol)	1
Informations et voyants relatifs à l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Rubriques principales : compteurs, écran multifonction)	2
Avant de conduire	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite (Rubriques principales : clés, portières, sièges, glaces assistées)	3
Conduite	Manœuvres et conseils indispensables à la conduite (Rubriques principales : démarrage du système hybride, remplissage du réservoir de carburant)	4
Caractéristiques intérieures	Utilisation des caractéristiques intérieures (Rubriques principales : climatiseur, dispositifs de rangement)	5
Entretien et nettoyage	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien (Rubriques principales : intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Que faire en cas de défaillance et d'urgence (Rubriques principales : batterie de 12 volts déchargée, crevaison)	7
Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Rubriques principales : carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	9
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

À titre d'information	8
Lecture de ce manuel	17
Méthodes de recherche	18
Index visuel	20

1 Pour la sécurité

1-1. Pour une utilisation sécuritaire

Avant de conduire	30
Pour une conduite sécuritaire	31
Ceintures de sécurité	33
Coussins gonflables SRS	39
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant	49
Capot surélevable	55
Précautions relatives aux gaz d'échappement	58

1-2. Sécurité des enfants

Rouler avec des enfants ..	59
Dispositifs de retenue pour enfants	60

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect	75
----------------------	-----------

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride	80
Précautions relatives au système hybride	85

1-5. Système de dissuasion de vol

Système immobilisateur ...	91
Alarme	92

2 Informations et voyants relatifs à l'état du véhicule

2-1. Bloc d'instrumentation

Lampes témoins et voyants	96
Jauges et compteurs	102
Écran multifonction	109
Affichage sur le pare-brise	122
Écran de consommation/de contrôle d'énergie	127

3 Avant de conduire

3-1. Informations sur les clés

Clés	132
Clé numérique	135

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières et du coffre

Portières	137
Coffre	142
Système Smart key	152

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant	158
Sièges arrière	159
Appuis-tête	161

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant	164
Rétroviseur intérieur	165
Rétroviseurs extérieurs ..	166

3-5. Ouverture et fermeture des glaces

Glaces assistées	169
------------------------	------------

Écran pare-soleil électronique du toit..... **172**

3-6. Paramètres favoris

Mémorisation de la position de conduite..... **175**

Mes paramètres **179**

4 Conduite

4-1. Avant de conduire

Conduite du véhicule **183**

Chargement et bagages **192**

Limites de charge du véhicule..... **195**

Traction d'une remorque **196**

Remorquage avec les quatre roues au sol..... **196**

4-2. Procédures liées à la conduite

Contacteur d'alimentation (allumage) **197**

Mode de conduite EV (véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS) **203**

Transmission..... **205**

Levier de commande des clignotants **215**

Frein de stationnement . **216**

Maintien des freins **221**

4-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces

Contacteur des phares.. **224**

AHB (fonction automatique des feux de route) **227**

Essuie-glaces et lave-glacé avant **230**

4-4. Remplissage du réservoir

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant . **237**

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages..... **240**

Toyota Safety Sense 3.0**243**

Système de surveillance du conducteur..... **253**

PCS (système de sécurité préventive)..... **255**

LTA (aide au maintien de la trajectoire) **269**

LCA (fonction d'aide au changement de voie)... **274**

LDA (système d'avertissement de sortie de voie) **278**

PDA (assistance à la conduite proactive) **285**

FCTA (alerte de trafic transversal avant) **292**

RSA (aide sur les panneaux routiers) **295**

Régulateur de vitesse dynamique à radar **298**

Régulateur de vitesse.... **311**

Système d'arrêt d'urgence de la conduite **315**

Assistance dans les embouteillages **319**

BSM (moniteur d'angle mort) **326**

Assistance à la sortie sécuritaire **332**

Système intuitif d'aide au stationnement..... **337**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) **347**

RCD (détection de la caméra arrière)..... **353**

PKSB (freinage d'aide au stationnement) **357**

Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule)..... **362**

Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule)..... **367**

Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule).... **369**

Toyota Teammate Advanced Park..... **371**

Contacteur de sélection du mode de conduite..... **402**

Systèmes d'assistance à la conduite..... **404**

4-6. Conseils relatifs à la conduite

Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride .. **412**

Conseils pour la conduite en hiver **414**

5

Caractéristiques intérieures

5-1. Utilisation du climatiseur

Commande ALL AUTO . **420**

Climatiseur automatique **421**

Volant chauffant/sièges chauffants/ventilateurs de siège **430**

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs **436**

5-3. Utilisation des dispositifs de rangement

Liste des dispositifs de rangement **439**

Caractéristiques du coffre **443**

5-4. Utilisation des autres caractéristiques intérieures

Autres caractéristiques intérieures **445**

Ouvre-porte de garage.. **457**

6

Entretien et nettoyage

6-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.. **466**

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule... **471**

6-2. Entretien

Procédures d'entretien .. **475**

Entretien général **477**

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution **480**

6-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même . **481**

Capot..... **483**

Positionnement d'un cric rouleur	485
Compartiment moteur ...	487
Batterie de 12 volts	497
Pneus	500
Pression de gonflage des pneus	515
Roues	517
Filtre du climatiseur	519
Nettoyage de l'évent d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)	521
Pile de la clé à puce	525
Vérification et remplacement des fusibles	527
Portée des phares	530
Éclairages extérieurs ...	532

7 En cas de problème

7-1. Informations essentielles

Feux de détresse	534
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence	535
Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente	536

7-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué	538
Si vous croyez qu'il y a un problème	543
Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit	544

Si un message d'avertissement s'affiche	557
En cas de crevaisson	566
Si le système hybride ne démarre pas	576
Si vous perdez vos clés	578
S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir ..	578
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement	579
Si la batterie de 12 volts est déchargée	582
Si votre véhicule surchauffe	589
Si le véhicule s'est enlisé	595

8

Caractéristiques du véhicule

8-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)	598
Informations sur le carburant	612
Informations sur les pneus	614

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	625
----------------------------------	------------

8-3. Éléments à initialiser

Éléments à initialiser	646
------------------------------	------------

9 Pour les propriétaires**9-1. Pour les propriétaires**

Signalement de défauts liés
à la sécurité pour les pro-
priétaires au Canada... **648**

Index

Que faire si... (Dépannage)
..... **650**
Index alphabétique **653**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

À titre d'information

Manuel principal du propriétaire

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. C'est pourquoi vous pourriez parfois trouver des explications se rapportant à des équipements qui ne sont pas installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les caractéristiques contenues dans ce manuel sont à jour au moment de son impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent le contenu de ce manuel incomplet et/ou inexact. En raison de l'intérêt de Toyota pour l'amélioration continue de ses produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'application Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit provenant de dessous le véhicule après avoir coupé le système hybride

Cinq heures environ après que le système hybride a été coupé, il est possible que vous entendiez pendant quelques minutes un bruit qui provient de dessous le véhicule. Il s'agit du bruit d'une vérification d'absence de fuites de carburant par évaporation, et ce n'est pas le signe d'une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modifications de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché, pour les véhicules Toyota, une gamme importante de pièces détachées et d'accessoires qui ne sont pas d'origine. Il est important de savoir que Toyota ne garantit pas ces produits et n'est pas responsable de leurs performances, ni de leur réparation ou de leur remplacement. De plus, Toyota n'est pas responsable des dommages qu'ils pourraient occasionner à votre Toyota, ni des effets préjudiciables qu'ils pourraient lui causer.

Ce véhicule ne doit subir aucune modification impliquant

des produits d'une origine autre que Toyota. Toute modification apportée avec des produits d'origine autre que Toyota risque d'affecter les performances, la sécurité ou la longévité du véhicule et même de contrevenir à la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance résultant de ces modifications sont susceptibles de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, de telles modifications auront un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que Toyota Safety Sense 3.0 qui pourraient alors ne pas fonctionner correctement ou s'activer dans des situations où ils ne devraient pas le faire.

Risque de cyberattaques

L'installation d'appareils électroniques et de radios augmente le risque de cyberattaques sur les pièces installées, ce qui peut entraîner des accidents imprévus et la divulgation d'informations personnelles. Toyota ne fournit aucune garantie pour des problèmes liés à une installation de produits d'origine autre que Toyota.

Installation d'un émetteur-récepteur radio

L'installation d'un émetteur-récepteur radio dans votre véhicule est susceptible de perturber le fonctionnement de systèmes électroniques tels que :

- Système hybride
- Système d'injection multi-point/système d'injection multipoint séquentielle
- Toyota Safety Sense 3.0
- Freins antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Dispositif de tension des ceintures de sécurité

Assurez-vous de vous informer auprès de votre concessionnaire Toyota sur les précautions à prendre et les instructions spéciales à suivre pour l'installation d'un émetteur-récepteur radio.

Les composants et les câbles haute tension des véhicules hybrides émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence traditionnels ou que les appareils électroniques domestiques, malgré leur blindage électromagnétique.

La réception de l'émetteur-

récepteur radio pourrait être accompagnée de bruit indésirable.

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données concernant les commandes et les opérations du véhicule.

■ Données enregistrées par les ordinateurs^{*1}

^{*1}: Les données enregistrées varient selon le modèle du véhicule et les options qui y sont installées.

Certaines données, comme celles qui suivent, sont enregistrées selon le temps de fonctionnement et le statut de chaque fonction.

- Données liées au comportement général du véhicule (régime moteur/vitesse du moteur électrique, actionnement de la pédale de frein/d'accélérateur, vitesse du véhicule, etc.)
- Données liées à l'état de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite (enregistrées pendant le fonctionnement du système, y compris les données liées au comportement général du véhicule)

- Données de capteurs liées au système d'aide à la conduite
- Données d'images (images des caméras avant, arrière, de périphérie du véhicule et de surveillance du conducteur)^{*2}

^{*2}: Le véhicule est doté de diverses caméras. Pour plus de détails sur les caméras à l'origine des images enregistrées, contactez votre concessionnaire Toyota.

● Informations de localisation

Ces ordinateurs n'enregistrent pas les conversations et les sons, ni des images de l'intérieur du véhicule.

De même, aucun renseignement personnel susceptible d'être utilisé afin d'identifier le propriétaire du véhicule (nom, sexe, âge, etc.) n'est enregistré.

■ Utilisation des données et des renseignements personnels enregistrés par le Toyota Safety Sense 3.0

L'état de fonctionnement de chaque système, les données de chaque capteur, les données d'images (images des caméras avant/arrière) et les informations de localisation sont enregistrés par le Toyota Safety Sense 3.0 dans les circonstances suivantes. Toyota recueille ces informations lorsque le véhicule est amené à la concession ou lorsqu'elles sont transmises aux

serveurs Toyota.

- Dans certaines situations de collision ou d'impacts similaires
- Lors de la conduite sur des routes présentant certaines conditions de circulation, par exemple embouteillages, chaussées endommagées, mauvaises conditions météorologiques, etc.
- Lors de la conduite sur certaines routes, par exemple routes qui ont été récemment ouvertes ou prolongées
- Après le démarrage du système hybride, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données que Toyota recueille, utilise et partage à propos de votre véhicule, veuillez consulter le site

www.toyota.com/privacyvts/.

■ **Transmission de données et finalité d'utilisation par des tiers**

Les données enregistrées par les ordinateurs peuvent être utilisées pour les technologies d'analyse des collisions, de diagnostic des anomalies de fonctionnement, de conduite autonome, de sécurité améliorée et liées à la cartographie (technologie, développement de produit, amélioration de produit, etc.), et les produits et services

utilisant des données (cartes utilisées pour les technologies de conduite autonome et de sécurité améliorée, analyse des conditions de conduite, analyse de l'environnement de conduite, par exemple l'infrastructure routière, la communication des conditions de circulation, etc. Ci-après désignés sous le nom de "services individuels").

De même, ces données peuvent être utilisées pour l'assistance à la clientèle en rapport avec une collision, l'analyse ou la résolution des collisions.

Dans les situations telles que décrites ci-dessous, Toyota pourra être amené à divulguer les données enregistrées à un tiers :

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord
- En cas de demande officielle de la part d'un service de police, d'un tribunal ou d'une entité gouvernementale
- Lorsqu'elles sont destinées à être utilisées par Toyota dans le cadre d'une action en justice
- Lorsque les données sont destinées à être utilisées à des fins de recherche après avoir été transformées de façon à ne pas être liées à un

véhicule ni à un propriétaire particulier

Outre les circonstances ci-dessus, Toyota pourrait divulguer les données enregistrées par le Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes :

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord individuel. Ceci inclut les situations où l'utilisateur souscrit à un service individuel fourni par une seconde partie et qui utilise les données enregistrées du véhicule, le fournisseur ayant obtenu de l'utilisateur l'accord de transmettre les données à un tiers
- Lors de la transmission des données à une société dans le domaine des logiciels de conduite autonome, etc. à des fins de recherche et de développement (technologie, développement de produit, amélioration de produit, etc.) de technologies de conduite autonome, de sécurité améliorée et de cartographie
- Lors de la transmission des données d'images et des informations de localisation à une société dans le domaine de la création de cartes, etc. à des fins de recherche et de développement de technolo-

gies de cartographie

- Lors de la transmission de données d'images et d'informations de localisation à une administration locale à des fins d'entretien des routes, etc.
- Lors de la transmission de données d'images et d'informations de localisation transmises à des services individuels de communication des conditions de circulation
- Lors de la transmission de données d'images à proximité d'un incendie, ou dans tout autre endroit où les services d'urgence sont appelés à intervenir, au service des pompiers d'une administration locale ayant conclu un accord séparé avec Toyota

Les informations d'images enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement des images peut être désactivée. Cependant, si la fonction est désactivée, les données à partir du moment où les systèmes ont fonctionné ne seront pas disponibles.

Si vous souhaitez que Toyota cesse de collecter les données du Toyota Safety Sense 3.0 dans les serveurs Toyota à des fins de recherche et de développement, et de transmission à des tiers individuels, contactez votre concessionnaire Toyota.

Utilisation des données recueillies par le biais de Safety Connect (États-Unis [continent] uniquement)

Si votre véhicule Toyota est doté de la technologie Safety Connect et que vous êtes abonné à ces services, veuillez vous reporter au contrat de service d'abonnement télématique Safety Connect pour en savoir davantage au sujet des données recueillies et de leur utilisation.

- Pour en savoir plus sur les données concernant votre véhicule que Toyota recueille, utilise et partage, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Déclaration sur la couverture de la garantie pour les pièces de rechange et les pièces recyclées (pour les propriétaires aux États-Unis)

La Magnuson-Moss Warranty Act, 15 U.S.C. s.2301 et seq. interdit aux constructeurs automobiles d'annuler la garantie d'un véhicule ou de refuser de l'honorer pour la seule raison qu'une pièce de rechange ou qu'une pièce recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule, ou

qu'une personne autre que le prestataire de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas à un véhicule à moteur neuf acheté uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser d'honorer la garantie et facturer les réparations d'un véhicule s'il découvre qu'une pièce de rechange ou qu'une pièce recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été mal installée et a causé des dommages à une autre pièce du véhicule autrement couverte par la garantie. La Federal Trade Commission exige qu'un fabricant démontre qu'une pièce de rechange, qu'une pièce recyclée ou qu'un entretien effectué par une personne autre qu'un prestataire de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule autrement couverte par la garantie avant de refuser d'honorer la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un fabricant d'annuler la garantie d'un véhicule automobile ou de refuser d'honorer la garantie si le fabricant fournit l'article ou le service gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le fabricant a obtenu une dérogation de la part de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but premier d'un EDR est d'enregistrer des données qui permettront de mieux comprendre comment les différents systèmes du véhicule se sont comportés, lors de certaines situations d'accident ou d'accident évité, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. L'EDR est conçu pour enregistrer les données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte période, habituellement 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données comme :

- la manière dont fonctionnaient les différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le cas échéant, l'importance de l'enfoncement de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein par le conducteur; et
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

REMARQUE : L'EDR de votre véhicule n'enregistre des données qu'en cas d'accident notable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans des conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle (par ex., nom, sexe, âge et lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, notamment les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR aux données d'identification personnelles relevées habituellement lors d'une enquête d'accident.

Pour lire les données enregistrées par l'EDR, un équipement particulier est requis, et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties qui possèdent l'équipement nécessaire, notamment les forces de l'ordre, peuvent lire les données si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulcation des données de l'EDR

Toyota ne communiquera à un tiers les données enregistrées par un EDR que dans les cas suivants :

- Si le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué)

a donné son accord

- En réponse à une demande officielle de la part de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Pour être utilisées par Toyota en cas de poursuites judiciaires

Cependant, au besoin, Toyota peut prendre les décisions suivantes :

- Utiliser ces données pour ses recherches en matière de sécurité des véhicules
- Communiquer ces données à un tiers à des fins de recherche sans dévoiler aucun détail sur le véhicule ni sur son propriétaire

Mise à la casse de votre Toyota

Les coussins gonflables SRS et les dispositifs de tension des ceintures de sécurité qui équipent votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables non déployés et les dispositifs de tension des ceintures de sécurité n'ayant jamais été activés, cela peut provoquer un accident comme, par exemple, un incendie. Veillez à ce que les coussins gonflables SRS et les dispositifs de tension des ceintures de sécurité soient retirés et mis au rebut dans un atelier de réparation agréé ou chez votre concessionnaire Toyota

avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Ils peuvent devoir être manipulés délicatement, visitez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des composants pouvant contenir du perchlorate. Les coussins gonflables, les dispositifs de tension des ceintures de sécurité, ainsi que les piles de la télécommande, ainsi que celles des capteurs et émetteurs de pression des pneus peuvent appartenir à cette catégorie de composants.

“QR Code”

Le terme “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d'autres pays.

Symboles de mise en garde apposés sur les composants haute tension

Des étiquettes peuvent être apposées sur des composants haute tension, tels que l'unité de commande électrique, indiquant les précautions à prendre.

Les symboles de mise en garde ont la signification suivante :

Symboles	Signification
	Indique un danger
	Indique un composant haute tension
	Indique de ne pas toucher
	Indique un composant haute température



AVERTISSEMENT

■ Précautions générales pendant la conduite

Conduite avec facultés affaiblies : Ne conduisez jamais votre véhicule si vos facultés sont affaiblies par la consommation d'alcool ou de drogues. L'alcool et certaines drogues ralentissent vos réflexes, altèrent votre jugement et diminuent la coordination, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite préventive : Conduisez toujours de manière préventive. Anticipez les erreurs des autres conducteurs ou des piétons et soyez prêt à éviter les accidents.

Distraction du conducteur : Portez toujours toute votre attention sur la conduite. Tout ce qui pourrait distraire le conducteur, par exemple le réglage des commandes, l'utilisation d'un téléphone cellulaire ou la lecture, pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, à vous-même, à vos passagers ou à d'autres personnes.

■ Précautions générales relatives à la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient arriver à faire démarrer le véhicule ou à faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces latérales ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

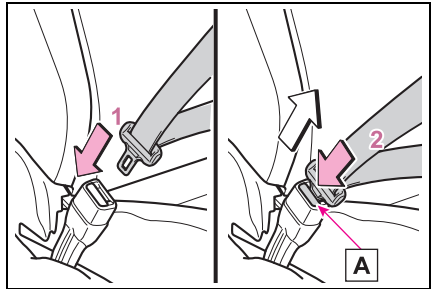
Lecture de ce manuel

Explique les symboles utilisés dans ce manuel

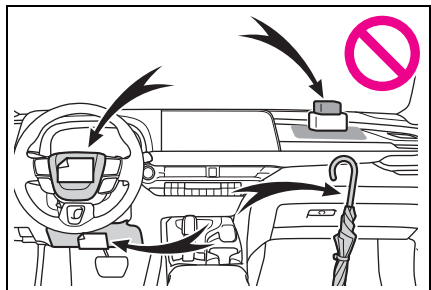
Symboles utilisés dans ce manuel

Symboles	Signification
	AVERTISSEMENT : Concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
	NOTE : Concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut entraîner une défaillance du véhicule ou de son équipement, ou les endommager.
1 2 3...	Indique les procédures de fonctionnement ou d'utilisation. Suivez les étapes dans l'ordre indiqué.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symboles	Signification
	Indique l'action à effectuer (pousser, tourner, etc.) pour faire fonctionner les contacteurs et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (par ex., un couvercle s'ouvre).

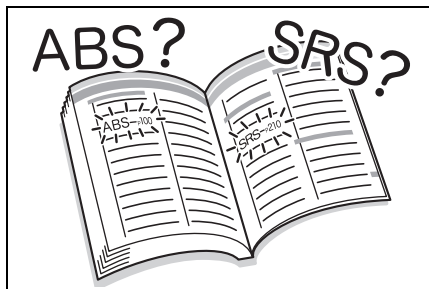


Symboles	Signification
	Indique la position ou le composant qui fait l'objet d'une explication.
	Signifie Ne pas , Ne pas faire ou À éviter .

Méthodes de recherche

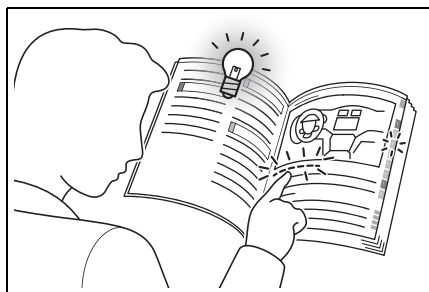
■ Recherche par nom

- Index alphabétique : →P.653



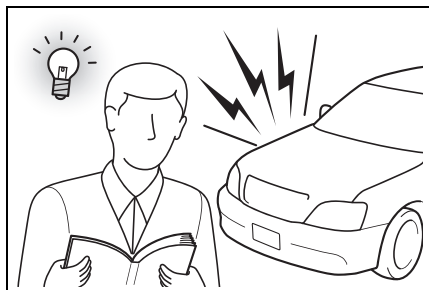
■ Recherche par position du composant

- Index visuel : →P.20



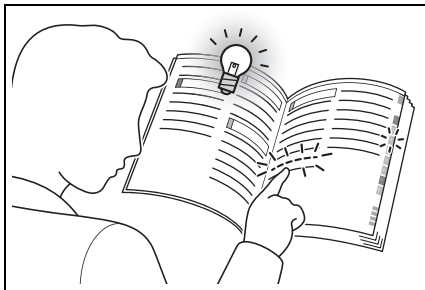
■ Recherche par symptôme ou par son

- Que faire si... (Dépannage) : →P.650



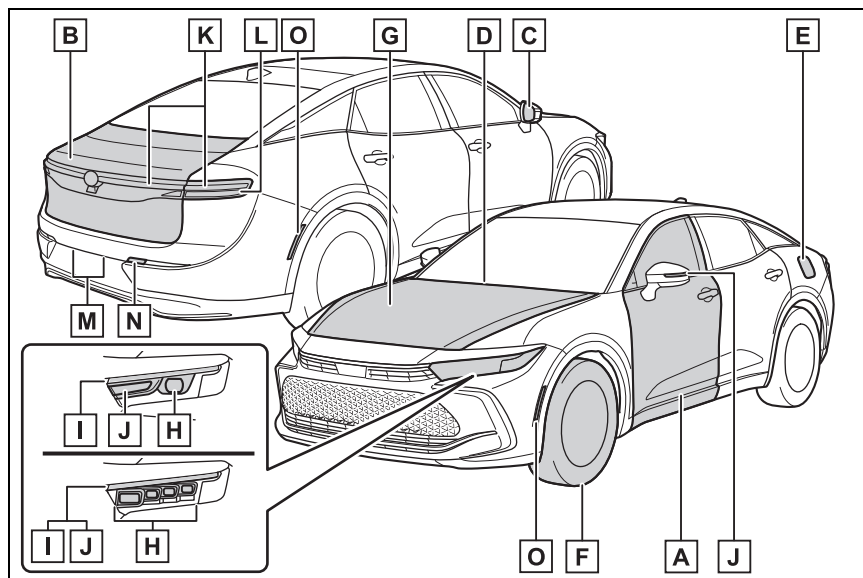
■ Recherche par titre

- Table des matières : →P.2



Index visuel

■ Extérieur



- A PortièresP.137**
 Verrouillage/déverrouillageP.137
 Ouverture/fermeture des glaces latérales.....P.169
 Verrouillage/déverrouillage à l'aide de la clé mécaniqueP.580
 Avertisseur sonoreP.141
- B CoffreP.142**
 Ouverture de l'intérieur de l'habitacleP.146
 Ouverture de l'extérieurP.146
 Ouverture à l'aide de la clé mécanique.....P.580
 Avertisseur sonoreP.141
- C Rétroviseurs extérieurs.....P.166**
 Réglage de l'inclinaison du rétroviseurP.167
 Rabattement des rétroviseurs.....P.167
 Mémorisation de la position de conduite*P.175
 Désembuage des rétroviseursP.423
- D Essuie-glaces avant.....P.230**

Précautions relatives à l'hiver	P.418
Pour éviter le gel (dégivreur d'essuie-glace avant)	P.427
Précautions relatives aux lave-autos	P.468

E Panneau de réservoirP.237

Méthode de remplissage du réservoir	P.237
Type de carburant/capacité du réservoir de carburant	P.600

F PneusP.500

Dimensions des pneus/pression de gonflage des pneus.....	P.608
Pneus d'hiver/chaîne antidérapante	P.414
Vérification/permutation/système témoin de basse pression des pneus	P.500
Gestion des crevaisons.....	P.566

G Capot.....P.483

Ouverture	P.483
Huile moteur	P.601
Gestion des surchauffes	P.589
Messages d'avertissement	P.557

Feux extérieurs et phares

(Remplacement : P.532)

H PharesP.224

I Feux de stationnement/phares de jourP.224

J ClignotantsP.215

K Feux arrière/feux d'arrêt/clignotants.....P.215, 224

L Feux d'arrêt/clignotantsP.215, 224

M Éclairages de la plaque d'immatriculationP.224

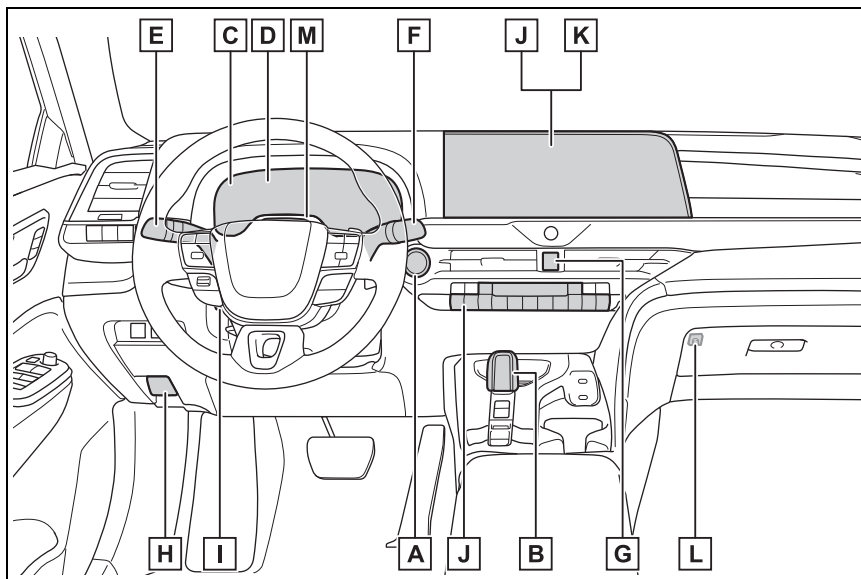
N Feux de recul

Passage en position de changement de vitesse R	P.207
--	-------

O Feux de gabaritP.224

*: Si le véhicule en est doté

■ Tableau de bord



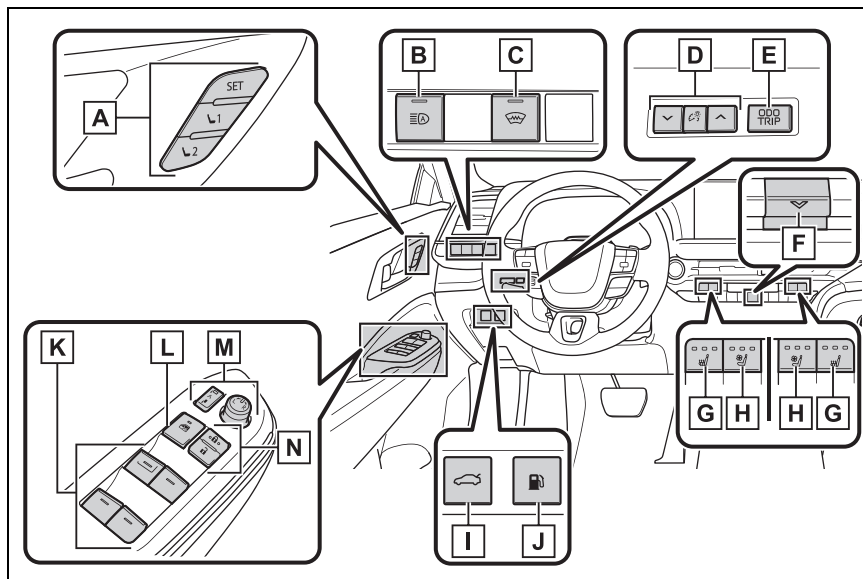
- A Contacteur d'alimentation.....P.197**
 Démarrage du système hybride/changement de modeP.197, 201
 Arrêt d'urgence du système hybrideP.535
 Lorsque le système hybride ne démarre pasP.576
 Messages d'avertissementP.198, 557
- B Levier sélecteur de vitessesP.205**
 Modification de la position de changement de vitesse.....P.207
 Précautions relatives au remorquageP.538
- C CompteursP.102**
 Lecture des compteurs/réglage de l'éclairage du tableau de bordP.102, 108
 Lampes témoins/voyantsP.96
 Lorsque les lampes témoins s'allumentP.544
- D Écran multifonctionP.109**
 AffichageP.109

Écran de contrôle d'énergie	P.127
Lorsque des messages d'avertissement s'affichent	P.557
E Levier de commande des clignotants.....	P.215
Contacteur des phares	P.224
Phares/feux de stationnement/feux arrière/phares de jour ..	P.224
F Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant	P.230
Utilisation	P.230
Ajout de liquide de lave-glace	P.495
Messages d'avertissement	P.495, 557
G Contacteur des feux de détresse	P.534
H Levier de déverrouillage du capot.....	P.483
I Levier de déverrouillage de la direction inclinable et télescopique*²/contacteur de commande de la direction inclinable et télescopique*²	P.164
Réglage.....	P.164
J Climatiser	P.421
Utilisation	P.421
Désembueur de lunette arrière	P.423
K Système audio*¹	
L Contacteur principal d'ouverture du coffre	P.151
M Caméra de surveillance du conducteur*²	P.253

*¹: Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

*²: Si le véhicule en est doté

■ Contacteurs

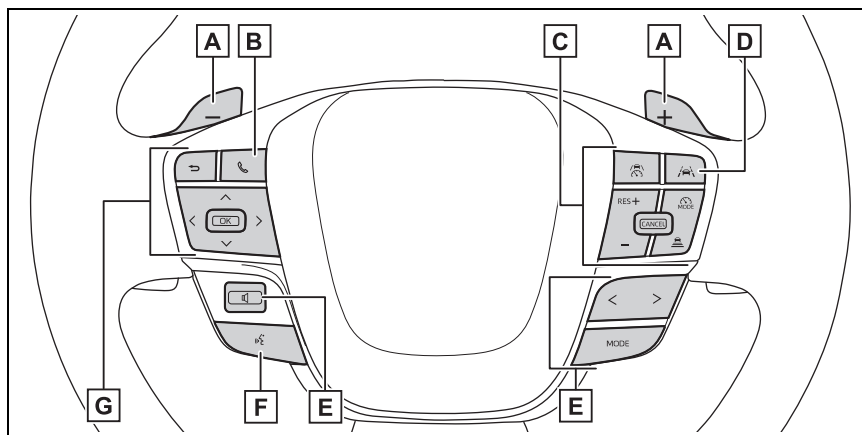


- A** Contacteurs de mémorisation de la position de conduite*P.175
- B** Contacteur de la fonction automatique des feux de routeP.227
- C** Contacteur du dégivreur d'essuie-glace avantP.427
- D** Contacteurs de commande d'éclairage du tableau de bordP.108
- E** Contacteur "ODO TRIP"P.107
- F** Contacteur de volant chauffantP.430
- G** Contacteurs des sièges chauffantsP.430
- H** Contacteurs des ventilateurs de siègeP.430
- I** Contacteur d'ouverture du coffreP.146
- J** Contacteur d'ouverture du panneau de réservoir.....P.238
- K** Contacteurs de glaces assistéesP.169
- L** Contacteur de verrouillage des glacesP.171

M Contacteurs des rétroviseurs extérieursP.166

N Contacteurs de verrouillage des portièresP.140

*: Si le véhicule en est doté



A Palettes de changement de vitesse*¹P.212

B Contacteur TEL*²

C Contacteurs du régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse dynamique à radarP.298

Régulateur de vitesseP.311

D Contacteur LTA (aide au maintien de la trajectoire)P.269

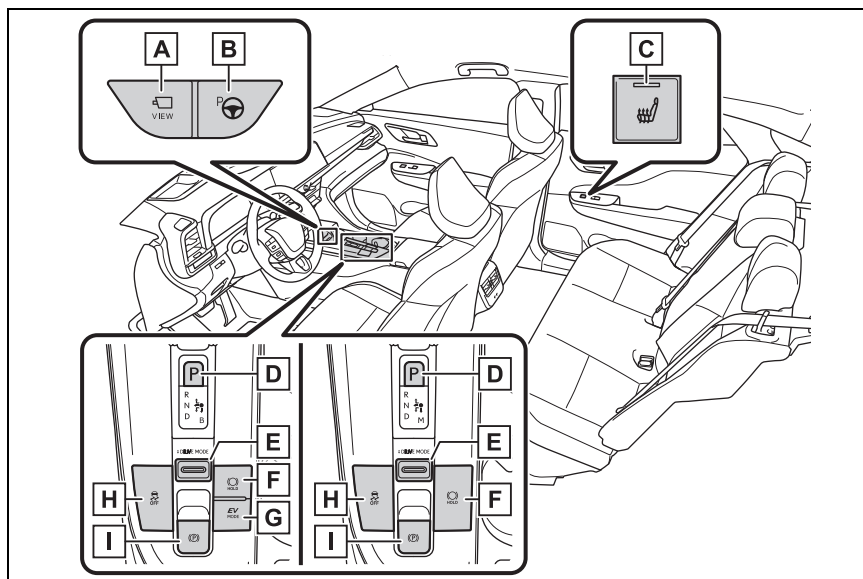
E Contacteurs de télécommande du système audio*²

F Contacteur de communication*²

G Contacteurs de commande du compteurP.110

*¹: Si le véhicule en est doté

*²: Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

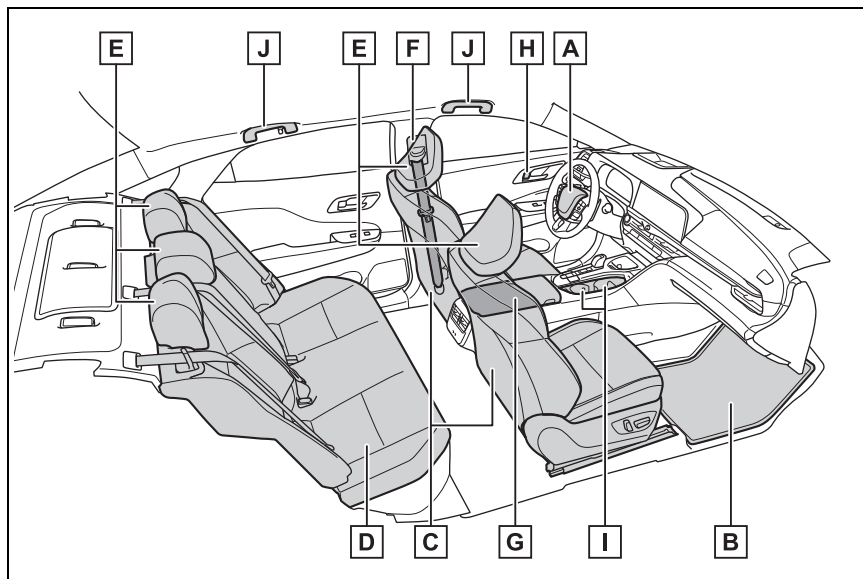


- A** Contacteur de la caméra ^{*1, 2}
- B** Contacteur principal d'Advanced Park (système d'aide au stationnement) ^{*1}P.371
- C** Contacteur des sièges chauffants arrièreP.430
- D** Contacteur de position PP.207
- E** Contacteur de sélection du mode de conduiteP.402
- F** Contacteur de maintien des freinsP.221
- G** Contacteur du mode de conduite EV ^{*1}P.203
- H** Contacteur VSC OFFP.406
- I** Contacteur de frein de stationnementP.216
 - Engagement/relâchementP.216
 - Précautions relatives à l'hiverP.416
 - Avertisseur sonore/message d'avertissementP.218, 219, 544

^{*1}: Si le véhicule en est doté

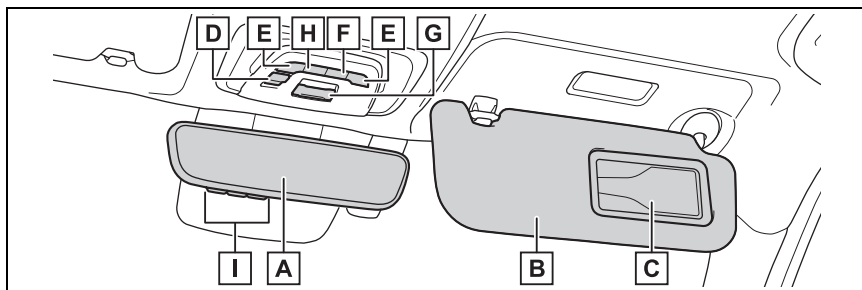
^{*2}: Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Intérieur



A	Coussins gonflables SRS	P.39
B	Tapis protecteurs	P.30
C	Sièges avant	P.158
D	Sièges arrière	P.159
E	Appuis-tête	P.161
F	Ceintures de sécurité	P.33
G	Bloc central	P.440
H	Boutons intérieurs de verrouillage	P.140
I	Porte-gobelet.....	P.441
J	Poignées de maintien	P.456

■Plafond



- A** Rétroviseur intérieur.....P.165
- B** Pare-soleilP.445
- C** Miroirs de pare-soleilP.445
- D** Contacteurs de l'écran pare-soleil électronique du toit* P.172
- E** Éclairages personnelsP.438
- F** Éclairages intérieurs.....P.437
- G** Bouton "SOS"P.75
- H** Contacteur de l'éclairage personnel lié aux portières ...P.437
- I** Boutons d'ouvre-porte de garageP.457

*: Si le véhicule en est doté

Pour la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation sécuritaire

Avant de conduire **30**

Pour une conduite sécuritaire **31**

Ceintures de sécurité **33**

Coussins gonflables SRS **39**

Système de classification de l'occupant du siège du passager avant..... **49**

Capot surélevable **55**

Précautions relatives aux gaz d'échappement..... **58**

1-2. Sécurité des enfants

Rouler avec des enfants **59**

Dispositifs de retenue pour enfants **60**

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect **75**

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride **80**

Précautions relatives au système hybride **85**

1-5. Système de dissuasion de vol

Système immobilisateur . **91**

Alarme..... **92**

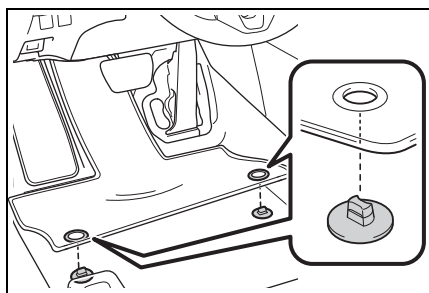
Avant de conduire

Pour une conduite sécuritaire, faites ce qui suit avant de prendre le volant.

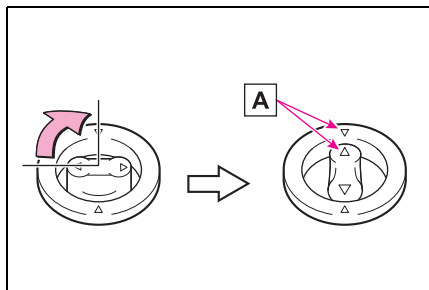
Installation des tapis protecteurs

Utilisez uniquement les tapis protecteurs conçus spécialement pour les véhicules dont le modèle et l'année correspondent à votre véhicule. Fixez-les solidement sur la moquette.

- 1 Insérez les crochets de blocage (attaches) dans les œillets du tapis protecteur.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de blocage (attache) pour bien fixer les tapis protecteurs.



Alignez toujours les repères $\triangle$

A.

La forme des crochets de blocage (attaches) peut différer de ce qui est illustré.



AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.

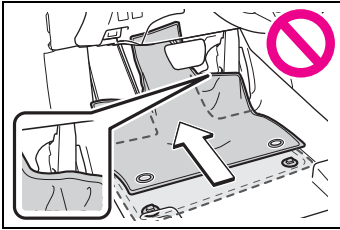
Négliger de le faire pourrait occasionner le déplacement du tapis protecteur du conducteur et entraîner éventuellement le fonctionnement des pédales lors de la conduite. Une vitesse élevée imprévue pourrait en découler ou cela pourrait rendre le véhicule difficile à arrêter. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez le tapis protecteur du conducteur

- N'utilisez pas de tapis protecteurs conçus pour des véhicules dont le modèle ou l'année ne correspondent pas au vôtre, même s'il s'agit de tapis protecteurs Toyota d'origine.
- N'utilisez que des tapis protecteurs conçus pour le siège du conducteur.
- Installez toujours le tapis protecteur solidement à l'aide des crochets de blocage (attaches) fournis.
- N'utilisez jamais plus d'un tapis protecteur au même endroit.
- N'installez jamais le tapis protecteur à l'envers.

**AVERTISSEMENT****■ Avant de conduire**

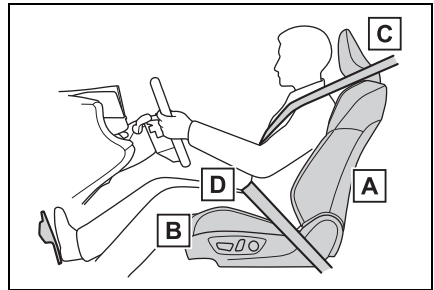
- Vérifiez que le tapis protecteur est installé solidement au bon endroit avec tous les crochets de blocage (attaches) fournis. Il est particulièrement important d'effectuer cette vérification après avoir nettoyé le plancher.



- Tandis que le système hybride est arrêté et que vous êtes en position de changement de vitesse P, enfoncez complètement chaque pédale jusqu'au plancher pour vous assurer que le tapis protecteur n'entrave pas son fonctionnement.

Pour une conduite sécuritaire

Pour une conduite sécuritaire, réglez le siège et les rétroviseurs à une position appropriée avant de conduire.

Posture adaptée à la conduite

- A** Réglez l'inclinaison du dossier de manière à être assis le dos droit et sans devoir vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P.158)
- B** Réglez le siège de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales. Vos bras doivent être légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.158)
- C** Verrouillez l'appui-tête afin que son centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles. (→P.161)
- D** Portez la ceinture de sécurité

correctement. (→P.35)



AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège du conducteur pendant que vous conduisez. Cette action pourrait entraîner la perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier. Un coussin pourrait nuire au maintien de la posture adéquate et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne placez aucun objet sous les sièges avant. Ces objets pourraient se coincer dans les rainures de siège et l'empêcher de bien se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident, et le mécanisme de réglage pourrait également être endommagé.
- Respectez toujours les limites de vitesse lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lorsque vous conduisez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant de commencer à ressentir de la fatigue. Par ailleurs, si vous vous sentez fatigué ou somnolent pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à poursuivre votre route; faites immédiatement une pause.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les occupants portent leur ceinture de sécurité. (→P.35)

Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.60)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous de pouvoir voir distinctement en arrière en réglant correctement le rétroviseur intérieur et les rétroviseurs extérieurs. (→P.165, 166)

Ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les occupants portent leur ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT

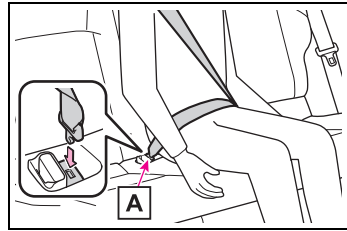
Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Assurez-vous que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Portez toujours correctement votre ceinture de sécurité.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez pas une ceinture de sécurité pour plus d'une personne à la fois, y compris des enfants.
- Toyota recommande que les enfants s'assoient à l'arrière et utilisent toujours une ceinture de sécurité et/ou un dispositif de retenue pour enfants adéquat.
- N'inclinez pas le siège au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer une position assise adéquate. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque les occupants sont assis bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne passez jamais la ceinture épaulière sous votre bras.

- Portez toujours votre ceinture de sécurité basse et ajustée serrée sur vos hanches.
- Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité du siège central arrière, assurez-vous que la partie indiquée dans **A** sur l'illustration est bien bouclée. Si elle est utilisée non bouclée, la ceinture de sécurité pourrait ne pas être pleinement efficace, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours la ceinture avant de l'utiliser.





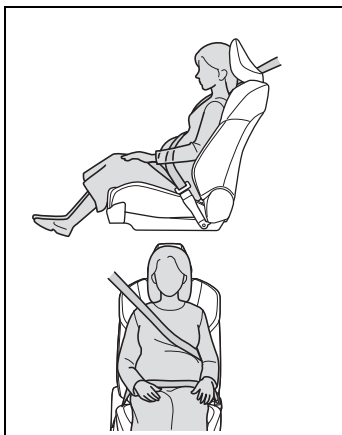
AVERTISSEMENT

■ Femmes enceintes

Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.35)

Les femmes enceintes devraient placer la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme les autres occupants, et dérouler la ceinture épaulière entièrement par-dessus l'épaule, tout en évitant que la ceinture ne vienne en contact avec la partie renflée de l'abdomen.

Si la ceinture de sécurité n'était pas correctement placée, la femme enceinte de même que le fœtus pourraient subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage brusque ou de collision.



■ Personnes malades

Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.35)

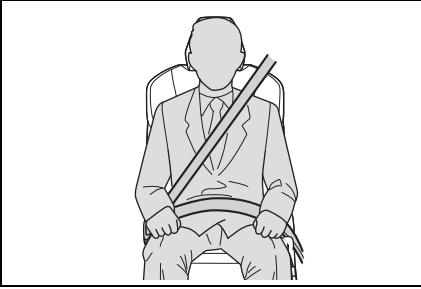
■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

→P.59

■ Dommages et usure de la ceinture de sécurité

- Ne laissez pas la ceinture de sécurité, sa languette ou sa boucle se coincer dans la portière, car cela pourrait l'endommager.
- Vérifiez périodiquement le système de ceintures de sécurité. Vérifiez qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochures ni de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Les ceintures de sécurité endommagées ne peuvent pas protéger les occupants contre les blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que la ceinture et la languette sont verrouillées et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, remplacez le module du siège, y compris les ceintures, même s'il n'y a pas de dommages apparents.
- Ne tentez pas d'installer, d'enlever, de modifier, de désassembler ni de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer par votre concessionnaire Toyota toutes les réparations nécessaires. Une manipulation incorrecte pourrait entraîner un fonctionnement inadéquat.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité



- Tirez sur la ceinture épaulière jusqu'à ce qu'elle recouvre entièrement l'épaule; elle ne doit cependant pas toucher le cou ni glisser de l'épaule.
- Placez la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier. Tenez-vous assis bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Utilisation de ceintures de sécurité pour enfants

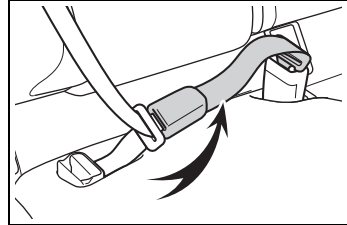
Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été principalement conçues pour des personnes de taille adulte.

- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.60)
- Lorsque l'enfant est assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les directives relatives à

l'utilisation des ceintures de sécurité. (→P.33)

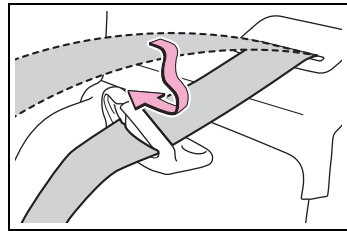
■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne parvenez pas à boucler de façon sécuritaire votre ceinture de sécurité parce qu'elle est trop courte, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée chez votre concessionnaire Toyota.



■ Ceinture de sécurité arrière

Si la ceinture de sécurité sort de son guide, remplacez-la dans le guide avant de l'utiliser.



AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne portez pas la rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez boucler la ceinture sans celle-ci.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants, n'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité, car la ceinture ne maintiendrait pas correctement le dispositif de retenue pour enfants, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- La rallonge personnalisée pourrait ne pas être sécuritaire si elle était utilisée sur un véhicule, par une personne ou sur un siège autres que ceux pour lesquels elle a été prévue.

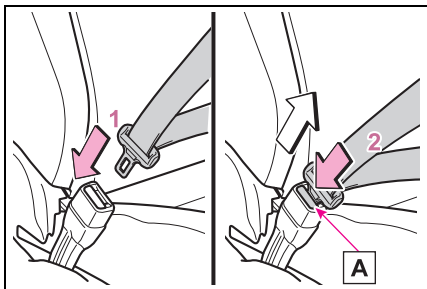
**NOTE**

■ **Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur celui de la ceinture de sécurité.

Vous éviterez ainsi d'occasionner des dégâts à l'intérieur du véhicule ainsi qu'à la rallonge elle-même.

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité



- 1** Pour boucler la ceinture de sécurité, poussez la lan-

guette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

- 2** Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage **A**.

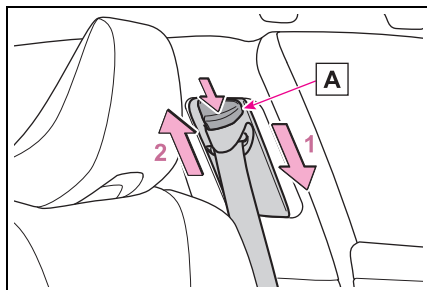
■ **Rétracteur à blocage d'urgence (ELR)**

Le rétracteur bloquera la ceinture en cas de freinage brusque ou d'impact. Il peut également bloquer la ceinture si vous vous penchez trop rapidement vers l'avant. Effectuez des mouvements lents et réguliers pour permettre le déroulement de la ceinture et pour pouvoir bouger librement.

■ **Rétracteur à blocage automatique (ALR)**

Lorsque la ceinture épaulière d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, elle reste verrouillée dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet de retenir solidement un dispositif de retenue pour enfants (CRS). Pour libérer de nouveau la ceinture, rétractez-la complètement, puis déroulez-la encore une fois.

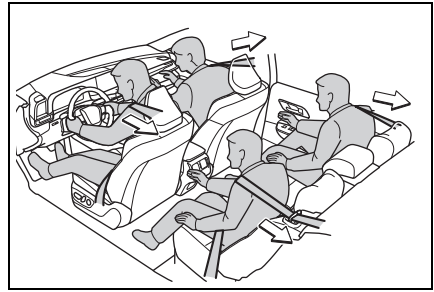
Réglage de la hauteur de l'ancrage de la ceinture épaulière (sièges avant)



- 1 Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le bas, tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.
- 2 Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le haut, tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

Déplacez vers le haut et vers le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Les dispositifs de tension ne s'activent pas en cas de collision frontale ou latérale mineure, ou de collision arrière.



AVERTISSEMENT

■ Ancrage de la ceinture épaulière réglable

Assurez-vous toujours que la ceinture épaulière passe au centre de votre épaule. La ceinture ne doit pas être placée sur votre cou ni tomber de votre épaule. Négliger cette précaution pourrait réduire la protection lors d'un accident, et occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

■ Remplacement de la ceinture après l'activation du dispositif de tension

Si le véhicule est impliqué dans plusieurs collisions, le dispositif de tension s'activera lors de la première collision, mais non lors des collisions subséquentes.

■ Commande liée au PCS

Si le PCS (système de sécurité préventive) estime qu'il y a un risque élevé de collision avec un véhicule, les dispositifs de tension des ceintures de sécurité seront prêts à fonctionner.

Dispositifs de tension des ceintures de sécurité (sièges avant et sièges latéraux arrière)

Lorsque le véhicule subit une collision frontale ou latérale violente, ou des tonneaux, les dispositifs de tension rétractent les ceintures de sécurité des sièges avant et des sièges latéraux arrière de façon à immobiliser les occupants de façon sécuritaire.



AVERTISSEMENT

■ Dispositifs de tension des ceintures de sécurité

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

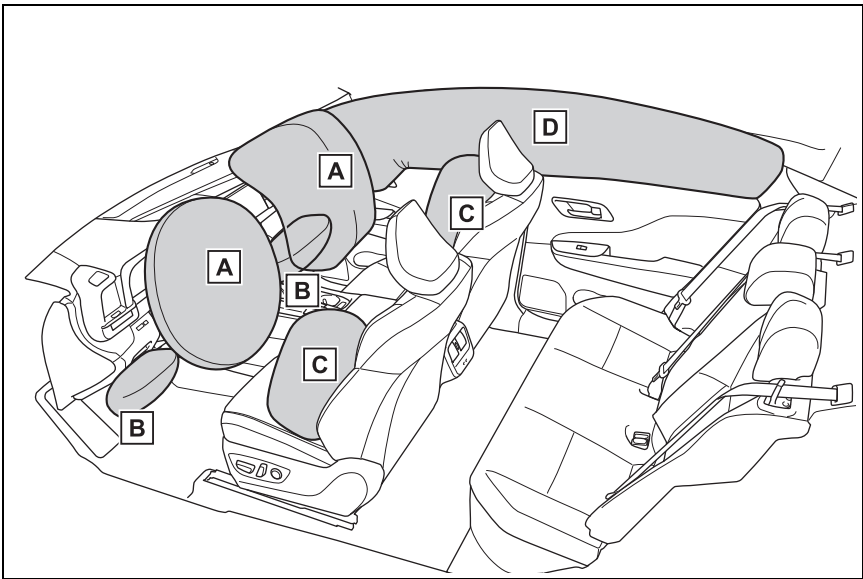
- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela disperserait le poids du passager, ce qui empêcherait le capteur de le détecter correctement. Cela pourrait empêcher l'activation du dispositif de tension de la ceinture de sécurité du siège du passager avant en cas de collision.
- Si un dispositif de tension s'est activé, la lampe témoin SRS s'allume. Dans cette éventualité, la ceinture de sécurité ne peut pas être utilisée et elle doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types d'impacts violents pouvant blesser gravement les occupants. Les coussins gonflables fonctionnent de concert avec les ceintures de sécurité afin de réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS

■ Emplacement des coussins gonflables SRS

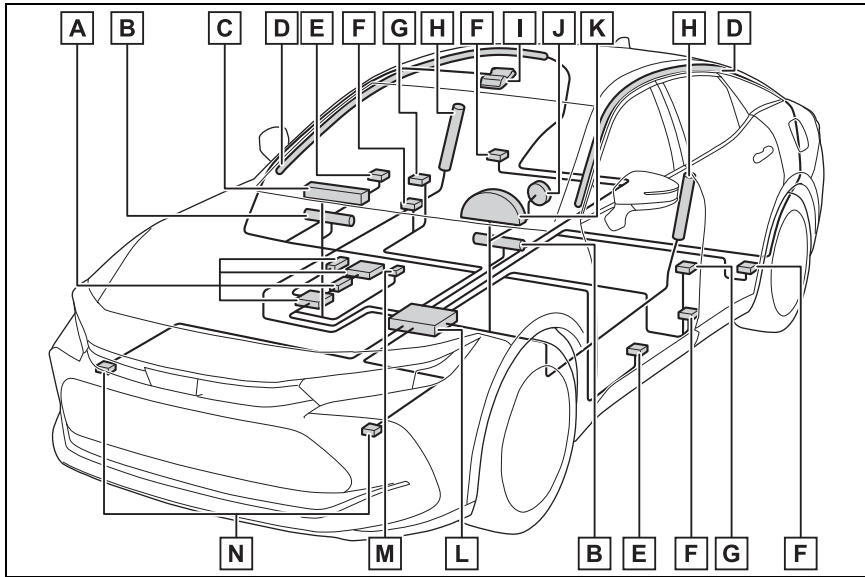


- A** Coussin gonflable SRS du conducteur/coussin gonflable SRS du passager avant
Permettent de réduire les blessures par choc à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager avant
- B** Coussins gonflables SRS de protection des genoux
Permettent de réduire les blessures par choc du conducteur et du passager avant
- C** Coussins gonflables SRS latéraux
Permettent de réduire les blessures par choc à la poitrine des occupants des sièges avant

D Coussins gonflables SRS en rideau

- Permettent de réduire les blessures par choc à la tête des occupants des sièges avant et latéraux arrière
- Peuvent permettre d'éviter que les occupants soient éjectés du véhicule en cas de tonneaux

■ Composants du système de coussins gonflables SRS



- A** Capteurs du système de classification de l'occupant du siège du passager avant
- B** Coussins gonflables de protection des genoux
- C** Coussin gonflable du passager avant
- D** Coussins gonflables en rideau
- E** Capteurs d'impact latéral (portière avant)
- F** Limiteurs de force et dispositifs de tension des ceintures de sécurité
- G** Capteurs d'impact latéral (avant)
- H** Coussins gonflables latéraux
- I** Voyants "PASSENGER AIR BAG"
- J** Coussin gonflable du conducteur
- K** Lampe témoin SRS

- L** Module de capteur de coussin gonflable
- M** Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
- N** Capteurs d'impact avant

Votre véhicule est doté de COUSSINS GONFLABLES ÉVOLUÉS dont la conception s'appuie sur les normes de sécurité des véhicules à moteur américains (FMVSS208). Le module de capteur de coussin gonflable (ECU) contrôle le déploiement des coussins gonflables en fonction des informations obtenues des capteurs et d'autres éléments affichés dans le diagramme des composants du système ci-dessus. Ces informations comprennent des données relatives à la gravité de l'accident et aux occupants. Au moment du déploiement des coussins gonflables, une réaction chimique se produit dans les gonfleurs de coussin gonflable et les coussins gonflables se remplissent rapidement d'un gaz non toxique pour aider à limiter le mouvement des occupants.

■ Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères abrasions, des brûlures, des ecchymoses, etc. à cause des gaz chauds qui entraînent une vitesse de déploiement (gonflement) très élevée.
- Un bruit fort se fera entendre et une poudre blanche jaillira.
- Des parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle de coussin gonflable et gonfleur de coussin gonflable) ainsi que les pièces entourant les coussins gonflables pourraient être chaudes pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même pourrait également être chaud.
- Le pare-brise pourrait se fissurer.
- Le système hybride sera arrêté et l'alimentation en carburant du moteur sera coupée. (→P.90)
- Toutes les portières seront déverrouillées. (→P.138)
- Les freins et les feux d'arrêt seront commandés automatiquement. (→P.405)
- Les éclairages intérieurs s'allumeront automatiquement. (→P.437)
- Les feux de détresse s'allumeront automatiquement. (→P.534)
- Aux abonnés de Safety Connect : si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu de sorte à envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance pour l'aviser de la position du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur le bouton "SOS"); un préposé tentera alors de parler aux occupants afin de vérifier le niveau d'urgence et d'assistance requis. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence et il participera à l'envoi des services d'urgence requis. (→P.75)
- En cas de déploiement d'un coussin gonflable SRS
- En cas d'actionnement d'un dispositif de tension des ceintures de sécurité
- Lorsque le véhicule a subi une

collision violente par l'arrière

■ Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'une collision frontale

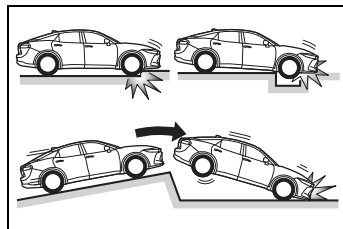
- Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lors d'un impact qui dépasse un certain niveau de seuil (le niveau de force correspondant à une collision frontale contre une paroi fixe et indéformable, à environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]) :
 - Coussins gonflables SRS avant
 - Coussins gonflables SRS de protection des genoux
- Le niveau de seuil auquel les coussins gonflables SRS se déploient sera supérieur à la normale dans les cas suivants :
 - Lorsque le véhicule entre en collision avec un obstacle qui se déplace ou se déforme sous l'impact, par exemple un véhicule stationné ou un panneau de signalisation
 - Si le véhicule est impliqué dans une collision dite d'encastrement, par exemple une collision où l'avant du véhicule s'encastre ou passe sous le plateau d'un camion
- Selon le type de collision, il se peut que seuls les dispositifs suivants se déploient :
 - Dispositifs de tension des ceintures de sécurité
- Les coussins gonflables SRS du siège du passager avant ne se déploieront pas si le siège du passager avant n'est pas occupé. Toutefois, les coussins gonflables SRS du siège du passager avant pourraient se déployer, même si le siège est inoccupé, lorsque des bagages ont été placés sur le siège.
- En cas de collision frontale particulièrement violente, les coussins gonflables SRS en rideau côté droit et côté gauche pourraient également se déployer.

■ Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'une collision latérale

- Les coussins gonflables SRS suivants se déploieront lors d'un impact qui dépasse le niveau de seuil prédéfini (le niveau de force correspondant à la force d'impact produite par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle d'un véhicule arrivant d'une direction perpendiculaire à lui, à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]) :
 - Coussins gonflables SRS latéraux
 - Coussins gonflables SRS en rideau
- En cas de tonneaux du véhicule, les coussins gonflables SRS suivants se déploient :
 - Les deux coussins gonflables SRS en rideau (côté droit et côté gauche)

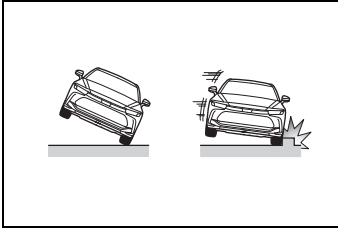
■ Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact sur le soubassement

- Les coussins gonflables suivants pourraient se déployer en cas d'impact du soubassement du véhicule avec un objet rigide :
 - Coussins gonflables SRS avant
 - Coussins gonflables SRS de protection des genoux
 - Coussins gonflables SRS latéraux
 - Coussins gonflables SRS en rideau



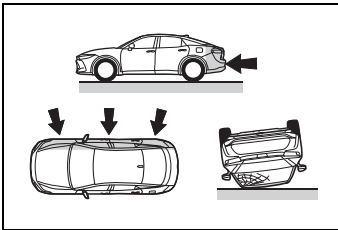
- Les coussins gonflables suivants pourraient se déployer en cas d'inclinaison significative du véhicule ou d'impact violent avec un trottoir, etc. :

- Coussins gonflables SRS en rideau

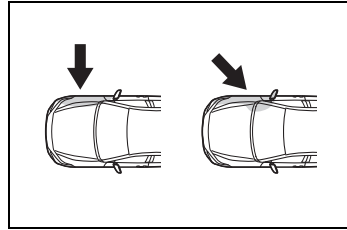


■ Situations où les coussins gonflables SRS latéraux ne se déploient pas

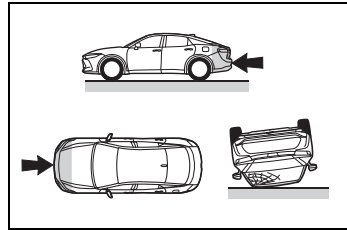
- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision latérale ou arrière, de tonneaux du véhicule ou de collision frontale à basse vitesse. Toutefois, si ce type de collision entraîne une décélération soudaine suffisante, les coussins gonflables SRS pourraient se déployer.
- Coussins gonflables SRS avant
- Coussins gonflables SRS de protection des genoux



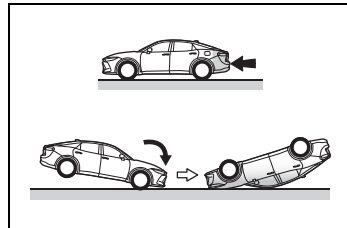
- Les coussins gonflables SRS suivants pourraient ne pas se déployer lorsque l'impact du véhicule s'est produit à un certain angle ou en cas de collision latérale impliquant une partie du véhicule autre que l'habitacle :
- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS en rideau



- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision frontale ou arrière, de tonneaux du véhicule ou de collision latérale à basse vitesse :
- Coussins gonflables SRS latéraux



- Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision arrière, de tonneaux avec basculement vers l'avant du véhicule ou de collision avant ou latérale à basse vitesse :
- Coussins gonflables SRS en rideau



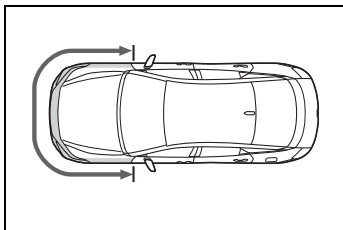
■ À quel moment contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les situations suivantes, le véhicule devra faire l'objet d'une vérification et/ou d'une réparation. Contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota.

- Si l'un des coussins gonflables SRS s'est déployé

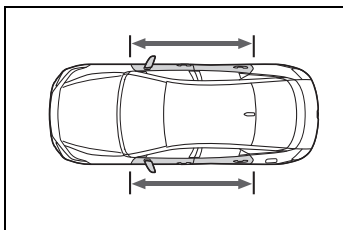
- Si l'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement de l'un des coussins gonflables SRS suivants :

- Coussins gonflables SRS avant
- Coussins gonflables SRS de protection des genoux

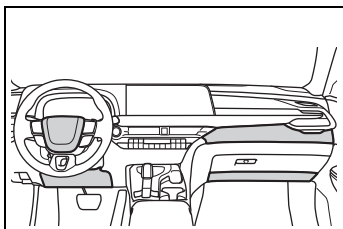


- Si une portière ou sa zone environnante est endommagée, déformée ou perforée, ou a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement de l'un des coussins gonflables SRS suivants :

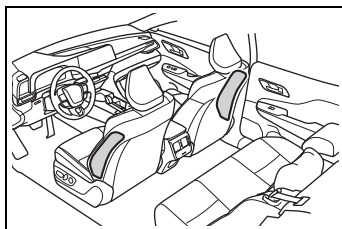
- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS en rideau



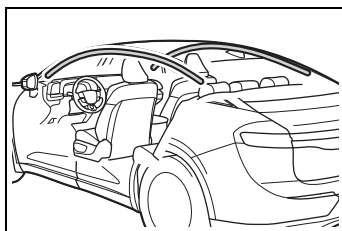
- Si le rembourrage du volant, la planche de bord autour du coussin gonflable SRS du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord sont éraflés, fissurés ou endommagés d'une quelconque manière.



- Si la surface d'un siège équipé d'un coussin gonflable SRS latéral est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.



- Si la partie des garnitures (rembourrage) d'un montant avant, d'un montant arrière ou d'un brancard de pavillon recouvrant un coussin gonflable SRS en rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers doivent porter leur ceinture de sécurité de la manière appropriée. Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires qui doivent être utilisés avec les ceintures de sécurité.

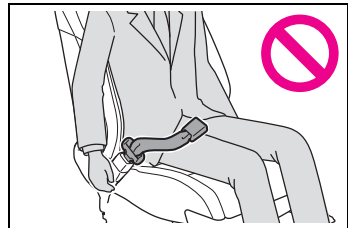
**AVERTISSEMENT**

- Le coussin gonflable SRS du conducteur se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), aux États-Unis, fait les recommandations suivantes : La zone à risque du coussin gonflable du conducteur couvre 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de la zone de déploiement du coussin gonflable. Pour assurer une marge de sécurité suffisante, restez à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable. Cette distance est mesurée du centre du volant à votre sternum. Si votre position de conduite actuelle vous place à moins de 10 in. (250 mm) du coussin gonflable du conducteur, vous pouvez changer votre position de plusieurs manières :
- Reculez votre siège à la position maximale vous permettant d'atteindre encore aisément les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège vers l'arrière. Bien que les véhicules soient conçus différemment, la plupart des conducteurs peuvent maintenir une distance de 10 in. (250 mm), même si leur siège est avancé au maximum, simplement en inclinant légèrement le dossier du siège vers l'arrière. Si la visibilité avant est compromise après avoir incliné le dossier du siège, utilisez un coussin ferme et non glissant pour être assis plus haut ou relevez le siège si cette option est disponible sur votre véhicule.

- Si votre volant est réglable en hauteur, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers votre tête et vers votre cou.

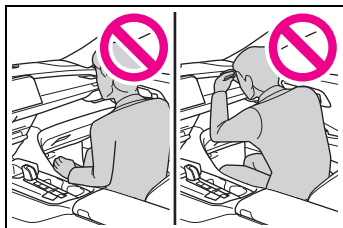
Le siège doit être réglé de la manière recommandée par la NHTSA, tout en vous permettant de conserver le contrôle des pédales et du volant du véhicule, ainsi que la vue sur les commandes du tableau de bord.

- Si la rallonge de ceinture de sécurité a été reliée à la boucle de la ceinture de sécurité du siège du passager avant mais que la plaque de blocage de la ceinture de sécurité du siège du passager avant n'a pas été bloquée sur la rallonge de ceinture de sécurité, le système de coussins gonflables SRS considérera que le passager avant porte tout de même sa ceinture de sécurité même si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Les coussins gonflables SRS du passager avant peuvent alors ne pas se déployer correctement lors d'une collision, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles. Assurez-vous de toujours porter la ceinture de sécurité correctement lors de l'usage d'une rallonge de ceinture de sécurité.

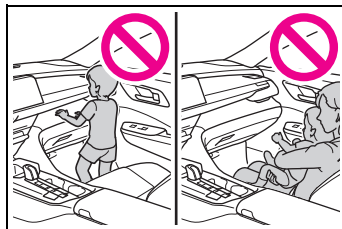


! AVERTISSEMENT

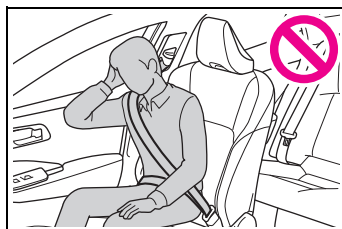
- Le coussin gonflable SRS du passager avant se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être positionné le plus loin possible du coussin gonflable avec le dossier de siège réglé de façon à ce que le passager soit assis bien droit sur son siège.
- Le déploiement d'un coussin gonflable risque d'infliger des blessures graves, voire mortelles, aux bébés et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Un bébé ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement retenu à l'aide d'un dispositif de retenue pour enfants. Toyota recommande vivement de placer et d'attacher correctement tous les bébés et tous les enfants sur les sièges arrière du véhicule à l'aide de dispositifs de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sécuritaires pour les bébés et les enfants que le siège du passager avant. (→P.60)
- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas sur la planche de bord.



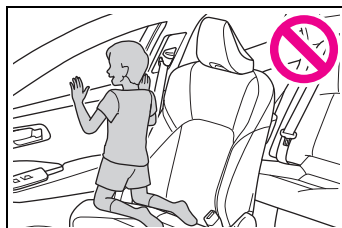
- Ne laissez pas un enfant se tenir face au coussin gonflable SRS du passager avant ni s'asseoir sur les genoux d'un passager avant.
- Les occupants des sièges avant ne doivent jamais placer d'objets sur leurs genoux.



- Ne vous appuyez pas sur la portière ou sur un brancard de pavillon, ni sur un montant avant, latéral ou arrière.

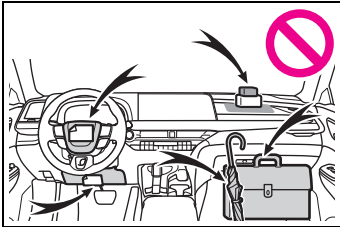


- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière, ni sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

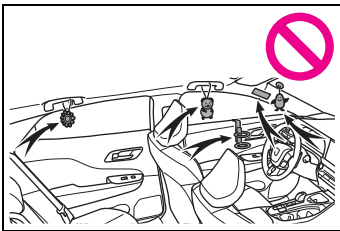


**AVERTISSEMENT**

- Ne fixez et n'appuyez rien sur des zones telles que la planche de bord, le tampon de volant ou encore la partie inférieure du tableau de bord.



- Ne fixez rien sur des zones telles que les portières, le pare-brise, les glaces latérales, les montants avant ou arrière, les brancards de pavillon et les poignées de maintien.



- N'accrochez pas de cintres ni d'autres objets rigides sur les crochets porte-vêtements. Ces objets pourraient se transformer en projectiles en cas de déploiement des coussins gonflables SRS en rideau, susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si un recouvrement de vinyle est fixé sur la zone de déploiement du coussin gonflable SRS de protection des genoux, veillez à le retirer.

- N'utilisez pas d'accessoires de sièges recouvrant les parties d'où les coussins gonflables SRS se déploient, car ils pourraient entraver le gonflage des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables SRS de se déployer correctement, rendre le système inopérant ou provoquer accidentellement le déploiement des coussins gonflables SRS, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne frappez jamais et n'exercez aucune pression excessive sur les composants du système de coussins gonflables SRS, les portières avant, ni au niveau des zones environnantes. Cela peut provoquer un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.

- Ne touchez à aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage) car ils pourraient être chauds.

- Si vous avez de la difficulté à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une portière ou une glace pour laisser entrer l'air frais, ou quittez le véhicule si vous pouvez le faire en toute sécurité. Dès que possible, nettoyez tous les résidus afin d'éviter les irritations cutanées.

- Si une pièce abritant un coussin gonflable SRS est endommagée ou fissurée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

● Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela disperserait le poids du passager, ce qui empêcherait le capteur de le détecter correctement. Ceci pourrait empêcher le déploiement des coussins gonflables SRS du siège du passager avant en cas de collision.

■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et n'effectuez aucune des modifications suivantes sans d'abord consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS pourraient fonctionner de manière incorrecte ou se déployer accidentellement, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Retrait, installation, démontage ou réparation des coussins gonflables SRS
- Réparation, retrait ou modification des pièces suivantes ou de leurs parties environnantes
 - Volant
 - Tableau de bord
 - Planche de bord
 - Sièges
 - Capitonage des sièges
 - Montants avant
 - Montants latéraux
 - Montants arrière
 - Brancards de pavillon
 - Panneaux des portières avant

- Garnitures des portières avant
- Haut-parleurs des portières avant
- Modifications des panneaux des portières avant (comme les perforer)
- Réparation ou modification des pièces suivantes ou de leurs parties environnantes
 - Aile avant
 - Pare-chocs avant
 - Parties latérales de l'intérieur du véhicule
- Installation des parties ou accessoires suivants
 - Barres safari ou barres kangourou
 - Lames de déneigement
 - Treuils
 - Porte-bagages de toit
- Modifications de la suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels qu'un émetteur-récepteur radio (émetteur RF) ou un lecteur de CD
- Modifications à votre véhicule pour des personnes aux capacités physiques réduites

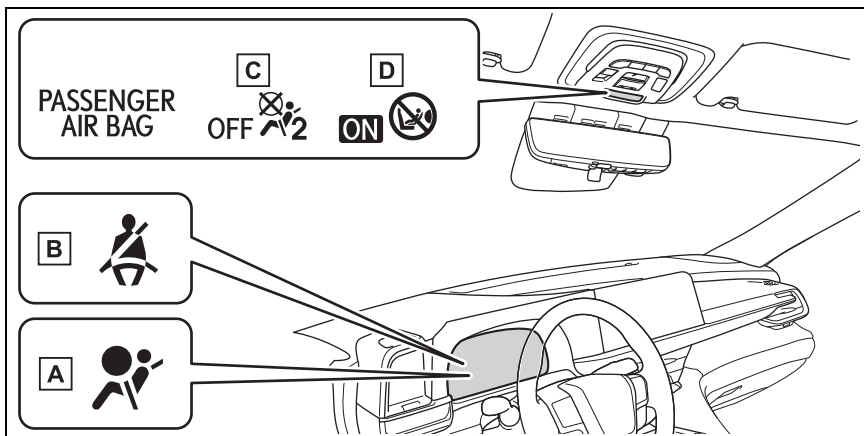
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant

Votre véhicule est doté d'un système de classification de l'occupant du siège du passager avant.

Ce système détecte les conditions du siège du passager avant et active ou désactive les coussins gonflables SRS suivants.

- Coussin gonflable SRS du passager avant
- Coussin gonflable SRS de protection des genoux du passager avant

Composants du système



- A** Lampe témoin SRS
- B** Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant
- C** Voyant "PASSENGER AIR BAG OFF"
- D** Voyant "PASSENGER AIR BAG ON"

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège du passager avant**

Observez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège du passager avant.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez la ceinture de sécurité correctement.
- Avant que quelqu'un ne s'asseye sur le siège du passager avant, assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas restée insérée dans la boucle.
- Lorsque vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité du siège du passager avant, assurez-vous que le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" n'est pas allumé. Si le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" est allumé, décrochez la languette de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité, puis raccrochez la ceinture de sécurité. Raccrochez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le voyant "PASSENGER AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.
- Ne placez pas de charge importante sur le siège ni dans les accessoires du passager avant (par ex. la poche du dossier).

- N'appliquez pas de pression du siège du passager arrière vers le siège du passager avant en appuyant vos mains ou vos pieds sur son dossier.
- Ne permettez pas à un passager arrière de soulever le siège du passager avant avec ses pieds ni d'appuyer sur le dossier avec ses jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du passager avant jusqu'à ce qu'il entre en contact avec le siège arrière. Le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" pourrait alors s'allumer, ce qui indique que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave. Si le dossier entre en contact avec le siège arrière, ramenez-le à une position plus avancée, de sorte à éviter ce contact. Laissez le dossier du passager avant le plus droit possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison trop prononcée du dossier pourrait réduire l'efficacité du système de ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège du passager avant, le voyant "PASSENGER AIR BAG ON" s'allume. Si le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir droit, bien au fond du siège, avec les pieds au sol et de porter sa ceinture de sécurité correctement. Si le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" reste allumé, demandez au passager de s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, déplacez le siège du passager avant complètement vers l'arrière.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque l'installation d'un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant est inévitable, installez-le de la manière appropriée. (→P.63)
- Ne modifiez pas et n'enlevez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coups de pied sur le siège du passager avant et ne le soumettez pas à un impact brutal. Sinon, la lampe témoin SRS pourrait s'allumer pour signaler une défaillance du système de classification de l'occupant du siège du passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les dispositifs de retenue pour enfants installés sur les sièges arrière ne devraient pas entrer en contact avec les dossiers des sièges avant.
- N'utilisez pas d'accessoires de siège recouvrant la surface du coussin de siège, par exemple un coussin ou un couvre-siège.
- Ne modifiez pas et ne remplacez pas le capitonnage des sièges avant.

Conditions et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège du passager avant

■ Adulte*1

Voyants/lampes témoins	Voyants "PASSENGER AIR BAG"	"PASSENGER AIR BAG ON"
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Désactivé*2 ou cli- gnotant*3

Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Activé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

■ **Enfant^{*4}**

Voyants/lampes témoins	Voyants “PASSENGER AIR BAG”	“PASSENGER AIR BAG OFF” ou “PASSENGER AIR BAG ON” ^{*4}
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Désactivé ^{*2} ou clignotant ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé ou activé ^{*4}
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

■ **Dispositif de retenue pour enfants avec un bébé^{*5}**

Voyants/lampes témoins	Voyants “PASSENGER AIR BAG”	“PASSENGER AIR BAG OFF” ^{*6}
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	Désactivé ^{*2} ou clignotant ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

■ Inoccupé

Voyants/lampes témoins	Voyants "PASSENGER AIR BAG"	"PASSENGER AIR BAG OFF"
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

■ Le système subit une défaillance

Voyants/lampes témoins	Voyants "PASSENGER AIR BAG"	"PASSENGER AIR BAG OFF"
	Lampe témoin SRS	Activé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

*1: Le système considère une personne de taille adulte comme étant un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille s'assied sur le siège du passager avant, le système peut ne pas considérer cette personne comme étant un adulte selon son physique et sa posture.

*2: Si le passager avant porte sa ceinture de sécurité.

*3: Si le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*4: Dans le cas de certains enfants, ou encore s'il s'agit d'un enfant assis dans un siège, dans un siège de rehausse ou dans un siège modulable, le système peut ne pas considérer cette personne comme étant un enfant. Le physique ou la posture peuvent être parmi les facteurs susceptibles de nuire à la détection.

*5: N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant. Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. (→P.63)

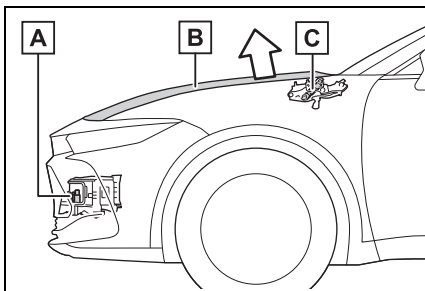
^{*6}: Si le voyant n'est pas allumé, reportez-vous à ce manuel pour savoir comment installer correctement le dispositif de retenue pour enfants.
(→P.60)

Capot surélevable

En cas de collision frontale avec un piéton, le système de capot surélevable se surélève afin d'augmenter l'espace qui le sépare du compartiment moteur et réduire ainsi le risque de blessures graves à la tête du piéton.

Lorsque les capteurs situés à l'arrière du pare-chocs avant détectent une collision frontale avec un piéton, et que celle-ci atteint le seuil minimum ou le dépasse alors que le véhicule roule dans la plage de vitesses de fonctionnement, le système est actionné.

Composants du système



- A** Capteurs
- B** Capot
- C** Pistons

■ Précautions relatives au capot surélevable

- Avant de mettre votre véhicule à la casse, assurez-vous de contacter votre concessionnaire Toyota.
- Le système de capot surélevable ne peut pas être réutilisé une fois qu'il a été actionné. Faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonctions liées au PCS

Si le PCS (système de sécurité préventive) détermine que la possibilité d'une collision avec un piéton ou une bicyclette est élevée, le capot surélevable sera prêt à fonctionner.

■ Conditions opérationnelles du capot surélevable

Le capot surélevable est actionné lorsque le véhicule détecte une collision comme suit :

- Le pare-chocs avant détecte une collision frontale égale ou supérieure à celle d'un piéton alors que le véhicule roule dans la plage de vitesses de fonctionnement d'environ 16 à 34 mph (25 à 55 km/h). (Le système se déclenche lors d'une collision dont la force est égale ou supérieure à un certain seuil, même dans le cas d'une collision mineure qui n'a pas laissé de trace sur le pare-chocs avant. De plus, selon les conditions de la collision ou la vitesse du véhicule, le système peut s'activer lors d'une collision avec un objet léger ou de petite taille, ou avec un petit animal.)
- Dans d'autres situations, notamment celles décrites ci-dessous, le système peut s'activer lorsque la collision se situe au niveau de la partie inférieure du véhicule ou du pare-chocs avant :
 - Collision avec une bordure de trottoir
 - Chute dans un trou profond
 - Réception brutale
 - Collision avec la chaussée dans

un parc de stationnement ou sur une route vallonnée, ou encore avec un objet saillant ou qui tombe

■ **Conditions dans lesquelles le capot surélevable peut ne pas fonctionner correctement**

- Si un piéton percute le coin droit ou gauche du pare-chocs avant ou le côté du véhicule. Comme des collisions de ce type pourraient être difficiles à détecter, il se peut que le système ne fonctionne pas.
- Si la vitesse du véhicule n'est pas correctement détectée, par exemple lorsque le véhicule glisse sur le côté, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement.

■ **Conditions dans lesquelles le capot surélevable ne fonctionnera pas**

Le capot surélevable ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- Collision avec une personne allongée sur la chaussée
- Une collision frontale qui se produit sur le pare-chocs avant alors que le véhicule roule en dehors de la plage de vitesse de fonctionnement
- Une collision latérale ou arrière
- Le véhicule fait des tonneaux (dans certains types d'accidents, le capot surélevable peut s'activer.)



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le capot surélevable est activé**

- Ne tirez pas le levier de déverrouillage du capot. Sinon, le capot surélevable se soulèvera davantage, ce qui pourrait occasionner des blessures. Ne roulez pas avec le capot soulevé, car cela pourrait obstruer la vue du conducteur et provoquer éventuellement un accident.
- N'appuyez pas sur le capot pour le fermer de force. Le capot ne peut pas être fermé manuellement une fois qu'il s'est surélevé, car cela pourrait le déformer ou occasionner des blessures.
- Si le capot surélevable s'est activé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota. Si le capot surélevable s'est activé, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne touchez pas aux pistons immédiatement après l'activation du capot surélevable, car ils pourraient être chauds et vous brûler.



NOTE

■ **Précautions relatives au capot surélevable**

- Assurez-vous de fermer le capot avant de rouler, car le système peut ne pas fonctionner correctement si le capot n'est pas complètement fermé.



NOTE

- Assurez-vous que les 4 pneus sont de la dimension prescrite et qu'ils sont gonflés à la pression indiquée. Si des pneus d'une dimension différente sont utilisés, le système peut ne pas fonctionner correctement.
- En cas d'impact dans la zone autour du pare-chocs avant, les capteurs peuvent être endommagés même si le capot surélévable ne s'est pas activé. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne retirez pas et ne réparez pas les pièces ou le câblage du capot surélévable, car cela pourrait entraîner un fonctionnement accidentel ou empêcher le système de fonctionner correctement. Si une réparation ou un remplacement sont nécessaires, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne retirez pas certaines pièces comme le pare-chocs avant, le capot ou la suspension, et ne les remplacez pas par des pièces qui ne sont pas d'origine, car cela pourrait empêcher le système de fonctionner correctement.
- N'installez rien sur le pare-chocs avant ni sur le capot, car cela pourrait empêcher les capteurs de détecter adéquatement une collision et le système de fonctionner correctement.
- Ne fermez pas le capot de force et n'appuyez pas sur les pistons, car cela pourrait endommager les pistons et empêcher le système de fonctionner correctement.

- Ne modifiez pas la suspension, car les changements apportés à la hauteur du véhicule peuvent empêcher le système de fonctionner correctement.

Précautions relatives aux gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent une substance nocive pour le corps humain si elle est inhalée.



AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz dangereux qui est incolore et inodore. Observez les précautions suivantes.

Si vous les négligiez, des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule et provoquer un accident dû à un étourdissement, ou même entraîner la mort ou un grave danger pour la santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Gardez le couvercle du coffre fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement dans le véhicule, même lorsque le couvercle du coffre est fermé, ouvrez les glaces et faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Toyota le plus tôt possible.

■ Lorsque vous garez le véhicule

- Si le véhicule se trouve dans un endroit mal aéré ou fermé, par exemple dans un garage, arrêtez le système hybride.

- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en marche sur une longue période de temps.

Si vous ne pouvez pas éviter cette situation, garez le véhicule dans un endroit dégagé et assurez-vous que les gaz d'échappement n'entrent pas à l'intérieur du véhicule.

- Ne laissez pas le système hybride en marche dans des endroits où la neige peut s'accumuler ni où il neige. Si de la neige s'accumulait autour du véhicule pendant que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement pourraient s'accumuler et pénétrer à l'intérieur du véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être vérifié régulièrement. Si vous remarquez une perforation ou une fissure à cause de la corrosion, un joint endommagé ou un bruit d'échappement anormal, assurez-vous de faire vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Rouler avec des enfants

Observez les précautions suivantes lorsque des enfants se trouvent dans le véhicule.

Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier sélecteur de vitesses, le contacteur d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrou de protection pour enfants aux portières arrière ou le contacteur de verrouillage des glaces pour éviter que les enfants n'ouvrent la portière pendant que le véhicule roule ou n'actionnent la glace assistée accidentellement. (→P.141, 171)
- Ne laissez pas de jeunes enfants actionner des équipements pouvant leur coincer des parties du corps, par exemple les glaces assistées, le capot, le coffre, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient arriver à faire démarrer le véhicule ou à faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

Dispositifs de retenue pour enfants

Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfants dans le véhicule, certaines précautions doivent être observées, car il existe différents types de dispositifs de retenue pour enfants, différentes méthodes d'installation, etc., comme l'explique ce manuel.

Utilisez un dispositif de retenue pour enfants lorsque vous roulez avec un enfant de petite taille qui ne peut pas utiliser correctement la ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière. Assurez-vous de suivre la méthode d'installation qui se trouve dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue.

Table des matières

Éléments à retenir : P.60

Dispositif de retenue pour enfants : P.62

Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants : P.63

Méthode d'installation d'un dispositif de retenue pour enfants

- Fixé avec une ceinture de

sécurité : P.65

- Fixé avec un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants : P.70
- Utilisation d'un support d'ancrage (pour la courroie supérieure) : P.72

Éléments à retenir

La législation des 50 États des États-Unis et celle du Canada imposent désormais l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfants.

- Observez scrupuleusement les avertissements ainsi que les lois et règlements relatifs aux dispositifs de retenue pour enfants.
- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants jusqu'à ce que l'enfant soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un dispositif de retenue pour enfants qui s'adapte à votre véhicule et qui convient à l'âge et à la taille de l'enfant.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous roulez avec un enfant

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Pour être protégé de façon efficace en cas d'accident ou de freinage brusque, un enfant doit être correctement retenu à l'aide d'une ceinture de sécurité ou d'un dispositif de retenue pour enfants correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants. Le présent manuel contient des directives générales d'installation.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants adapté au poids et à la stature de l'enfant et installé sur le siège arrière. Selon les statistiques en matière d'accidents, l'enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement assis dans un dispositif de retenue pour enfants installé sur le siège arrière plutôt que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou dans ceux d'un passager ne peut pas remplacer un dispositif de retenue pour enfants. En cas d'accident, l'enfant pourrait être projeté contre le pare-brise ou être écrasé entre l'habitacle et la personne qui le tient.

■ Manipulation d'un dispositif de retenue pour enfants

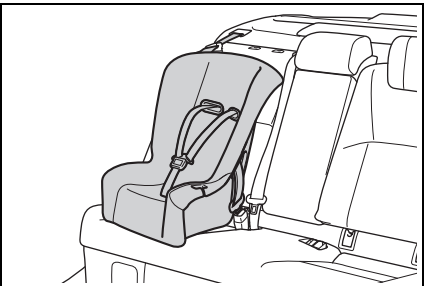
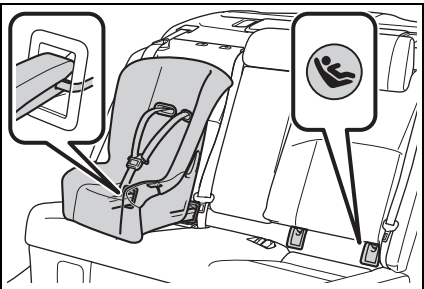
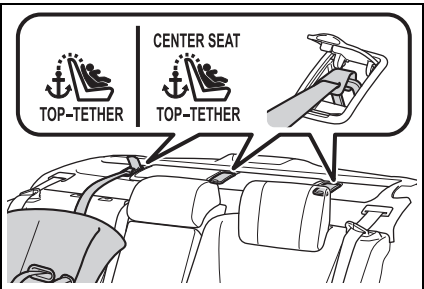
Si le dispositif de retenue pour enfants n'était pas fixé correctement en place, l'enfant ou les autres passagers pourraient subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

- Si le véhicule était impliqué dans une violente collision lors d'un accident, etc., le dispositif de retenue pour enfants pourrait subir des dommages invisibles à l'œil nu. Dans ce cas, cessez d'utiliser le dispositif de retenue.
- Veuillez à respecter scrupuleusement toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants et assurez-vous que le dispositif est correctement fixé.
- Laissez le dispositif de retenue pour enfants installé correctement sur le siège, même s'il n'est pas utilisé. Ne rangez pas le dispositif de retenue pour enfants non fixé dans l'habitacle.
- Si vous devez détacher le dispositif de retenue pour enfants, sortez-le du véhicule ou rangez-le correctement dans le coffre.

Dispositif de retenue pour enfants

■ Méthodes d'installation des dispositifs de retenue pour enfants

Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants pour confirmer la méthode d'installation à suivre.

Méthode d'installation		Page
Fixation à l'aide d'une ceinture de sécurité		P.65
Fixation à l'aide d'un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants		P.70
Fixation à l'aide des supports d'ancrage (pour la courroie supérieure)		P.72

Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant

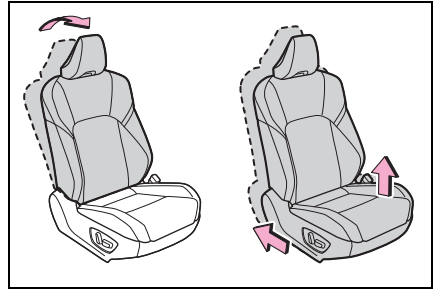
Pour la sécurité de l'enfant, installez le dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière. Lorsque vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, réglez le siège comme suit avant d'installer le dispositif de retenue pour enfants.

- Réglez l'inclinaison du dossier à la position la plus verticale.

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route, réglez l'inclinaison du dossier jusqu'à ce qu'il soit parfaitement en contact avec le siège pour enfant s'il y a un espace entre le siège pour enfant et le dossier.

- Reculez le siège avant au maximum.
- Réglez l'avant du coussin de siège à la position la plus élevée.
- Réglez la hauteur du siège à sa position la plus élevée.
- Retirez l'appui-tête s'il gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. Sinon, placez

l'appui-tête dans sa position la plus haute.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.

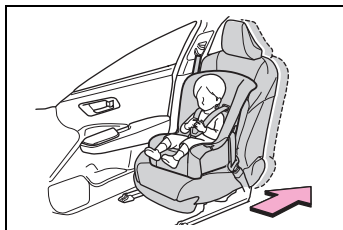
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant, même si le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force et la vitesse de déploiement du coussin gonflable du passager avant pourraient infliger à l'enfant des blessures graves, voire mortelles, si le dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route était installé sur le siège du passager avant.

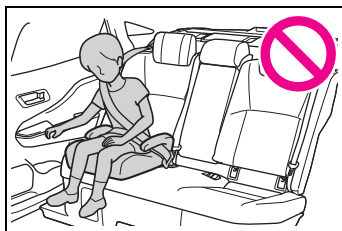


AVERTISSEMENT

- Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. Un dispositif de retenue pour enfants qui nécessite une courroie supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant, étant donné qu'il n'y a pas d'ancrage de courroie supérieure pour le siège du passager avant.
- Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant, réglez l'inclinaison du dossier à la position la plus verticale possible, reculez le siège le plus loin possible et relevez-le au maximum, même si le voyant "PASSENGER AIR BAG OFF" est allumé. Retirez l'appui-tête s'il gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré.



- Ne laissez pas l'enfant, même s'il est assis dans un dispositif de retenue pour enfants, reposer la tête ou une autre partie du corps contre la portière ou la zone du siège, du montant avant, du montant arrière ou des brancards de pavillon desquels un coussin gonflable SRS latéral ou un coussin gonflable SRS en rideau est susceptible de se déployer. La situation s'avérerait dangereuse si le coussin gonflable SRS latéral ou en rideau se déployait, et l'impact pourrait provoquer des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant.

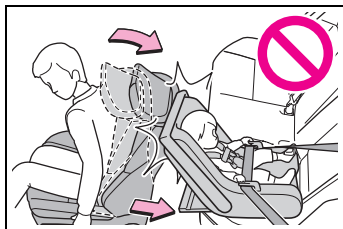


- Lors de l'installation d'un siège de rehausse, assurez-vous toujours que la ceinture épaulière est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais pas au point de tomber de son épaule.
- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'âge et à la stature de l'enfant, et installez-le sur le siège arrière.



AVERTISSEMENT

- Si le siège du conducteur entrave le dispositif de retenue pour enfants et ne permet pas de fixer celui-ci correctement, fixez le dispositif de retenue pour enfants au siège arrière droit.



- Réglez le siège du passager avant afin qu'il ne gêne pas le dispositif de retenue pour enfants.

Dispositif de retenue pour enfants fixé avec une ceinture de sécurité

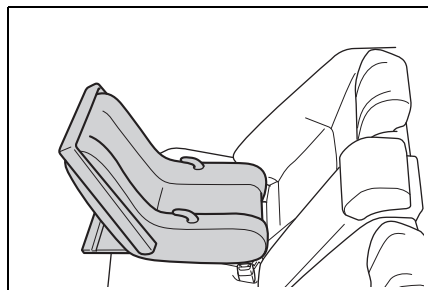
Un dispositif de retenue pour enfants en bas âge ou pour bébés doit être correctement fixé sur le siège à l'aide de la ceinture abdominale deux points ou trois points.

- **Installation d'un dispositif de retenue pour enfants à l'aide d'une ceinture de sécurité (ceinture avec fonction de verrouillage du dispositif de retenue pour enfants)**

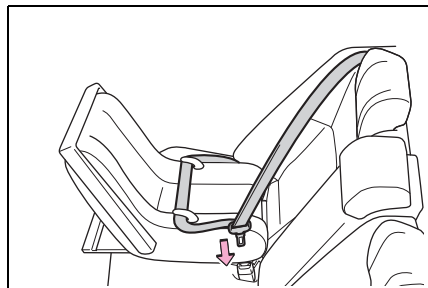
Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

- **Siège pour bébé/siège modulable — de type dos à la route**

- 1 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège arrière, dos à la route.

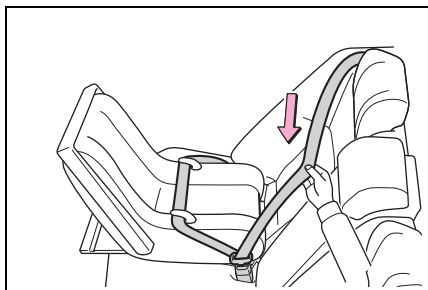


- 2 Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.



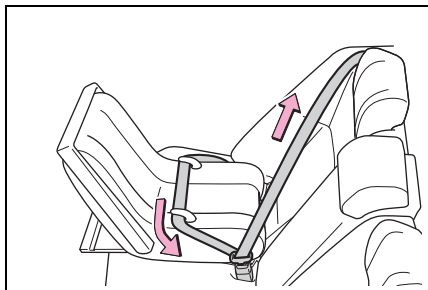
- 3 Déroulez complètement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler afin d'activer le mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la

ceinture ne peut pas être déroulée.



- 4** Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants bien au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

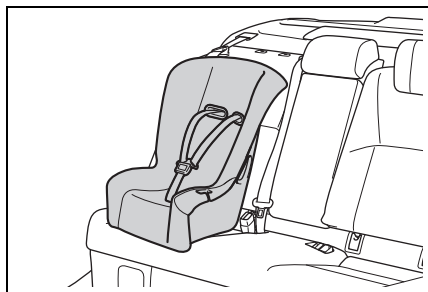
Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vérifier qu'elle ne peut pas être déroulée.



- 5** Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.69)

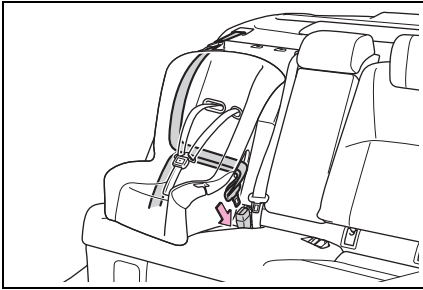
■ Siège modulable — de type face à la route

- 1** Si vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, reportez-vous à la P.63 pour savoir comment régler le siège du passager avant.
- 2** Retirez l'appui-tête s'il gêne le dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. Sinon, placez l'appui-tête dans sa position la plus haute. (→P.161)
- 3** Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.

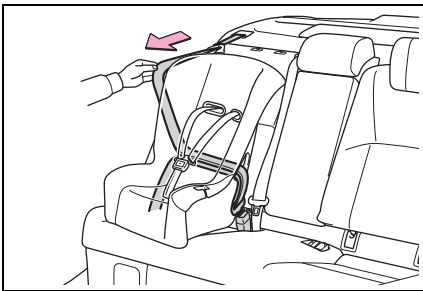


- 4** Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la cein-

ture de sécurité n'est pas vrillée.



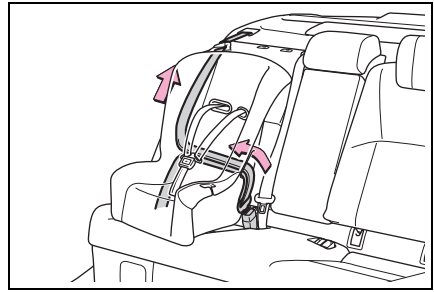
- 5** Déroulez complètement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler afin d'activer le mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas être déroulée.



- 6** Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vérifier qu'elle ne peut pas

être déroulée.



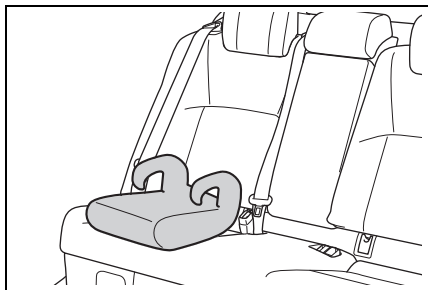
- 7** Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, suivez la méthode d'installation indiquée dans le manuel d'utilisation du fabricant et fixez la courroie supérieure à l'ancrage de courroie supérieure. (→P.72)
- 8** Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.69)

■ Siège de rehausse

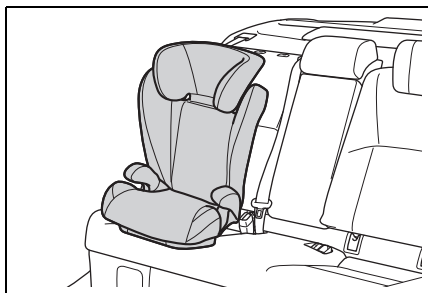
- 1** Si vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, reportez-vous à la P.63 pour savoir comment régler le siège du passager avant.
- 2** De type dossier élevé : Retirez l'appui-tête s'il gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. (→P.161)

- 3** Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.

► De type siège de rehausse



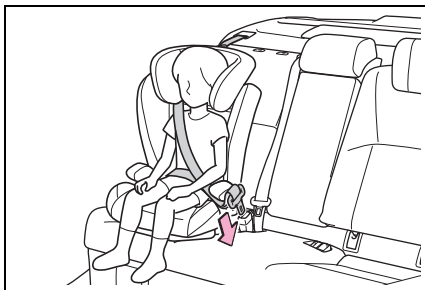
► De type dossier élevé



- 4** Asseyez l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfants. Fixez la ceinture de sécurité sur le dispositif de retenue pour enfants conformément aux directives du fabricant, puis insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

Vérifiez que la ceinture épaulière est placée correctement sur l'épaule de l'enfant et que la ceinture abdominale est le plus bas

possible. (→P.33)

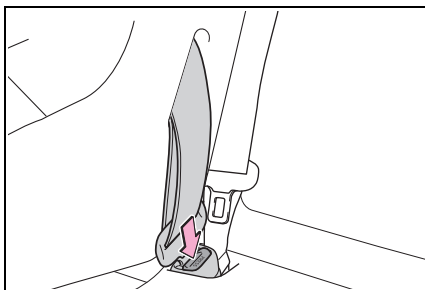


■ Retrait d'un dispositif de retenue pour enfants installé à l'aide d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

Lorsque vous déverrouillez la boucle, le dispositif de retenue pour enfants pourrait se soulever alors que le coussin de siège reprend sa forme. Déverrouillez la boucle tout en maintenant le dispositif de retenue pour enfants enfoncé.

Étant donné que la ceinture de sécurité se rétracte automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de rangement.





AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas d'enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroulait autour du cou d'un enfant, elle risquerait de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves, voire mortelles. Si cela arrivait et si la boucle ne pouvait pas être détachée, des ciseaux devraient être utilisés pour couper la ceinture.
- Assurez-vous que la ceinture et la languette sont verrouillées correctement et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Remuez le dispositif de retenue pour enfants dans tous les sens (vers la gauche, vers la droite, vers l'avant et vers l'arrière) pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire.
- Après avoir fixé correctement le dispositif de retenue pour enfants, ne réglez jamais le siège.
- Lors de l'installation d'un siège de rehausse, assurez-vous toujours que la ceinture épaulière est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais pas au point de tomber de son épaule.
- Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.

- Lorsque vous fixez certains types de dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges arrière, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser correctement les ceintures de sécurité des places situées à côté du dispositif sans gêner ce dernier ou réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité est bien ajustée lorsqu'elle passe au centre de votre épaule et au bas de vos hanches. Si ce n'est pas le cas ou si elle gêne le dispositif de retenue pour enfants, changez de place. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez un siège de rehausse

Pour éviter que la ceinture de sécurité ne passe en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la ceinture épaulière. Le mode ALR ne peut que resserrer la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P.36)

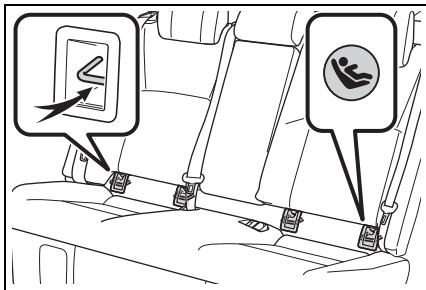
■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lorsque vous fixez un dispositif de retenue pour enfants, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas correctement le dispositif de retenue, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant ou à d'autres passagers en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Dispositif de retenue pour enfants fixé avec un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants

■ Ancrages LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants

Les sièges latéraux arrière disposent d'ancrages LATCH. (Des repères indiquant l'emplacement des points d'ancrage sont fixés sur les sièges.)



■ Lorsque vous l'installez sur les sièges latéraux arrière

Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

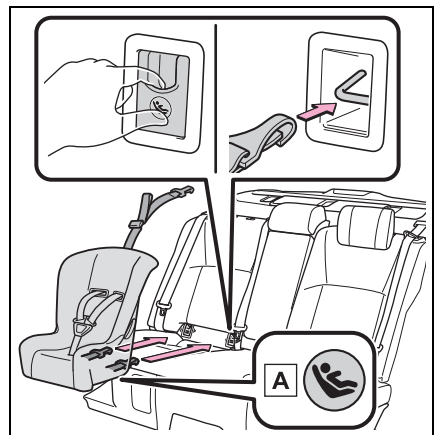
- 1 Retirez l'appui-tête s'il gêne le dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. Sinon, placez l'appui-tête dans sa position la plus haute. (→P.161)
- Doté d'éléments de fixation inférieurs flexibles
- 2 Retirez les couvercles d'ancrage, puis fixez les cro-

chets des éléments de fixation inférieurs aux ancrages LATCH.

Pour le Canada :

Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique **A** la présence d'un système de fixation inférieur.

Les barres sont situées derrière les couvercles d'ancrage.

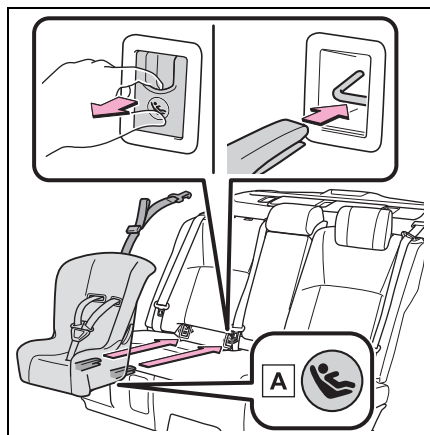


A Canada uniquement

- Doté d'éléments de fixation inférieurs rigides
 - 2 Retirez les couvercles d'ancrage, puis fixez les boucles aux ancrages LATCH.
- Pour le Canada :
- Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique **A** la présence d'un système de fixation inférieur.

Les barres sont situées derrière les

couvercles d'ancrage.



A Canada uniquement

3 Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, suivez la méthode d'installation indiquée dans le manuel d'utilisation du fabricant et fixez la courroie supérieure à l'ancrage de courroie supérieure. (→P.72)

4 Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.69)

■ Lorsque vous l'installez sur le siège central arrière

Le siège central arrière n'est pas doté d'ancrages LATCH. Cependant, vous pouvez utiliser les ancres LATCH des sièges latéraux, qui sont espacés de 16,9 in. (430 mm), si les directives fournies par le fabri-

cant du dispositif de retenue pour enfants stipulent que ces ancres avec un tel espacement peuvent être utilisés.

Vous ne pouvez pas installer sur le siège central un dispositif de retenue pour enfants doté d'éléments de fixation inférieurs rigides. Ce type de dispositif de retenue pour enfants ne peut être installé que sur le siège latéral.

■ Lois et réglementations relatives aux ancres

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Vous pouvez utiliser les dispositifs de retenue pour enfants conformes aux normes FMVSS213 ou CMV-SS213.

Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Lorsque vous utilisez les ancres LATCH, assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étrangers près des ancres et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le dispositif de retenue pour enfants.

● Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT

- Ne fixez jamais au même ancrage deux éléments de fixation d'un dispositif de retenue pour enfants. Lors d'une collision, un seul ancrage pourrait ne pas être assez solide pour retenir deux éléments de fixation d'un dispositif de retenue pour enfants et il pourrait se briser. Si les ancrages LATCH sont déjà utilisés, utilisez plutôt la ceinture de sécurité pour installer un dispositif de retenue pour enfants sur le siège central.
- Lorsque vous fixez certains types de dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges arrière, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser correctement les ceintures de sécurité des places situées à côté du dispositif sans gêner ce dernier ou réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité est bien ajustée lorsqu'elle passe au centre de votre épaule et au bas de vos hanches. Si ce n'est pas le cas ou si elle gêne le dispositif de retenue pour enfants, changez de place. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si le siège est réglé, vérifiez de nouveau que le dispositif de retenue pour enfants est sécurisé.

Utilisation d'un support d'ancrage (pour la courroie supérieure)

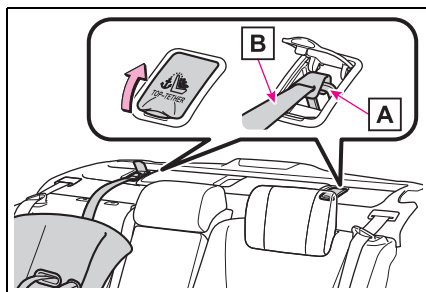
■ Supports d'ancrage (pour la courroie supérieure)

Chaque siège arrière dispose

de supports d'ancrage.

Utilisez les supports d'ancrage lorsque vous fixez la courroie supérieure.

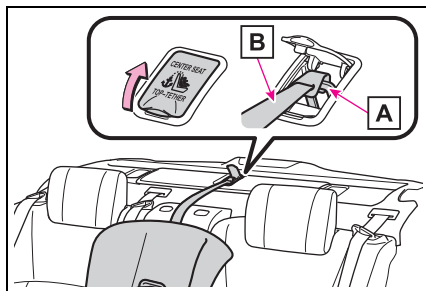
► Sièges latéraux arrière



A Supports d'ancrage

B Courroie supérieure

► Siège central arrière



A Support d'ancrage

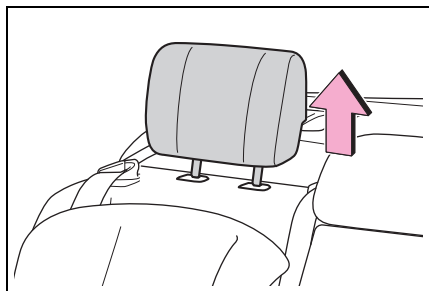
B Courroie supérieure

■ Fixation de la courroie supérieure au support d'ancrage

Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

- 1 Réglez l'appui-tête à sa position la plus haute.

Retirez l'appui-tête s'il gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfants ou la courroie supérieure et qu'il peut être retiré. (→P.161)

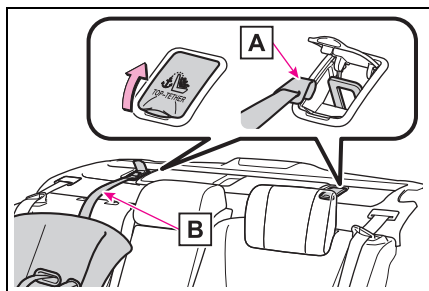


- 2** Ouvrez le couvercle du support d'ancrage, attachez le crochet au support d'ancrage et tendez la courroie supérieure.

Assurez-vous que la courroie supérieure est bien fixée. (→P.69)

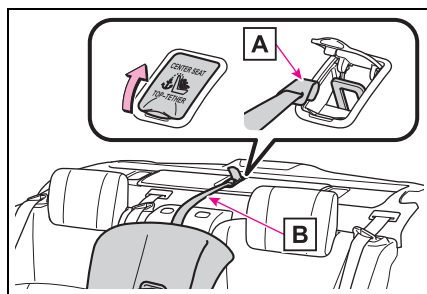
Lorsque vous installez le dispositif de retenue pour enfants avec l'appui-tête relevé, assurez-vous de faire passer la courroie supérieure sous l'appui-tête.

- Sièges latéraux arrière



- A** Crochet
B Courroie supérieure

- Siège central arrière



- A** Crochet
B Courroie supérieure

■ Lois et réglementations relatives aux ancrages

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Vous pouvez utiliser les dispositifs de retenue pour enfants conformes aux normes FMVSS213 ou CMV-SS213.

Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez fermement la courroie supérieure et assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Ne fixez la courroie supérieure à rien d'autre qu'au support d'ancrage.

**AVERTISSEMENT**

- Après avoir fixé correctement le dispositif de retenue pour enfants, ne réglez jamais le siège.
- Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.

**NOTE****■ Supports d'ancrage (pour la courroie supérieure)**

Assurez-vous de fermer le couvercle lorsque vous ne les utilisez pas. Sinon, le couvercle peut être endommagé.

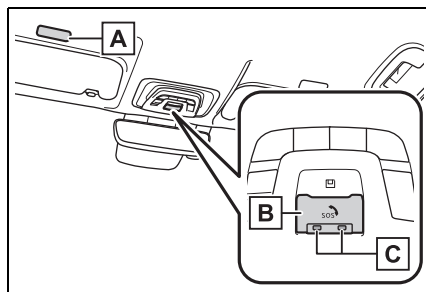
Safety Connect

Safety Connect est un service télématique fonctionnant sur la base d'un abonnement qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et la technologie cellulaire intégrée pour offrir des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect s'appuie sur le centre d'assistance désigné de Toyota qui est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, dotés d'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le contrat de service d'abonnement télématique et ses modalités et conditions, qui sont en vigueur et modifiées de temps à autre, et dont une copie est à votre disposition sur toyota.com aux États-Unis, toyotapr.com à Porto Rico et toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

Composants du système



- A** Microphone
- B** Bouton "SOS"
- C** Voyants DEL

Services

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants :

- Notification automatique en cas de collision *

Aide les conducteurs à recevoir une réponse adéquate de la part des fournisseurs de services d'urgence. (→P.77)

* : Brevet américain no 7.508.298 B2

● Localisation de véhicule volé

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.77)

● Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P.78)

● Assistance routière améliorée

Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P.78)

Abonnement

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement télématique et une fois inscrit, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Pour plus de détails sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, téléphonez au numéro ci-dessous ou appuyez sur le bouton "SOS" de votre véhicule.

● États-Unis

1-800-331-4331

● Canada

1-888-869-6828

● Porto Rico

1-877-855-8377

■ Information sur les services Safety Connect

- Il ne sera pas possible de faire des appels téléphoniques en utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est activé et en cours d'utilisation.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés (dans les États-Unis contigus uniquement). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. L'inscription et le contrat de service d'abonnement télématique sont obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont proposées; les frais varient selon la durée d'abonnement choisie et le lieu.
- Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence et de localisation de véhicule volé sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, à Porto Rico et au Canada, tandis que le service d'assistance routière améliorée est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence, de localisation de véhicule volé et d'assistance routière améliorée ne sont pas disponibles dans les Îles Vierges américaines. Pour les

véhicules commercialisés dans les Îles Vierges américaines, aucun des services Safety Connect ne fonctionnera dans les Îles Vierges américaines ou à l'extérieur des Îles Vierges américaines.

- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

■ Langues

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, en espagnol et en français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue choisie.

■ Lorsque vous contactez le centre d'assistance

Il peut s'avérer impossible de contacter le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Voyants DEL de Safety Connect

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, le voyant rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le voyant vert s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des voyants indiquent des conditions d'utilisation particulières du système :

- Voyant vert allumé = Service actif
- Voyant vert clignotant = Appel Safety Connect en cours

- Voyant rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun voyant (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

■ Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence. Il communiquera avec le fournisseur de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demandera d'envoyer de l'aide sur place.

■ Localisation de véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et à le récupérer. Une fois le rapport de police

rempli, téléphonez au Customer Experience Center au 1-800-331-4331 aux États-Unis, 1-877-855-8377 à Porto Rico ou 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les directives de Safety Connect pour amorcer ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à récupérer un véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule doté de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'aide nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au préposé du centre d'assistance que vous n'êtes pas en situation d'urgence.

■ Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute des données GPS au

service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" afin de joindre un préposé du centre d'assistance Safety Connect qui pourra les aider avec un grand nombre de problèmes, tels que : remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services d'assistance routière améliorée et de leurs limites, veuillez consulter les modalités et conditions de Safety Connect qui sont disponibles sur toyota.com aux États-Unis, toyotapr.com à Porto Rico et toyota.ca au Canada.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez ces informations sur l'exposition aux radiations des signaux radioélectriques avant d'utiliser Safety Connect.

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur à faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet également des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité

concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

■ Informations sur le logiciel libre et ouvert

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les infor-

mations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante.

<https://opensource.lge.com/product/list?page=&keyword=TL21BNU>

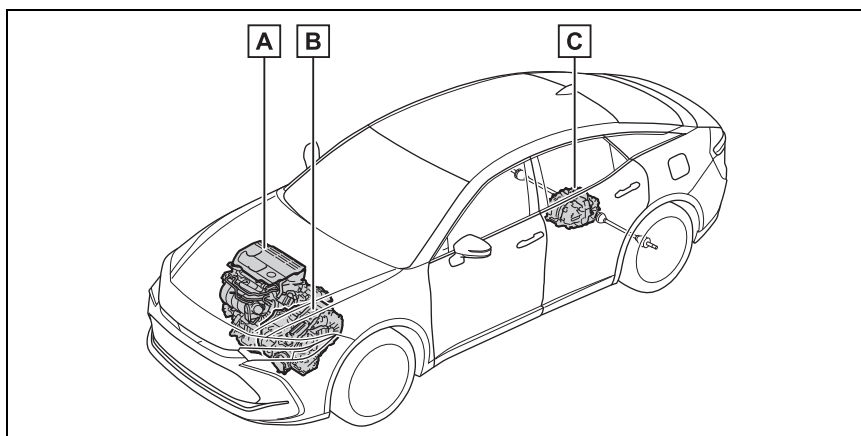
Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques sont différentes de celles des véhicules traditionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et utilisez-le avec soin.

Le système hybride utilise un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction) en fonction des conditions de conduite, améliorant ainsi l'efficacité du carburant et réduisant les émissions de gaz d'échappement.

Composants du système

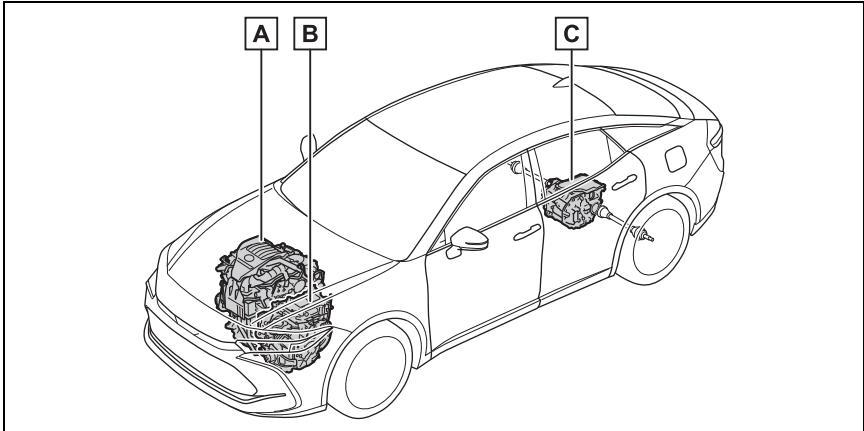
- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication; elle peut différer de la réalité.

- A** Moteur à essence
- B** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- C** Moteur électrique arrière (moteur de traction)

► Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication; elle peut différer de la réalité.

- A** Moteur à essence
- B** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- C** Moteur électrique arrière (moteur de traction)

■ Lorsque le véhicule est arrêté/lors de la mise en route

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule est arrêté. Lors de la mise en route, le moteur électrique (moteur de traction) propulse le véhicule. À basse vitesse ou lors de la descente d'une pente douce, le moteur à essence s'arrête* et le moteur électrique (moteur de traction) prend la relève.

Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS : En position de changement de vitesse N, la batterie hybride (batterie de traction) n'est pas chargée.

* : Lorsque la batterie hybride (bat-

terie de traction) a besoin d'être rechargée ou que le moteur se réchauffe, etc., le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement.

■ Pendant la conduite normale

Le moteur à essence est utilisé le plus souvent. Le moteur électrique (moteur de traction) charge la batterie hybride (batterie de traction) au besoin.

■ Lors d'accéléérations brusques

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée profondément, la puissance de la batterie hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à

essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

■ Lors du freinage (freinage à récupération d'énergie)

Les roues actionnent le moteur électrique (moteur de traction) qui fait alors office de générateur afin de charger la batterie hybride (batterie de traction).

■ Freinage à récupération d'énergie

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est convertie en énergie électrique, et la force de décélération peut être obtenue en même temps que l'on recharge la batterie hybride (batterie de traction).

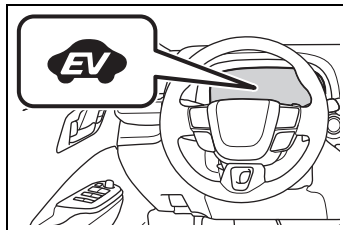
- Vous relâchez la pédale d'accélérateur pendant que le véhicule roule et que la position de changement de vitesse est sur D, B^{*1} ou M^{*2}.
- Vous enfoncez la pédale de frein pendant que le véhicule roule et que la position de changement de vitesse est sur D, B^{*1} ou M^{*2}.

*1: Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS

*2: Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

■ Voyant EV

Le voyant EV s'allume lorsque vous conduisez le véhicule en utilisant seulement le moteur électrique (moteur de traction) ou que le moteur à essence est arrêté.



■ Circonstances dans lesquelles il est possible que le moteur à essence ne s'arrête pas

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Cependant, dans les situations suivantes, il pourrait ne pas s'arrêter automatiquement, ce qui pourrait augmenter la consommation de carburant* :

- Pendant la mise à température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage est activé
- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS : Lorsque le capot est ouvert alors que le voyant "READY" est allumé
- Lorsque vous accélérez/décélérez rapidement à répétition
- Lorsque vous utilisez le système hybride à répétition pendant une longue période
- Lorsque vous descendez une longue pente

* : Selon les circonstances, le moteur à essence pourrait aussi ne pas s'arrêter automatiquement dans d'autres situations.

■ Charge de la batterie hybride (batterie de traction)

Puisque le moteur à essence recharge la batterie hybride (batterie de traction), il n'est pas nécessaire de recharger la batterie à l'aide d'une alimentation externe. Cepen-

dant, si le véhicule reste garé pendant une longue période de temps, la batterie hybride (batterie de traction) se déchargera lentement. C'est pourquoi vous devez faire rouler le véhicule au moins une fois tous les deux ou trois mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km). Si la batterie hybride (batterie de traction) se décharge complètement et qu'il vous est impossible de faire démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie de 12 volts

→P.585

■ Si la batterie de 12 volts s'est déchargée, ou si la borne a été retirée et réinstallée lors d'un remplacement, etc.

Il se peut que le moteur à essence ne s'arrête pas, même si le véhicule fonctionne sous la batterie hybride (batterie de traction). Si cela se poursuit pendant quelques jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations propres à un véhicule hybride

Du fait de l'absence de tout bruit de moteur et de vibrations, il est facile de croire à tort que le véhicule hybride est arrêté alors qu'il est toujours en marche, comme l'indique le voyant "READY" allumé. Pour la sécurité, veillez à toujours mettre la position de changement de vitesse sur P et à serrer le frein de stationnement lorsque vous stationnez.

Les vibrations et les bruits suivants peuvent être générés par le fonctionnement du système hybride; ils n'indiquent pas une défaillance :

- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du moteur provenant du compartiment moteur.
- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement de la batterie hybride (batterie de traction) provenant de sous les sièges arrière

lorsque le système hybride démarre ou s'arrête.

- Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement des relais de la batterie hybride (batterie de traction), comme un déclic ou un léger cliquetis, provenant de sous les sièges arrière lorsque le système hybride démarre ou s'arrête.
 - Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du système hybride lorsque le couvercle du coffre est ouvert.
 - Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, lorsque vous roulez à basse vitesse ou lors d'un ralenti.
 - Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du moteur lors d'accélération brusques.
 - Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du freinage à récupération d'énergie, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou au fur et à mesure que vous relâchez la pédale d'accélérateur.
 - Vous pouvez ressentir des vibrations au démarrage ou à l'arrêt du moteur à essence.
 - Vous pouvez entendre les bruits de fonctionnement du ventilateur de refroidissement provenant de l'évent d'admission d'air situé sous le siège arrière.
- #### ■ Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Toyota pour ce qui a trait à l'entretien, aux réparations, au recyclage et à la mise au rebut. Ne mettez pas le véhicule au rebut vous-même.

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions.

(Fonctions personnalisables :
→P.625)

Système d'avertissement acoustique du véhicule

Lorsque vous roulez avec le moteur à essence coupé, un son retentit pour aviser les personnes à proximité de l'approche du véhicule; le volume de ce son varie en fonction de la vitesse du véhicule. Ce son est audible à l'intérieur du véhicule. Le son cesse lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 22 mph (35 km/h).

■ Système d'avertissement acoustique du véhicule

Dans les cas suivants, il peut être difficile pour les personnes à proximité d'entendre le système d'avertissement acoustique du véhicule.

- Dans les zones très bruyantes
- S'il vente ou s'il pleut

■ Si "Anomalie système alerte acoustique du véhicule Voyez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction

Le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Précautions relatives au système hybride

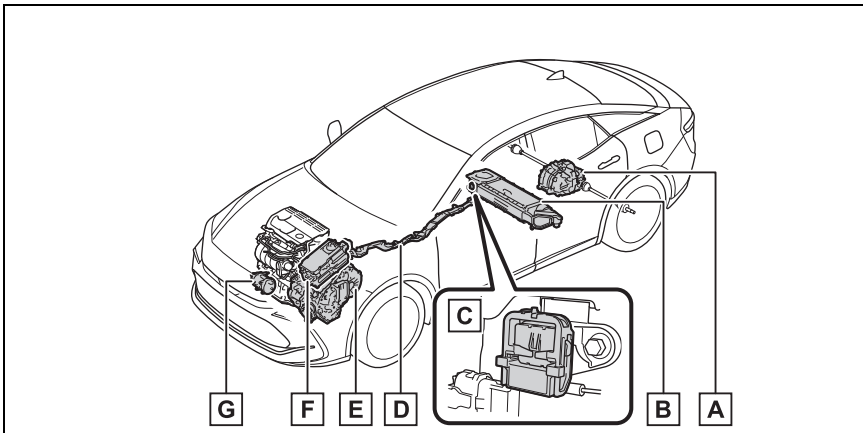
Soyez prudent lorsque vous manipulez le système hybride; il s'agit d'un système à haute tension (environ 650 V^{*1} ou 314,8 V^{*2} au maximum) et les pièces qu'il contient deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en cours de fonctionnement. Lisez attentivement les descriptions suivantes avant d'utiliser le système hybride, et manipulez-le correctement. Notez que des étiquettes d'avertissement comportant le symbole  sont apposées sur les composants haute tension pour vous rappeler qu'une manipulation minutieuse est nécessaire.

*1: Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS

*2: Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

Composants du système

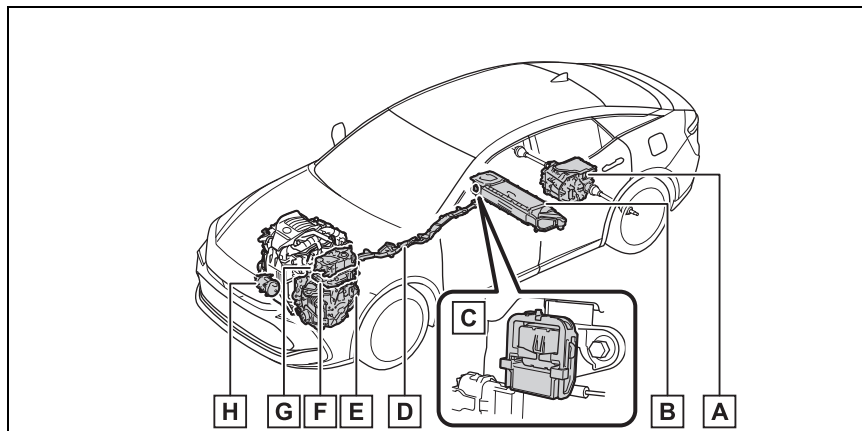
► Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication; elle peut différer de la réalité.

- A** Moteur électrique arrière (moteur de traction)
- B** Batterie hybride (batterie de traction)
- C** Prise de service
- D** Câbles à haute tension (orange)

- E** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- F** Unité de commande électrique
- G** Compresseur du climatiseur
- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication; elle peut différer de la réalité.

- A** Moteur électrique arrière (moteur de traction)/inverseur (arrière)
- B** Batterie hybride (batterie de traction)
- C** Prise de service
- D** Câbles à haute tension (orange)
- E** Moteur électrique avant (moteur de traction)
- F** Inverseur (avant)
- G** Convertisseur CC/CC
- H** Compresseur du climatiseur

■ Panne de carburant

Lorsque le véhicule tombe en panne de carburant et qu'il est impossible de faire démarrer le système hybride, ajoutez une quantité suffisante de carburant pour que la lampe témoin de basse réserve de carburant (→P.548) s'éteigne. Si le réservoir ne contient qu'une petite quantité de carburant, il se peut que

le système hybride ne soit pas en mesure de démarrer. (La quantité habituelle de carburant est d'environ 2,19 gal. [8,3 L, 1,83 Imp.gal.], lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut varier lorsque le véhicule est dans une pente. Ajoutez un peu plus de carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ Ondes électromagnétiques

- Les pièces et les câbles à haute tension des véhicules hybrides sont dotés d'un blindage électromagnétique, et par conséquent, ils émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence traditionnels ou que les appareils électroniques domestiques.

- Votre véhicule pourrait causer une interférence sonore avec des pièces de radio fabriquées par des tiers.

■ Batterie hybride (batterie de traction)

La durée de vie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée. La durée de vie de la batterie hybride (batterie de traction) peut varier selon votre style de conduite et les conditions de conduite.



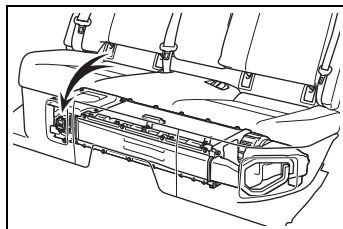
AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux composants sous haute tension

Ce véhicule est doté de systèmes CC et CA à haute tension, ainsi que d'un système de 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses; elles peuvent causer de graves brûlures et des décharges électriques susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vous ne devez jamais toucher, désassembler, enlever ou remplacer les pièces et les câbles à haute tension, ni leurs connecteurs.
- Ne touchez pas aux composants haute tension. Ils sont extrêmement chauds, surtout lorsque le véhicule a roulé.

- Ne tentez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service située sous le siège arrière (côté droit). La prise de service ne sert qu'à l'entretien du véhicule et pourrait être sous haute tension.



■ Précautions relatives aux accidents de la route

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire pour prévenir d'autres accidents. Tout en enfonçant la pédale de frein, engagez le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P pour arrêter le système hybride. Ensuite, relâchez lentement la pédale de frein.
- Ne touchez pas aux pièces, aux câbles ni aux connecteurs à haute tension.
- Si des fils électriques sont à découvert à l'intérieur ou à l'extérieur de votre véhicule, il y a un risque de décharge électrique. Ne touchez jamais aux fils électriques à découvert.

**AVERTISSEMENT**

- En cas de fuite de liquide, ne touchez pas au liquide, car il pourrait contenir un électrolyte fortement alcalin provenant de la batterie hybride (batterie de traction). Si votre peau ou vos yeux entrent en contact avec le liquide, rincez-les immédiatement à grande eau ou, si possible, avec une solution d'acide borique. Consultez immédiatement un médecin.
- Si un incendie survient à l'intérieur du véhicule hybride, sortez du véhicule au plus vite. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les incendies électriques. Même l'utilisation d'une petite quantité d'eau pourrait s'avérer dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, les quatre roues doivent être soulevées. Si les roues reliées au moteur électrique (moteur de traction) étaient au sol pendant le remorquage, le moteur pourrait continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait provoquer un incendie. (→P.538)
- Vérifiez attentivement le sol sous le véhicule. Si du liquide a coulé sur le sol, le système à carburant est peut-être endommagé. Sortez du véhicule au plus vite.

■ Batterie hybride (batterie de traction)

- Assurez-vous de ne jamais revendre, céder ni modifier la batterie hybride. Pour éviter tout accident, les batteries hybrides qui ont été retirées d'un véhicule mis au rebut sont récupérées par l'entremise de votre concessionnaire Toyota. Ne mettez pas la batterie au rebut vous-même.

Si la batterie n'était pas récupérée correctement, les situations suivantes pourraient se produire, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Il est possible que la batterie hybride soit mise au rebut ou jetée de manière illégale, ce qui constituerait un risque pour l'environnement, ou que quelqu'un touche à un composant haute tension, ce qui pourrait occasionner une décharge électrique.
- La batterie hybride est conçue pour être utilisée uniquement avec votre véhicule hybride. Si la batterie hybride est utilisée en dehors de votre véhicule, ou si elle est modifiée de quelque façon que ce soit, un accident tel qu'une décharge électrique, une émission de chaleur ou de fumée, une explosion ou une fuite d'électrolyte peut se produire.

Lorsque vous vendez ou cédez votre véhicule, les risques d'accident sont très élevés, car la personne qui réceptionne le véhicule peut ne pas être consciente de ces dangers.

**AVERTISSEMENT**

- Si vous mettez votre véhicule au rebut sans retirer la batterie hybride, il y a un risque qu'une personne subisse une violente décharge électrique si elle touche aux pièces ou aux câbles à haute tension et à leurs connecteurs. Si vous devez mettre votre véhicule au rebut, vous devez demander à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent de se charger de la mise au rebut de la batterie hybride. Si la batterie hybride n'était pas mise au rebut de la manière appropriée, elle pourrait provoquer une décharge électrique susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE**

■ **Batterie hybride (batterie de traction)**

Ne transportez pas de grande quantité d'eau, par exemple des bouteilles pour rafraîchisseur d'eau, dans le véhicule. Si de l'eau giclait sur la batterie hybride (batterie de traction), celle-ci pourrait être endommagée. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

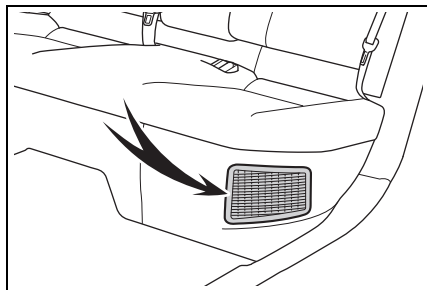
Événement d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)

Un événement d'admission d'air visant à refroidir la batterie hybride (batterie de traction) est situé sous le côté gauche du siège arrière.

Si l'événement est obstrué, cela peut nuire au refroidissement de la

batterie hybride (batterie de traction).

La consommation de carburant pourrait augmenter si la puissance d'entrée et de sortie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée et que la distance que le véhicule peut parcourir à l'aide du moteur électrique (moteur de traction) est réduite.

**NOTE**

■ **Événement d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)**

- Assurez-vous de ne pas bloquer l'événement d'admission d'air avec quelque chose, comme une housse de siège, un couvercle en plastique ou un bagage. La puissance d'entrée et de sortie de la batterie hybride (batterie de traction) peut être limitée, entraînant alors une diminution de puissance de sortie et une défaillance de la batterie hybride (batterie de traction).
- Nettoyez régulièrement l'événement d'admission d'air afin d'empêcher toute obstruction. (→P.521)

**NOTE**

- Ne laissez pas de l'eau ni de corps étrangers pénétrer dans l'évent d'admission d'air, cela pourrait provoquer un court-circuit et endommager la batterie hybride (batterie de traction).

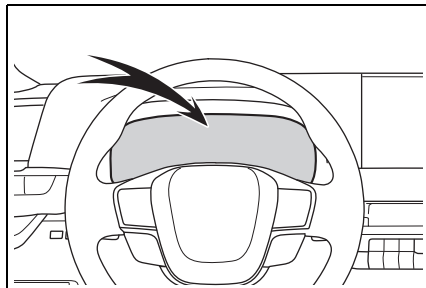
Système de coupure d'urgence

Lorsqu'une certaine force d'impact est détectée par le capteur d'impact, le système de coupure d'urgence coupe le courant à haute tension et arrête la pompe à carburant afin de réduire le risque d'électrocution et les fuites de carburant. Si le système de coupure d'urgence s'active, il sera impossible de faire redémarrer votre véhicule. Pour faire redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsqu'une défaillance se produit dans le système hybride ou si une manœuvre inadéquate est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.

**■ Si une lampe témoin s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, ou si la batterie de 12 volts est débranchée**

Il se peut que le système hybride ne démarre pas. Dans ce cas, essayez de faire redémarrer le système. Si le voyant "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Système immobilisateur

Les clés du véhicule sont dotées de puces de transpondeur intégrées qui empêchent le système hybride de démarrer si une clé n'a pas été enregistrée auparavant dans l'ordinateur de bord du véhicule.

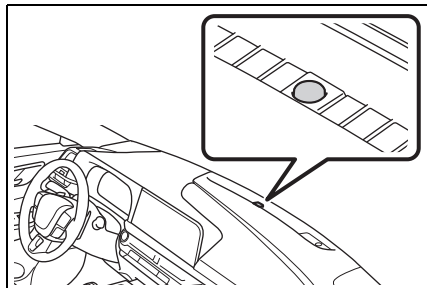
Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les types de vols de véhicules.

Fonctionnement du système

Une fois que le contacteur d'alimentation a été désactivé, le voyant clignote pour indiquer que le système est en fonction.

Une fois que le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou ON, le voyant cesse de clignoter pour indiquer que le système a été annulé.



■ Entretien du système

Le véhicule est doté d'un système immobilisateur sans entretien.

■ Conditions pouvant entraîner un mauvais fonctionnement du système

- Si la poignée de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est très près d'une clé enregistrée d'un système de sécurité (clé dotée d'une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule ou en contact avec celle-ci



NOTE

■ Pour assurer le bon fonctionnement du système

Ne modifiez pas et ne retirez pas le système. En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

Alarme

L'alarme utilise de la lumière et du son pour donner l'alerte lors de la détection d'une intrusion.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée :

- Une portière ou un coffre verrouillé est déverrouillé ou ouvert par un moyen autre que la fonction d'ouverture ou la télécommande. (Les portières se verrouilleront de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Activation/désactivation/arrêt du système d'alarme

■ Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

Pour éviter le déclenchement accidentel de l'alarme et prévenir le vol du véhicule, assurez-vous que :

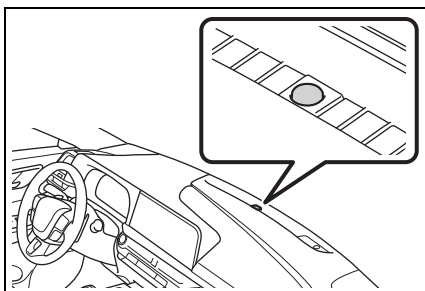
- Personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.
- Toutes les glaces sont fermées avant d'activer l'alarme.
- Aucun objet de valeur et aucun effet personnel n'ont été laissés à l'intérieur du véhicule.

■ Réglage

Fermez les portières, le coffre et le capot, puis verrouillez toutes les portières.

Le système s'activera automatiquement au bout de 30 secondes.

Le voyant commence à clignoter, au lieu de rester fixe, lorsque le système est activé.



■ Désactivation ou arrêt

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes :

- Déverrouillez les portières ou ouvrez le coffre à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la télécommande.
- Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, ou faites démarrer le système hybride. (L'alarme sera désactivée ou s'arrêtera après quelques secondes.)

■ Activation de l'alarme

L'alarme peut être activée si toutes les portières sont fermées, même lorsque le coffre ou le capot sont ouverts.

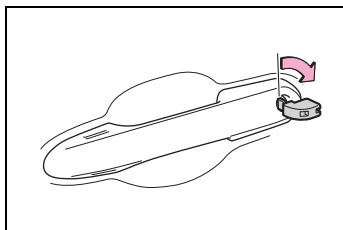
■ Entretien du système

Le véhicule est doté d'un système d'alarme sans entretien.

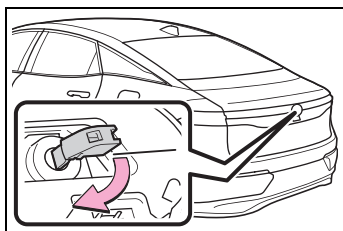
■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme pourrait se déclencher dans les situations suivantes :
(En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

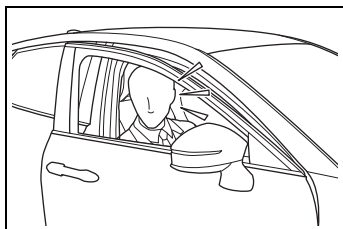
- Les portières sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique.



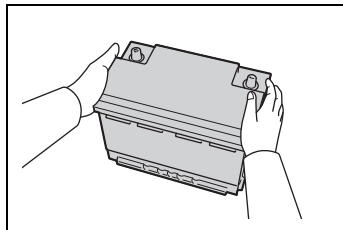
- Le coffre est ouvert à l'aide de la clé mécanique. (→P.580)



- Une personne à l'intérieur du véhicule ouvre une portière, le coffre ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- La batterie de 12 volts est rechargée ou remplacée lorsque le véhicule est verrouillé. (→P.586)



■ Verrou de portière à activation par alarme

Dans les cas suivants, en fonction de la situation, la portière peut se verrouiller automatiquement pour empêcher une entrée inappropriée dans le véhicule :

- Lorsqu'une personne dans le véhicule déverrouille la portière et que l'alarme est activée.
- Alors que l'alarme est activée, une personne dans le véhicule déverrouille la portière.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie de 12 volts



NOTE

■ Pour assurer le bon fonctionnement du système

Ne modifiez pas et ne retirez pas le système. En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

Préalarme

Si vous déverrouillez une portière à l'aide de la clé mécanique alors que l'alarme est en cours d'activation, une préalarme retentit pendant 10 secondes.

Si, au cours de ces 10 secondes, la portière est de nouveau verrouillée ou que la préalarme est arrêtée, une

alarme retentira.

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver ou arrêter la préalarme :

- Fermez les portières et verrouillez toutes les portières à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.
- Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, ou faites démarrer le système hybride. (L'alarme sera désactivée et s'arrêtera après quelques secondes.)

2-1. Bloc d'instrumentation

Lampes témoins et voyants 96

Jauges et compteurs... 102

Écran multifonction 109

Affichage sur le pare-brise 122

Écran de consommation/de
contrôle d'énergie..... 127

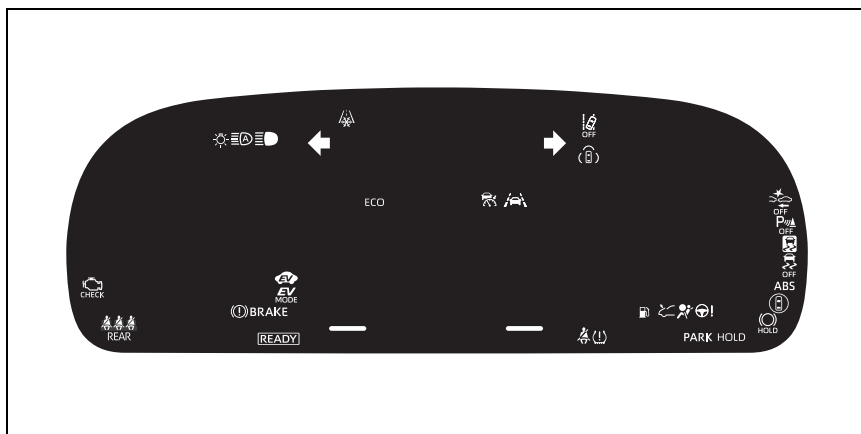
Lampes témoins et voyants

Les lampes témoins et les voyants du bloc d'instrumentation, du panneau central et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Lampes témoins et voyants affichés sur le bloc d'instrumentation

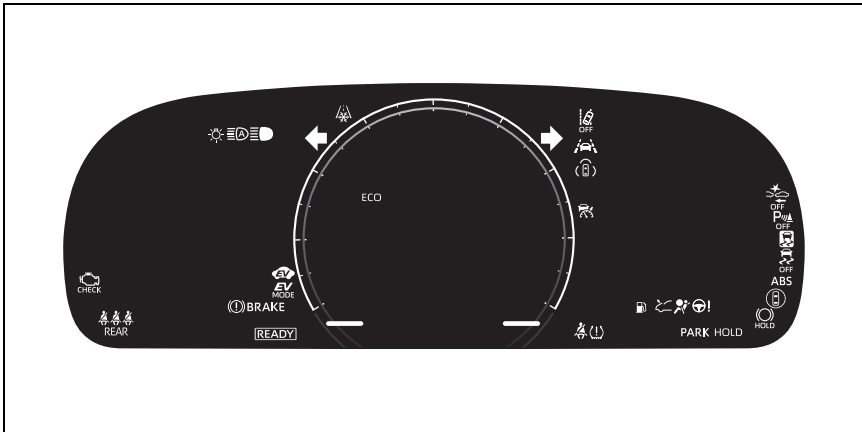
Vous pouvez modifier le réglage de type d'affichage des compteurs. (→P.116)

► Type 1



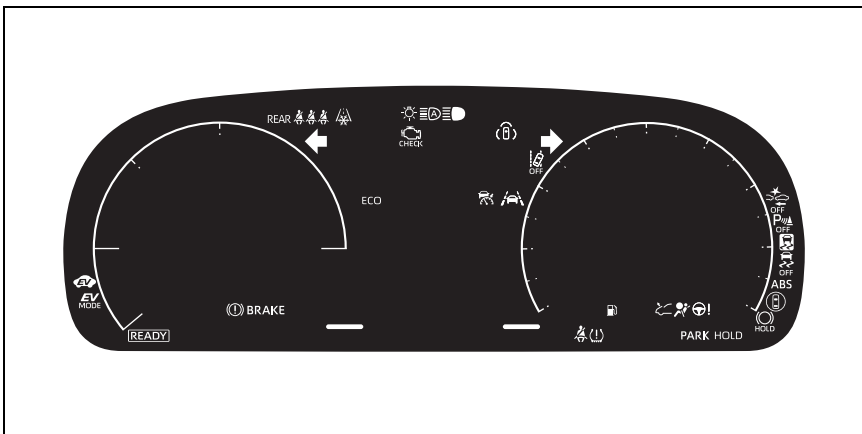
L'image peut différer de l'état réel.

► Type 2



L'image peut différer de l'état réel.

► Type 3



L'image peut différer de l'état réel.

Lampes témoins

Les lampes témoins informent le conducteur des défaillances dans les systèmes du véhicule indiqués.

BRAKE

(États-Unis)

Lampe témoin du système de freinage*¹ (→P.544)



(rouge)
(Canada)

Lampe témoin du système de freinage*¹ (→P.544)



Lampe témoin du système de freinage*¹ (→P.544)



Lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement*² (→P.545)



Lampe témoin du système de charge*² (→P.545)



Lampe témoin de faible pression d'huile moteur*² (→P.545)



Lampe témoin de surchauffe du système hybride*² (→P.545)



Témoin de mauvais fonctionnement*¹ (→P.546)



Témoin de mauvais fonctionnement*¹ (→P.546)



Lampe témoin SRS*¹ (→P.546)



Lampe témoin de capot surélevable*¹ (→P.547)



Lampe témoin ABS*¹ (→P.547)



Lampe témoin ABS*¹ (→P.547)



Lampe témoin d'utilisation incorrecte des pédales*² (→P.547)



Lampe témoin de la direction assistée électrique*¹ (→P.548)



Lampe témoin de la direction assistée électrique*¹ (→P.548)



Lampe témoin de basse réserve de carburant (→P.548)



Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P.548)



Lampes témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.549)



Lampes témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.549)



Lampe témoin de pression des pneus*¹ (→P.549)



Lampe témoin PCS*¹ (→P.550)



Voyant LTA (→P.550)



Voyant LDA (→P.550)



Voyant PDA (→P.550)



Voyant du régulateur de vitesse (→P.550)



Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.551)



Voyant d'information du système d'assistance à la conduite*¹ (→P.551)



Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement*¹ (si le véhicule en est doté) (→P.552)



Voyant de dérapage^{*1}
(→P.552)



Voyant de frein de stationnement (clignote)
(États-Unis) (→P.552)



Voyant de frein de stationnement (clignote)
(Canada) (→P.552)



Voyant d'utilisation du maintien des freins^{*1}
(clignote) (→P.553)

^{*1}: Ces lampes s'allument lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après le démarrage du système hybride ou au bout de quelques secondes. Si la lampe ne s'allume pas ou si elle s'éteint, cela peut indiquer la défaillance d'un système. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

^{*2}: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.



AVERTISSEMENT

■ Si la lampe témoin d'un des systèmes de sécurité ne s'allume pas

Si l'une des lampes témoins de sécurité, par exemple la lampe témoin ABS ou la lampe témoin SRS, ne s'allumait pas lorsque vous faites démarrer le système hybride, cela pourrait signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure d'assurer votre protection en cas d'accident, ce qui serait susceptible de vous occasionner des blessures graves, voire mortelles. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Voyants

Les voyants informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Voyant de clignotant
(→P.215)



Voyant des phares
(États-Unis) (→P.224)



Voyant des feux arrière
(Canada) (→P.224)



Voyant des feux de route
(→P.226)



Voyant AHB (→P.227)



Lampe témoin PCS^{*1, 2}
(→P.255)



Voyant LTA (→P.273)

(blanc)



Voyant LTA (→P.273)
(vert)



(jaune)
(clignote)



Voyant LDA^{*3} (→P.282)
(blanc)



Voyant LDA (→P.282)
(vert)



(jaune)
(clignote)



Voyant LDA OFF^{*2, 4}
(→P.282)



Voyant PDA (→P.290)
(blanc)



Voyant PDA (→P.290)
(vert)



Voyant du régulateur de
vitesse (→P.311)
(blanc)



Voyant du régulateur de
vitesse (→P.311)
(vert)



Voyant du régulateur de
vitesse dynamique à radar
(→P.302)
(blanc)



Voyant du régulateur de
vitesse dynamique à radar
(→P.302)
(vert)



Voyant d'information du
système d'assistance à la
conduite^{*1, 2} (→P.326,
332, 348)



Voyants sur les rétrovi-
seurs extérieurs^{*1, 5}
(→P.326, 332, 348)



Voyant OFF du système
intuitif d'aide au stationne-
ment^{*1, 2} (si le véhicule en
est doté) (→P.337)



Voyant de détection du
système intuitif d'aide au
stationnement^{*6} (→P.337)



Voyant de dérapage^{*1}
(→P.406)
(clignote)



Voyant VSC OFF^{*1, 2}
(→P.407)



Voyant du système Smart
key^{*7} (→P.197)



Voyant "READY"
(→P.197)



Voyant de mode de
conduite EV (si le véhicule
en est doté) (→P.203)



(États-
Unis)

Voyant de frein de station-
nement (→P.216)



(Canada)

Voyant de frein de station-
nement (→P.216)



Voyant d'attente du main-
tien des freins^{*1} (→P.221)



Voyant d'utilisation du
maintien des freins^{*1}
(→P.221)



Voyant EV (→P.82)



Voyant de basse tempéra-
ture extérieure^{*8} (→P.106)



Voyants "PASSEN-
GER AIR BAG"^{*9}
(→P.49)



Voyant REC (si le véhicule en est doté) (→P.324)



Voyant de feu d'arrêt (→P.101)



Voyant de mode de conduite Eco (→P.402)



Voyant du mode Sport (→P.402)



Voyant du mode Confort arrière^{*10} (→P.402)



Voyant du mode Personnalisé (→P.402)

^{*1}: Ces lampes s'allument lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après le démarrage du système hybride ou au bout de quelques secondes. Si les lampes ne s'allument pas ou si elles s'éteignent, cela peut indiquer la défaillance d'un système. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

^{*2}: Cette lampe s'allume lorsque le système est désactivé.

^{*3}: Sauf pour Porto Rico

^{*4}: Pour Porto Rico

^{*5}: Cette lampe s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.

^{*6}: Véhicules non dotés d'un écran multimédia ou d'une caméra arrière

^{*7}: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

^{*8}: Lorsque la température extérieure est d'environ 37 °F (3 °C) ou moins, ce voyant clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

^{*9}: Cette lampe s'allume sur le panneau de la console au plafond.

^{*10}: Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

■ Voyant de feu d'arrêt

Ce voyant s'allume lorsque les feux d'arrêt sont allumés par l'actionnement de la pédale de frein ou du système d'assistance à la conduite.

Jauges et compteurs

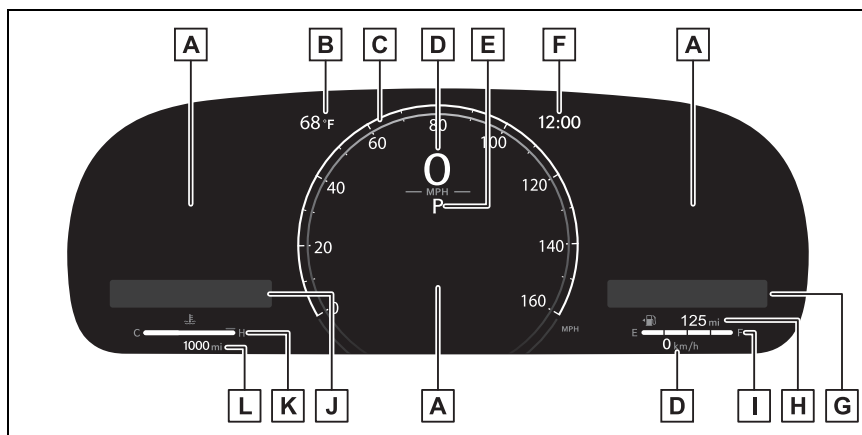
Les compteurs affichent diverses informations de conduite.

Affichage des compteurs

■ Emplacement des jauges et des compteurs

Vous pouvez modifier le réglage de type d'affichage des compteurs. (→P.116)

► Type 1/Type 2



Les unités de mesure peuvent varier en fonction de la destination prévue du véhicule.

A Écran multifonction

Présente au conducteur diverses données liées au véhicule (→P.109)

Affiche des messages d'avertissement si une défaillance se produit

(→P.557)

B Température extérieure (→P.106)

C Compteur analogique (type 2 uniquement)

Le compteur analogique peut être changé dans les paramètres. (→P.116)

Tachymètre :

Affiche le régime moteur en tours par minute.

Indicateur de vitesse analogique :

Affiche la vitesse du véhicule.

Indicateur du système hybride :

Affiche la puissance du système hybride ou le niveau de récupération.

(→P.105)

D Indicateur de vitesse numérique

Affiche la vitesse du véhicule.

E Position de changement de vitesse et plage de rapports^{*}
(→P.205)

F Montre de bord

L'heure du GPS est réglée automatiquement à l'aide des données temporelles du GPS. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G Gadget logiciel (affichage lié au système audio)

Affiche la source audio ou la plage sélectionnée sur le compteur. (→P.115)

Lorsque la liste des éléments pour la zone d'affichage du contenu (→P.111) est affichée, le gadget logiciel ne s'affichera pas.

H Distance à parcourir avant la panne sèche

Affiche l'autonomie avec la quantité de carburant résiduelle (→P.106)

I Jauge de niveau de carburant

Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir.

Dans les situations suivantes, la quantité réelle de carburant restant dans le réservoir peut ne pas s'afficher correctement. Reportez-vous à la P.106 si la quantité réelle de carburant restant dans le réservoir ne s'affiche pas correctement.

- Une petite quantité de carburant est ajoutée.
- Le carburant est ajouté avec la jauge de niveau de carburant sur le repère "F" ou près de celui-ci.
- Le véhicule est arrêté sur une surface inégale, comme une pente.
- Vous roulez sur une pente ou dans un virage.

J Gadget logiciel (Consommation de carburant)

Affiche les données relatives à la consommation de carburant. (→P.112)

Lorsque la liste des éléments pour la zone d'affichage du contenu (→P.111) est affichée, le gadget logiciel ne s'affichera pas.

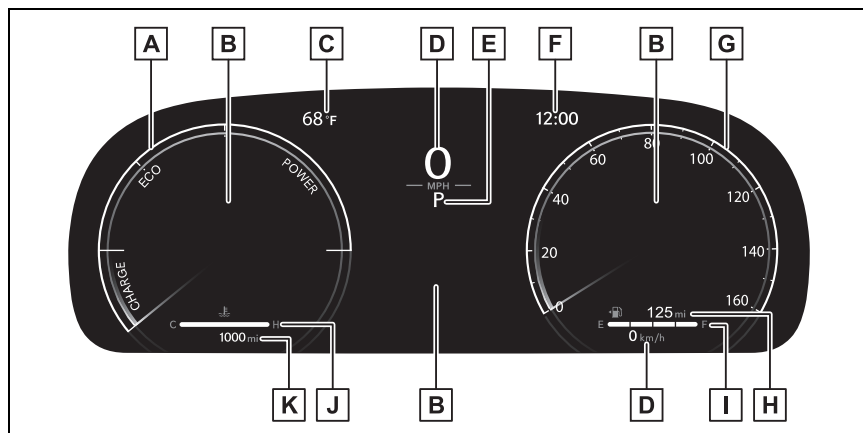
K Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement du moteur

L Affichage de l'odomètre et du compteur journalier (→P.107)

^{*} : Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

► Type 3



L'emplacement de certains éléments affichés et les unités de mesure peuvent varier en fonction de la destination prévue du véhicule.

A Compteur analogique

Le compteur analogique peut être changé dans les paramètres. (→P.116)

Tachymètre :

Affiche le régime moteur en tours par minute

Indicateur du système hybride :

Affiche la puissance du système hybride ou le niveau de récupération (→P.105)

B Écran multifonction

Présente au conducteur diverses données liées au véhicule (→P.109)

Affiche des messages d'avertissement si une défaillance se produit (→P.557)

C Température extérieure (→P.106)

D Indicateur de vitesse numérique

Affiche la vitesse du véhicule

E Position de changement de vitesse et plage de rapports* (→P.205)

F Montre de bord

L'heure du GPS est réglée automatiquement à l'aide des données temporelles du GPS. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G Indicateur de vitesse analogique

Affiche la vitesse du véhicule

[H] Distance à parcourir avant la panne sèche

Affiche l'autonomie avec la quantité de carburant résiduelle (→P.106)

[I] Jauge de niveau de carburant

Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir.

Dans les situations suivantes, la quantité réelle de carburant restant dans le réservoir peut ne pas s'afficher correctement. Reportez-vous à la P.106 si la quantité réelle de carburant restant dans le réservoir ne s'affiche pas correctement.

- Une petite quantité de carburant est ajoutée.
- Le carburant est ajouté avec la jauge de niveau de carburant sur le repère "F" ou près de celui-ci.
- Le véhicule est arrêté sur une surface inégale, comme une pente.
- Vous roulez sur une pente ou dans un virage.

[J] Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement du moteur

[K] Affichage de l'odomètre et du compteur journalier (→P.107)

*: Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

■ Les compteurs et l'affichage s'allument lorsque

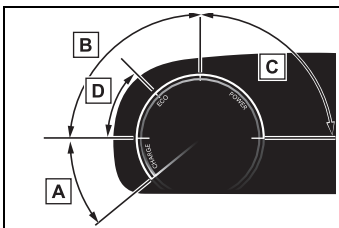
Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Régime moteur

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant, de réduire les émissions de gaz d'échappement, etc.

Il peut arriver que le régime moteur affiché diffère même lorsque le fonctionnement du véhicule et les conditions de conduite sont identiques.

■ Indicateur du système hybride

**[A]** Zone de charge

Affiche l'état de récupération*.

L'énergie récupérée servira à charger la batterie hybride (batterie de traction).

[B] Zone Eco

Indique que le véhicule roule de manière écologique.

En gardant l'affichage à barres à l'intérieur de la zone Eco, vous pouvez conduire de manière plus écologique.

[C] Zone de puissance

Indique un dépassement de la plage de conduite écologique (pendant la conduite à pleine puissance, etc.)

[D] Zone Eco hybride

Indique que la puissance du moteur à essence n'est pas utilisée très souvent.

Le moteur à essence s'arrêtera et redémarrera automatiquement dans certaines conditions.

* : Dans ce manuel, le terme "récupération" se rapporte à la conversion de l'énergie créée par le mouvement du véhicule en énergie électrique.

■ L'indicateur du système hybride s'affiche lorsque

L'indicateur du système hybride s'affiche dans les situations suivantes :

- La position de changement de vitesse est D ou M.
- Le système hybride a démarré.

■ Distance à parcourir avant la panne sèche

- Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant. C'est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.
- Si l'on n'ajoute qu'un peu de carburant au réservoir, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour. Lorsque vous faites le plein, désactivez le contacteur d'alimentation. Si vous faites le plein du véhicule sans désactiver le contacteur d'alimentation, il se peut que l'affichage ne soit pas mis à jour.
- Lorsque "Ravit." s'affiche, la quantité de carburant résiduelle est faible et il est impossible de calculer la distance qui peut être parcourue avec le carburant restant. Faites immédiatement le plein.

■ Mise à jour manuelle de la jauge de niveau de carburant et autonomie possible

La jauge de niveau de carburant et l'autonomie possible sont liées. Si les affichages de la jauge de niveau de carburant et de l'autonomie possible ne se mettent pas à jour après

avoir ajouté une petite quantité de carburant, les affichages peuvent être mis à jour en suivant la procédure suivante.

- 1 Arrêtez le véhicule sur une surface plane.
- 2 Appuyez sur le contacteur "ODO TRIP" pour faire passer l'affichage de l'odmètre et du compteur journalier sur l'odmètre.
- 3 Désactivez le contacteur d'alimentation.
- 4 Tout en maintenant enfoncé le contacteur "ODO TRIP", placez le contacteur d'alimentation sur ON.
- 5 Maintenez le contacteur "ODO TRIP" enfoncé pendant environ 5 secondes, puis relâchez-le une fois que l'odmètre commence à clignoter.

La mise à jour est terminée une fois que l'odmètre clignote pendant environ 5 secondes, puis l'affichage revient à la normale.

■ Affichage de la température extérieure

- Affiche la température extérieure dans la plage allant de -40 °F (-40 °C) à 140 °F (60 °C).
- Lorsque la température extérieure est d'environ 37 °F (3 °C) ou moins, le voyant  clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.
- Dans les situations suivantes, il se peut que la température extérieure affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude :
 - Lorsque le véhicule est arrêté ou que vous roulez à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
 - Lorsque la température extérieure change subitement (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, d'un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, le

système est peut-être défaillant. Apportez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Écran à cristaux liquides

→P.110

■ Informations sur le logiciel libre et ouvert

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante.

<https://www.denso.com/global/en/opensource/meter/toyota/>

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser les jauges et les compteurs à partir de

 sur l'écran multifonction. (→P.116)



AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations à basses températures

Laissez l'intérieur du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures très basses, la réponse du moniteur d'affichage des informations peut être lente et les modifications à l'écran peuvent être retardées.

Par exemple, il y a un délai entre le changement de rapport du conducteur et l'affichage du nouveau rapport à l'écran. Ce délai pourrait inciter le conducteur à rétrograder de nouveau, ce qui causerait un freinage moteur rapide et excessif et pourrait éventuellement provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille de l'indicateur du tachymètre pénétrer dans la zone rouge qui indique le régime moteur maximal.
- Le moteur peut être en train de surchauffer si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur pénètre dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr, laissez le moteur refroidir complètement, puis vérifiez-le. (→P.589)

Affichage de l'odomètre et du compteur journalier

■ Éléments de l'affichage

● Odomètre

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

● Compteur journalier A/compteur journalier B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro du compteur. Vous pouvez utiliser les compteurs journaliers A et B pour enregistrer et afficher séparément des distances distinctes.

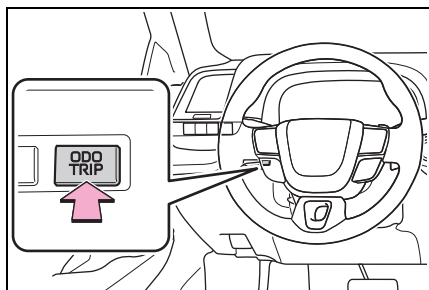
● Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur

Affiche la distance pouvant être parcourue par le véhicule avant qu'une vidange d'huile moteur soit nécessaire.

■ Changement d'affichage

Chaque fois que vous appuyez

sur le contacteur "ODO TRIP", l'élément affiché est modifié. Lorsque le compteur journalier est affiché, il sera remis à zéro si vous maintenez le contacteur enfoncé.

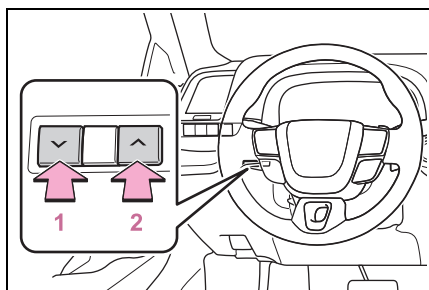


■ Affichage contextuel

Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, indiquant que l'entretien de l'huile doit être effectué bientôt ou qu'il est requis, la distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur s'affiche également.

Modification de la luminosité de l'éclairage du tableau de bord

Vous pouvez régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



- 1** Plus sombre
- 2** Plus lumineux

■ Luminosité de l'éclairage du tableau de bord (mode jour et mode nuit)

Vous pouvez régler individuellement la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.

Dans les circonstances suivantes, les compteurs permutent entre le mode jour et le mode nuit.

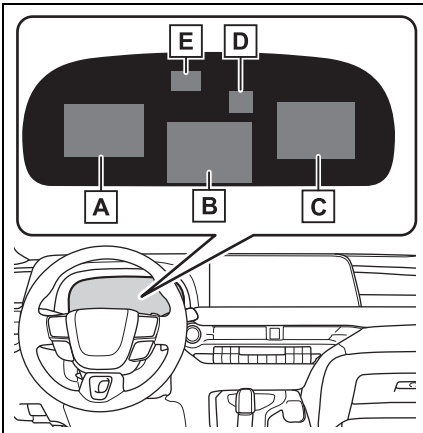
- Mode jour : Lorsque les feux arrière sont éteints ou lorsque les feux arrière sont allumés, mais que la zone environnante est lumineuse
- Mode nuit : Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre

Écran multifonction

L'écran multifonction est utilisé pour afficher les informations relatives à la consommation de carburant et divers types d'informations relatives à la conduite. Vous pouvez également utiliser l'écran multifonction pour modifier les paramètres d'affichage et d'autres paramètres.

Éléments affichés

Les informations suivantes s'affichent dans chaque zone sur l'écran multifonction.



- A** Zone d'affichage du contenu (gauche)
- B** Zone d'affichage du contenu (centrale)
- C** Zone d'affichage du contenu (droite)

- D** Zone d'affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Lorsque les informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite sont affichées sur la zone d'affichage du contenu, l'état de fonctionnement du système ne s'affichera pas dans cette zone.

- E** Zone d'affichage RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.295)

■ Zone d'affichage du contenu (centrale)

- Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite (→P.114)
- Affichage de la carte (→P.114)
- Affichage des paramètres (→P.116)
- Affichage de message d'avertissement
- Vide (→P.116)

■ Zone d'affichage du contenu (gauche/droite)

- Consommation de carburant (→P.112)
- Guidage d'accélération ECO/"Score Éco" (→P.112)
- Temps de conduite depuis le démarrage/Rapport de conduite EV (→P.114)
- Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite (→P.114)

- Affichage des informations liées au système de navigation (→P.115)
- Affichage lié au système audio (→P.115)
- Informations de conduite (→P.115)
- Écran de contrôle d'énergie (→P.127)
- Affichage de l'état de fonctionnement de la traction intégrale (→P.116)
- Pression de gonflage des pneus (→P.503)
- Vide (→P.116)

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des taches claires peuvent apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides; il n'y a aucun risque à continuer d'utiliser l'écran.

■ Lors du changement du mode de conduite

La couleur d'arrière-plan de l'écran multifonction est modifiée en fonction du mode de conduite sélectionné. (→P.402)



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation pendant la conduite

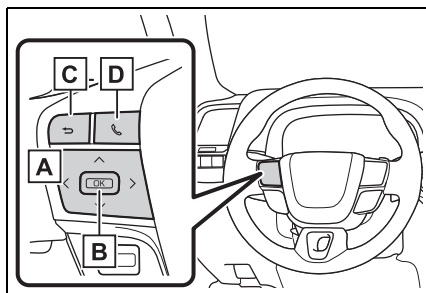
- Lorsque vous utilisez l'écran multifonction pendant que vous conduisez, soyez particulièrement attentif à la zone entourant le véhicule.

- Ne regardez pas sans cesse l'écran multifonction pendant que vous conduisez, car vous pourriez ne pas remarquer des piétons, des obstacles sur la route, etc., à l'avant du véhicule.

■ Écran d'informations à basses températures

→P.107

Contacteurs de commande du compteur



- A** $\langle / \rangle$: Changez l'écran et déplacez le curseur vers le haut/vers le bas
 $\wedge / \vee$: Changez le contenu affiché et faites défiler l'écran vers le haut/vers le bas
- B** Appuyez : Entrer/Définir
 Maintenez enfoncé : Réinitialiser
- C** Retour à l'écran précédent
- D** Composition/Réception d'appel et affichage de l'historique

Liée au système mains libres, la composition ou la réception d'appels est affichée. Pour plus de détails sur le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MUL-

TIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

Changement d'affichage

L'écran multifonction est actionné à l'aide des contacteurs de commande du comp-
teur.

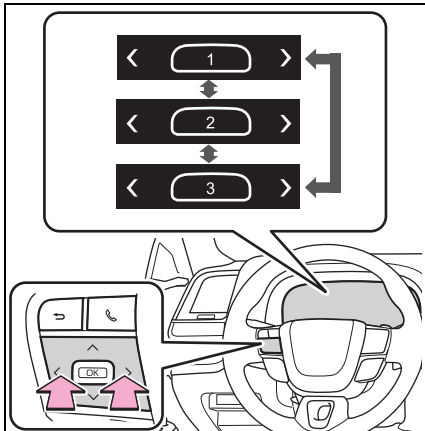
■ Modification du paramètre de type d'affichage des compteurs

Vous pouvez modifier le paramètre de type d'affichage des compteurs à partir de .
(→P.116)

■ Changement de l'écran

Sélectionnez des éléments parmi les 3 écrans disponibles pour les afficher sur chacune des 3 zones d'affichage du contenu.

Appuyez sur le contacteur de commande du compteur  ou  pour faire défiler les écrans.



■ Changement des contenus d'affichage

Change les éléments affichés sur chaque zone d'affichage du contenu (gauche/centrale/droite).

- 1 Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale).
- 2 Appuyez sur  ou  pour déplacer le curseur et sélectionner la zone d'affichage du contenu.
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner les éléments.

■ Éléments affichés dans la zone d'affichage de contenu

Sélectionnez pour activer/désactiver les éléments dans la zone d'affichage du contenu (gauche/droite).

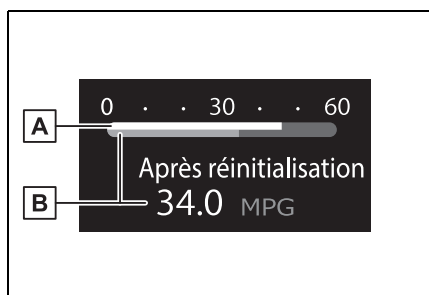
- 1 Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale).
- 2 Appuyez sur  ou  pour déplacer le curseur et sélectionner la zone d'affichage du contenu.
- 3 Zone d'affichage du contenu (gauche) : Appuyez sur  pour afficher la liste des contenus.
Zone d'affichage du contenu

(droite) : Appuyez sur ➤ pour afficher la liste des contenus.

4 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner les éléments.

5 Appuyez sur OK pour sélectionner les éléments à activer/désactiver.

Consommation de carburant



A Consommation actuelle de carburant

Affiche l'autonomie avec la quantité de carburant résiduelle.

B Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction, ou la consommation moyenne de carburant après le démarrage du moteur ou le dernier plein de carburant.*1, 2, 3
La consommation moyenne de carburant sélectionnée par "Économie de carburant" sur l'écran ⚙ s'affiche.

*1: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence

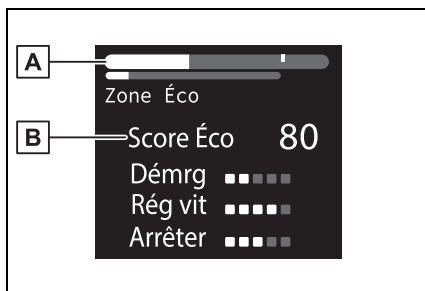
uniquement.

*2: La consommation moyenne de carburant depuis le démarrage est remise à zéro chaque fois que le système hybride s'arrête.

*3: Vous pouvez réinitialiser la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro de la fonction en maintenant OK enfoncé.

Guidage d'accélération ECO/"Score Éco"

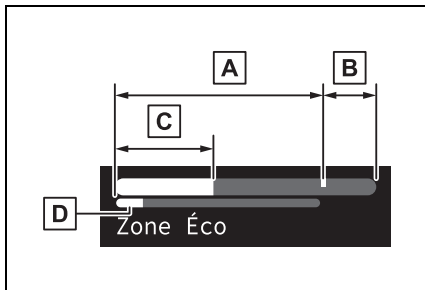
Affiche une portée de fonctionnement de référence pour l'utilisation de la pédale d'accélérateur en fonction des conditions de conduite, et un résultat de score qui évalue l'état actuel de la conduite.



A Guidage d'accélération ECO

B "Score Éco"

■ Guidage d'accélération ECO



A Zone ECO

Indique que le véhicule roule de manière écologique.

B Zone de puissance

Indique un dépassement de la plage de conduite écologique (pendant la conduite à pleine puissance, etc.).

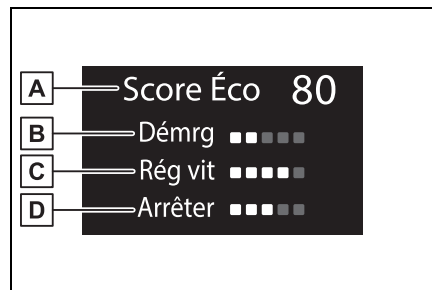
C Accélération actuelle

D Portée de fonctionnement de référence

Une zone s'affiche en bleu dans la zone Eco qui peut être utilisée comme une portée de fonctionnement de référence pour l'utilisation de la pédale d'accélérateur en fonction des conditions de conduite, par exemple le démarrage et la conduite sur route. L'affichage du guidage d'accélération ECO change en fonction de l'état de conduite, par exemple le démarrage ou la conduite sur route. Il est plus facile de conduire de manière écologique en suivant l'affichage qui indique les manœuvres de la pédale d'accélérateur et en restant dans la portée de fonctionnement de référence.

■ "Score Éco"

L'état de conduite pour les 3 situations suivantes est évalué en 5 niveaux : Accélération de démarrage en douceur ("Démrg"), conduite sans accélération brusque ("Rég vit") et arrêt en douceur ("Arrêter"). Chaque fois que le véhicule est arrêté, un score s'affiche pour un maximum de 100 points.



A Score

B État de démarrage Eco

C État de conduite sur route Eco

D État d'arrêt Eco

3 situations s'affichent pour chaque icône pendant la conduite.

Comment lire l'affichage à barres :

Score	Affichage à barres
Non coté	■ ■ ■ ■ ■
Faible	■ ■ ■ ■ ■
Élevé	■ ■ ■ ■ ■

Après le démarrage, l'affichage "Score Éco" ne commence pas tant

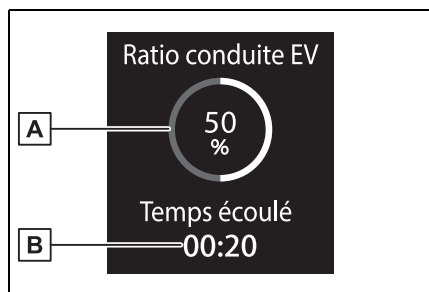
que la vitesse du véhicule n'a pas dépassé environ 19 mph (30 km/h). L'affichage "Score Éco" est remis à zéro chaque fois que le véhicule démarre pour commencer une nouvelle évaluation.

■ Le guidage d'accélération ECO/"Score Éco" ne fonctionneront pas lorsque

Le guidage d'accélération ECO/"Score Éco" ne fonctionneront pas dans les situations suivantes :

- L'indicateur du système hybride n'est pas en fonction.
- Vous conduisez le véhicule en utilisant le régulateur de vitesse dynamique à radar ou du régulateur de vitesse.

Rapport EV/rapport de conduite EV



[A] Rapport de conduite EV depuis le démarrage

Affiche le pourcentage de conduite EV depuis le démarrage du système hybride.*

[B] Temps écoulé depuis le démarrage

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.*

*: Cette donnée est remise à zéro chaque fois que le système

hybride s'arrête.

Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants :

- PCS (système de sécurité préventive) (→P.255)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.269)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.278)
- PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.285)
- Régulateur de vitesse (→P.311)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.298)
- Système d'arrêt d'urgence de la conduite (→P.315)
- Toyota Teammate Advanced Park (si le véhicule en est doté) (→P.371)

Affichage de la carte

Affiche les données cartographiques en fonction du système de navigation.

Modifie la taille de la carte affichée lorsque vous appuyez sur OK .

Affichage lié au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation.

- Guidage routier jusqu'à la destination
- Nom de la rue
- Affichage de la boussole

Affichage lié au système audio

Les conditions de fonctionnement du système audio peuvent être affichées sur l'écran multifonction.

Écran d'informations de conduite

■ Informations de conduite

2 éléments sélectionnés à l'aide du réglage "Élém info conduite" (vitesse moyenne et distance) peuvent être affichés verticalement.

Utilisez les informations affichées comme référence uniquement.

- "Vitesse moyenne" : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride*
- "Distance" : Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride*

- "Temps écoulé" : Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride*

*: Ces éléments sont remis à zéro chaque fois que le système hybride s'arrête.

■ Informations de croisière

2 éléments sélectionnés à l'aide du réglage "Élém TRAJET A" ou "Élém TRAJET B" (vitesse moyenne et distance) peuvent être affichés verticalement.

Utilisez les informations affichées comme référence uniquement.

- "Vitesse moyenne" : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de l'affichage*
- "Distance" : Affiche la distance parcourue depuis la remise à zéro de l'affichage*
- "Temps écoulé" : Affiche le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage*

*: Pour remettre à zéro un élément, affichez l'élément souhaité, puis maintenez enfoncé OK.

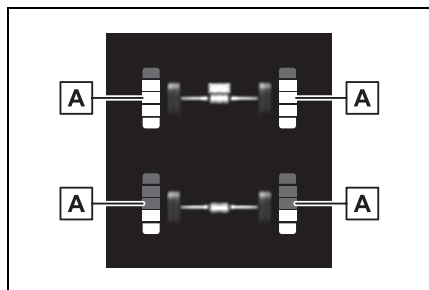
Écran de contrôle d'énergie

→P.127

Pression de gonflage des pneus

→P.503

Affichage du système de traction intégrale



A Affichage de la répartition du couple

Affiche l'état de conduite de chaque roue en 6 étapes allant de 0 à 5. L'illustration utilisée ne sert qu'à des fins d'exemple et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonction.

Vide (aucun élément)

N'affiche aucune information de conduite sur l'écran multifonction.

Affichage des paramètres

Vous pouvez modifier les paramètres du véhicule et le contenu affiché sur l'écran en utilisant les contacteurs de commande du compteur.

■ Procédure de réglage

- 1 Appuyez sur OK pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale).
- 2 Appuyez sur $\wedge$ ou $\vee$ avec le curseur sur la zone d'affichage de contenu (centrale), puis sélectionnez .
- 3 Pour modifier les réglages, appuyez sur le contacteur de commande du compteur $\wedge$ ou $\vee$ et déplacez le curseur pour sélectionner l'élément.

Si la fonction est activée et désactivée, ou si le volume, etc. est modifié sur l'écran des paramètres, le réglage sera modifié chaque fois

que vous appuierez sur OK.

Pour les fonctions qui permettent de sélectionner le contenu de fonctionnement, le contenu de l'affichage, etc., l'écran des paramètres s'affiche en maintenant OK enfoncé. Lorsque l'écran des paramètres est affiché, sélectionnez le réglage désiré ou la valeur souhaitée (temps, etc.) à l'aide de OK.

- 4 Après la modification des paramètres, appuyez sur  des contacteurs de commande du compteur.

■ Régler la luminosité du compteur

Sélectionnez pour régler la luminosité des lumières du bloc d'instrumentation.

■ Affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) (→P.124)

Sélectionnez pour changer le réglage de l'affichage sur le pare-brise.

■ LDA (système d'avertissement de sortie de voie avec contrôle de la direction) (→P.278)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● Système d'avertissement de sortie de voie activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système d'avertissement de sortie de voie.

● "Options d'alerte"

Sélectionnez pour définir le type d'alerte.

● "Sensib."

Sélectionnez pour définir la sensibilité de l'avertissement.

■ BSM (moniteur d'angle mort) (→P.326)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● BSM (moniteur d'angle mort) activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système BSM.

● "luminosité"

Sélectionnez pour changer la luminosité des voyants des rétroviseurs extérieurs. (→P.326)

● "Sensib."

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte d'approche d'un véhicule.

● Avertissement sonore

Sélectionnez pour activer/désactiver l'avertissement sonore.

■ PCS (système de sécurité préventive)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● PCS activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver le système de sécurité préventive.

● "Régl avertissement"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'avertissement de sécurité préventive.

■ PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.285)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

● PDA activée/désactivée

Sélectionnez pour activer/désactiver l'assistance à la conduite proactive.

● "Sensibilité"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte pour un objet détecté.

● "SA" (assistance à la direction)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance à la direction.

● "DA" (Assistance à la décélé-

ration)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance à la décélération.

- "OAA" (assistance à l'anticipation des obstacles)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance à l'anticipation des obstacles.

■ **Système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)** (→P.337)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Sélectionnez pour activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement.

- "Volume"

Sélectionnez pour définir le volume de l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système RCTA, le système RCD (si le véhicule en est doté) ou le système intuitif d'aide au stationnement est activé.

■ **RCTA (alerte de trafic transversal arrière)** (→P.347)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Activation/désactivation de la fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière)

Sélectionnez pour activer/désactiver le système RCTA.

- "Volume"

Sélectionnez pour définir le volume de l'avertisseur sonore qui retentit lorsque le système RCTA, le système RCD (si le véhicule en est doté) et le système intuitif d'aide au stationnement est activé.

■ **Fonction RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)** (→P.353)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de détection de la caméra arrière.

■ **PKSB (système de freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)** (→P.357)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de freinage d'aide au stationnement.

■ **SEA (assistance à la sortie sécuritaire)** (→P.332)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Assistance à la sortie sécuritaire activée/désactivée

Sélectionnez pour activer/désactiver le système d'assistance à la sortie sécuritaire.

- "Sensib."

Sélectionnez pour modifier le moment de l'alerte d'approche d'un véhicule ou d'un vélo.

- Indicateur au rétroviseur activé/désactivé

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage dans les rétroviseurs extérieurs.

■ **RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.295)**

- Activation/désactivation de l'aide sur les panneaux routiers

Sélectionnez pour activer/désactiver le système RSA (aide sur les panneaux routiers).

- "Méthode de notif"

Sélectionnez pour modifier chaque méthode de notification utilisée pour avertir le conducteur lorsque le système reconnaît une vitesse excessive et un panneau de sens interdit.

- "Niveau de notif."

Sélectionnez pour modifier chaque niveau de notification utilisé pour avertir le conducteur lorsque le système reconnaît un panneau de limite de vitesse.

■ **Paramètres du véhicule**

- Fonction de recommandation d'interruption de la conduite (→P.281)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de recommandation d'interruption de la conduite.

- Assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté) (→P.319)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'assistance dans les embouteillages.

- "Enreg DMC" (si le véhicule en est doté)

Sélectionnez pour activer/désactiver la notification d'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur lorsque l'assistance dans les embouteillages est démarrée. (→P.320)

- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté) (→P.274)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'aide au changement de voie.

- FCTA (alerte de trafic transversal avant) (si le véhicule en est doté) (→P.292)

Sélectionnez pour configurer les éléments suivants.

- Activation/désactivation de l'alerte de trafic transversal avant

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'alerte de trafic transversal avant.

- "Réglage"

Sélectionnez pour modifier le moment de l'avertissement.

-  DRCC (→P.298)

Sélectionnez pour modifier le réglage du système de régulateur de vitesse dynamique à radar.

- Rappel des sièges arrière (→P.139)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction de rappel des sièges arrière.

- "Paramètre TPWS" (système témoin de basse pression des

pneus) (→P.503)

- “Changer ens pneus”

Sélectionnez pour changer le code d'identification des capteurs du système témoin de basse pression des pneus. (→P.513)

- “Rotation des pneus”

Enregistrement de la position de chaque roue. (→P.505)

- “Rég pression pneus”

Sélectionnez pour paramétrer une pression de gonflage des pneus prescrite. (→P.507)

- “Rég unité pression”

Sélectionnez pour changer les unités de mesure affichées.

- “Entretien planifié” (→P.476)

Sélectionnez pour remettre à zéro les informations d'entretien prescrit (message indiquant que l'entretien est requis et la distance jusqu'au prochain entretien) après avoir effectué tous les travaux d'entretien.

- Vidange d'huile

Sélectionnez pour réinitialiser les données de la vidange d'huile. (→P.491)

- Système de surveillance du conducteur (si le véhicule en est doté)

Sélectionnez pour activer/désactiver la fonction d'avertissement de surveillance du conducteur. (→P.253)

- Voyant de feu d'arrêt

Sélectionnez pour activer/désactiver l'indicateur de feu d'arrêt. (→P.101)

■ Paramètres

- Langue

Sélectionnez pour changer la langue sur l'écran multifonction.

- Unités

Sélectionnez pour changer l'unité de mesure utilisée pour la consommation de carburant.

- Type de compteur

Sélectionnez pour changer le réglage de type de compteur.

- Style de compteur

Sélectionnez pour changer le style de compteur.

- Type de cadran

Sélectionnez pour changer de type de cadran. (→P.102)

-  Voyant EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le voyant EV.

- Consommation de carburant

Sélectionnez pour modifier l'affichage sur Consommation de carburant. (→P.112)

- Système hybride

Sélectionnez pour activer/désactiver la portée de fonctionnement de référence.

- Informations de conduite

Sélectionnez pour changer les éléments affichés sur l'écran multifonction. (→P.115)

- Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels qui peuvent s'afficher dans certaines

circonstances.

● Paramètres par défaut

Sélectionnez pour remettre à zéro les paramètres d'affichage des compteurs.

■ Suspension de l'affichage des paramètres

- Vous ne pouvez pas modifier certains paramètres pendant que vous conduisez. Lorsque vous modifiez des paramètres, gardez le véhicule dans un endroit sécurisé.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'écran des paramètres sera suspendu.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la configuration de l'écran

Comme le système hybride doit être en marche pendant la configuration de l'écran, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.



NOTE

■ Lors de la configuration de l'écran

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, assurez-vous que le système hybride est en marche pendant que vous configurez les fonctions de l'écran.

Fonction de suggestions

Affiche des suggestions pour le conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les contacteurs de commande du compteur.

■ Suggestion d'éteindre les phares

Si les phares sont laissés allumés pendant un certain laps de temps avec le contacteur des phares sur **AUTO** après la désactivation du contacteur d'alimentation, un message de suggestion s'affichera vous demandant si vous souhaitez éteindre les phares.

Pour éteindre les phares, sélectionnez "Oui".

Si une portière avant est ouverte après la désactivation du contacteur d'alimentation, ce message de suggestion ne s'affichera pas.

■ Personnalisation

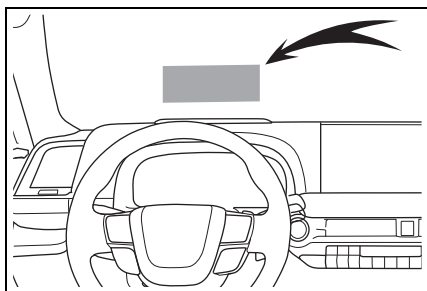
Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.625)

Affichage sur le pare-brise*

* : Si le véhicule en est doté

L'affichage sur le pare-brise projette sur le pare-brise diverses informations liées à la conduite ainsi que l'état de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite.

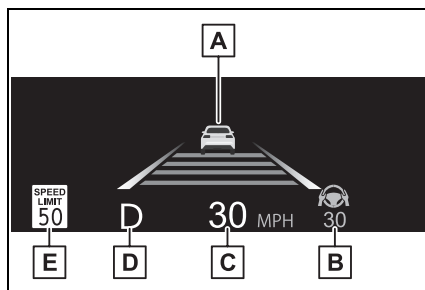
Composants du système



Vous pouvez modifier le réglage de type d'affichage du compteur de l'affichage sur le pare-brise. (→P.124)

Le contenu affiché diffère selon les conditions de conduite et le mode d'affichage de l'affichage sur le pare-brise. Selon la situation, des affichages contextuels s'affichent également.

■ Complet

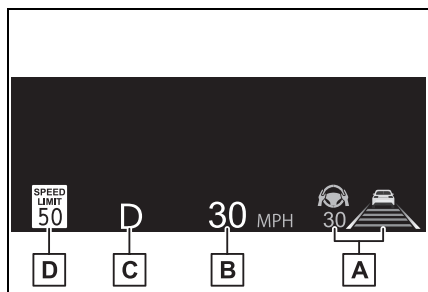


Les illustrations utilisées dans ce texte ne servent qu'à des fins d'exemple et peuvent différer des images réellement affichées par l'affichage sur le pare-brise.

- A** Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite (→P.125)/Zone d'affichage liée au système de navigation/Indicateur du système hybride ou zone d'affichage du tachymètre (→P.126)
- B** Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite (→P.125)
- C** Indicateur de vitesse
- D** Position de changement de vitesse/plage de rapports* (→P.205)
- E** Affichage RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.295)

* : Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

■ Standard

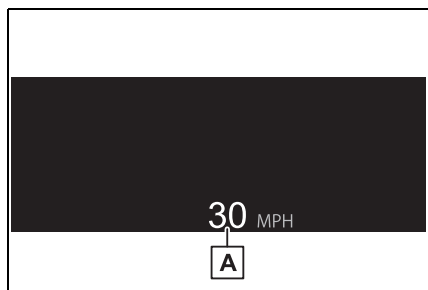


Les illustrations utilisées dans ce texte ne servent qu'à des fins d'exemple et peuvent différer des images réellement affichées par l'affichage sur le pare-brise.

- A** Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite (→P.125)
- B** Indicateur de vitesse
- C** Position de changement de vitesse/plage de rapports* (→P.205)
- D** Affichage RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté) (→P.295)

*: Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

■ Minimum



- A** Indicateur de vitesse

■ L'affichage sur le pare-brise fonctionnera lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Lorsque vous utilisez l'affichage sur le pare-brise

L'affichage sur le pare-brise peut sembler sombre ou être difficile à voir lorsque vous le regardez à travers des lunettes de soleil, surtout si elles sont polarisées. Réglez la luminosité de l'affichage sur le pare-brise ou retirez vos lunettes de soleil.

■ Affichage du nom de la rue

Seuls les noms de rue qui figurent dans les données cartographiques seront affichés.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez l'affichage sur le pare-brise

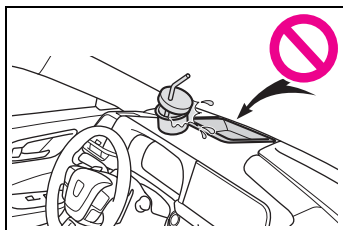
- Assurez-vous que la position et la luminosité de l'image affichée sur le pare-brise ne nuisent pas à une conduite sécuritaire. Un réglage incorrect de la position ou de la luminosité de l'image pourrait gêner la vision du conducteur et risquer de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne regardez pas sans cesse l'affichage sur le pare-brise pendant que vous conduisez, car vous pourriez ne pas remarquer des piétons, des obstacles sur la route, etc., à l'avant du véhicule.



NOTE

■ Projecteur de l'affichage sur le pare-brise

- Ne posez aucune boisson à proximité du projecteur de l'affichage sur le pare-brise. Si le projecteur était mouillé, cela pourrait entraîner une défaillance du système électrique.



- Ne posez rien et ne fixez pas d'autocollant sur le projecteur de l'affichage sur le pare-brise. Cela pourrait bloquer le fonctionnement de l'affichage sur le pare-brise.
- Ne touchez pas à l'intérieur du projecteur de l'affichage sur le pare-brise et n'insérez pas d'objets à bords aiguisés ni d'autres objets similaires dans le projecteur. Cela pourrait entraîner des défaillances mécaniques.

Utilisation de l'affichage sur le pare-brise

■ Modification des paramètres de l'affichage sur le pare-brise

Vous pouvez modifier les paramètres suivants à partir de  sur l'écran multifonction.

(→P.109)

- Activation/désactivation de l'affichage sur le pare-brise

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage sur le pare-brise.

- Type d'affichage sur le pare-brise

Sélectionnez pour changer le type d'affichage sur le pare-brise.

(→P.122)

- Luminosité et position verticale de l'affichage sur le pare-brise

Sélectionnez pour régler la luminosité ou la position verticale de l'affichage sur le pare-brise.

- Angle d'affichage

Sélectionnez pour régler l'angle de l'affichage sur le pare-brise.

■ Activation/désactivation de l'affichage sur le pare-brise

Si l'affichage sur le pare-brise est désactivé, il ne se réactivera pas lorsque le contacteur d'alimentation sera désactivé, puis placé sur ON.

■ Luminosité de l'affichage

Vous pouvez régler la luminosité de l'affichage sur le pare-brise en

sélectionnant  sur l'écran multifonction. Elle est également réglée automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

■ Réglage automatique de la position de l'affichage sur le pare-brise

Si la position de l'affichage est mémorisée, l'affichage sur le pare-brise sera réglé automatiquement à la position souhaitée. (→P.175)

■ Lorsque la batterie de 12 volts est débranchée

Les réglages personnalisés de l'affichage sur le pare-brise seront réinitialisés.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à la modification des paramètres de l'affichage sur le pare-brise**

Comme le système hybride doit être en marche pendant que vous modifiez les paramètres de l'affichage sur le pare-brise, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

**NOTE****■ Lorsque vous modifiez les paramètres de l'affichage sur le pare-brise**

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, assurez-vous que le système hybride est en marche pendant que vous modifiez les paramètres de l'affichage sur le pare-brise.

Zone d'affichage des systèmes d'aide à la conduite

Affiche l'état opérationnel des systèmes suivants :

- LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.269)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.278)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhi-

cule en est doté) (→P.274)

- PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.285)
- FCTA (alerte de trafic transversal avant) (si le véhicule en est doté) (→P.292)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.298)
- Assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté) (→P.319)

Les détails du contenu affiché sur le pare-brise peuvent différer de ce qui est affiché sur l'écran multifonction. Pour plus de détails, reportez-vous à l'explication de chacun des systèmes.

Zone d'affichage liée au système de navigation

Affiche les éléments suivants qui sont liés au système de navigation :

- Nom de la rue
- Guidage routier jusqu'à la destination
- Boussole

Affichage contextuel

Des affichages contextuels pour les systèmes suivants s'afficheront au besoin.

■ Systèmes d'aide à la conduite

Affiche un message d'avertissement/une suggestion/un conseil

ou l'état de fonctionnement du système concerné.

- PCS (système de sécurité préventive) (→P.255)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.269)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.278)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté) (→P.274)
- PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.285)
- FCTA (alerte de trafic transversal avant) (si le véhicule en est doté) (→P.292)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.298)
- Système d'arrêt d'urgence de la conduite (→P.315)
- Assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté) (→P.319)
- Assistance à la sortie sécuritaire (→P.332)
- PKSB (freinage d'aide au stationnement) (→P.357)
- Système de priorité des freins (→P.184)
- Système de gestion du démarrage (DSC) (→P.191)

Les détails du contenu affiché sur le pare-brise peuvent différer de ce qui est affiché sur l'écran multifonction. Pour plus de détails, reportez-

vous à l'explication de chacun des systèmes.

■ Message d'avertissement

Certains messages d'avertissement s'affichent au besoin, en fonction de certaines conditions.

Les détails du contenu affiché sur le pare-brise peuvent différer de ce qui est affiché sur l'écran multifonction.

■ État du système mains libres

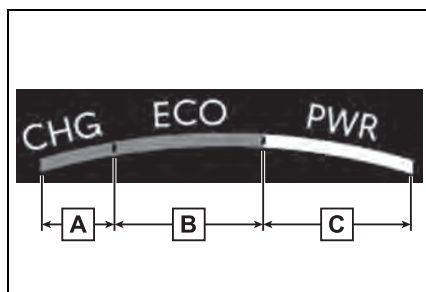
S'affiche lorsque le système mains libres est utilisé.

■ Lorsqu'un affichage contextuel apparaît

Lorsqu'un affichage contextuel apparaît, l'affichage actuel ne peut plus s'afficher. Dans ce cas, l'affichage reviendra après la disparition de l'affichage contextuel.

Zone d'affichage de l'indicateur du système hybride/du tachymètre

■ Indicateur du système hybride



A Zone de charge

B Zone Eco

[C] Zone de puissance

Affiche la puissance du système hybride ou le niveau de récupération. Pour plus de détails, reportez-vous au P.105.

■ Tachymètre

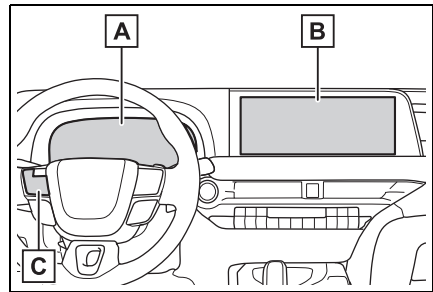
Affiche le régime moteur en tours par minute.

■ L'indicateur du système hybride ou le tachymètre s'affiche lorsque

- L'indicateur du système hybride s'affiche lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :
 - Lorsque les systèmes LTA (aide au maintien de la trajectoire), LDA (système d'avertissement de sortie de voie) et le régulateur de vitesse dynamique à radar sont désactivés.
 - Le mode complet (→P.122) est sélectionné comme type d'affichage sur le pare-brise.
 - Lorsque vous choisissez un mode de conduite autre que le mode Sport.
- Le tachymètre s'affiche lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :
 - Lorsque les systèmes LTA (aide au maintien de la trajectoire), LDA (système d'avertissement de sortie de voie) et le régulateur de vitesse dynamique à radar sont désactivés.
 - Le mode complet (→P.122) est sélectionné comme type d'affichage sur le pare-brise.
 - Lorsque le mode Sport est sélectionné.

Écran de consommation/de contrôle d'énergie

Vous pouvez afficher l'état de votre système hybride et de la consommation de carburant sur l'écran multifonction et sur l'écran multimédia.

Composants du système

A Écran multifonction

B Écran multimédia

C Contacteurs de commande du compteur

Écran de contrôle d'énergie

Vous pouvez utiliser l'écran de contrôle d'énergie pour vérifier l'état de conduite du véhicule, l'état de fonctionnement du système hybride et l'état de récupération d'énergie.

■ Procédure d'affichage

► Écran multifonction

Utilisez les contacteurs de commande du compteur, affichez l'écran de contrôle d'énergie sur l'écran multifonction.

Vous pouvez afficher le contrôle d'énergie sur la zone d'affichage du contenu (gauche/droite) de l'écran multifonction.

Pour plus d'informations sur l'écran multifonction, reportez-vous à la P.110.

► Écran multimédia

Touchez  dans le menu principal, puis touchez "Flux énergétique" dans le sous-menu.

Pour plus d'informations sur l'écran multimédia, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lecture de l'affichage

Les flèches apparaîtront en fonction de la circulation d'énergie. S'il n'y a aucune circulation d'énergie, aucune flèche ne sera affichée.

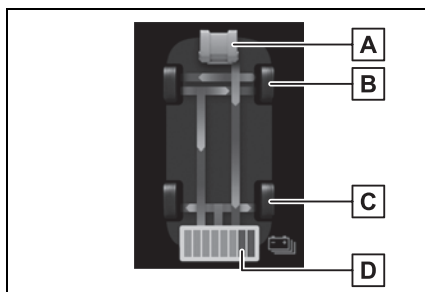
La couleur des flèches changera comme suit

Bleu : Lorsque la batterie hybride (batterie de traction) est chargée ou que de l'énergie est récupérée.

Orange : Lorsque la batterie hybride (batterie de traction) est utilisée.

Rouge : Lorsque le moteur à essence est utilisé.

► Écran multifonction



L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera selon les conditions.

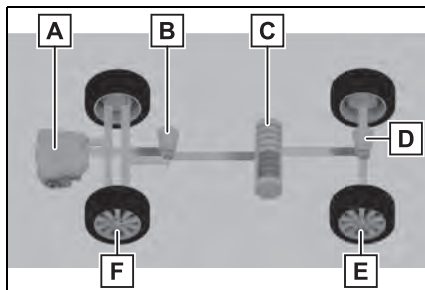
A Moteur à essence

B Pneus avant

C Pneus arrière

D Batterie hybride (batterie de traction)

► Écran multimédia



L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera selon les conditions.

A Moteur à essence

B Moteur électrique avant (moteur de traction)

C Batterie hybride (batterie de traction)

D Moteur électrique arrière (moteur de traction)

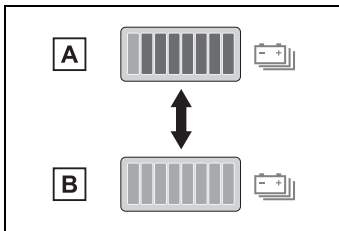
E Pneus arrière

F Pneus avant

■ État de la batterie hybride (batterie de traction)

L'affichage indique 8 niveaux en fonction de la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction).

- L'illustration présente l'écran multifonction à titre d'exemple.
- Ces illustrations sont présentées à titre d'exemple seulement; en conditions réelles, elles peuvent être légèrement différentes.



A Faible

B Élevé

■ Avertissement de charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) (véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS)

- L'avertisseur sonore retentit de manière intermittente lorsque la batterie hybride (batterie de traction) ne se recharge pas alors que le véhicule est en position de changement de vitesse N, ou lorsque la charge résiduelle tombe au-dessous d'un certain niveau. Si la charge résiduelle descend encore plus bas, l'avertisseur sonore retentit de manière continue.
- Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction et qu'un avertisseur sonore retentit, suivez les directives affichées sur l'écran pour

effectuer le dépannage.

Écran de consommation

Pour plus d'informations sur l'écran multimédia, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Procédure d'affichage

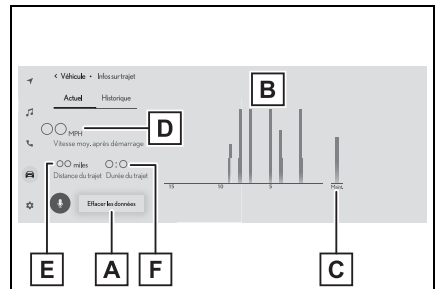
Touchez  dans le menu principal, puis touchez "Infos sur trajet" dans le sous-menu.

■ Écran de consommation actuelle de carburant

Si un écran autre que celui de la consommation actuelle de carburant est affiché, touchez "Actuel".

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

L'illustration est présentée à titre d'exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.



A Remise à zéro des données de consommation

B Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

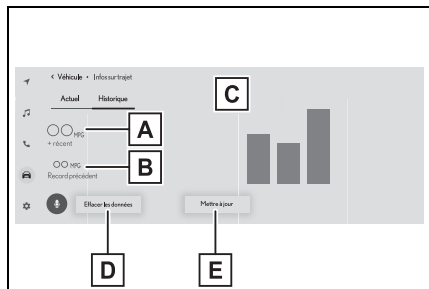
- C** Consommation actuelle de carburant
- D** Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.
- E** Autonomie
- F** Temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

■ Écran de l'historique

Si un écran autre que celui de l'historique est affiché, touchez "Historique".

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

L'illustration est présentée à titre d'exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.



- A** La plus récente consommation de carburant
- B** Meilleure consommation de carburant enregistrée
- C** Antécédents précédents de consommation de carburant
- D** Remise à zéro des données de l'historique

- E** Mise à jour des données de la plus récente consommation de carburant

■ Mise à jour des données de l'historique

Mettez à jour la plus récente consommation de carburant en touchant "Mettre à jour" pour mesurer de nouveau la consommation actuelle de carburant.

■ Remise à zéro des données

Vous pouvez supprimer les données de consommation de carburant en touchant "Effacer les données".

■ Utilisation du système de commande vocale (si le véhicule en est doté)

La consommation de carburant, l'autonomie, etc. peuvent être contrôlées à l'aide du système de commande vocale.

Pour plus de détails sur le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Autonomie

Affiche la distance maximale (estimée) pouvant être parcourue avec la quantité de carburant résiduelle dans le réservoir.

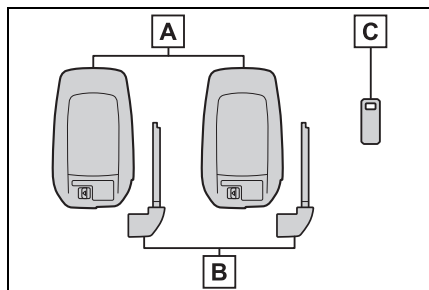
Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant. C'est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.

3-1. Informations sur les clésClés **132**Clé numérique **135****3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières et du coffre**Portières **137**Coffre **142**Système Smart key **152****3-3. Réglage des sièges**Sièges avant **158**Sièges arrière **159**Appuis-tête **161****3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs**Volant **164**Rétroviseur intérieur **165**Rétroviseurs extérieurs **166****3-5. Ouverture et fermeture des glaces**Glaces assistées **169**Écran pare-soleil électrique du toit **172****3-6. Paramètres favoris**Mémorisation de la position de conduite **175**Mes paramètres **179**

Clés

Types de clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.



A Clés à puce

- Fonctionnement du système Smart key (→P.152)
- Fonctionnement de la télécommande

B Clés mécaniques

C Plaquette portant le numéro de clé

■ Lorsque vous voyagez à bord d'un avion

Si vous montez dans un avion avec une clé à puce sur vous, assurez-vous de ne pas appuyer sur les boutons de la clé à puce lorsque vous êtes à bord. Si vous transportez une clé à puce dans votre sac ou ailleurs, assurez-vous que rien ne peut appuyer sur les boutons accidentellement. Si un bouton est actionné, la clé à puce émettra des ondes radio qui pourraient nuire au fonctionnement de l'avion.

■ Affaiblissement de la pile de la clé à puce

- La durée de vie normale de la pile est de 1 à 2 ans.
- Si la charge de la pile s'affaiblit,

une alarme retentira dans l'habitacle et un message s'affichera sur l'écran multifonction lorsque le système hybride s'arrêtera.

- Afin de réduire l'épuisement de la pile de la clé lorsque la clé à puce n'est pas utilisée pendant de longues périodes, réglez la clé à puce sur le mode d'économie d'énergie. (→P.154)
- Comme la clé à puce reçoit constamment des ondes radio, la pile se décharge même si vous n'utilisez pas la clé à puce. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé à puce est peut-être à plat. Remplacez la pile au besoin.
- Le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas.
- La zone de détection rétrécit.
- Le voyant DEL situé sur la surface de la clé ne s'allume pas.

Vous pouvez remplacer la pile vous-même (→P.525). Cependant, comme la clé à puce risque d'être endommagée, nous vous recommandons de faire effectuer le remplacement par votre concessionnaire Toyota.

- Pour éviter des dommages sérieux, ne laissez pas la clé à puce à moins de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants qui génèrent un champ magnétique :
 - Téléviseurs
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de pile
 - Lampes de table
 - Cuisinières à induction
- Si la clé à puce est près du véhicule plus longtemps que nécessaire, la pile de la clé peut s'épuiser plus rapidement que la normale même si le système Smart key n'est pas utilisé. Lorsque vous n'utilisez pas le système Smart key, il est recommandé de ne pas rester plus

longtemps que nécessaire avec la clé à puce près du véhicule.

■ **Si un message sur l'état de la clé à puce ou sur le mode du contacteur d'alimentation, etc. s'affiche**

Pour éviter de coincer la clé à puce à l'intérieur du véhicule, de quitter le véhicule en ayant la clé à puce avec vous et sans placer le contacteur d'alimentation sur OFF, ou de laisser les autres passagers sortir involontairement la clé du véhicule, etc., il est possible qu'un message demandant à l'utilisateur de confirmer l'état de la clé à puce ou du mode du contacteur d'alimentation s'affiche sur l'écran multifonction. Dans ces cas-là, suivez immédiatement les directives sur l'écran.

■ **Si "Pile de clé faible Remplacez la batterie de clé" s'affiche sur l'écran multifonction**

La pile de la clé à puce est faible. Remplacez la pile de la clé à puce. (→P.525)

■ **Remplacement de la pile**

→P.525

■ **Confirmation du nombre de clés enregistrées**

Vous pouvez confirmer le nombre de clés du véhicule déjà enregistrées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Si "Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails" s'affiche sur l'écran multifonction**

Ce message s'affichera chaque fois que la portière du conducteur sera ouverte lorsque les portières seront déverrouillées de l'extérieur pendant environ les 10 jours suivant l'enregistrement d'une nouvelle clé à puce.

Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas de nouvelle clé à

puce enregistrée, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour vérifier si une clé à puce inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les clés**

- Ne laissez pas les clés tomber par terre, ne les exposez pas à des chocs violents et ne les pliez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées sur de longues périodes.
- Ne mouillez pas les clés, ne les lavez pas aux ultrasons, etc.
- Ne fixez pas d'objets métalliques ou magnétiques sur les clés et ne placez pas celles-ci à proximité de tels objets.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne fixez pas d'autocollants ni d'autres objets sur la surface de la clé à puce.
- Ne placez pas les clés à proximité d'objets générant des champs magnétiques, tels que les téléviseurs, les systèmes audio et les cuisinières à induction.
- Ne placez pas les clés à proximité d'équipement médical électrique, par exemple de l'équipement thérapeutique à basse fréquence ou de l'équipement thérapeutique à micro-ondes, et ne recevez pas de soins médicaux en ayant les clés sur vous.



NOTE

■ Lorsque vous portez la clé à puce sur vous

N'approchez pas la clé à puce à moins de 3,9 in. (10 cm) d'un appareil électrique en marche. Les ondes radio émises par les appareils électriques situés à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé à puce peuvent interférer avec celle-ci, l'empêchant ainsi de fonctionner correctement.

■ En cas de défaillance du système Smart key ou d'autres problèmes liés à la clé

→P.579

■ Si vous perdez une clé à puce

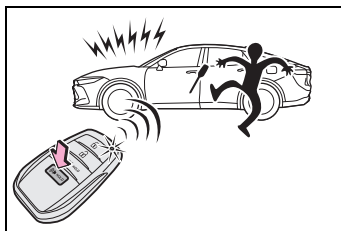
→P.578

réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ Mode panique du système de dissuasion de vol

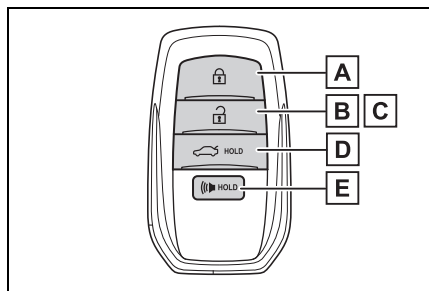
Si vous appuyez sur  pendant un peu plus de 1 seconde, une alarme retentira par intermittence et les feux du véhicule clignoteront pour dissuader quiconque de tenter de pénétrer dans votre véhicule ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé à puce.



Télécommande

Les clés à puce sont dotées de la télécommande suivante :



A Verrouille toutes les portières (→P.137)

B Déverrouille toutes les portières (→P.137)

C Ouvre les glaces* (→P.137)

D Ouvre le coffre (→P.146)

E Déclenche l'alarme

*: La personnalisation de ce

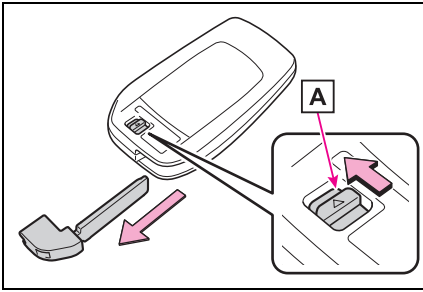
Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites glisser le levier de déverrouillage **A** et sortez la clé.

Vous ne pouvez insérer la clé mécanique que dans un seul sens, car elle n'est rainurée que d'un seul côté. Si vous n'arrivez pas à insérer la clé dans un cylindre de serrure, changez-la de côté et réessayez.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la dans la clé à puce. Transportez la clé mécanique avec la clé à puce. Si la pile de la clé à puce est déchargée ou si la fonction d'ouverture ne fonctionne pas correctement, vous devrez utiliser

la clé mécanique. (→P.579)



■ **Lorsque vous devez laisser la clé du véhicule au préposé au stationnement**

Désactivez le contacteur principal d'ouverture du coffre (→P.151), verrouillez la boîte à gants (→P.440) en fonction des circonstances. Retirez la clé mécanique pour votre usage personnel et ne laissez au préposé que la clé à puce.

■ **Si vous perdez vos clés mécaniques**

→P.578

■ **Si l'on utilise une mauvaise clé**

Le barillet tourne dans le vide pour protéger le mécanisme intérieur.

Clé numérique*

* : Si le véhicule en est doté

En installant l'application de clé numérique dédiée sur votre téléphone intelligent, vous pouvez utiliser ce dernier à la place de la clé à puce.

Vous pouvez aussi partager la clé numérique avec votre famille ou vos amis via l'application de clé numérique.

■ **Informations sur le logiciel libre et ouvert**

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.denso.com/global/en/opensource/dkey/toyota/>

Conditions d'utilisation de la clé numérique

Pour utiliser la clé numérique, vous devez installer l'app Toyota, enregistrer le véhicule dans votre profil client, vous abonner aux Services à distance et vous inscrire dans Clé numérique.

Précautions relatives à la clé numérique

- Vous pouvez utiliser la clé numérique lorsqu'il y a une

communication entre votre téléphone intelligent et le serveur. La clé numérique peut ne pas fonctionner si votre téléphone intelligent n'est pas connecté à Internet. Veuillez à porter la clé à puce sur vous si vous voyagez dans un endroit où la communication est peu fiable.

- Si la batterie de votre téléphone intelligent est à plat, vous ne pouvez pas l'utiliser comme clé numérique. Veuillez à charger la batterie de votre téléphone intelligent avant de sortir si le niveau de charge de cette dernière est faible.
- Le système de clé numérique est en lien avec le système Smart key. Si le système Smart key a été désactivé lors d'un réglage personnalisé du véhicule, la clé numérique sera également désactivée.
- Il se peut que la clé numérique ne puisse pas être utilisée en fonction de la qualité de réception des ondes radio. (→P.154)
- Veuillez à supprimer les clés numériques lors d'un transfert de propriété du véhicule.
- La clé numérique ne se connectera pas automatiquement si le véhicule n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus. C'est pourquoi il faudra peut-être patienter un instant

pour que le système s'active après avoir effleuré la poignée de portière.

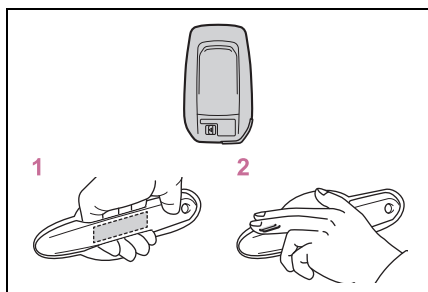
- Certains services peuvent être indisponibles pendant un certain temps en raison d'une maintenance du serveur. Cependant, les clés numériques enregistrées peuvent être utilisées pendant la maintenance.
- Grâce à l'application de clé numérique activée sur votre téléphone intelligent, vous pourrez verrouiller et déverrouiller les portières, faire démarrer le système hybride et effectuer toutes les autres opérations identiques à celles que vous permet la clé à puce. Assurez-vous de ne pas perdre ou de vous faire voler votre téléphone intelligent. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota en cas de perte ou de vol de votre téléphone intelligent.
- N'oubliez-pas la clé à puce lorsque vous apportez votre véhicule chez un concessionnaire Toyota pour une réparation ou un entretien.
- Avec la clé numérique seule, aucun éclairage du véhicule ne s'allume lorsque vous approchez du véhicule.

Portières

Déverrouillage et verrouillage des portières de l'extérieur du véhicule

■ Système Smart key

Ayez la clé à puce sur vous pour activer cette fonction.



- 1** Pour déverrouiller la portière du conducteur, saisissez sa poignée. Tenir la poignée de la portière du conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portières. Pour déverrouiller toutes les portières, saisissez la poignée de la portière du passager.*

Assurez-vous de toucher le capteur situé à l'arrière de la poignée.

Pendant les 3 secondes suivant le verrouillage des portières, il est impossible de les déverrouiller.

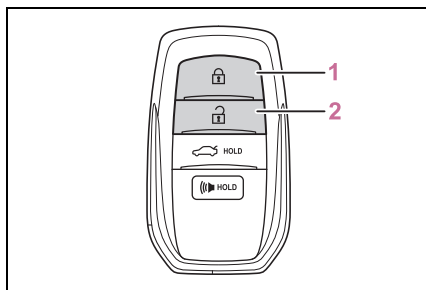
*: Vous pouvez modifier les paramètres de déverrouillage des portières.

- 2** Pour verrouiller toutes les portières, touchez le capteur de verrouillage (l'indentation

située sur la partie supérieure de la poignée de portière).

Vérifiez que la portière est verrouillée de manière sécuritaire.

■ Télécommande



- 1** Verrouille toutes les portières. Vérifiez que la portière est verrouillée de manière sécuritaire.
- 2** Déverrouille toutes les portières

Si vous appuyez sur le bouton, la portière du conducteur se déverrouille. Si vous appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes suivantes, les autres portières se déverrouillent.

Maintenez enfoncé pour ouvrir les glaces.*

*: La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ Changement de fonction de déverrouillage des portières

Vous pouvez choisir quelles portières seront déverrouillées à l'aide de la fonction d'ouverture de la télécommande.

- 1** Désactivez le contacteur d'alimentation.
- 2** Lorsque le voyant à la surface de la clé est éteint, maintenez

 ,  ou  enfoncé pendant environ 5 secondes, tout en maintenant  enfoncé.

Le réglage est modifié tel qu'illustré ci-dessous chaque fois que vous effectuez une opération. (Lorsque le réglage est modifié sans arrêt, relâchez les boutons, attendez pendant au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonction/Signal sonore	Fonction de déverrouillage
 Extérieur : Retentit 3 fois	Tenir la poignée de la portière du conducteur ne déverrouille que la portière du conducteur. Tenir une poignée de portière du passager ou une poignée de portière arrière déverrouille toutes les portières.
 Extérieur : Retentit deux fois	Tenir une poignée de portière avant ou une poignée de portière arrière déverrouille toutes les portières.

Pour éviter le déclenchement accidentel de l'alarme, déverrouillez les portières à l'aide de la télécommande, puis ouvrez et refermez une fois l'une des portières après avoir modifié les paramètres. (Si aucune portière n'a été ouverte 60

secondes après avoir appuyé sur

 , les portières se verrouilleront de nouveau et l'alarme s'activera automatiquement.)

Si l'alarme se déclenche, arrêtez-la immédiatement. (→P.92)

■ Système de déverrouillage des portières sur détection d'impact

Si le véhicule subit un impact violent, toutes les portières se déverrouillent. Selon la force de l'impact ou le type d'accident, il est cependant possible que ce système ne fonctionne pas.

■ Signaux de fonctionnement

Un avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portières ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillées : une fois; Déverrouillées : deux fois)

Un avertisseur sonore retentit pour indiquer que les glaces latérales s'ouvrent.

■ Caractéristique de sécurité

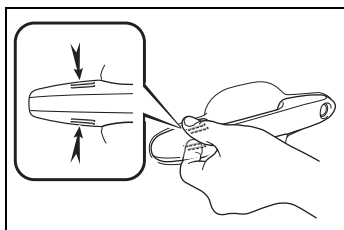
Si une portière n'est pas ouverte approximativement dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la caractéristique de sécurité verrouillera de nouveau le véhicule automatiquement. (Cependant, en fonction de l'emplacement de la clé à puce, il se peut que la clé soit détectée comme se trouvant dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule est susceptible d'être déverrouillé.)

■ Lorsqu'il est impossible de verrouiller les portières à l'aide du capteur de verrouillage situé sur la partie supérieure de la poignée de portière

S'il est impossible de verrouiller la portière même en touchant la zone supérieure du capteur, essayez de toucher en même temps les zones supérieure et inférieure du capteur.

Si vous portez des gants, enlevez-

les.



■ Avertisseur sonore de verrouillage des portières

Si une portière autre que celle que vous verrouillez est ouverte et que vous tentez de verrouiller les portières à l'aide du système Smart key, un avertisseur sonore retentira de manière continue pendant 5 secondes. Fermez complètement toutes les portières, puis verrouillez de nouveau le véhicule.

■ Activation de l'alarme

Le verrouillage des portières entraîne l'activation du système d'alarme. (→P.92)

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement du système Smart key ou de la télécommande

→P.154

■ Si le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas correctement

- Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portières. (→P.580)
- Si la pile de la clé est déchargée, remplacez-la par une pile neuve. (→P.525)

■ Fonction de rappel des sièges arrière

- Afin de vous rappeler de ne pas oublier des bagages, etc. sur le siège arrière, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction pendant environ 6 secondes lorsque le contacteur d'alimentation se désactive une fois que

l'une des conditions suivantes est remplie.

- Le système hybride est démarré dans les 10 minutes qui suivent l'ouverture et la fermeture d'une portière arrière.
- Une portière arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système hybride.

Cependant, si moins de 2 secondes environ s'écoulent entre l'ouverture et la fermeture d'une portière arrière, la fonction de rappel des sièges arrière peut ne pas fonctionner.

- La fonction de rappel des sièges arrière estime que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en tenant compte de l'ouverture et de la fermeture d'une portière arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel des sièges arrière peut ne pas fonctionner et vous pouvez toujours oublier les bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle peut au contraire fonctionner inutilement.
- Vous pouvez activer/désactiver la fonction de rappel des sièges arrière. (→P.625)

■ Si la batterie de 12 volts est déchargée

Vous ne pouvez pas verrouiller ni déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key. Verrouillez ou déverrouillez les portières à l'aide de la télécommande ou de la clé mécanique. (→P.580)

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage à l'aide d'une clé) peuvent être modifiés.
(Fonctions personnalisables : →P.625)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter un accident

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez. Si vous ne le faites pas, il se peut qu'une portière s'ouvre et qu'un occupant soit éjecté du véhicule, ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves, voire mortelles.

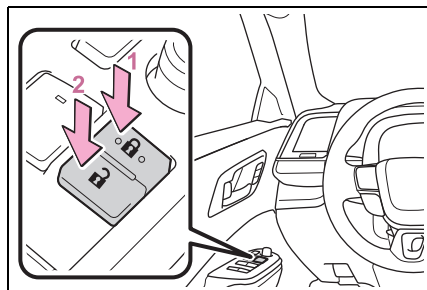
- Assurez-vous que toutes les portières sont bien fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portières pendant la conduite. Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portières avant; celles-ci peuvent s'ouvrir, même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position de verrouillage.
- Lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière, enclenchez les verrous de protection pour enfants aux portières arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une portière

Vérifiez la zone environnante du véhicule pour voir par exemple s'il est sur un plan incliné, s'il y a suffisamment d'espace pour que la portière s'ouvre ou s'il vente fort. Lorsque vous ouvrez ou fermez la portière, tenez fermement la poignée de portière pour être prêt en cas de mouvement imprévu.

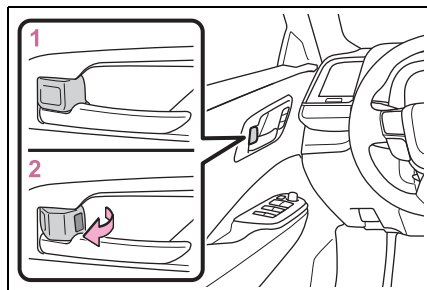
Déverrouillage et verrouillage des portières de l'intérieur du véhicule

■ Contacteurs de verrouillage des portières



- 1 Verrouille toutes les portières
- 2 Déverrouille toutes les portières

■ Utilisation des boutons intérieurs de verrouillage



- 1 Verrouille la portière
- 2 Déverrouille la portière

Vous pouvez ouvrir les portières avant en tirant la poignée intérieure même si les boutons de verrouillage sont en position de verrouillage.

■ Verrouillage des portières avant sans clé de l'extérieur du véhicule

- 1 Placez le bouton intérieur de verrouillage en position de verrouillage.
- 2 Fermez la portière.

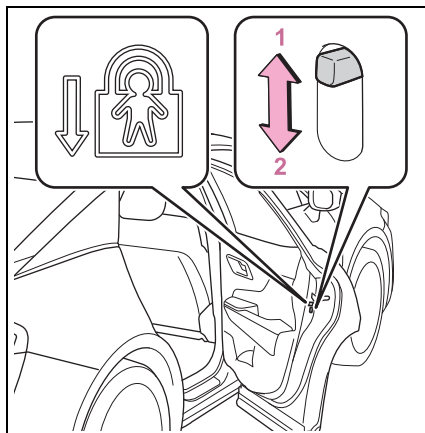
Il est impossible de verrouiller la portière si le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou si la clé à puce est restée à l'intérieur du véhicule. Cependant, il se peut que la clé ne soit pas détectée correctement et que la portière soit verrouillée.

■ Avertisseur sonore de portière ouverte

Si la vitesse du véhicule atteint 3 mph (5 km/h), un avertisseur sonore retentit pour signaler qu'une ou plusieurs portières, le capot ou le coffre ne sont pas complètement fermés. La ou les portières ouvertes, le capot ou le coffre s'affichent sur l'écran multifonction.

Verrou de protection pour enfants aux portières arrière

Lorsque le verrou est enclenché, il est impossible d'ouvrir la portière de l'intérieur du véhicule.



- 1 Déverrouiller
- 2 Verrouiller

Vous pouvez enclencher ces verrous afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portières arrière. Poussez les contacteurs de chacune des portières arrière pour verrouiller les deux portières arrière.

■ Ouverture des portières lorsque le verrou de protection pour enfants est utilisé

Si vous déverrouillez la portière et tirez sur la poignée extérieure, la portière s'ouvrira.

Pour ouvrir la portière depuis l'intérieur du véhicule, abaissez la vitre latérale arrière et sortez la main pour tirer la poignée extérieure.

Systèmes de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières

Les fonctions suivantes peuvent être réglées ou annulées :

Pour obtenir des directives relatives à la personnalisation, reportez-vous à la P.625.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule	Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 12 mph (20 km/h) ou plus.
Fonction de verrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque vous passez à une position de changement de vitesse autre que P.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque vous passez à la position de changement de vitesse P.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la portière du conducteur	Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque la portière du conducteur est ouverte dans les 45 secondes environ qui suivent la désactivation du contacteur d'alimentation.

Coffre

Vous pouvez ouvrir le coffre à l'aide du contacteur d'ouverture du coffre, de la fonction d'ouverture ou de la télécommande.

Si le véhicule est doté d'un couvercle du coffre à commande assistée, vous pouvez fermer le coffre à l'aide du dispositif de fermeture du coffre.



AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de conduire

- Assurez-vous que le couvercle du coffre est bien fermé. Si le couvercle du coffre était mal fermé, il pourrait s'ouvrir de manière imprévue pendant que vous conduisez et heurter des objets à proximité, ou des bagages pourraient être projetés à l'extérieur du coffre, ce qui provoquerait un accident.
- Ne laissez pas d'enfants jouer dans le coffre.
Si un enfant se retrouvait enfermé accidentellement dans le coffre, il pourrait être victime d'épuisement dû à la chaleur, de suffocation ou subir d'autres blessures.

**AVERTISSEMENT**

- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le couvercle du coffre. Il pourrait provoquer l'ouverture imprévue du couvercle du coffre ou se coincer les mains, la tête ou le cou pendant la fermeture du couvercle du coffre.

Points importants pendant la conduite

Ne laissez jamais une personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou de collision, elle serait susceptible de subir des blessures graves, voire mortelles.

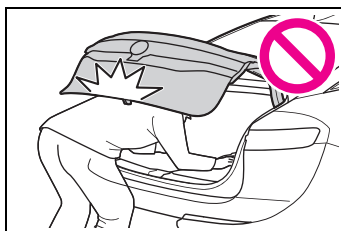
Utilisation du coffre

Observez les précautions suivantes.

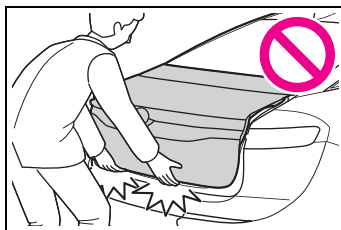
Si vous les négligiez, une partie du corps pourrait se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves.

- Avant d'ouvrir le couvercle du coffre, enlevez toute matière lourde, comme la neige ou la glace, pouvant le recouvrir. Si vous négligiez de le faire, le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement une fois qu'il est ouvert.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle du coffre, vérifiez attentivement la zone environnante pour vous assurer d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le coffre est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.

- Soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle du coffre par temps venteux; un vent fort pourrait provoquer un mouvement brusque de ce dernier.
- Véhicules non dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée : S'il n'était pas entièrement ouvert, le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement. Il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le couvercle du coffre sur un plan incliné que sur une surface plane; méfiez-vous par conséquent des mouvements imprévus (ouverture et fermeture) du couvercle du coffre lorsque le véhicule est en pente. Avant d'utiliser le coffre, assurez-vous que le couvercle du coffre est entièrement ouvert et sécuritaire.



- Soyez particulièrement prudent lorsque vous fermez le couvercle du coffre afin d'éviter de vous coincer les doigts ou une autre partie du corps.



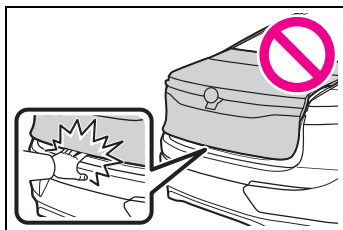
⚠ AVERTISSEMENT

● Véhicules non dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée : Lorsque vous fermez le couvercle du coffre, assurez-vous d'appliquer une légère pression sur sa surface extérieure. Si vous utilisiez la poignée du couvercle du coffre pour le fermer entièrement, vous pourriez vous coincer les mains ou les bras.

● Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Toyota sur le couvercle du coffre. Un tel poids supplémentaire sur le couvercle du coffre pourrait entraîner la fermeture brusque du couvercle une fois qu'il est ouvert.

■ Dispositif de fermeture automatique du coffre (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

Si le couvercle du coffre est laissé légèrement entrebâillé, le dispositif de fermeture automatique du coffre en assurera la fermeture complète automatiquement. Plusieurs secondes sont nécessaires à l'activation du dispositif de fermeture automatique du coffre. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ni autre chose sous le couvercle du coffre; vous pourriez alors vous fracturer un os ou subir d'autres blessures graves.



■ Couvercle du coffre à commande assistée (si le véhicule en est doté)

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le couvercle du coffre à commande assistée.

Les négliger pourrait occasionner des blessures graves.

● Vérifiez la sécurité de la zone environnante pour vous assurer qu'aucun obstacle ou objet ne pourrait coincer l'un de vos effets personnels.

● Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le coffre est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.

● Si vous appuyez sur le contacteur du dispositif de fermeture du coffre alors que l'ouverture automatique du couvercle du coffre est en cours, il cessera de s'ouvrir. Soyez extrêmement prudent lorsque le véhicule se trouve sur un plan incliné; le couvercle du coffre pourrait s'ouvrir ou se fermer brusquement.

● Sur un plan incliné, le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement après son ouverture automatique. Avant d'utiliser le coffre, assurez-vous que le couvercle du coffre est entièrement ouvert et sécuritaire.

**AVERTISSEMENT**

- Dans les situations suivantes, le couvercle du coffre à commande assistée pourrait détecter une anomalie et le système pourrait interrompre le fonctionnement automatique. Dans ce cas, le couvercle du coffre devra être actionné manuellement. Soyez particulièrement prudent dans cette situation, car le couvercle du coffre dont le mouvement a été interrompu pourrait se refermer brusquement et provoquer un accident.
- Lorsque le couvercle du coffre entre en contact avec un obstacle
- Lorsque la tension de la batterie de 12 volts chute soudainement, par exemple lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON ou que le système hybride est démarré pendant une opération automatique
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Toyota sur le couvercle du coffre. Le couvercle du coffre à commande assistée pourrait ne pas fonctionner, provoquant lui-même une défaillance, ou le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement après son ouverture.

■ Couvercle du coffre à commande assistée mains libres (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

Observez les précautions suivantes.

Les négliger pourrait occasionner des blessures graves.

- À cause des gaz d'échappement, les tuyaux d'échappement deviennent particulièrement chauds. Lorsque vous actionnez le couvercle du coffre à commande assistée mains libres, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement.

- N'actionnez pas le couvercle du coffre à commande assistée mains libres s'il y a peu d'espace sous le pare-chocs arrière.

■ Fonction de protection anti-obstruction (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

Observez les précautions suivantes.

Les négliger pourrait occasionner des blessures graves.

- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète du couvercle du coffre. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ni autre chose sous le couvercle du coffre.
- Selon la forme de l'objet qui est coincé, la fonction de protection anti-obstruction pourrait ne pas s'activer. Veillez à ne pas vous coincer les doigts ni autre chose.



NOTE

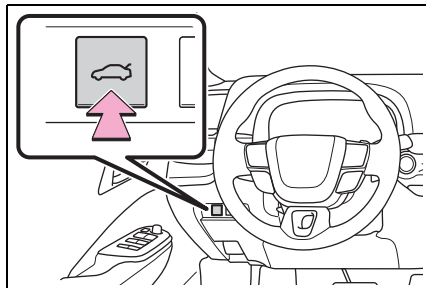
- **Pour éviter les défaillances du dispositif de fermeture automatique du coffre (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)**

N'exercez pas de pression sur le couvercle du coffre lors du fonctionnement du dispositif de fermeture automatique du coffre.

- **Pour éviter d'endommager le couvercle du coffre à commande assistée (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)**

- Avant d'actionner le couvercle du coffre à commande assistée, assurez-vous qu'il n'y a pas de bagages ni de neige sur le couvercle du coffre. De plus, assurez-vous qu'il n'y a pas de la glace entre le couvercle du coffre et le châssis qui empêche le mouvement du couvercle du coffre. Faire fonctionner le couvercle du coffre à commande assistée lorsqu'une charge excessive est présente sur le couvercle du coffre peut provoquer une défaillance.

- N'exercez pas de pression excessive sur le couvercle du coffre lors du fonctionnement du couvercle du coffre à commande assistée.

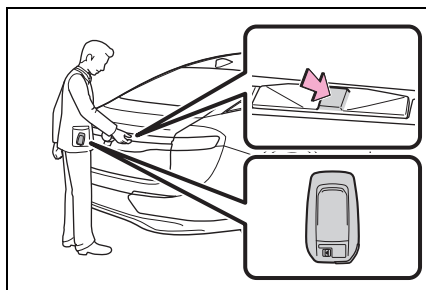


■ Système Smart key

Alors que vous portez la clé à puce sur vous, appuyez sur le bouton.

Lorsque toutes les portières sont déverrouillées à l'aide de l'une des méthodes suivantes, vous pouvez ouvrir le coffre sans la clé à puce :

- Fonction d'ouverture
- Télécommande
- Contacteurs de verrouillage des portières
- Système de déverrouillage automatique des portières
- Clé mécanique (→P.580)



Ouverture/fermeture du coffre

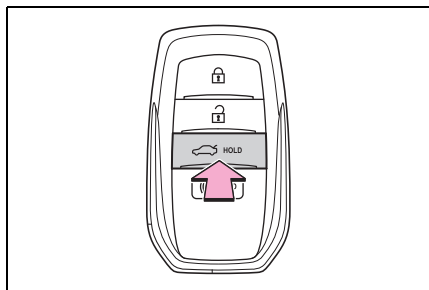
■ Contacteur d'ouverture du coffre

Appuyez sur le contacteur d'ouverture du coffre.

■ Télécommande

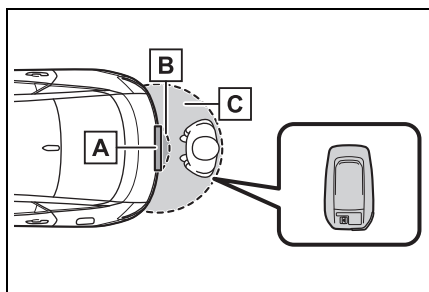
Maintenez le contacteur enfoncé.

Un avertisseur sonore retentit.



■ Couvercle du coffre à commande assistée mains libres (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

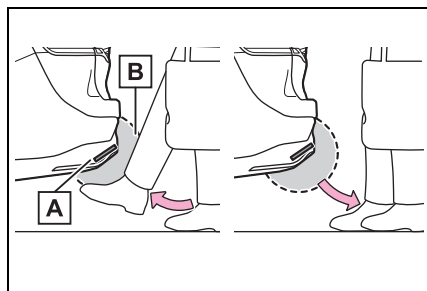
- 1 Tout en ayant une clé à puce sur vous, placez-vous à portée de fonctionnement du système d'ouverture et de démarrage intelligent, à environ 11,8 à 19,7 in. (30 à 50 cm) du pare-chocs arrière.



- A** Capteur activé par le pied
- B** Zone de détection de fonctionnement du couvercle du coffre à commande assistée mains libres
- C** Zone de détection de fonctionnement du système d'ouverture et de démarrage intelligent (→P.152)

- 2 Activez le fonctionnement en déplaçant votre pied à environ 3,9 in. (10 cm) du pare-chocs arrière, puis en le retirant lorsque l'avertisseur sonore retentit.

- Effectuez ce mouvement en moins de 1 seconde.
- Le fonctionnement du couvercle du coffre ne démarrera pas alors qu'un pied est détecté sous le pare-chocs arrière.
- Actionnez le couvercle du coffre à commande assistée mains libres sans toucher le pare-chocs arrière avec votre pied.
- Si une autre clé à puce se trouve dans l'habitacle ou dans le coffre, le couvercle du coffre peut prendre un peu plus de temps qu'à la normale avant de se mouvoir.
- Activez de nouveau le fonctionnement si l'avertisseur sonore retentit deux fois.



- A** Capteur activé par le pied
- B** Zone de détection de fonctionnement du couvercle du coffre à commande assistée

mains libres

- 3** Lorsque le capteur activé par le pied détecte que vous avez retiré votre pied, un avertisseur sonore retentit et le coffre s'ouvre/se ferme entièrement et automatiquement.

Si un pied est déplacé sous le pare-chocs arrière pendant l'ouverture du couvercle du coffre, le couvercle du coffre interrompra son mouvement.

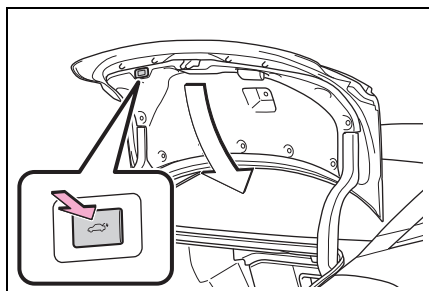
Si un pied est déplacé sous le pare-chocs arrière pendant la fermeture du couvercle du coffre, le couvercle du coffre s'ouvrira.

■ Contacteur du dispositif de fermeture du coffre (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

Appuyez sur le contacteur du dispositif de fermeture du coffre.

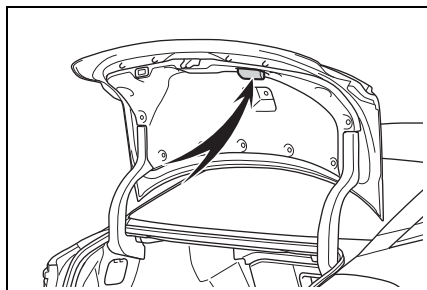
Un avertisseur sonore retentira et le couvercle du coffre se fermera complètement.

Si vous appuyez sur le contacteur pendant que le couvercle du coffre se ferme, il s'ouvrira de nouveau.



■ Poignée du couvercle du coffre

Tirez vers le bas le couvercle du coffre à l'aide de sa poignée sans forcer sur les côtés, puis de l'extérieur, poussez sur le couvercle vers le bas pour le fermer.



■ Éclairage du coffre

Lorsque vous ouvrez le coffre, l'éclairage du coffre s'allume.

■ Dispositif de fermeture automatique du coffre (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

Si le couvercle du coffre est laissé légèrement entrebâillé, le dispositif de fermeture automatique du coffre en assurera la fermeture complète automatiquement.

- Le dispositif de fermeture automatique du coffre fonctionnera, quel que soit le mode du contacteur d'alimentation.
- Si le dispositif de fermeture automatique du coffre ne fonctionne pas, ouvrez le coffre en position semi-ouverte ou plus, puis fermez-le.
- **Fonction permettant d'empêcher le verrouillage du coffre lorsque la clé à puce est restée à l'intérieur**
 - Lorsque les portières sont verrouillées, une alarme retentit si le

couvercle du coffre est fermé alors que la clé à puce est restée dans le coffre.

Dans ce cas, vous pouvez ouvrir le couvercle du coffre en appuyant sur le bouton de déverrouillage du coffre situé sur le couvercle du coffre.

- Si la clé à puce de secours est placée dans le coffre alors que toutes les portières sont verrouillées, la fonction de prévention de verrouillage des portières est activée afin de pouvoir ouvrir le coffre. Pour prévenir le vol, prenez toutes les clés à puce avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
- Si la clé à puce est placée dans le coffre alors que toutes les portières sont verrouillées, il se peut qu'elle ne soit pas détectée selon l'emplacement de la clé et les conditions des ondes radio environnantes. Dans ce cas, il est impossible d'activer la fonction de prévention de verrouillage des portières, et les portières se verrouilleront lorsque vous fermerez le coffre. Assurez-vous de savoir où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- Il est impossible d'activer la fonction de prévention de verrouillage des portières si l'une des portières est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre à l'aide du dispositif d'ouverture du coffre.

■ Fonction de protection de surcharge (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

Le couvercle du coffre ne fonctionne pas lorsqu'une charge excessive est présente sur le dessus du couvercle du coffre.

■ Fonction de protection anti-chute (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

Ralentit la chute du couvercle du coffre s'il se ferme rapidement

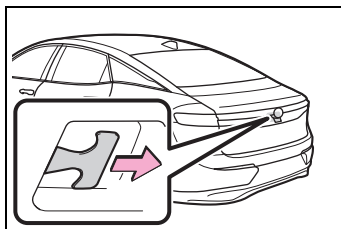
après l'ouverture automatique du couvercle du coffre.

■ Fonction de protection anti-obstruction (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

Si quelque chose se coince pendant la fermeture automatique du couvercle du coffre, celle-ci s'interrompt et le couvercle du coffre s'ouvrira.

■ Levier de déverrouillage à l'intérieur du coffre

Il est possible d'ouvrir le couvercle du coffre en tirant vers le côté, sur le levier, lumineux dans le noir, situé à l'intérieur du coffre. Le levier continuera à luire pendant un certain temps après la fermeture du couvercle du coffre.



■ Utilisation de la clé mécanique

Vous pouvez également ouvrir le coffre à l'aide de la clé mécanique. (→P.580)

■ Si le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour déverrouiller le coffre. (→P.580)
Si la pile de la clé est déchargée, remplacez-la par une pile neuve. (→P.525)

■ Conditions de fonctionnement du couvercle du coffre à commande assistée mains libres (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)

- Lorsque le réglage de fonctionnement du couvercle du coffre à commande assistée mains libres

(capteur activé par le pied) est activé (→P.632) et que le contacteur d'alimentation est désactivé

- Lorsqu'une clé à puce est placée à portée de fonctionnement

■ **Situations dans lesquelles le couvercle du coffre à commande assistée mains libres peut ne pas fonctionner correctement (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)**

Il est possible que le couvercle du coffre à commande assistée mains libres ne fonctionne pas correctement dans les situations suivantes :

- Lorsqu'un pied est laissé sous le pare-chocs arrière
- Si le pare-chocs arrière est fortement heurté par un pied ou s'il est touché pendant un moment
Si le pare-chocs arrière a été touché pendant un moment, attendez quelques instants avant d'essayer de faire fonctionner à nouveau le couvercle du coffre à commande assistée mains libres.
- Lorsqu'il est actionné alors qu'une personne se trouve trop près du pare-chocs arrière
- Lorsqu'une source d'ondes radio externe nuit à la communication entre la clé à puce et le véhicule (→P.154)
- Lorsque le véhicule est garé à proximité d'une source électrique ou d'un objet métallique ayant une incidence sur la sensibilité du couvercle du coffre à commande assistée mains libres, par exemple une place de stationnement payant, une station-service, une route chauffée à l'électricité, une lumière fluorescente ou une plaque d'acier.
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un écran géant, d'un aéroport ou

d'une autre installation générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques

- Lorsqu'une importante quantité d'eau ruisselle sur le pare-chocs arrière, par exemple lors du lavage du véhicule ou lors d'une forte pluie
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, ou autre chose sont présentes sur le pare-chocs arrière
- Lorsque le véhicule a été garé pendant un moment à proximité d'objets qui peuvent se déplacer et entrer en contact avec le pare-chocs arrière, comme des plantes
- Lorsqu'un accessoire est installé sur le pare-chocs arrière
Si un accessoire a été installé, désactivez le réglage de fonctionnement du couvercle du coffre à commande assistée mains libres (capteur activé par le pied).
- **Pour empêcher un fonctionnement accidentel du couvercle du coffre à commande assistée mains libres (véhicules dotés d'un couvercle du coffre à commande assistée)**

Lorsqu'une clé à puce est à portée de fonctionnement, le couvercle du coffre à commande assistée mains libres peut fonctionner de façon accidentelle dans les situations suivantes.

- Lorsqu'une importante quantité d'eau ruisselle sur le pare-chocs arrière, par exemple lors du lavage du véhicule ou lors d'une forte pluie
- Lorsque de la saleté est enlevée du pare-chocs arrière
- Lorsqu'un petit animal ou un petit objet, comme une balle, se déplace sous le pare-chocs arrière
- Lorsqu'un objet est déplacé de dessous le pare-chocs arrière

- Si quelqu'un balance ses jambes tout en s'asseyant sur le pare-chocs arrière
- Si les jambes ou une autre partie du corps de quelqu'un entrent en contact avec le pare-chocs arrière en croisant le véhicule
- Lorsque le véhicule est garé à proximité d'une source électrique ayant une incidence sur la sensibilité du couvercle du coffre à commande assistée mains libres, par exemple une place de stationnement payant, une station-service, une route chauffée à l'électricité ou une lumière fluorescente
- Lorsque le véhicule se trouve à proximité d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un écran géant, d'un aéroport ou d'une autre installation générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques
- Lorsque le véhicule est garé dans un endroit où des objets, comme des plantes, se trouvent à proximité du pare-chocs arrière
- Si des bagages, etc., sont placés à proximité du pare-chocs arrière
- Si des accessoires ou une housse de véhicule sont installés/retirés à proximité du pare-chocs arrière
- Lorsque le véhicule est remorqué

Pour empêcher un fonctionnement accidentel, désactivez le réglage de fonctionnement du couvercle du coffre à commande assistée mains libres (capteur activé par le pied).
(→P.632)

■ Avertisseur sonore de portière ouverte

→P.141

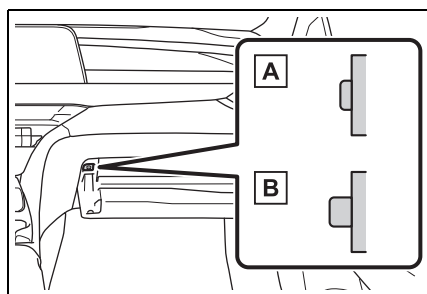
■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables : →P.625)

Protection des bagages contre le vol

Vous pouvez désactiver provisoirement le contacteur d'ouverture du coffre pour prévenir le vol des bagages qui s'y trouvent.

Pour désactiver le dispositif d'ouverture du coffre, désactivez le contacteur principal d'ouverture du coffre situé dans la boîte à gants.



A Activé

B Désactivé

Lorsque le contacteur principal d'ouverture du coffre est désactivé, il est impossible d'ouvrir le couvercle du coffre même à l'aide de la télécommande, de la fonction d'ouverture ou du couvercle du coffre à commande assistée mains libres (si le véhicule en est doté).

■ Lorsque vous laissez une clé du véhicule au préposé au stationnement

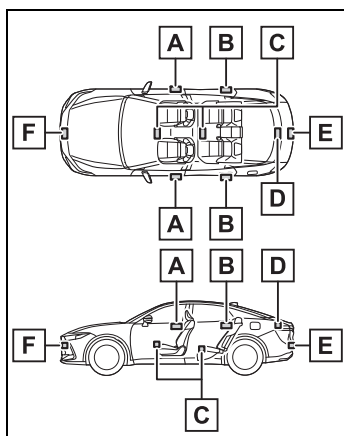
→P.135

Système Smart key

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé à puce sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur devrait toujours garder la clé à puce sur lui.

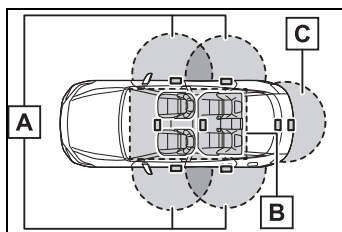
- Verrouillage et déverrouillage des portières (→P.137)
- Ouvre le coffre (→P.146)
- Démarrage du système hybride (→P.197)

■ Emplacement des antennes



- A** Antennes à l'extérieur de l'habitacle (avant)
- B** Antennes à l'extérieur de l'habitacle (arrière)
- C** Antennes à l'intérieur de l'habitacle
- D** Antenne à l'intérieur du coffre

- E** Antenne à l'extérieur du coffre
 - F** Antennes à l'extérieur de l'habitacle (véhicules dotés de la fonction de commande à distance Advanced Park)
- **Portée réelle (zones à l'intérieur desquelles la clé à puce est détectée)**



- A** Lorsqu'on verrouille ou que l'on déverrouille les portières

Il est possible de faire fonctionner le système lorsque la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ des poignées de portière avant et des poignées de portière arrière. (Seules les portières qui détectent la clé fonctionneront.)

- B** Lorsqu'on fait démarrer le système hybride ou que l'on change le mode du contacteur d'alimentation

On peut faire fonctionner le système lorsque la clé à puce est à l'intérieur du véhicule.

- C** Lorsqu'on ouvre le coffre

Il est possible de faire fonctionner le système lorsque la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ du bouton de déverrouillage du coffre.

■ Si une alarme retentit ou qu'un message d'avertissement s'affiche

Une alarme qui retentit et un message d'avertissement qui s'affiche sur l'écran multifonction servent à vous protéger contre les accidents imprévus et le vol du véhicule provoqués par une fausse manœuvre. Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, prenez les mesures pertinentes en fonction de celui-ci.

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les mesures correctives sont les suivantes.

- Lorsqu'une alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes

Situation	Mesure corrective
Le coffre a été fermé alors que la clé à puce était encore à l'intérieur de celui-ci et que toutes les portières étaient verrouillées.	Sortez la clé à puce du coffre, puis fermez le couvercle du coffre.
Tentative de verrouillage du véhicule alors qu'une portière était ouverte.	Fermez toutes les portières, puis verrouillez-les de nouveau.

- Lorsqu'une alarme intérieure retentit de manière continue

Situation	Mesure corrective
Le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC alors que la portière du conducteur était ouverte (ou la portière du conducteur a été ouverte alors que le contacteur d'alimentation était sur ACC).	Placez le contacteur d'alimentation sur OFF et fermez la portière du conducteur.

■ Fonction d'économie d'énergie

La fonction d'économie d'énergie sera activée pour éviter que la pile de la clé à puce et la batterie de 12 volts ne se déchargent si le véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période.

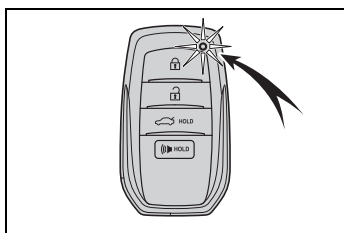
- Dans les situations suivantes, un peu de temps pourrait s'écouler avant que le système Smart key ne déverrouille les portières. De plus, le système d'éclairage d'accueil peut ne pas fonctionner correctement.
- La clé à puce a été laissée à proximité du véhicule pendant un certain temps.
- Le système Smart key n'a pas été utilisé depuis 5 jours ou plus.
- Si le système Smart key n'a pas été utilisé depuis 14 jours ou plus, les portières peuvent uniquement être déverrouillées à partir de la portière du conducteur. Dans ce cas, saisissez fermement la poignée de la portière du conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour déverrouiller les portières.

■ Activation du mode d'économie d'énergie sur la clé à puce

- Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, la clé à puce cesse de recevoir des ondes radio afin de réduire l'affaiblissement de la pile.

Appuyez deux fois sur  tout en maintenant  enfoncé. Vérifiez que le voyant de la clé à puce clignote 4 fois.

Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, il est impossible d'utiliser le système Smart key. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé à puce.



- Les clés à puce qui ne seront pas utilisées pendant de longues périodes peuvent être réglées à l'avance sur le mode d'économie d'énergie de la batterie.

■ Lorsque la clé à puce cesse de fonctionner

Si la clé à puce n'est pas déplacée pendant un certain temps, par exemple lorsque vous la rangez quelque part, elle cesse de fonctionner pour préserver sa pile. Dans ce cas, vous pouvez la réactiver en la déplaçant, par exemple en la soulevant.

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Le système Smart key utilise des ondes radio faibles. Dans les situations suivantes, les communications entre la clé à puce et le véhicule

peuvent être perturbées, ce qui empêchera le système Smart key, la télécommande et le système immobilisateur de fonctionner correctement.

- Lorsque la pile de la clé à puce est à plat
- À proximité d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un écran géant, d'un aéroport ou d'une autre installation générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques
- Lorsque la clé à puce entre en contact avec l'un des objets métalliques suivants ou est couverte par l'un d'eux
 - Des cartes auxquelles est fixée une feuille d'aluminium
 - Des boîtes à cigarettes recouvertes d'une feuille d'aluminium à l'intérieur
 - Des portefeuilles ou des sacs métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Des manchons comportant du métal
 - Des supports comme les CD et les DVD
- Lorsqu'une autre télécommande (émettrice d'ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsqu'on transporte la clé à puce avec les appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Une radio portative, un téléphone cellulaire, un téléphone sans fil ou tout autre dispositif de communication sans fil
 - Une autre clé à puce ou une télécommande émettant des ondes radio
 - Des ordinateurs personnels ou des assistants numériques personnels (ANP)
 - Des lecteurs audio numériques
 - Des systèmes de jeu portatifs
- Si un produit teintant pour glace contenant du métal est appliqué sur la lunette arrière ou si des

objets métalliques y sont fixés

- Lorsque la clé à puce est placée près d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques
- Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payant où des ondes radio sont émises.

Si les portières ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système Smart key, verrouillez/déverrouillez les portières en effectuant l'une des opérations suivantes :

- Approchez la clé à puce de la poignée d'une des portières avant et actionnez la fonction d'ouverture.
- Utilisez la télécommande.

Si les portières ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en exécutant ce qui précède, utilisez la clé mécanique. (→P.134)

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride en utilisant le système Smart key, reportez-vous à la P.581.

■ Remarque relative à la fonction d'ouverture

- Même lorsque la clé à puce est dans la zone de portée réelle (zones de détection), il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants :
 - Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portières, la clé à puce est trop près de la glace ou de la poignée extérieure de la portière, près du sol ou à un endroit élevé.
 - Lors de l'ouverture du coffre, la clé à puce est près du sol, à un endroit élevé, ou trop près du centre du pare-chocs arrière.
 - Lors du démarrage du système hybride ou d'un changement de mode du contacteur d'alimentation, la clé à puce est sur le tableau de bord, sur le plancher, dans les vide-poches de portière ou dans la boîte à gants.
- Une personne se trouve entre le véhicule et la clé à puce, bloquant les ondes radio lorsque la portière est déverrouillée.
- Ne laissez pas la clé à puce sur la partie supérieure du tableau de bord ni à proximité des vide-poches de portière lorsque vous quittez le véhicule. En fonction de la qualité de réception des ondes radio, l'antenne située à l'extérieur de l'habitacle pourrait la détecter et la portière pourrait alors devenir verrouillable de l'extérieur du véhicule, coïncant le cas échéant la clé à puce à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé à puce est à portée réelle, n'importe qui peut verrouiller ou déverrouiller les portières. Cependant, seules les portières qui détectent la clé à puce peuvent être utilisées pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé à puce n'était pas à l'intérieur du véhicule mais près d'une glace, il pourrait être possible de faire démarrer le système hybride.
- Lorsque la clé à puce est dans la zone de portée réelle, les portières peuvent se déverrouiller si une grande quantité d'eau éclabousse la poignée de portière, par exemple lorsqu'il pleut ou si vous êtes dans un lave-auto. (Les portières se verrouilleront automatiquement au bout d'environ 60 secondes si elles ne sont pas ouvertes et refermées.)
- Si l'on utilise la télécommande pour verrouiller les portières lorsque la clé à puce est à proximité du véhicule, il se peut que la fonction d'ouverture ne déverrouille pas les portières. (Utilisez la télécommande pour déverrouiller les portières.)
- Toucher le capteur de verrouillage de poignée de portière lorsqu'on porte des gants peut retarder ou empêcher l'opération de verrouil-

lage. Retirez vos gants, puis touchez de nouveau le capteur de verrouillage.

- Lorsque le verrouillage est exécuté en utilisant le capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois de suite. Après cela, aucun signal de reconnaissance ne sera émis.
- Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve dans la zone de portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :
 - Placez la clé à puce à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
 - Activez le mode d'économie d'énergie de la clé à puce afin de désactiver le système Smart key. (→P.154)
- Si la clé à puce est à l'intérieur du véhicule et que la poignée d'une portière se mouille pendant le lavage de la voiture, un message peut s'afficher sur l'écran multifonction et un avertisseur sonore retentira à l'extérieur du véhicule. Pour désactiver l'alarme, verrouillez toutes les portières.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner de nouveau.
- Une arrivée soudaine dans la zone de portée réelle ou la manipulation de la poignée de portière peut empêcher le déverrouillage des portières. Dans ce cas, remettez la poignée de portière à sa position initiale et vérifiez si les portières se déverrouillent avant de tirer de nouveau sur la poignée de portière.

- Si une autre clé à puce se trouve dans la zone de détection, un peu plus de temps peut être nécessaire pour déverrouiller les portières après avoir saisi la poignée de portière.

■ Lorsqu'on n'utilise pas le véhicule pendant une longue période

- Pour prévenir le vol du véhicule, ne laissez pas la clé à puce à moins de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Le système Smart key peut être désactivé à l'avance.
- Le mode d'économie d'énergie de la batterie peut réduire la consommation d'énergie des clés à puce. (→P.154)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

- Assurez-vous d'avoir la clé à puce sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule, n'approchez pas la clé à puce trop près de celui-ci.
Selon votre position et votre façon de tenir la clé à puce, il se peut que le système ne la détecte pas correctement et ne fonctionne pas correctement. (L'alarme peut se déclencher accidentellement ou la fonction de prévention de verrouillage des portières peut ne pas fonctionner.)
- Ne laissez pas la clé à puce à l'intérieur du coffre.
La fonction de prévention de verrouillage des portières peut ne pas fonctionner selon l'emplacement de la clé (près d'un pneu de secours, du bord intérieur du coffre), les conditions (à l'intérieur d'un sac métallique, près d'objets métalliques) et des ondes radio dans la zone environnante. (→P.148)

■ Si le système Smart key ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portières : Utilisez la clé mécanique. (→P.580)
- Démarrage du système hybride : (→P.581)

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. le système Smart key) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P.625)

Si le système Smart key a été désactivé lors d'un réglage personnalisé, reportez-vous aux explications pour les opérations suivantes.

- Verrouillage et déverrouillage des portières, et ouverture du coffre : Utilisez la télécommande ou la clé mécanique. (→P.137, 146, 580)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du contacteur d'alimentation : (→P.581)
- Arrêt du système hybride : (→P.199)



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques

- Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque implantable, un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable devraient se tenir à l'écart des antennes du système Smart key. (→P.152)
Les ondes radio pourraient nuire au fonctionnement de tels appareils. Si nécessaire, la fonction d'ouverture peut être désactivée. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, par exemple sur la fréquence des ondes radio et sur leur séquence d'émission. Consultez ensuite votre médecin pour savoir si vous devriez désactiver la fonction d'ouverture.

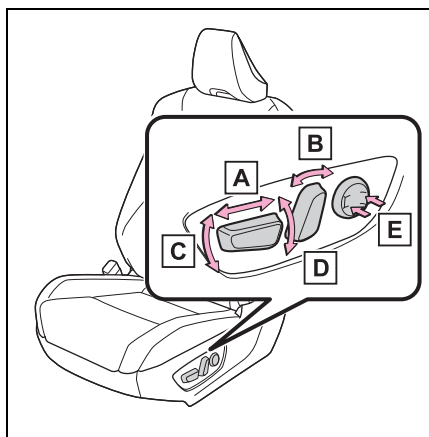
- L'utilisateur de tout appareil médical électrique autre que les stimulateurs cardiaques implantables, les stimulateurs de resynchronisation cardiaque ou les défibrillateurs automatiques implantables devrait consulter le fabricant de l'appareil à propos du fonctionnement de ce dernier lorsqu'il est exposé aux ondes radio.
Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur de tels appareils médicaux.

Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de la fonction d'ouverture.

Sièges avant

Vous pouvez régler les sièges (longitudinalement, verticalement, etc.). Réglez le siège afin d'assurer une posture de conduite correcte.

Procédure de réglage



- A** Réglage de la position du siège
- B** Réglage de l'inclinaison du dossier
- C** Réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)
- D** Réglage de la hauteur
- E** Réglage de soutien lombaire (côté conducteur)

■ Lorsque vous réglez le siège

- Assurez-vous qu'aucun des passagers ou objets se trouvant à proximité ne soit en contact avec le siège.

- Lorsque vous réglez le siège, veillez à ce que l'appui-tête ne touche pas le plafond, le pare-soleil, etc.

■ Système assisté d'accès facile (si le véhicule en est doté)

Le siège du conducteur se déplace selon le mode du contacteur d'alimentation et l'état de la ceinture de sécurité du conducteur. (→P.175)

■ Réglage automatique de la position du siège (véhicules dotés du système de mémorisation de la position de conduite)

Vous pouvez mémoriser la position souhaitée du siège et rappeler automatiquement cette position à l'aide du système de mémorisation de la position de conduite. (→P.175)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous réglez la position du siège

- Lorsque vous réglez la position du siège, veillez à ce que le mouvement du siège ne blesse pas les autres passagers.
- Ne placez pas vos mains sous le siège ni près de pièces en mouvement afin d'éviter les blessures. Les doigts et les mains peuvent se coincer dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds pour qu'ils ne se coincent pas.



AVERTISSEMENT

■ Réglage des sièges

Afin de réduire les risques de glisser sous la ceinture abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.

Si le siège était trop incliné, la ceinture abdominale pourrait glisser sur les hanches et exercer une force exagérée directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait toucher la ceinture épaulière, augmentant ainsi le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.

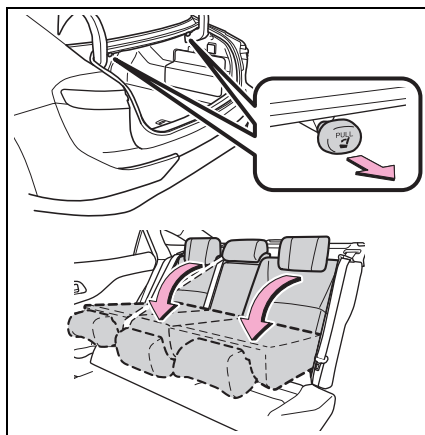
Vous ne devriez effectuer aucun réglage pendant que vous conduisez, car le siège pourrait se déplacer de façon inopinée et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

Sièges arrière

Le dossier des sièges arrière peut être rabattu.

Rabattement des dossiers arrière

Tirez sur le levier du dossier de siège dans le coffre pour le dossier de siège que vous souhaitez rabattre, puis rabattez le dossier de siège.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rabattez les dossiers

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne rabattez pas les dossiers pendant que vous conduisez.
- Arrêtez le véhicule sur une surface plane, engagez le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P.

**AVERTISSEMENT**

- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier rabattu ni dans le coffre pendant que vous conduisez.
- Ne permettez pas aux enfants d'entrer dans le coffre.

■ Lorsque vous remplacez le siège dans sa position d'origine

- Assurez-vous que la ceinture de sécurité ne se coince pas entre ou derrière les sièges.
- Si la ceinture de sécurité est ressortie de son guide, faites passer la ceinture de sécurité dans son guide. (→P.35)

■ Réglage des sièges

Lorsque vous rabattez le dossier arrière, veillez à ne pas vous coincer les mains ou les pieds entre le bloc central arrière et le siège arrière.

■ Après le relèvement du dossier de siège en position verticale

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que le dossier est bien verrouillé en poussant sa partie supérieure vers l'avant et vers l'arrière.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ni coincées dans le dossier.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité est bien insérée dans son guide.

**NOTE****■ Lorsque le dossier de siège du côté droit est rabattu**

Assurez-vous que le chargement placé dans le coffre agrandi ne risque pas d'endommager la sangle de la ceinture de sécurité centrale arrière.

Appuis-tête

Des appuis-tête sont fournis pour tous les sièges.

⚠ AVERTISSEMENT

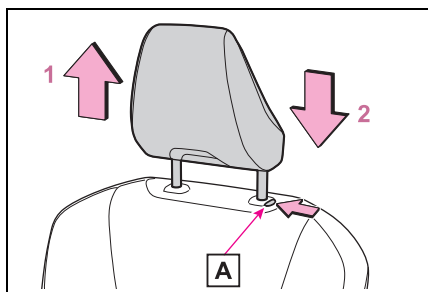
■ Précautions relatives aux appuis-tête

Observez les précautions suivantes en ce qui concerne les appuis-tête. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuis-tête conçus spécialement pour chaque siège.
- Réglez toujours les appuis-tête à la position adéquate.
- Après avoir réglé les appuis-tête, poussez-les vers le bas pour vous assurer qu'ils sont bien verrouillés.
- Ne conduisez pas sans appui-tête.

Réglage vertical

■ Sièges avant



1 Vers le haut

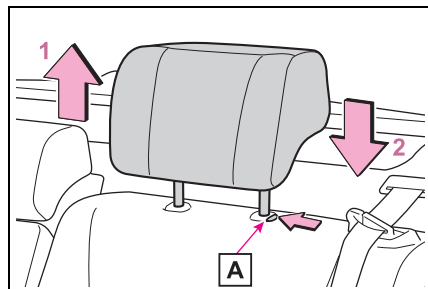
Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Vers le bas

Poussez l'appui-tête vers le bas

tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Sièges arrière



1 Vers le haut

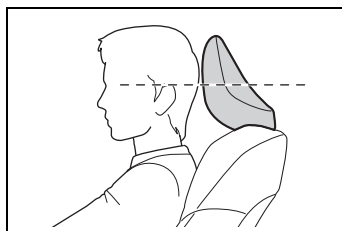
Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Vers le bas

Poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Réglage de la hauteur des appuis-tête

Assurez-vous de régler les appuis-tête afin que leur centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles.



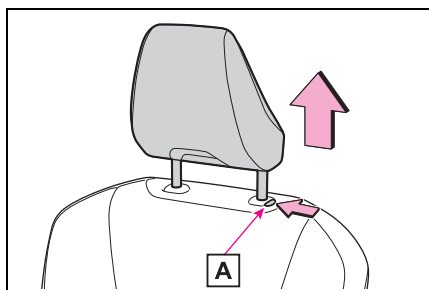
Retrait des appuis-tête

■ Sièges avant

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

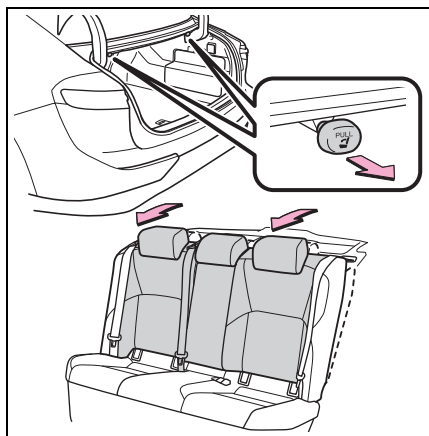
Si l'appui-tête ne peut pas être retiré facilement parce qu'il touche

au plafond, changez la hauteur du siège ou son inclinaison. (→P.158)

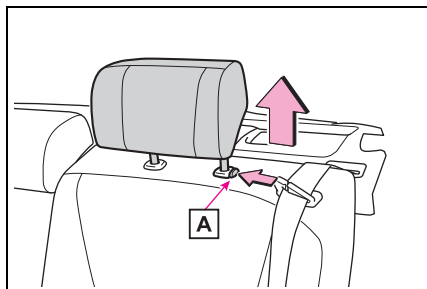


■ Sièges arrière

- 1 Tirez sur le levier du dossier de siège dans le coffre et rabattez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il atteigne une position qui vous permette de retirer l'appui-tête.



- 2 Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

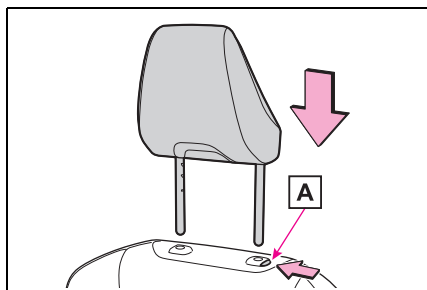


Installation des appuis-tête

■ Sièges avant

Alignez l'appui-tête sur les orifices d'installation, puis poussez-le vers le bas jusqu'à la position de verrouillage.

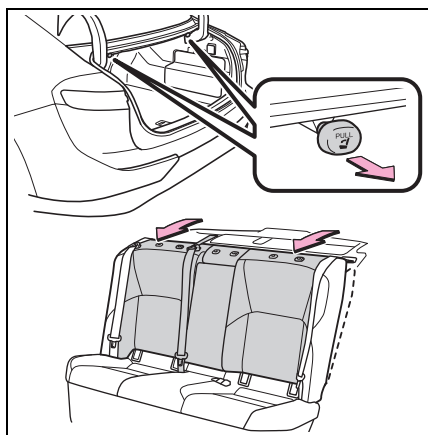
Lorsque vous abaissez l'appui-tête, maintenez le bouton de déverrouillage **A** enfoncé.



■ Sièges arrière

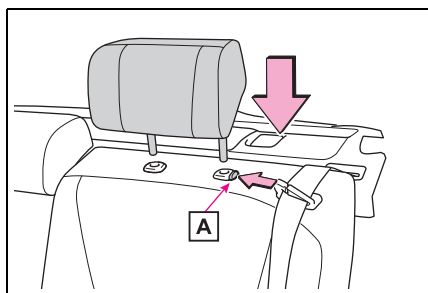
- 1 Tirez sur le levier du dossier de siège dans le coffre et rabattez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il atteigne une

position qui vous permette d'installer l'appui-tête.



- 2** Alignez l'appui-tête sur les orifices d'installation, puis poussez-le vers le bas jusqu'à la position de verrouillage.

Lorsque vous abaissez l'appui-tête, maintenez le bouton de déverrouillage **A** enfoncé.

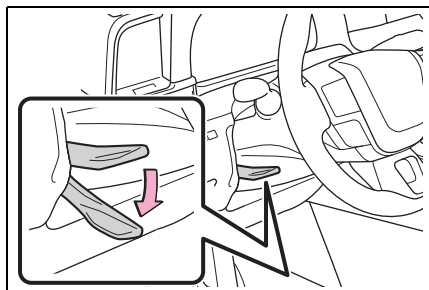


Volant

Procédure de réglage

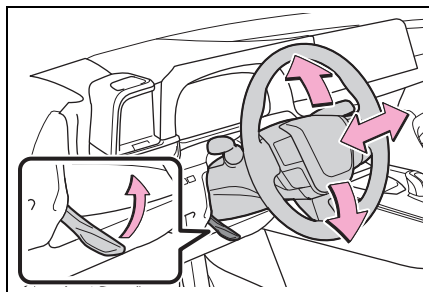
► Type à réglage manuel

- 1 Tenez le volant et tirez le levier vers le bas.



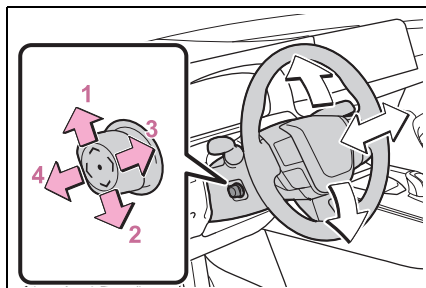
- 2 Réglez le volant à la position idéale en le déplaçant horizontalement et verticalement.

Après le réglage, tirez le levier vers le haut pour bien verrouiller le volant.



► Type à réglage assisté

L'activation du contacteur permet de déplacer le volant dans les directions suivantes :



- 1 Vers le haut
- 2 Vers le bas
- 3 Vers le conducteur
- 4 À l'écart du conducteur

■ Vous pouvez régler le volant de type à réglage assisté lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON*.

*: Si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, il est possible de régler le volant, peu importe le mode du contacteur d'alimentation.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Le conducteur pourrait alors exécuter une mauvaise manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

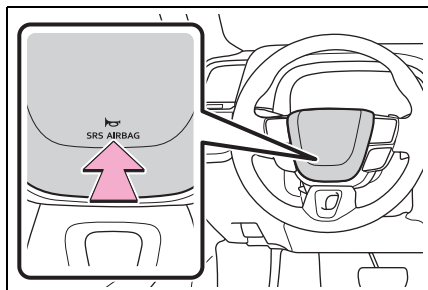
■ **Après le réglage du volant (type à réglage manuel)**

Assurez-vous que le volant est bien verrouillé.

Sinon le volant pourrait se déplacer brusquement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. De plus, le klaxon risque de ne pas retentir si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Coup de klaxon

Appuyez sur le repère  ou près de celui-ci.



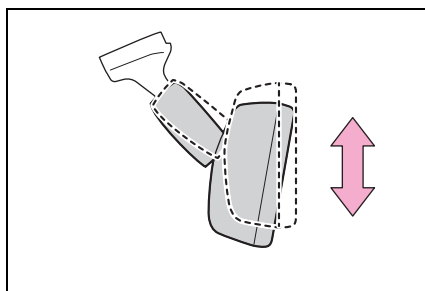
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin d'offrir une vue arrière suffisante.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

Vous pouvez régler la hauteur du rétroviseur afin qu'elle convienne à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.

**AVERTISSEMENT**

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Ne réglez pas la position du rétroviseur pendant que vous conduisez.

Car vous pourriez alors exécuter une mauvaise manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

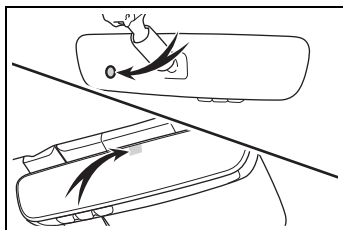
Fonction antireflet

Le rétroviseur réagit selon l'intensité de la lumière des

phares des véhicules qui vous suivent et réduit automatiquement la lumière réfléchiée.

■ Pour éviter les erreurs de capteur

Pour assurer le fonctionnement adéquat des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin d'offrir une vue arrière suffisante.

■ Lors de l'utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il peut s'avérer impossible de les rabattre ou de les déployer ou même d'ajuster l'angle du rétroviseur. Retirez la glace, la neige, etc. qui recouvre les rétroviseurs extérieurs.



AVERTISSEMENT

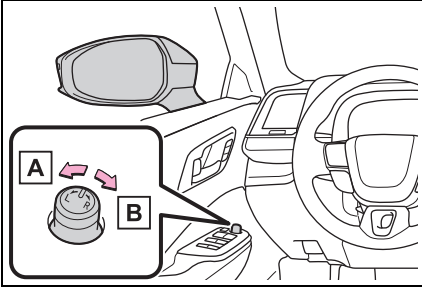
■ Points importants pendant la conduite

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez. Les négliger pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer un accident, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs pendant que vous conduisez.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs rabattus.
- Les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager doivent tous deux être déployés et correctement réglés avant que le conducteur prenne la route.

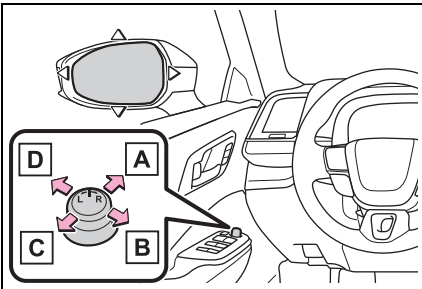
Procédure de réglage

- 1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le contacteur.



- A** Vers la gauche
- B** Vers la droite

- 2 Pour régler le rétroviseur, actionnez le contacteur.



- A** Vers le haut
- B** Vers la droite
- C** Vers le bas
- D** Vers la gauche

■ Vous pouvez régler l'inclinaison du rétroviseur lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Désembuage des rétroviseurs

Vous pouvez désembuer les rétroviseurs extérieurs en utilisant les

désembueurs des rétroviseurs extérieurs. Activez le désembueur de lunette arrière pour activer les désembueurs des rétroviseurs extérieurs. (→P.423)

■ Réglage automatique de l'inclinaison du rétroviseur (véhicules dotés d'une mémorisation de la position de conduite)

Vous pouvez mémoriser l'inclinaison souhaitée du rétroviseur et rappeler automatiquement cette position à l'aide de la commande de mémorisation de la position de conduite. (→P.175)

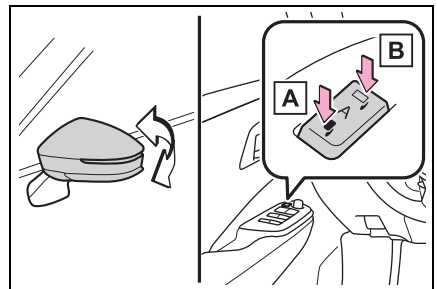


AVERTISSEMENT

■ Lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs sont en fonction

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs extérieurs, car elle pourrait être très chaude et vous brûler.

Rabattement et déploiement des rétroviseurs



- A** Rabat les rétroviseurs

- B** Déploie les rétroviseurs

Si l'on place le contacteur de rabattement des rétroviseurs extérieurs en position neutre (A), les rétroviseurs extérieurs passent en mode automatique.

Le mode automatique permet de lier le rabattement ou le déploiement des rétroviseurs à la fonction de verrouillage/déverrouillage des portières.

■ Personnalisation

Vous pouvez modifier le rabattement et le déploiement automatiques.

(Fonctions personnalisables :

→P.625)



AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

Pour éviter des risques de blessure et de défaillance du rétroviseur, veillez à ne pas vous coincer la main dans le rétroviseur en mouvement.

Fonction de rétroviseur liée à la marche arrière

Lorsque le contacteur de sélection des rétroviseurs est en position "L" ou "R", les rétroviseurs extérieurs s'inclinent automatiquement vers le bas quand le véhicule fait marche arrière afin de vous procurer une meilleure vue du sol.

Pour désactiver cette fonction, déplacez le contacteur de sélection des rétroviseurs sur la position neutre (entre "L" et "R").

■ Réglage de l'inclinaison du rétroviseur lorsque le véhicule fait marche arrière

Avec le levier sélecteur de vitesses en position R, réglez

l'inclinaison du rétroviseur à la position souhaitée. L'inclinaison réglée sera mémorisée et, à partir de la prochaine fois, le rétroviseur s'inclinera automatiquement à l'inclinaison mémorisée chaque fois que vous passerez en position de changement de vitesse R.

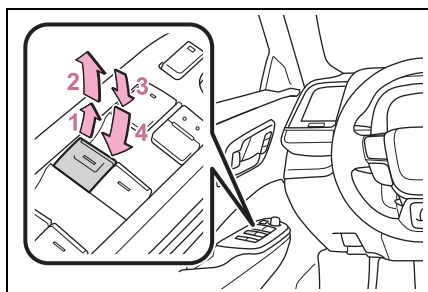
La position mémorisée d'inclinaison du rétroviseur vers le bas est liée à la position normale (inclinaison réglée avec la position de changement de vitesse autre que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d'inclinaison changera également.

Lorsque la position normale est modifiée, réglez de nouveau l'inclinaison en marche arrière.

Glaces assistées

Ouverture et fermeture des glaces assistées

Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide des contacteurs de fonctionnement express.



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture express*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture express*

*: Pour arrêter la glace à mi-course, actionnez le contacteur dans la direction opposée.

■ Les glaces assistées peuvent être actionnées lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement des glaces assistées après la désactivation du système hybride

Si le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou désactivé, vous pouvez actionner les glaces assistées pendant environ 45 secondes. Cependant, une fois que la portière du conducteur est ouverte, elles ne peuvent plus être actionnées.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si un objet se coince entre la glace et son encadrement pendant la fermeture de la glace, le mouvement de la glace s'interrompt et elle s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-coincement

Si un objet se coince entre la portière et la glace pendant l'ouverture de la glace, le mouvement de la glace s'interrompt.

■ Lorsqu'il est impossible d'ouvrir ou de fermer la glace assistée

Lorsque la fonction de protection anti-obstruction ou la fonction de protection anticoincement ne fonctionnent pas normalement, et que la glace d'une portière ne peut être ni ouverte ni fermée, effectuez les opérations suivantes à l'aide du contacteur de glace assistée de cette portière.

- Arrêtez le véhicule. Le contacteur d'alimentation étant sur ON, actionnez de manière continue le contacteur de glace assistée dans la position d'ouverture ou de fermeture express dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la fonction de protection anti-obstruction ou de la fonction de protection anticoincement, de sorte que la glace de la portière puisse s'ouvrir et se fermer.
- Si vous ne pouvez ni ouvrir ni fermer la glace latérale même lorsque vous effectuez les opérations ci-dessus, exécutez la procédure suivante pour l'initialisation de la fonction.
 - 1 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
 - 2 Maintenez le contacteur de glace assistée tiré dans la position de fermeture express et fermez complètement la glace latérale.

- 3 Relâchez le contacteur de glace assistée pendant un instant, puis recommencez à tirer le contacteur dans la position de fermeture express et maintenez-le tiré pendant environ 6 secondes ou plus.
- 4 Maintenez le contacteur de glace assistée enfoncé dans la position d'ouverture express. Après l'ouverture complète de la glace latérale, continuez de maintenir le contacteur enfoncé pendant 1 seconde supplémentaire ou plus.
- 5 Relâchez le contacteur de glace assistée pendant un instant, puis recommencez à appuyer sur le contacteur dans la position d'ouverture express et maintenez-le enfoncé pendant environ 4 secondes ou plus.
- 6 Maintenez de nouveau le contacteur de glace assistée tiré dans la position de fermeture express. Après la fermeture complète de la glace de la portière, continuez de maintenir le contacteur tiré pendant 1 seconde supplémentaire ou plus.

Si vous relâchez le contacteur pendant le déplacement de la glace latérale, recommencez l'opération depuis le début.

Si le mouvement de la glace latérale s'inverse, et si vous ne pouvez ni la fermer ni l'ouvrir complètement, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Fonctionnement des glaces lié au verrou de portière**

- Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide de la clé mécanique.* (→P.581)
- Vous pouvez ouvrir les glaces assistées à l'aide de la télécommande.* (→P.137)
- Il est possible que l'alarme se déclenche si elle est activée et que la glace assistée est fermée à l'aide de la fonction de fonctionnement des glaces assistées lié au

verrou de portière. (→P.92)

*: La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ **Fonction de rappel de glace assistée ouverte**

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF et que la portière du conducteur est ouverte avec la glace assistée ouverte, un message s'affiche sur l'écran multifonction.

■ **Personnalisation**

Les réglages (par ex. le fonctionnement lié au verrou de portière) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables : →P.625)



AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.

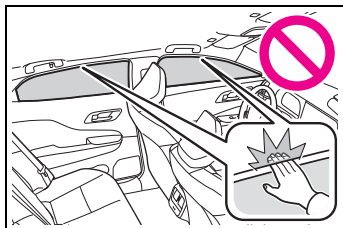
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Fermeture des glaces**

- Le conducteur est responsable de l'utilisation des glaces assistées, y compris pour les passagers. Pour éviter tout fonctionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant faire fonctionner les glaces assistées. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées. De plus, lorsque vous roulez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le contacteur de verrouillage des glaces. (→P.171)

**AVERTISSEMENT**

- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par une glace en mouvement.



- Lorsque vous utilisez la télécommande ou la clé mécanique, et que vous faites fonctionner les glaces assistées, ne le faites qu'après vous être assuré qu'aucun passager ne risque d'avoir une partie de son corps coincée par la glace en mouvement. De plus, ne laissez pas d'enfants faire fonctionner les glaces en utilisant la télécommande ou la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées.
 - Lorsque vous quittez le véhicule, désactivez le contacteur d'alimentation, prenez la clé et emmenez l'enfant avec vous. L'enfant pourrait notamment faire des bêtises et actionner accidentellement un mécanisme, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.
- Fonction de protection anti-obstruction**
- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.

- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la glace. Veillez à ne coincer aucune partie de votre corps dans la glace.

■ Fonction de protection anti-coincement

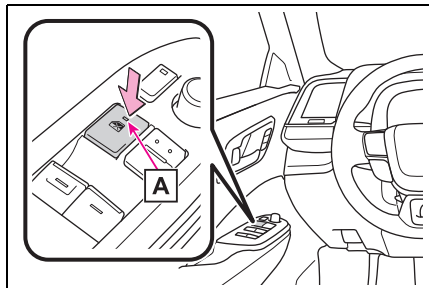
- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps ou un vêtement dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anticoincement.
- La fonction de protection anticoincement peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la glace. Veillez à ne coincer aucune partie de votre corps ni aucun vêtement dans la glace.

Prévention d'un fonctionnement accidentel (contacteur de verrouillage des glaces)

Vous pouvez utiliser cette fonction pour empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une glace de passager.

Appuyez sur le contacteur.

Le voyant **A** s'allumera et les glaces des passagers seront verrouillées.



■ **Les glaces assistées peuvent être actionnées lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Lorsque la batterie de 12 volts est débranchée**

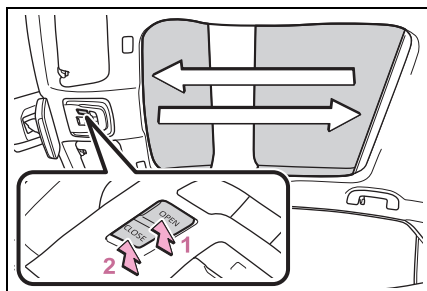
Le contacteur de verrouillage des glaces est désactivé. Au besoin, appuyez sur le contacteur de verrouillage des glaces après avoir rebranché la batterie de 12 volts.

Écran pare-soleil électronique du toit*

*: Si le véhicule en est doté

Utilisez les contacteurs situés au plafond pour ouvrir et fermer le pare-soleil électronique.

Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique du toit



1 Ouverture

Si le contacteur est maintenu enfoncé, l'écran pare-soleil électronique du toit s'ouvrira entièrement de façon automatique.*

2 Fermeture

Si le contacteur est maintenu enfoncé, l'écran pare-soleil électronique du toit se fermera entièrement de façon automatique.*

*: Pour arrêter l'écran pare-soleil électronique du toit à mi-course, appuyez brièvement sur l'une des extrémités du contacteur.

■ **Condition de fonctionnement**

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Fonction de protection anti-obstruction de l'écran pare-soleil électronique du toit

- Si un objet se coince entre l'écran pare-soleil électronique du toit et son encadrement pendant sa fermeture, l'écran pare-soleil électronique du toit s'immobilise, puis s'ouvre légèrement.
- Si la fonction de protection anti-obstruction a été activée, même si vous appuyez de nouveau sur le côté CLOSE du contacteur, l'écran pare-soleil électronique du toit ne bougera pas dans la direction de fermeture tant que le mouvement en sens inverse n'aura pas complètement cessé.
- L'écran pare-soleil électronique du toit peut fonctionner en sens inverse s'il est soumis à un impact à cause de ce qui l'entoure ou des conditions de conduite.

■ Fonction d'arrêt en cas de contrainte excessive

Si, à l'ouverture, l'écran pare-soleil électronique du toit est soumis à une contrainte donnée ou au-delà, par exemple s'il entre en contact avec un obstacle, l'ouverture s'arrête.

■ Lorsque l'écran pare-soleil électronique du toit ne se referme pas normalement

Suivez la procédure d'initialisation suivante.

- 1 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
- 2 Maintenez enfoncé le côté CLOSE du contacteur de l'écran pare-soleil électronique du toit.

L'écran pare-soleil électronique du toit s'arrête près de la position entièrement fermée, puis continue jusqu'à la fermeture complète et s'arrête.

Si vous relâchez le contacteur au mauvais moment, vous devrez recommencer la procédure depuis le début.

Si la fonction d'ouverture et de fermeture automatique présente toujours une anomalie, même après avoir suivi correctement la procédure indiquée ci-dessus, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



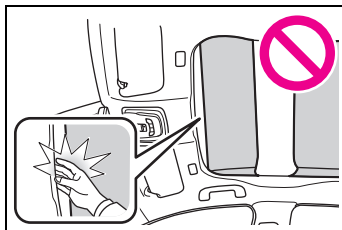
AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Ouverture et fermeture du pare-soleil électronique du toit

- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par l'écran pare-soleil électronique du toit en mouvement.



- Ne laissez pas d'enfants faire fonctionner l'écran pare-soleil électronique du toit. Le fait de fermer l'écran pare-soleil électronique du toit sur une personne pourrait lui occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Fonction de protection anti-obstruction de l'écran pare-soleil électronique du toit**

- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de l'écran pare-soleil électronique du toit. De plus, la fonction de protection anti-obstruction n'est pas conçue pour fonctionner pendant que vous appuyez sur le contacteur. Prenez soin de ne pas coincer vos doigts ni autre chose.

■ Pour éviter des brûlures ou des blessures

Ne touchez pas la zone située entre la face inférieure du toit en verre et l'écran pare-soleil électronique du toit. Vous risquez de vous y coincer la main et de vous blesser. De plus, si le véhicule est immobilisé pendant une longue période de temps à la lumière directe du soleil, la face inférieure du toit en verre peut devenir brûlante et occasionner des brûlures.

Mémorisation de la position de conduite *

* : Si le véhicule en est doté

Cette fonction règle automatiquement les positions du siège du conducteur, des rétroviseurs extérieurs et de l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) afin de faciliter l'entrée dans le véhicule et la sortie du véhicule ou afin de répondre à vos préférences.

Les positions de conduite peuvent être enregistrées pour 3 conducteurs qui ont été enregistrés pour Mes paramètres.

Lorsque l'affectation du dispositif d'authentification est enregistrée pour Mes paramètres, la position de conduite de chaque conducteur peut être rappelée (fonction de rappel de mémorisation).

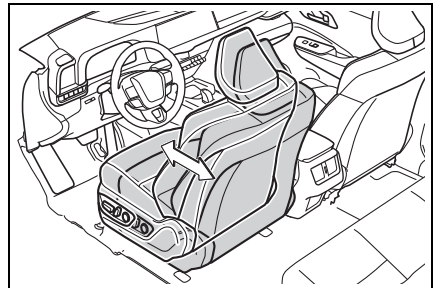
Pour plus de détails sur Mes paramètres, reportez-vous à la P.179.

Système assisté d'accès facile

Lorsque toutes les opérations suivantes ont été effectuées, le siège du conducteur est réglé automatiquement à une posi-

tion qui permet au conducteur d'entrer facilement dans le véhicule et d'en sortir tout aussi facilement.

- Le levier sélecteur de vitesses a été placé en position P.
- Le contacteur d'alimentation a été désactivé.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée.



Lorsque l'une des opérations suivantes a été effectuée, le siège du conducteur et le volant reviennent automatiquement à leur position d'origine.

- Le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou ON.
- La ceinture de sécurité du conducteur a été bouclée.

Fonctionnement du système assisté d'accès facile

- Lorsque vous sortez du véhicule, il se peut que le système assisté d'accès facile ne fonctionne pas si le siège est déjà à la position la plus reculée ou la plus haute, ou près du siège arrière.
- Si la position du siège est réglée pendant que le système assisté d'accès facile est en fonction, le fonctionnement automatique

s'arrêtera. (Le siège passera en mode manuel.)

- Si la position du siège est réglée pendant ou après le fonctionnement du système assisté d'accès facile lorsque le conducteur sort du véhicule, le système assisté d'accès facile ne fonctionnera pas lorsque le conducteur entrera dans le véhicule.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si une personne ou un objet s'interpose pendant le déplacement automatique du siège, le fonctionnement s'arrête.

■ Personnalisation

Le réglage de la distance de déplacement du siège du système assisté d'accès facile peut être personnalisé. (Fonctions personnalisables : →P.625)

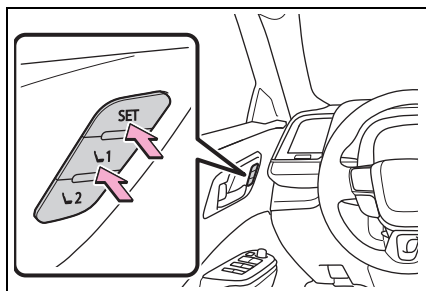
Enregistrement/rappel d'une position de conduite dans un bouton

■ Procédure d'enregistrement

- 1 Vérifiez que la position de changement de vitesse est P.
- 2 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
- 3 Réglez le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) aux positions souhaitées.
- 4 Tout en appuyant sur le bouton "SET", ou dans les 3 secondes après avoir appuyé sur le bouton "SET", appuyez

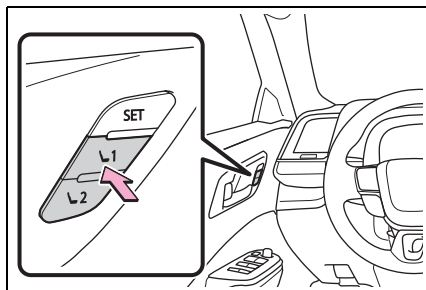
sur le bouton "1" ou "2" jusqu'à ce qu'un avertisseur sonore retentisse.

Si le bouton sélectionné a déjà été préprogrammé, la position mémorisée auparavant sera remplacée.



■ Procédure de rappel

- 1 Vérifiez que la position de changement de vitesse est P.
- 2 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
- 3 Appuyez sur l'un des boutons qui correspond à la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse.



■ Pour interrompre à mi-course l'opération de rappel de position

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- Actionnez l'un des contacteurs de réglage du siège (ne sert qu'à annuler le rappel de la position du siège).
- Véhicules dotés de l'affichage sur le pare-brise : Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour régler la position de l'affichage sur le pare-brise (ne sert qu'à annuler le rappel de la position de l'affichage sur le pare-brise).

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si une personne ou un objet s'interpose pendant le déplacement automatique du siège, le fonctionnement s'arrête.

■ Utilisation du système de commande vocale (si le véhicule en est doté)

Vous pouvez utiliser le système de commande vocale afin d'effectuer les opérations suivantes.

- Enregistrement d'une position de conduite
- Rappel de la position de conduite (peut être effectué uniquement lorsque la position de changement de vitesse est P)

Pour plus de détails sur le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Positions du siège qui peuvent être mémorisées (→P.158)

Les positions réglées par la procédure suivante peuvent être mémorisées :

- Réglage de la position du siège
- Réglage de l'inclinaison du dossier
- Réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)

- Réglage de la hauteur

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après avoir désactivé le contacteur d'alimentation

Les positions de siège mémorisées peuvent être activées jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la portière du conducteur et 60 secondes de plus après sa fermeture.

■ Afin d'utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite

Si une position de siège est déjà dans la position la plus reculée possible et que le siège est actionné dans la même direction, il se peut que la position mémorisée soit légèrement différente de celle qui est rappelée.

■ Lorsqu'il est impossible de rappeler la position de siège mémorisée

Il n'est pas possible de rappeler la position de siège dans certaines situations où elle est mémorisée dans une certaine plage. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au réglage du siège

Pendant le réglage du siège, veillez à ce qu'il ne heurte pas le passager arrière et à ce que votre corps ne soit pas écrasé contre le volant.

Rappel automatique d'une position de conduite quand un conducteur prend place dans le véhicule (fonction de rappel de mémorisation) (siège conducteur uniquement)

■ Lorsqu'une personne est identifiée à l'aide de Mes paramètres

Les positions de conduite peuvent être rappelées automatiquement pour chaque conducteur enregistré en enregistrant les affectations du dispositif d'authentification dans Mes paramètres.

● Procédure d'enregistrement

Lorsque la position de changement de vitesse est sur P après avoir roulé, la position de conduite actuelle est mémorisée.

● Procédure de rappel

- 1** La portière du conducteur est déverrouillée et ouverte à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.

Lors du rappel de la position enregistrée avec la clé à puce ou la clé numérique (si le véhicule en est doté), vous devez être en possession de la clé à puce ou de la clé numérique qui a été enregistrée dans Mes paramètres.

La position de conduite mémorisée sera rétablie, à l'exception de l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté). Toutefois, le siège se déplacera à une position légèrement derrière la position mémorisée afin de faciliter l'entrée

dans le véhicule.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été mémorisée, la position de conduite ne sera pas modifiée.

- 2** Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON.

Le siège et l'affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté) se déplaceront vers la position mémorisée. (L'affichage sur le pare-brise ne se déplace que lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON.)

● Procédure d'annulation

Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Rappel de la position de conduite à l'aide de la fonction de rappel de mémorisation

- Vous pouvez enregistrer différentes positions de conduite pour chaque clé à puce. Par conséquent, la position de conduite qui est rappelée peut être différente selon la clé que vous avez sur vous.
- Si une portière autre que la portière du conducteur est déverrouillée à l'aide du système Smart key, il est impossible de rappeler la position de conduite. Dans ce cas, appuyez sur le bouton sur lequel la position de conduite a été mémorisée.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si une personne ou un objet s'interpose pendant le déplacement automatique du siège, le fonctionnement s'arrête.

Mes paramètres

Les conducteurs sont identifiés à l'aide de dispositifs comme les clés à puce afin de mémoriser la position de conduite et les réglages du véhicule de chacun d'entre eux. Les réglages peuvent ensuite être rappelés lors de la prochaine utilisation du véhicule.

Les dispositifs d'authentification peuvent être attribués à l'avance aux conducteurs afin qu'ils puissent conduire le véhicule en utilisant leurs réglages préférés.

Les réglages de 3 conducteurs peuvent être enregistrés dans Mes paramètres.

Pour plus d'informations sur l'enregistrement/la suppression des dispositifs d'authentification, la modification du nom du conducteur, l'initialisation des réglages du conducteur enregistrés, le changement manuel de conducteur et la suppression de l'enregistrement du conducteur, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Types de dispositifs d'authentification affectés

Une personne peut être identifiée à l'aide des dispositifs d'authentification suivants.

- Clé à puce

Une personne est identifiée lorsque le système Smart key détecte sa clé à puce. (→P.132)

- Clé numérique (si le véhicule en est doté)

Une personne est identifiée lorsque le système Smart key détecte sa clé numérique. (→P.135)

- Système d'authentification du visage (si le véhicule en est doté)

Une personne est identifiée à l'ouverture/la fermeture de la portière lorsque les données de reconnaissance faciale enregistrées par la caméra de surveillance du conducteur sont identifiées. (→P.253)

Pour plus de détails sur l'enregistrement et la suppression des informations de reconnaissance faciale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE" séparé.

L'identification individuelle par authentification du visage est prioritaire par rapport à la clé à puce/numérique (si le véhicule en est doté), si cette dernière a identifié un autre conducteur enregistré.

- Appareils Bluetooth®

Une personne peut être identifiée si le même appareil Bluetooth® qui a

été utilisé comme téléphone mains libres la dernière fois que le véhicule a été utilisé est connecté au système audio.

Si une personne est identifiée en détectant une clé à puce, l'identification au moyen d'un appareil Bluetooth® ne sera pas effectuée.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Fonctions rappelées

Lorsqu'une personne est identifiée au moyen d'un dispositif d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont rappelés.

● Position de conduite (fonction de rappel de mémorisation)^{*1}

Après l'identification d'une personne, la position de conduite qui était définie lors de la dernière conduite est rappelée lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée.

- Identification à l'aide de la clé à puce : La portière du conducteur est déverrouillée et ouverte à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.
- Identification à l'aide de la clé numérique^{*1} : La portière du conducteur est déverrouillée et ouverte à l'aide du système Smart key.
- Identification à l'aide du système d'authentification du visage^{*1} : Le contacteur d'alimentation est placé en mode ACC ou ON après

que la caméra de surveillance du conducteur a authentifié les données de reconnaissance faciale.

Reportez-vous à la P.178 pour plus d'informations sur l'enregistrement et le rappel de la position de conduite.

● Paramètres d'affichage^{*2} (compteur, écran multimédia)

Lorsqu'une personne est identifiée, les paramètres d'affichage utilisés lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois sont rappelés.

● Paramètres du véhicule^{*2} (éléments pouvant être configurés sur l'écran multifonction et l'écran multimédia)

Lorsqu'une personne est identifiée, les paramètres du véhicule utilisés lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois sont rappelés.

● Mode de conduite (mode de conduite Eco/mode normal)

Lorsqu'une personne est identifiée, le mode de conduite utilisé lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois est rappelé.

^{*1}: Si le véhicule en est doté

^{*2}: Certains réglages sont exclus

4-1. Avant de conduireConduite du véhicule .. **183**Chargement et bagages
..... **192**Limites de charge du véhicule..... **195**Traction d'une remorque
..... **196**Remorquage avec les
quatre roues au sol ... **196****4-2. Procédures liées à la conduite**Contacteur d'alimentation
(allumage) **197**Mode de conduite EV (véhicules dotés d'un moteur
A25A-FXS) **203**Transmission..... **205**Lever de commande des
clignotants **215**Frein de stationnement **216**Maintien des freins **221****4-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces**Contacteur des phares **224**AHB (fonction automatique
des feux de route) **227**Essuie-glaces et lave-glace
avant **230****4-4. Remplissage du réservoir**Ouverture du bouchon du
réservoir de carburant **237****4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite**Mise à jour du logiciel
Toyota Safety Sense
3.0/Assistance dans les
embouteillages **240**Toyota Safety Sense 3.0
..... **243**Système de surveillance du
conducteur..... **253**PCS (système de sécurité
préventive)..... **255**LTA (aide au maintien de la
trajectoire) **269**LCA (fonction d'aide au
changement de voie). **274**LDA (système d'avertisse-
ment de sortie de voie)
..... **278**PDA (assistance à la
conduite proactive) **285**FCTA (alerte de trafic trans-
versal avant)..... **292**RSA (aide sur les panneaux
routiers) **295**Régulateur de vitesse dyna-
mique à radar **298**Régulateur de vitesse . **311**Système d'arrêt d'urgence
de la conduite **315**

Assistance dans les embouteillages **319**

BSM (moniteur d'angle mort) **326**

Assistance à la sortie sécuritaire **332**

Système intuitif d'aide au stationnement..... **337**

Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) **347**

RCD (détection de la caméra arrière)..... **353**

PKSB (freinage d'aide au stationnement) **357**

Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule)..... **362**

Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule).. **367**

Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) **369**

Toyota Teammate Advanced Park..... **371**

Contacteur de sélection du mode de conduite..... **402**

Systèmes d'assistance à la conduite..... **404**

4-6. Conseils relatifs à la conduite

Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride..... **412**

Conseils pour la conduite en hiver..... **414**

Conduite du véhicule

Pour vous assurer d'une conduite sécuritaire, veuillez observer les procédures suivantes :

Procédures liées à la conduite

■ Démarrage du système hybride

→P.197

■ Conduite

- 1 Tout en appuyant sur la pédale de frein, passez en position de changement de vitesse D.

Vérifiez que D est bien affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

- 2 Si le frein de stationnement est engagé, relâchez-le. (→P.216)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, celui-ci est relâché automatiquement. (→P.218)

- 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour que le véhicule accélère.

■ Arrêt

- 1 Enfoncez la pédale de frein.
- 2 Si nécessaire, engagez le frein de stationnement.

Si vous devez arrêter le véhicule pour une longue période, passez en position de changement de

vitesse P. (→P.207)

■ Stationnement du véhicule

- 1 Enfoncez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule.
- 2 Si le frein de stationnement est relâché, engagez-le. (→P.216)
- 3 Passez en position de changement de vitesse P. (→P.207)

Assurez-vous que l'indicateur de position de changement de vitesse affiche la position P et que le voyant de frein de stationnement est allumé.

- 4 Appuyez sur le contacteur d'alimentation pour arrêter le système hybride.
- 5 Relâchez lentement la pédale de frein.
- 6 Verrouillez la portière en vous assurant que la clé à puce est en votre possession.

Si vous garez le véhicule dans une côte, bloquez les roues autant que nécessaire.

■ Démarrage dans une côte à forte déclivité

- 1 Appuyez fermement sur la pédale de frein et passez en position de changement de vitesse D.

Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte sera activé.

- 2 Engagez le frein de stationnement. (→P.216)
- 3 Relâchez la pédale de frein, puis appuyez doucement sur

la pédale d'accélérateur pour que le véhicule accélère.

4 Relâchez le frein de stationnement. (→P.216)

■ Pour une conduite écoénergétique

Gardez à l'esprit que les véhicules hybrides sont similaires aux véhicules traditionnels, et qu'il est nécessaire de s'abstenir de toute action telle que des accélérations soudaines, etc. (→P.412)

■ Conduite sous la pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les glaces peuvent s'embuer et la chaussée peut être glissante.

- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est encore plus glissante.

- Évitez les vitesses élevées lorsque vous conduisez sur une autoroute sous la pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, empêchant la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Guidage d'accélération ECO (→P.112)

Il est plus facile de conduire de manière écologique en vous reportant à l'affichage du guidage d'accélération ECO. De plus, en utilisant le guidage d'accélération ECO, il est plus facile d'augmenter l'évaluation "Score Éco".

- Au démarrage :

Tout en restant dans la plage du guidage d'accélération ECO, enfoncez progressivement la pédale d'accélérateur et accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée. Si vous évitez d'accélérer de façon excessive, le score "Démrg" va augmenter.

- Lors de la conduite :

Après avoir accéléré jusqu'à la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et conduisez à une vitesse constante à l'intérieur de la plage du guidage d'accélération ECO. En gardant le véhicule dans la plage du guidage d'accélération ECO, le score "Rég vit" va augmenter.

- Lors de l'arrêt :

Lorsque vous arrêtez le véhicule, le relâchement anticipé de la pédale d'accélérateur fera augmenter le score "Arrêter".

■ Régime moteur pendant la conduite (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)

Il est possible que le régime moteur augmente lorsque vous roulez dans les conditions suivantes. Cela est causé par la transmission qui passe automatiquement à un rapport de vitesse supérieur ou inférieur en fonction des conditions de conduite. Ce n'est pas le signe d'une accélération soudaine.

- La transmission considère que le véhicule gravit une côte ou descend une pente

- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée alors que le mode Sport est sélectionné

■ Limitation de la puissance du système hybride (système de priorité des freins)

- Lorsque les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps, il se peut que la puissance du système hybride soit limitée.

- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction lorsque le système est en fonction.

■ Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée utile du véhicule, il est conseillé d'observer les précautions suivantes :

- Pendant les 186 premiers miles (300 km) :
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km) :
 - Ne roulez pas à une vitesse trop élevée.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne roulez pas en permanence en bas rapport de vitesse.
 - Ne roulez pas à une vitesse constante pendant de longues périodes.

■ Fonctionnement de votre véhicule à l'étranger

Respectez la législation pertinente sur l'immatriculation des véhicules et vérifiez si vous pouvez vous procurer le carburant adéquat. (→P.600)

■ Temps au ralenti avant l'arrêt du système hybride (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)

Pour éviter d'endommager le turbocompresseur, laissez le moteur tourner au ralenti immédiatement après avoir roulé à vitesse élevée ou en côte.

Condition de conduite	Temps au ralenti
Conduite normale en ville ou conduite à vitesse élevée (à la limite de vitesse sur autoroute ou à la vitesse recommandée)	Pas nécessaire
Conduite sur une côte abrupte ou de façon constante (conduite sur une piste de course, etc.)	Environ 1 minute



AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du démarrage du véhicule

Gardez toujours votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté et que le voyant "READY" est allumé. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Pendant la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous n'êtes pas certain de l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur; vous éviterez ainsi d'appuyer sur la mauvaise pédale.
- Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur plutôt que sur la pédale de frein, il se produira une accélération soudaine qui pourrait provoquer un accident.

**AVERTISSEMENT**

- Lors d'une marche arrière, vous pourriez faire pivoter votre corps ce qui rendrait l'utilisation des pédales difficile. Assurez-vous d'utiliser les pédales correctement.
- Assurez-vous d'adopter une posture adaptée à la conduite, même lorsque vous conduisez sur une courte distance. Ceci vous permettra d'enfoncer la pédale de frein et la pédale d'accélérateur correctement.
- Enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Si vous enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied gauche, ceci peut allonger le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Le conducteur devrait faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule n'est alimenté que par le moteur électrique (moteur de traction). Comme le moteur fait très peu de bruit, les piétons pourraient se méprendre sur le déplacement du véhicule. Même lorsque le système d'avertissement acoustique du véhicule est en fonction, conduisez avec prudence, car les piétons à proximité peuvent ne pas entendre le son qu'émet le véhicule et ne pas le remarquer si la zone environnante est bruyante.
- Ne roulez pas sur des matières inflammables, comme des feuilles, du papier ou des chiffons, et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de celles-ci. Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces éléments chauds peuvent provoquer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Pendant la conduite normale, n'arrêtez pas le système hybride. Si vous désactivez le système hybride pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Cependant, la direction assistée cessera peut-être de fonctionner. Selon la charge résiduelle de la batterie de 12 volts ou les conditions d'utilisation, il pourrait être difficile de manipuler le volant en douceur avant d'arrêter le véhicule. Dans ce cas-là, vous devrez arrêter le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire. En cas d'urgence, notamment s'il devient impossible d'arrêter le véhicule normalement :
→P.535
- Utilisez le freinage moteur (rétrogradation) pour garder une vitesse sécuritaire lorsque vous descendez une pente abrupte. Si vous utilisez les freins sans arrêt, ils peuvent surchauffer et perdre de leur efficacité.
(→P.205)
- Ne réglez pas la position du volant, du siège ni du rétroviseur intérieur ou des rétroviseurs extérieurs pendant que vous conduisez. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Assurez-vous toujours que tous les passagers gardent à l'intérieur du véhicule leurs bras, leur tête et toute autre partie de leur corps.
- Ne conduisez pas ce véhicule hors route. Il ne s'agit pas d'un véhicule à traction intégrale conçu pour la conduite hors route. Roulez avec la prudence qui s'impose s'il devient inévitable de conduire hors route.

**AVERTISSEMENT**

- Ne franchissez pas de rivière ni d'autres plans d'eau. Cela pourrait provoquer des courts-circuits dans les composants électriques/électroniques, endommager le système hybride ou causer d'autres dommages graves au véhicule.

- Ne dépassez pas la vitesse limite. Ne conduisez pas à plus de 85 mph (140 km/h), même si la législation relative à la vitesse limite le permet, à moins que votre véhicule ne soit équipé de pneus adaptés à la conduite à vitesse élevée. Conduire à une vitesse supérieure à 85 mph (140 km/h) peut provoquer l'éclatement d'un pneu, une perte de contrôle du véhicule et des blessures éventuelles. Avant de conduire à de telles vitesses, assurez-vous de consulter un vendeur de pneus afin de déterminer si vos pneus sont ou non adaptés à la conduite à grande vitesse.

■ Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes

- Si vous freinez, accélérez ou manœuvrez la direction de façon brusque, les pneus peuvent patiner et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Une accélération brusque, un freinage moteur dû à un changement de vitesse ou des changements rapides du régime moteur pourraient faire déraiper le véhicule et provoquer un accident.

- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, enfoncez légèrement la pédale de frein pour vous assurer que les freins fonctionnent correctement. Des plaquettes de frein mouillées pourraient nuire au bon fonctionnement des freins. Si les freins sont mouillés d'un seul côté du véhicule et ne fonctionnent plus correctement, cela peut nuire à la direction.

■ Lors du passage à une autre position de changement de vitesse

- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que la position de changement de vitesse est une position de marche avant, ni avancer en position de changement de vitesse R. Cela pourrait provoquer un accident ou endommager le véhicule.

- Ne passez pas en position de changement de vitesse P pendant que le véhicule est en mouvement. Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- Ne passez pas en position de changement de vitesse R pendant que le véhicule avance. Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- Ne placez pas la position de changement de vitesse en position de conduite pendant que le véhicule recule. Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

● Si vous passez en position de changement de vitesse N pendant que le véhicule est en mouvement, le système hybride sera désengagé. Le freinage à récupération d'énergie n'est pas disponible lorsque le système hybride est désactivé.

● Ne changez pas la position de changement de vitesse pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Passer en position de changement de vitesse autre que P ou N peut entraîner une accélération inattendue et rapide du véhicule, et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Une fois la position de changement de vitesse changée, assurez-vous de vérifier la position de changement de vitesse actuelle affichée sur l'indicateur de position de changement de vitesse à l'intérieur du conducteur.

■ **Si vous entendez un grincement ou un grattement (indicateurs d'usure limite de plaquette de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota le plus tôt possible. Si les plaquettes ne sont pas remplacées à temps, le disque risque d'être endommagé. Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les plaquettes de frein et/ou les disques de frein présentent une usure excessive.

■ **Lorsque le véhicule est arrêté**

● N'appuyez pas inutilement sur la pédale d'accélérateur. Si la position de changement de vitesse est autre que P ou N, il est possible que le véhicule accélère brutalement et de manière imprévue, et provoque un accident.

● Pour éviter les accidents provoqués par un déplacement du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le voyant "READY" est allumé alors que le véhicule est arrêté, et engagez le frein de stationnement au besoin.

● Pour empêcher le véhicule d'avancer ou de reculer et de provoquer ainsi un accident, lorsqu'il est arrêté dans une pente, gardez toujours la pédale de frein enfoncée et engagez correctement le frein de stationnement au besoin.

● Évitez d'emballer le moteur. Si vous emballez le moteur pendant que le véhicule est arrêté, le système d'échappement pourrait surchauffer et provoquer un incendie si des matières inflammables étaient à proximité.

■ **Lorsque le véhicule est garé**

● Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'atomiseurs ni de cannettes de boissons gazeuses dans le véhicule en plein soleil. Cela pourrait avoir les conséquences suivantes :

• Du gaz pourrait s'échapper d'un briquet ou d'un atomiseur et déclencher un incendie.

**AVERTISSEMENT**

- La température intérieure du véhicule pourrait déformer ou fêler les lentilles de plastique ou les matières plastiques des lunettes.
- Les cannettes de boissons gazeuses pourraient se briser et le liquide qui y est contenu se répandre à l'intérieur du véhicule et provoquer aussi un court-circuit dans les composants électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si un briquet se trouve dans un endroit comme la boîte à gants ou sur le plancher, il risque de s'allumer accidentellement lorsque vous rangez des bagages ou réglez le siège et provoquer un incendie.
- Ne fixez pas de disques adhésifs sur le pare-brise ou sur les glaces. Ne placez pas de contenants comme des purificateurs d'air sur le tableau de bord ou sur la planche de bord. Des disques adhésifs ou des contenants peuvent agir comme des lentilles et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de portière ni de glace ouverte si un film métallisé, par exemple un film argenté, a été apposé sur le verre courbé. La réflexion du soleil pourrait faire réagir le verre comme une lentille et provoquer un incendie.

- Engagez toujours le frein de stationnement, passez en position de changement de vitesse P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule. Ne laissez pas le véhicule sans surveillance pendant que le voyant "READY" est allumé. Si le véhicule était garé en position de changement de vitesse P, mais sans avoir engagé le frein de stationnement, il pourrait se mettre à rouler et provoquer un accident.
- Ne touchez pas aux tuyaux d'échappement lorsque le voyant "READY" est allumé ni immédiatement après avoir désactivé le système hybride. Cela pourrait occasionner des brûlures.

■ Lorsque vous faites une sieste dans le véhicule

Arrêtez toujours le système hybride. Sinon, si vous déplaciez accidentellement la position de changement de vitesse ou si vous appuyiez sur la pédale d'accélérateur, cela pourrait provoquer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. En outre, si le véhicule était garé dans un endroit mal aéré, les gaz d'échappement pourraient se concentrer et pénétrer dans le véhicule, entraînant la mort ou constituant un grave danger pour la santé.

■ Lorsque vous freinez

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés et, de ce fait, un côté du véhicule peut freiner différemment de l'autre. En outre, il se peut que le frein de stationnement n'immobilise pas correctement le véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Si le système de freinage à commande électronique est inopérant, ne suivez pas les autres véhicules de près et évitez les pentes ou les virages serrés qui requièrent l'utilisation des freins. Il est alors toujours possible de freiner, mais vous devrez enfoncer plus fermement que d'habitude la pédale de frein. La distance de freinage sera aussi plus longue. Faites réparer les freins immédiatement.
- Le système de freinage est composé d'au moins 2 systèmes hydrauliques distincts; si l'un des systèmes ne répond pas, les autres fonctionneront quand même. Dans ce cas, vous devrez enfoncer plus fermement que d'habitude la pédale de frein et la distance de freinage augmentera. Faites réparer les freins immédiatement.

■ Si le véhicule s'est enlisé

Ne faites pas patiner les roues de façon excessive lorsque l'un des pneus est dans les airs ou lorsque le véhicule s'est enlisé dans le sable, la boue, etc. Cela pourrait endommager les éléments de transmission ou propulser le véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, et provoquer un accident.

**NOTE****■ Pendant la conduite du véhicule**

- N'appuyez pas simultanément sur la pédale d'accélérateur et sur la pédale de frein lorsque vous conduisez, car cela risque de restreindre la puissance du système hybride.

- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur ou n'appuyez pas simultanément sur la pédale d'accélérateur et sur la pédale de frein pour retenir le véhicule dans une côte.

■ Prévention des dommages aux pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant à fond dans une direction ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une longue période. Cela pourrait endommager la direction assistée.
- Lorsque vous roulez sur une route cahoteuse, conduisez le plus lentement possible pour éviter d'endommager les roues, le dessous du véhicule, etc.
- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS : Assurez-vous de laisser le moteur tourner au ralenti immédiatement après avoir roulé à puissance élevée. N'arrêtez le système hybride que lorsque le turbocompresseur s'est refroidi. Négliger de le faire pourrait endommager le turbocompresseur.

■ Si vous avez une crevaison pendant que vous roulez

Une crevaison ou un pneu endommagé peut provoquer les situations suivantes. Maintenez fermement le volant et enfoncez graduellement la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous aurez peut-être de la difficulté à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule émettra des vibrations ou des bruits inhabituels.
- Le véhicule penchera de manière inhabituelle.

**NOTE**

Informations sur les mesures à prendre en cas de crevaison (→P.566)

■ Lorsque des routes sont inondées

Ne roulez pas sur une route qui est inondée, par exemple à la suite de fortes pluies. Cela pourrait causer les dommages graves suivants au véhicule :

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les composants électriques
- Dommages au moteur à cause de l'immersion

Si vous roulez sur une route inondée et que le véhicule vient à être inondé, assurez-vous de faire vérifier par votre concessionnaire Toyota les éléments suivants :

- Fonction de freinage
- Changements de quantité ou de qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission, la boîte-pont, etc.
- État des lubrifiants des roulements et des rotules de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les rotules, de tous les roulements, etc.

Si le système de commande de changement de vitesse est endommagé à la suite d'une inondation, il se peut qu'il soit impossible de passer en position de changement de vitesse P ou de passer de P à une autre position de changement de vitesse. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque vous garez le véhicule

Engagez toujours le frein de stationnement et passez toujours en position de changement de vitesse P. Sinon, le véhicule pourrait se mettre en mouvement ou accélérer brusquement si vous appuyiez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

Commande de limitation de démarrage brusque (système de gestion du démarrage [DSC])

Lorsque la manœuvre inhabituelle suivante est exécutée avec la pédale d'accélérateur enfoncée, la puissance du système hybride peut être limitée.

- Lorsque vous passez en position de changement de vitesse R*.
- Lorsque vous passez de la position de changement de vitesse P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant comme D*.

Lorsque le système fonctionne, un message apparaît sur l'écran multifonction. Lisez le message et suivez les instructions.

* : Selon la situation, il peut être impossible de passer à une autre position de changement de vitesse.

■ Système de gestion du démarrage (DSC)

- Lorsque TRAC est désactivé

(→P.407), la commande de limitation de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a du mal à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement de la commande de limitation de démarrage brusque, désactivez le système TRAC (→P.407) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes sur les précautions relatives au rangement, à la capacité de chargement et à la charge :



AVERTISSEMENT

■ Objets qui ne doivent pas être transportés dans le coffre

Les objets suivants pourraient provoquer un incendie s'ils étaient rangés dans le coffre :

- Récipients contenant de l'essence
- Contenants pressurisés

■ Précautions relatives au rangement

Observez les précautions suivantes.

Les négliger pourrait empêcher d'enfoncer correctement les pédales, obstruer la vision du conducteur ou être à l'origine d'objets heurtant le conducteur ou les passagers, et provoquer éventuellement un accident.

- Dans la mesure du possible, rangez le chargement et les bagages dans le coffre.

**AVERTISSEMENT**

- Ne placez pas de chargement ni de bagages aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège du passager avant ou sur les sièges arrière (lorsqu'on empile des objets)
 - Sur la plage arrière
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
 - Devant l'affichage multimédia
- Fixez bien tous les objets dans l'habitacle.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) =
 (Capacité totale de charge) —
 (Poids total des occupants)

Étapes à suivre pour déterminer la limite de charge correcte —

(1) Repérez l'avis "Le poids combiné des occupants et du chargement ne devrait jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui vont prendre place dans votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat obtenu équivaut à la capacité de chargement et de charge de bagages disponible.

Par exemple, si la somme "XXX" vaut 1400 lbs. et qu'il va y avoir dans votre véhicule cinq passagers de 150 lb chacun, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera de 650 lbs. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné du chargement et des bagages placés dans le véhicule. Ce poids ne devrait pas dépasser, pour des raisons de sécurité, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible calculée à l'étape 4.

(6) Si vous tractez une remorque, le poids de la remorque sera transféré à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer quelle sera l'ampleur de la réduction de la capacité de chargement et de charge de bagages disponible de votre véhicule. (→P.195)

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une remorque.

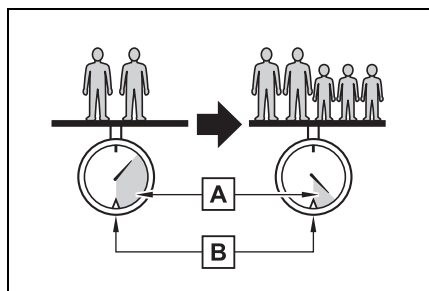
**AVERTISSEMENT****■ Capacité et répartition**

- Ne dépassez pas la charge maximale sur les essieux ni le poids nominal total du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Même si la somme du poids des occupants et du poids du chargement est inférieure à la capacité totale de charge, répartissez également la charge. Un chargement incorrect pourrait entraîner une détérioration des commandes de direction ou des freins susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Formule mathématique pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) (→P.598)

Lorsque 2 personnes, dont le poids combiné est de A lb. (kg), voyagent dans votre véhicule qui a une capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) de B lb. (kg), la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera C lb. (kg) comme suit :

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

^{*1}: A = poids des occupants

^{*2}: B = capacité totale de charge

^{*3}: C = capacité de chargement et de charge de bagages disponible

Dans ce cas, si 3 passagers supplémentaires dont le poids combiné est de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera réduite à E lb. (kg) de la manière suivante :

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

^{*4}: D = poids des occupants supplémentaires

^{*5}: E = capacité de chargement et de charge de bagages disponible

Comme le montre l'exemple ci-dessus, si le nombre d'occupants augmente, la capacité de chargement et de charge de bagages sera réduite d'un montant équivalent au poids ajouté en raison des occupants supplémentaires. En d'autres termes, si une augmentation du nombre d'occupants entraîne un excédent de la capacité totale de charge (poids combiné des occupants plus la capacité de chargement et de charge de bagages), vous devrez réduire le poids du chargement et des bagages placés dans le véhicule.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité totale de charge, le nombre de sièges, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

- Capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) : →P.598

La capacité totale de charge équivaut au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de sièges :
→P.598

Le nombre de sièges équivaut au nombre maximum d'occupants, dont le poids moyen est estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

- Capacité de remorquage

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer en fonction du poids et du nombre d'occupants.

tion sur la charge et les pneus. (→P.515)



AVERTISSEMENT

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez pas le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais aussi réduire la maniabilité de la direction et la capacité de freinage, ce qui peut provoquer un accident.

■ Capacité totale de charge et nombre de sièges

Ces renseignements se retrouvent également sur l'étiquette d'informa-

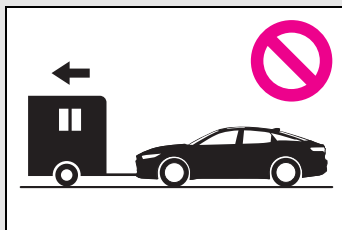
Traction d'une remorque

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également d'installer un attelage de remorquage ou d'utiliser un support de remorquage pour fauteuil roulant, scooter, bicyclette, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour la traction d'une remorque, ni pour le transport sur support.



Remorquage avec les quatre roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour être remorqué (les 4 roues au sol) par une autocaravane.



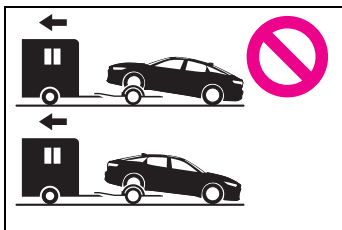
NOTE

■ **Pour éviter d'endommager sérieusement votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule en laissant les quatre roues au sol.

■ **Pour éviter d'endommager sérieusement la transmission hybride et le système de traction intégrale**

Ne remorquez jamais ce véhicule en laissant l'une de ses roues au sol. Cela peut endommager sérieusement la transmission hybride et le système de traction intégrale.



Contacteur d'alimentation (allumage)

Effectuer l'une des opérations suivantes lorsque la clé à puce est en votre possession provoquera le démarrage du système hybride ou un changement de mode du contacteur d'alimentation.

Démarrage du système hybride

- 1 Tirez le contacteur de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est engagé. (→P.216)

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

- 2 Enfoncez fermement la pédale de frein.

 et un message s'afficheront sur l'écran multifonction. Si cela ne s'affiche pas, il est impossible de faire démarrer le système hybride.

En position de changement de vitesse N, le système hybride ne peut pas démarrer. Lorsque vous faites démarrer le système hybride, passez en position de changement de vitesse P.

- 3 Appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation.

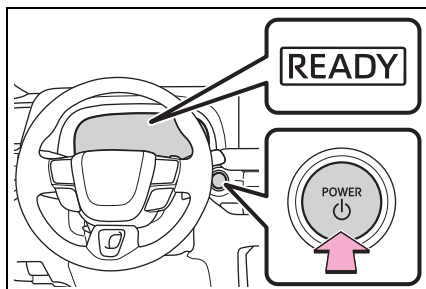
Pour faire fonctionner le contacteur d'alimentation, une seule pression ferme et brève est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir

le contacteur enfoncé.

Si le voyant "READY" s'allume, le système hybride fonctionnera normalement.

Continuez de maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le voyant "READY" soit allumé.

Vous pouvez faire démarrer le système hybride à partir de n'importe quel mode du contacteur d'alimentation.



- 4 Vérifiez que le voyant "READY" est allumé.

Vous ne pouvez pas conduire le véhicule si le voyant "READY" est éteint.

■ Éclairage du contacteur d'alimentation

Selon la situation, l'éclairage du contacteur d'alimentation fonctionne comme suit.

- Lorsque la portière du conducteur ou celle du passager avant est ouverte, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur OFF et que vous enfoncez la pédale de frein tout en ayant la clé à puce avec vous, l'éclairage du contacteur d'alimentation clignote.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume.
- Lorsque le mode du contacteur

d'alimentation est changé d'ACC ou ON à OFF, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume pendant un certain temps. Ensuite, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'éteint.

■ Si le système hybride ne démarre pas

- Le système immobilisateur n'a peut-être pas été désactivé. (→P.91)
Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si un message concernant le démarrage s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.
- Si vous déverrouillez la portière avec la clé mécanique, vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride en utilisant le système Smart key. Reportez-vous à la P.581 pour faire démarrer le système hybride. Toutefois, si la clé à puce se trouve à l'intérieur du véhicule et que les portières sont verrouillées (→P.140), le système hybride pourra démarrer.

■ Lorsque la température ambiante est basse, par exemple lors de conditions de conduite hivernales

Lors du démarrage du système hybride, le voyant "READY" pourrait clignoter pendant un long moment. Laissez le véhicule comme il est jusqu'à ce que le voyant "READY" devienne fixe. En effet, lorsqu'il devient fixe, cela signifie que le véhicule est en mesure de se déplacer.

■ Bruits et vibrations propres à un véhicule hybride

→P.83

■ Si la batterie de 12 volts est déchargée

Vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride en utilisant le système Smart key. Reportez-vous à la P.582 pour faire redémarrer le

système hybride.

■ Affaiblissement de la pile de la clé à puce

→P.132

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

→P.154

■ Remarques relatives à la fonction d'ouverture

→P.155

■ Si le système Smart key subit une défaillance

Si "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction, le système est peut-être défaillant. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si le voyant "READY" ne s'allume pas

Si le voyant "READY" ne s'allume pas même après avoir effectué correctement les procédures de démarrage du véhicule, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque "Vérifier le bouchon de réservoir" s'affiche sur l'écran multifonction

→P.239

■ Si le système hybride subit une défaillance

→P.90

■ Pile de la clé à puce

→P.525

■ Fonctionnement du contacteur d'alimentation

- Si vous n'appuyiez pas sur le contacteur brièvement et fermement, le mode du contacteur d'alimentation pourrait ne pas changer ou le système hybride pourrait ne pas démarrer.
- Dans certaines situations, si vous

tentez de faire redémarrer le système hybride immédiatement après avoir désactivé le contacteur d'alimentation, il ne démarra peut-être pas. Après avoir désactivé le contacteur d'alimentation, veuillez patienter quelques secondes avant de faire redémarrer le système hybride.

■ Personnalisation

Si le système Smart key a été désactivé lors d'un réglage personnalisé, reportez-vous à la P.581.



AVERTISSEMENT

■ Lors du démarrage du système hybride

Ne faites démarrer le système hybride qu'après vous être assis sur le siège du conducteur.

N'appuyez en aucun cas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous faites démarrer le système hybride.

Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Lors du démarrage du système hybride

Si le système hybride démarre difficilement, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes indiquant une défaillance du contacteur d'alimentation

Si le contacteur d'alimentation semble fonctionner d'une manière légèrement différente qu'à l'habitude, par exemple s'il est légèrement coincé, il peut y avoir une défaillance. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système hybride

- 1 Arrêtez le véhicule complètement.
- 2 Si le frein de stationnement est en mode manuel, engagez le frein de stationnement. (→P.216)
- 3 Appuyez sur le contacteur de position P. (→P.207)

Assurez-vous que l'indicateur de position de changement de vitesse affiche la position P et que le voyant de frein de stationnement est allumé.

- 4 Appuyez sur le contacteur d'alimentation.

Le système hybride s'arrêtera et l'affichage des compteurs s'éteindra (l'indicateur de position de changement de vitesse s'éteindra quelques secondes après l'affichage du compteur).

- 5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "ACCESOIRE" ou "EN MARCHÉ" n'est pas affiché sur le compteur.

■ Fonction d'arrêt automatique du système hybride

- Le véhicule est doté d'une fonction qui arrête automatiquement le système hybride s'il est en marche depuis un long moment en position de changement de vitesse P.
- Le système hybride s'arrête automatiquement après environ 1 heure s'il a été laissé en marche en position de changement de vitesse P.
- La minuterie de la fonction d'arrêt automatique du système hybride

se réinitialisera si la pédale de frein est enfoncée ou si la position de changement de vitesse est autre que P.

- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du système hybride est désactivée si la portière est verrouillée de l'intérieur à l'aide du contacteur de verrouillage des portières (→P.140) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique. La minuterie de la fonction d'arrêt automatique du système hybride sera réactivée si la portière du conducteur est ouverte.

■ Lorsque le système de commande de changement de vitesse subit une défaillance

Si le système de commande de changement de vitesse subit une défaillance, lorsque vous tentez de désactiver le contacteur d'alimentation, il se peut qu'il soit impossible de le désactiver. Dans un tel cas, il vous serait possible de désactiver le contacteur d'alimentation en appliquant le frein de stationnement, puis en actionnant le contacteur d'alimentation.

S'il y a une défaillance du système, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque le système hybride est arrêté (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)

Même si le contacteur d'alimentation est désactivé, il est possible que le ventilateur de refroidissement continue de tourner pendant quelques instants.



AVERTISSEMENT

■ Arrêt du système hybride en cas d'urgence

- En cas d'urgence, si vous voulez arrêter le système hybride pendant que le véhicule roule, maintenez le contacteur d'alimentation enfoncé pendant plus de 2 secondes, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus. (→P.535)
Cependant, ne touchez pas au contacteur d'alimentation pendant que vous conduisez, sauf en cas d'urgence. Si vous désactivez le système hybride pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Cependant, la direction assistée cessera peut-être de fonctionner. Selon la charge résiduelle de la batterie de 12 volts ou les conditions d'utilisation, il pourrait être difficile de manipuler le volant en douceur avant d'arrêter le véhicule. Dans ce cas-là, vous devrez arrêter le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.
- Si le contacteur d'alimentation est actionné pendant que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affichera sur l'écran multifonction et un avertisseur sonore retentira.
- Lorsque vous faites redémarrer le système hybride après l'avoir arrêté d'urgence, passez en position de changement de vitesse N, puis appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous garez le véhicule**

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz dangereux qui est incolore et inodore. Observez les précautions suivantes.

Si vous les négligez, des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule et provoquer un accident dû à un étourdissement, ou même entraîner la mort ou un grave danger pour la santé.

● Si le véhicule se trouve dans un endroit mal aéré ou fermé, par exemple dans un garage, arrêtez le système hybride.

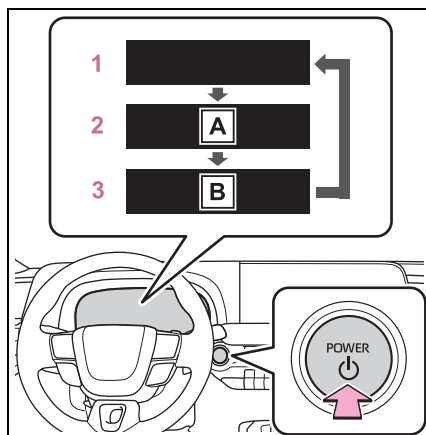
● Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en marche sur une longue période de temps. Si vous ne pouvez pas éviter cette situation, garez le véhicule dans un endroit dégagé et assurez-vous que les gaz d'échappement n'entrent pas à l'intérieur du véhicule.

● Ne laissez pas le système hybride en marche dans des endroits où la neige peut s'accumuler ni où il neige. Si de la neige s'accumulait autour du véhicule pendant que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement pourraient s'accumuler et pénétrer à l'intérieur du véhicule.

Changement de mode du contacteur d'alimentation

Vous pouvez changer de mode en appuyant sur le contacteur d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change chaque fois que vous appuyez

sur le contacteur.)



A "ACCESSOIRE"

B "EN MARCHÉ"

1 Désactivé

Vous pouvez utiliser les feux de détresse.

2 ACC*

Vous pouvez utiliser certains composants électriques, par exemple le système audio.

"ACCESSOIRE" s'affichera sur l'écran multifonction.

3 ACTIVÉ

Vous pouvez utiliser tous les composants électriques.

"EN MARCHÉ" s'affichera sur l'écran multifonction.

*: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation. (→P.626)

■ **Lorsque la personnalisation du mode ACC est désactivée**

● Avec le contacteur d'alimentation désactivé, le système multimédia peut encore être utilisé pendant un certain temps avant que la fonction d'économie d'énergie ne

commence à fonctionner.

- Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire fonctionne, un avertisseur sonore retentit et une orientation vocale est donnée.

■ **Fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation**

- Si vous laissez le véhicule sur ACC ou sur ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant plus de 20 minutes en position de changement de vitesse P, le contacteur d'alimentation se placera automatiquement sur OFF.
- Si la batterie de 12 volts est faible alors que la position de changement de vitesse est sur P et que le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas), un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction. Si cette situation perdure, le contacteur d'alimentation se place automatiquement sur OFF.

Néanmoins, cette fonction ne peut pas empêcher totalement la batterie de 12 volts de se décharger.

Lorsque le système hybride ne fonctionne pas, ne laissez pas le véhicule avec le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON sur une longue période de temps.

- Si "ACCESSOIRE" ou "EN MARCHÉ" est affiché sur l'écran multifonction, le contacteur d'alimentation n'est pas sur OFF. Quittez le véhicule après avoir placé le contacteur d'alimentation sur OFF.



NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

- Si le système hybride est à l'arrêt, ne laissez pas le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON sur une longue période de temps.

Mode de conduite EV (véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS)

En mode de conduite EV, l'énergie électrique est fournie par la batterie hybride (batterie de traction), et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé pour faire rouler le véhicule.

Ce mode vous permet de conduire dans des zones résidentielles tôt le matin ou tard dans la nuit, dans des parcs de stationnement intérieurs, etc., sans vous soucier des bruits ni des émissions de gaz d'échappement.

Toutefois, lorsque le système d'avertissement acoustique du véhicule est actif, il est possible que le véhicule émette un son.

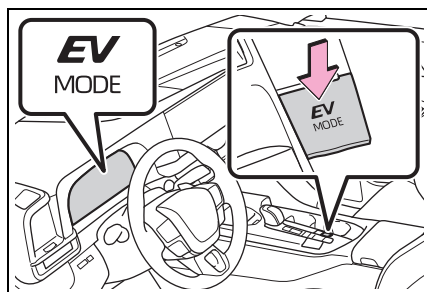
Directives de fonctionnement

Active/désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le voyant de mode de conduite EV s'allume.

Si vous appuyez sur le contacteur alors que le mode de conduite EV est actif, le véhicule repassera en mode de conduite normal (utilisation du moteur à essence et du

moteur électrique [moteur de traction]).



■ Circonstances empêchant l'activation du mode de conduite EV

Il se peut qu'il soit impossible d'activer le mode de conduite EV dans les circonstances suivantes. S'il est impossible de l'activer, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera sur l'écran multifonction.

- La température du système hybride est élevée.
Le véhicule est resté exposé au soleil, a gravi une côte, a roulé à vitesse élevée, etc.
- La température du système hybride est basse.
Le véhicule est resté longtemps exposé à des températures inférieures à environ 68 °F (20 °C).
- Le moteur à essence est en phase de mise en température.
- La batterie hybride (batterie de traction) est faible.
La charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) indiquée sur l'écran de contrôle d'énergie est basse. (→P.127)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur, le véhicule est dans une côte, etc.
- Le désembueur de pare-brise est en cours d'utilisation.

■ Passage au mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid

Si vous faites démarrer le système hybride alors que le moteur à essence est froid, le moteur à essence démarrera automatiquement après un petit moment afin de se réchauffer. Dans ce cas, vous ne pourrez plus passer au mode de conduite EV.

Pour passer au mode de conduite EV, appuyez sur le contacteur du mode de conduite EV une fois que le système hybride a démarré et que le voyant "READY" est allumé, et avant que le moteur à essence démarre.

■ Annulation automatique du mode de conduite EV

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, le moteur à essence peut redémarrer automatiquement dans les cas suivants. Lorsque le mode de conduite EV est annulé, un avertisseur sonore retentit, le voyant de mode de conduite EV clignote puis s'éteint, et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

- La charge de la batterie hybride (batterie de traction) s'affaiblit. La charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) indiquée sur l'écran de contrôle d'énergie est basse. (→P.127)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur, le véhicule est dans une côte, etc.

■ Distance de déplacement possible en mode de conduite EV

La distance de déplacement possible en mode de conduite EV varie de quelques centaines de mètres à environ 0,6 mile (1 km). Toutefois, en fonction des conditions du véhicule, le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé dans certaines circonstances.

(La distance de déplacement possible dépend du niveau de charge de la batterie hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

■ Consommation de carburant

Le système hybride est conçu pour consommer le moins de carburant possible en conduite normale (lorsque vous utilisez le moteur à essence et le moteur électrique [moteur de traction]). Si vous abusez de la conduite en mode EV, la consommation de carburant pourrait augmenter.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, soyez particulièrement attentif à la zone entourant le véhicule. Comme le moteur n'émet aucun bruit, les piétons, les cyclistes et les autres personnes ou véhicules à proximité n'auront peut-être pas conscience que votre véhicule démarre ou s'approche d'eux. Par conséquent, soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez, même si le système d'avertissement acoustique du véhicule est actif.

Transmission

Sélectionnez la position de changement de vitesse en fonction de la manœuvre que vous souhaitez effectuer et de la situation.

Fonctions associées aux positions de changement de vitesse

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS

Position de changement de vitesse	But ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (État dans lequel la puissance n'est pas transmise)
D	Conduite normale*
B	Utilisation du freinage moteur ou freinage appuyé lorsque la pédale d'accélérateur a été relâchée sur des pentes abruptes, etc.

* : Pour améliorer la consommation de carburant et réduire le bruit, passez en position de changement de vitesse D en conduite

normale.

- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

Position de changement de vitesse	But ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (État dans lequel la puissance n'est pas transmise)
D	Conduite normale* ¹
M	Conduite en mode M* ² (→P.214)

*¹: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire le bruit, passez en position de changement de vitesse D en conduite normale. Vous pouvez sélectionner une plage de rapports adaptée à votre situation de conduite en actionnant les palettes de changement de vitesse.

*²: Il est possible de régler n'importe quelle plage de rapports lorsque vous roulez en mode M.

■ Pour protéger la transmission (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)

Si la température du liquide de transmission est élevée, "Température de l'huile de transmission élevée S'arrêter dans un lieu sûr et voir manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction. Faites vérifier

le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse dynamique à radar activé**

Même lorsque vous effectuerez les actions suivantes afin d'activer le freinage moteur, ce dernier ne s'activera pas, car le régulateur de vitesse dynamique à radar ne sera pas annulé.

● Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS : Lorsque vous conduisez en position D, en rétrogradant au rapport D5 ou D4. (→P.212)

● Lorsque vous faites passer le mode de conduite au mode Sport alors que vous conduisez en position D. (→P.402)

■ **Si un message concernant un changement de vitesse s'affiche**

Afin d'éviter de sélectionner une position de changement de vitesse erronée ou que le véhicule ne se déplace de manière inattendue, la position de changement de vitesse peut être changée automatiquement ou une manœuvre du levier sélecteur de vitesses peut être requise. Dans ce cas, changez la position de changement de vitesse en suivant les messages sur l'écran multifonction.

■ **Limitation de démarrage brusque (système de gestion du démarrage)**

→P.191

■ **Fonction AI-SHIFT (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)**

La fonction AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport approprié en fonction du type de conducteur et des conditions de conduite.

La fonction AI-SHIFT s'engage automatiquement lorsque la position de changement de vitesse est D. (En passant en position de changement de vitesse M, la fonction est

annulée.)



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes**

N'accélérez pas et ne changez pas de position de changement de vitesse brusquement. Les changements brusques de freinage moteur peuvent faire patiner ou déraiper le véhicule et provoquer un accident.



NOTE

■ **Charge de la batterie hybride (batterie de traction) (véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS)**

En position de changement de vitesse N, la batterie hybride (batterie de traction) ne sera pas chargée. Pour éviter que la batterie ne se décharge, évitez de laisser la position N sélectionnée pendant une longue période.

■ **Situations dans lesquelles des défaillances du système de commande de changement de vitesse sont possibles**

Si l'une des situations suivantes se produit, des défaillances du système de commande de changement de vitesse sont possibles. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et sur une surface plane, engagez le frein de stationnement, puis contactez votre concessionnaire Toyota.

● Lorsqu'un message d'avertissement au sujet du système de commande de changement de vitesse s'affiche sur l'écran multifonction. (→P.557)

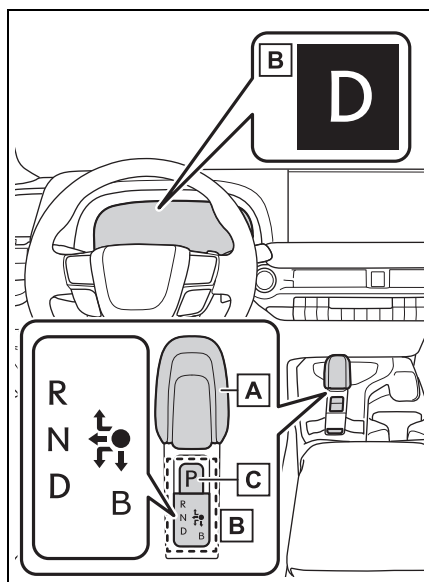


NOTE

- Après quelques secondes, l'affichage n'indique toujours pas de sélection de position de changement de vitesse.

Affichage de la position de changement de vitesse et modification de la position de changement de vitesse

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



A Levier sélecteur de vitesses

Actionnez le levier sélecteur de vitesses en douceur, mais avec assurance, dans le sens de la flèche qui figure sur l'indicateur de position de changement de vitesse. Pour passer en position de changement de vitesse N, faites glisser le levier sélecteur de vitesses dans le sens de la flèche et maintenez-le à

cette position.

Relâchez le levier sélecteur de vitesses après chaque changement de vitesse pour lui permettre de revenir à sa position normale (●).

Il n'est possible de passer au mode B que lorsque la position de changement de vitesse est D.

Lorsque vous passez de P à N, à D ou à R, de N, D, B ou R à P, de D ou B à R, ou de R à D, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée et que le véhicule est immobilisé.

B Indicateur de position de changement de vitesse

Affichage des compteurs :

La position de changement de vitesse actuelle est allumée.

Affichage du levier sélecteur de vitesses :

La position de changement de vitesse actuelle est allumée.

Lorsque vous sélectionnez la position de changement de vitesse, assurez-vous que la position de changement de vitesse a bien été changée pour celle souhaitée en vérifiant l'indicateur de position de changement de vitesse présent sur le bloc d'instrumentation.

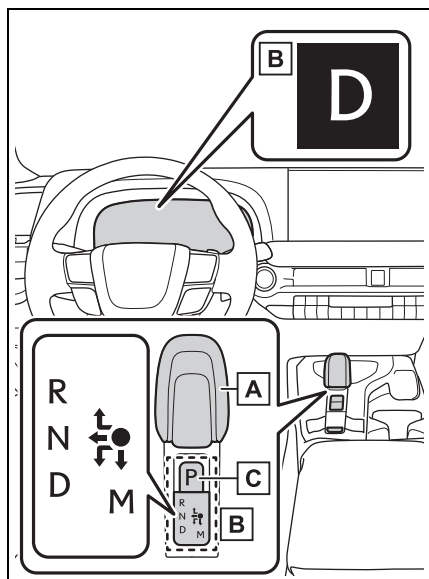
C Contacteur de position P

Arrêtez complètement le véhicule et engagez le frein de stationnement, puis appuyez sur le contacteur de position P.

Lorsque vous changez la position de changement de vitesse pour P, le contacteur s'allume.

Vérifiez que P est affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

► Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



A Levier sélecteur de vitesses

Actionnez le levier sélecteur de vitesses en douceur, mais avec assurance, dans le sens de la flèche qui figure sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

Pour passer en position de changement de vitesse N, faites glisser le levier sélecteur de vitesses dans le sens de la flèche et maintenez-le à cette position.

Relâchez le levier sélecteur de vitesses après chaque changement de vitesse pour lui permettre de

revenir à sa position normale (●).

Le passage en position de changement de vitesse M n'est possible que lorsque la position de changement de vitesse est D.

Lorsque vous passez de la position de changement de vitesse P à la position de changement de vitesse

N, D ou R, de la position de changement de vitesse N, D, M ou R à la position de changement de vitesse P, de la position de changement de vitesse D ou M à la position de changement de vitesse R, ou de la position de changement de vitesse R à la position de changement de vitesse D, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée et que le véhicule est immobilisé.

B Indicateur de position de changement de vitesse

Affichage des compteurs :

La position de changement de vitesse actuelle est allumée.

Affichage du levier sélecteur de vitesses :

La position de changement de vitesse actuelle est allumée.

Lorsque vous sélectionnez la position de changement de vitesse, assurez-vous que la position de changement de vitesse a bien été changée pour celle souhaitée en vérifiant l'indicateur de position de changement de vitesse présent sur le bloc d'instrumentation.

C Contacteur de position P

Arrêtez complètement le véhicule et engagez le frein de stationnement, puis appuyez sur le contacteur de position P.

Lorsque vous changez la position de changement de vitesse pour P, le contacteur s'allume.

Vérifiez que P est affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

■ Modification de la position de changement de vitesse dans chaque mode du contacteur d'alimentation

- Vous ne pouvez pas modifier la position de changement de vitesse lorsque le contacteur d'alimentation est sur ACC ou désactivé.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON, vous ne pouvez passer qu'en position de changement de vitesse N si le voyant READY n'est pas allumé.
- Lorsque le voyant READY est allumé, vous pouvez passer de la position de changement de vitesse P à la position D, N ou R.
- Lorsque le voyant READY clignote, il est impossible de passer de P à une autre position de changement de vitesse, même en actionnant le levier sélecteur de vitesses. Actionnez de nouveau le levier sélecteur de vitesses une fois que le voyant READY cesse de clignoter et reste allumé.

■ Passage de la position de changement de vitesse P aux autres positions

- Tout en enfonçant fermement la pédale de frein, actionnez le levier sélecteur de vitesses. Si vous actionnez le levier sélecteur de vitesses sans enfoncer la pédale de frein, l'avertisseur sonore retentira et l'opération de changement de vitesse sera annulée.
- Lorsque vous sélectionnez la position de changement de vitesse, assurez-vous que la position de changement de vitesse a bien été changée pour celle souhaitée en vérifiant l'indicateur de position de changement de vitesse présent sur le bloc d'instrumentation.
- Il est impossible de passer directement de la position de changement de vitesse P à la position B^{*1}

ou M^{*2}.

^{*1}: Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS

^{*2}: Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

■ Situations dans lesquelles vous ne pouvez pas modifier la position de changement de vitesse

Dans les situations suivantes, un avertisseur sonore retentit pour vous informer que la position de changement de vitesse ne peut pas être modifiée. Suivez la procédure appropriée pour tenter de modifier à nouveau la position de changement de vitesse.

- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse P à une autre position sans appuyer sur la pédale de frein
- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse P à une autre position en appuyant sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse N à une autre position sans appuyer sur la pédale de frein, alors que le véhicule est arrêté ou roule très lentement
- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse N à une autre position en appuyant sur la pédale d'accélérateur, alors que le véhicule est arrêté ou roule très lentement
- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse P ou N à la position B^{*1} ou M^{*2}
- Lorsque vous appuyez sur le contacteur de position P pendant que vous conduisez

Lorsque vous conduisez à très basse vitesse, la position de chan-

gement de vitesse peut passer à P.

*1: Véhicules dotés d'un moteur
A25A-FXS

*2: Véhicules dotés d'un moteur
T24A-FTS

■ Situations dans lesquelles la position de changement de vitesse passe automatiquement à N

Dans les situations suivantes, un avertisseur sonore retentit pour vous informer que la position de changement de vitesse est passée sur N. Suivez la procédure appropriée pour tenter de modifier à nouveau la position de changement de vitesse.

- Lorsque vous essayez de passer en position de changement de vitesse R alors que le véhicule avance

Lorsque vous conduisez à basse vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à R.

- Lorsque vous essayez de passer en position de changement de vitesse D alors que le véhicule recule

Lorsque vous conduisez à basse vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à D.

- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse R à la position B^{*1} ou M^{*2}

*1: Véhicules dotés d'un moteur
A25A-FXS

*2: Véhicules dotés d'un moteur
T24A-FTS

■ Si la position de changement de vitesse N est sélectionnée pendant que vous conduisez

Si le levier sélecteur de vitesses est placé sur N pendant que vous conduisez au-dessus d'une certaine vitesse, la position de changement

de vitesse passe à N sans maintenir le levier sélecteur de vitesses en position N. Dans cette situation, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction pour vous informer que la position de changement de vitesse est passée sur N.

■ Fonction de sélection automatique de la position P

Dans les situations suivantes, le véhicule passe automatiquement en position de changement de vitesse P.

- Lorsque le véhicule est arrêté et que vous appuyez sur le contacteur d'alimentation alors que le contacteur d'alimentation est sur ON et que vous utilisez une position de changement de vitesse autre que P (après le passage en position P, le contacteur d'alimentation se désactivera)^{*}
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte et que toutes les conditions suivantes sont remplies, alors que la position de changement de vitesse est autre que P
 - Le contacteur d'alimentation est sur ON.
 - Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
 - La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Pour faire démarrer le véhicule après être passé en position de changement de vitesse P, actionnez de nouveau le levier sélecteur de vitesses.

- Lorsque le véhicule est arrêté après que le système hybride a été arrêté d'urgence pendant que vous roulez.
- Lorsque la tension de la batterie de 12 volts baisse alors que vous utilisez une position de changement de vitesse autre que P.

*: Lorsque vous appuyez sur le

contacteur d'alimentation alors que vous roulez très lentement, par exemple juste avant d'arrêter le véhicule, le véhicule peut passer automatiquement en position de changement de vitesse P. Assurez-vous que le véhicule est complètement arrêté avant d'appuyer sur le contacteur d'alimentation.

■ S'il est impossible de passer de la position de changement de vitesse P à une autre position

Il se peut que la batterie de 12 volts soit déchargée. Dans ce cas, vérifiez la batterie de 12 volts. (→P.582)

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.626)



AVERTISSEMENT

■ En ce qui a trait au levier sélecteur de vitesses

- N'enlevez pas le pommeau du levier sélecteur de vitesses et n'utilisez rien d'autre qu'un pommeau de levier sélecteur de vitesses d'origine Toyota. De plus, n'accrochez rien sur le levier sélecteur de vitesses. Cela pourrait empêcher le levier sélecteur de vitesses de revenir à sa position d'origine et provoquer un accident pendant que le véhicule roule.
- Afin d'éviter un changement accidentel de la position de changement de vitesse, ne touchez pas au levier sélecteur de vitesses lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Contacteur de position P

- N'appuyez pas sur le contacteur de position P pendant que le véhicule est en mouvement.

Si vous appuyiez sur le contacteur de position P lorsque vous conduisez à très basse vitesse (par exemple, juste avant d'arrêter le véhicule), le véhicule pourrait s'arrêter brusquement lors du passage en position de changement de vitesse P, ce qui risquerait de provoquer un accident.

- Afin d'éviter un changement accidentel de la position de changement de vitesse, ne touchez pas au contacteur de position P lorsque vous ne l'utilisez pas.



NOTE

■ Lorsque vous sortez du véhicule (siège du conducteur uniquement)

Vérifiez que P est affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse et que le voyant de frein de stationnement est allumé avant d'ouvrir la portière et de sortir du véhicule.

Rester en position de changement de vitesse N sans activer la fonction de sélection automatique de la position P

- En effectuant l'opération suivante, la position de changement de vitesse peut être maintenue sur N jusqu'à ce que la position de changement de vitesse passe à P

sans activer la fonction de sélection automatique de la position P.

- 1 Actionnez le levier sélecteur de vitesses et passez en position de changement de vitesse N lorsque le système hybride est en marche.
- 2 Ramenez le levier sélecteur de vitesses à sa position normale (●).
- 3 Placez le levier sélecteur de vitesses en position N, puis maintenez-le à cette position jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse.
- 4 Appuyez sur le contacteur d'alimentation dans les 5 secondes suivant le déclenchement de l'avertisseur sonore.

Le système hybride s'arrête en position de changement de vitesse N.*

Assurez-vous de vérifier que l'avertisseur sonore retentit et que "Maintenu en position N Mettez en pos. P lorsque vous aurez fini" s'affiche sur l'écran multifonction.

- Pour passer à une position autre que N, commencez par appuyer sur le contacteur de position P pour faire passer la position de changement de vitesse en P.
- Assurez-vous d'actionner le levier sélecteur de vitesses alors que le système hybride est activé.

Si le système hybride n'est pas activé, il pourrait être impossible de conserver la position de changement de vitesse N.

*: Pour conserver cette position, n'actionnez pas le contacteur d'alimentation. Si le contacteur d'alimentation est actionné à répétition, il sera désactivé lorsque la position de changement de vitesse passera automatiquement à P.



NOTE

■ Rester en position de changement de vitesse N sans activer la fonction de sélection automatique de la position P

Assurez-vous que le système hybride est démarré. Si une opération est effectuée alors que le système hybride n'est pas démarré, la position de changement de vitesse peut passer à P.

Sélection du mode de conduite

→P.402

Sélection des plages de rapports en position D (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)

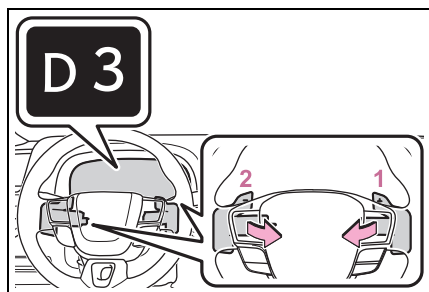
Pour conduire en utilisant une sélection de plage de rapports temporaire, actionnez la palette de changement de vitesse "-" ou "+".

Lorsque la palette de change-

ment de vitesse “-” est actionnée, la plage de rapports passe à une plage qui permet une puissance de freinage moteur adaptée aux conditions de conduite.

Lorsque la palette de changement de vitesse “+” est actionnée, la plage de rapports passe à la plage immédiatement supérieure à celle actuellement utilisée.

Grâce au changement de plage de rapports, il est possible d'imposer une restriction sur le rapport le plus élevé, ce qui empêche les passages inutiles à un rapport supérieur et permet de sélectionner le niveau de puissance de freinage moteur.



- 1 Passage à un rapport supérieur
- 2 Passage à un rapport inférieur

La plage de rapports sélectionnée (de D1 à D6) s'affichera sur le compteur.

Pour revenir à la position de conduite normale D, vous devez maintenir la palette de changement de vitesse “+” enfoncée pen-

dant un certain temps.

■ Plages de rapports et leurs fonctions

Affichage des compteurs	Fonction
D2 - D6	Le système choisit automatiquement un rapport entre D1 et la plage de rapports sélectionnée, en fonction de la vitesse du véhicule et des conditions de conduite
D1	Réglage de la plage de rapports à D1

Une plage de rapports plus basse vous donnera plus de puissance de freinage moteur qu'une plage de rapports plus élevée.

■ Lorsque la palette de changement de vitesse “-” est actionnée en position D

La plage de rapports rétrograde à une plage qui permet une puissance de freinage moteur adaptée aux conditions de conduite.

■ Désactivation automatique de la sélection de plage de rapports en position D

La sélection de plage de rapports en position D sera désactivée dans les situations suivantes :

- Lorsque le véhicule s'arrête
- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur plus longtemps qu'une certaine durée
- Lorsque vous passez à une position de changement de vitesse autre que D

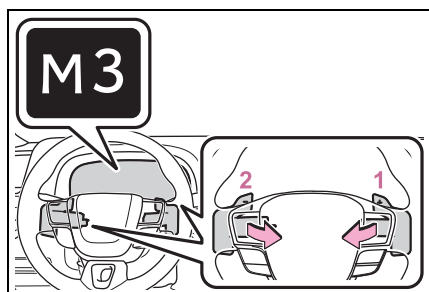
- La palette de changement de vitesse "+" est maintenue enfoncée pendant un certain temps

■ Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

Afin d'aider à améliorer la sécurité et la tenue de route, la rétrogradation peut parfois être limitée. Dans certains cas, il se peut qu'il soit impossible de rétrograder, même en actionnant la palette de changement de vitesse. (Un avertisseur sonore retentira deux fois.)

Sélection des plages de rapports en mode M (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)

Pour entrer en mode M, passez en position de changement de vitesse M. Vous pouvez sélectionner les plages de rapports en actionnant les palettes de changement de vitesse, ce qui vous permet de conduire dans la plage de rapports de votre choix.



- 1 Passage à un rapport supérieur
- 2 Passage à un rapport inférieur

La plage de rapports sélectionnée (de M1 à M6) s'affichera sur le

compteur.

■ Changement de rapport en position M

En position M, le rapport ne changera pas, à moins d'actionner les palettes de changement de vitesse. En outre, le rapport ne changera pas lorsque la vitesse du véhicule est basse, même si vous effectuez une manœuvre pour passer à un rapport supérieur. Toutefois, même en position M, les rapports changeront automatiquement dans les situations suivantes :

- Lorsque la vitesse du véhicule chute (rétrogradation seulement)
- Lorsque la vitesse du véhicule augmente (passage au rapport supérieur seulement)
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Lorsque cela est nécessaire pour protéger la transmission si la température du liquide de transmission automatique est élevée ou basse, ou pour d'autres raisons.

■ Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

Afin d'aider à améliorer la sécurité et la tenue de route, la rétrogradation peut parfois être limitée. Dans certains cas, il se peut qu'il soit impossible de rétrograder, même en actionnant la palette de changement de vitesse. (Un avertisseur sonore

retentira deux fois.)

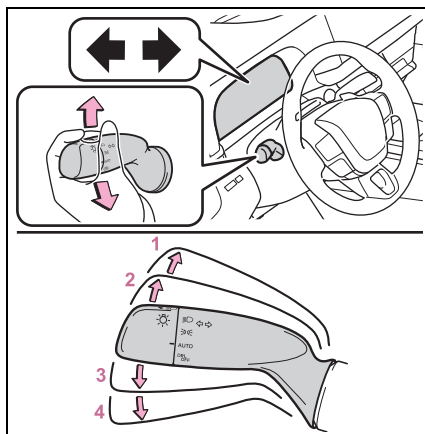
- Si le voyant M ne s'allume pas ou si le voyant D s'affiche même après avoir fait passer la position de changement de vitesse en M

Cela pourrait indiquer une défaillance du système de transmission. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota. (Dans ce cas, la transmission fonctionnera comme si la position de changement de vitesse était D.)

Levier de commande des clignotants

Directives de fonctionnement

Le levier de commande des clignotants peut servir à signaler les intentions suivantes du conducteur :



- 1 Virage à droite
- 2 Changement de voie vers la droite (déplacez le levier à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants de droite clignoteront 3 fois.

- 3 Changement de voie vers la gauche (déplacez le levier à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants de gauche clignoteront 3 fois.

- 4 Virage à gauche

- Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Si le voyant clignote plus rapidement qu'à l'habitude**

Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si les clignotants cessent de clignoter avant la fin du changement de voie**

Actionnez le levier de nouveau.

Frein de stationnement

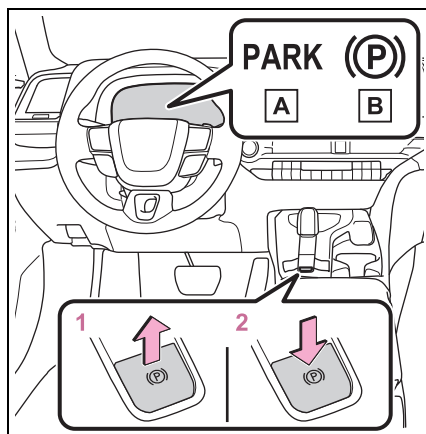
Il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement automatique ou manuellement.

En mode automatique, il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement automatiquement en fonction de la position de changement de vitesse. De plus, même en mode automatique, il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement manuellement.

Directives de fonctionnement

■ **Utilisation du mode manuel**

Il est possible d'engager et de relâcher le frein de stationnement manuellement.



A Voyant de frein de stationnement (États-Unis)

B Voyant de frein de stationnement (Canada)

1 Tirez le contacteur pour engager le frein de stationnement.

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

Si une urgence survient et que vous devez activer le frein de stationnement pendant que le véhicule roule, tirez le contacteur de frein de stationnement et maintenez-le ainsi.

2 Appuyez sur le contacteur pour relâcher le frein de stationnement.

- Actionnez le contacteur de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- Grâce à la fonction de relâchement automatique du frein de stationnement, vous pouvez relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous utilisez cette fonction, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur. (→P.218)

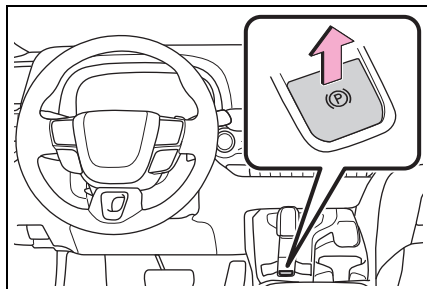
Assurez-vous que le voyant de frein de stationnement s'éteint.

Si le voyant de frein de stationnement clignote, actionnez le contacteur de nouveau. (→P.552)

■ Activation du mode automatique

Alors que le véhicule est arrêté, tirez le contacteur de frein de stationnement et maintenez-le ainsi jusqu'à ce qu'un avertis-

seur sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction.



Lorsque le mode automatique est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque vous passez à une position de changement de vitesse autre que P, le frein de stationnement est relâché et le voyant de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque vous passez en position de changement de vitesse P, le frein de stationnement est engagé et le voyant de frein de stationnement s'allume.

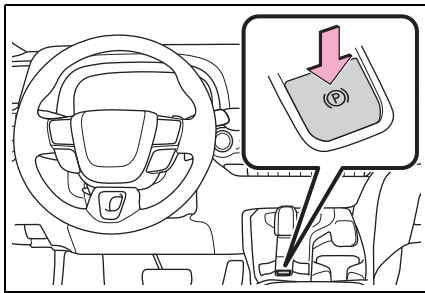
Arrêtez le véhicule et enfoncez la pédale de frein lorsque vous changez de position de changement de vitesse ou que vous actionnez le contacteur de position P.

La fonction automatique pourrait ne pas fonctionner si vous bougez le levier sélecteur de vitesses extrêmement rapidement. Dans ce cas-là, engagez le frein de stationnement

manuellement. (→P.216)

■ Désactivation du mode automatique

Alors que le véhicule est arrêté et tout en enfonçant la pédale de frein, appuyez sur le contacteur de frein de stationnement et maintenez-le ainsi jusqu'à ce qu'un avertisseur sonore retentisse et qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction.



■ Fonctionnement du frein de stationnement

- Lorsque le contacteur d'alimentation n'est pas sur ON, vous ne pouvez pas relâcher le frein de stationnement à l'aide du contacteur de frein de stationnement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation n'est pas sur ON, le mode automatique (enclenchement et relâchement automatiques du frein) n'est pas disponible.

■ Fonction de relâchement automatique du frein de stationnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, vous pouvez relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

- La portière du conducteur est fermée
- Le conducteur porte sa ceinture

de sécurité

- La position de changement de vitesse est dans une position de conduite en marche avant ou en marche arrière
- Le témoin de mauvais fonctionnement ou la lampe témoin du système de freinage ne s'allume pas.

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, faites-le lentement.

Si le frein de stationnement n'est pas relâché lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, relâchez-le manuellement.

Lorsque vous placez la position de changement de vitesse dans une position autre que P, le frein de stationnement est relâché automatiquement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement sera engagé automatiquement dans les situations suivantes :

- La pédale de frein n'est pas enfoncée
- La portière du conducteur est ouverte
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée
- La position de changement de vitesse est dans une position autre que P ou N (Véhicules dotés d'Advanced Park : La position de changement de vitesse est en P lorsque la fonction Advanced Park est activée.)
- Le témoin de mauvais fonctionnement et la lampe témoin du système de freinage ne s'allument pas

■ Si "Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant" s'affiche sur l'écran multifonction

Si le frein de stationnement était utilisé à répétition sur une courte

période de temps, le système pourrait en restreindre l'utilisation pour éviter une surchauffe. Si cela se produit, évitez d'utiliser le frein de stationnement. Il reviendra à un fonctionnement normal au bout d'environ 1 minute.

■ **Si "EPB non disponible" ou "Frein de stationnement indisponible." s'affiche sur l'écran multifonction**

Actionnez le contacteur de frein de stationnement. Si le message reste affiché après avoir actionné à plusieurs reprises le contacteur, le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruit de fonctionnement du frein de stationnement**

Lorsque le frein de stationnement est utilisé, un bruit de moteur (ronronnement) peut être audible. Cela n'indique pas une défaillance.

■ **Voyant de frein de stationnement**

- En fonction du mode du contacteur d'alimentation, le voyant de frein de stationnement s'allumera et restera allumé tel que décrit ci-dessous :

ON : S'allume jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.

Pas sur ON : Reste allumé pendant environ 15 secondes.

- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé alors que le frein de stationnement est engagé, le voyant de frein de stationnement reste allumé pendant environ 15 secondes. Cela n'indique pas une défaillance.

■ **Lorsque le contacteur de frein de stationnement subit une défaillance**

Le mode automatique (engagement et relâchement automatiques du frein) sera activé automatiquement.

■ **Stationnement du véhicule**

→P.183

■ **Avertisseur sonore de frein de stationnement engagé**

Un avertisseur sonore retentira si le véhicule roule avec le frein de stationnement engagé. "EPB appliqué" s'affiche sur l'écran multifonction (le véhicule a atteint une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

■ **Si la lampe témoin du système de freinage s'allume**

→P.544

■ **Utilisation pendant l'hiver**

→P.416



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous garez le véhicule**

Ne laissez pas d'enfants seuls dans le véhicule. Le frein de stationnement pourrait être relâché accidentellement par un enfant et le véhicule en mouvement représenterait alors un danger pouvant provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Contacteur de frein de stationnement**

Ne placez aucun objet à proximité du contacteur de frein de stationnement. Des objets risquent de gêner le fonctionnement du contacteur et d'entraîner un fonctionnement inattendu du frein de stationnement.

**AVERTISSEMENT****■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement**

N'utilisez jamais la fonction d'engagement automatique du frein de stationnement plutôt que le frein de stationnement normal. Cette fonction est conçue pour réduire le risque d'une collision causée par l'oubli du conducteur d'engager le frein de stationnement. Un excès de confiance dans la fonction de garer le véhicule de manière sécuritaire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsqu'il est impossible de relâcher le frein de stationnement en raison d'une défaillance

Conduire le véhicule alors que le frein de stationnement est engagé entraînera une surchauffe des composants des freins, ce qui peut nuire au rendement des freins et les user prématurément.

Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

**NOTE****■ Lorsque vous garez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, passez en position de changement de vitesse P, engagez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne se déplace pas.

■ Lorsque le système ne fonctionne pas correctement

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et vérifiez les messages d'avertissement.

■ Lorsque la batterie de 12 volts est déchargée

Le système de frein de stationnement ne peut pas être activé. (→P.582)

Maintien des freins

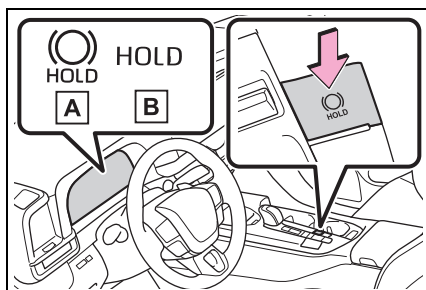
Le système de maintien des freins permet de maintenir les freins engagés lorsque la position de changement de vitesse est D, M (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS) ou N avec le système activé, et que la pédale de frein a été enfoncée pour arrêter le véhicule. Ce système relâche les freins lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée et que la position de changement de vitesse est D ou M (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS), pour permettre un démarrage en douceur.

Activation du système

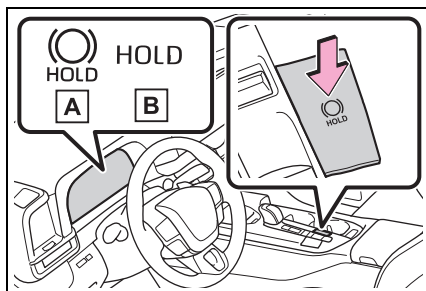
Activez le système de maintien des freins

Le voyant d'attente du maintien des freins (vert) **A** s'allume. Pendant que le système maintient les freins, le voyant d'utilisation du maintien des freins (jaune) **B** s'allume.

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Il n'est pas possible d'activer le système de maintien des freins dans les cas suivants :

- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
- Le frein de stationnement est engagé.
- "EPB non disponible" ou "Dysfonctionnement de l'EPB Rendez visite à votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction.

Si l'une des situations ci-dessus est détectée lorsque le système de maintien des freins est activé, le système se désactivera et le voyant d'attente du maintien des freins s'éteindra. De plus, si l'une de ces

situations est détectée pendant que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera sur l'écran multifonction. Le frein de stationnement sera alors automatiquement engagé.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein n'est pas enfoncée pendant les 3 minutes environ qui suivent le début du maintien des freins, le frein de stationnement sera automatiquement engagé. Dans ce cas, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction.
 - Pour désactiver le système alors que le maintien des freins est en cours, enfoncez fermement la pédale de frein, puis appuyez de nouveau sur le bouton.
 - La fonction de maintien des freins pourrait ne pas maintenir le véhicule immobilisé s'il se trouvait dans une pente abrupte. Dans ce cas, il est possible que le conducteur doive appliquer les freins. Un avertisseur sonore retentira et l'écran multifonction informera le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.
 - Si vous ne souhaitez pas que le frein de stationnement fonctionne automatiquement, maintenez le contacteur de frein de stationnement enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'attente du maintien des freins (vert) s'éteigne, puis désactivez le contacteur d'alimentation.
- **Lorsque le frein de stationnement est automatiquement engagé pendant que le système maintient les freins**

Effectuez l'une des opérations suivantes pour relâcher le frein de stationnement.

- Enfoncez la pédale d'accéléra-

teur. (Le frein de stationnement ne sera pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.)

- Actionnez le contacteur de frein de stationnement tout en enfonçant la pédale de frein.

Assurez-vous que le voyant de frein de stationnement s'éteint. (→P.216)

■ À quel moment une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Lorsque le voyant d'attente du maintien des freins (vert) ne s'allume pas même si vous appuyez sur le contacteur de maintien des freins alors que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont remplies, le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Anomalie du maintien des freins. App péd frein pour désact Visitez votre concessionnaire" ou "Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction

Le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores

Les messages d'avertissement et les avertisseurs sonores servent à indiquer une défaillance du système ou à informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.

■ Si le voyant d'utilisation du maintien des freins clignote

→P.553

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le véhicule est dans une pente abrupte**

Faites attention lorsque vous utilisez le système de maintien des freins sur une pente abrupte, faites preuve de prudence. La fonction de maintien des freins pourrait ne pas maintenir les freins dans une telle situation. De plus, le système pourrait ne pas s'activer en fonction de l'angle de la pente.

■ Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée glissante

Le système ne peut pas arrêter le véhicule lorsque l'adhérence des pneus est insuffisante. N'utilisez pas le système lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée glissante.

**NOTE****■ Lorsque vous garez le véhicule**

Le système de maintien des freins n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous garez le véhicule pendant une longue période. Si vous désactivez le contacteur d'alimentation pendant que le système maintient les freins, il est possible que les freins soient relâchés, ce qui provoquerait un déplacement du véhicule. Lorsque vous activez le contacteur d'alimentation, enfoncez la pédale de frein, passez en position de changement de vitesse P, puis engagez le frein de stationnement.

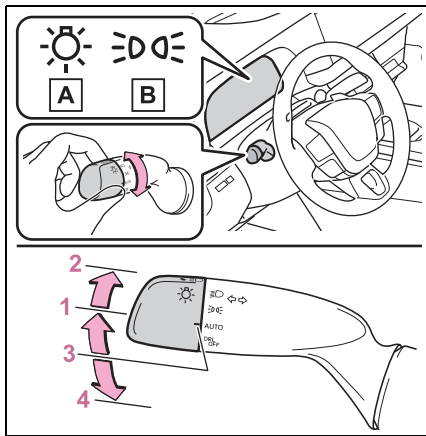
Contacteur des phares

Les phares peuvent être actionnés manuellement ou automatiquement.

Allumage des phares

Si vous actionnez le contacteur

 , les phares s'allument comme suit :



A États-Unis

B Canada

1  Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares de jour (→P.224) s'allument.

2  Les phares et toutes les lumières énumérées ci-dessus (sauf les phares de jour) s'allument.

3 **AUTO** Les phares, les phares

de jour (→P.224) et toutes les lumières énumérées ci-dessus s'allument et s'éteignent automatiquement.

4 **DRL OFF** (États-Unis) Désactivé

■ **Le mode AUTO peut être utilisé lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Système des phares de jour**

● Les phares de jour s'allument en utilisant les mêmes ampoules que les feux de stationnement, mais ils sont plus lumineux que les feux de stationnement.

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les phares de jour s'allument automatiquement afin que les autres conducteurs puissent mieux voir votre véhicule lorsque vous conduisez de jour. (Les phares de jour ne sont pas conçus pour être utilisés la nuit.)

- Le système hybride est en fonction
- Le frein de stationnement est relâché
- Le contacteur des phares est en position  ou **AUTO***

* : Lorsque l'environnement est bien éclairé

Les phares de jour restent allumés après qu'ils se sont allumés, même si le frein de stationnement est engagé de nouveau.

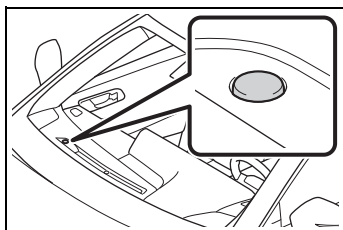
● Pour les États-Unis : Vous pouvez éteindre les phares de jour en plaçant le contacteur des phares en position **DRL OFF**.

● Par rapport aux phares, le système des phares de jour offre une plus grande longévité et

consomme moins d'électricité, ainsi il peut contribuer à réduire la consommation de carburant.

■ Capteur de commande des phares

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque. Dans ce cas, l'interférence causée à la détection de la lumière ambiante par le capteur pourrait nuire au fonctionnement du système de phares automatique.



■ Système automatique d'extinction des phares

- Lorsque les phares sont allumés : Les phares s'éteignent 30 secondes après avoir placé le contacteur d'alimentation sur OFF, puis avoir ouvert et fermé la portière du conducteur. (Une fois toutes les portières fermées, les phares s'éteignent immédiatement si l'on appuie sur  sur la clé.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés : Les feux arrière s'éteignent automatiquement si vous placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou OFF, et ouvrez la portière du conducteur.

Pour rallumer les phares, placez le contacteur d'alimentation sur ON, ou placez le contacteur des phares en position AUTO ou  une fois, puis ramenez-le en position  ou



■ Avertisseur sonore d'oubli des feux

Un avertisseur sonore retentit lorsque la portière du conducteur est ouverte alors que les phares sont allumés et que le contacteur d'alimentation est sur OFF (sauf lorsque le système automatique d'extinction des phares est en fonction).

■ Système d'ajustement automatique des phares (si le véhicule en est doté)

L'inclinaison des phares est automatiquement ajustée en fonction du nombre de passagers et du chargement du véhicule afin que les phares n'éblouissent pas les autres conducteurs sur la route.

■ Fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts

Afin d'empêcher la batterie de 12 volts du véhicule de se décharger, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF, la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts se déclenchera et éteindra automatiquement tous les feux après environ 20 minutes.

Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts est annulée une fois, puis réactivée. Toutes les lumières s'éteignent automatiquement 20 minutes après que la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts a été réactivée :

- Lorsque le contacteur des phares est actionné
- Lorsqu'une portière ou le coffre est ouvert(e) ou fermé(e)
- **Lorsqu'on déverrouille les portières (éclairage d'accueil)**

Les feux de stationnement s'allument automatiquement lorsque

l'environnement est sombre et que les portières sont déverrouillées à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la télécommande si le contacteur des phares est en position **AUTO**.

■ Éclairage des phares lié à l'essuie-glace avant

Lorsque vous roulez de jour avec le contacteur des phares en position **AUTO** et que les essuie-glaces avant sont en marche, les phares s'allumeront automatiquement après quelques secondes pour permettre à votre véhicule d'être vu plus facilement.

■ Si "Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction

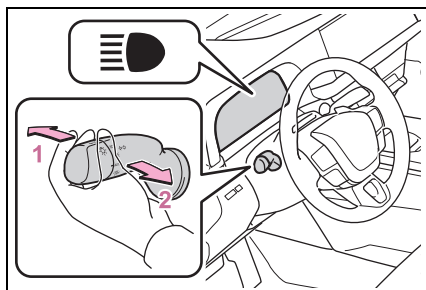
Le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. la sensibilité du capteur d'éclairage) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables :
→P.625)

Allumage des feux de route



- 1 Lorsque les phares sont allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Ramenez le levier vers vous à la position centrale pour éteindre les feux de route.

- 2 Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire un appel de phares lorsque les phares sont allumés ou éteints.



NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas les phares allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

AHB (fonction automatique des feux de route)

La fonction automatique des feux de route utilise une caméra avant située sur la partie supérieure du pare-brise pour détecter l'intensité lumineuse des véhicules qui vous précèdent, des réverbères, etc., et elle fait automatiquement alterner les phares entre les feux de route et les feux de croisement.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

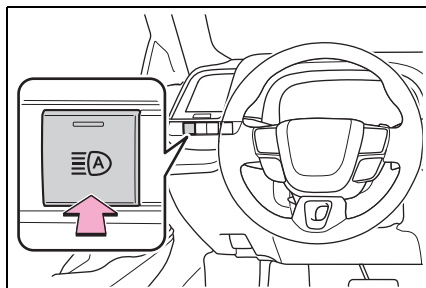
Ne vous fiez pas aveuglément à la fonction automatique des feux de route. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement et d'allumer ou d'éteindre les feux de route manuellement au besoin.

■ Pour éviter un fonctionnement inopiné de la fonction automatique des feux de route

Lorsque vous devez désactiver le système : →P.244

Utilisation de la fonction automatique des feux de route

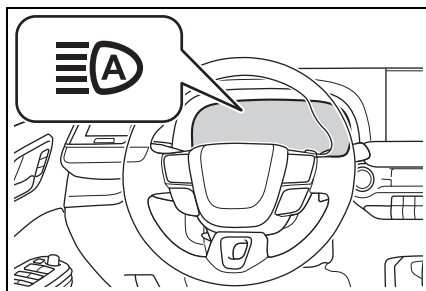
- 1 Appuyez sur le contacteur de la fonction automatique des feux de route.



- 2 Placez le contacteur des phares en position AUTO ou



Lorsque le contacteur des phares est en position de feux de croisement, le système AHB est activé et le voyant AHB s'allume.



■ Conditions du fonctionnement automatique des feux de route

- Lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies, les feux de route s'allumeront automatiquement :
 - La vitesse du véhicule est d'environ 21 mph (34 km/h) ou plus.
 - La zone à l'avant du véhicule est sombre.

- Il n'y a aucun véhicule vous précédant dont les feux sont allumés.
- Il y a peu de réverbères ou d'autres éclairages sur la route qui vous précède.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passeront aux feux de croisement :
 - La vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 17 mph (27 km/h).
 - La zone à l'avant du véhicule n'est pas sombre.
 - Il y a un véhicule vous précédant dont les feux sont allumés.
 - Il y a de nombreux réverbères ou d'autres éclairages sur la route devant vous.

■ Détection de la caméra avant

- Dans les circonstances suivantes, les feux de route pourraient ne pas basculer automatiquement aux feux de croisement :
 - Lorsqu'un véhicule vous coupe la route
 - Lorsqu'un véhicule traverse devant votre véhicule
 - Lorsque les véhicules qui vous précèdent sont masqués puis redeviennent visibles sans arrêt en raison de virages répétés, des bandes de séparation de la route ou d'arbres longeant la route
 - Lorsqu'un véhicule qui vous précède se rapproche et se trouve sur une voie de circulation éloignée de la votre
 - Lorsqu'un véhicule qui vous précède est éloigné
 - Lorsqu'un véhicule qui vous précède n'a aucun feu allumé
 - Lorsque les feux d'un véhicule qui vous précède sont faibles
 - Lorsqu'un véhicule qui vous précède reflète une lumière intense, par exemple ses propres phares
 - Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.249
- Les phares peuvent passer aux feux de croisement si le système détecte un véhicule qui vous précède et qui utilise des phares antibrouillard sans que ses phares réguliers soient allumés.
- L'éclairage résidentiel, les réverbères, les feux de circulation et les panneaux d'affichage ou les signaux lumineux peuvent causer la désactivation des feux de route, et l'activation provisoire ou permanente des feux de croisement.
- Les facteurs suivants peuvent modifier le délai après lequel les phares passent aux feux de croisement :
 - L'intensité lumineuse des feux des véhicules qui vous précèdent
 - Le mouvement et la direction des véhicules qui vous précèdent
 - La distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède
 - Lorsque les feux d'un véhicule qui vous précède ne fonctionnent que d'un seul côté
 - Lorsqu'un véhicule qui vous précède est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (côte, virage, état de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Les phares peuvent alterner entre les feux de route et les feux de croisement de façon intempestive.
- Les vélos ou autres véhicules de petite taille pourraient ne pas être détectés.
- Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter correctement l'intensité lumineuse aux alentours du véhicule. Les feux de croisement pourraient alors rester allumés, ou les feux de route clignoter ou éblouir les piétons et les véhicules qui vous précèdent. Si cela se produit, vous devez faire basculer manuellement les phares entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsque des éclairages dans la zone environnante ressemblent aux phares ou aux feux arrière

- d'un véhicule
- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules qui vous précèdent sont éteints, sont sales, changent de couleur ou sont mal alignés
- Lorsque les phares basculent à répétition entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsque les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les autres conducteurs.
- Lorsque le véhicule est utilisé sur un territoire dans lequel les véhicules roulent du côté opposé de la route du pays pour lequel le véhicule a été spécifié, par exemple en utilisant un véhicule conçu pour la circulation à droite sur un territoire de circulation à gauche, ou inversement
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.244
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.249

■ Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra avant

Vous pouvez réduire temporairement la sensibilité de la caméra avant.

- 1 Désactivez le contacteur d'alimentation lorsque les conditions suivantes sont remplies.
- Le contacteur des phares est en position  ou AUTO.
- Le levier du contacteur des phares est en position de feux de croisement.
- Le contacteur de la fonction automatique des feux de route est activé.
- 2 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.
- 3 Dans les 60 secondes après avoir effectué l'étape 2, poussez le levier du contacteur des phares en position de feux de

route, puis ramenez-le à sa position d'origine. Répétez cette manœuvre rapidement à 10 reprises, puis laissez le levier à sa position d'origine.

- 4 Si la sensibilité est modifiée, le voyant de la fonction automatique des feux de route clignotera 3 fois.

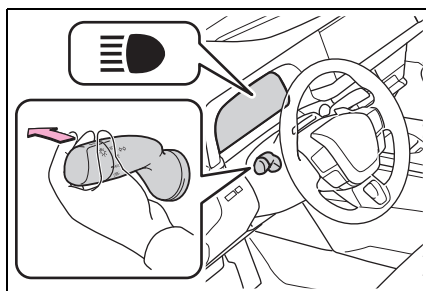
Allumer/éteindre les feux de route manuellement

■ Passage aux feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le voyant AHB s'éteindra et celui des feux de route s'allumera.

Pour réactiver la fonction automatique des feux de route, tirez le levier jusqu'à sa position d'origine.

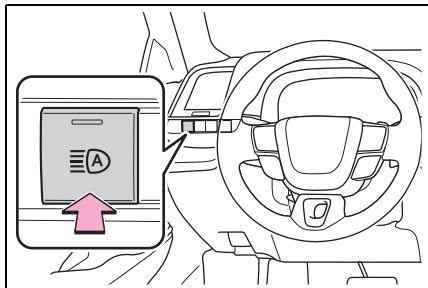


■ Passage aux feux de croisement

Appuyez sur le contacteur de la fonction automatique des feux de route.

Le voyant AHB s'éteindra.

Pour réactiver la fonction automatique des feux de route, appuyez sur le contacteur.

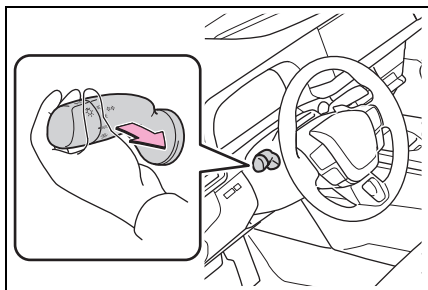


Passage temporaire aux feux de croisement

Il est recommandé de passer aux feux de croisement lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsqu'ils risquent de nuire aux autres conducteurs ou aux piétons à proximité, ou de les incommoder.

Tirez le levier vers l'arrière, puis ramenez-le à sa position d'origine.

Les feux de route seront allumés lorsque le levier est tiré. Cependant, une fois que le levier est ramené à sa position d'origine, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Après cela, la fonction automatique des feux de route fonctionnera.



Essuie-glaces et lave-glace avant

Le levier vous permet de passer du mode automatique au mode manuel et inversement, ou d'utiliser le lave-glace.



NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

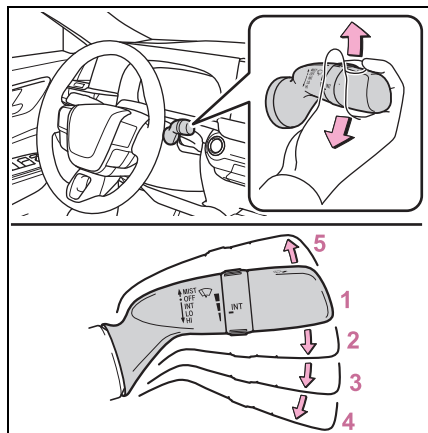
N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils pourraient endommager le pare-brise.

Fonctionnement du levier des essuie-glaces

Le levier  vous permet d'actionner les essuie-glaces ou le lave-glace comme suit :

- Essuie-glaces avant à balayage intermittent

Lorsque le balayage intermittent des essuie-glaces avant est sélectionné, vous pouvez également régler l'intervalle de balayage.



1 OFF *1 ou  *2
Désactivé

2 INT *1 ou  *2
Balayage intermittent

Le balayage intermittent des essuie-glaces avant fonctionne plus fréquemment lorsque la vitesse du véhicule augmente.

3 LO *1 ou  *2
Balayage lent

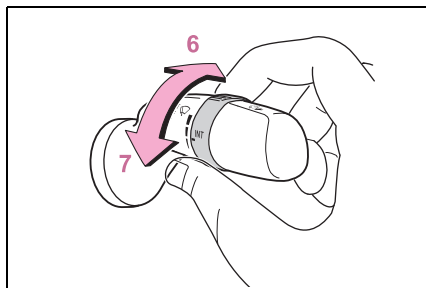
4 HI *1 ou  *2
Balayage rapide

5 MIST *1 ou  *2
Fonctionnement temporaire

*1: Pour les États-Unis

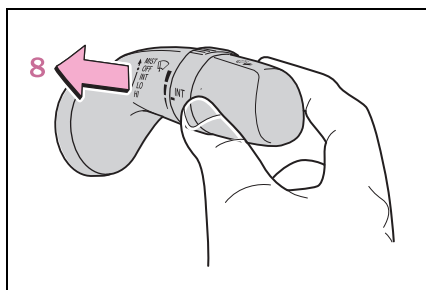
*2: Pour le Canada

Vous pouvez régler l'intervalle de balayage des essuie-glaces lorsque le balayage intermittent est sélectionné.



6 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant

7 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant



8  Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace avant

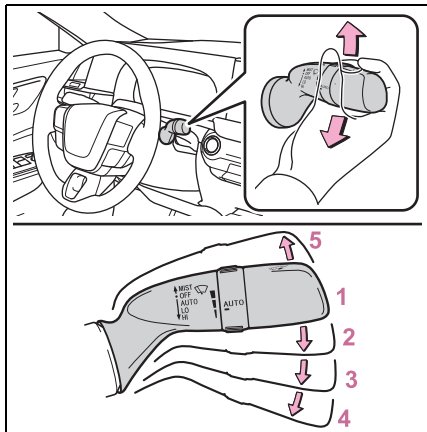
Tirer le levier vous permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-glace.

Une fois le liquide de lave-glace projeté sur le pare-brise, les essuie-glaces effectueront automatiquement quelques balayages. (Après avoir balayé le pare-brise à plusieurs reprises, les essuie-glaces fonctionnent une dernière fois, après un court délai, pour enlever l'eau qui peut s'être écoulée. Le balayage de prévention d'écoulement ne sera toutefois pas effectué pendant que le véhicule

est en mouvement.)

► Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie

Lorsque AUTO est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte de la pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction de la quantité de pluie et de la vitesse du véhicule.



1 OFF *1 ou  *2
Désactivé

2 AUTO
Fonctionnement du détecteur de pluie

3 LO *1 ou  *2
Balayage lent

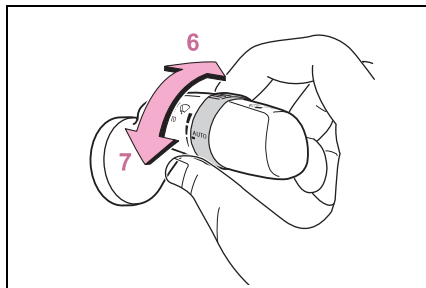
4 HI *1 ou  *2
Balayage rapide

5 MIST *1 ou  *2
Fonctionnement temporaire

*1: Pour les États-Unis

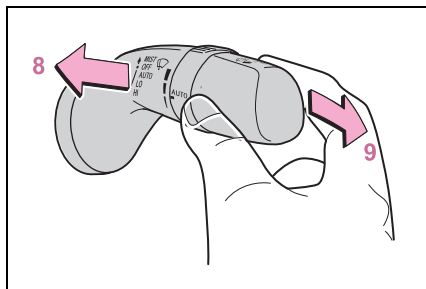
*2: Pour le Canada

Lorsque AUTO est sélectionné, vous pouvez régler la sensibilité du capteur en tournant l'anneau du contacteur.



6 Augmente la sensibilité

7 Diminue la sensibilité



8  Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace avant

Tirer le levier vous permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-glace avant.

Une fois le liquide de lave-glace projeté sur le pare-brise, les essuie-glaces effectueront automatiquement quelques balayages. (Après avoir balayé le pare-brise à plusieurs reprises, les essuie-glaces fonctionnent une dernière fois, après un court délai, pour enlever l'eau qui peut s'être écoulée. Le balayage de prévention

d'écoulement ne sera toutefois pas effectué pendant que le véhicule est en mouvement.)

9 Fonctionnement du lave-caméra (si le véhicule en est doté)

Pousser le levier vous permet d'actionner le lave-caméra conçu pour nettoyer la caméra arrière du moniteur à vue panoramique*.

*: Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Les essuie-glaces et le lave-glace avant peuvent être actionnés lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Utilisation du système de commande vocale (si le véhicule en est doté)

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes en utilisant le système de commande vocale :

- Utilisation des essuie-glaces avant une seule fois
- Utilisation du lave-glace avant (cette action peut être uniquement effectuée lorsque le véhicule est arrêté)

Pour plus de détails sur le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

- Véhicules dotés d'essuie-glaces avant à balayage intermittent

Si le balayage lent des essuie-glaces avant est sélectionné, les essuie-glaces passeront du balayage lent au balayage intermittent lorsque le véhicule sera immo-

bilisé. (Toutefois, lorsque l'intervalle de balayage est réglé à son niveau le plus élevé, le mode ne changera pas.)

- Véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie

Si le balayage lent des essuie-glaces avant est sélectionné, les essuie-glaces passeront du balayage lent au balayage intermittent lorsque le véhicule sera immobilisé. (Toutefois, lorsque la sensibilité du capteur est réglée à son niveau le plus élevé, le mode ne changera pas.)

■ Capteur d'intensité de pluie (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

- Le capteur d'intensité de pluie évalue la quantité de pluie.

Un capteur optique est utilisé. Il se peut qu'il ne fonctionne pas correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe de manière intermittente le pare-brise, ou s'il y a des insectes ou d'autres corps étrangers sur le pare-brise.



- Si le contacteur des essuie-glaces est placé en position AUTO alors que le contacteur d'alimentation est sur ON, les essuie-glaces effectueront un balayage pour indiquer que le mode "AUTO" est activé.
- Si la température du capteur

d'intensité de pluie est de 185 °F (85 °C) ou plus, ou de 5 °F (-15 °C) ou moins, il se peut qu'il n'y ait pas de fonctionnement automatique. Dans ce cas, faites fonctionner les essuie-glaces sous un mode autre que "AUTO".

■ **Fonction d'arrêt des essuie-glaces avant liée à l'ouverture des portières avant (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)**

Lorsque AUTO est sélectionné et que les essuie-glaces avant fonctionnent, ceux-ci arrêtent de fonctionner si une portière avant est ouverte alors que le véhicule est immobilisé et que la position P est sélectionnée pour empêcher quiconque se trouvant à proximité du véhicule d'être éclaboussé par l'eau des essuie-glaces. Lorsque la portière avant sera fermée, le fonctionnement des essuie-glaces reprendra.

■ **Si le liquide de lave-glace ne gicle pas**

Si le réservoir du liquide de lave-glace avant n'est pas vide, vérifiez que les gicleurs de liquide lave-glace ne sont pas obstrués.

■ **Lors de l'arrêt du système hybride en cas d'urgence pendant que vous conduisez**

Si les essuie-glaces avant sont en fonction lorsque le système hybride est arrêté, les essuie-glaces avant effectueront un balayage à vitesse élevée. Après l'arrêt du véhicule, le balayage retourne à la normale lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, ou il s'arrête lors de l'ouverture de la portière du conducteur.

■ **Personnalisation**

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (Fonctions person-

nalisables : →P.625)



AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives à l'utilisation des essuie-glaces avant en mode "AUTO" (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)**

En mode "AUTO", les essuie-glaces avant peuvent s'activer de manière imprévue si l'on touche au capteur ou si le pare-brise subit des vibrations. Prenez soin de ne pas coincer vos doigts ni autre chose dans les essuie-glaces avant.

■ **Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-glace avant**

Lorsqu'il fait froid, attendez que le pare-brise se réchauffe avant d'utiliser le liquide de lave-glace. Le liquide peut geler sur le pare-brise et entraîner une réduction de la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ **Lorsque le réservoir du liquide de lave-glace est vide**

N'actionnez pas sans cesse le contacteur, car cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe du liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'un gicleur est obstrué**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de le nettoyer à l'aide d'une aiguille ou d'un autre objet. Le gicleur sera endommagé.



NOTE

■ Lors du soulèvement des essuie-glaces avant

Amenez les essuie-glaces avant à la position de repos utilisée lorsqu'il y a une accumulation de neige ou de glace, avant de soulever les essuie-glaces avant. (→P.235)

Sinon, les essuie-glaces avant pourraient toucher le capot, ce qui pourrait occasionner des dommages.

■ Capteur d'intensité de pluie (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

Si le pare-brise est enduit d'un revêtement hydrofuge, le capteur d'intensité de pluie risque de ne pas détecter correctement les gouttes de pluie, empêchant le bon fonctionnement du mode automatique.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas les essuie-glaces fonctionner plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Changement de la position de repos des essuie-glaces avant/soulèvement des essuie-glaces avant

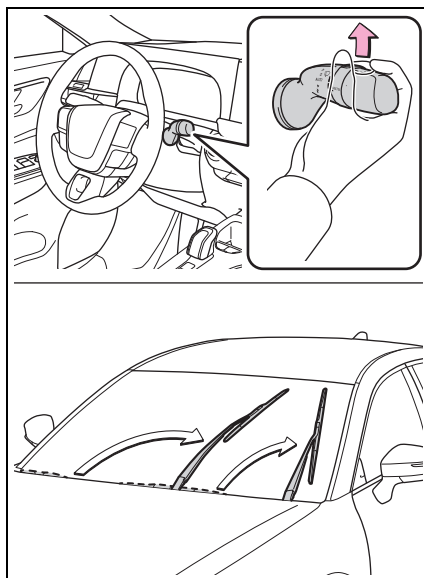
Lorsque les essuie-glaces avant ne sont pas utilisés, ils se rétractent sous le capot. Pour permettre aux essuie-glaces d'être soulevés lorsque le véhicule est garé par temps froid ou lors du remplacement de la

lame des essuie-glaces avant, changez la position de repos des essuie-glaces avant pour la position d'entretien à l'aide du levier des essuie-glaces.

■ Soulèvement des essuie-glaces à la position d'entretien

Dans les 45 secondes environ suivant la mise sur OFF du contacteur d'alimentation, déplacez le levier des essuie-glaces à la position **MIST** (États-Unis) ou $\triangle$ (Canada) et maintenez-le pendant environ 2 secondes ou plus.

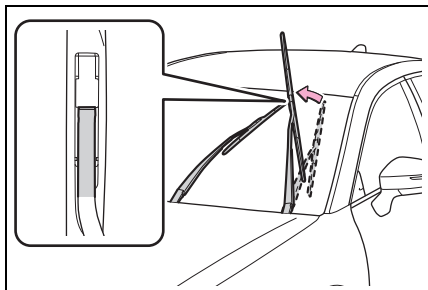
Les essuie-glaces se déplaceront à la position d'entretien.



■ Soulèvement des essuie-glaces avant

Tout en maintenant la partie crochet du bras d'essuie-glace,

soulevez l'essuie-glace avant du pare-brise.



■ Abaissement des essuie-glaces avant à la position rétractée

Les essuie-glaces avant étant posés sur le pare-brise, placez le contacteur d'alimentation sur ON, puis déplacez le levier des essuie-glaces à une position de fonctionnement. Lorsque le contacteur des essuie-glaces sera désactivé, les essuie-glaces avant s'arrêteront à la position rétractée. Même si les essuie-glaces changent de position pendant que le contacteur d'alimentation est sur OFF, ils retourneront à leur position normale.

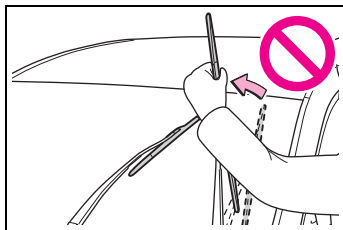


NOTE

■ Lors du soulèvement des essuie-glaces avant

- Ne soulevez pas les essuie-glaces avant lorsqu'ils sont en position rétractée en dessous du capot. Sinon, ils pourraient toucher le capot, et un essuie-glace avant et/ou le capot pourraient alors être endommagés.

- Ne soulevez pas un essuie-glace avant par le balai d'essuie-glace. Sinon, le balai d'essuie-glace pourrait être déformé.



- Ne faites pas fonctionner le contacteur des essuie-glaces lorsque les essuie-glaces avant sont soulevés. Sinon, les essuie-glaces avant pourraient toucher le capot, et les essuie-glaces avant et/ou le capot pourraient alors être endommagés.

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant

La structure du réservoir de carburant de votre véhicule est particulière. Avant de faire le plein, la pression du réservoir de carburant doit être diminuée. Après avoir appuyé sur le contacteur du dispositif d'ouverture, plusieurs secondes devront s'écouler avant de pouvoir faire le plein.

Avant de faire le plein

- Fermez toutes les portières et toutes les glaces, et désactivez le contacteur d'alimentation.
- Vérifiez le type de carburant.

Types de carburant

→P.612

Ouverture du réservoir de carburant conçue pour de l'essence sans plomb

Pour aider à prévenir l'utilisation de carburants non recommandés, votre véhicule est doté d'une ouverture du réservoir de carburant qui n'accepte que les pistolets spéciaux des pompes à carburant sans plomb.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites le plein

Observez les précautions suivantes lorsque vous faites le plein. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être sorti du véhicule et avant d'ouvrir le panneau de réservoir, touchez une surface métallique non peinte pour éliminer toute trace d'électricité statique. Il est important d'éliminer l'électricité statique avant de faire le plein, car les étincelles provoquées par une décharge d'électricité statique pourraient enflammer les vapeurs de carburant lors du plein.
- Maintenez toujours une prise sur le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le lentement pour le retirer. Au moment du desserrement du bouchon du réservoir de carburant, vous entendrez peut-être un son d'échappement d'air. Attendez que ce son s'arrête avant d'enlever complètement le bouchon. Lors de fortes chaleurs, du carburant sous pression pourrait jaillir du goulot de remplissage de carburant et vous blesser.
- Ne permettez pas à quelqu'un n'ayant pas éliminé l'électricité statique de sa personne de s'approcher d'un réservoir de carburant ouvert.
- N'inhalez pas les vapeurs de carburant. Le carburant contient des substances nocives si elles sont inhalées.

**AVERTISSEMENT**

- Ne fumez pas pendant que vous faites le plein. Sinon le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne retournez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet chargés d'électricité statique. L'électricité statique pourrait alors s'accumuler ce qui entraînerait un risque d'incendie.

■ Lorsque vous faites le plein

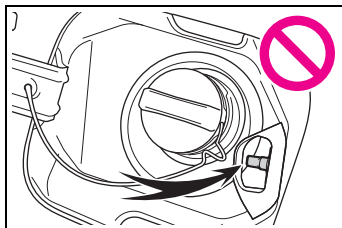
Observez les précautions suivantes pour éviter un débordement de carburant du réservoir de carburant :

- Insérez de manière sécuritaire le pistolet dans le goulot de remplissage de carburant.
- Cessez de remplir le réservoir lorsque le pistolet s'arrête automatiquement en faisant un bruit sec.
- Ne remplissez pas le réservoir de carburant à ras bord.

**NOTE****■ Remplissage du réservoir**

- Remplissez le réservoir en moins de 30 minutes. Si plus de 30 minutes s'écoulent, la soupape interne se refermera. Dans ce cas, le carburant pourrait déborder pendant le remplissage du réservoir. Appuyez à nouveau sur le contacteur d'ouverture du panneau de réservoir.

- Assurez-vous que le verrou du panneau de réservoir n'est pas poussé par le pistolet, etc. Si le contacteur est maintenu, la soupape interne se refermera et le carburant pourrait déborder. Pour l'éviter, appuyez de nouveau sur le contacteur d'ouverture du panneau de réservoir.



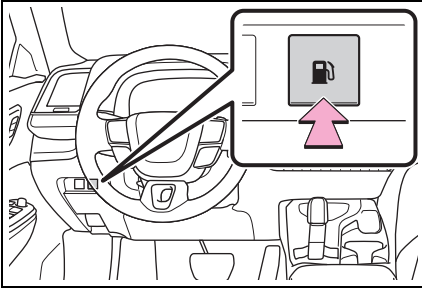
- Ne renversez pas de carburant pendant le remplissage du réservoir. Sinon, cela pourrait endommager le véhicule, notamment entraîner un fonctionnement anormal du système antipollution, nuire aux composants du système à carburant ou détériorer la peinture du véhicule.

Ouverture du bouchon du réservoir de carburant

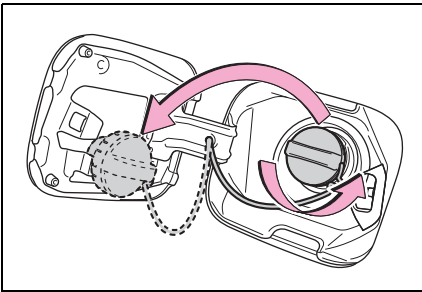
- 1 Appuyez sur le contacteur du dispositif d'ouverture.

Le panneau de réservoir s'ouvrira moins de 10 secondes environ après avoir appuyé sur le contacteur. Avant que le plein soit possible, un message s'affichera sur l'écran multifonction sur le bloc d'instrumentation pour indiquer la progression du dispositif d'ouver-

ture du panneau de réservoir.



- 2 Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant et retirez-le, puis accrochez-le à l'arrière du panneau de réservoir.

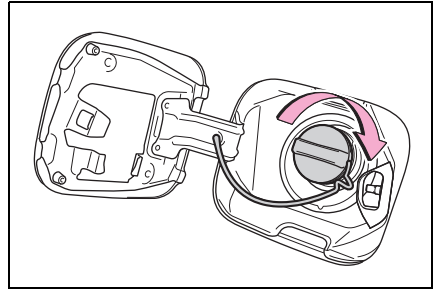


- S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir

→P.578

Fermeture du bouchon du réservoir de carburant

Après avoir fait le plein, remplacez le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Une fois relâché, le bouchon tournera légèrement dans la direction opposée.



- Lorsque "Vérifier le bouchon de réservoir" s'affiche sur l'écran multifonction

Le bouchon du réservoir de carburant est peut-être desserré ou lâche. Désactivez le contacteur d'alimentation, vérifiez le bouchon, et serrez-le correctement. Si le message persiste, attendez quelques secondes, puis désactivez à nouveau le contacteur d'alimentation une fois.



AVERTISSEMENT

- Lors du remplacement du bouchon du réservoir de carburant

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir de carburant d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. L'utilisation d'autres bouchons pourrait causer un incendie ou d'autres incidents pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages *

* : Si le véhicule en est doté

Pour pouvoir utiliser ces fonctions, vous devez souscrire à un contrat de services connectés, proposé par Toyota. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- Lors d'une mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages, les méthodes de fonctionnement des fonctions sont susceptibles de changer. L'utilisation de ce système sans connaître les bonnes méthodes de fonctionnement pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Avant d'utiliser ce système, prenez soin de bien lire le Manuel numérique du propriétaire correspondant à la version du logiciel de votre système, disponible sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Contenu du Manuel du propriétaire pour le système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages

Ce Manuel du propriétaire contient des informations pour la version 3. Pour connaître les informations les plus récentes au sujet des commandes, de l'utilisation, des avertissements/précautions, etc. pour chaque fonction du système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages, reportez-vous au Manuel numérique du propriétaire sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial du véhicule, avant d'utiliser ce système, prenez soin de bien lire le Manuel du propriétaire correspondant à la version du logiciel du système.

■ Mesures de précaution lors de l'utilisation

- Veuillez noter que certaines fonctions pourraient être provisoirement désactivées en cas de problème juridique ou lié à la sécurité.
- Si vous n'avez souscrit à aucun contrat de services connectés ou que votre contrat est arrivé à expiration, les mises à jour du logiciel ne pourront pas être effectuées sans connexion filaire.

Vérification de la version du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages de votre véhicule

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial de votre véhicule, pour accéder au Manuel du propriétaire approprié, il vous faudra vérifier la version du logiciel du système, puis vous rendre sur le site Web du Manuel du propriétaire.

■ Vérification de la version à l'aide de l'application Toyota

Vous pouvez vérifier la version du logiciel du système à l'aide de l'application Toyota.

■ Sélection de la version du logiciel Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages de votre véhicule

- 1 Accédez à l'URL suivante sur un ordinateur ou un téléphone intelligent :

Pays	Langue	URL	QR Code
États-Unis	Anglais	https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om30k23u.crowncrossover.2026.2504.hev.vh	
Canada	Anglais	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om30k23u.crowncrossover.2026.2504.hev.vh	
	Français	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om30k23d.crowncrossover.2026.2504.hev.vh	

- 2 Sélectionnez le fichier où se trouve la version du système précédemment vérifiée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour du logiciel est disponible, vous verrez une notification de l'application Toyota s'afficher. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

■ Précautions relatives à la mise à jour du logiciel

- Après avoir effectué la mise à jour du logiciel, vous n'aurez plus la possibilité de revenir à une version précédente.
- Selon l'environnement de communication et le contenu de la mise à jour, la mise à jour du logiciel pourra prendre plusieurs heures. Même si une mise à jour est interrompue lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, elle reprendra aussitôt que le contacteur d'alimentation est placé de nouveau en mode ON.
- Vous pourrez quand même utiliser le système Toyota Safety Sense 3.0/Assistance dans les embouteillages pendant la mise à jour du logiciel.

■ Ce que vous pouvez vérifier en utilisant l'application Toyota

Vous pouvez vérifier ou effectuer les choses suivantes.

- Version du logiciel, détails de la mise à jour, précautions, méthodes d'utilisation, etc.
- Mise à jour du logiciel

Toyota Safety Sense 3.0

L'ensemble Toyota Safety Sense 3.0 est composé des systèmes d'assistance à la conduite et il contribue à une expérience de conduite sécuritaire et confortable :



AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 3.0

L'ensemble Toyota Safety Sense 3.0 fonctionne en partant du principe que le conducteur conduira de façon sécuritaire. Il est conçu pour réduire l'impact pour les occupants lors d'une collision et pour aider le conducteur dans des conditions de conduite normale.

Comme il existe une limite au degré de précision de la reconnaissance et de la performance de contrôle que ce système peut offrir, ne vous y fiez pas aveuglément. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.

■ Pour une utilisation sécuritaire

- Ne vous fiez pas aveuglément à ce système. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire. Ce système pourrait ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance qu'il procure a ses limites. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne tentez pas de mettre à l'épreuve le fonctionnement du système car il pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.
- Si votre attention est requise lors d'opérations au cours de la conduite ou si une défaillance du système se produit, un message d'avertissement ou un avertisseur sonore sera activé. Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran, suivez les directives affichées.
- En fonction des bruits extérieurs, du volume du système audio, etc. il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore. Aussi, selon les conditions de la route, il pourrait être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous devez désactiver le système**

Dans les situations suivantes, assurez-vous de désactiver le système.

Si vous ne le faites pas, le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque le véhicule est incliné à cause d'une surcharge ou d'un pneu crevé
- Lorsque vous roulez à vitesse extrêmement élevée
- Lorsque vous remorquez un autre véhicule
- Lorsque le véhicule est transporté sur un camion, un bateau, un train, etc.
- Lorsque le véhicule est soulevé par un pont élévateur et que les roues peuvent tourner librement
- Lors de l'inspection du véhicule à l'aide d'un testeur de tambour comme un dynamomètre pour châssis ou un testeur de l'indicateur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roue
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque vous utilisez un lave-auto automatique
- Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur une zone adjacente au capteur

- Lorsque des accessoires qui entravent un capteur ou un feu sont installés de façon provisoire sur le véhicule
- Lorsqu'un pneu de secours compact ou des chaînes antidérapantes sont installés sur le véhicule, ou qu'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés a été utilisée
- Lorsque les pneus sont trop usés ou que la pression de gonflage des pneus est basse
- Lorsque des pneus autres que ceux aux dimensions prescrites par le constructeur sont installés
- Lorsque le véhicule ne peut pas rouler de manière stable en raison d'une collision, d'une défaillance, etc.

Systèmes d'assistance à la conduite

■ AHB (fonction automatique des feux de route)

→P.227

■ PCS (système de sécurité préventive)

→P.255

■ LTA (aide au maintien de la trajectoire)

→P.269

■ LDA (système d'avertissement de sortie de voie)

→P.278

■ LCA (fonction d'aide au changement de voie)*

→P.274

■ **FCTA (alerte de trafic transversal avant)***

→P.292

■ **PDA (assistance à la conduite proactive)**

→P.285

■ **RSA (aide sur les panneaux routiers)***

→P.295

■ **Régulateur de vitesse dynamique à radar**

→P.298

■ **Régulateur de vitesse**

→P.311

■ **Système d'arrêt d'urgence de la conduite**

→P.315

■ **Assistance dans les embouteillages***

→P.319

■ **Système de surveillance du conducteur***

→P.253

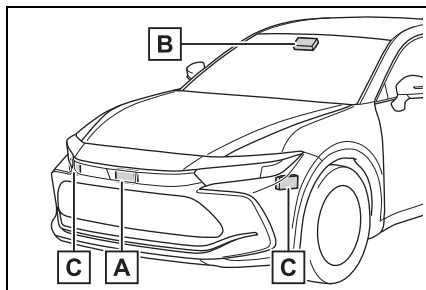
* : Si le véhicule en est doté

Capteurs utilisés par le système Toyota Safety Sense 3.0

Divers capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

■ **Capteurs qui détectent les conditions aux alentours du véhicule**

► Avant



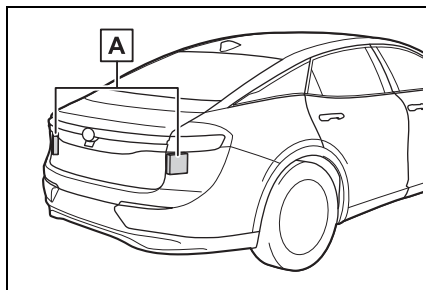
A Capteur radar avant

B Caméra avant

C Capteurs radar latéraux avant*

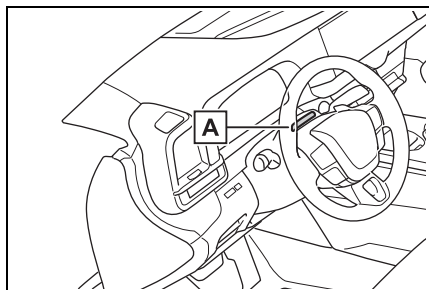
* : Si le véhicule en est doté

► Arrière



A Capteurs radar latéraux arrière

■ Capteurs qui détectent l'état du conducteur



A Caméra de surveillance du conducteur *

* : Si le véhicule en est doté

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter une défaillance des capteurs radar

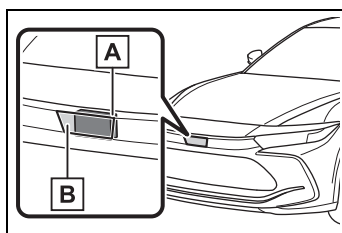
Observez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, le capteur radar pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Gardez les capteurs radar et la protection des capteurs radar propres en tout temps.

Nettoyez le devant du capteur radar, ou le devant ou l'arrière de la protection du capteur radar, s'ils sont sales ou couverts de gouttes d'eau, de neige, etc.

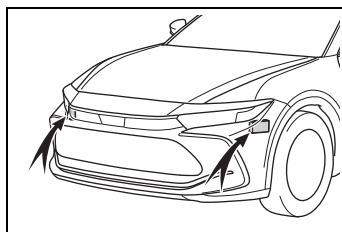
Lorsque vous nettoyez le capteur radar et la protection du capteur radar, utilisez un chiffon doux pour éliminer la saleté afin d'éviter de les endommager.



A Capteur radar

B Protection du capteur radar

- Véhicules dotés de capteurs radar latéraux avant : Maintenez toujours bien propre la zone environnante des capteurs radar latéraux avant sur le pare-chocs avant.



- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (pas même transparents), de ruban adhésif en aluminium, etc. sur un capteur radar ou sur la protection du capteur radar et au niveau de toute la zone environnante.



AVERTISSEMENT

- Ne soumettez pas un capteur radar ni sa zone environnante à un choc.

Si un capteur radar, la calandre avant ou le pare-chocs avant ont été soumis à un choc, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne démontez pas les capteurs radar.
- Ne modifiez pas et ne peignez pas les capteurs radar ou la protection des capteurs radar, et ne les remplacez jamais par des pièces autres que des pièces d'origine Toyota.
- Dans les situations suivantes, il vous faudra étalonner de nouveau les capteurs radar. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsqu'un capteur radar est retiré, puis réinstallé ou remplacé
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre avant a été remplacé(e)

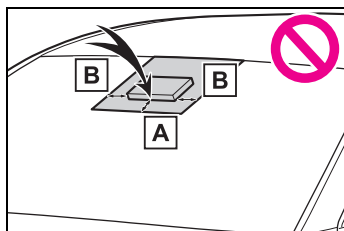
■ Pour éviter une défaillance de la caméra avant

Observez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, la caméra avant pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous de toujours maintenir le pare-brise propre.
- Nettoyez le pare-brise s'il est sale ou couvert d'une pellicule huileuse, de gouttes d'eau, de neige, etc.

- Même si un revêtement pour glace est appliqué sur le pare-brise, vous devrez tout de même utiliser les essuie-glaces avant pour éliminer les gouttes d'eau, etc., de la zone du pare-brise située devant la caméra avant.
- Si le côté intérieur du pare-brise où est installée la caméra avant est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne fixez pas d'autocollants (pas même transparents) ni d'autres éléments sur la zone du pare-brise située devant la caméra avant (zone en grisé sur l'illustration).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- Si la partie du pare-brise située devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de glace, utilisez le désembueur de pare-brise pour enlever la buée, la condensation ou la glace.
- Si les essuie-glaces avant ne parviennent pas à balayer les gouttes d'eau qui couvrent la zone du pare-brise devant la caméra avant, remplacez la lame ou le balai d'essuie-glace.
- N'appliquez pas de produit teintant pour glace sur le pare-brise.

**AVERTISSEMENT**

- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.

Si le pare-brise a été remplacé, il vous faudra étalonner de nouveau la caméra avant. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne laissez pas de liquide entrer en contact avec la caméra avant.
- Ne laissez pas des lumières brillantes éblouir la caméra avant.
- N'endommagez pas l'objectif de la caméra avant et ne le laissez pas s'encrasser.

Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne laissez pas le nettoyant pour vitres entrer en contact avec la lentille de la caméra avant. Ne touchez pas l'objectif de la caméra avant.

Si l'objectif de la caméra avant est sale ou endommagé, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne soumettez pas la caméra avant à un choc violent.
- Ne changez pas la position ni l'orientation de la caméra avant et ne la retirez pas.
- Ne démontez pas la caméra avant.
- Ne modifiez aucune pièce environnante de la caméra avant, comme le rétroviseur intérieur ou le plafond.

- Ne fixez pas d'accessoires sur le capot, la calandre avant ou le pare-chocs avant, susceptibles d'obstruer la caméra avant. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous devez fixer un objet long sur le toit, comme une planche de surf, assurez-vous qu'il n'obstruera pas la caméra avant.

- Ne modifiez pas et ne remplacez pas les phares ni tout autre feu.

■ Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

Si le système détermine que le pare-brise est susceptible d'être embué, il activera automatiquement le chauffage pour désembuer la zone du pare-brise aux environs de la caméra avant. Lorsque vous faites du nettoyage, etc., prenez garde de ne pas toucher la zone aux alentours de la caméra avant jusqu'à ce que le pare-brise ait suffisamment refroidi, car tout contact risquerait de causer des brûlures.

■ Précautions relatives à la caméra de surveillance du conducteur (si le véhicule en est doté)

Observez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, la caméra de surveillance du conducteur risquerait de devenir défaillante et les systèmes pourraient ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Ne soumettez pas la caméra de surveillance du conducteur ni sa zone environnante à un choc violent.

Si elle venait à subir un choc violent, la caméra de surveillance du conducteur pourrait se désaligner et le conducteur ne serait alors plus détecté correctement. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne démontez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne la modifiez pas.
- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (pas même transparents), etc. sur la caméra de surveillance du conducteur ou sur sa zone environnante.
- Ne permettez pas que la caméra de surveillance du conducteur ni sa zone environnante se mouille.
- Ne couvrez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne placez rien devant.
- Veillez à ce que l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur ne soit pas endommagé.
- Ne touchez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur et ne le laissez pas s'encrasser.

Si vous constatez la présence de saleté ou de traces de doigts sur l'objectif de la caméra, nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux et sec de façon à ne pas y laisser des traces ni l'endommager.

- Lorsque vous nettoyez l'objectif, n'utilisez pas de détergents ni de solvants organiques risquant d'endommager le plastique.

■ Mesures de précaution lors de l'utilisation

Pour pouvoir utiliser ces fonctions, vous devez souscrire à un contrat de services connectés, proposé par Toyota. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
→ P.274
- Régulateur de vitesse à radar : Moment de la reprise prolongé (si le véhicule en est doté)
→ P.298
- Assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté)
→ P.319

■ Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement

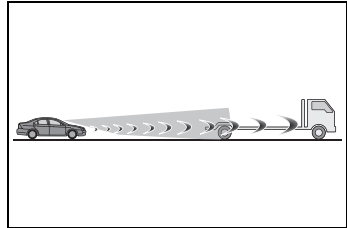
- Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a changé en raison de modifications
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé
- Lorsque la température extérieure est élevée ou basse
- Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des corps étrangers, etc., sont collés devant le capteur
- Par mauvais temps, par exemple en cas de pluie forte, de brouillard, de neige ou de tempête de sable
- Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetés devant le véhicule, ou lorsque le

véhicule roule dans la brume ou la fumée

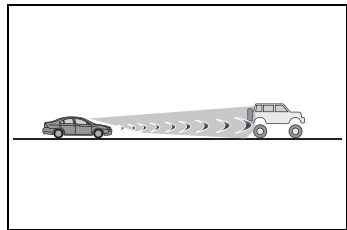
- Lorsque les phares ne sont pas allumés alors que le véhicule roule dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque la lentille d'un phare est sale et que l'éclairage est faible
- Lorsque les phares sont mal alignés
- Lorsqu'un phare est défaillant
- Lorsque les phares d'un autre véhicule, la lumière du soleil ou une lumière réfléchie brillent directement dans la caméra avant
- Lorsque l'intensité lumineuse de la zone environnante change brusquement
- Lorsque vous conduisez à proximité d'une station émettrice de télévision, d'une station émettrice de radio, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar ou d'un autre endroit où des ondes radio ou un bruit électrique puissants peuvent être présents
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace bloque la caméra avant
- Lorsqu'un lieu ou des objets situés à proximité réfléchissent fortement les ondes radio, par exemple :
 - Tunnels
 - Ponts en poutres en treillis
 - Routes de gravier
 - Chaussées pleines d'ornières, couvertes de neige
 - Murs
 - Poids lourds
 - Plaques d'égout
 - Glissière de sécurité
 - Plaques métalliques
- À proximité d'une marche ou d'un relief
- Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, par exemple s'il s'agit d'un petit véhicule à mobilité personnelle
- Lorsque l'avant ou l'arrière d'un

véhicule détectable est de petite taille, par exemple s'il s'agit d'un camion déchargé

- Lorsque l'avant ou l'arrière d'un véhicule détectable est bas, par exemple s'il s'agit d'une remorque surbaissée



- Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée



- Lorsqu'un véhicule détectable transporte un chargement qui dépasse de son compartiment de chargement
- Lorsqu'un véhicule détectable possède peu de métal exposé, par exemple s'il s'agit d'un véhicule partiellement recouvert de toile, etc.
- Lorsqu'un véhicule détectable a une forme irrégulière, par exemple s'il s'agit d'un tracteur, d'une nacelle latérale, etc.
- Lorsque la distance entre le véhicule et un véhicule détectable s'est considérablement raccourcie
- Lorsqu'un véhicule détectable est situé à un angle
- Lorsque de la neige, de la boue, etc. est collée sur le véhicule détectable
- Lorsque vous roulez sur les types

de routes suivants :

- Routes avec des virages serrés ou routes sinueuses
- Routes avec des changements de déclivité, par exemple descentes ou montées brusques
- Routes inclinées vers la gauche ou vers la droite
- Routes avec des ornières profondes
- Routes accidentées et non entretenues
- Routes fréquemment ondulées ou cahoteuses
- Lorsque le volant est tourné fréquemment ou brusquement
- Lorsque le véhicule n'est pas constamment dans une voie de circulation
- Lorsque des pièces liées à ce système, aux freins, etc. sont froides ou extrêmement chaudes, mouillées, etc.
- Lorsque les roues sont mal alignées
- Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes, par exemple couvertes de glace, de neige, de gravier, etc.
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'un virage
- Lorsque la vitesse du véhicule est trop élevée en entrant dans une courbe
- Lorsque vous entrez/sortez d'un parc de stationnement, d'un garage, d'une cabine d'ascenseur pour voiture, etc.
- Lorsque vous roulez dans un parc de stationnement
- Lorsque vous roulez dans une zone où se trouvent des obstacles susceptibles d'entrer en contact avec votre véhicule, par exemple des herbes hautes, des branches d'arbre, un rideau, etc.
- Lorsque vous roulez par vent fort

■ Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée

- Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite
- Immédiatement après avoir changé de voie ou traversé une intersection
- Lorsque vous roulez sur une voie temporaire ou une voie régulée par des travaux
- Lorsqu'il y a des structures, des formes ou des ombres qui ressemblent à des lignes de délimitation de voie de circulation aux alentours du véhicule
- Lorsque les lignes marquant la voie sont composées de plusieurs lignes blanches
- Lorsque les lignes de voie de circulation ne sont pas claires ou lorsque le véhicule roule sur des chaussées mouillées
- Lorsqu'une ligne de délimitation de voie de circulation se trouve sur un trottoir
- Lorsque vous roulez sur une chaussée claire, réfléchissante, comme le béton

■ Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner

- Lorsqu'une défaillance est détectée dans ce système ou un système associé, comme les freins, la direction, etc.
- Lorsque les systèmes VSC, TRAC ou d'autres systèmes liés à la sécurité sont activés
- Lorsque les systèmes VSC, TRAC ou d'autres systèmes liés à la sécurité sont désactivés

■ Changements du bruit de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

- Lorsque vous actionnez les freins, vous pouvez entendre des bruits

de fonctionnement des freins et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais cela n'est pas un signe de défaillance.

- Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus dure que de coutume ou bien s'affaisser. Dans ces deux situations, la pédale de frein peut être enfoncée encore davantage. Enfoncez davantage la pédale de frein, selon le besoin.

■ **Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement (si le véhicule en est doté)**

Dans certaines situations, telles que celles décrites ci-après, la caméra de surveillance du conducteur pourrait ne pas pouvoir détecter le visage du conducteur, et la fonction pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque l'intérieur du véhicule est chaud, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil
- Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares du véhicule derrière vous, éclaire directement la caméra de surveillance du conducteur
- Lorsque la luminosité à l'intérieur du véhicule change fréquemment à cause des ombres jetées par les structures environnantes, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares d'un véhicule venant en sens inverse, éclaire directement le visage du conducteur
- Lorsqu'une lumière, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, est réfléchiée sur les verres de lunettes de vue ou de lunettes de soleil
- Lorsqu'il y a plusieurs visages dans la portée de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'un passager avant ou arrière se penche vers le siège du conducteur
- Lorsque le visage du conducteur se trouve en dehors de la portée de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsque le conducteur est penché en avant ou qu'il passe sa tête à travers la glace
- Lorsque la visibilité de la caméra de surveillance du conducteur est entravée par le volant, une main tenant le volant, un bras, etc.
- Lorsque le conducteur porte un chapeau
- Lorsque le conducteur porte un cache-œil
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou des lunettes de soleil qui ne transmettent pas facilement les rayons infrarouges
- Lorsque le conducteur porte des lentilles de contact
- Lorsque le conducteur porte un masque
- Lorsque le conducteur rit ou que ses yeux ne sont que très peu ouverts
- Lorsque les yeux, le nez, la bouche ou la forme générale du visage du conducteur ne sont pas visibles
- Lorsque le conducteur porte un maquillage rendant difficile la détection de ses yeux, de son nez ou de sa bouche, ou de la forme générale du visage
- Lorsque les yeux du conducteur sont dissimulés par une monture de lunettes, des lunettes de soleil, ses cheveux, etc.
- Lorsqu'un appareil à l'intérieur du véhicule émet des rayons proches de l'infrarouge, par exemple un système de surveillance du conducteur qui n'est pas d'origine.

Système de surveillance du conducteur*

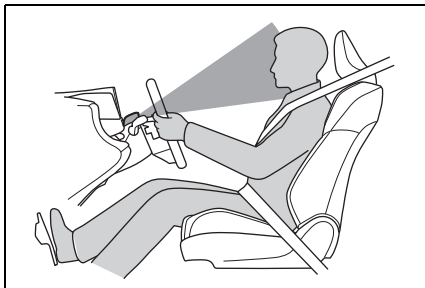
* : Si le véhicule en est doté

Fonctions de base

Au cours de la conduite assistée, la caméra de surveillance du conducteur détecte la position et l'orientation du conducteur, et si ses yeux sont ouverts ou fermés. C'est ainsi que le système détermine si le conducteur surveille son environnement et si le conducteur est capable d'effectuer les tâches liées à la conduite.

Pour fonctionner correctement, la caméra de surveillance du conducteur doit avoir une vue dégagée du visage du conducteur.

Si la colonne de direction ou la position du siège est trop haute ou trop basse, ou si toute autre condition empêche la caméra de surveillance du conducteur de bien voir le visage du conducteur, certains systèmes d'aide à la conduite peuvent ne pas fonctionner correctement, ou un message d'avertissement peut s'afficher.



■ Fonction d'avertissement

Dans des situations comme les suivantes, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour alerter le conducteur.

- Lorsque le système estime que le conducteur ne fait pas attention à la route ou que ses yeux sont fermés
 - Lorsque le visage du conducteur ne peut pas être détecté ou que le système détermine que la posture de conduite du conducteur est mauvaise
- Lorsque la position assise du conducteur est telle que la partie supérieure ou inférieure du compteur n'est pas visible, le visage entier du conducteur peut ne pas être reconnu par la caméra de surveillance du conducteur.
- Pour éviter l'apparition de cet avertissement, réglez le volant et la position du siège de manière à ce que le conducteur puisse voir l'ensemble du compteur.

■ Reconnaissance faciale

La fonction de surveillance du conducteur est utilisée comme outil de reconnaissance faciale afin d'identifier une personne.

Pour des informations sur la façon d'utiliser la fonction de reconnaissance faciale, les ordres de priorité avec d'autres dispositifs d'identification personnelle et les paramètres du véhicule associés, reportez-vous à "Mes paramètres".

(→P.179)



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La fonction de surveillance du conducteur n'est pas prévue pour empêcher le conducteur de conduire de manière imprudente ni lui éviter une mauvaise posture au volant. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
- La fonction de surveillance du conducteur ne peut pas réduire la somnolence. Si vous sentez que vous avez du mal à vous concentrer ou une certaine somnolence, faites une pause et dormez si nécessaire, afin de garantir une conduite sécuritaire.

■ Fonction d'avertissement

Ces fonctions peuvent ne pas fonctionner lorsque la vitesse du véhicule est basse.

■ Reconnaissance faciale

L'identification du visage commence dès que la portière est ouverte, puis

fermée.

Avec la fonction de reconnaissance faciale, les traits du visage sont numérisés et enregistrés dans un ordinateur intégré afin d'être utilisés pour l'identification dans Mes paramètres.

- L'image ou la vidéo du visage n'est pas enregistrée. La voix elle non plus n'est pas enregistrée.
- Les données faciales numérisées ne sont pas utilisées à des fins autres que l'identification dans Mes paramètres. En outre, les données faciales ne peuvent pas être décodées et ne seront pas divulguées ni fournies à un tiers.
- Vous pouvez effacer les données faciales vous-même.
- En ce qui concerne le traitement des informations faciales, veuillez consentir à ce qui suit avant d'utiliser cette fonction :
 - L'identification faciale ne garantit pas une authentification, une collecte ou une identification complète de l'identité.
 - Lorsque l'enregistrement des informations faciales échoue fréquemment ou que l'identification des visages échoue fréquemment, les caméras du conducteur doivent être nettoyées ou les informations faciales doivent être réenregistrées.
 - Les données faciales enregistrées dans l'ordinateur du véhicule ne peuvent pas être décodées ni déplacées vers un autre média. C'est pourquoi les données faciales doivent être de nouveau enregistrées lorsqu'elles ont été supprimées ou que des pièces essentielles ont été remplacées.
 - Une fois les données faciales effacées, elles ne sont plus récupérables. Vous devrez de nouveau enregistrer les données faciales.

■ Situations dans lesquelles l'identification du visage pourrait ne pas s'effectuer correctement

Ce système est conçu pour identifier les traits du visage. Dans les situations suivantes, il se peut que les données faciales ne puissent pas être enregistrées ou identifiées correctement :

- Lorsqu'une partie du visage du conducteur (sourcils, yeux, nez ou bouche) n'est pas visible
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil, un masque de visage, un cache-nez, etc.
- Lorsque le conducteur ne fait pas face à l'avant
- Lorsqu'une partie du visage du conducteur est couverte par des cheveux, une barbe, une main, des vêtements, des bijoux, etc.
- Lorsque le conducteur ferme les yeux
- Lorsqu'un conducteur non enregistré est le jumeau, etc. d'un conducteur enregistré et que leurs visages se ressemblent

■ Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement

→P.252

Modification des paramètres de surveillance du conducteur

Vous pouvez modifier les paramètres de la fonction de surveillance du conducteur par le biais des paramètres personnalisables. (→P.637)

PCS (système de sécurité préventive)

Le système de sécurité préventive utilise des capteurs pour détecter les objets (→P.256) qui se trouvent sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision frontale avec un objet détectable, un avertissement est émis pour demander instamment au conducteur d'effectuer une manœuvre d'évitement et la force de freinage potentielle est accrue afin d'aider le conducteur à éviter la collision. Si le système estime qu'il y a un risque très élevé de collision, les freins sont appliqués automatiquement afin d'aider à éviter la collision ou à réduire l'impact de la collision.

Vous pouvez désactiver/activer le système de sécurité préventive et modifier le moment de l'avertissement. (→P.267)



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

N'utilisez jamais le système de sécurité préventive en remplacement du fonctionnement normal des freins. Ce système ne peut pas permettre d'éviter ou de réduire l'impact d'une collision dans toutes les situations. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Bien que le système de sécurité préventive soit conçu pour aider à éviter ou à réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer en fonction de nombreux facteurs. C'est pourquoi il pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance.

Lisez attentivement ce qui suit. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Pour une utilisation sécuritaire : →P.243

■ Situations dans lesquelles le système de sécurité préventive doit être désactivé

- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.244

Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit en tant qu'objets détectables. (Les objets détectables diffèrent selon la fonction.)

- Véhicules
- Vélos*
- Piétons
- Motocyclettes*
- Murs

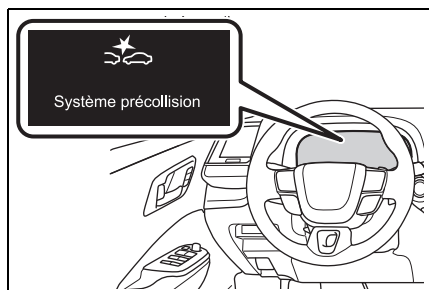
* : Détectés en tant qu'objets détectables uniquement lorsqu'une personne se trouve dessus.

Fonctions du système

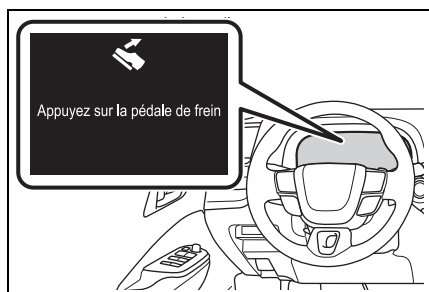
■ Avertissement du système de sécurité préventive

Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision, un avertisseur sonore retentit, et une icône et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonction pour demander instamment au conducteur d'effectuer une manœuvre d'évitement.

Si l'objet détectable est un véhicule, un freinage modéré aura lieu en même temps que l'avertissement.



Si le système estime que la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, l'icône et le message suivants s'afficheront sur l'écran multifonction.



■ Assistance au freinage à action préventive

Si le système estime qu'il y a un risque élevé de collision et que l'action du conducteur sur les freins est insuffisante, la force de freinage sera augmentée.

■ Commande des freins à action préventive

Si le système estime qu'il y a un risque très élevé de collision, les freins sont appliqués automatiquement afin d'éviter la collision ou de réduire l'impact de la collision.

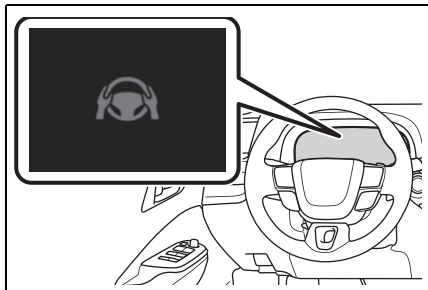
■ Assistance d'urgence à la direction

Si le système estime que les conditions suivantes sont remplies, une assistance sera fournie pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et à éviter une sortie de voie. Au cours de l'action d'assistance, outre l'avertissement du système de sécurité préventive, les icônes suivantes s'afficheront sur l'écran multifonction.

- L'éventualité d'une collision est élevée
- Il y a suffisamment d'espace entre les voies pour effectuer une manœuvre d'évitement au volant
- Le conducteur manœuvre le volant

Véhicules dotés d'une fonction de direction active : Les freins et la direction sont assistés afin d'aider à éviter une collision ou de réduire l'impact d'une collision, quelles que soient les manœuvres d'évitement entreprises par le conducteur.

Au cours de l'action d'assistance, l'avertissement du système de sécurité préventive sera activé et un message s'affichera pour alerter le conducteur.

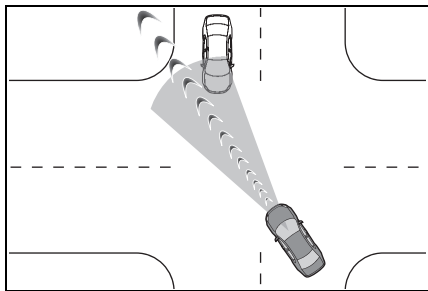


■ Assistance d'évitement de collision dans une intersection (virage à gauche/droite)

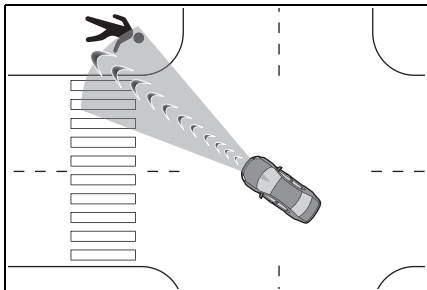
Dans les situations comme les suivantes, si le système estime que l'éventualité d'une collision est élevée, l'avertissement du système de sécurité préventive et le freinage à action préventive seront activés.

Selon le type d'intersection, l'assistance pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/à droite à une intersection et que vous croisez un véhicule/une motocyclette en sens inverse



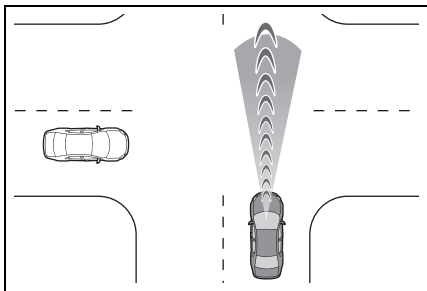
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un piéton ou un vélo est détecté



■ Assistance d'évitement de collision dans une intersection (véhicules approchants)

À une intersection, etc., si le système estime que l'éventualité d'une collision avec un véhicule ou une motocyclette à l'approche est élevée, l'avertissement du système de sécurité préventive et le freinage à action préventive seront activés.

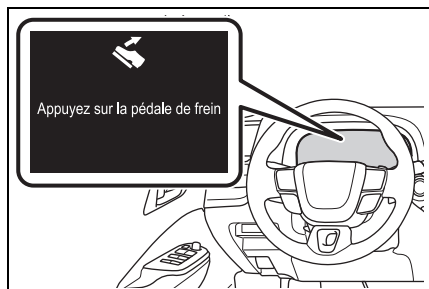
Selon le type d'intersection, l'assistance pourrait ne pas fonctionner correctement.



■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lorsque vous conduisez à basse vitesse, si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement et que le système estime qu'il y a un risque de col-

lision, la puissance du système hybride sera limitée ou les freins seront appliqués légèrement afin de limiter l'accélération. Au cours du fonctionnement, un avertisseur sonore retentira, et l'icône et le message suivants s'afficheront sur l'écran multifonction.



■ Commande de la suspension*

Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision, le système de suspension variable adaptative (→P.406) contrôle la force d'amortissement des amortisseurs pour aider le véhicule à conserver une bonne stabilité.

* : Si le véhicule en est doté



AVERTISSEMENT

■ Freinage à action préventive

- Lorsque le freinage à action préventive est en fonction, une importante force de freinage est appliquée.

- La fonction de freinage à action préventive n'est pas conçue pour maintenir le véhicule arrêté. Si le véhicule est arrêté par la commande des freins à action préventive, le conducteur doit actionner les freins immédiatement, si nécessaire.
- Le freinage à action préventive peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont exécutées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement ou que le volant est tourné, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et il peut empêcher le freinage à action préventive de fonctionner.

- Si la pédale de frein est enfoncée, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et il peut retarder le déclenchement de la commande des freins à action préventive.

■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le volant est tourné, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et pourrait empêcher le fonctionnement de la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ou pourrait entraîner l'annulation de son fonctionnement.

■ Assistance d'urgence à la direction

- L'assistance d'urgence à la direction s'annule lorsque le système détermine que la fonction de commande de prévention de sortie de voie est terminée.

**AVERTISSEMENT**

- En fonction des opérations effectuées par le conducteur, l'assistance d'urgence à la direction pourrait ne pas fonctionner ou son fonctionnement pourrait être annulé.
- Si vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, si vous tournez brusquement le volant, si vous appuyez sur la pédale de frein ou si vous actionnez le levier de commande des clignotants, le système peut estimer que vous êtes en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et l'assistance d'urgence à la direction pourrait ne pas fonctionner.
- Pendant le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, si vous tournez brusquement le volant ou si vous appuyez sur la pédale de frein, le système peut estimer que vous êtes en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction pourrait être annulé.
- Lors du fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si vous tenez le volant ou si vous le tournez dans le sens opposé à celui du système, le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction sera annulé.

■ Conditions de fonctionnement pour chaque fonction du système de sécurité préventive

Le système de sécurité préventive est activé et le système estime qu'il y a un risque élevé de collision frontale avec un objet détecté.

Toutefois, le système ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- Lorsque le véhicule n'a plus roulé pendant un certain temps après que la borne de la batterie de 12 volts a été débranchée puis rebranchée

- Lorsque la position de changement de vitesse est R
- Lorsque le voyant VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité préventive est opérationnelle)

Ci-dessous, les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation pour chaque fonction :

- Avertissement du système de sécurité préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Vélos	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Pendant le fonctionnement de l'avertissement du système de sécurité préventive, si le volant est tourné brusquement ou soudainement, l'avertissement du système de sécurité préventive peut être annulé.

- Assistance au freinage à action préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Vélos	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Piétons	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

● Freinage à action préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Vélos	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Si l'une des situations suivantes survient pendant le fonctionnement du freinage à action préventive, il sera annulé :

- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement

● Assistance d'urgence à la direction

L'assistance d'urgence à la direction ne fonctionnera pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motocyclettes	Environ de 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)	Environ de 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motocyclettes	Fonction de direction active (si le véhicule en est doté) : * à 50 mph (* à 80 km/h)	Fonction de direction active (si le véhicule en est doté) : * à 50 mph (* à 80 km/h)

* : Vitesse minimum du véhicule : La vitesse du véhicule à laquelle la manœuvre d'évitement au moyen de la commande des freins à action préventive est difficile

Pendant le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si l'une des actions suivantes est effectuée, l'assistance d'urgence à la direction pourrait être annulée :

- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement
- La pédale de frein est enfoncée
- Assistance d'évitement de collision dans une intersection (virage à gauche/droite)

L'assistance d'évitement de collision dans une intersection (pour les véhicules qui tournent à gauche/droite) ne fonctionnera pas lorsque les clignotants ne sont pas activés.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ de 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ de 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)
Piétons	Environ de 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	-	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)
Vélos	Environ de 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	-	Environ de 3 à 30 mph (5 à 50 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ de 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ de 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)

- Assistance d'évitement de collision dans une intersection (véhicules approchants)

► Véhicules non dotés de radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule approchant	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, Motocyclettes (côté)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	<ul style="list-style-type: none"> • La vitesse de votre véhicule ou moins • Environ 25 mph ou moins (40 km/h ou moins) 	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

► Véhicules dotés de radars latéraux avant

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule approchant	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, Motocyclettes (côté)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	Environ 31 mph ou moins (50 km/h ou moins)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

Lorsque vous roulez à environ 29 mph (40 km/h) ou plus, ce système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est d'environ 29 mph (40 km/h) ou moins.

Le système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est égale ou inférieure à la vitesse du véhicule.

● Suppression de l'accélération à basse vitesse

La fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ne fonctionnera pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, piétons, vélos, mur	Environ de 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ de 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)

Pendant le fonctionnement de la fonction d'accélération à basse vitesse, si l'une des actions suivantes est effectuée, le fonctionnement de la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse sera annulé :

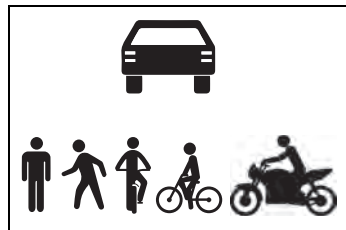
- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement

■ **Détection d'objets détectables**

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement.

Selon la luminosité ambiante, le mouvement, le positionnement et la direction d'un objet détectable, il pourrait ne pas être détecté correctement, empêchant le système de fonctionner correctement.

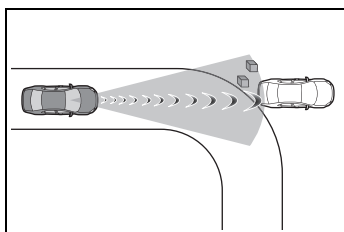
Le système détecte les formes représentées ci-dessous en tant qu'objets détectables.

■ **Situations dans lesquelles le système pourrait s'activer bien que le risque de collision ne soit pas élevé**

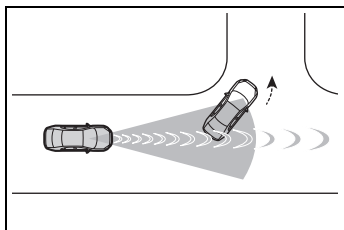
- Dans certaines situations, notamment celles décrites ci-dessous, le système peut estimer qu'il y a un risque de collision élevé et s'activer :
- Lorsque vous croisez un objet

déTECTABLE

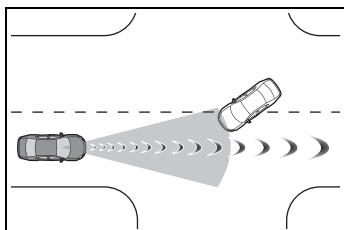
- Lorsque vous changez de voie lors du dépassement d'un objet détectable
- Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable
- Lorsque vous approchez d'un objet détectable ou d'autres objets sur le bord de la route, comme des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, des murets, etc.
- Lorsqu'il y a un objet détectable ou un autre objet sur le bord de la route à l'entrée d'un virage



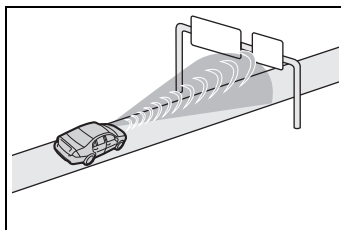
- Lorsqu'il y a des motifs ou de la peinture devant votre véhicule qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui est en train de changer de voie ou de tourner à gauche/à droite



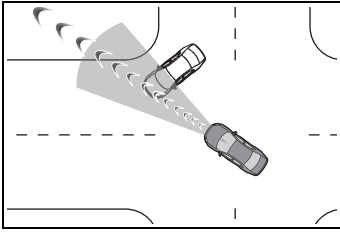
- Lorsque vous croisez un objet détectable qui est arrêté pour tourner à gauche/à droite



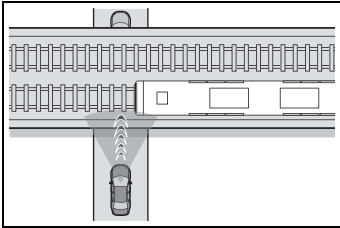
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous conduisez sur une route surplombée par une structure (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous vous approchez de la barrière électrique d'un poste de péage, de la barrière d'un parc de stationnement ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo traverse devant votre véhicule
- Lorsque vous tentez de tourner à gauche/à droite devant un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo s'arrête ou change de direction immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à gauche/à droite devant votre véhicule



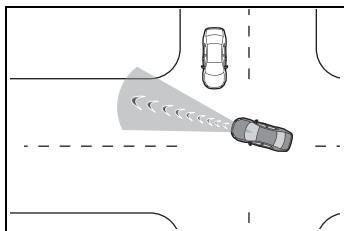
- Lorsque le volant est tourné en direction de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse
- Lorsqu'un objet se déplace au-dessus ou au-dessous de la route



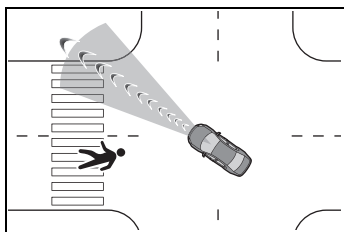
■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

- Dans certaines circonstances, notamment celles décrites ci-dessous, un objet détectable pourrait ne pas être détecté par les capteurs avant, empêchant le système de fonctionner correctement :
- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie
- Lorsqu'un objet détectable effectue une manœuvre brusque (par exemple, une embardée soudaine, une accélération ou un ralentissement brusques)
- Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est proche d'un mur, d'une clôture, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque d'acier sur la chaussée, ou d'un autre véhicule
- Lorsqu'une structure surplombe un objet détectable
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (bagage volumineux, parapluie ou glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se superposent
- Lorsqu'une lumière vive, par exemple la lumière du soleil, est réfléchi sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou l'intensité lumineuse d'un objet détectable fait qu'il se fond dans le paysage
- Lorsqu'un objet détectable coupe la route de votre véhicule ou surgit brusquement devant lui
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule en position diagonale
- Si un vélo a la taille d'un vélo d'enfant, porte une grande charge, transporte un deuxième passager, est conduit par une personne penchée vers l'avant ou possède une forme inhabituelle (vélos munis d'un siège pour enfant, vélo de type tandem, etc.)
- Si un piéton ou un vélo mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus que 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un vélo n'est pas clairement discernable (par exemple, quand la personne porte un imperméable, une robe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton est penché vers l'avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un vélo se déplace à une vitesse élevée
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou un autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans le paysage, par exemple lorsque la luminosité est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans l'obscurité (la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque votre véhicule n'a pas roulé depuis un certain temps après le démarrage du système hybride

- Pendant que vous tournez à gauche/à droite ou pendant quelques secondes après avoir tourné à gauche/à droite
- Pendant que vous négociez un virage et pendant quelques secondes après l'avoir négocié
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse roule dans une voie de circulation éloignée d'au moins 3 voies par rapport à votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et que la direction de votre véhicule diffère fortement de la direction du flux de circulation dans la voie venant en sens inverse



- Lorsque vous tournez à gauche/à droite, un piéton ou un vélo se trouvant derrière le véhicule passe devant celui-ci comme s'il le dépassait



- Lorsqu'à une intersection, le véhicule approchant a une longueur totale importante, tel qu'un poids lourds, un camion-remorque, etc.
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, l'assistance d'urgence à la direction peut ne pas fonctionner correctement :
- Lorsqu'un objet détectable est

trop proche de votre véhicule

- Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace pour effectuer une manœuvre d'évitement au volant ou qu'un obstacle se trouve dans la direction d'évitement
- Lorsqu'un véhicule arrive en sens inverse
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, les murs peuvent ne pas être détectés comme un objet cible et la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse peut ne pas fonctionner correctement :
- Lorsque le fond derrière le mur est visible, comme une porte vitrée, une grille, etc.
- Lorsque le mur est incliné ou bas
- Lorsque le mur est étroit, comme un poteau, etc.
- Lorsque le mur est constitué de végétaux, comme une haie, etc.
- Lorsque la route, etc., se reflète sur le mur
- Lorsque le véhicule s'approche du mur en diagonale

Changement du réglage de sécurité préventive

- Vous pouvez activer/désactiver le système de sécurité préventive par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.635)

Le système est activé chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON.

- Lorsque le système est désactivé, la lampe témoin PCS s'allumera et un message s'affichera sur l'écran multifonction.
- Le réglage de sécurité pré-

ventive peut être modifié sur les paramètres personnalisables. (→P.635)

- Lorsque le moment de l'avertissement du système de sécurité préventive est modifié, le moment d'intervention de l'assistance d'urgence à la direction est également modifié.

Véhicules non dotés de capteurs radar latéraux avant :

Lorsque  (Retardé) est sélectionné, l'assistance d'urgence à la direction ne s'activera pas dans la plupart des cas.

Véhicules dotés de capteurs radar latéraux avant : Lorsque

 (Retardé) est sélectionné, l'assistance d'urgence à la direction (à l'exception de la fonction de direction active) ne s'activera pas dans la plupart des cas.

- Véhicules dotés d'une caméra de surveillance du conducteur : Lorsque le système estime que le conducteur ne regarde pas devant lui, l'avertissement du système de sécurité préventive et l'assistance d'urgence à la direction s'activeront au délai  (Avancé), quel que soit le réglage effectué par l'utilisateur.
- Lorsque le régulateur de

vitesse dynamique à radar est en fonctionnement, l'avertissement du système de sécurité préventive s'activera au délai  (Avancé), quel que soit le réglage de l'utilisateur.

- Véhicules dotés d'une fonction d'assistance dans les embouteillages : Lorsque la fonction d'assistance dans les embouteillages est en fonctionnement, l'avertissement du système de sécurité préventive s'activera au délai  (Avancé), quel que soit le réglage de l'utilisateur.

LTA (aide au maintien de la trajectoire)

Fonctions LTA

- Lorsque vous conduisez sur une route dont les voies de circulation sont clairement délimitées avec le régulateur de vitesse dynamique à radar activé, les lignes de délimitation de voie de circulation et les véhicules roulant devant et autour de vous sont détectés à l'aide de la caméra et du capteur radar avant, et le volant est actionné de façon à maintenir la position de votre véhicule dans la voie.

Utilisez cette fonction uniquement sur les voies de circulation rapide.

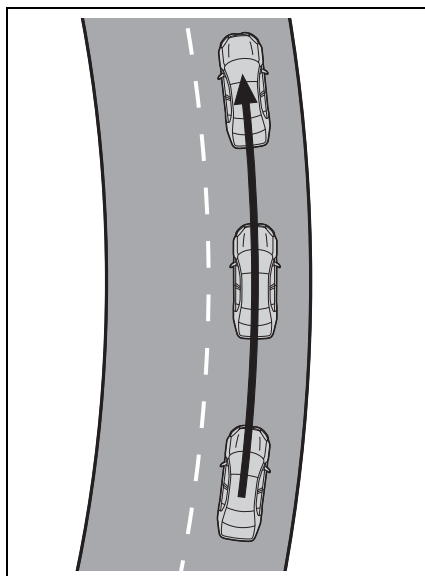
Si le régulateur de vitesse dynamique à radar n'est pas activé, la fonction ne fonctionnera pas.

Dans les situations où les lignes de délimitation de voie de circulation sont difficiles à discerner ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, l'assistance sera fournie en tenant compte de la trajectoire des véhicules situés devant et autour de vous.

Si le système estime que le volant n'a pas été actionné pendant une certaine période de temps ou que le volant n'est pas fermement agrippé, le conducteur recevra un avertissement et la fonction sera temporairement annulée.

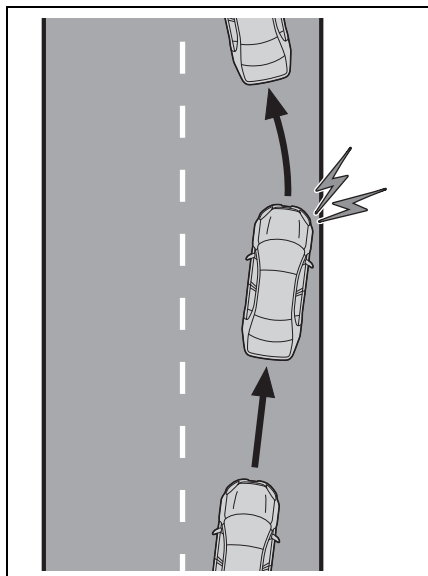
Si le volant est fermement agrippé, la fonction sera de nouveau acti-

vée.



- Lorsque la fonction est activée et que le véhicule est susceptible de sortir de sa voie de circulation, le conducteur sera alerté par le biais d'un affichage et d'un avertisseur sonore.

Lorsque l'avertisseur sonore retentit, vérifiez la zone autour de votre véhicule et manœuvrez prudemment le volant pour ramener le véhicule au centre de la voie.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LTA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LTA. Le système LTA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée pour la conduite et n'est pas non plus un système qui réduit le degré d'attention nécessaire à la conduite sécuritaire. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route. En outre, il incombe au conducteur de prendre des pauses adéquates lorsqu'il est fatigué, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.

- Lorsque le système LTA n'est pas en cours d'utilisation, désactivez-le à l'aide du contacteur LTA.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système LTA détecte les lignes de délimitation de voie de circulation ou la trajectoire des véhicules qui vous précèdent ou qui vous entourent.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar est activé.
- La largeur de la voie est d'environ 10 à 13 ft. (3 à 4 m).
- Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- L'accélération ou le ralentissement du véhicule ne dépasse pas un certain niveau.
- Le volant n'est pas manœuvré brusquement.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.271) n'est pas affiché.
- Le véhicule roule au centre d'une voie.

■ Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli. (→P.270)
- Si les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies pendant que la fonction est utilisée,

un avertisseur sonore peut retentir pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

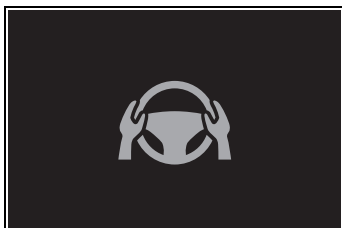
- Le conducteur peut passer outre l'assistance à la direction de la fonction en manœuvrant lui-même le volant.

■ Fonction d'avertissement de sortie de voie lorsque le système LTA est activé

- Même si la méthode d'avertissement du système LDA a été modifiée en faveur d'une vibration au volant, si le véhicule dévie de sa voie de circulation alors que le système LTA est activé, l'avertisseur sonore retentira pour avertir le conducteur.
- Si une manœuvre au volant équivalente à celle requise pour un changement de voie est détectée, le système estime que le véhicule n'est pas en train de dévier de sa voie et l'avertisseur sonore ne sera pas activé.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

- Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas le volant, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant ainsi que l'icône représentée sur l'illustration s'afficheront sur l'écran multifonction pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



- Si aucune opération n'est détectée pendant un certain temps, l'avertissement s'activera et la fonction sera temporairement annulée. Cet avertissement se déclenche aussi si le conducteur manœuvre le volant uniquement par de très petits mouvements continus.

■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner correctement

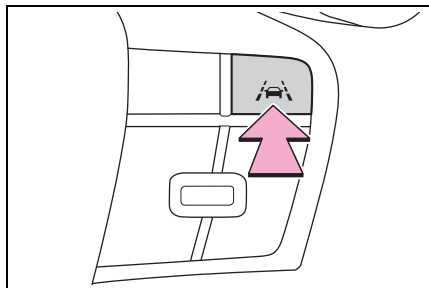
- Selon l'état du véhicule, les conditions de manœuvre et l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement pourrait ne pas fonctionner.
- Véhicules dotés d'un système LCA : Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter à quel moment les mains du conducteur ne sont plus sur le volant.
 - Lorsque le volant est recouvert d'une housse
 - Lorsque le conducteur porte des gants
 - Lorsque le volant est couvert de corps étrangers
 - Lorsque le conducteur agrippe le garnissage en bois, la couture du cuir, les branches ou d'autres parties du volant sur lesquelles aucun capteur n'est présent
- Véhicules dotés d'un système LCA : Dans les situations suivantes, l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner et la fonction LTA pourrait rester activée même si le conducteur n'a plus le volant en main :
 - Lorsqu'une chose autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Lorsqu'un objet large ou des bras reposent sur le volant

Activation/désactivation du système

La LTA bascule entre

activé/désactivé chaque fois que vous appuyez sur le contacteur LTA.

Lorsque la fonction LTA est activée, le voyant LTA s'allume.

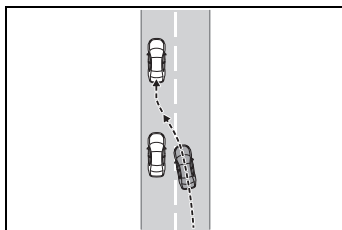


AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles les fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il est possible que les fonctions ne réagissent pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne vous fiez pas aveuglément à ces fonctions. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre change de voie (votre véhicule se trouve derrière le véhicule qui vous précède ou le véhicule à proximité du vôtre, et change également de voie)



- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre est en train de louvoyer (votre véhicule pourrait aussi louvoyer et quitter sa voie de circulation)
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre sort de sa voie de circulation (votre véhicule pourrait suivre la trajectoire du véhicule qui vous précède ou du véhicule à proximité du vôtre, et quitter également sa voie de circulation)
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre roule très près de la ligne de délimitation de voie de gauche/de droite (votre véhicule pourrait suivre la trajectoire du véhicule qui vous précède ou du véhicule à proximité du vôtre, et quitter sa voie de circulation)
- Lorsque des objets ou des structures en mouvement se trouvent aux alentours de votre véhicule (selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, ce dernier pourrait louvoyer)

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque votre véhicule subit une rafale de vent latérale ou une turbulence causée par d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement :
→P.249
- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.251
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.244

Affichage du fonctionnement de l'assistance au fonctionnement du volant

L'état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	LTA en veille
 Vert	 Vert	 Vert	LTA est en fonction
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	 Vert	Le véhicule sort de sa voie du côté où l'affichage de la voie clignote

LCA (fonction d'aide au changement de voie)*

*: Si le véhicule en est doté

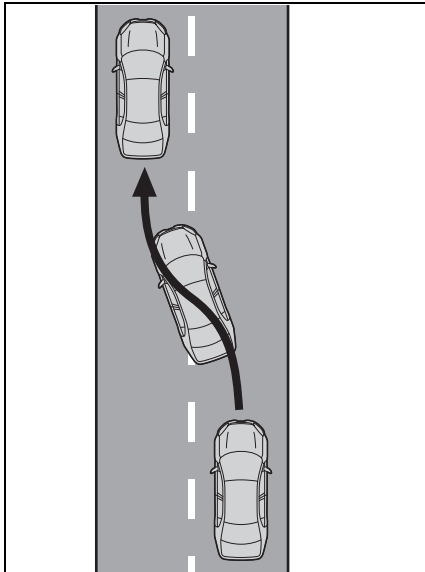
Fonctions LCA

Cette fonction est liée au système LTA et offre une aide au changement de voie au travers de manœuvres au niveau du volant.

Utilisez cette fonction uniquement sur les voies de circulation rapide.

Le conducteur peut passer outre l'assistance à la direction en manœuvrant lui-même le volant.

La fonction d'aide au changement de voie n'est pas conçue pour fonctionner lorsque vous changez de voie à un croisement.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LCA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LCA.

Le système LCA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée pour la conduite et n'est pas non plus un système qui réduit le besoin de vérifier la voie adjacente à la recherche de véhicules, de véhicules approchant, etc. lorsque vous changez de voie. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

De même, n'utilisez pas le système LCA pour un changement de voie dans un endroit où cette manœuvre ne devrait pas être effectuée (voies de circulation en sens inverse, accotements routiers, etc.).

- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système LTA est en fonction.
- La fonction d'aide au changement de voie est activée par le biais d'un paramètre personnalisable.
- Le véhicule roule approximativement à une vitesse allant d'environ

ron 55 à 85 mph (90 à 140 km/h).

- Le système détecte une voie de délimitation de voie discontinue sur le côté où le changement de voie doit être effectué.
- Aucun véhicule n'est détecté dans la voie vers laquelle le clignotant est activé.
- Le volant n'est pas manœuvré brusquement.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.271) n'est pas affiché.

■ Annulation des fonctions

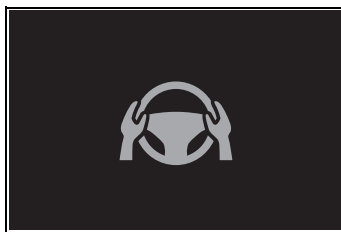
Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système LCA peut être annulé avec l'affichage et l'avertisseur sonore :

- Lorsque les conditions de fonctionnement (→P.274) ne sont plus remplies
- Lorsque le système ne peut plus détecter les lignes de délimitation de voie de circulation
- Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné au deuxième cran (→P.276)
- Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné dans la direction opposée au changement de voie
- Lorsque le système détecte une action du conducteur sur le volant, la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur

Si le système détecte qu'un véhicule s'approche rapidement de votre véhicule dans la voie vers laquelle le clignotant est activé, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour avertir le conducteur. En même temps, le volant pourrait être légèrement manœuvré pour aider à maintenir votre véhicule à distance du véhicule approchant.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas le volant, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant ainsi que l'icône représentée sur l'illustration s'afficheront sur l'écran multifonction pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner correctement

- Selon l'état du véhicule, les conditions de manœuvre et l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement pourrait ne pas fonctionner.
- Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter à quel moment les mains du conducteur ne sont plus sur le volant.
 - Lorsque le volant est recouvert d'une housse
 - Lorsque le conducteur porte des gants
 - Lorsque le volant est couvert de corps étrangers
 - Lorsque le conducteur agrippe le garnissage en bois, la couture du cuir, les branches ou d'autres parties du volant sur lesquelles aucun capteur n'est présent
- Dans les situations suivantes, l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas

fonctionner et la fonction LCA pourrait rester activée même si le conducteur n'a plus le volant en main :

- Lorsqu'une chose autre qu'une main est en contact avec le volant
- Lorsqu'un objet large ou des bras reposent sur le volant

Fonctionnement du système LCA

Si le levier de commande des clignotants est maintenu au premier cran, la direction de changement de voie s'affichera et la fonction sera activée.

Pour changer de voie en maintenant le levier de commande des clignotants au premier cran sans utiliser le système LCA, désactivez le paramètre personnalisable du système LCA.

opérationnel



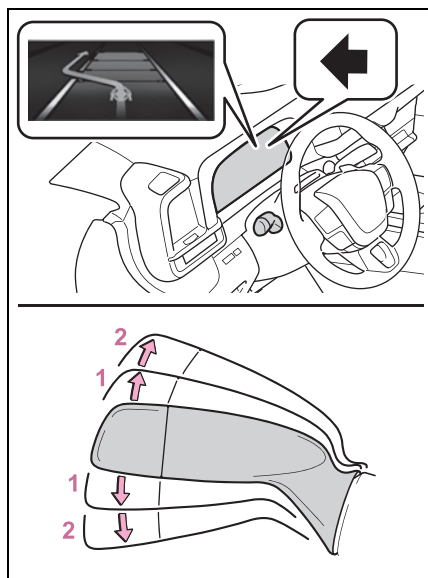
AVERTISSEMENT

■ **Situations dans lesquelles le système LCA ne doit pas être utilisé**

- Lorsque vous roulez sur une route à une voie
- Lorsqu'il n'y a pas de ligne de délimitation de voie de circulation discontinue entre la voie où vous roulez et la voie vers laquelle vous dirigez le véhicule

Activation/désactivation du système

Vous pouvez activer/désactiver le système LCA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.635)



- 1 Premier cran : LCA opérationnel
- 2 Deuxième cran : LCA non

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du système LCA est indiqué.

Affichage du LCA	Icône de volant	Condition
 <p>Flèche bleue et ligne blanche</p>	 <p>Vert</p>	Le système LCA est en fonction
	 <p>Gris</p>	Véhicule approchant détecté alors que le système LCA est activé
Ne s'affiche pas	 <p>Gris</p>	Ligne de délimitation de voie plus détectée alors que le système LCA est activé

LDA (système d'avertissement de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA avertit le conducteur si le véhicule est susceptible de dévier de sa voie ou de sa trajectoire* et peut aussi actionner légèrement le volant pour éviter que le véhicule ne dévie de sa voie ou de sa trajectoire*.

La caméra avant est utilisée pour détecter les lignes de délimitation de voie de circulation ou une trajectoire*.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

■ Fonction d'avertissement de sortie de voie

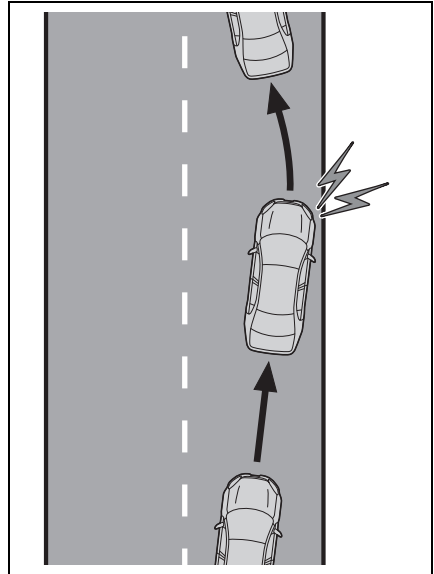
Lorsque le système estime que le véhicule pourrait dévier de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur un écran, et soit l'avertisseur sonore retentit soit le volant vibre pour alerter le conducteur.

Vérifiez la zone autour de votre véhicule et manœuvrez prudemment le volant pour ramener le véhicule au centre de la voie ou de la trajectoire*.

Si le système estime que le véhicule risque d'entrer en collision

avec un autre véhicule sur une voie adjacente, le système d'avertissement de sortie de voie interviendra même si les clignotants sont activés.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.



■ Fonction de prévention de sortie de voie

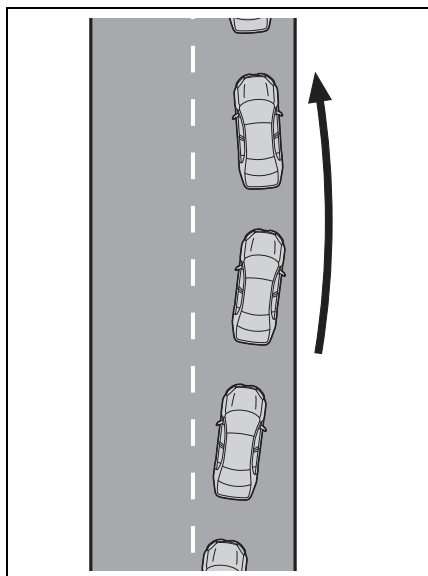
Si le système estime que votre véhicule est susceptible de sortir de sa voie de circulation ou de quitter sa trajectoire*, il offre une aide par le biais de manœuvres au volant pour vous permettre d'éviter de dévier de votre voie ou de votre trajectoire.

Si le système estime que le volant n'a pas été actionné pendant une certaine période de temps ou que le volant n'est pas fermement

agrippé, un message d'avertissement pourra s'afficher et un avertisseur sonore retentir pour alerter le conducteur.

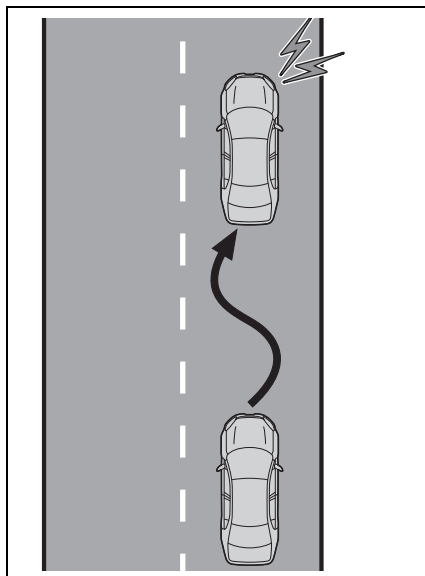
Si le système estime que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre véhicule sur une voie adjacente, la fonction de prévention de sortie de voie interviendra même si les clignotants sont activés.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.



■ Fonction de recommandation d'interruption de la conduite

Si le véhicule louvoie, un message s'affichera et un avertisseur sonore retentira pour demander instamment au conducteur de faire une pause.



! AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée pour la conduite et n'est pas non plus un système qui réduit le degré d'attention nécessaire à la conduite sécuritaire. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route. En outre, il incombe au conducteur de prendre des pauses adéquates lorsqu'il est fatigué, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.

■ Conditions de fonctionnement de chacune des fonctions

- Fonction d'avertissement/de prévention de sortie de voie

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La vitesse du véhicule est d'environ 30 mph (50 km/h) ou plus.

Le fonctionnement est possible lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus si des véhicules, des motocyclettes, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie de circulation.

- Le système détecte une voie de circulation ou une trajectoire*. (Si détecté d'un seul côté, le système opère uniquement pour le côté détecté.)
- La largeur de la voie de circulation est d'environ 9,8 ft. (3 m) ou plus.
- Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné.

(Sauf lorsqu'un véhicule est détecté dans la direction vers laquelle le levier de commande des clignotants est actionné.)

- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- L'accélération ou le ralentissement du véhicule ne dépasse pas un certain niveau.
- Le volant n'est pas tourné suffisamment pour effectuer un changement de voie.
- Lorsque le système VSC ou TRAC n'est pas désactivé

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonction-

nement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli. (→P.280)

■ Fonctionnement de la fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie

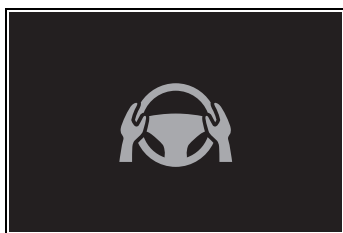
- En fonction de la vitesse du véhicule, des conditions routières, de l'angle de sortie de voie, etc., le fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être perçu ou la fonction peut ne pas s'activer.
- Selon les circonstances, l'avertisseur sonore peut retentir même si l'option de vibration est sélectionnée dans un paramètre personnalisable.
- Si une trajectoire* n'est pas claire ou rectiligne, la fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie pourrait ne pas fonctionner.
- La fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas s'activer lorsque le système estime que le véhicule est dirigé de façon intentionnelle pour éviter un piéton ou un véhicule stationné.
- Il se peut qu'il soit impossible pour le système de déterminer s'il existe un risque de collision avec un véhicule dans une voie adjacente.
- Véhicules dotés d'une caméra de surveillance du conducteur : En fonction de l'état du conducteur, la fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie change le délai d'intervention.
- Le conducteur peut passer outre

l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie en manœuvrant lui-même le volant.

- *: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant expressément au conducteur de manœuvrer le volant et une icône s'afficheront, et un avertisseur sonore retentira pour avertir le conducteur. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



- Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas fermement le volant, ou que le volant n'est pas manœuvré lorsque l'intervention de l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie est en cours

Sauf pour Porto Rico : La durée de retentissement de l'avertisseur sonore s'allongera à mesure que l'intensité de l'intervention de la fonction d'assistance à la direction augmente. Si le système estime que le volant a été manœuvré, l'avertisseur sonore s'arrête.

Pour Porto Rico : La durée de retentissement de l'avertisseur sonore s'allongera à mesure que l'intensité

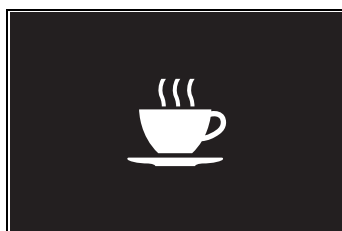
de l'intervention de la fonction d'assistance à la direction augmente. Même si le système estime que le volant a été manœuvré, l'avertisseur sonore retentit pendant un certain temps.

■ Fonction de recommandation d'interruption de la conduite

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La vitesse du véhicule est d'environ 32 mph (50 km/h) ou plus.
- La largeur de la voie de circulation est d'environ 9,8 ft. (3 m) ou plus.

Selon l'état du véhicule et de l'état de la chaussée, la fonction de recommandation d'interruption de la conduite pourrait ne pas fonctionner.



Modification des paramètres du système LDA

- Vous pouvez activer/désactiver le système LDA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.635)
- Vous pouvez modifier les paramètres du système LDA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.635)
- Véhicules dotés d'une caméra de surveillance du conducteur : Lorsque le système estime que le conduc-

teur est fatigué, la fonction d'avertissement de sortie de voie s'activera au délai  (Avancé), quel que soit le réglage personnalisé. De plus, ce paramètre sera conservé jusqu'à ce que vous désactiviez le contacteur d'alimentation.



AVERTISSEMENT

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il est possible que le système ne réagisse pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne vous fiez pas aveuglément à ces fonctions. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou rectiligne
- Lorsque votre véhicule subit une rafale de vent latérale ou une turbulence causée par d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.251
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.249
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.251
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.244

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'avertissement de sortie de voie et l'intervention de l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

► Sauf pour Porto Rico

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation sont détectées par le système
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	Éteint	La fonction d'avertissement de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	 Vert	La fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote

► Pour Porto Rico

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 OFF Jaune Allumé	Éteint	Éteint	Système désactivé
Éteint	 Gris	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation ne sont pas détectées par le système
Éteint	 Blanc	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation sont détectées par le système

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	Éteint	La fonction d'avertissement de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune Clignotant	 Jaune Clignotant	 Vert	La fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote

PDA (assistance à la conduite proactive)

Lorsqu'un objet détectable (→P.286) est détecté, l'assistance à la conduite proactive utilise les freins et le volant pour contribuer à empêcher le véhicule d'approcher trop près de l'objet.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur.

- L'assistance à la conduite proactive est conçue pour fournir une assistance aux opérations normales de freinage et de direction, ainsi que pour aider à empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Cependant, la portée de cette assistance est limitée.

Le conducteur doit si nécessaire effectuer des opérations de freinage et de direction. Lisez attentivement ce qui suit. Ne vous fiez pas aveuglément à l'assistance à la conduite proactive et veillez à toujours conduire votre véhicule de manière sécuritaire. (→P.288)

- L'assistance à la conduite proactive n'est pas un système qui permet de réduire l'attention nécessaire pour une conduite sécuritaire. Même si le système fonctionne correctement, la situation aux alentours telle que le conducteur l'évalue peut différer par rapport à ce que détecte le système. Le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la sécurité. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- L'assistance à la conduite proactive n'est pas un système qui autorise une conduite inattentive et elle ne peut pas aider le conducteur dans des conditions de visibilité réduite. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone environnante et de conduire de façon sécuritaire.

■ Désactivation de l'assistance à la conduite proactive

- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement :
→P.288
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.244

Conditions de fonctionnement du système et objets détectables

En fonction des conditions de conduite, le fonctionnement de l'assistance à la conduite proactive et les objets détectables changent comme suit.

Fonction	État	Fonctionnement	Objets détectables
Assistance à l'anticipation des obstacles (OAA)	Un objet détectable est détecté lorsqu'il traverse la route	Une assistance est fournie, avec utilisation des freins dans une certaine mesure, afin de réduire la possibilité d'une collision.	<ul style="list-style-type: none">• Piétons• Cyclistes
	Un objet détectable est détecté sur le côté de la route	Une assistance est fournie, avec utilisation des freins et du volant dans une certaine mesure, en fonction des conditions environnantes, pour contribuer à empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détecté. Une assistance est fournie avec utilisation du volant pour que le véhicule ne dévie pas de sa voie de circulation actuelle.	<ul style="list-style-type: none">• Piétons• Cyclistes• Véhicules stationnés

Fonction	État	Fonctionnement	Objets détectables
Assistance à la décélération (DA)	Un véhicule qui vous précède ou qui se trouve à côté de vous est détecté comme se plaçant soudainement devant le véhicule	Le véhicule décélère doucement de sorte que la distance de véhicule à véhicule ne soit pas excessivement courte.	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules qui précèdent • Motocyclettes
	Un virage est détecté devant le véhicule	Le véhicule décélère doucement si la vitesse du véhicule est déterminée comme trop élevée pour prendre le virage qui se présente.	Aucun
Assistance à la direction (SA)	Une voie de circulation est détectée	Le système anticipe le mouvement du conducteur et l'aide à actionner le volant.	Aucun

■ Vitesses du véhicule auxquelles le système peut fonctionner

- Assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route

Environ de 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- Assistance en cas d'objet détectable sur le côté de la route

Environ de 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- Assistance à la décélération pour un véhicule qui précède

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

- Assistance à la décélération pour un virage

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

- Assistance à la direction dans une voie de circulation

Environ de 5 à 80 mph (10 à 140

km/h)

■ Cas où le fonctionnement du système est annulé

- Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système sera annulé :

- Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar ou le régulateur de vitesse est activé
- Lorsque le système PCS est désactivé
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.251
- Lorsque la position de changement de vitesse P, R ou N est sélectionnée
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée.

- Dans les situations suivantes, l'assistance à l'utilisation du frein sera annulée :

- Environ 9 mph (15 km/h) ou moins

- Lorsqu'une certaine vitesse du véhicule a été atteinte, telle qu'évaluée par le système, en fonction des conditions environnantes
- Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système peut être annulé :
 - Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée (par exemple : PCS, système de gestion du démarrage)
 - Lorsque le système estime qu'un objet détecté s'est éloigné du véhicule
 - Lorsque les lignes de la voie de circulation ne peuvent plus être détectées
 - Lorsque la pédale de frein a été enfoncée
 - Lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée
 - Lorsque le volant a été actionné avec une force supérieure à une certaine valeur
 - Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné pour tourner à gauche/droite



AVERTISSEMENT

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : → P.251
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire du véhicule
- Lorsque le véhicule passe extrêmement près d'un objet détectable derrière une glissière de sécurité, une clôture, etc.

- Lorsque vous changez de voie lors du dépassement d'un objet détectable
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui est en train de changer de voie ou de tourner à gauche/à droite
- Lorsque des objets (glissières de sécurité, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, poteaux, cônes de signalisation, boîtes aux lettres, etc.) se trouvent dans la zone environnante
- Lorsqu'il y a des motifs ou de la peinture devant votre véhicule qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous conduisez sur une route surplombée par une structure basse (tunnel avec un plafond bas, panneau de signalisation, enseigne, etc.)
- Lorsque vous conduisez sur une route enneigée, verglacée ou pleine d'ornières
- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie
- Lorsque le mouvement d'un objet détectable change (changement de direction, accélération ou décélération soudaine, etc.)
- Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable
- Lorsqu'un véhicule ou une motocyclette qui vous précède n'est pas directement devant votre véhicule
- Lorsqu'une structure surplombe un objet détectable

**AVERTISSEMENT**

- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (bagage volumineux, parapluie ou glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se superposent
- Lorsqu'une lumière vive, par exemple la lumière du soleil ou les phares d'un autre véhicule, est réfléchiée sur l'objet détectable
- Lorsque l'objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou l'intensité lumineuse de l'objet détectable fait qu'il se fond dans le paysage
- Lorsqu'un objet détectable coupe la route de votre véhicule ou surgit à côté d'un véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule devant vous qui est perpendiculaire, en oblique ou en face de votre véhicule
- Si un véhicule stationné est perpendiculaire ou en oblique par rapport au véhicule
- Si un vélo a la taille d'un vélo d'enfant, porte une grande charge, transporte un deuxième passager ou possède une forme inhabituelle (vélos munis d'un siège pour enfant, vélo de type tandem, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste n'est pas clairement discernable (par exemple, quand la personne porte un imperméable, une robe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché vers l'avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à une vitesse élevée
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou un autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans le paysage, par exemple lorsque la luminosité est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans l'obscurité (la nuit, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est de 13,1 ft. (4 m) ou plus
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est de 8,2 ft. (2,5 m) ou moins
- Lorsque votre véhicule n'a pas roulé depuis un certain temps après le démarrage du système hybride
- Pendant que vous tournez à gauche ou à droite ou pendant quelques secondes après avoir tourné à gauche ou à droite
- Lorsque vous changez de voie ou pendant quelques secondes après avoir changé de voie
- Pendant que vous prenez un virage, que vous roulez dans un virage et pendant quelques secondes après l'avoir négocié

Modification des paramètres de l'assistance à la conduite proactive

- Vous pouvez activer/désactiver l'assistance à la conduite proactive par le biais d'un paramètre personnalisable.

(→P.636)

- Vous pouvez modifier les paramètres suivants de l'assistance à la conduite proactive par le biais des paramètres personnalisables. (→P.636)

Affichage du fonctionnement du système

En fonction de la situation, les icônes ou voyants suivants seront affichés.

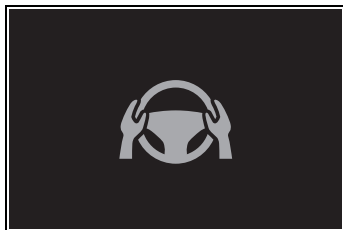
Certaines icônes ne peuvent pas être affichées jusqu'à ce que l'affichage passe à l'écran d'informations de la fonction d'aide à la conduite sécuritaire.

Icône	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> • Blanc : Surveillance pour déceler la présence d'objets détectables • Vert : Assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route ou en cas d'objet détectable sur le côté de la route en cours de fonctionnement
	<p>Un piéton qui traverse la route ou au bord de la route a été détecté et l'assistance au freinage ou à la direction fonctionne</p>
	<p>Un véhicule a été détecté au bord de la route et l'assistance à l'utilisation des freins ou de la direction fonctionne</p>

Icône	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> • L'assistance à l'utilisation de la direction est effectuée pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable au bord de la route • Lorsque l'assistance à la direction fonctionne
	L'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède est effectuée
	Avertissement pour maintenir une distance de véhicule à véhicule appropriée
	L'assistance à la décélération pour un virage est effectuée

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



- Lorsque l'assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route ou se trouve sur le bord de la route est effectuée et que le

système détermine que le conducteur ne tient pas le volant

Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, un avertisseur sonore retentira et l'avertissement s'activera. Cet avertissement se déclenche aussi si le conducteur manœuvre le volant uniquement par de très petits mouvements continus.

■ Opération d'avertissement après la fin de l'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède

Après la fin de l'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède, si le conducteur n'actionne pas la pédale de frein ou d'accélérateur et que le véhicule s'approche du véhicule qui précède, l'écran clignote et un avertisseur sonore retentit pour demander instamment au conducteur de ralentir. Si le système détermine que le conducteur utilise la pédale de frein ou d'accélérateur, l'avertissement est annulé.



FCTA (alerte de trafic transversal avant)*

* : Si le véhicule en est doté

Lorsque vous approchez d'une intersection, etc., à basse vitesse, les véhicules approchant par la gauche et par la droite à l'avant de votre véhicule peuvent être détectés et vous en serez informé.

Contrôle du système FCTA

- Lorsque le système détecte un véhicule approchant par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule alors que vous vous approchez d'une intersection, une notification s'affichera.
- Affichage sur le pare-brise (si le véhicule en est doté)



- Lorsque le système estime que votre véhicule est sur le point d'entrer dans une intersection alors même qu'un véhicule s'approche par la

gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour vous demander instamment d'appuyer sur la pédale de frein.

- Écran multifonction



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire. Le système FCTA est un système supplémentaire qui informe le conducteur de la présence de véhicules approchant par la gauche ou par la droite à l'avant du véhicule.

Un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Les informations fournies dans l'affichage d'avertissement peuvent différer des conditions réelles de circulation. Bien que l'affichage d'avertissement disparaisse au bout de quelques instants, cela ne signifie pas forcément qu'il n'y a plus de véhicules ni de piétons autour de votre véhicule.

■ Conditions de fonctionnement du système FCTA

Le système fonctionnera lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies :

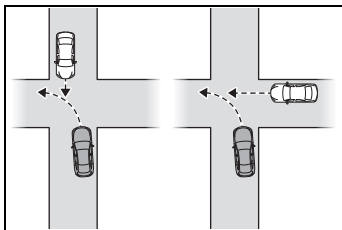
- Une position de changement de vitesse autre que P ou R est sélectionnée
- La vitesse du véhicule est d'environ 10 mph (15 km/h) ou moins
- Un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule à une vitesse allant d'environ 7 à 37 mph (10 à 60 km/h)
- Aucun véhicule ne roule devant votre véhicule
- La pédale d'accélérateur n'est pas fermement enfoncée
- La pédale de frein n'est pas fermement enfoncée

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun véhicule approchant

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun véhicule approchant :

- Lorsque vous approchez d'objets sur le bord de la route, comme des glissières de sécurité, des panneaux de signalisation, des poteaux électriques, des réverbères, des arbres, des herbes hautes, des murets, etc.
- Lorsque vous dépassez un objet sur le bord de la route, comme un véhicule en stationnement
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule, à une certaine distance
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton se déplace dans une place de stationnement, etc., adjacent à la voie sur laquelle roule votre véhicule

- Lorsqu'un piéton ou un vélo s'approche sur un trottoir
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'éloigne de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule approchant ralentit ou s'arrête
- Lorsqu'un véhicule approchant effectue un virage à gauche/à droite juste devant votre véhicule
- Lorsqu'un piéton s'approche de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse effectue un virage à gauche/à droite
- Lorsque votre véhicule entre dans une intersection devant un véhicule approchant par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule est arrêté devant un feu de circulation et qu'un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à gauche/à droite devant un véhicule approchant

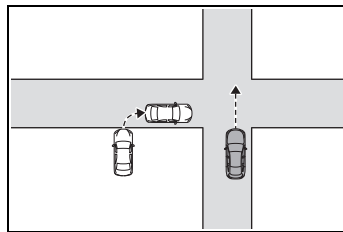


- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse s'approche et passe à côté de vous
- Lorsqu'un autre véhicule vous dépasse
- Lorsque vous roulez à côté d'un autre véhicule ou d'un piéton
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche de votre véhicule par le côté

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations telles que celles décrites ci-dessous, un véhicule pourrait ne pas être détecté par un capteur radar latéral avant, empêchant le système de fonctionner correctement :

- Si un véhicule approchant se déplace soudainement (coup de volant, accélération, ralentissement, etc. soudains)



- Si un véhicule s'approche à la diagonale par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule, à une certaine distance
- Lorsqu'un objet se trouve entre votre véhicule et un véhicule approchant
- Lorsque plusieurs véhicules s'approchent en roulant près les uns des autres
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.249
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.251

Modification des paramètres du système FCTA

- Vous pouvez activer/désactiver le système FCTA par le

biais d'un paramètre personnalisable. (→P.635)

- Vous pouvez modifier les paramètres suivants du système FCTA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.635)

RSA (aide sur les panneaux routiers)*

*: Si le véhicule en est doté

Le système RSA détecte certains panneaux routiers à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque les informations de limitation de vitesse sont disponibles) et avertit le conducteur par le biais d'affichages et d'avertisseurs sonores.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
- Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA aide le conducteur en lui fournissant des informations relatives aux panneaux routiers, mais il ne remplace pas les yeux ni l'attention du conducteur. La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

■ Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé

Lorsque vous devez désactiver le système : →P.244



AVERTISSEMENT

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.249

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra avant détecte un panneau ou que le système de navigation dispose d'informations sur un panneau, le panneau s'affichera sur l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

En fonction des spécifications du véhicule, le nombre de panneaux affichés peut être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux s'afficheront lorsque les conditions suivantes seront remplies :

- Le système a détecté un panneau
Dans les situations suivantes, l'affichage en cours d'un panneau pourrait s'interrompre :
- Lorsqu'aucun nouveau panneau n'a été détecté sur une certaine distance
- Lorsque le système estime que la route sur laquelle véhicule roule a changé, par exemple après un virage à gauche ou à droite

■ Situations dans lesquelles la fonction d'affichage pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système RSA pourrait ne pas fonc-

tionner correctement et ne pas détecter les panneaux, ou afficher les mauvais panneaux. Toutefois, cela n'est pas le signe d'une anomalie.

- Lorsque le panneau est sale, décoloré, incliné ou plié
- Lorsque le contraste d'un panneau électronique est faible
- Lorsque tout ou partie du panneau est caché par un arbre, un poteau électrique, etc.
- Lorsque le panneau est détecté par la caméra avant pendant un court instant
- Lorsque l'environnement de conduite (virage, changement de voie, etc.) est estimé de façon incorrecte
- Lorsqu'un panneau est placé immédiatement après un embranchement d'autoroute ou dans une voie adjacente juste avant la convergence
- Lorsque des autocollants sont fixés à l'arrière du véhicule qui vous précède
- Lorsqu'un panneau semblable à un panneau compatible avec le système est détecté en tant que panneau compatible avec le système
- Lorsqu'un panneau de limite de vitesse pour une voie de desserte se trouve dans la portée de détection de la caméra avant
- Lorsque vous roulez dans un carrefour giratoire
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté
- Lorsqu'un panneau a un signe supplémentaire (point final, jour de la semaine, heure de la journée, etc.)
- Lorsqu'il y a un panneau dans une zone de circulation restreinte, par exemple une zone de travaux
- Lorsque les données cartogra-

phiques du système de navigation sont obsolètes

- Lorsque le système de navigation ne peut pas être utilisé

Dans un tels cas, les panneaux de limite de vitesse affichés sur l'écran multifonction et l'affichage du système de navigation peuvent différer.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA émettra un avertissement pour avertir le conducteur.

- Si la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de la vitesse indiquée sur le panneau de limite de vitesse affiché à l'écran, l'affichage du panneau sera agrandi et un avertisseur sonore retentira.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et estime que votre véhicule est entré à contre-sens sur une route, le panneau de sens interdit affiché à l'écran clignotera et un avertisseur sonore retentira.

Conditions de fonctionnement des fonctions de notification

- Fonction de notification de vitesse excessive

Cette fonction s'activera lorsque les conditions suivantes seront remplies :

- Un panneau routier de limite de vitesse est reconnu par le système.

- Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction s'activera lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies :

- Plus d'un panneau routier de sens interdit est reconnu simultanément par le système.
- Le véhicule passe entre les panneaux routiers de sens interdit reconnus par le système.

Types de panneaux routiers pris en charge

- Les types de panneaux routiers suivants peuvent être affichés.

Toutefois, certains panneaux de signalisation non standard ou nouveaux pourraient ne pas être affichés.



Limite de vitesse



Sens interdit



Demi-tour interdit



Ne pas tourner au rouge



Arrêt



Cédez le passage



Avertissement

Modification des paramètres du système RSA

- Vous pouvez modifier les paramètres suivants du système RSA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.636)

Régulateur de vitesse dynamique à radar

Ce régulateur de vitesse dynamique à radar détecte la présence de véhicules vous précédant, évalue la distance de véhicule à véhicule actuelle et fonctionne de manière à maintenir une distance convenable entre votre véhicule et celui qui le précède. Vous pouvez sélectionner la distance de véhicule à véhicule en utilisant le contacteur de distance de véhicule à véhicule.

Utilisez le régulateur de vitesse dynamique à radar uniquement sur les voies de circulation rapide.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et accordez toujours une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

**AVERTISSEMENT**

- Le régulateur de vitesse dynamique à radar offre une assistance à la conduite afin de réduire la fatigue du conducteur. Cependant, l'assistance fournie comporte certaines limites.

Lisez attentivement ce qui suit.
Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et conduisez toujours prudemment.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement : →P.306

- Réglez la vitesse de façon appropriée en fonction de la limite de vitesse, de la circulation, des conditions routières, des conditions météorologiques, etc. Il incombe au conducteur de surveiller la vitesse réglée.
- Même si le système fonctionne correctement, la situation d'un véhicule qui vous précède telle que vous l'évaluez peut différer par rapport à ce que détecte le système. C'est pourquoi le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la conduite sécuritaire. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions liées aux systèmes d'assistance à la conduite

Observez les précautions suivantes, car l'assistance fournie par le système comporte certaines limites. Un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Détails de l'assistance apportée à la vision du conducteur

Le régulateur de vitesse dynamique à radar n'est conçu que pour aider le conducteur à déterminer la distance entre son véhicule et un véhicule particulier qui le précède. Il ne s'agit pas d'un système qui autorise une conduite négligente ou inattentive, et il ne peut pas aider le conducteur dans les conditions de visibilité réduite.

Le conducteur doit être attentif aux conditions environnantes, même lorsque le véhicule est arrêté.

- Détails de l'assistance apportée à l'évaluation du conducteur

Le régulateur de vitesse dynamique à radar estime si la distance entre le véhicule du conducteur et un véhicule particulier qui le précède est dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de juger d'autres éléments de conduite. Aussi est-il primordial que le conducteur reste vigilant et en mesure d'estimer s'il y a ou non un risque de danger.

- Détails de l'assistance apportée à l'action du conducteur

**AVERTISSEMENT**

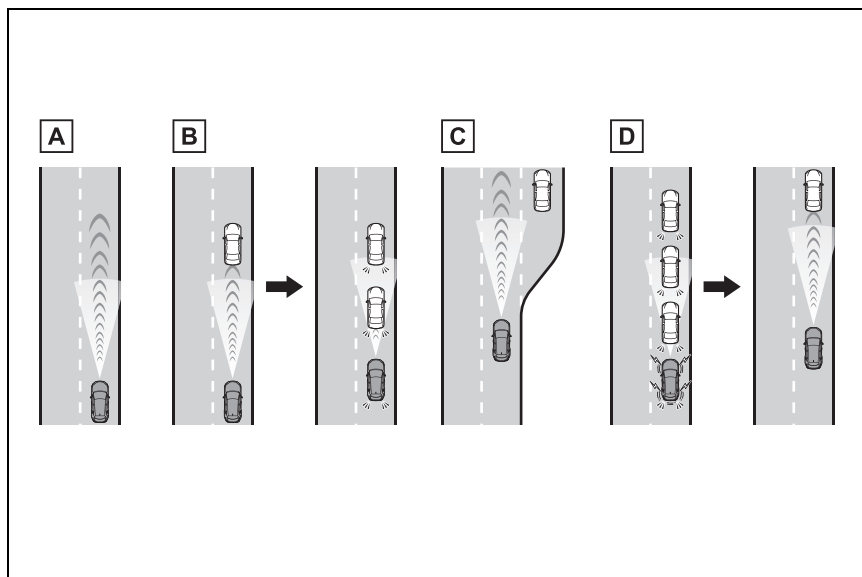
Le régulateur de vitesse dynamique à radar ne comprend pas de fonctions conçues pour prévenir ou éviter une collision avec les véhicules qui vous précèdent. Par conséquent, s'il y a le moindre risque de danger, le conducteur doit lui-même prendre immédiatement le contrôle du véhicule et agir de sorte à assurer la conduite sécuritaire.

■ **Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse dynamique à radar ne doit pas être utilisé**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dynamique à radar dans les situations suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.
- Lorsque vous conduisez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide
- Lorsque l'avertisseur d'approche retentit fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement :
→P.249
- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.251

Fonctions de base

**A** Régulation à vitesse constante

Lorsqu'aucun véhicule ne vous précède

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur.

Si la vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée dans une descente, l'affichage de la vitesse du véhicule sélectionnée clignotera et un avertisseur sonore retentira.

B Ralentissement de la vitesse de croisière et régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule

Lorsqu'un véhicule qui vous précède roulant moins vite que la vitesse du véhicule sélectionnée est détecté

Lorsqu'un véhicule qui vous précède est détecté, votre véhicule ralentit automatiquement et, si la vitesse de votre véhicule doit être davantage réduite, les freins seront appliqués (les feux d'arrêt s'allument alors). Le véhicule est assisté de façon à maintenir la distance de véhicule à véhicule définie par le conducteur, en fonction des variations de la vitesse du véhicule qui vous précède. Si le ralentissement de votre véhicule est insuffisant et que votre véhicule se rapproche du véhicule qui vous précède, l'avertisseur d'approche retentira.

C Accélération

Lorsqu'il n'y a plus de véhicule vous précédant roulant à une vitesse inférieure à la vitesse du véhicule sélectionnée

Le véhicule accélère jusqu'à la vitesse du véhicule sélectionnée, puis reprend la régulation à vitesse constante.

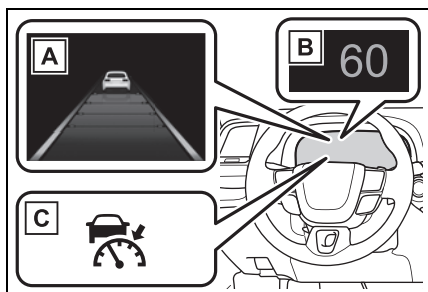
D Démarrage

Si un véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrêtera également (arrêt assisté). Après que le véhicule qui vous précède a démarré, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule (manœuvre de démarrage) sera rétablie si vous appuyez sur le contacteur "RES" ou sur la pédale d'accélérateur. Si aucune manœuvre de démarrage n'est effectuée, l'arrêt assisté sera maintenu.

Véhicules dotés d'une fonction d'assistance dans les embouteillages : Lorsque vous conduisez sur une autoroute ou une voie rapide, si un véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrêtera en conséquence. Sur certaines autoroutes ou voies rapides, si le système détermine que le véhicule qui vous précède démarre dans un délai d'environ 3 minutes après s'être arrêté, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera à l'écran multifonction pour avertir le conducteur, et votre véhicule démarrera en conséquence en suivant le véhicule qui vous précède. (Moment de la reprise prolongé)

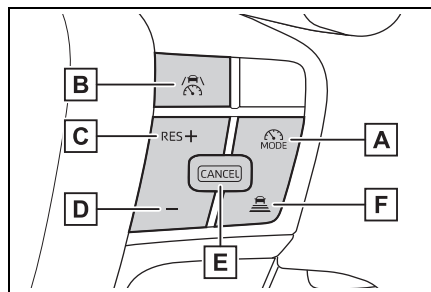
Composants du système

■ Affichage des compteurs



- A** Écran multifonction
- B** Vitesse du véhicule sélectionnée
- C** Voyants

■ Contacteurs



- A** Contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite
- B** Contacteur d'assistance à la conduite
- C** Contacteur "+" /Contacteur "RES"

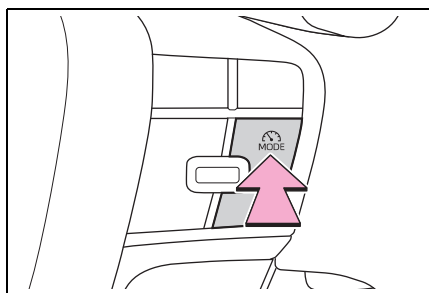
- D** Contacteur “-”
- E** Contacteur d'annulation
- F** Contacteur de distance de véhicule à véhicule

Utilisation du régulateur de vitesse dynamique à radar

■ Réglage de la vitesse du véhicule

- 1** Appuyez sur le contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse dynamique à radar.

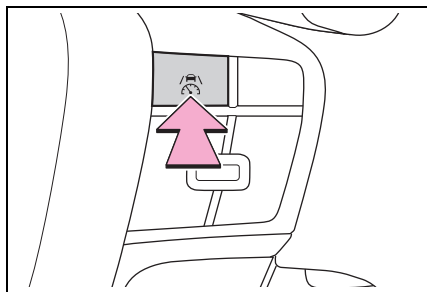
Le voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar s'allume.



- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez ou ralentissez à la vitesse du véhicule souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus), et appuyez sur le contacteur d'assistance à la conduite pour définir la vitesse du véhicule sélectionnée.

La vitesse du véhicule sélectionnée s'affichera sur l'écran multifonction.
La vitesse à laquelle le véhicule

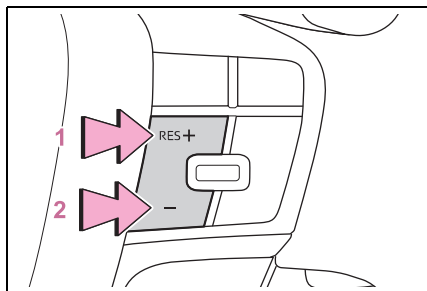
roule au moment où le contacteur est relâché sera la vitesse du véhicule sélectionnée.



■ Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée

- Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide des contacteurs

Pour changer la vitesse du véhicule sélectionnée, appuyez sur le contacteur “+” ou le contacteur “-” jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1** Augmenter la vitesse du véhicule sélectionnée
- 2** Réduire la vitesse du véhicule sélectionnée

Réglage par courte pression :
Appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression :
Maintenez enfoncé le contacteur jusqu'à parvenir à la vitesse du

véhicule souhaitée.

La vitesse du véhicule sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

► Sauf pour le Canada

Réglage par courte pression :
Augmentation ou réduction par incréments de 1 mph (1,6 km/h) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression :
Augmentation ou réduction par incréments successifs de 1 mph (1,6 km/h) tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

► Pour le Canada

Réglage par courte pression :
De 1 km/h (0,6 mph) ou de 1 mph (1,6 km/h) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression :
Augmentation ou réduction par incréments successifs de 5 km/h (3,1 mph) ou 5 mph (8 km/h) tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

● Augmentation de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide de la pédale d'accélérateur

1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer à la vitesse du véhicule souhaitée.

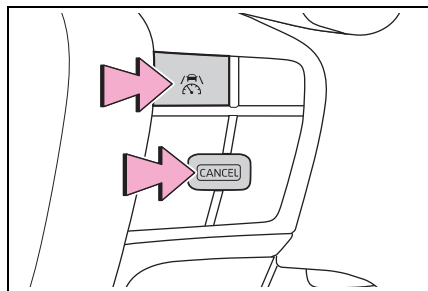
2 Appuyez sur le contacteur "+".

■ Contrôle d'annulation/de restauration

1 Appuyez sur le contacteur d'annulation ou sur le contacteur d'assistance à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle sera également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

(Si le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le contrôle ne sera pas annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.)

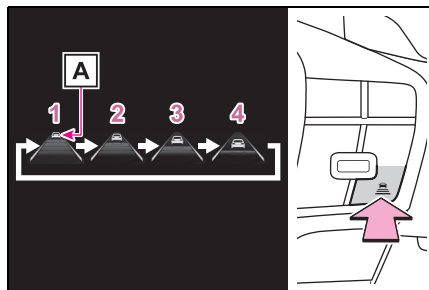


2 Appuyez sur le contacteur "RES" pour restaurer le contrôle.

■ Changement de la distance de véhicule à véhicule

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, le réglage de la distance de véhicule à véhicule change comme suit :

Si un véhicule qui vous précède est détecté, le repère du véhicule qui vous précède **A** sera affiché.



Numéro d'illustration	Distance de véhicule à véhicule	Distance approximative (Vitesse du véhicule : 60 mph [100 km/h])
1	Extra longue	Environ 200 ft. (60 m)
2	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
3	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
4	Courte	Environ 85 ft. (25 m)

La distance de véhicule à véhicule réelle varie en fonction de la vitesse du véhicule. Aussi, lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, il sera arrêté à une certaine distance du véhicule qui vous précède, en fonction des circonstances, quel que soit le réglage.

■ Conditions de fonctionnement

- La position de changement de vitesse D est sélectionnée.
- Vous pouvez régler la vitesse souhaitée lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 20 mph (30 km/h) ou plus.
- Si la vitesse du véhicule est réglée

alors qu'il roule en dessous d'environ 20 mph (30 km/h), la vitesse du véhicule sélectionnée sera d'environ 20 mph (30 km/h).

- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse supérieure à la limite supérieure du système, la vitesse du véhicule sélectionnée sera la limite supérieure du système.

■ Accélération après le réglage de la vitesse du véhicule

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Une fois l'accélération terminée, le véhicule reviendra à la vitesse du véhicule sélectionnée. Cependant, lorsque vous êtes en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse du véhicule peut diminuer de ce que la vitesse du véhicule sélectionnée pour maintenir la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

■ Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système pendant la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule

- Lorsque vous appuyez sur le contacteur "RES" alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système, si le véhicule qui vous précède démarre dans un délai de 3 secondes environ, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule sera restaurée.
- Si le véhicule qui vous précède démarre dans un délai de 3 secondes environ après l'arrêt du véhicule par le contrôle du système, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule sera restaurée.

■ Annulation automatique du mode de commande de la distance de véhicule à véhicule

Dans les situations suivantes, le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule sera automa-

tiquement annulé :

- Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée (Par exemple : Système de sécurité préventive, système de gestion du démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement est activé
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée pendant que le véhicule roule
- Lorsque le système de sécurité préventive est désactivé
- Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système dans une pente abrupte
- Lorsque les conditions suivantes sont détectées alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système :
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
 - La portière du conducteur est ouverte
 - Il s'est écoulé environ 3 minutes depuis l'arrêt du véhicule

L'activation du frein de stationnement peut s'effectuer automatiquement.

- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.251

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores du système de régulateur de vitesse dynamique à radar

Pour une utilisation sécuritaire :
→P.243

■ Véhicules qui vous précèdent que le capteur pourrait ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes, selon les circonstances, si le système n'est pas en mesure de fournir la force de décélération ou d'accélération suffisante requise, vous devrez

actionner la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Comme le capteur pourrait ne pas être en mesure de détecter correctement ces types de véhicules, il se peut que l'avertisseur d'approche (→P.307) ne fonctionne pas.

- Lorsqu'un véhicule vous coupe la route ou change de voie en s'éloignant de votre véhicule extrêmement lentement ou rapidement
- Lorsque vous changez de voie
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à basse vitesse
- Lorsqu'un véhicule est arrêté dans la voie où se trouve votre véhicule
- Lorsqu'une motocyclette circule dans la voie où se trouve votre véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Comme le capteur pourrait ne pas détecter correctement un véhicule, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement.

- Lorsqu'un véhicule qui vous précède freine de façon soudaine
- Lorsque vous changez de voie à basse vitesse, par exemple dans un embouteillage

■ Conditions pour le moment de la reprise prolongé (véhicules dotés d'une fonction d'assistance dans les embouteillages)

Le moment de la reprise prolongé est activé lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Vous avez souscrit le service connecté proposé par Toyota. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Votre véhicule roule sur une route

réservée aux véhicules, comme une voie rapide.

- Un véhicule vous précède et le système est en mesure de le détecter.
- La circulation est fluide.
- Le véhicule qui vous précède n'a pas changé.
- Le sonar de dégagement et le système FCTA ne détectent aucun objet devant votre véhicule.
- La fonction de surveillance du conducteur estime que le conducteur regarde devant lui.
- Vous n'avez pas manœuvré le volant.
- Vous n'avez pas actionné la pédale de frein.

Avertisseur d'approche

Dans les situations où votre véhicule s'approche d'un véhicule qui vous précède et où le système ne peut pas fournir une force de décélération suffisante, par exemple quand un véhicule vous coupe la route, un affichage d'avertissement clignotera et un avertisseur retentira pour avertir le conducteur. Enfoncez la pédale de frein pour assurer une distance de véhicule à véhicule appropriée.

■ Circonstances dans lesquelles des avertissements pourraient ne pas être émis

Dans les situations suivantes, il est possible que l'avertissement ne fonctionne pas, bien que la distance de véhicule à véhicule soit réduite.

- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse que votre véhicule, ou plus vite
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Immédiatement après avoir défini la vitesse du véhicule
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Fonction de réduction de vitesse dans une courbe

Lorsqu'un virage est détecté, le véhicule commencera à ralentir. En sortie du virage, le ralentissement de la vitesse du véhicule s'arrête.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient alors à la vitesse du véhicule réglée.

Dans les situations où la commande de distance de véhicule à véhicule doit fonctionner, notamment lorsqu'un véhicule situé à l'avant coupe votre véhicule, la fonction de réduction de vitesse dans une courbe s'annule.



■ Situations dans lesquelles la fonction de réduction de vitesse dans une courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations comme les suivantes, la fonction de réduction de vitesse dans une courbe peut ne pas fonctionner :

- Lorsque le véhicule roule dans une courbe peu prononcée
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule roule dans une courbe très courte

Fonction d'aide à la conduite de surveillance du conducteur (si le véhicule en est doté)

Lorsqu'un avertissement de la fonction de surveillance du conducteur est affiché, l'accélération du véhicule est limitée.

Lorsque l'avertissement de la fonction de surveillance du conducteur disparaît, le contrôle de limitation de l'accélération s'arrête.

Aide au changement de voie

Si vous conduisez votre véhicule à environ 50 mph (80 km/h) ou plus et que vous changez de voie pour passer dans la voie de dépassement, lorsque le levier de commande des clignotants est actionné et que le changement de voie est effectué, le véhicule accélérera jusqu'à la vitesse réglée afin d'aider au

dépassement.

La voie que le système identifiera comme étant la voie de dépassement pourra dépendre uniquement de l'emplacement du volant dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si vous conduisez le véhicule dans un endroit où la voie de dépassement se trouve du côté opposé à celui de la région où le véhicule a été vendu initialement, il se pourrait que le véhicule accélère lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants dans le sens opposé à la voie de dépassement. (Par exemple, le véhicule a été fabriqué pour rouler sur des routes destinées aux véhicules avec conduite à droite [qui dépassent par la droite], mais il est utilisé sur des routes destinées aux véhicules avec conduite à gauche [qui dépassent par la gauche].)

Dans ce cas-là, le véhicule pourrait accélérer lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants vers la droite.)

Si vous conduisez votre véhicule à environ 50 mph (80 km/h) ou plus et que vous passez dans une voie où un véhicule roule moins vite que le vôtre, lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants, votre véhicule ralentira progressivement pour vous aider lors du changement de voie.

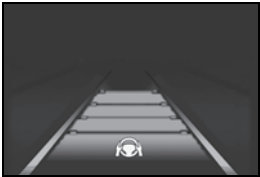
Modification des paramètres du régulateur de vitesse dynamique à radar

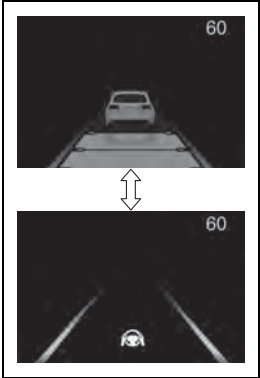
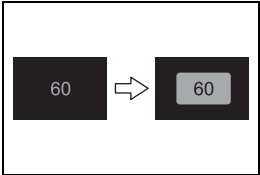
mètres du régulateur de vitesse dynamique à radar par le biais des paramètres personnalisables. (→P.636)

Vous pouvez modifier les para-

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse dynamique à radar est indiqué.

Voyant	Écran multifonction		Situation
 Blanc		Régler de la distance de véhicule à véhicule : Gris	Le régulateur de vitesse dynamique à radar étant désactivé
 Vert		Régler de la distance de véhicule à véhicule : Bleu Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert	Régulation à vitesse constante
 Vert		Régler de la distance de véhicule à véhicule : Bleu Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert Véhicule qui vous précède : Blanc	Régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule

Voyant	Écran multifonction		Situation
 Vert		<p>Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Orange clignotant</p> <p>Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert</p> <p>Véhicule qui vous précède : Orange clignotant</p>	Avertisseur d'approche
 Vert		<p>Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Gris</p> <p>Vitesse du véhicule sélectionnée : Blanc</p> <p>Véhicule qui vous précède : Gris</p>	Accélération au moyen de la pédale d'accélérateur
 Vert		<p>Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert dans l'affichage inversé</p>	La vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée
 Vert		<p>Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Gris</p> <p>Vitesse du véhicule sélectionnée : Blanc</p> <p>Véhicule qui vous précède : Gris</p>	Véhicule en mode d'arrêt assisté

Régulateur de vitesse

Vous pouvez conduire le véhicule à une vitesse réglée même si vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.

Utilisez le régulateur de vitesse uniquement sur les voies de circulation rapide.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez donc pas aveuglément à ce système. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.
- Réglez la vitesse de façon appropriée en fonction de la limite de vitesse, de la circulation, des conditions routières, des conditions météorologiques, etc. Il incombe au conducteur de surveiller la vitesse réglée.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Sur les routes comportant des virages serrés

- Sur les routes sinueuses

- Sur les routes glissantes, comme celles qui sont couvertes d'eau, de glace ou de neige

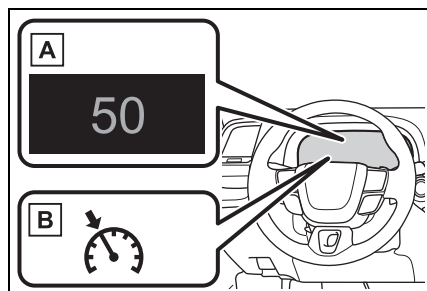
- Dans les pentes abruptes ou lorsqu'il y a des variations subites dans l'inclinaison des côtes

Lorsque vous descendez une pente abrupte, la vitesse du véhicule pourrait excéder celle sélectionnée.

- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.244

Composants du système

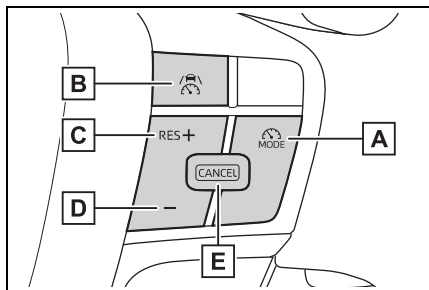
■ Affichage des compteurs



- A** Vitesse du véhicule sélectionnée

- B** Voyant du régulateur de vitesse

■ Contacteurs



- A** Contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite
- B** Contacteur d'assistance à la conduite
- C** Contacteur "+" / Contacteur "RES"
- D** Contacteur "-"
- E** Contacteur d'annulation

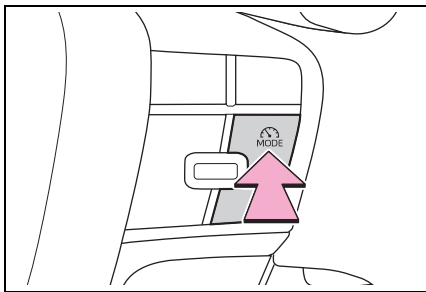
Utilisation du régulateur de vitesse

■ Réglage de la vitesse du véhicule

- 1** Appuyez sur le contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse.

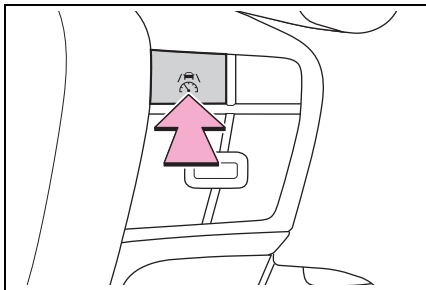
Le voyant du régulateur de vitesse

s'allume.



- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez à la vitesse du véhicule souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus), et appuyez sur le contacteur d'assistance à la conduite pour définir la vitesse du véhicule sélectionnée.

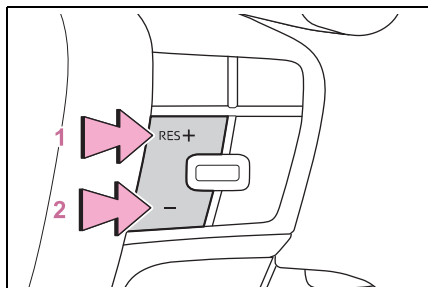
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le contacteur est relâché sera la vitesse du véhicule sélectionnée.



■ Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée

- Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide des contacteurs

Pour changer la vitesse du véhicule sélectionnée, appuyez sur le contacteur "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1** Augmenter la vitesse du véhicule sélectionnée
- 2** Réduire la vitesse du véhicule sélectionnée

La vitesse du véhicule sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

Réglage précis : De 1 mph (1,6 km/h) ou de 1 km/h (0,6 mph) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage large : Augmente continuellement tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

- Augmentation de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide de la pédale d'accélérateur

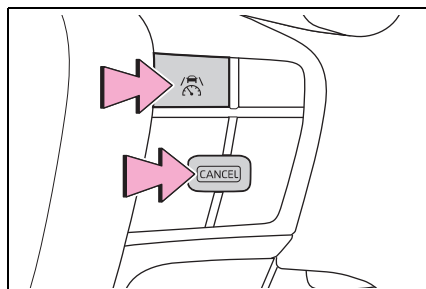
- 1** Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer à la vitesse du véhicule souhaitée.
- 2** Appuyez sur le contacteur "+".

■ Contrôle d'annulation/de restauration

- 1** Appuyez sur le contacteur d'annulation ou sur le contacteur d'assistance à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle sera également annulé

si vous appuyez sur la pédale de frein.



- 2** Appuyez sur le contacteur "RES" pour restaurer le contrôle.

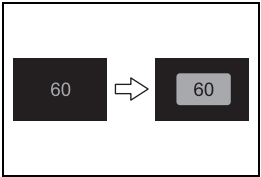
■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Dans les situations suivantes, le régulateur de vitesse sera automatiquement annulé :

- Lorsque la vitesse du véhicule descend environ 10 mph (16 km/h) ou plus en dessous de la vitesse du véhicule sélectionnée
- Lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 20 mph (30 km/h)
- Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée (par exemple : PCS, système de gestion du démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement est activé
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.251

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse est indiqué.

Voyant	Écran multifonction		Situation
<div> Blanc</div>		Vide	Le régulateur de vitesse étant désactivé
<div> Vert</div>		Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert	Régulation à vitesse constante
<div> Vert</div>		Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert dans l'affichage inversé	La vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée

Système d'arrêt d'urgence de la conduite

Le système d'arrêt d'urgence de la conduite est un système qui ralentit et arrête automatiquement le véhicule dans sa voie de circulation lorsque le conducteur n'est plus capable de poursuivre la conduite du véhicule, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale, etc.

Pendant le contrôle LTA (aide au maintien de la trajectoire), si le système ne détecte aucune manœuvre de conduite (comme si, par exemple, le conducteur ne tenait plus le volant) et estime que le conducteur ne réagit plus, le véhicule est ralenti et arrêté dans sa voie de circulation afin d'éviter une éventuelle collision ou de réduire la gravité d'une collision.

Le véhicule va également ralentir/s'arrêter pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté), lorsque le système estime que le conducteur ne réagit pas aux avertissements lui demandant de tenir le volant.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire. Le système d'arrêt d'urgence de la conduite est conçu pour fournir une assistance en cas d'urgence, lorsque le conducteur a des difficultés à poursuivre la conduite, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale. Il n'est pas fait pour assister la conduite lorsque le conducteur est somnolent ou en mauvaise santé, ou est inattentif au volant.

**AVERTISSEMENT**

- Bien que le système d'arrêt d'urgence de la conduite soit conçu pour ralentir le véhicule dans sa voie de circulation afin d'éviter une collision ou de réduire la gravité lorsque le système estime que le conducteur a des difficultés à poursuivre la conduite, son efficacité peut varier en fonction de divers facteurs. C'est pourquoi il pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance. Aussi, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, cette fonction sera inopérante.
- Après l'activation du système d'arrêt d'urgence de la conduite, si vous vous sentez de nouveau capable de conduire, prenez immédiatement la route, au besoin, garez le véhicule sur l'accotement de la route et placez un réflecteur d'urgence et une fusée éclairante pour avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule à l'arrêt.
- Après l'activation de ce système, les passagers doivent immédiatement porter assistance au conducteur, si nécessaire, et prendre les mesures appropriées de prévention des risques, par exemple déplacer le véhicule à un endroit sécurisé, comme l'accotement de la route ou derrière une glissière de sécurité.

- Ce système détecte l'état du conducteur au travers de l'action au volant. Ce système peut s'activer si le conducteur est conscient mais n'agit pas sur le véhicule de manière intentionnelle et prolongée. Aussi, le système pourrait ne pas fonctionner s'il ne parvenait pas à déterminer que le conducteur ne réagit pas, par exemple s'il est appuyé sur le volant.
- Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement (si le véhicule en est doté) : →P.252

Aperçu du système

Le fonctionnement de ce système est réparti en 4 états de commande. Au travers de l'état de commande "Phase d'avertissement 1" et "Phase d'avertissement 2", le système détermine si le conducteur est conscient et réactif tout en émettant un avertissement et en régulant la vitesse du véhicule. Si le système estime que le conducteur ne réagit pas, il fonctionne à l'état de commande "Phase de ralentissement et arrêt" et "Phase d'arrêt et maintien", puis ralentit et arrête le véhicule. Il restera alors à l'état de commande "Phase d'arrêt et maintien".

■ Conditions de fonctionnement

Ce système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

● Lorsque le système LTA est activé
Ou pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages *

● Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 30 mph (50 km/h) ou plus

Pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages *, le système peut fonctionner à moins de 30 mph (50 km/h).

* : Si le véhicule en est doté

■ Conditions d'annulation du fonctionnement

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système sera annulé :

- Lorsque la commande LTA a été annulée (le contacteur LTA a été enfoncé, etc.)
- Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar a été annulé
- Lorsque des manœuvres du conducteur ont été détectées (le volant est tenu, la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, le contacteur des feux de détresse ou le levier de commande des clignotants est actionné)
- Lorsque le contacteur d'assistance à la conduite est enfoncé pendant la phase d'arrêt et maintien
- Lorsque le contacteur d'alimentation est passé de ON à OFF
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.251

■ Commande LTA lorsque le fonctionnement est annulé

Lorsque le fonctionnement du système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé, la commande LTA peut également être annulée.

Phase d'avertissement 1

Si aucune manœuvre de conduite n'est détectée après l'activation de l'avertissement de retrait des mains du volant, un avertisseur sonore retentira de manière intermittente et un message s'affichera afin d'alerter le conducteur, puis le système estimera si le conducteur réagit ou pas. Si les manœuvres de conduite, par exemple le maintien du volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système passera à la phase d'avertissement 2.

Véhicules dotés d'une caméra de surveillance du conducteur : Selon le type de détection du manque de réactivité du conducteur, le système pourra sauter la phase d'avertissement 1 et lancer la commande de la phase d'avertissement 2.

Phase d'avertissement 2

Une fois en phase d'avertissement 2, un avertisseur sonore retentira à intervalles courts et un message s'affichera pour avertir le conducteur, puis le véhicule ralentira progressivement. Si les manœuvres de conduite, par exemple le maintien du volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système déterminera que le conducteur ne réagit pas et pas-

sera à la phase de ralentissement et arrêt.

Le système audio sera mis en sourdine jusqu'à ce que le conducteur réagisse.

Lorsque le véhicule ralentit, les feux de freinage peuvent s'allumer, selon les conditions routières, etc.

jusqu'au redémarrage du système hybride, même si le système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé :

- LTA
- LCA (si le véhicule en est doté)
- Assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté)

Phase de ralentissement et arrêt

Une fois en phase de ralentissement et arrêt, un avertisseur sonore retentira de manière continue et un message s'affichera pour avertir le conducteur, puis le véhicule ralentira progressivement jusqu'à l'arrêt. Une fois le véhicule arrêté, le système passera en phase d'arrêt et maintien.

Phase d'arrêt et maintien

Une fois le véhicule arrêté, le frein de stationnement sera appliqué automatiquement. Après être entré en phase d'arrêt et maintien, l'avertisseur sonore continue de retentir sans interruption et les feux de détresse clignotent pour avertir les autres usagers de la route d'une situation d'urgence.

■ Fonctions limitées après l'annulation du fonctionnement

Après le passage en phase de ralentissement et arrêt, les fonctions suivantes ne seront plus disponibles

Assistance dans les embouteillages *

* : Si le véhicule en est doté

Le système d'assistance dans les embouteillages est un système qui, après confirmation des conditions par le conducteur, offre une assistance pour le maintien dans la voie, l'accélération/le ralentissement, l'arrêt et le démarrage du véhicule sur certaines voies de circulation rapide. Aussi, en situation d'urgence, le système peut ralentir et arrêter le véhicule afin d'aider à éviter une collision ou à réduire l'impact d'une collision.

■ Mesures de précaution lors de l'utilisation

→P.249

Capteurs qui prennent en charge l'assistance dans les embouteillages

- Capteurs qui détectent les conditions aux alentours du véhicule (→P.245)
- Capteurs qui détectent l'état du conducteur (→P.246)

■ Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner

→P.251

■ Changements du bruit de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

→P.251

■ Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement

→P.252

Système d'arrêt d'urgence de la conduite

→P.315

Moment de la reprise prolongée du régulateur de vitesse dynamique à radar

→P.306

Fonction d'assistance dans les embouteillages

La fonction d'assistance dans les embouteillages, après confirmation des conditions par le conducteur, offre une aide au suivi de la voie, une assistance à l'accélération/au ralentissement et à l'arrêt du véhicule sur certaines voies de circulation rapide.

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions de fonc-

tionnement sont remplies. Lorsque cette fonction est activée, vous pouvez retirer les mains du volant.

Avant d'utiliser la fonction d'assistance dans les embouteillages, apprenez à connaître les fonctions du régulateur de vitesse dynamique à radar et du système LTA (aide au maintien de la trajectoire).

Assurez-vous de prendre la commande de la direction du véhicule à l'entrée d'une aire de service/aire de stationnement ou à l'approche d'un poste de péage, ou lorsque vous changez de voie.

■ Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur

Lorsque le fonctionnement de l'assistance dans les embouteillages commence, le message suivant s'affiche :

- “Autoriser l'enregistrement par caméra de surveillance du conducteur?”

Si l'enregistrement est autorisé, le système enregistre des images de la zone autour du conducteur dans certaines situations d'accident ou d'accident évité, comme en cas de déploiement d'un coussin gonflable SRS ou lorsque le véhicule a heurté un objet sur la chaussée. (→P.10)



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et accordez toujours une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
- La fonction d'assistance dans les embouteillages n'est pas un système de conduite autonome. Cette fonction fournit au conducteur des informations et une assistance à la conduite en fonction de l'état de la route et des conditions routières, des conditions de circulation et de l'état du conducteur lui-même. Assurez-vous de toujours accorder toute votre attention aux conditions aux alentours du véhicule, l'utilisation du système relevant de la responsabilité du conducteur.
- En fonction des conditions de la zone aux alentours du véhicule, de la route ou de l'état du conducteur, la fonction d'assistance dans les embouteillages pourrait ne pas fonctionner ou son fonctionnement pourrait être interrompu. Aussi, elle pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance. Lisez attentivement les conditions de fonctionnement applicables à la fonction. Ne vous fiez pas aveuglément à cette fonction et veillez à toujours conduire votre véhicule de manière sécuritaire.

**AVERTISSEMENT**

- Les performances de reconnaissance et les performances de contrôle de la fonction d'assistance dans les embouteillages étant limitées, l'intervention du conducteur est nécessaire pour veiller à la sécurité lorsque le système est en cours d'utilisation. Aussi, l'assistance à la direction de ce système est conçue pour fonctionner uniquement pour des manœuvres au volant à très basse vitesse lors d'un embouteillage. Lorsque cette fonction est activée, la fonction de commande de maintien dans la voie du système LDA ne fonctionnera pas. Si, pour une raison quelconque, le véhicule était sur le point de dévier de sa voie, il incombe au conducteur de le conduire correctement.
- Même si l'assistance dans les embouteillages fonctionne correctement, les conditions aux alentours du véhicule telles que vous les évaluez peuvent différer par rapport à ce que détecte le système. C'est pourquoi le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la conduite sécuritaire. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Pendant que la fonction d'assistance dans les embouteillages est activée, une intervention du conducteur pourrait s'avérer nécessaire, il doit donc s'assurer d'avoir une bonne visibilité de la zone aux alentours du véhicule.
- Dans certaines situations, un message demandant instantanément au conducteur de tenir le volant peut être affiché par la fonction d'assistance dans les embouteillages. Dans un tel cas, tenez le volant et conduisez le véhicule manuellement pour assurer la sécurité.
- La fonction d'assistance dans les embouteillages ne peut pas détecter les objets suivants. Manœuvrez le volant, la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein afin d'éviter une collision. La fonction n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Objets sur la chaussée
- Véhicules en dehors d'une voie de circulation (sur l'accotement de la route, par exemple)
- Nid-de-poules, fissures, ornières ou autres endommagements de la route
- Zones de construction routière
- Véhicules qui roulent parallèlement au vôtre ou murets rapprochés
- Animaux



AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles la fonction d'assistance dans les embouteillages ne doit pas être utilisée

N'utilisez pas la fonction d'assistance dans les embouteillages dans des situations comme les suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous devez désactiver le système

→P.244

■ Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement

→P.249

■ Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée

→P.251

■ Situations dans lesquelles la fonction pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans des situations comme les suivantes, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner correctement. Manœuvrez le véhicule manuellement si nécessaire.

- Lorsqu'un capteur est éclaboussé par de l'eau
- Lorsque la température extérieure est élevée ou basse
- Lorsqu'un véhicule vous coupe la route
- Lorsqu'une autre voie converge avec votre voie dans le même sens de circulation que votre véhicule

● Lorsque vous conduisez dans des conditions de faible visibilité

● Lorsque la stabilité du véhicule change

● Lorsque l'adhérence sur la chaussée diffère fortement entre les pneus du côté gauche et ceux du côté droit

● Lorsque vous conduisez sur une voie rapide sans terre-plein central ou sur une voie rapide aménagée de manière temporaire, au moyen de cônes, par exemple.

● Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et l'autre véhicule

● Les données cartographiques n'ont pas été mises à jour correctement.

■ Pour éviter une défaillance des capteurs radar

→P.246

■ Pour éviter une défaillance de la caméra avant

→P.247

■ Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

→P.248

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système détecte les lignes de délimitation de voie de circulation et la trajectoire des véhicules qui vous précèdent ou qui vous entourent.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar et l'aide au maintien

de la trajectoire sont activés.

- Le levier de commande des cli-gnotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- Le véhicule roule au centre d'une voie.
- La caméra de surveillance du conducteur détecte que le conducteur est tourné vers l'avant du véhicule.
- Le véhicule roule dans un embouteillage sur une autoroute ou une voie rapide à environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (Dans certaines situations, par exemple lorsque l'embouteillage commence, cette fonction peut être opérationnelle à environ 20 mph (30 km/h) ou moins.)
- Vous avez souscrit le service connecté proposé par Toyota.
- La portière du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- L'assistance dans les embouteillages n'est désactivée dans les réglages personnalisés.
- Les fonctions et les composants constituant le système sont en bon état.
- Le système PCS (système de sécurité préventive) n'est pas désactivé dans les réglages personnalisés.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar (extension du délai de redémarrage) n'est pas désactivé dans les réglages personnalisés.

■ Annulation temporaire de la fonction

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonction-

nement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli.

- Si les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies pendant que la fonction est utilisée, un avertisseur sonore peut retentir accompagné d'un affichage pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée. Si aucune réaction du conducteur aux avertissements n'est détectée, la fonction d'assistance d'arrêt d'urgence de la conduite peut s'activer. Pour les types d'affichage et les opérations à effectuer, reportez-vous à la page indiquée ci-dessous. (→P.324)

■ Manœuvres de conduite pendant la conduite assistée :

- Pédale d'accélérateur

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur à environ 6 mph (10 km/h) ou plus, cette fonction sera annulée.

- Pédale de frein

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez ralentir en appuyant sur la pédale de frein. Toutefois, la conduite assistée sera annulée.

- Volant

Comme pendant la conduite normale, le volant peut être manœuvré. Si le volant est manœuvré plus qu'une certaine quantité, la conduite assistée sera annulée.

■ Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche

- "Mauvais fonctionnement du système AssistEmboutlg Visitez votre concessionnaire"

La fonction d'assistance dans les embouteillages pourrait ne pas fonctionner correctement.

- “AssistEmboutlg non disponible Aide à l'arrêt activée”

Le système ne peut pas être utilisé temporairement, car la fonction d'assistance d'arrêt d'urgence de la conduite s'est activée.

Modification des paramètres de l'assistance dans les embouteillages

- Vous pouvez activer/désacti-

ver le réglage de l'assistance dans les embouteillages par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.637)

- Vous pouvez activer/désactiver le réglage de l'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.637)

Affichages et fonctionnement du système

Les affichages suivants indiquent l'état de fonctionnement de la fonction d'assistance dans les embouteillages :

Affichage	État	Opération à effectuer
	La fonction d'assistance dans les embouteillages est activée	—
 Gris	La fonction d'assistance dans les embouteillages est sur le point de terminer	Tenez le volant.
 Orange	La fonction d'assistance dans les embouteillages est terminée	Tenez le volant.
 Rouge	Le fonctionnement du régulateur de vitesse dynamique à radar et/ou du système LTA (aide au maintien de la trajectoire) est terminé	Manœuvrez immédiatement le volant manuellement.

Affichage	État	Opération à effectuer
 Jaune	Indique que des opérations de conduite sont requises pour gérer un véhicule qui vous coupe la route ou tout autre comportement des véhicules environnants	Le conducteur doit manœuvrer le volant, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en fonction de la situation environnante.
	Indique que la fonction d'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur est opérationnelle (le clignotement de cette icône indique qu'un enregistrement est en cours, et son éclairage constant indique que la fonction est prête pour l'enregistrement.)	—

BSM (moniteur d'angle mort)

Le moniteur d'angle mort est un système qui utilise les capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté intérieur du pare-chocs arrière sur les côtés gauche et droit, pour aider le conducteur à confirmer qu'un changement de voie peut se faire en toute sécurité.

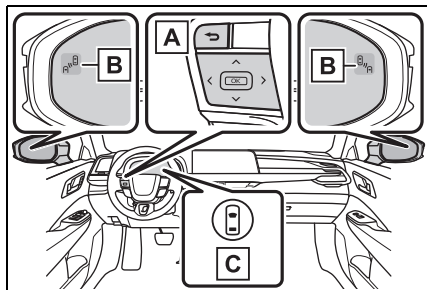


AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.
- Le moniteur d'angle mort est une fonction complémentaire qui avertit le conducteur qu'un véhicule se trouve dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou qu'il approche rapidement par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas aveuglément au moniteur d'angle mort. Comme la fonction ne peut pas juger s'il est sécuritaire de changer de voie, un excès de confiance pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Comme il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans certaines conditions, le conducteur doit confirmer la sécurité de ses propres yeux.

Composants du système



A Contacteurs de commande du compteur

Activation/désactivation du moniteur d'angle mort.

B Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou que depuis l'arrière, il approche rapidement dans un angle mort, le voyant du rétroviseur extérieur (→P.99) du côté détecté s'allume. Si le levier de commande des clignotants est actionné vers le côté détecté, le voyant du rétroviseur extérieur clignotera et un avertisseur sonore retentira.

C Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque le moniteur d'angle mort est désactivé. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

■ Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Avertisseur sonore

Si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant, il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore.

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.625)



AVERTISSEMENT

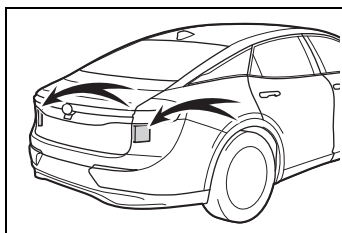
■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Les capteurs du moniteur d'angle mort sont installés derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière, respectivement. Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le moniteur d'angle mort peut fonctionner correctement.

- En tout temps, gardez propres les capteurs et les zones environnantes sur le pare-chocs arrière.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le moniteur d'angle mort ne pourra peut-être pas fonctionner et un message d'avertissement s'affichera.

Dans ce cas, enlevez la saleté ou la neige, et conduisez le véhicule en ayant les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.330) remplies pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement reste affiché, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris les autocollants transparents), de ruban adhésif en aluminium, etc. sur un capteur ou autour d'un capteur sur le pare-chocs arrière.
- Ne peignez pas la zone autour d'un capteur sur le pare-chocs arrière.

**AVERTISSEMENT**

- N'exposez pas un capteur ni sa zone environnante sur le pare-chocs arrière à un choc violent. Si un capteur se déplaçait même légèrement de sa position, le système pourrait ne pas fonctionner correctement et ne pas détecter les véhicules correctement.

Dans les situations suivantes, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Un capteur ou sa zone environnante subit un choc violent.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou cabossée, ou si un de leurs éléments a été débranché.

- Ne démontez pas le capteur.

- Ne modifiez pas le capteur ni la zone environnante sur le pare-chocs arrière.

- S'il est nécessaire de retirer/d'installer ou de remplacer un capteur ou le pare-chocs arrière, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Les capteurs sont susceptibles d'être affectés par de la peinture sur le pare-chocs arrière. Si le pare-chocs arrière n'est pas réparé correctement, le moniteur d'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Si la peinture doit être retouchée, contactez votre concessionnaire Toyota.

Activation/désactivation du moniteur d'angle mort

Vous pouvez activer/désactiver le moniteur d'angle mort par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.625)

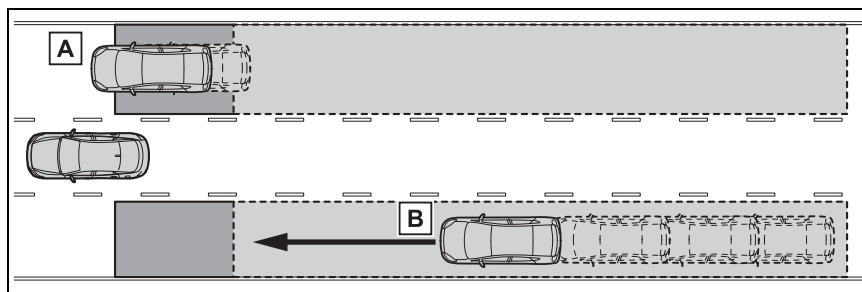
Lorsque le moniteur d'angle mort est désactivé, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.99) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, le moniteur d'angle mort est activé.

Fonctionnement du moniteur d'angle mort**■ Objets qui peuvent être détectés pendant la conduite**

Le moniteur d'angle mort utilise des capteurs radar latéraux arrière pour détecter les véhicules suivants qui circulent dans des voies adjacentes et il avertit le conducteur de la présence de tels véhicules

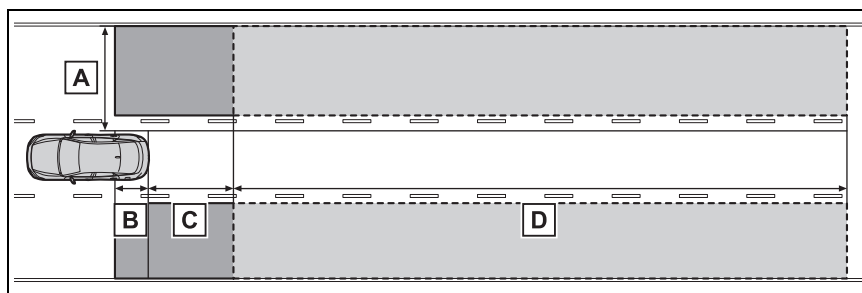
à l'aide des voyants sur les rétroviseurs extérieurs.



- A** Véhicules qui circulent dans des zones qui ne sont pas visibles au moyen des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)
- B** Véhicules qui approchent rapidement de l'arrière dans des zones qui ne sont pas visibles au moyen des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Portée de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



La portée de chaque zone de détection est :

- A** Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) à partir de chaque côté du véhicule ^{*1}
- B** Environ 3,3 ft. (1 m) devant le pare-chocs arrière ^{*2}
- C** Environ 9,8 ft. (3 m) à partir du pare-chocs arrière
- D** Environ 9,8 ft. (3 m) à 230 ft. (70 m) à partir du pare-chocs arrière ^{*3}

^{*1}: La zone située entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) à partir du côté du véhicule ne peut pas être détectée.

^{*2}: Lorsque le véhicule est en train d'être dépassé, une distance allant

jusqu'à environ 9,8 ft. (3 m) en avant du pare-chocs arrière sera détectée.

*3: Plus grande est la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté, plus loin le véhicule sera détecté, provoquant l'éclairage ou le clignotement du voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Fonction liée au moniteur d'angle mort

Le système LDA (système d'avertissement de sortie de voie) a une fonction qui utilise les informations des véhicules détectés qui roulent dans une voie adjacente. Pour plus de détails sur la fonction et ses conditions de fonctionnement, P.278.

■ Le moniteur d'angle mort est opérationnel lorsque

Le moniteur d'angle mort est opérationnel lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- Le moniteur d'angle mort est activé.
- La position de changement de vitesse est autre que R.
- La vitesse du véhicule est d'environ 7 mph (10 km/h) ou plus.

■ Le moniteur d'angle mort détectera un véhicule lorsque

Le moniteur d'angle mort détectera un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes :

- Un véhicule d'une voie adjacente dépasse votre véhicule.
- Vous dépassez un véhicule lentement dans une voie adjacente.
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection en changeant de voie.

■ Situations dans lesquelles le moniteur d'angle mort ne peut pas détecter les véhicules

Le moniteur d'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants :

- Les petites motocyclettes, les vélos, les piétons, etc.*
- Les véhicules circulant dans la direction opposée
- Les glissières de sécurité, murs, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes semblables*
- Les véhicules qui suivent le vôtre dans la même voie*

- Les véhicules qui circulent à une distance de 2 voies du vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par votre véhicule.*

*: Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule et/ou un objet.

■ Conditions dans lesquelles un avertisseur sonore peut ne pas retentir

Dans les situations suivantes, lorsque le levier de commande des clignotants est actionné, le voyant clignote, mais aucun avertisseur sonore ne retentit.

- Lorsqu'un second véhicule est détecté pendant que le levier de commande des clignotants est maintenu
- Lorsque vous dépassez un véhicule sur la voie adjacente à une vitesse beaucoup plus élevée que celui-ci*

*: Selon la situation, un avertisseur

sonore peut retentir.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Il se peut que le moniteur d'angle mort ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :
 - Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
 - Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous conduisez sur une chaussée mouillée, comme dans une flaque, par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.)
 - Lorsque de nombreux véhicules s'approchent avec seulement une courte distance entre chaque véhicule
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule qui le suit est courte
 - Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
 - Lorsque l'écart de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule est en train de changer
 - Lorsqu'un véhicule roulant à peu près à la même vitesse que votre véhicule pénètre dans une zone de détection
 - Tandis que votre véhicule démarre d'un arrêt, un véhicule demeure dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives comme des collines, une route vallonneuse, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes comportant des virages serrés, des virages successifs, ou ayant une chaussée inégale
 - Lorsque les voies réservées aux véhicules sont larges, ou lorsque
- vous roulez sur le bord d'une voie, et que le véhicule dans la voie adjacente est loin de votre véhicule
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un support à vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation du moniteur d'angle mort
- Lorsque vous tractez une remorque
- Les cas où le moniteur d'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :
 - Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et une glissière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives comme des collines, une route vallonneuse, etc.
 - Lorsque les voies réservées aux véhicules sont étroites, ou lorsque vous roulez sur le bord d'une voie, et qu'un véhicule circulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
 - Lorsque vous conduisez sur des routes comportant des virages serrés, des virages successifs, ou ayant une chaussée inégale
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule qui le suit est courte
 - Lorsqu'un accessoire (tel qu'un support à vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsque vous tractez une remorque

Assistance à la sortie sécuritaire

L'assistance à la sortie sécuritaire est un système qui utilise les capteurs radar latéraux arrière installés à l'intérieur du pare-chocs arrière afin de permettre aux occupants d'estimer si un véhicule ou un vélo approchant risque de heurter une portière à la sortie du véhicule, et réduire ainsi le risque d'une collision.



AVERTISSEMENT

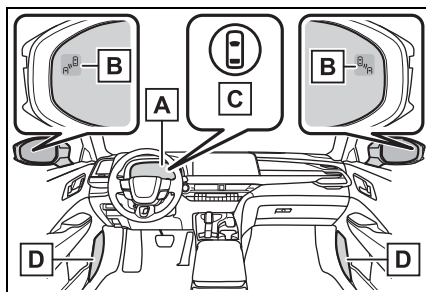
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.

- L'assistance à la sortie sécuritaire est un système supplémentaire qui, lorsque le véhicule est arrêté, informe les occupants de la présence de véhicules ou de vélos approchant du véhicule. Le seul recours à ce système ne permettant pas de juger la sécurité, un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Dans certaines situations, ce système peut ne pas fonctionner au maximum de ses capacités. Il incombe donc aux occupants de juger visuellement la sécurité par eux-mêmes et à l'aide des rétroviseurs extérieurs.

Composants du système



A Écran multifonction

Activation/désactivation de la fonction d'assistance à la sortie sécuritaire.

Si une collision avec une portière est probable lorsqu'elle est ouverte, la portière s'affichera sur l'écran multifonction. Aussi, si une portière est ouverte alors qu'un voyant de rétroviseur extérieur est allumé, un avertisseur sonore retentira en guise d'avertissement.

[B] Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou un vélo risquant de heurter une portière à son ouverture est détecté, le voyant de rétroviseur extérieur (→P.99) du côté détecté s'allumera. Si la portière du côté détecté est ouverte, le voyant de rétroviseur extérieur clignotera.

[C] Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire est désactivée. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

[D] Haut-parleurs

Lorsque le voyant du rétroviseur extérieur clignote, le conducteur est informé par l'orientation vocale que le système a fonctionné. Une fois la notification par l'orientation vocale effectuée, aucune autre notification ne sera effectuée jusqu'à ce que la portière soit complètement fermée.

■ Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Avertisseur sonore

Si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant, il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore.

■ Notifications vocales

Dans les situations suivantes, les notifications vocales ne seront pas émises :

- Lorsque le système estime qu'il

n'y a pas d'occupants à bord*

- Après l'ouverture d'une portière et l'entrée dans le véhicule, jusqu'au démarrage du système hybride
- Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis l'arrêt du système hybride
- Lorsque le paramètre de langue de l'écran multimédia a été réglé sur une langue qui ne prend pas en charge les notifications vocales
- Lorsque toutes les portières ont été verrouillées de l'extérieur du véhicule
- Lorsqu'une porte reste ouverte pendant 1 minute ou plus après l'arrêt du système hybride
- Lorsque le mode ACC (→P.626) a été activé par un réglage personnalisé sur l'écran multimédia et que le système hybride a été arrêté
- Lorsque le réglage du volume de l'aide au stationnement sur l'écran multimédia est désactivé

* : Pour chaque place assise, le jugement est fait sur la base de l'ouverture et de la fermeture d'une portière, avant d'avoir conduit pour l'entrée et après avoir conduit pour la sortie.

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.625)

**AVERTISSEMENT**

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

→P.327

Activation/désactivation du système d'assistance à la sortie sécuritaire

Vous pouvez activer/désactiver

le système d'assistance à la sortie sécuritaire par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.625)

Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'allume et un message

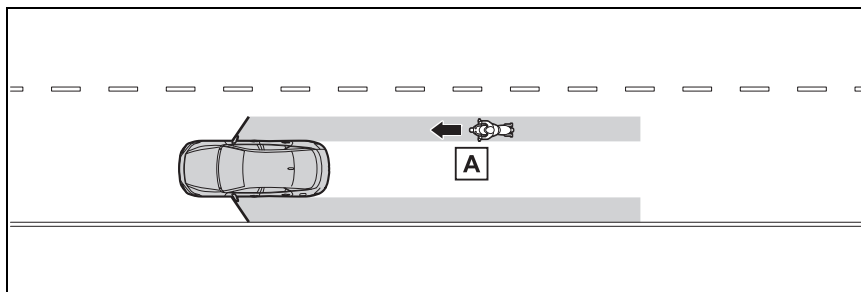
s'affiche sur l'écran multifonction. Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, l'assistance à la sortie sécuritaire est activée.*

* : Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, puis placé sur ON immédiatement, l'assistance à la sortie sécuritaire pourrait ne pas être activée.

Fonctionnement de l'assistance à la sortie sécuritaire

■ Objets qui ne peuvent pas être détectés par l'assistance à la sortie sécuritaire

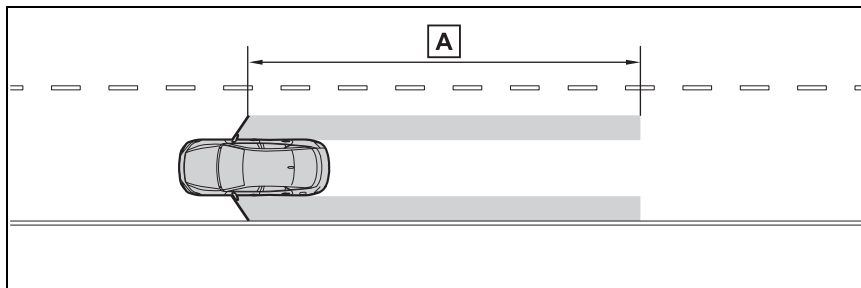
Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire détecte les véhicules ou les vélos suivants derrière votre véhicule au moyen d'un capteur radar latéral arrière, les occupants du véhicule sont informés par le biais d'un voyant de rétroviseur extérieur, d'un avertisseur sonore, de l'écran multifonction et d'une notification vocale.



A Un véhicule ou un vélo risquant fortement de heurter une portière à son ouverture

■ Zones de détection de l'assistance à la sortie sécuritaire

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



A Environ 145 ft. (45 m) en arrière de la portière avant*

* : Plus l'approche d'un véhicule ou d'un vélo est rapide, plus la distance à laquelle le voyant de rétroviseur extérieur s'allume ou clignote sera grande.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie sécuritaire est opérationnelle

L'assistance à la sortie sécuritaire est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Lorsque le contacteur d'alimentation est activé, moins de 3 minutes se sont écoulées depuis la désactivation du système hybride, ou moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture d'une portière et l'entrée d'une personne dans le véhicule (le délai pendant lequel le fonctionnement est possible peut être prolongé si une portière est ouverte et fermée)
- L'assistance à la sortie sécuritaire est activée
- Le véhicule est arrêté.
- La position de changement de vitesse est autre que R.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie sécuritaire détectera un véhicule

L'assistance à la sortie sécuritaire détectera un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes :

- Lorsque votre véhicule est arrêté et qu'un véhicule ou un vélo, qui se déplace parallèlement à votre

véhicule, s'approche de la zone où la portière doit s'ouvrir

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas de véhicule

- L'assistance à la sortie sécuritaire ne détecte pas les objets, véhicules et vélos suivants :
 - Véhicules ou vélos qui se rapprochent à très basse vitesse*
 - Véhicules ou vélos évalués comme étant peu susceptibles de heurter une portière à son ouverture*
 - Véhicules ou vélos qui se rapprochent immédiatement derrière*
 - Véhicules ou vélos qui se rapprochent par l'avant*
 - Glissières de sécurité, murets, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes*
 - Piétons, animaux, etc.*

* : Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule et/ou un objet.

- Dans des situations comme les suivantes, l'assistance à la sortie sécuritaire ne pourra pas être utilisée :
- Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis la désactivation du système hybride (le délai pen-

dant lequel le fonctionnement est possible peut être prolongé si une portière est ouverte et fermée)

- Lorsque votre véhicule n'est pas complètement arrêté

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Il se peut que l'assistance à la sortie sécuritaire ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée mouillée, comme dans une flaque, par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.)
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo se rapproche de derrière un véhicule garé à proximité
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant change subitement de direction
- Immédiatement après qu'un véhicule ou un vélo commence à se déplacer
- Lorsque le coffre est ouvert
- Lorsqu'un support à vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule garé, un muret, un panneau, une personne ou d'autres objets fixes se trouvent derrière votre véhicule
- Lorsque votre véhicule est arrêté à un angle par rapport à la route
- Lorsqu'un véhicule roule près d'un véhicule ou d'un vélo approchant
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant se déplace le long d'un objet fixe, comme un muret ou un panneau
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche à une vitesse élevée

- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans une pente abrupte
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans un virage ou en sortie d'un virage
- Les cas où l'assistance à la sortie sécuritaire détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :
- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette se rapproche de votre véhicule par l'arrière en position désaxée
- Lorsque votre véhicule est arrêté à un angle par rapport à la route
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo se rapproche de derrière un véhicule garé à un angle
- Lorsqu'un véhicule garé, un muret, un panneau, une personne ou d'autres objets fixes se trouvent derrière votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant change subitement de direction
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant se déplace le long d'un objet fixe, comme un muret ou un panneau
- Lorsque le coffre est ouvert
- Lorsqu'un support à vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche à une vitesse élevée
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans une pente abrupte
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans un virage ou en sortie d'un virage
- Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette se rapproche par l'arrière d'un véhicule arrêté sur une voie adjacente

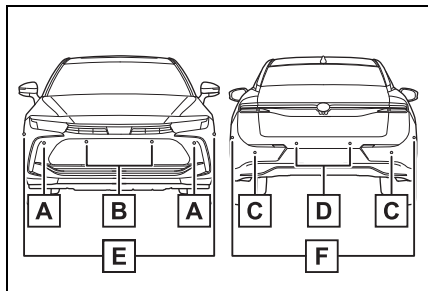
Système intuitif d'aide au stationnement*

* : Si le véhicule en est doté

Le système intuitif d'aide au stationnement détecte la distance approximative entre le véhicule et un objet tel qu'un mur à l'aide de capteurs à ultrasons et en informe le conducteur au moyen de l'affichage de la distance sur l'écran multimédia et d'un avertisseur sonore.

Composants du système

■ Type de capteurs



- A** Capteurs d'angle avant
- B** Capteurs centraux avant
- C** Capteurs d'angle arrière
- D** Capteurs centraux arrière
- E** Capteurs latéraux avant (véhicules avec Advanced Park)
- F** Capteurs latéraux arrière (véhicules avec Advanced

Park)

■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un objet, comme un mur, un graphique s'affiche sur l'écran multimédia selon la position et la distance de l'objet.

Véhicules non dotés d'un écran multimédia ou d'une caméra arrière : Lorsqu'il détecte un objet immobile, le voyant de détection du système intuitif d'aide au stationnement s'allume. (→P.99)

L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication ; elle peut différer selon les caractéristiques.

► Écran multimédia



Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Vous pouvez activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.625)

Lorsque la fonction du système

intuitif d'aide au stationnement est désactivée, le voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement (→P.99) s'allume sur l'écran multifonction.

Si le système passe sur OFF (désactivé) et que le système intuitif d'aide au stationnement est arrêté, il ne sera pas réactivé jusqu'à ce que ON (activé) soit à nouveau sélectionné à partir du réglage personnalisé (→P.625).

(Il reste désactivé même si le contacteur d'alimentation est placé à nouveau sur ON après avoir été désactivé.)

Véhicules non dotés de l'écran multimédia ou d'une caméra arrière : Cependant, le système se met automatiquement en marche (activé) et le voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint si la position de changement de vitesse passe sur R.

Lorsque la position de changement de vitesse est sur R, le système intuitif d'aide au stationnement ne peut pas être activé ou désactivé.

Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne change pas.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Il existe une limite au degré de précision de la reconnaissance et de la performance de contrôle que ce système peut offrir; ne vous y fiez pas aveuglément. Il est toujours de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes. Il se peut que le système ne fonctionne pas correctement, pouvant entraîner un accident. Lorsque ces précautions ne peuvent pas être respectées, désactivez le système.

- N'endommagez pas les capteurs et gardez-les toujours propres.
- N'apposez pas un autocollant ou n'installez pas un dispositif, comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée (en particulier de type fluorescent), des phares antibrouillard, une antenne d'ailé ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.
- N'exposez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas d'exposition à un choc, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota. S'il est nécessaire de retirer/d'installer ou de remplacer le pare-chocs avant ou arrière, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne modifiez pas les capteurs, ne les démontez pas et ne les peignez pas.

**AVERTISSEMENT**

- N'installez pas un couvercle de plaque d'immatriculation.
- Maintenez vos pneus gonflés correctement.
- N'installez pas une suspension autre qu'une suspension d'origine.

Remarques relatives au lavage du véhicule

- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, ne dirigez pas le jet d'eau directement sur les capteurs, car cela pourrait provoquer la défaillance d'un capteur.
- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide de vapeur, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs, car cela pourrait provoquer la défaillance d'un capteur.

Le système peut être utilisé lorsque

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- Le système intuitif d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).
- Capteurs d'angle avant :
 - La position de changement de vitesse est autre que P.
- Capteurs centraux avant :
 - La position de changement de vitesse est autre que P ou R.
- Capteurs d'angle arrière et capteur central arrière :
 - La position de changement de vitesse est R.
- Capteurs latéraux : (véhicules dotés d'Advanced Park)
- Le véhicule parcourt une distance de 23,0 ft. (7 m) après le démarrage du système hybride.

- Le véhicule parcourt une distance de 23,0 ft. (7 m) après que la position de changement de vitesse est passée de R à D.
- La position de changement de vitesse est R.
- Le contacteur  a été enfoncé et l'écran multimédia est affiché.
- Le capteur avant ou arrière détecte un objet fixe.
- Véhicules non dotés de l'écran multimédia ou d'une caméra arrière : Le système se met automatiquement en marche (activé) et le voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint si la position de changement de vitesse passe sur R. Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne change pas.

Informations sur la détection des capteurs

- Les zones de détection des capteurs sont limitées aux zones situées autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- Certaines conditions présentées par le véhicule et l'environnement extérieur peuvent avoir une incidence sur la capacité d'un capteur à détecter correctement un objet.
- Il se peut que les objets ne soient pas détectés s'ils sont trop près du capteur.
- Il y aura un court délai entre la détection d'un objet et son affichage. Même à basse vitesse, il est possible que l'objet entre dans la zone de détection des capteurs avant qu'il soit affiché ou que le signal sonore retentisse.
- Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore en raison du volume du système audio ou des bruits de ventilation du climatiseur.
- Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore de ce système en raison des avertisseurs

sonores des autres systèmes.

- Si le compteur est défaillant, l'avertisseur sonore pourrait ne pas retentir.

■ Objets pouvant ne pas être détectés correctement par le système

Il est possible que la forme de l'objet empêche le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants :

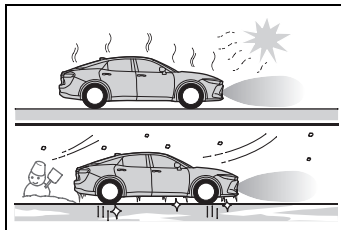
- Câbles, clôtures, cordages, etc.
- Coton, neige et autres matériaux qui absorbent les ondes sonores
- Objets à arêtes aiguës
- Objets bas
- Objets hauts dont les parties supérieures se présentent en saillie vers votre véhicule

Il se peut que des personnes ne soient pas détectées si elles portent certains types de vêtement.

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions présentées par le véhicule et l'environnement extérieur peuvent avoir une incidence sur la capacité d'un capteur à détecter correctement les objets. Les circonstances particulières dans lesquelles cela peut se produire sont énumérées ci-dessous.

- Il y a de la saleté, de la neige, des gouttes d'eau ou de la glace sur un capteur. (On résoudra ce problème en nettoyant les capteurs.)
- Un capteur est gelé. (On résoudra ce problème en déglaçant la zone.) S'il fait particulièrement froid et qu'un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut paraître anormal ou des objets, par exemple un mur, peuvent ne pas être détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.



- Sur une chaussée extrêmement cahoteuse ou inclinée, sur le gravier ou sur l'herbe.
- Lorsque des klaxons de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motocyclettes, des freins à air comprimé de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules, ou encore d'autres dispositifs produisant des ultrasons se trouvent à proximité du véhicule.
- Un capteur est obstrué par une pellicule de bruine ou par une forte pluie.
- Si des objets s'approchent trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements ne réfléchissant pas les ultrasons (p. ex. jupes à fronces ou à volants).
- Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol ou à la trajectoire du véhicule, ou encore qui sont inégaux ou ondulants, se trouvent à portée de détection.
- Lorsque soufflent des vents forts.
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple en cas de brouillard, de neige ou de tempête de sable.
- Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté.
- Si un objet, comme un véhicule, une motocyclette, une bicyclette ou un piéton, vous coupe la route ou surgit d'un côté du véhicule.
- Si l'orientation d'un capteur a été

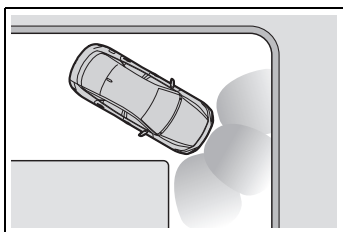
modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc.

- Lorsque des équipements tels qu'un œillet de remorquage d'urgence, un crochet de transport, une protection de pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou un dispositif de déneigement (lame de déneigement) sont installés à proximité du capteur.
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée.
- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance.
- Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.
- Lorsque vous tractez une remorque.

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision.

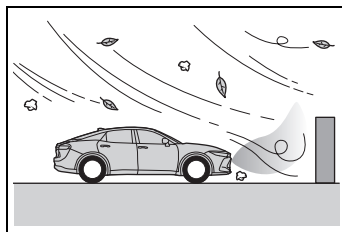
- Lorsque vous roulez sur une route étroite.



- Lorsque vous roulez vers une bannière, un drapeau, une branche basse ou une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux

postes de péage et dans les stationnements).

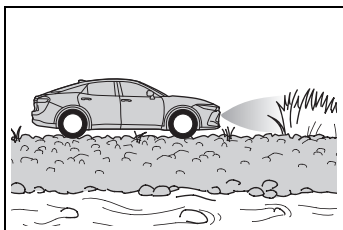
- Lorsqu'il y a une ornière ou un trou dans la chaussée.
- Lorsque vous roulez sur une plaque en métal (grille) comme celles utilisées pour les fossés de drainage.
- Lorsque vous montez ou descendez une pente abrupte.
- Si une grande quantité d'eau atteint un capteur, par exemple lorsque vous roulez sur une route inondée.
- Il y a de la saleté, de la neige, des gouttes d'eau ou de la glace sur un capteur. (On résoudra ce problème en nettoyant les capteurs.)
- Un capteur est obstrué par une pellicule de bruine ou par une forte pluie.
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple en cas de brouillard, de neige ou de tempête de sable.
- Lorsque soufflent des vents forts.



- Lorsque des klaxons de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motocyclettes, des freins à air comprimé de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules, ou encore d'autres dispositifs produisant des ultrasons se trouvent à proximité du véhicule.
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée.
- Si l'orientation d'un capteur a été

modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc.

- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou incurvée.
- Lors de la conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en H, etc.) dans des stationnements à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance.
- Sur une chaussée extrêmement cahoteuse ou inclinée, sur le gravier ou sur l'herbe.

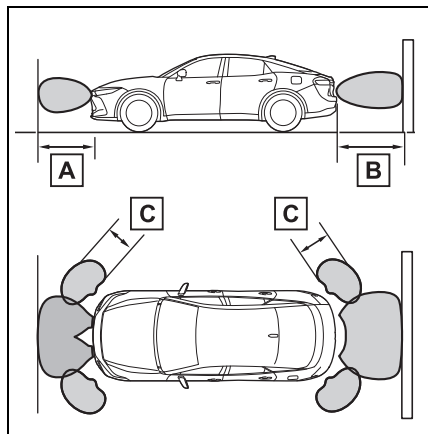


- Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.
- Lorsque vous tractez une remorque.

Affichage de la détection par le capteur, distance des objets

■ Portée de détection des capteurs

► Véhicules sans Advanced Park



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

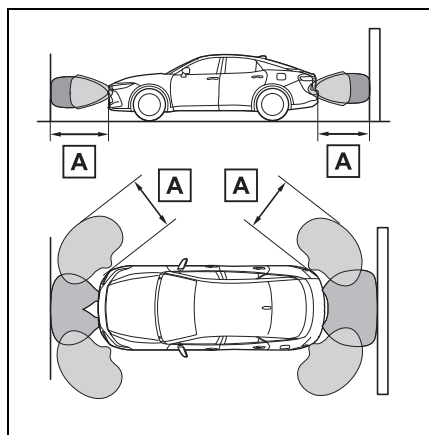
B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le diagramme illustre la portée de détection des capteurs. Prenez note que les capteurs ne peuvent pas détecter les objets qui sont extrêmement près du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

► Véhicules dotés d'Advanced Park



A Environ 6,6 ft. (200 cm)

Le diagramme illustre la portée de détection des capteurs. Prenez note que les capteurs ne peuvent pas détecter les objets qui sont extrêmement près du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

■ Distance et avertisseur sonore

► Véhicules sans Advanced Park

Distance approximative de l'obstacle	Avertisseur sonore
Capteur central avant : Environ de 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*	Lent
Capteur central arrière : Environ de 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*	
Environ de 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)*	Moyen
Environ de 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)*	Rapide
Environ moins de 1,0 ft. (30 cm)	En permanence

* : La fonction de mise en sourdine automatique de l'avertisseur sonore est activée. (→P.345)

► Véhicules dotés d'Advanced Park

Distance approximative de l'obstacle	Avertisseur sonore
Capteur central avant : Environ de 6,6 ft. (200 cm) à 3,3 ft. (100 cm) Capteur central arrière : Environ de 6,6 ft. (200 cm) à 4,9 ft. (150 cm) Capteur d'angle : Environ de 6,6 ft. (200 cm) à 2,0 ft. (60 cm)	N'émet pas de signal sonore (affichage unique-ment)
Capteur central avant : Environ de 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)* Capteur central arrière : Environ de 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*	Lent
Capteur central avant/arrière et capteur d'angle : Environ de 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)*	Moyen
Capteur central avant/arrière et capteur d'angle : Environ de 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)*	Rapide
Environ moins de 1,0 ft. (30 cm)	En permanence

* : La fonction de mise en sourdine automatique de l'avertisseur sonore est activée. (→P.345)

Avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement

Un avertisseur sonore retentit lorsque les capteurs sont en fonction.

- À l'approche d'un objet statique, l'avertisseur sonore retentit plus rapidement. Lorsque le véhicule approche de l'objet à une distance inférieure à environ 1,0 ft. (30 cm), l'avertisseur sonore

retentira en continu.

- Lorsque 2 capteurs ou plus détectent simultanément un objet statique, l'avertisseur sonore retentit pour l'objet le plus proche.
- Lorsqu'un avertisseur sonore intermittent commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet statique détecté ne diminue pas, l'avertisseur sonore sera mis en sourdine automatique-

ment. (fonction de mise en sourdine automatique de l'avertisseur sonore)

■ Ajustement du volume de l'avertisseur sonore

Vous pouvez changer simultanément le volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD (si le véhicule en est doté) dans les réglages personnalisés. (→P.625)

■ Mettre un avertisseur sonore en sourdine

Lorsque le contacteur de mise en sourdine temporaire est affiché sur l'écran multimédia, il est possible d'appuyer sur ce contacteur pour couper temporairement le son de l'avertisseur sonore.

Sélectionnez le contacteur pour mettre en sourdine simultanément un avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD (si le véhicule en est doté).

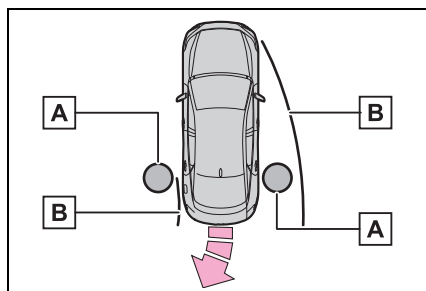
- La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :
 - Lorsque vous changez de position de changement de vitesse.
 - Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
 - Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
 - Lorsque la fonction en cours d'uti-

lisation est désactivée manuellement.

- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

Fonction d'avertissement d'objet du système intuitif d'aide au stationnement (véhicules dotés d'Advanced Park)

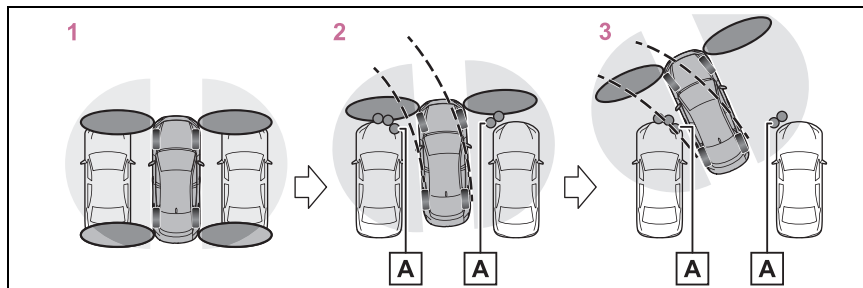
La fonction d'avertissement d'objet informe le conducteur à l'aide d'un affichage et d'un avertisseur sonore de l'existence d'objets sur le côté du véhicule si ces objets se trouvent dans la trajectoire estimée du véhicule.



A Objet

B Trajectoire calculée du véhicule

Lorsque le véhicule est en mouvement, les capteurs latéraux ou les caméras latérales peuvent détecter des objets. Pendant que le véhicule se déplace, si les capteurs latéraux ou les caméras latérales ne peuvent plus détecter un objet, la position de l'objet par rapport au véhicule est estimée. S'il est déterminé que l'objet se trouve dans la trajectoire estimée du véhicule, la fonction d'avertissement d'objet s'active.



A Objet détecté par des capteurs latéraux ou des caméras latérales

- 1** Le véhicule s'immobilise et les objets sur les côtés du véhicule ne sont pas détectés.
- 2** Les objets sont détectés pendant que le véhicule se déplace.
- 3** Même si les objets se trouvent en dehors de la zone de détection des capteurs latéraux ou des caméras latérales, un avertissement s'affiche et un avertisseur sonore retentit.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction d'avertissement d'objet

- Le véhicule parcourt une distance de 23,0 ft. (7 m) après le démarrage du système hybride.
- Une fois la position de changement de vitesse D sélectionnée, le véhicule s'est déplacé de 23,0 ft. (7 m) ou moins.
- La position de changement de vitesse R est sélectionnée.
- Le contacteur  a été enfoncé et l'écran multimédia est affiché.
- Le capteur avant ou arrière détecte un objet fixe.

■ Détection d'objets sur les côtés du véhicule

- Les objets se trouvant sur les côtés du véhicule ne sont pas détectés instantanément. La localisation des objets par rapport au véhicule est estimée après leur détection initiale par les capteurs latéraux avant ou arrière, ou par les caméras latérales. Par conséquent, une fois que le contacteur

d'alimentation est réglé sur ON, même si un objet se trouve sur le côté du véhicule, il peut ne pas être détecté tant que le véhicule ne s'est pas déplacé un peu et que les capteurs latéraux ou les caméras latérales n'ont pas balayé complètement les côtés du véhicule.

- Si un véhicule, une personne, un animal, etc. est détecté par un capteur latéral ou une caméra latérale, mais qu'il quitte ensuite la zone de détection du capteur latéral ou de la caméra latérale, le système tiendra pour acquis que l'objet n'a pas bougé.



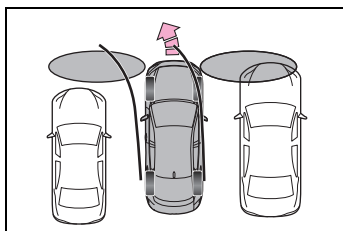
AVERTISSEMENT

■ Capteurs latéraux et caméras latérales

Dans des situations comme les suivantes, la fonction peut fonctionner incorrectement, ce qui peut entraîner un accident. Faites preuve de prudence.

**AVERTISSEMENT**

- Lors du démarrage peu après avoir placé le contacteur d'alimentation sur ON, un petit véhicule ou un autre objet qui ne peut pas être détecté par un capteur latéral avant se trouve à côté du véhicule.
Dans la situation illustrée ci-dessous, même si le véhicule démarre, le véhicule se trouvant à gauche ne sera pas détecté et la fonction d'avertissement d'objet ne fonctionnera pas.



- Lorsqu'un objet ou une personne se trouve dans une position qui ne peut pas être détectée par les capteurs latéraux ou les caméras latérales.
- Lorsqu'un véhicule, une personne ou un autre objet s'approche du côté du véhicule après que les capteurs latéraux ont terminé de balayer les zones le long des côtés du véhicule.
- Lorsque le rétroviseur extérieur est rabattu.
- Si la batterie de 12 volts s'est déchargée ou a été retirée puis installée, rabattez et déployez les rétroviseurs extérieurs.

Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière)

La fonction RCTA utilise les capteurs radar du BSM installés dans les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Cette fonction est conçue pour aider le conducteur à vérifier des zones qu'il ne voit pas facilement lors de la marche arrière.

**AVERTISSEMENT**

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.

La fonction RCTA est uniquement une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de l'approche d'un véhicule par la droite ou par la gauche à l'arrière du véhicule.

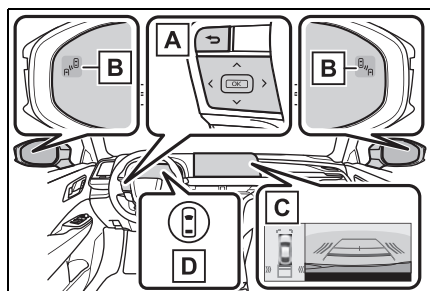
Comme il se peut que la fonction RCTA ne fonctionne pas correctement dans certaines conditions, le conducteur doit confirmer la sécurité de ses propres yeux.

Un excès de confiance dans cette fonction pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

→P.327

Composants du système



A Contacteurs de commande du compteur

Actionnez les contacteurs de commande du compteur sur l'écran multifonction pour activer/désactiver la fonction RCTA.

B Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule, les voyants des deux rétroviseurs extérieurs (→P.99) clignotent et un avertisseur sonore retentit.

C Écran multimédia

Si le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule, l'icône RCTA (→P.349) s'affiche du côté de la détection sur l'écran multimédia. Cette illustration* montre l'exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

* : Selon le modèle du véhicule et les options qui y sont installées, l'écran réel peut différer de celui représenté sur l'illustration.

D Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque la fonction RCTA est désactivée. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

Vous pouvez activer/désactiver le système RCTA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.625)

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.99) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction. Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, la fonction RCTA est activée.

■ Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Perception du son de l'avertisseur sonore RCTA

Il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore RCTA si le bruit ambiant, par exemple le volume du système audio, est élevé.

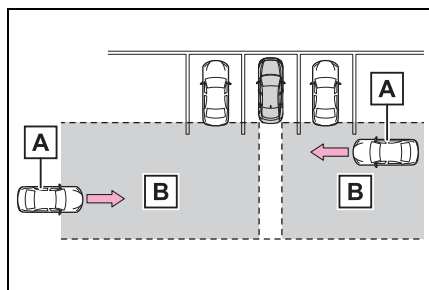
■ Capteurs radar latéraux arrière →P.327

Fonction RCTA

■ Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar latéraux arrière

pour détecter les véhicules approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule. Elle alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les voyants sur les rétroviseurs extérieurs et retentir un avertisseur sonore.



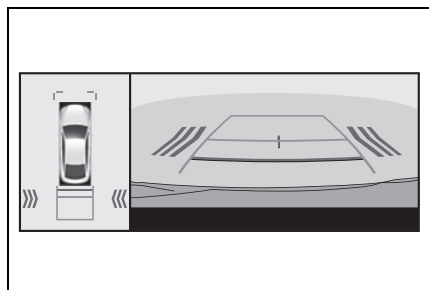
A Véhicules approchant

B Zones de détection des véhicules approchant

■ Affichage de l'icône RCTA

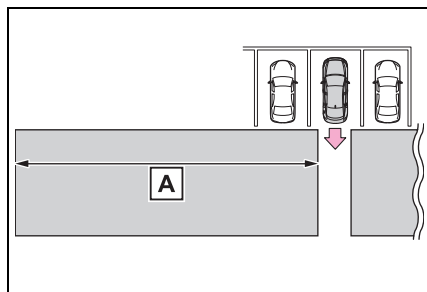
Lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule, les éléments suivants s'affichent sur l'écran multimédia.

Exemple : Des véhicules s'approchent du vôtre des deux côtés



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



L'avertisseur sonore peut alerter le conducteur de l'approche de véhicules plus rapides de beaucoup plus loin.

Exemple :

Vitesse du véhicule qui approche	A Distance approximative d'alerte
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lente)	13 ft. (4 m)

■ La fonction RCTA est opérationnelle lorsque

La fonction RCTA s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCTA est activée.
- La position de changement de vitesse est R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h).

- La vitesse du véhicule qui approche se situe entre environ 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

■ Réglage du volume de l'avertisseur sonore

Vous pouvez régler simultanément le volume de l'avertisseur sonore de la fonction RCTA, du système intuitif d'aide au stationnement et de la fonction RCD (si le véhicule en est doté) par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.625)

■ Mise en sourdine temporaire d'un avertisseur sonore

Lorsque des objets sont détectés, le contacteur de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'écran multimédia.

Sélectionnez le contacteur pour mettre en sourdine simultanément l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD (si le véhicule en est doté).

La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :

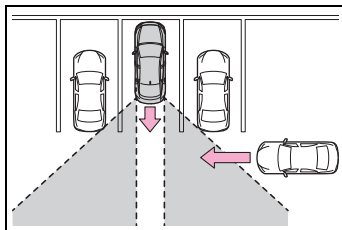
- Lorsque vous changez de position de changement de vitesse.
- Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
- Lorsque la fonction en cours d'utilisation est désactivée manuellement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas de véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les types de véhicules et/ou d'objets suivants :

- Les véhicules qui approchent directement à l'arrière

- Les véhicules qui font marche arrière dans un espace de stationnement situé à côté de votre véhicule
- Les véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter en raison d'obstructions



- Les glissières de sécurité, murs, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes semblables*
- Les petites motocyclettes, les vélos, les piétons, etc.*
- Les véhicules qui s'éloignent du vôtre
- Les véhicules qui se dirigent des espaces de stationnement avoisinants vers votre véhicule*

- La distance entre le capteur et le véhicule s'approchant devient trop courte

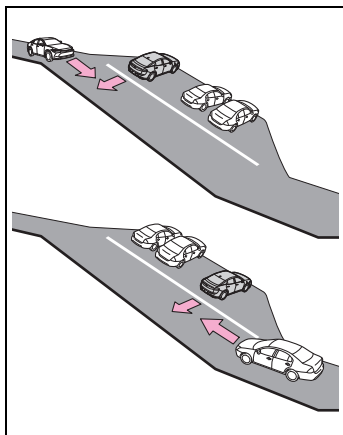
* : Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule et/ou un objet.

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

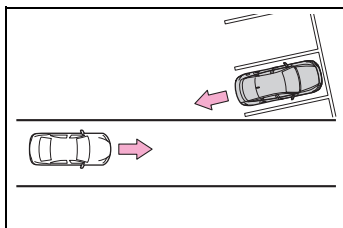
Il se peut que la fonction RCTA ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière

- Lorsque vous conduisez sur une chaussée mouillée, comme dans une flaque, par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.)
- Lorsque de nombreux véhicules s'approchent avec seulement une courte distance entre chaque véhicule
- Lorsqu'un véhicule approche à une vitesse élevée
- Lorsqu'un équipement susceptible d'obstruer un capteur est installé, par exemple un œillet de remorquage d'urgence, un protecteur de pare-chocs (une bande de garniture supplémentaire, etc.), un support à vélo ou une lame de déneigement
- Lors d'une marche arrière dans une pente comportant un changement brusque de déclivité



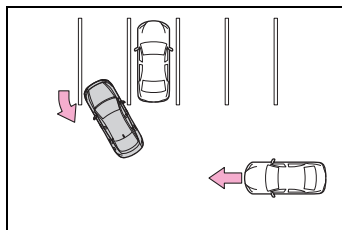
- Lors d'une sortie en marche arrière d'une place de stationnement à angle aigu



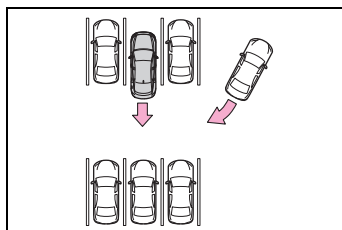
- Immédiatement après l'activation

de la fonction RCTA

- Immédiatement après avoir fait démarrer le système hybride alors que la fonction RCTA est activée
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule en raison d'obstructions
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- Lorsque vous tournez en faisant une marche arrière



- Lorsqu'un véhicule pénètre dans la zone de détection

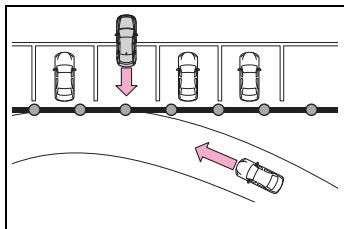


- Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

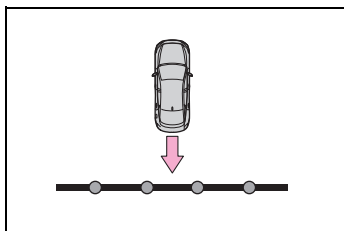
Les cas où la fonction RCTA

détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :

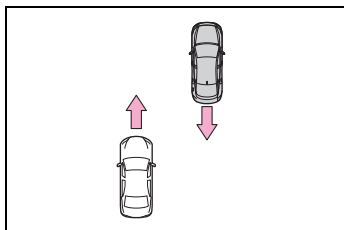
- Lorsque l'espace de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent sur la rue



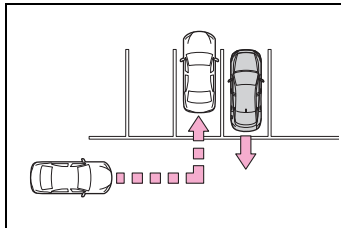
- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, comme une glissière de sécurité, un mur, un panneau de signalisation ou un véhicule garé, qui peuvent réfléchir les ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte



- Lorsqu'un équipement susceptible d'obstruer un capteur est installé, par exemple un œillet de remorquage d'urgence, un protecteur de pare-chocs (une bande de garniture supplémentaire, etc.), un support à vélo ou une lame de déneigement
- Lorsqu'un véhicule dépasse votre véhicule par le côté



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne tout en approchant du véhicule



- Lorsqu'il y a des objets en rotation à proximité de votre véhicule, comme le ventilateur d'un climatiseur
- Lorsque de l'eau éclabousse le pare-chocs arrière ou est pulvérisée dans sa direction, par exemple à partir d'un gicleur
- Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie à la surface de la route, etc.)
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une glissière de sécurité, un mur, etc. de la zone de détection est courte
- Grilles et gouttières
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- Lorsque vous tractez une remorque

RCD (détection de la caméra arrière)*

*: Si le véhicule en est doté

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection de la caméra arrière peut détecter les piétons dans la zone de détection derrière le véhicule. Si un piéton est détecté, un avertisseur sonore retentit et une icône s'affiche sur l'écran multi-média pour avertir le conducteur de la présence du piéton.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et de contrôle de ce système sont limitées.

Le conducteur doit toujours conduire en toute sécurité et de façon responsable, sans trop compter sur le système, et avoir une compréhension des situations environnantes.

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Tenez compte de ce qui suit pour éviter tout risque pouvant conduire à un accident.

- Nettoyez toujours la caméra sans l'endommager.
- N'installez pas de composants électroniques en vente libre (comme une plaque d'immatriculation éclairée, des phares antibrouillard, etc.) à proximité de la caméra.

- Ne soumettez pas la zone entourant la caméra à un choc violent. Si cette zone est soumise à un choc violent, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne peignez pas la caméra.

- Ne collez pas d'accessoires ou d'autocollants sur la caméra.

- N'installez pas de pièces de protection en vente libre (garniture de pare-chocs, etc.) sur le pare-chocs arrière.

- Maintenez une pression d'air appropriée pour les pneus.

- Assurez-vous que le coffre est complètement fermé.

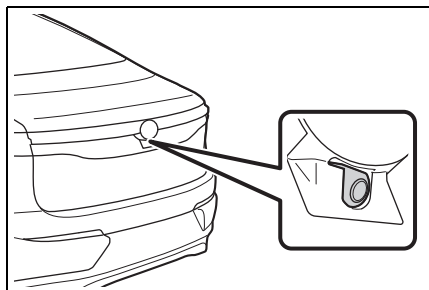
■ Situations dans lesquelles la fonction RCD doit être désactivée

Dans les situations suivantes, désactivez le système. La fonction RCD peut ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident.

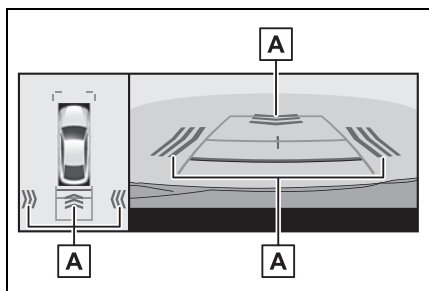
- Les situations mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées.
- Des pièces de suspension autres que d'origine sont installées.

Composant du système

Emplacement de la caméra arrière



Affichage RCD



A Icône de détection de piéton

S'affiche automatiquement lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCD

Vous pouvez activer/désactiver la fonction RCD par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.625)

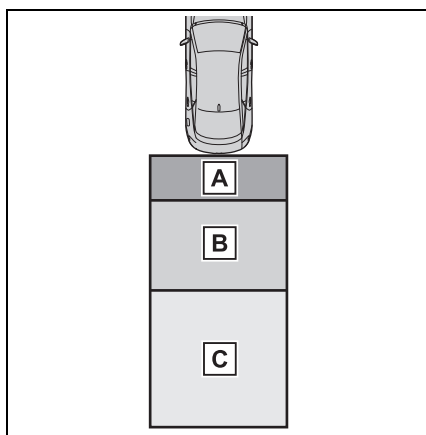
Lorsque la fonction RCD est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.99) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Chaque fois que le contacteur d'alimentation est désactivé,

puis changé pour ON, la fonction RCD est automatiquement activée.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si un piéton se trouve dans la zone située derrière le véhicule ou si la caméra arrière a détecté qu'un piéton s'approche du véhicule par l'arrière, le système invite le conducteur à la prudence en faisant retentir l'avertisseur sonore et en affichant la détection d'un piéton sur l'écran multimédia comme suit :



A Si un piéton est détecté dans la zone **A**

Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises
Icône de détection de piéton : Clignote

B Si un piéton est détecté dans la zone **B**

Avertisseur sonore (lorsque

le véhicule est immobilisé) :

Retentit 3 fois

Avertisseur sonore (lorsque le véhicule recule, lorsqu'un piéton s'approche de l'arrière du véhicule) : Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection de piéton :
Clignote

[C] Si le système estime que votre véhicule est susceptible de heurter un piéton dans la zone **[C]**

Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection de piéton :
Clignote

■ La fonction de détection de la caméra arrière est opérationnelle lorsque

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCD est activée.
- La position de changement de vitesse est R.
- La fonction Advanced Park n'est pas activée (véhicules dotés d'Advanced Park)

■ Réglage du volume de l'avertisseur sonore

Vous pouvez changer simultanément le volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD dans les réglages personnalisés. (→P.625)

■ Mise en sourdine temporaire d'un avertisseur sonore

Lorsque des objets sont détectés, le contacteur de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'écran multimédia.

Sélectionnez le contacteur pour mettre en sourdine simultanément un avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD.

La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :

- Lorsque vous changez de position de changement de vitesse.
- Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
- Lorsque la fonction en cours d'utilisation est désactivée manuellement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

- Il se peut que certains piétons, notamment ceux décrits ci-dessous, ne soient pas détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant le système de fonctionner correctement :
 - Piétons qui se penchent vers l'avant ou qui s'accroupissent
 - Piétons qui sont couchés
 - Piétons qui courent
 - Piétons qui surgissent soudainement de l'ombre du véhicule ou d'un bâtiment
 - Piétons qui utilisent des objets mobiles tels qu'un vélo ou une planche à roulettes
 - Piétons portant des vêtements surdimensionnés (par exemple un manteau de pluie, une jupe longue, etc.), rendant leur silhouette sombre
 - Piétons dont le corps est caché en partie par un objet, tel qu'un panier d'épicerie ou un parapluie
 - Piétons qui sont assombris par l'obscurité, comme la nuit

- Dans certaines situations, il se peut que les piétons, notamment ceux décrits ci-dessous, ne soient pas détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement :
 - Lorsque vous reculez par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, etc.)
 - L'objectif est sale (saleté ou agent de dégivrage, etc.) ou griffé
 - Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
 - Lorsque vous reculez dans un endroit où la lumière ambiante change rapidement, comme l'entrée ou la sortie d'un garage ou d'un stationnement souterrain
 - Lorsque vous reculez dans un environnement sombre, par exemple au crépuscule ou dans un stationnement souterrain
 - Lorsque la position et la direction de la caméra sont déviées
 - Lorsqu'un crochet de remorquage d'urgence est fixé
 - Lorsque des gouttelettes d'eau coulent sur l'objectif de la caméra
 - Lorsque la hauteur du véhicule a été considérablement modifiée (cabré, piqué, etc.)
 - Lorsque des chaînes antidérapantes ou une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés sont utilisées
 - Lorsque la suspension a été abaissée ou que le véhicule est doté de pneus de dimensions autres que ceux d'origine
 - Lorsqu'une pièce du marché de l'après-vente (plaque d'immatriculation rétroéclairée, phare antibrouillard, etc.) est installée près de la caméra arrière
 - Si un protecteur de pare-chocs, par exemple une bande de garniture supplémentaire, est installé sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous tractez une remorque
- **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue**
 - Même s'il n'y a aucun piéton dans la zone de détection, certains objets, notamment ceux décrits ci-dessous, peuvent être détectés, ce qui est susceptible de déclencher la fonction de détection de la caméra arrière.
 - Objets tridimensionnels, par exemple un poteau, un cône de signalisation, une clôture ou un véhicule garé
 - Objets en mouvement, par exemple une voiture ou une moto
 - Objets se déplaçant vers votre véhicule alors qu'il recule, par exemple des drapeaux ou des flaques (ou des matières en suspension, comme de la fumée, de la vapeur, de la pluie ou de la neige)
 - Routes pavées ou recouvertes de gravier, rails de tramways, travaux routiers, lignes blanches, passages pour piétons ou feuilles mortes sur la route
 - Couvertures métalliques (grilles), comme celles utilisées pour les fossés de drainage
 - Objets se réfléchissant dans une flaque ou sur une chaussée mouillée
 - Ombres sur la route
 - Dans certaines situations, notamment celles décrites ci-dessous, la fonction de détection de la caméra arrière peut fonctionner même s'il n'y a aucun piéton dans la zone de détection.
 - Lorsque vous reculez vers le bord de la route ou vers une bosse sur la route
 - Lorsque vous reculez vers un plan incliné/une pente
 - Lorsque la hauteur du véhicule a été considérablement modifiée (cabré, piqué, etc.)
 - Lorsqu'une pièce du marché de l'après-vente (plaque d'immatriculation rétroéclairée, phare antibrouillard, etc.) est installée

- près de la caméra arrière
- Si un protecteur de pare-chocs, par exemple une bande de garniture supplémentaire, est installé sur le pare-chocs arrière
- Si l'orientation de la caméra arrière a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc, ou lors d'un retrait et d'une installation
- Si un œillet de remorquage d'urgence est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque de l'eau coule sur la lentille de la caméra arrière
- L'objectif est sale (saleté ou agent de dégivrage, etc.)
- S'il y a une lumière clignotante dans la zone de détection, par exemple les feux de détresse d'un autre véhicule
- Lorsque des chaînes antidérapantes ou une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés sont utilisées
- Lorsque vous tractez une remorque
- Situations dans lesquelles il peut être difficile d'utiliser la fonction de détection de la caméra arrière
- Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant.
- Si la température de l'habitacle est extrêmement élevée ou extrêmement basse, il se peut que l'écran multimédia ne fonctionne pas correctement.

PKSB (freinage d'aide au stationnement) *

* : Si le véhicule en est doté

Le PKSB (freinage d'aide au stationnement) est un système qui émet des avertissements et effectue automatiquement un freinage pour aider à réduire les dommages dus à une collision avec des cibles qui ont été détectées lors d'un déplacement à faible vitesse, comme lors d'un stationnement.

Système PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Le système a détecté ce qui suit en tant qu'objets détectables. (Les objets détectables varient selon la fonction.)

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) :→P.362
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) :→P.367
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) (si le véhicule en est doté) :→P.369
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets sta-

tiques aux alentours du véhicule) (véhicules dotés d'Advanced Park) :→P.362



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Ne vous fiez pas aveuglément au système, car cela pourrait entraîner un accident.

Conduisez toujours en vérifiant que la zone autour du véhicule ne présente aucun danger.

Selon le véhicule et les conditions routières, les conditions météorologiques, etc., le système pourrait ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant que la zone autour du véhicule ne présente aucun danger.

- Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement. Le système de freinage d'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance afin de réduire la gravité des collisions. Cependant, il pourrait ne pas fonctionner dans certaines situations.

- Le système de freinage d'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter complètement le véhicule. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'enfoncer immédiatement la pédale de frein, car la commande des freins sera annulée au bout d'environ 2 secondes.

- Il est extrêmement dangereux de vérifier le fonctionnement du système en faisant intentionnellement rouler le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles manœuvres.

■ Situations dans lesquelles le freinage d'aide au stationnement doit être désactivé

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage d'aide au stationnement, car le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision.

- Lorsque vous inspectez le véhicule à l'aide d'un dispositif d'inclinaison de châssis, d'un dynamomètre de châssis ou d'un rouleau libre.

- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou tout autre moyen de transport.

- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés.

- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée.

- Lorsque des équipements tels qu'un crochet de remorquage d'urgence, un crochet de transport, une protection de pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou un dispositif de déneigement (lame de déneigement) sont installés à proximité du capteur.

- Lors de l'utilisation d'un lave-auto automatique.

- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route.
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés correctement.
- Lorsque les pneus sont très usés.
- Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.
- Lorsque vous tractez une remorque

■ Précautions relatives à la suspension

Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si vous modifiez la hauteur ou l'inclinaison du véhicule, les capteurs pourraient ne plus pouvoir détecter les objets détectables et le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.

Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement

Vous pouvez activer/désactiver la fonction de freinage d'aide au stationnement par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.625)

Lorsque le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est désactivé, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.99) s'allume et un message

s'affiche sur l'écran multifonction.

Si le système passe sur OFF (désactivé) et que le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est arrêté, ce dernier ne sera pas réactivé tant que ON (activé) n'aura pas été sélectionné à nouveau dans le paramètre personnalisable (→P.625). (Il reste désactivé même si le contacteur d'alimentation est placé à nouveau sur ON après avoir été désactivé.)

Affichage et avertisseur sonore pour la commande de limitation de puissance du système hybride et la commande des freins

Si la commande de limitation de puissance du système hybride ou la commande des freins fonctionne, un avertisseur sonore retentira et un message indiquant une accélération limitée ou invitant le conducteur à freiner s'affichera sur l'écran multimédia et sur l'écran multifonction, pour alerter le conducteur.

Selon la situation, la commande de limitation de puissance fonctionne pour restreindre l'accélération ou la puissance le plus possible.

- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction (limitation d'accélération)

Une accélération supérieure à un certain niveau est limitée par le sys-

tème.

Écran multimédia : Aucun avertissement affiché

Exemple de message sur l'écran multifonction : "Objet détecté Accélération réduite"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Ne retentit pas

- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction (puissance limitée le plus possible)

Le système a estimé qu'un freinage plus fort que la normale était nécessaire.

Exemple de message sur l'écran multimédia* : "FREINEZ!"

Exemple de message sur l'écran multifonction : "Freinage!"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Signal sonore court

- La commande des freins est en fonction

Le système a estimé qu'un freinage d'urgence était nécessaire.

Exemple de message sur l'écran multimédia* : "FREINEZ!"

Exemple de message sur l'écran multifonction : "Freinage!"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Signal sonore court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement de la commande des freins.

Exemple de message sur l'écran multimédia* : "Passer en position freinage"

Exemple de message sur l'écran multifonction : "Pédale accélérateur enfoncée Appuyez sur la pédale de frein", "Enfoncez la pédale de frein"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Allumé

Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises

*: Cela peut ne pas être affiché en fonction des caractéristiques du moniteur à vue panoramique.

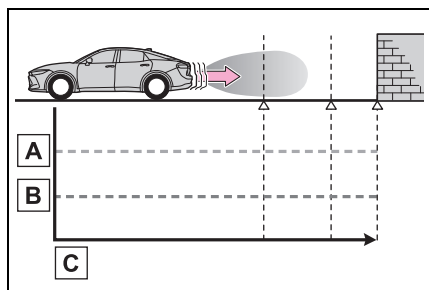
Vue d'ensemble du système

Si le système de freinage d'aide au stationnement estime qu'une collision avec un objet, un véhicule ou un piéton détecté est possible, la puissance du système hybride sera limitée afin de restreindre toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Commande de limitation de puissance du système hybride : Voir illustration 2 ci-dessous.)

De plus, si la pédale d'accélérateur continue d'être enfoncée, les freins seront appliqués automatiquement pour réduire la vitesse du véhicule. (Commande des freins : Voir illustration 3.)

- Illustration 1 : Lorsque le sys-

tème PKSB (freinage d'aide au stationnement) n'est pas en fonction

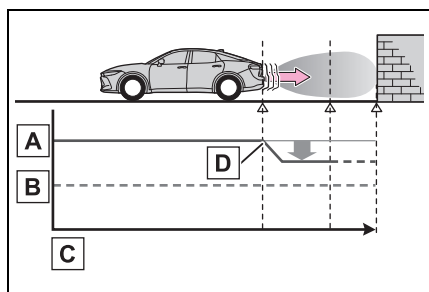


A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Durée

- Illustration 2 : Lorsque la commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction



A Puissance du système hybride

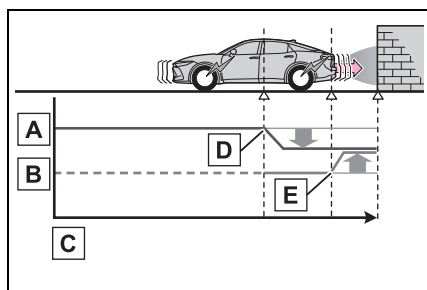
B Force de freinage

C Durée

- D** La commande de limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque élevé de

collision avec un objet détecté)

- Illustration 3 : Lorsque la commande de limitation de puissance du système hybride et la commande des freins sont en fonction



A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Durée

- D** La commande de limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque élevé de collision avec un objet détecté)

- E** La commande des freins commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque extrêmement élevé de collision avec un objet détecté)

■ Si le freinage d'aide au stationnement a été actionné

Si le véhicule est arrêté par le fonctionnement du freinage d'aide au stationnement, le freinage d'aide au

stationnement sera désactivé et le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'allumera.

De plus, même lorsque le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) fonctionne, la commande des freins est annulée après environ 2 secondes pour démarrer. En outre, la commande des freins peut également être annulée en appuyant sur la pédale de frein. Une nouvelle pression sur la pédale d'accélérateur permet ensuite au véhicule de démarrer.

■ Réactivation du freinage d'aide au stationnement

Pour réactiver le freinage d'aide au stationnement lorsqu'il est désactivé en raison du fonctionnement de la fonction PKSB (freinage d'aide au stationnement), soit activez de nouveau le système, soit désactivez le contacteur d'alimentation, puis remettez-le sur ON.

De plus, si l'une des conditions suivantes est remplie, le système sera automatiquement réactivé et le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'éteindra (→P.99) :

- La position de changement de vitesse P est sélectionnée
- Roulez lorsqu'aucun objet n'est détecté dans la trajectoire du véhicule
- Modifiez la trajectoire du véhicule

■ Avertisseur sonore

Peu importe que le système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou non (→P.337), si le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est activé (→P.359), l'avertisseur sonore retentit pour informer le conducteur de la distance approximative de l'objet lorsque la commande des freins et la commande de limitation de puissance du système hybride sont actionnées.

Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule)*

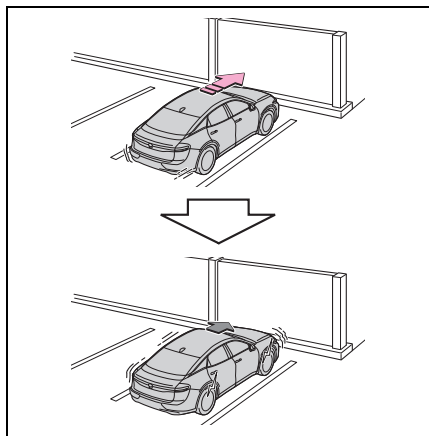
* : Si le véhicule en est doté

Si les capteurs détectent un objet statique (par exemple un mur), dans la trajectoire du véhicule et que le système estime qu'une collision est susceptible de survenir en raison du déplacement soudain du véhicule vers l'avant découlant d'une manœuvre accidentelle de la pédale d'accélérateur, du déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée en raison d'une erreur de sélection de la position de changement de vitesse, ou lors du stationnement ou d'un déplacement à basse vitesse, le système fonctionnera pour diminuer l'impact avec l'objet statique détecté et réduire les dommages en résultant.

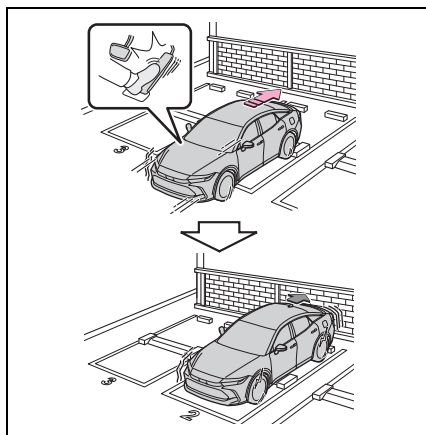
Exemples de fonctionnement de la fonction (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

Cette fonction s'activera dans des situations comme celles qui suivent si un objet est détecté dans la trajectoire du véhicule.

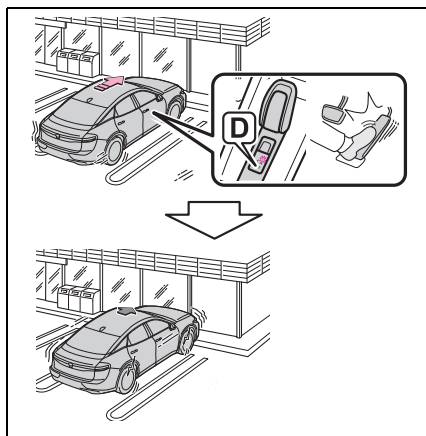
- Lorsque vous roulez à basse vitesse et que la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement



- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée de façon excessive



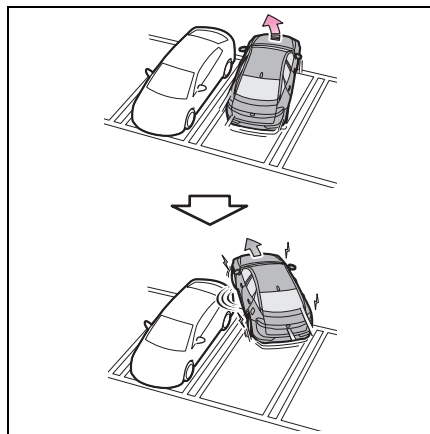
- Lorsque votre véhicule avance parce qu'une mauvaise position de changement de vitesse est sélectionnée



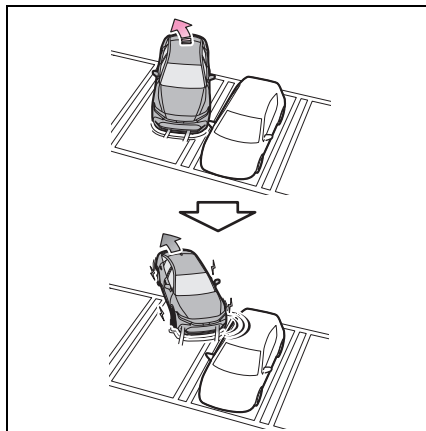
Exemples de fonctionnement de la fonction (objets statiques aux alentours du véhicule) (véhicules dotés d'Advanced Park)

Le système sera activé dans les situations suivantes lorsqu'un objet fixe est détecté aux alentours de votre véhicule.

- Lorsque vous roulez en marche avant et qu'une collision avec un objet fixe à l'intérieur d'un virage est susceptible de se produire



- Lorsque vous effectuez une marche arrière et qu'une collision avec un objet fixe à l'extérieur d'un virage est susceptible de se produire



Types de capteurs

→P.337



AVERTISSEMENT

- Pour garantir le bon fonctionnement du système

→P.338

- Si la fonction de freinage d'aide au stationnement fonctionne inutilement, par exemple à un passage à niveau

→P.361

- Remarques relatives au lavage du véhicule

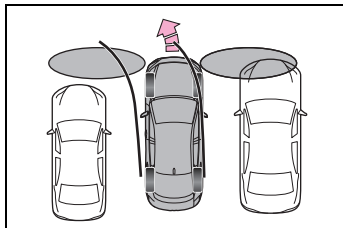
→P.339

**AVERTISSEMENT**
■ Capteurs latéraux et caméras latérales (véhicules dotés d'Advanced Park)

Dans des situations comme les suivantes, la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques aux alentours du véhicule) peut ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner un accident. Faites preuve de prudence.

- Lors du démarrage peu après avoir placé le contacteur d'alimentation sur ON, un petit véhicule ou un autre objet qui ne peut pas être détecté par un capteur latéral avant se trouve à côté du véhicule.

Dans la situation illustrée ci-dessous, même si le véhicule démarre, le véhicule se trouvant à gauche ne sera pas détecté et la fonction d'avertissement d'objet ne fonctionnera pas.



- Lorsqu'un objet ou une personne se trouve dans une position qui ne peut pas être détectée par les capteurs latéraux ou les caméras latérales.
- Lorsqu'un véhicule, une personne ou un autre objet s'approche du côté du véhicule après que les capteurs latéraux ont terminé de balayer les zones le long des côtés du véhicule.
- Lorsque le rétroviseur extérieur est rabattu.

- Si la batterie de 12 volts s'est déchargée ou a été retirée puis installée, rabattez et déployez les rétroviseurs extérieurs.

■ La fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque

La fonction s'activera lorsque le voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.96) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est d'environ 9 mph (15 km/h) ou moins.
- Il y a un objet statique dans la trajectoire du véhicule et distant du véhicule de 6 à 13 ft. (de 2 à 4 m) environ.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.

■ La fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques aux alentours du véhicule) s'activera lorsque (véhicules dotés du système Advanced Park)

Cette fonction s'active lorsque l'une des conditions suivantes est remplie en plus des conditions de fonctionnement en cas d'objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule.

- Après le démarrage du système hybride, le véhicule s'est déplacé d'environ 23,0 ft. (7 m) ou moins

- La position de changement de vitesse R est sélectionnée
- Après que la position de changement de vitesse est passée de R à D, le véhicule s'est déplacé d'environ 23,0 ft. (7 m) ou moins

■ **Situations dans lesquelles la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule*) cessera de fonctionner**

* : Véhicules dotés d'Advanced Park

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Le système estime que la collision a pu être évitée avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus distant de 6 à 13 ft. (2 à 4 m) environ du véhicule ou n'est plus dans la trajectoire du véhicule.
- Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- L'objet statique n'est plus distant de 6 à 13 ft. (2 à 4 m) environ du véhicule ou n'est plus dans la trajectoire du véhicule.

■ **Portée de détection et fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule*)**

* : Véhicules dotés d'Advanced Park

La portée de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule) diffère de celle du système intuitif d'aide au stationnement. (→P.342) Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détectait un objet et émettait un avertissement, la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule) pourrait ne pas s'activer.

■ **Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.340

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision**

→P.341

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision (objets statiques aux alentours du véhicule) (véhicules dotés d'Advanced Park)**

En plus des situations dans lesquelles des objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule (→P.365) pourraient ne pas être détectés, des objets pourraient ne pas être détectés par les capteurs dans la situation suivante :

- Lorsque votre véhicule se déplace latéralement, comme lors d'un stationnement en parallèle (→P.386)

■ **Détection d'objets au niveau des côtés du véhicule (objets statiques aux alentours du véhicule) (véhicules dotés d'Advanced Park)**

- Les objets se trouvant sur les côtés du véhicule ne sont pas détectés instantanément. La loca-

lisation des objets par rapport au véhicule est estimée après leur détection initiale par les capteurs latéraux avant ou arrière, ou par les caméras latérales. Par conséquent, une fois que le contacteur d'alimentation est réglé sur ON, même si un objet se trouve sur le côté du véhicule, il peut ne pas être détecté tant que le véhicule ne s'est pas déplacé un peu et que les capteurs latéraux ou les caméras latérales n'ont pas balayé complètement les côtés du véhicule.

- Si un véhicule, une personne, un animal, etc. est détecté par un capteur latéral ou une caméra latérale, mais qu'il quitte ensuite la zone de détection du capteur latéral ou de la caméra latérale, le système tiendra pour acquis que l'objet n'a pas bougé.

Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule)*

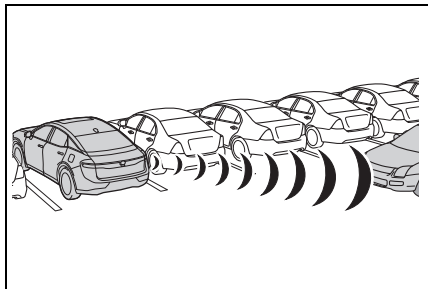
*: Si le véhicule en est doté

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule et que le système estime qu'il y a un risque élevé de collision, cette fonction activera la commande des freins pour réduire la possibilité d'un choc avec le véhicule qui approche.

Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'activera dans des situations comme celles qui suivent si un véhicule est détecté dans la trajectoire du véhicule.

- **Lorsque vous faites marche arrière, un véhicule approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement**



Types de capteurs

→P.327



AVERTISSEMENT

- **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

→P.327

- **La fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque**

La fonction s'activera lorsque le voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.96) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est d'environ 9 mph (15 km/h) ou moins.
- Des véhicules approchent par la droite ou par la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement d'environ 5 mph (8 km/h) ou plus.
- La position de changement de vitesse est R.

- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage plus fort que le freinage normal est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule approchant.

- Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule approchant depuis l'arrière.

- **La fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) cessera de fonctionner lorsque**

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision peut être évitée avec un freinage normal.
- Un véhicule ne s'approche plus du vôtre du côté arrière droit ou du côté arrière gauche.
- Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.

- **Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.350

- **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision**

→P.351

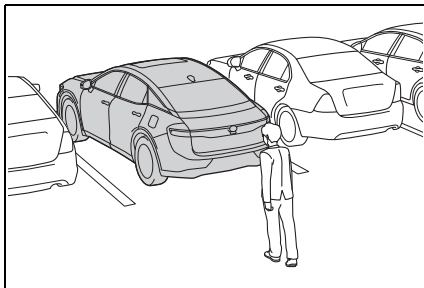
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)*

* : Si le véhicule en est doté

Si le capteur de la caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule alors que vous faites une marche arrière et que le système estime qu'il y a un risque élevé de collision avec le piéton détecté, un avertisseur sonore retentira. Si le système estime qu'il y a un risque très élevé de collision avec le piéton détecté, les freins sont appliqués automatiquement afin d'aider à réduire l'impact de la collision.

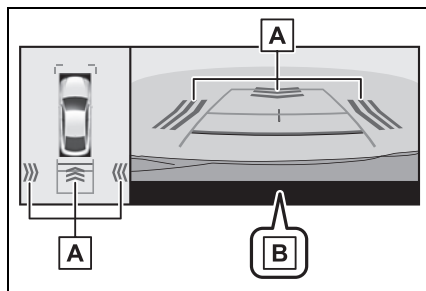
Exemples de fonctionnement du système

Le système fonctionne lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule alors que vous faites une marche arrière et que la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement.



Affichage à l'écran des piétons se trouvant à l'arrière du véhicule

Affiche un message pour demander au conducteur de freiner lorsqu'un piéton est détecté dans la zone de détection derrière le véhicule.



A Icône de détection de piéton

B Exemple : "FREINEZ!"



AVERTISSEMENT

■ Si la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) fonctionne inutilement

Enfoncez la pédale de frein immédiatement après l'activation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule). (Le fonctionnement de la fonction est annulé en enfonçant la pédale de frein.)

**AVERTISSEMENT**

■ **Utilisation correcte de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)**

→P.353

■ **La fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque**

La fonction s'activera lorsque le voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.96) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Commande de limitation de puissance du système hybride
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est de 9 mph (15 km/h) ou moins.
- La position de changement de vitesse est R.
- Lorsqu'un piéton est derrière le véhicule
- La fonction PKSB (freinage d'aide au stationnement) estime qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système hybride est en fonction.
- La fonction de freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un piéton.

■ **La fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) cessera de fonctionner lorsque**

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Commande de limitation de puissance du système hybride

- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision peut être évitée avec un freinage normal.
- Le piéton n'est plus détecté derrière votre véhicule.

- Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.

■ **Réactivation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)**

→P.362

■ **Zone de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)**

La zone de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) diffère de celle de la fonction RCD (→P.354). Par conséquent, même si la fonction RCD détectait un piéton et émettait une alerte, la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) pourrait ne pas s'activer.

■ **Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.355

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue**

→P.356

Toyota Teammate Advanced Park*

* : Si le véhicule en est doté

Description de la fonction

L'Advanced Park est un système conçu pour faciliter le stationnement sécuritaire et sans difficulté dans une place de stationnement, ou la sortie d'une place de stationnement, en affichant les angles morts autour du véhicule et la place de stationnement ciblée sous la forme d'une vue plongeante, en fournissant un guidage pour la manœuvre au travers d'affichages et de l'activation d'un avertisseur sonore, en déplaçant la position de changement de vitesse, et en manœuvrant le volant, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

De plus, le moniteur à vue panoramique* peut afficher les zones se trouvant à l'avant, à l'arrière et au-dessus du véhicule, aidant à vérifier les conditions de la zone entourant le véhicule.

Les clignotants s'activent automatiquement au démarrage de l'aide au stationnement jusqu'à ce que le véhicule atteigne la place de stationnement ciblée, afin d'informer les personnes autour du véhicule que le stationnement est en cours.

En fonction de l'état de la chaussée ou du véhicule, de la distance entre le véhicule et une place de stationnement, etc., il est possible que l'aide au stationnement ne soit pas disponible dans la place ciblée.

N'utilisez le système Advanced Park que dans le respect des lois et réglementations locales en matière de circulation routière.

* : Pour plus de détails sur le moniteur à vue panoramique, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Fonctions

■ Fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière)

L'assistance est fournie à partir de la position d'arrêt du véhicule, près de la place de stationnement ciblée, jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans la place de stationnement. (→P.380)

■ Fonction de sortie perpendiculaire (en marche avant/arrière)

L'assistance est fournie à partir de la position de stationnement jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans une position où il est facile de sortir de la place de stationnement. (→P.384)

■ Fonction de stationnement en parallèle

L'assistance est fournie à partir de la position d'arrêt du véhicule, près de la place de stationnement ciblée, jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans la place de stationnement. (→P.386)

■ Fonction de sortie en parallèle

L'assistance est fournie à partir de la position de stationnement jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans une position où il est facile de sortir de la place de stationnement. (→P.389)

■ Fonction mémoire

L'assistance est fournie jusqu'à ce que le véhicule soit guidé à une place de stationnement précédemment enregistrée. (→P.392)



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et de contrôle de ce système sont limitées. Le conducteur doit toujours conduire en toute sécurité et de façon responsable, sans trop compter sur le système, et avoir une compréhension des situations environnantes.

- Comme avec un véhicule normal, assurez-vous d'observer la zone environnante lorsque le véhicule est en déplacement.

- Assurez-vous de toujours faire attention à l'environnement du véhicule lorsque le système fonctionne et appuyez sur la pédale de frein comme requis pour ralentir ou arrêter le véhicule.
- Lors du stationnement, assurez-vous que le véhicule peut être garé dans la place de stationnement ciblée avant de commencer la manœuvre.
- En fonction de l'état de la chaussée ou du véhicule, de la distance entre le véhicule et une place de stationnement, etc., une place de stationnement peut ne pas être détectée ou le système peut ne pas être en mesure de fournir de l'assistance avant que le véhicule soit complètement stationné.
- Le système guide le véhicule vers la position appropriée pour changer la trajectoire. Cependant, si à tout moment vous sentez que le véhicule s'approche trop d'un véhicule garé adjacent, appuyez sur la pédale de frein et changez la position de changement de vitesse. Toutefois, si cela est effectué, le nombre de manœuvres au niveau de la direction peut augmenter et le véhicule pourrait être garé en biais.
- Puisqu'il est possible que certains objets ou matériaux, comme les suivants, ne soient pas détectés, assurez-vous que la zone autour de votre véhicule est sécuritaire et appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule s'il risque de heurter un objet.

**AVERTISSEMENT**

- Objets minces (fils, clôtures, cordes, poteaux, etc.) ou objets qui semblent minces sous un certain angle d'approche (panneaux, vélos, etc.)
 - Matériaux qui absorbent les ondes sonores (coton, neige, etc.)
 - Objets à bords tranchants (murs/colonnes, angles de murs, etc.)
 - Objets situés bas (bordures de trottoirs, escaliers, blocs de stationnement, etc.)
 - Objets hauts avec des sections supérieures qui sortent vers l'extérieur (poutres, etc.)
 - Objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol
 - Objets dont le véhicule s'approche en diagonale
- Même si un objet se trouve dans la place de stationnement ciblée, il pourrait ne pas être détecté et l'assistance pourrait s'effectuer.
- S'il est probable que votre véhicule entre en collision avec un véhicule, un objet ou une personne se trouvant à proximité, ou qu'il passe par-dessus un bloc de stationnement, enfoncez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule et appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park pour le désactiver.

- N'utilisez jamais uniquement l'écran multimédia pour examiner la zone derrière le véhicule. L'image affichée peut différer de la situation réelle. Le fait de n'utiliser que l'écran pour reculer peut entraîner un accident, comme une collision avec un autre véhicule. Lorsque vous faites marche arrière, regardez directement ou utilisez les rétroviseurs pour vous assurer que la zone entourant votre véhicule est sécuritaire, particulièrement à l'arrière du véhicule.
- Lorsque la température ambiante est extrêmement basse, l'écran pourrait paraître assombri ou l'image affichée pourrait devenir floue. Aussi, comme les objets en mouvement peuvent sembler déformés ou ne pas être vus sur l'écran, assurez-vous d'évaluer vous-même si la zone autour de votre véhicule est sécuritaire.
- Dans les situations suivantes, alors que votre véhicule est arrêté et maintenu immobilisé par le système Advanced Park, ce dernier pourrait être annulé et votre véhicule risquerait de commencer à se déplacer. Appuyez immédiatement sur la pédale de frein. Négliger de le faire pourrait entraîner un accident.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte
 - Lorsque des manœuvres recommandées par le système ne sont pas réalisées dans un certain délai
 - Lorsque la pédale de frein est enfoncée et que le véhicule est immobile pendant un certain temps

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque le système ne fonctionne pas correctement
- Puisque le volant tourne pendant le fonctionnement du système, prêtez une attention spéciale à ce qui suit.
- Assurez-vous de ne pas coincer votre cravate, votre foulard ou votre bras avec le volant. Gardez le haut de votre corps éloigné du volant. Tenez également les enfants éloignés du volant.
- Les ongles longs peuvent être coincés et entraîner une blessure lorsque le volant tourne.
- En cas d'urgence, enfoncez la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park pour désactiver le système.
- N'autorisez aucun occupant à sortir les mains au travers d'une ouverture de glace pendant le fonctionnement du système.

■ Pour garantir le bon fonctionnement d'Advanced Park

Observez les précautions suivantes. Les négliger pourrait nuire à une conduite sécuritaire du véhicule et risquer de provoquer un accident.

- N'utilisez pas ce système dans des situations comme les suivantes :
- Lorsque le véhicule se trouve dans une zone autre que les places de stationnement communes
- Lorsque la surface de la place de stationnement est recouverte de sable ou de gravier et qu'elle n'est pas clairement définie par des lignes

- Lorsque la place de stationnement n'est pas de niveau, par exemple dans une pente ou si elle présente des différences de hauteur, des trous ou des gouttières
- Système de stationnement mécanique
- Parc de stationnement équipé d'un dispositif qui se soulève jusqu'à entrer en contact avec le soubassement du véhicule
- Lorsque la surface de la route est gelée, glissante ou couverte de neige
- Lorsqu'il fait extrêmement chaud et que l'asphalte fond
- Lorsque des objets se trouvent autour du véhicule
- Lorsqu'il y a un objet entre votre véhicule et la place de stationnement ciblée ou dans la place de stationnement ciblée (dans la case bleue affichée)
- Lorsque vous vous trouvez dans des zones à forte circulation de piétons ou de véhicules
- Lorsque la place de stationnement est dans un endroit où il est difficile de se garer (trop étroit pour votre véhicule, etc.)
- Lorsque les images ne sont pas nettes parce que des saletés ou de la neige obstruent l'objectif de la caméra, parce que de la lumière est projetée dans la caméra ou parce qu'il y a des ombres
- Lorsque des chaînes antidérapantes ou un pneu de secours compact sont installés sur le véhicule

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque les portières ou le coffre ne sont pas complètement fermés
- Lorsqu'un bras sort d'une fenêtre
- Par mauvais temps, comme une forte pluie ou de la neige
- Assurez-vous de n'utiliser que des pneus de taille standard, comme ceux qui ont été installés sur le véhicule lors de son expédition de l'usine. Sinon, le système Advanced Park pourrait ne pas fonctionner correctement. De plus, lors du remplacement des pneus, la position affichée des lignes ou de la case à l'écran peut être incorrecte. Lors du remplacement des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Dans des situations comme les suivantes, il peut être impossible pour le système de fournir de l'assistance à la place de stationnement sélectionnée ou de fonctionner correctement :
 - Lorsque les pneus sont extrêmement usés ou que la pression de gonflage des pneus est faible
 - Lors du transport d'une charge lourde
 - Lorsque le véhicule est incliné en raison de la charge transportée
 - Lorsqu'un chauffage est installé à la surface de la place de stationnement (chauffage de prévention de gel à la surface de la route)
 - Lorsque les roues sont mal alignées, par exemple lorsqu'une roue a subi un fort impact

- Lorsqu'un piéton ou un véhicule est détecté pendant le fonctionnement de l'assistance
- Lorsqu'un dispositif, tel qu'un crochet de remorquage d'urgence, un protecteur de pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un support à vélo, une lame de déneigement, etc. est installé
- Lorsqu'une chose est détectée de façon incorrecte comme étant une ligne de stationnement (lumière, reflets provenant d'un bâtiment, écart de hauteur au niveau de la surface de stationnement, un caniveau, des lignes routières peintes, des lignes retracées, etc.)

Si le véhicule dévie considérablement de la place de stationnement définie dans une situation autre que celles ci-dessus, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

**NOTE**

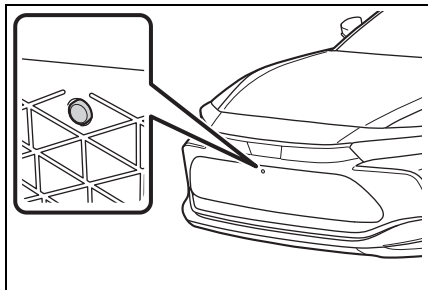
■ **Précautions relatives au système Advanced Park**

Si la batterie de 12 volts s'est déchargée ou a été retirée puis installée, rabattez et déployez les rétroviseurs extérieurs.

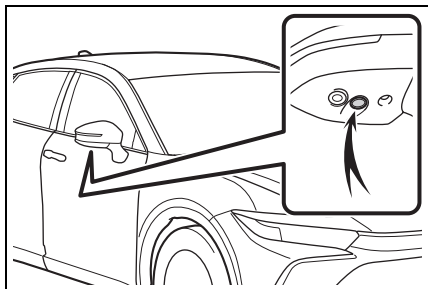
Types de caméras et capteurs utilisés pour l'Advanced Park

Des caméras et des capteurs sont utilisés pour détecter les véhicules garés, ce qui facilite l'identification des places de stationnement.

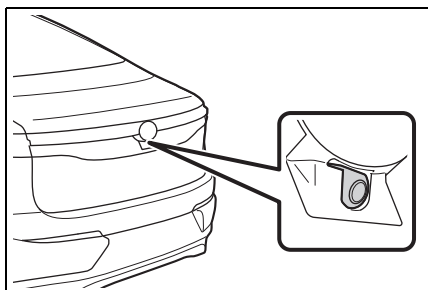
► Caméra avant



► Caméras latérales



► Caméra arrière



► Capteurs

→P.337

■ Images de la caméra

Comme des caméras spéciales sont utilisées, les couleurs des images affichées peuvent différer des couleurs réelles.

■ Mesures de précaution lors de l'utilisation

Pour obtenir plus de détails sur les éléments suivants, reportez-vous à

“Moniteur à vue panoramique” de “Système d'aide au stationnement” dans le “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

● Portée affichable des écrans

● Caméras

● Différences entre les images affichées et la chaussée réelle

● Différences entre les images affichées et les objets réels

■ Portée de détection des caméras et des capteurs

● Si un véhicule est garé à l'avant de la place de stationnement ciblée à une distance trop grande, il se peut qu'il ne puisse pas être détecté. Selon la forme ou l'état d'un véhicule garé, la portée de détection peut devenir courte ou le véhicule peut ne pas être détecté.

● Des objets autres que des véhicules garés, comme des poteaux et des murs, pourraient ne pas être détectés. En outre, s'ils sont détectés, ils peuvent entraîner un désalignement de la place de stationnement ciblée.

■ Situations dans lesquelles les lignes de place de stationnement pourraient ne pas être détectées correctement

● Dans des situations comme les suivantes, les lignes de place de stationnement sur la chaussée peuvent ne pas être détectées :

- Lorsque la place de stationnement n'utilise pas de lignes (les limites de la place de stationnement sont marquées avec une corde, des blocs, etc.)
- Lorsque les lignes de place de stationnement sont partiellement effacées ou sales, ce qui les rend floues
- Lorsque la surface de la route est claire, comme du béton, et que le contraste entre celle-ci et les lignes blanches de place de stationnement est faible

- Lorsque les lignes de place de stationnement sont d'une couleur autre que le jaune ou le blanc
- Lorsque la zone entourant la place de stationnement est sombre, comme la nuit, dans un stationnement souterrain, un stationnement couvert, etc.
- Lorsqu'il pleut ou qu'il a plu et que la surface de la chaussée est mouillée et réfléchissante ou qu'il y a des flaques d'eau
- Lorsque le soleil brille directement dans une caméra, comme tôt le matin ou le soir
- Lorsque la place de stationnement est recouverte de neige ou d'agent de dégivrage
- Lorsqu'il y a des marques de réparations ou autres, ou une borne de circulation sur la surface de la chaussée
- Lorsque la couleur ou la luminosité de la chaussée est inégale
- Lorsqu'une caméra a été éclaboussée par de l'eau chaude ou froide et que l'objectif est embué
- Lorsque l'apparence de la place de stationnement est affectée par l'ombre du véhicule ou des arbres
- Lorsque l'objectif d'une caméra est sale ou couvert de gouttes d'eau
- Dans des situations comme les suivantes, il est possible que la place de stationnement ciblée ne soit pas reconnue correctement :
 - Lorsqu'il y a un butoir de stationnement, une borne de circulation, un objet, des marques de réparations ou d'autres marques sur la surface de la chaussée
 - Lorsqu'il pleut ou qu'il a plu et que la surface de la chaussée est mouillée et réfléchissante ou qu'il y a des flaques d'eau
 - Lorsque la zone autour du véhicule est sombre ou rétroéclairée
 - Lorsque la couleur ou la luminosité de la chaussée est inégale
 - Lorsque la place de stationnement est en pente
 - Lorsque des lignes diagonales (couloir d'accès) se trouvent à

proximité de la place de stationnement

- Lorsque l'apparence de la place de stationnement est affectée par l'ombre d'un véhicule garé (comme l'ombre de la calandre, du marchepied latéral, etc.)
- Lorsque des accessoires qui entravent la visibilité de la caméra sont installés sur le véhicule
- Lorsque les lignes de place de stationnement sont partiellement effacées ou sales, ce qui les rend floues
- Lorsque l'apparence de la place de stationnement est affectée par l'ombre du véhicule ou des arbres

■ Informations sur la détection des capteurs

→P.339

■ Objets pouvant ne pas être détectés correctement par le capteur

→P.340

■ Situations dans lesquelles le capteur pourrait ne pas fonctionner correctement

→P.340

■ Situations dans lesquelles l'aide au stationnement pourrait ne pas fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

→P.341



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux caméras et aux capteurs

- Du fait des caractéristiques de l'objectif de la caméra, le positionnement par rapport aux personnes et aux objets ainsi que la distance qui s'affichent sur l'écran peuvent être différents de la réalité. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".



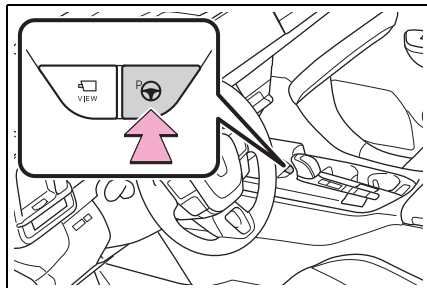
AVERTISSEMENT

- Assurez-vous d'observer les précautions relatives à l'utilisation du système intuitif d'aide au stationnement, sinon un capteur pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui serait susceptible de provoquer un accident. (→P.338)
- Dans des situations comme les suivantes, les capteurs peuvent fonctionner incorrectement, ce qui peut entraîner un accident. Faites preuve de prudence.
- Lorsqu'il y a un véhicule garé à côté de la place de stationnement ciblée, si la place de stationnement ciblée affichée est loin de la place de stationnement ciblée réelle, un capteur peut être désaligné. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- N'installez aucun accessoire à proximité de la zone de détection des capteurs.

Activation et désactivation du système Advanced Park

Appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park.

Si vous appuyez sur le contacteur pendant le fonctionnement du système d'aide au stationnement, l'assistance est annulée.



■ Conditions de fonctionnement du système Advanced Park

L'assistance commence lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

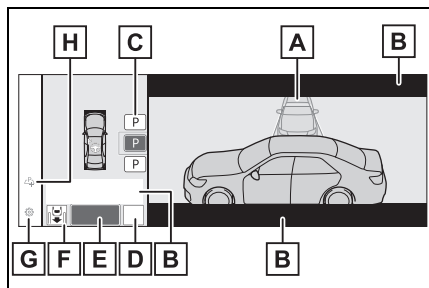
- La pédale de frein est enfoncée
- Le véhicule est arrêté
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée
- Le volant n'est pas en cours d'utilisation
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Toutes les portières et le coffre sont fermés
- Les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus
- Le frein de stationnement n'est pas engagé
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar ne fonctionne pas
- ABS, VSC, TRAC, PCS et PKSB ne fonctionnent pas
- Le véhicule ne tracte pas une remorque ni un autre véhicule
- Le véhicule ne se trouve pas sur une pente abrupte
- Le VSC et le TRAC ne sont pas désactivés

Si vous ne parvenez pas à faire démarrer l'assistance, vérifiez le message affiché sur l'écran multi-média. (→P.400)

Écrans de guidage du système Advanced Park

Les écrans de guidage s'affichent sur l'écran multimédia.

- Écran de guidage (lorsque l'assistance démarre)



- A** Place de stationnement ciblée (bleu)
- B** Affichage des conseils
- C** Bouton de modification du type de stationnement

Si plusieurs boutons sont affichés, leur fonction diffère selon leur état, comme suit.

P ou **P** : Passez à une autre place de stationnement ciblée.

P ou **P** : Sélectionnez la place de stationnement ciblée actuelle.

(P) : Sélectionnez pour passer à la fonction de stationnement en parallèle

P : Changez la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière)

- D** Bouton "MODE"

Sélectionnez-le pour basculer entre la fonction mémoire et la fonction

de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière) et la fonction de stationnement en parallèle (→P.394)

- E** Bouton "Démrg"

Sélectionnez-le pour lancer l'aide au stationnement.

- F** Bouton de changement de direction de stationnement perpendiculaire

Sélectionnez-le pour basculer entre la fonction de stationnement (en marche avant) et la fonction de stationnement (en marche arrière)

⏮ : Changez la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant)

⏭ : Changez la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche arrière)

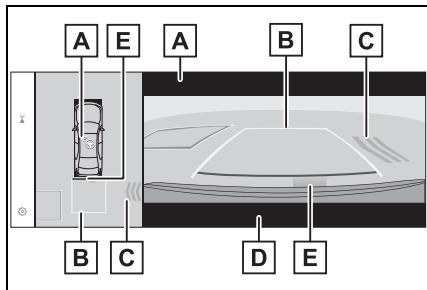
- G** Bouton de réglage personnalisé

Sélectionnez-le pour afficher l'écran de réglage Advanced Park. (→P.398)

- H** Bouton d'enregistrement

Sélectionnez-le pour commencer l'enregistrement d'une place de stationnement.

► Écran de guidage (en marche arrière)



A Icône de fonctionnement

S'affiche lors du fonctionnement du système Advanced Park.

B Lignes de guidage (jaune et rouge)

Affichent les points du centre du bord du pare-chocs avant ou arrière à la position d'arrêt ciblée (jaune)*, à environ 1 ft. (0,3 m) (rouge) du véhicule.

C Icône d'avertissement d'objet en mouvement

D Affichage d'activation d'urgence de la commande de frein d'aide

"FREINEZ!" s'affiche.

E Affichage du système intuitif d'aide au stationnement

→P.337

*: La ligne latérale jaune n'est pas affichée lorsque la position d'arrêt ciblée se trouve à environ 8,2 ft. (2,5 m) ou plus du véhicule.

■ **Affichage contextuel du système intuitif d'aide au stationnement**

Que le système intuitif d'aide au stationnement soit désactivé ou activé

(→P.337), si un objet est détecté pendant le fonctionnement du système Advanced Park, l'écran contextuel du système intuitif d'aide au stationnement s'affiche automatiquement sur l'écran de guidage.

■ **Fonctionnement de la commande de frein lors de l'utilisation du système Advanced Park**

Pendant le fonctionnement du système Advanced Park, si celui-ci détermine que le risque d'une collision avec un objet en mouvement ou fixe détecté est élevé, la commande de limitation de puissance du système hybride et la commande de frein fonctionnent.

Si la commande de frein est activée, le fonctionnement du système Advanced Park est suspendu et un message apparaît sur l'écran multifonction.

■ **Avertisseur sonore**

Selon les bruits environnants et les bruits émis par d'autres systèmes, il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore de ce système.

■ **Si un écran noir s'affiche sur l'écran multimédia lors de l'utilisation d'Advanced Park**

Le système est affecté par les ondes radio ou ne fonctionne pas correctement. Si une antenne radio est installée près d'une caméra, déplacez-la le plus loin possible des caméras. Si aucune antenne radio n'est installée à proximité d'une caméra et que l'écran ne revient pas à la normale après avoir désactivé le contacteur d'alimentation et fait redémarrer le système hybride, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

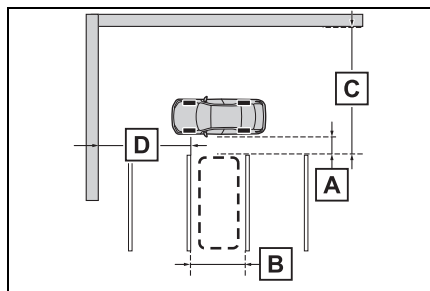
Fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière)

La fonction de stationnement

perpendiculaire (en marche avant/arrière) peut être utilisée si la place de stationnement ciblée peut être détectée lorsque le véhicule est arrêté perpendiculairement au centre de la place de stationnement et à proximité. De plus, selon l'état de la place de stationnement, s'il est nécessaire de changer le sens de déplacement du véhicule, la commande d'assistance peut modifier la position de changement de vitesse.

Stationnement à l'aide de la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière)

- 1 Arrêtez le véhicule lorsqu'il est perpendiculaire au centre de la place de stationnement ciblée et se trouve à proximité.
- S'il y a des lignes de place de stationnement



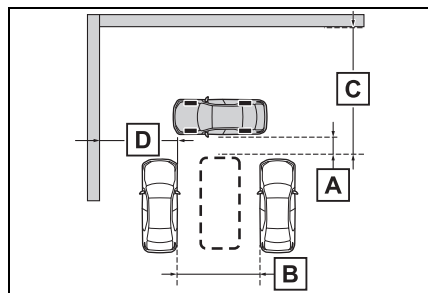
- A** Environ 3,3 ft. (1 m)*
- B** Environ 8,2 ft. (2,5 m)*
- C** Environ 19,7 ft. (6 m) ou plus*

- D** Environ 18,0 ft. (5,5 m) ou plus*

Le système peut fonctionner même s'il n'y a une ligne que sur un seul côté de la place de stationnement ciblée.

*: Cela servira de mesure de référence pour la détection d'une place de stationnement. Selon l'environnement immédiat, la détection pourrait ne pas être possible.

- En présence d'un véhicule garé adjacent

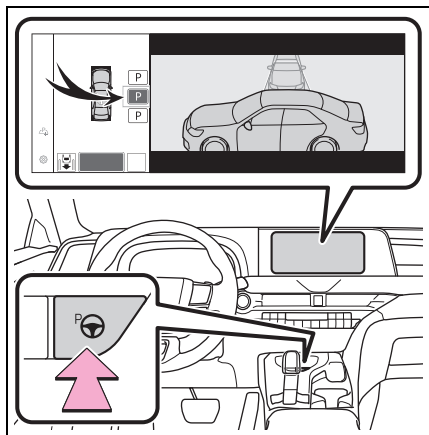


- A** Environ 3,3 ft. (1 m)*
- B** Environ 9,8 ft. (3 m) ou plus*
- C** Environ 19,7 ft. (6 m) ou plus*
- D** Environ 18,0 ft. (5,5 m) ou plus*

Le système peut fonctionner même s'il n'y a un véhicule que sur un seul côté de la place de stationnement ciblée.

*: Cela servira de mesure de référence pour la détection d'une place de stationnement. Selon l'environnement immédiat, la détection pourrait ne pas être possible.

- 2 Appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park et assurez-vous qu'une place de stationnement potentielle est affichée sur l'écran multimédia.

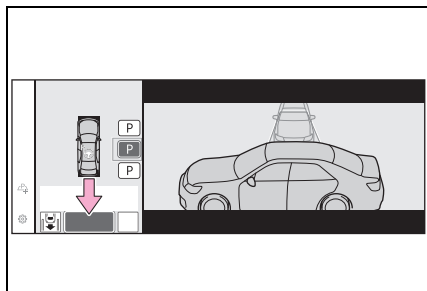


- Si une place dans laquelle votre véhicule peut être garé est détectée, une case de place de stationnement ciblée s'affiche.
- S'il est possible de stationner en parallèle dans l'espace, sélectionnez la place de stationnement, puis sélectionnez **(P)** pour passer à la fonction de stationnement en parallèle.
- S'il vous est possible de changer la direction par laquelle vous entrez dans une place de stationnement, sélectionnez la place de stationnement, puis sélectionnez  ou  pour changer la direction.

- Selon l'environnement immédiat, cette fonction pourrait ne pas être disponible. Selon les informations affichées sur l'écran multimédia, utilisez la fonction sur une autre place de stationnement.

- 3 Sélectionnez le bouton "Démrg".

Un avertisseur sonore retentit, un message de fonctionnement s'affiche sur l'écran multifonction et l'assistance se met en marche.



- Lorsque la pédale de frein est relâchée, "Marche avant..." ou "Marche arrière..." s'affichera et le véhicule commencera à avancer/reculer.
- Pour annuler l'assistance, appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park.

Si l'assistance est annulée, "Advanced Park annulé" s'affiche.

Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité :

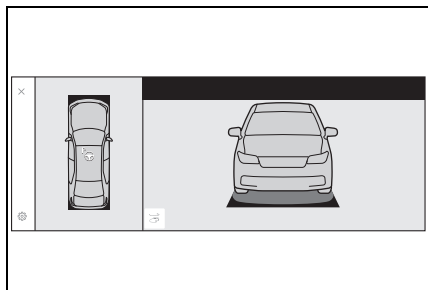
→P.383

- 4 Effectuez les manœuvres comme indiqué par l'affichage des conseils jusqu'à

ce que le véhicule s'immobilise dans la place de stationnement ciblée.

Lorsque le véhicule s'arrête, "Advanced Park terminé" s'affiche et l'assistance prend fin.

Si vous sélectionnez  sur l'écran multimédia, le véhicule affiché sur l'écran de fin d'opération de l'aide au stationnement pivote.



■ **Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité**

Enfoncez la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis changez la position de changement de vitesse afin de déplacer le véhicule dans une autre direction. À ce moment, l'assistance est suspendue. Cependant, si vous sélectionnez le bouton "Démg", l'assistance reprend et le véhicule se déplace dans la direction correspondant à la position de changement de vitesse sélectionnée.

■ **Lorsque les freins ont été utilisés**

Lorsque les freins ont été utilisés, un bruit de frein peut être audible. Cela n'indique pas une défaillance.



NOTE

■ **Lors de l'utilisation de la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière)**

- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstacles entre les lignes de guidage jaunes ainsi qu'entre le véhicule et la place de stationnement ciblée. S'il y a des obstacles entre le véhicule et la place de stationnement ciblée, ou entre les lignes de guidage jaunes, annulez la fonction.
- Comme la place de stationnement ciblée ne pourra pas être réglée correctement si la surface de la place de stationnement est en pente ou présente des différences de hauteur, le véhicule pourrait s'éloigner de la place de stationnement ciblée ou être en oblique. Par conséquent, n'utilisez pas la fonction pour ce type de place de stationnement.
- Lors du stationnement dans une place de stationnement étroite, le véhicule peut s'approcher près d'un véhicule garé adjacent. Si une collision semble probable, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule.
- Si un véhicule garé détecté est étroit ou stationné très près du trottoir, le système d'aide au stationnement gare également le véhicule près du trottoir. S'il semble probable que le véhicule entre en collision avec quelque chose ou quitte la route, enfoncez la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park pour désactiver le système.

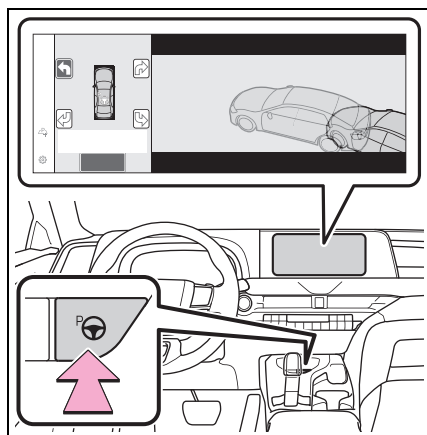
Fonction de sortie perpendiculaire Advanced Park (en marche avant/arrière)

Lorsque vous sortez d'une place de stationnement perpendiculaire, si le système détermine que la sortie est possible, la fonction de sortie perpendiculaire (en marche avant/arrière) peut être utilisée. De plus, selon l'environnement immédiat du véhicule, s'il est nécessaire de changer le sens de déplacement du véhicule, la commande d'assistance peut modifier la position de changement de vitesse.

Sortir d'une place de stationnement à l'aide de la fonction de sortie perpendiculaire (en marche avant/arrière)

- 1 Avec la pédale de frein enfoncée et la position de changement de vitesse P sélectionnée, appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park et assurez-vous que l'écran de sélection de la direction de sortie

s'affiche sur l'écran multimédia.

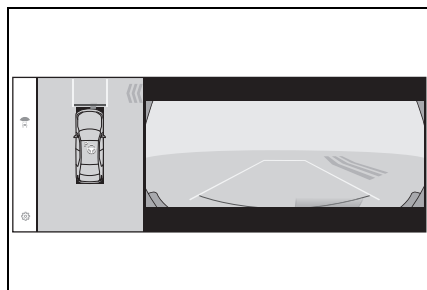


- 2 Sélectionnez une flèche sur l'écran multimédia pour choisir la direction dans laquelle vous souhaitez sortir.

Si le levier de commande des clignotants est actionné, seule la sortie par la gauche ou par la droite peut être sélectionnée.

- 3 Appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez le bouton "Démar".

Un avertisseur sonore retentit, un message de fonctionnement s'affiche sur l'écran multifonction et l'assistance se met en marche.



Pour annuler l'assistance, appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park. Si l'assistance

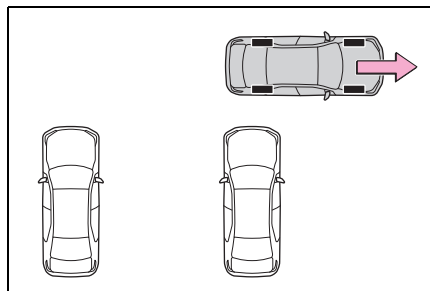
est annulée, "Advanced Park annulé" s'affiche.

Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité :
→P.383

- 4** Effectuez les manœuvres comme indiqué par les affichages de guidage jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans une position lui permettant de sortir.

Lorsque le véhicule atteint une position lui permettant de sortir, "Sortir en bougeant le volant" s'affichera à l'écran. Si vous manœuvrez le volant, "Advanced Park terminé" s'affichera et l'assistance prendra fin. Comme l'assistance prend fin lorsque le véhicule se déplace, tenez bien le volant et roulez en marche avant.

Si vous ne manœuvrez pas le volant, le véhicule s'arrêtera à la position de sortie. Vous pouvez mettre fin à l'assistance en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein.



- Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité

→P.383

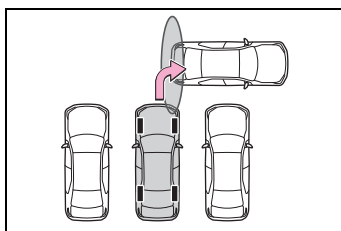
■ Fonction de sortie perpendiculaire (en marche avant/arrière)

N'utilisez pas la fonction de sortie perpendiculaire (en marche avant/arrière) dans une situation où vous ne sortez pas d'une place de stationnement perpendiculaire. Si vous lancez accidentellement le système d'aide, appuyez sur la pédale de frein et arrêtez le véhicule, puis appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park pour annuler l'assistance.

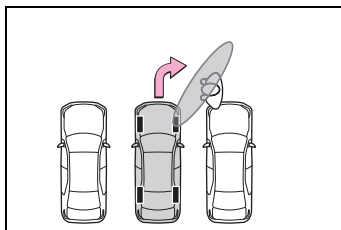
■ Situations dans lesquelles la fonction de sortie perpendiculaire (en marche avant/arrière) ne fonctionnera pas

Dans des situations comme les suivantes, la fonction de sortie perpendiculaire (en marche avant/arrière) ne fonctionnera pas :

- Lorsqu'un véhicule en attente de se garer se trouve en direction de la sortie



- Lorsqu'un muret, une colonne ou une personne est détecté(e) à proximité d'un capteur central avant ou arrière, ou d'un capteur d'angle



- Lorsque les freins ont été utilisés

→P.383

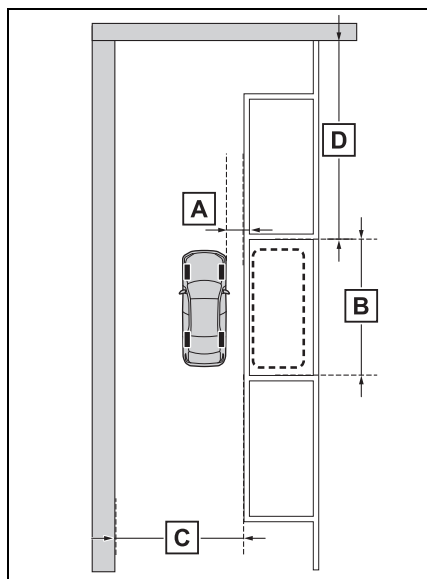
Fonction de stationnement en parallèle Advanced Park

La fonction de stationnement en parallèle peut être utilisée si la place de stationnement ciblée peut être détectée lorsque le véhicule est arrêté à proximité du centre de la place de stationnement, de façon alignée. De plus, selon l'état de la place de stationnement, s'il est nécessaire de changer le sens de déplacement du véhicule, la commande d'assistance peut modifier la position de changement de vitesse.

Stationnement à l'aide de la fonction de stationnement en parallèle

- 1 Arrêtez le véhicule en l'alignant près du centre de la place de stationnement ciblée.

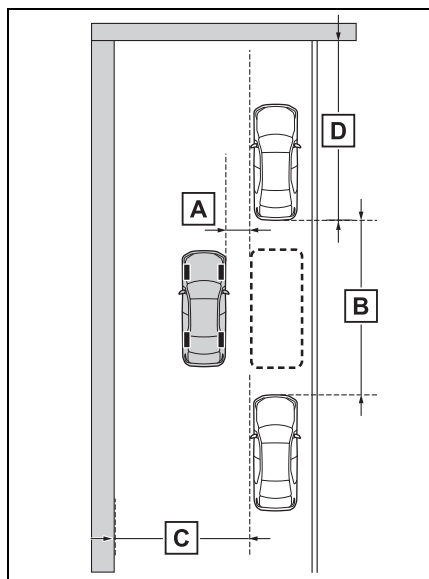
- S'il y a des lignes de place de stationnement



- A Environ 3,3 ft. (1 m)*
- B Environ 19,7 ft. (6 m)*
- C Environ 14,8 ft. (4,5 m) ou plus*
- D Environ 26,2 ft. (8 m) ou plus*

*: Cela servira de mesure de référence pour la détection d'une place de stationnement. Selon l'environnement immédiat, la détection pourrait ne pas être possible.

- En présence d'un véhicule garé adjacent

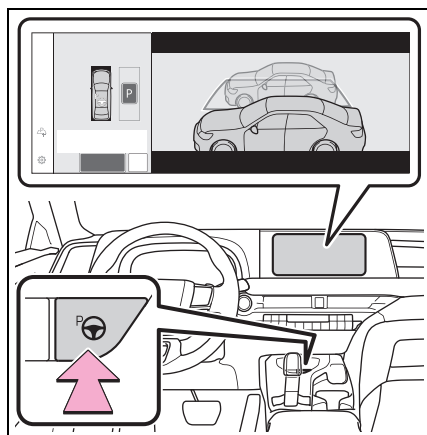


- A** Environ 3,3 ft. (1 m)*
B Environ 23,0 ft. (7 m) ou plus*
C Environ 14,8 ft. (4,5 m) ou plus*
D Environ 26,2 ft. (8 m) ou plus*

*: Cela servira de mesure de référence pour la détection d'une place de stationnement. Selon l'environnement immédiat, la détection pourrait ne pas être possible.

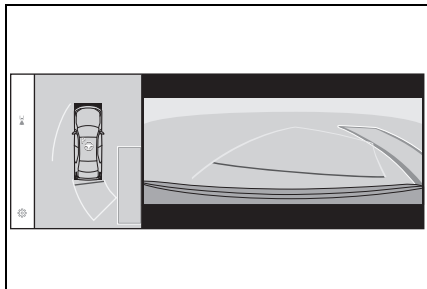
- 2** Appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park et assurez-vous qu'une place de stationnement potentielle

est affichée sur l'écran multimédia.



- Si une place dans laquelle votre véhicule peut être garé est détectée, une case de place de stationnement ciblée s'affiche.
 - S'il est possible d'effectuer un stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière) dans l'espace, sélectionnez la place de stationnement, puis sélectionnez **P** pour passer à la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière).
 - Selon l'environnement immédiat, cette fonction pourrait ne pas être disponible. Selon les informations affichées sur l'écran multimédia, utilisez la fonction sur une autre place de stationnement.
- 3** Sélectionnez le bouton "Démg".

Un avertisseur sonore retentit, un message de fonctionnement s'affiche sur l'écran multifonction et l'assistance se met en marche.



- Lorsque la pédale de frein est relâchée, "Marche avant..." s'affiche et le véhicule commence à avancer.
- Pour annuler l'assistance, appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park.

Si l'assistance est annulée, "Advanced Park annulé" s'affiche.

Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité :

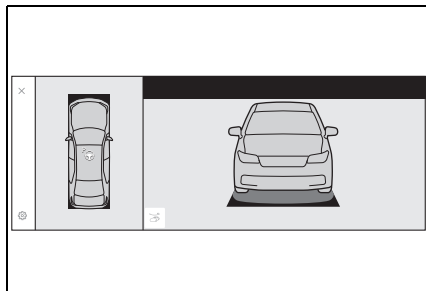
→P.383

- 4 Effectuez les manœuvres comme indiqué par l'affichage des conseils jusqu'à ce que le véhicule s'immobilise dans la place de stationnement ciblée.

Lorsque le véhicule s'arrête, "Advanced Park terminé" s'affiche et l'assistance prend fin.

Si vous sélectionnez  sur l'écran multimédia, le véhicule affiché sur l'écran de fin d'opération de l'aide

au stationnement pivote.

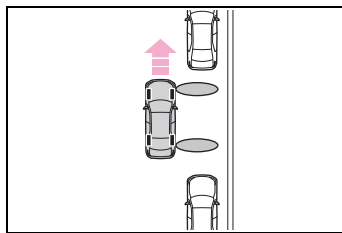


- Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité

→P.383

- Si "Pas d'espace de stationnement disponible" s'affiche

Même si le véhicule est arrêté parallèlement à une place de stationnement, un véhicule garé adjacent peut ne pas être détecté. Dans ce cas, si le véhicule est déplacé vers un endroit où un véhicule garé peut être détecté, l'assistance peut commencer.



- Lorsque les freins ont été utilisés

→P.383

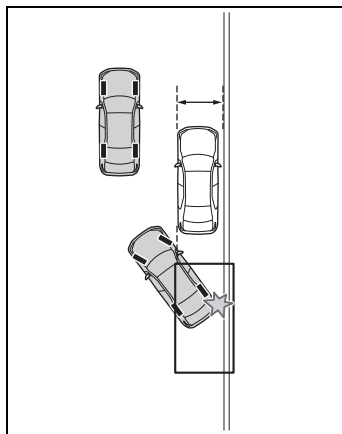


NOTE

■ **Lors de l'utilisation de la fonction de stationnement en parallèle**

- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstacles entre les lignes de guidage jaunes ainsi qu'entre le véhicule et la place de stationnement ciblée. Si des obstacles sont détectés entre les lignes de guidage jaunes ou entre le véhicule et la place de stationnement ciblée, la fonction de stationnement en parallèle est annulée ou suspendue.
- Comme la place de stationnement ciblée ne pourra pas être réglée correctement si la surface de la place de stationnement est en pente ou présente des différences de hauteur, le véhicule pourrait s'éloigner de la place de stationnement ciblée ou être en oblique. Par conséquent, n'utilisez pas la fonction de stationnement en parallèle pour ce type de place de stationnement.

- Si un véhicule garé adjacent est étroit ou stationné très près du trottoir, le système d'aide au stationnement gare également le véhicule près du trottoir. S'il semble probable que le véhicule entre en collision avec le rebord du trottoir ou quitte la route, enfoncez la pédale de frein pour arrêter le véhicule, puis appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park pour désactiver le système.



- S'il y a un mur ou une autre barrière sur le côté intérieur de la place de stationnement, le véhicule peut s'arrêter légèrement à l'extérieur de la place de stationnement ciblée.

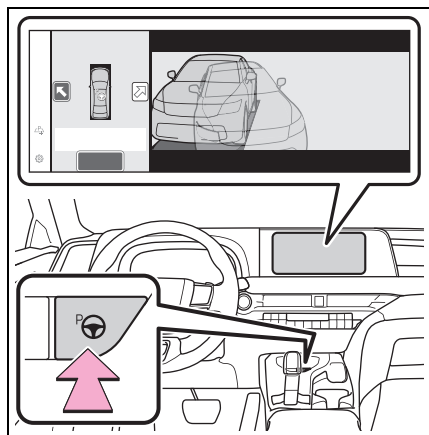
Fonction de sortie en parallèle Advanced Park

Lorsque vous sortez d'une place de stationnement en parallèle, si le système détermine que la sortie est possible, la fonction de sortie en parallèle peut être utilisée. De plus, selon l'environnement immédiat du véhicule, s'il est nécessaire de changer le

sens de déplacement du véhicule, la commande d'assistance peut modifier la position de changement de vitesse.

Sortir d'une place de stationnement en utilisant la fonction de sortie en parallèle

- 1 Avec la pédale de frein enfoncée et la position de changement de vitesse P sélectionnée, appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park et assurez-vous que l'écran de sélection de la direction de sortie s'affiche sur l'écran multimédia.



- 2 Sélectionnez une flèche sur l'écran multimédia pour choisir la direction dans laquelle vous souhaitez sortir.

Si le levier de commande des clignotants est actionné, seule la sortie par la gauche ou par la droite peut être sélectionnée.

- 3 Appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez le bouton "Démg".

Un avertisseur sonore retentit, un message de fonctionnement s'affiche sur l'écran multifonction et l'assistance se met en marche.

Pour annuler l'assistance, appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park.

Si l'assistance est annulée, "Advanced Park annulé" s'affiche.

Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité :
→ P.383

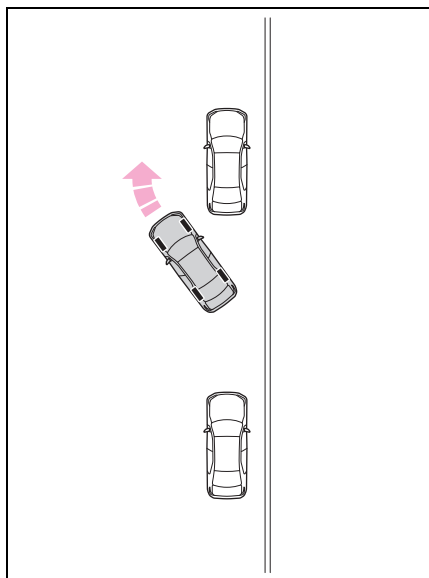
- 4 Effectuez les manœuvres comme indiqué par les affichages de guidage jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans une position lui permettant de sortir.

Lorsque le véhicule atteint une position lui permettant de sortir, "Sortir en bougeant le volant" s'affichera à l'écran. Si vous manœuvrez le volant, "Advanced Park terminé" s'affichera et l'assistance prendra fin.

Comme l'assistance prend fin lorsque le véhicule se déplace, tenez bien le volant et roulez en marche avant.

Si vous ne manœuvrez pas le volant, le véhicule s'arrêtera à la position de sortie. Vous pouvez mettre fin à l'assistance en appuyant sur la pédale d'accéléra-

teur ou sur la pédale de frein.



■ Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité

→P.383

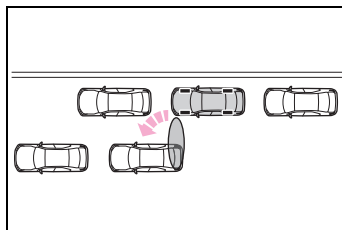
■ Fonction de sortie en parallèle

N'utilisez pas la fonction de sortie en parallèle dans une situation où vous ne sortez pas d'une place de stationnement en parallèle. Si vous lancez accidentellement le système d'aide, appuyez sur la pédale de frein et arrêtez le véhicule, puis appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park pour annuler l'assistance.

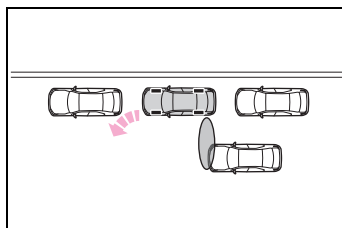
■ Situations dans lesquelles la fonction de sortie en parallèle ne fonctionne pas

Dans des situations comme les suivantes, la fonction de sortie en parallèle ne pourra pas être utilisée :

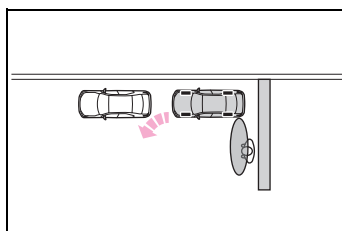
- Lorsque des véhicules attendent à un feu de circulation en direction de la sortie



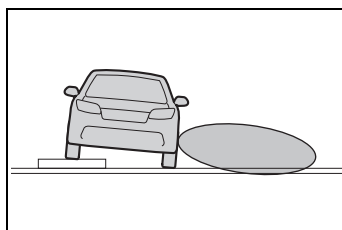
- Lorsqu'un véhicule est arrêté dans la zone derrière le point de sortie du véhicule



- Lorsqu'un muret, une colonne ou une personne est détecté(e) à proximité d'un capteur latéral avant ou arrière



- Lorsque le véhicule a été garé sur une bordure de trottoir et qu'un capteur latéral détecte la surface de la route



- Lorsqu'un véhicule n'est pas garé devant le véhicule
- Lorsqu'il y a un espace excessif entre l'avant du véhicule et un véhicule garé

■ Lorsque les freins ont été utilisés

→ P.383

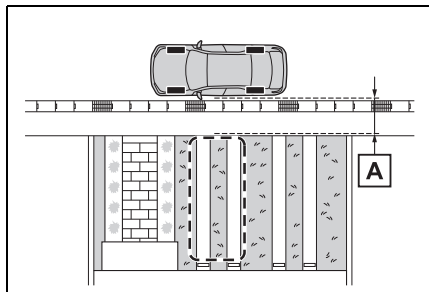
Fonction mémoire du système Advanced Park

La fonction mémoire peut être utilisée pour se garer dans une place de stationnement précédemment enregistrée, même s'il n'y a pas de lignes de place de stationnement ou de véhicules garés adjacents.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 3 places de stationnement.

Enregistrement d'une place de stationnement

- 1 Arrêtez le véhicule en l'alignant près du centre de la place de stationnement ciblée.



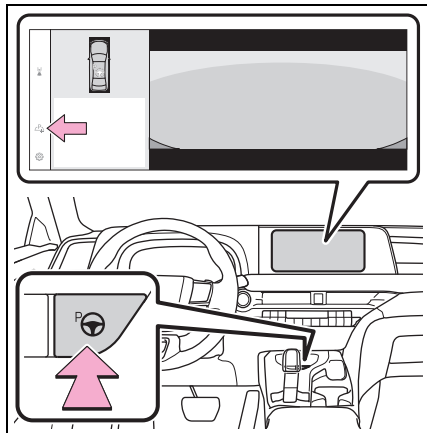
A Environ 3,3 ft. (1 m)

- 2 Appuyez sur le contacteur principal, puis sélectionnez



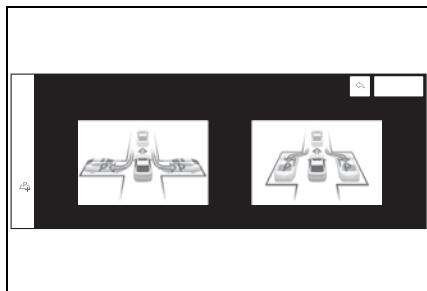
Si vous appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park au niveau d'une place de stationne-

ment dénuée de ligne de stationnement ou sans aucun véhicule garé adjacent, "Pas d'espace de stationnement disponible" pourrait s'afficher. Sélectionnez et maintenez enfoncé .



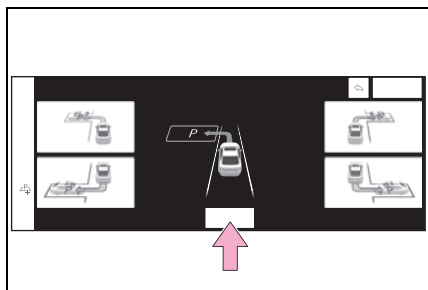
- 3 Sélectionnez la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière) ou la fonction de stationnement en parallèle.

Seules les places de stationnement pour lesquelles l'assistance peut fonctionner sont affichées.

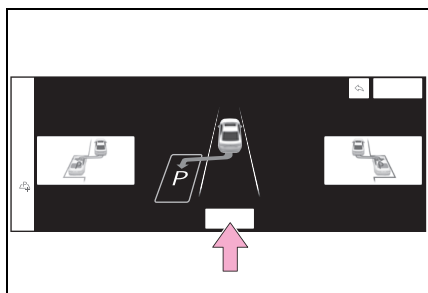


- 4 Sélectionnez la direction de stationnement, puis sélectionnez le bouton "OK".

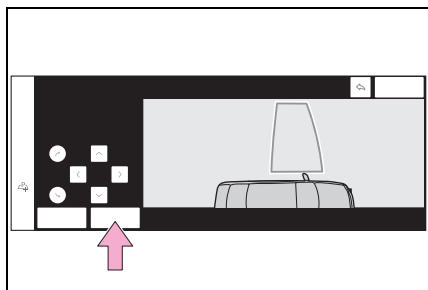
- Lorsque vous avez sélectionné le stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière) à l'étape 3



- Lorsque vous avez sélectionné le stationnement en parallèle à l'étape 3



- 5 À l'aide des touches fléchées, ajustez la position de la place de stationnement à enregistrer, puis sélectionnez le bouton "OK".

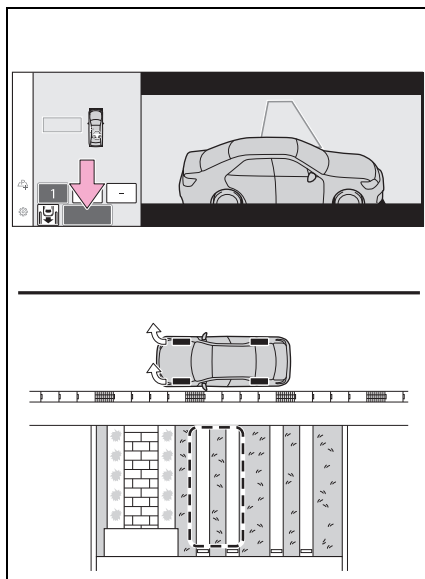


- 6 Sélectionnez le bouton "Démrg".

Un avertisseur sonore retentit, un message de fonctionnement s'affiche sur l'écran multifonction et l'assistance se met en marche. Lorsque la pédale de frein est relâchée, "Marche avant..." s'affiche et le véhicule commence à avancer.

Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité :

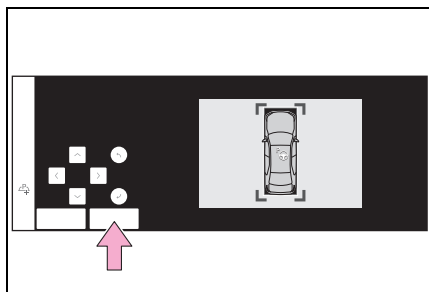
→ P.383



- 7 Effectuez les manœuvres comme indiqué par l'affichage des conseils jusqu'à ce que le véhicule s'immobilise dans la place de stationnement ciblée.
- 8 Vérifiez la position d'arrêt du véhicule. S'il le faut, ajustez la position de la place de stationnement à enregistrer à l'aide des touches fléchées, puis sélectionnez le bouton "Enregi".

"Enregistrement terminé" s'affiche

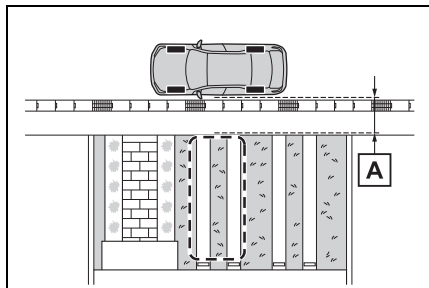
sur l'écran multimédia.



- Enregistrez la place de stationnement uniquement s'il n'y a pas d'obstacles dans la zone indiquée par les lignes larges.
- La quantité d'ajustements pouvant être apportés à la position de la place de stationnement à enregistrer est limitée.

Lors du stationnement dans une place de stationnement enregistrée dans la fonction mémoire

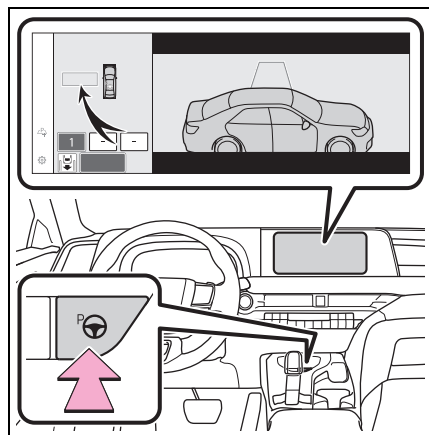
- 1 Arrêtez le véhicule en l'alignant près du centre de la place de stationnement ciblée.



A Environ 3,3 ft. (1 m)

- 2 Appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park et assurez-vous qu'une place de stationnement potentielle est affichée sur l'écran multimédia.

Si le bouton "MODE" est affiché, vous pouvez l'effleurer pour basculer entre la fonction mémoire, la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière) et la fonction de stationnement en parallèle.



- 3 Sélectionnez la place de stationnement souhaitée, puis sélectionnez le bouton "Démg".

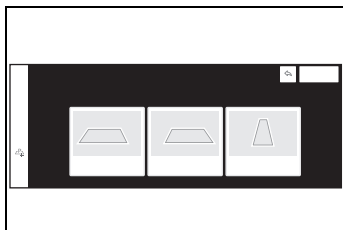
Suivez la procédure de la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière) à partir de l'étape 3. (→P.380)

■ Si vous estimez que le véhicule se rapproche trop d'un véhicule, d'un objet, d'une personne ou d'un caniveau se trouvant à proximité

→P.383

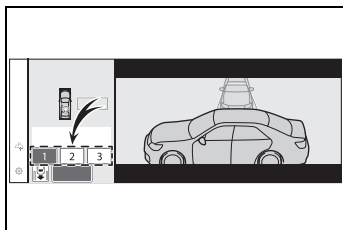
■ Lors de l'écrasement d'une place de stationnement enregistrée

Si le nombre maximum de places de stationnement a été enregistré et que  est sélectionné, une place de stationnement enregistrée peut être sélectionnée, puis remplacée par une nouvelle place.



■ Lorsque plusieurs places de stationnement sont enregistrées

Sélectionnez la place de stationnement souhaitée, puis sélectionnez le bouton "Démar".



■ Lorsque les freins ont été utilisés

→P.383



NOTE

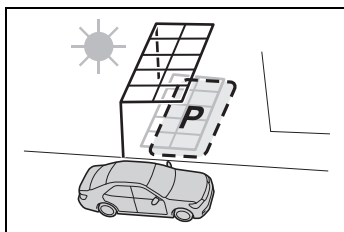
■ Lors de l'utilisation de la fonction mémoire (→P.383, 389)

- La fonction mémoire fournit de l'assistance pour le stationnement dans une place précédemment enregistrée. Si l'état de la chaussée, du véhicule ou de la zone environnante diffère de l'état au moment de l'enregistrement, la place de stationnement peut ne pas être détectée correctement ou le système peut ne pas être en mesure de fournir de l'assistance jusqu'à ce que le véhicule soit complètement garé.
- N'enregistrez pas une place de stationnement dans les situations comme les suivantes, car il est possible que la place de stationnement définie ne puisse pas être enregistrée ou que l'assistance ne puisse pas fonctionner plus tard.
 - Lorsque l'objectif d'une caméra est sale ou couvert de gouttes d'eau
 - Lorsqu'il pleut ou neige
 - Lorsque la zone environnante est sombre (la nuit, par exemple)
- Dans des situations comme les suivantes, il se peut qu'il ne soit pas possible d'enregistrer une place de stationnement.
 - Lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'espace entre la chaussée et la place de stationnement
 - Lorsque la surface de la route autour de la place de stationnement ne présente aucun signe distinctif que le système peut reconnaître

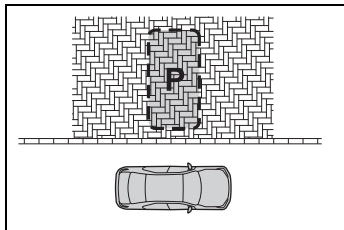


NOTE

- Si une place de stationnement a été enregistrée dans des situations comme les suivantes, il est possible que l'assistance ne puisse pas être démarrée plus tard ou ne fonctionne pas avec la position enregistrée.
- Lorsque des ombres sont projetées sur la place de stationnement (abri d'auto au-dessus de la place de stationnement, etc.)



- Lorsqu'il y a des feuilles, des ordures ou d'autres objets susceptibles de bouger dans la place de stationnement
- Lorsque la surface de la chaussée autour de la place de stationnement a le même motif répétitif (brique, etc.)



- Dans des situations comme les suivantes, il peut être impossible pour le système de fournir de l'assistance à la place de stationnement sélectionnée :
- Lorsque l'apparence de la place de stationnement est affectée par l'ombre du véhicule ou des arbres

- Lorsqu'un objet est détecté dans la place de stationnement enregistrée
- Lorsqu'un piéton ou un véhicule est détecté pendant le fonctionnement de l'assistance
- Lorsque la position du véhicule immobilisé au lancement de l'assistance diffère de la position au moment de l'enregistrement
- Lorsque la place de stationnement enregistrée ne peut pas être atteinte en raison de l'existence de blocs de stationnement, etc.
- Lorsque la surface de la chaussée autour de la place de stationnement a changé (la chaussée s'est dégradée ou a été refaite)
- Lorsque l'ensoleillement diffère du moment où l'enregistrement a eu lieu (en raison de la météo ou de l'heure de la journée)
- Lorsque le soleil brille directement dans une caméra, comme tôt le matin ou le soir
- Lorsque la couleur ou la luminosité de la chaussée est inégale
- Lorsqu'une lumière éclaire temporairement la place de stationnement (feux d'un autre véhicule, éclairage de sécurité, etc.)
- Lorsque la surface de la chaussée autour de la place de stationnement a le même motif répétitif
- Lorsqu'une faible excroissance est présente sur la surface de la route à proximité de la place de stationnement

**NOTE**

- Lorsque la place de stationnement est en pente
- Lorsqu'une caméra a été éclaboussée par de l'eau chaude ou froide et que l'objectif est embué
- Lorsque l'objectif d'une caméra est sale ou couvert de gouttes d'eau
- Lorsque des accessoires qui entravent la visibilité de la caméra sont installés sur le véhicule

Si l'assistance prend fin lors de l'enregistrement, recommencez l'enregistrement.

- Lors de l'enregistrement d'une place de stationnement dans la fonction mémoire, si la surface de la chaussée ne peut pas être détectée, "Impossible de trouver une place de stationnement" s'affiche.
- Lorsque vous utilisez la fonction mémoire, assurez-vous de vous arrêter immédiatement devant la position d'arrêt. Sinon, la place de stationnement peut ne pas être détectée correctement ou le système peut ne pas être en mesure de fournir de l'assistance jusqu'à ce que le véhicule soit complètement stationné.
- N'utilisez pas la fonction mémoire si une caméra a enregistré un fort impact ou si les images du moniteur à vue panoramique sont mal alignées.
- Si une caméra a été remplacée, compte tenu du changement de l'angle de la caméra à la suite de l'installation, vous devez de nouveau enregistrer les places de stationnement dans la fonction mémoire.

Annulation et suspension d'Advanced Park

■ Situations dans lesquelles l'assistance sera annulée

Dans des situations comme les suivantes, le fonctionnement du système Advanced Park sera annulé. Tenez fermement le volant et enfoncez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Lorsque le fonctionnement du système a été annulé, recommencez la manœuvre ou continuez à vous garer manuellement en utilisant le volant.

- Le contacteur principal d'Advanced Park est activé
- Situations dans lesquelles la position de changement de vitesse a été amenée sur P
- Le frein de stationnement est engagé
- Une portière est ouverte ou le coffre est ouvert
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
- Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus
- Les systèmes TRAC ou VSC sont désactivés
- Les systèmes TRAC, VSC ou ABS sont en fonctionnement
- Le véhicule tracte une remorque ou un autre véhicule

- Le contacteur d'alimentation est enfoncé
- Le système détermine que l'assistance ne peut pas se poursuivre dans l'environnement de stationnement actuel
- Le système ne fonctionne pas correctement
- Pendant que le véhicule était arrêté, "Annuler" a été sélectionné sur l'écran multimédia

■ Situations dans lesquelles l'assistance sera interrompue

Dans des situations comme les suivantes, le fonctionnement du système Advanced Park sera interrompu.

L'assistance peut être réactivée en suivant les instructions qui s'affichent sur l'écran multimédia.

De plus, lorsque l'assistance est interrompue, si la position de changement de vitesse est changée deux fois avec la pédale de frein enfoncée, l'assistance sera annulée dans cette position de changement de vitesse. Mais si l'assistance est interrompue du fait d'un changement de la position de changement de vitesse, l'assistance sera annulée si la position de changement de vitesse est changée une fois.

- Le volant est tourné

- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- La position de changement de vitesse a été changée
- Un objet en mouvement ou un objet fixe qui peut heurter votre véhicule a été détecté, ce qui entraîne le fonctionnement de la commande de limitation de puissance du système hybride/commande de freinage.
- Le contacteur de la caméra est enfoncé

Modification des paramètres du système Advanced Park

Sélectionnez  sur l'écran multimédia, puis sélectionnez "Advanced Park".

■ Profil de vitesse

Vous pouvez définir la vitesse du véhicule lorsque l'assistance est exécutée.

Ce réglage ne peut pas être modifié lors de l'enregistrement d'une place de stationnement dans la fonction mémoire.

■ Portée de détection des obstacles

Vous pouvez définir la distance à partir de laquelle les obstacles sont évités lors de l'exécution de l'assistance.

■ Méthode de stationnement préférée

Vous pouvez définir la méthode de stationnement préférée lorsqu'une place de stationnement permet un stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière) ou un stationnement en parallèle.

■ Direction de stationnement préférée

Vous pouvez sélectionner la direction de stationnement préférée affichée lorsqu'il est possible de se garer en marche avant ou en marche arrière dans une place de stationnement perpendiculaire.

■ Direction de sortie préférée (perpendiculaire)

Vous pouvez sélectionner la direction de sortie préférée affichée lorsqu'il est possible de sortir d'une place de stationnement en marche avant ou en marche arrière, par la gauche ou par la droite.

■ Direction de sortie préférée (parallèle)

Vous pouvez sélectionner la direction de sortie préférée affichée lorsqu'il est possible de sortir d'une place de stationnement en parallèle par la gauche ou par la droite.

■ Vue de la caméra pendant le stationnement

Vous pouvez définir l'angle d'affichage de l'image de la caméra lorsque vous utilisez la fonction de stationnement perpendiculaire (en marche avant/arrière) ou la fonction de stationnement en parallèle.

■ Vue de la caméra en sortie

Vous pouvez définir l'angle d'affichage de l'image de la caméra lorsque vous utilisez la fonction de sortie perpendiculaire (en marche avant/arrière) ou la fonction de sortie de stationnement en parallèle.

■ Réglage de la trajectoire de stationnement

La trajectoire pendant le fonctionnement de l'aide au stationnement peut être réglée vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Si les pneus sont usés, la trajectoire du véhicule peut être décalée par rapport au centre de l'espace de stationnement.

Dans ce cas, utilisez ce réglage pour ajuster la trajectoire de stationnement.

■ Réglage de la largeur de la route

Vous pouvez régler le moment où l'aide au stationnement démarre, la quantité de déplacement latéral pendant que le véhicule avance.

■ Réglage de la position de stationnement (en marche avant)

Vous pouvez régler la position à laquelle le stationnement perpendiculaire (en marche avant) est terminé. (Excepté lors de l'utilisation de la fonction mémoire.)

■ Réglage de la position de stationnement (en marche arrière)

Vous pouvez régler la position à laquelle le stationnement perpendiculaire (en marche arrière) est terminé. (Excepté lors de l'utilisation de la fonction mémoire.)

■ Réglage des accessoires arrière

Si un accessoire, comme un attelage de remorque, a été installé à l'arrière du véhicule, vous pouvez régler la longueur de l'arrière du véhicule afin d'aider à éviter toute collision avec des objets situés derrière le véhicule.

■ Effacer la place de stationnement enregistrée

Vous pouvez supprimer les places de stationnement enregistrées dans la fonction mémoire. Vous ne pouvez pas supprimer les informations relatives aux places de stationnement lorsque l'assistance est en cours d'exécution ou lorsque

vous enregistrez des informations sur les places de stationnement dans la fonction mémoire.



NOTE

- Faites attention lorsque vous utilisez le réglage de la position de stationnement (en marche avant) ou le réglage de la position de stationnement (en marche arrière) parce que le véhicule peut heurter des blocs de stationnement, des bordures de trottoir ou d'autres objets situés bas.
- S'il est probable que votre véhicule entre en collision avec un véhicule/objet, un bloc de stationnement, une bordure de trottoir, etc. se trouvant à proximité, enfoncez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule et appuyez sur le contacteur principal du système Advanced Park pour le désactiver.

Messages affichés par le système Advanced Park

L'état de fonctionnement, l'activation de l'assistance, etc. du système Advanced Park sont affichés sur l'écran multimédia. Si un message s'affiche, réagissez conformément au contenu affiché.

■ Si "Pas d'espace de stationnement disponible" s'affiche

Déplacez le véhicule à un endroit où une place de stationnement ou des lignes de stationnement peuvent être détectées.

■ **Si “Indisponible dans la condition actuelle” s’affiche**

Déplacez le véhicule à un autre endroit et utilisez le système.

■ **Si “Espace insuffisant pour sortir” s’affiche**

La fonction de sortie de stationnement en parallèle ne peut pas être utilisée en raison d'une certaine situation, comme lorsque la distance entre votre véhicule et les véhicules garés devant et derrière vous est réduite, la présence d'un objet dans la direction de sortie, etc.

Vérifiez les conditions de la zone autour de votre véhicule et sortez de la place de stationnement manuellement.

■ **Si “Réglage de la vitesse impossible” s’affiche**

Le système a estimé qu'il ne pouvait pas régler la vitesse du véhicule lorsque le système était utilisé dans une zone avec une pente ou une côte, et l'assistance a été annulée.

Utilisez le système dans un emplacement de niveau.

■ **Si “Obstacle détecté” s’affiche**

Comme un objet en mouvement ou un objet fixe qui peut heurter votre véhicule a été détecté, la commande de limitation de puissance du système hybride/commande de freinage fonctionne pour suspendre l'assistance Advanced Park.

Vérifiez les conditions de la zone autour du véhicule. Pour reprendre l'assistance, sélectionnez le bouton “Démrg” sur l'écran multimédia.

■ **Si “Impossible de trouver une place pour enregistrer le stationnement” s’affiche**

Ce message s'affiche lorsque vous sélectionnez  au niveau d'une place de stationnement qui ne peut pas être détectée.

Utilisez le système dans une place

de stationnement où les signes distinctifs à la surface de la route peuvent être détectés. (→P.392)

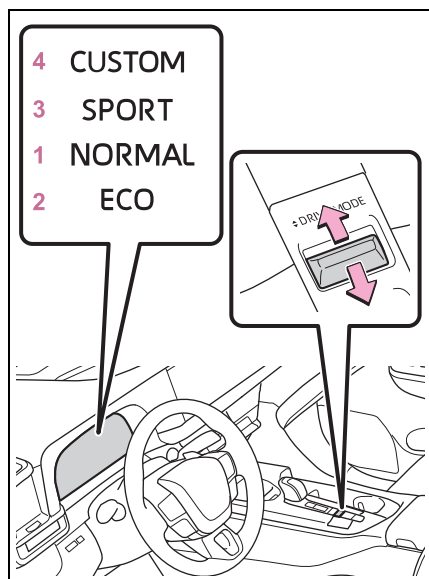
Contacteur de sélection du mode de conduite

Vous pouvez sélectionner les modes de conduite pour adapter le véhicule aux conditions de conduite.

Sélection du mode de conduite

Actionnez le contacteur de sélection du mode de conduite vers l'avant ou vers l'arrière pour sélectionner le mode de conduite souhaité sur l'écran multifonction.

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



1 Mode Normal

Offre un équilibre optimal entre

économies de carburant, tranquillité et performance dynamique.

Convient à la conduite en ville.

2 Mode de conduite Eco

Aide le conducteur à accélérer de manière écologique et à améliorer l'économie de carburant en utilisant la puissance de façon modérée et en contrôlant le fonctionnement du climatiseur (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode de conduite Eco est sélectionné, le voyant du mode de conduite Eco s'allume.

3 Mode Sport

Modifiez les caractéristiques de la puissance afin de fournir une accélération rapide et puissante.

Ce mode convient lorsqu'une réponse de conduite agile est souhaitée, par exemple lorsque vous conduisez sur des routes comportant de nombreux virages.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, le voyant du mode Sport s'allume.

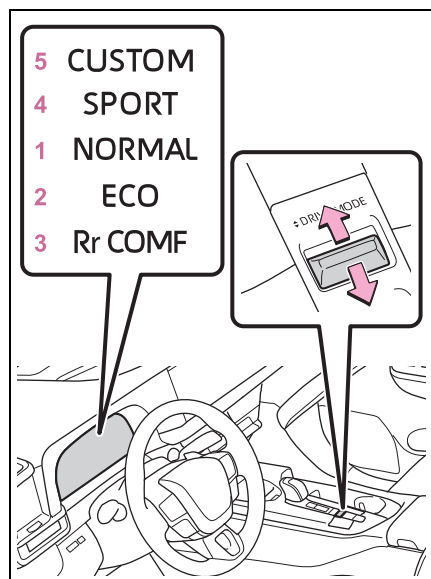
4 Mode Personnalisé

Vous permet de conduire avec les fonctions du groupe motopropulseur, du volant et du climatiseur réglées sur vos paramètres préférés.

Vous ne pouvez modifier les paramètres du mode Personnalisé que sur l'affichage de personnalisation du mode de conduite de l'affichage multimédia. (→P.641)

Lorsque le mode Personnalisé est sélectionné, le voyant du mode Personnalisé s'allume.

► Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



1 Mode Normal

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, tranquillité et performance dynamique.

Convient à la conduite en ville.

2 Mode de conduite Eco

Aide le conducteur à accélérer de manière écologique et à améliorer l'économie de carburant en utilisant la puissance de façon modérée et en contrôlant le fonctionnement du climatiseur (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode de conduite Eco est sélectionné, le voyant du mode de conduite Eco s'allume.

3 Mode Confort arrière

Le contrôle complet des commandes de suspension, d'accélération et de direction, ainsi que des caractéristiques de braquage des roues arrière en réponse aux opé-

rations de direction contribue à améliorer le confort de conduite des passagers arrière.

Lorsque le mode Confort arrière est sélectionné, le voyant du mode Confort arrière s'allume.

4 Mode Sport

Modifiez les caractéristiques de la puissance afin de fournir une accélération rapide et puissante.

Aide à assurer le rendement de la direction et la stabilité de conduite en contrôlant simultanément la direction et la suspension, en plus de la transmission et du moteur.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, le voyant du mode Sport s'allume.

5 Mode Personnalisé

Vous permet de conduire avec les fonctions du groupe motopropulseur, du volant, des suspensions et du climatiseur réglées sur vos paramètres préférés.

Vous ne pouvez modifier les paramètres du mode Personnalisé que sur l'affichage de personnalisation du mode de conduite de l'affichage multimédia. (→P.641)

Lorsque le mode Personnalisé est sélectionné, le voyant du mode Personnalisé s'allume.

■ Lorsque vous changez de mode de conduite

La couleur d'arrière-plan de l'écran multifonction change lorsque le mode de conduite Eco ou le mode Sport est sélectionné.

■ Fonctionnement du climatiseur en mode de conduite Eco

Lorsque le mode de conduite Eco est sélectionné, le climatiseur basculera automatiquement au mode

Eco du climatiseur.

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique, le mode Eco du climatiseur commande les opérations de chauffage/refroidissement, ainsi que la vitesse du ventilateur du climatiseur. Afin d'améliorer le rendement du climatiseur, effectuez les opérations suivantes :

- Réglez la vitesse du ventilateur (→P.422)
- Désactivez le mode de conduite Eco
- Désactivez le mode Eco du climatiseur (→P.427)

■ Désactivation automatique du mode de conduite

- Les modes de conduite suivants sont automatiquement désactivés et le mode de conduite revient au mode Normal lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF.

- Mode Sport
- Mode Confort arrière*
- Mode Personnalisé

- Les modes de conduite suivants ne sont pas désactivés tant qu'un autre mode de conduite n'a pas été sélectionné. (Même si le contacteur d'alimentation est placé sur OFF, le mode ne sera pas automatiquement désactivé.)

- Mode Normal
- Mode de conduite Eco

* : Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

■ Personnalisation

Le mode Personnalisé peut être modifié. (Fonctions personnalisables : →P.625)

Systèmes d'assistance à la conduite

Pour assurer la sécurité de la conduite et les performances du véhicule, les systèmes suivants s'activent automatiquement en réponse aux différentes situations de conduite. Soyez cependant conscient qu'il s'agit de systèmes complémentaires et qu'il ne faut pas s'y fier aveuglément lorsqu'on conduit le véhicule.

Récapitulatif des systèmes d'assistance à la conduite

■ ECB (système de freinage à commande électronique)

Le système de freinage à commande électronique génère une puissance de freinage correspondant au fonctionnement des freins

■ ABS (freins antiblocage)

Aide à prévenir le blocage des roues lors d'un freinage brusque ou d'un freinage sur une chaussée glissante

■ Assistance au freinage

Génère une plus grande force de freinage sur pression de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation de

freinage d'urgence

■ **VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage lors d'un coup de volant soudain ou lors d'un virage sur une chaussée glissante.

■ **VSC amélioré (dispositif amélioré de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Permet une collaboration des commandes des systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Aide à maintenir une stabilité directionnelle lors de dérapages sur une chaussée glissante, en contrôlant le rendement de la direction.

■ **Le freinage multicollision**

Lorsque le capteur du coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de freinage sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule et, par conséquent, la possibilité de dommages supplémentaires en raison d'une collision secondaire.

■ **TRAC (régulateur de traction)**

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une

chaussée glissante

■ **Assistance active en virage (ACA)**

Aide à empêcher le véhicule de dévier vers l'extérieur en exécutant une commande des freins des roues intérieures lors d'une tentative d'accélération dans un virage

■ **Dispositif d'assistance pour démarrage en côte**

Aide à réduire le mouvement de recul du véhicule lorsqu'il démarre en côte

■ **DRS (direction arrière dynamique) (si le véhicule en est doté)**

Améliore la maniabilité du véhicule à basse vitesse dans les virages, sa réactivité à vitesse moyenne et sa stabilité à vitesse élevée en contrôlant l'angle de braquage des roues arrière en fonction du mouvement du volant et de la vitesse du véhicule.

■ **EPS (direction assistée électrique)**

Utilise un moteur électrique pour réduire l'effort demandé pour tourner le volant.

■ **VDIM (système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule) (si le véhicule en est doté)**

Offre un contrôle intégré des systèmes ABS, d'assistance au

freinage, TRAC, VSC, EPS, DRS et du dispositif d'assistance pour démarrage en côte. Aide à assurer la stabilité du véhicule lors de dérapages sur une route glissante, en contrôlant la puissance de freinage et du système hybride, ainsi que l'assistance à la direction et l'angle de braquage des roues.

■ AVS (système de suspension variable adaptative) (si le véhicule en est doté)

En contrôlant de manière indépendante la force d'amortissement des amortisseurs sur chacune des 4 roues en fonction des conditions routières et de conduite, ce système favorise la qualité de roulement avec une stabilité supérieure du véhicule, ainsi qu'un bon comportement du véhicule

En outre, la force d'amortissement change selon le mode de conduite sélectionné. (→P.402)

■ E-Four^{*1}/E-Four Advanced^{*2} (système de traction intégrale électronique sur demande)

^{*1}: Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS

^{*2}: Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

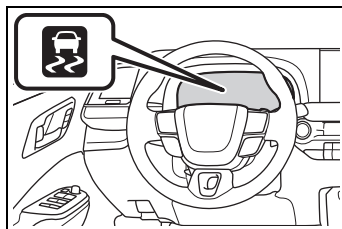
Commande automatiquement la répartition du couple moteur entre les roues avant et les roues arrière en fonction des

diverses conditions de conduite, telles que la conduite normale, les virages, la conduite en côte, le démarrage, les accélérations, la conduite sur des chaussées rendues glissantes par la neige ou la pluie, ce qui permet d'assurer une bonne tenue de route et la stabilité du véhicule.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/DRS* sont en fonction

Le voyant de dérapage clignotera lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS/DRS* seront en fonction.

*: Uniquement lorsque le système VDIM en assure le contrôle.



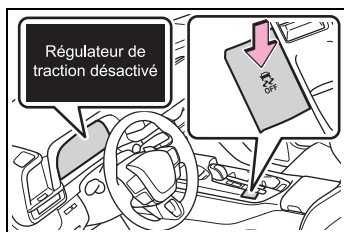
■ Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est enlisé dans de la boue, de la terre ou de la neige, le système TRAC peut réduire la puissance transmise du système hybride aux roues. En appuyant sur



pour désactiver le système, il est possible que vous puissiez dégager le véhicule plus facilement en le faisant bouger d'avant en arrière.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur , puis relâchez.



“Régulateur de traction désactivé” s’affichera sur l’écran multifonction.

Appuyez de nouveau sur  pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez  enfoncé pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est arrêté.

Le voyant VSC OFF s’allumera et le message “Régulateur de traction désactivé” s’affichera sur l’écran multifonction.*

Appuyez de nouveau sur  pour réactiver les systèmes.

* : Le système PCS (système de sécurité préventive) sera également désactivé (seule la lampe témoin de sécurité préventive sera disponible). La lampe témoin PCS s’allumera et un message s’affichera sur l’écran multifonction. (→P.260)

■ Lorsque le message indiquant que le système TRAC a été désactivé s’affiche sur l’écran multifonction même si vous

n’avez pas appuyé sur 

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations continuent de s’afficher, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions de fonctionnement du dispositif d’assistance pour démarrage en côte

Lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies, le dispositif d’assistance pour démarrage en côte se mettra en marche :

- La position de changement de vitesse est autre que P ou N (lors du démarrage en côte, vers l’avant/vers l’arrière)
- Le véhicule est arrêté
- La pédale d’accélérateur n’est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n’est pas engagé
- Le contacteur d’alimentation est sur ON

■ Annulation automatique du dispositif d’assistance pour démarrage en côte

Le dispositif d’assistance pour démarrage en côte se désactivera dans chacune des situations suivantes :

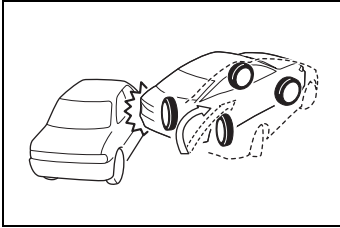
- Passez en position de changement de vitesse P ou N
- La pédale d’accélérateur est enfoncée
- La pédale de frein est enfoncée et le frein de stationnement est engagé
- Il s’est écoulé 2 secondes maximum depuis le relâchement de la pédale de frein
- Le contacteur d’alimentation est placé sur OFF

■ Rayon de braquage lorsque la direction arrière dynamique (DRS) fonctionne (si le véhicule en est doté)

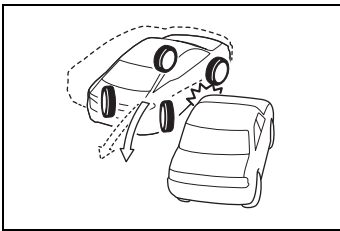
Le rayon de braquage du véhicule est réduit lorsque les roues arrière sont orientées dans la direction opposée aux roues avant à basse vitesse. Dans ce cas, les roues arrière passent à l’extérieur en cas de mouvement vers l’avant ou à

l'intérieur en cas de marche arrière par rapport au véhicule sans système DRS. Par conséquent, veuillez également à observer l'arrière du véhicule lorsque vous avancez ou le côté du véhicule lorsque vous reculez dans des espaces étroits tels que des parcs de stationnement.

► Lorsque le véhicule avance



► Lorsque le véhicule recule



■ Le système DRS est désactivé lorsque (si le véhicule en est doté)

Il se peut que le système DRS cesse de fonctionner dans les situations suivantes.

Dans ce cas, le rayon de braquage minimal devient plus grand que lorsque le système DRS fonctionne.

- Lorsque le volant est utilisé pendant une longue période alors que le véhicule roule très lentement
- Lorsque le véhicule est démarré et arrêté à plusieurs reprises en peu de temps et que le volant est actionné
Le système redémarrera une fois ces situations terminées.
- Lorsque les bornes de la batterie sont débranchées, puis rebranchées
Le système redémarrera lorsque

le véhicule aura roulé pendant un certain laps de temps après le branchement des bornes de la batterie.

■ Sons et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'assistance au freinage, VSC et TRAC, et le dispositif d'assistance pour démarrage en côte

- Il est possible d'entendre un bruit provenant du compartiment moteur lorsque la pédale de frein est enfoncée à répétition, lors du démarrage du système hybride ou juste après la mise en mouvement du véhicule. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.
- L'une ou l'autre des situations suivantes peut se produire lorsque les systèmes ci-dessus sont en fonction. Aucune d'entre elles n'indique une défaillance.
 - Vous pouvez ressentir les vibrations de la carrosserie du véhicule et du volant.
 - Vous pouvez entendre également un bruit de moteur une fois le véhicule arrêté.

■ Bruit de fonctionnement de l'ECB

Vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement de l'ECB dans les cas suivants, mais il n'indique pas une défaillance du système.

- Vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement dans le compartiment moteur lorsque vous actionnez la pédale de frein.
- Vous pouvez entendre le bruit du moteur du système de freinage à l'avant du véhicule lorsque la portière du conducteur est ouverte.
- Vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement dans le compartiment moteur lorsqu'une ou deux minutes se sont écoulées après l'arrêt du système hybride.

■ Sons et vibrations du fonctionnement de l'assistance active en virage

Lorsque l'assistance active en virage est activée, il est possible que des sons et vibrations de fonctionnement soient générés par le système de freinage, mais il ne s'agit pas d'une anomalie.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC

Après avoir été désactivés, les systèmes TRAC et VSC se réactiveront automatiquement dans les circonstances suivantes :

- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactivera lorsque la vitesse du véhicule augmentera. Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactiveront pas automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmentera.

■ Conditions de fonctionnement du freinage multicollision

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule est en mouvement.

Cependant, le système ne fonctionne pas lorsque les composants sont endommagés.

■ Annulation automatique du freinage multicollision

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule descend à environ 0 mph (0 km/h).
- Un certain laps de temps s'est écoulé depuis son fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est enfoncée de façon importante

■ Conditions de fonctionnement de l'assistance active en virage

Le système fonctionne dans les

situations suivantes.

- Les systèmes TRAC/VSC peuvent fonctionner
- Le conducteur tente d'accélérer dans un virage
- Le système détecte que le véhicule dévie vers l'extérieur
- La pédale de frein est relâchée

■ Efficacité réduite du système EPS

Lorsque vous tournez fréquemment le volant sur une longue période de temps, l'efficacité du système EPS est réduite pour en éviter une surchauffe. Le volant peut alors sembler plus lourd qu'à l'habitude. Si cela se produit, évitez de tourner trop fréquemment le volant, ou arrêtez le véhicule et désactivez le système hybride. Le système EPS devrait revenir à la normale en 10 minutes.

■ Lorsque le message "Panne DRS Visitez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction (si le véhicule en est doté)

Le système DRS pourrait ne pas fonctionner correctement. À ce moment-là, le rayon de braquage minimal peut devenir plus grand que lorsque le système DRS fonctionne correctement ou le véhicule peut aller tout droit avec le volant tourné. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si un message au sujet du système de traction intégrale s'affiche sur l'écran multifonction

Effectuez les opérations suivantes.

- "Système de traction intégrale en surchauffe Passage en mode 2 roues motrices"

Le système de traction intégrale surchauffe. Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire en laissant le système hybride en marche.*

Si le message disparaît après un moment, il n'y a pas de problème. Si le message persiste, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- "Surchauffe du système de AWD. Mode 2WD engagé."

Le système de traction intégrale a été temporairement annulé et le véhicule est passé en traction avant en raison d'une surchauffe. Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire en laissant le système hybride en marche.*

Si le message disparaît après un moment, le système de traction intégrale se rétablira automatiquement. Si le message persiste, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- "Anomalie du syst AWD. Mode 2WD engagé. Visitez votre concessionnaire"

Une défaillance affecte le système de traction intégrale. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*: Lors de l'arrêt du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride tant que l'affichage du message n'est pas éteint.



AVERTISSEMENT

■ L'ABS ne fonctionne pas correctement lorsque

- Les limites d'adhérence des pneus ont été dépassées (tels des pneus excessivement usés sur une chaussée enneigée).
- Le véhicule fait de l'aquaplanage alors qu'il roule à vitesse élevée sur une route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt peut être plus élevée qu'à l'habitude lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire la distance d'arrêt du véhicule. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède, surtout dans les situations suivantes :

- Lorsque vous conduisez sur une chaussée recouverte de terre, de gravier ou de neige
- Lorsque vous conduisez avec des chaînes antidérapantes
- Lorsque vous roulez sur des routes cahoteuses
- Lorsque vous conduisez sur des routes où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale

■ Les systèmes TRAC/VSC peuvent ne pas fonctionner efficacement lorsque

Même si les systèmes TRAC/VSC sont en fonction, vous ne pourrez peut-être pas parvenir à garder le contrôle de la direction et de la puissance si vous conduisez sur une chaussée glissante. Conduisez prudemment dans des conditions où vous risquez de dérapier et de perdre de la puissance.

■ L'assistance active en virage ne fonctionne pas efficacement lorsque

- Ne vous fiez pas aveuglément à l'assistance active en virage. L'assistance active en virage peut ne pas fonctionner efficacement lorsque vous accélérez en descendant des pentes ou lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes.

**AVERTISSEMENT**

- L'assistance active en virage pourrait être temporairement suspendue si elle fonctionnerait fréquemment, afin d'assurer le bon fonctionnement des freins ainsi que celui des systèmes TRAC et VSC.

■ **Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte ne fonctionne pas correctement lorsque**

- Ne vous fiez pas aveuglément au dispositif d'assistance pour démarrage en côte. Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte pourrait ne pas fonctionner correctement dans des pentes abruptes et sur des routes glacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en côte n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. N'essayez pas d'utiliser le dispositif d'assistance pour démarrage en côte pour garder le véhicule à l'arrêt sur un plan incliné, car cela risquerait de provoquer un accident.

■ **Lorsque les systèmes TRAC/ABS/VSC sont activés**

Le voyant de dérapage clignote. Conduisez toujours prudemment. Une conduite irréfléchie pourrait provoquer un accident. Soyez particulièrement prudent lorsque le voyant clignote.

■ **Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés**

Soyez particulièrement prudent et conduisez à une vitesse adaptée aux conditions routières. Comme les systèmes TRAC/VSC aident à assurer la stabilité du véhicule et la puissance de conduite, ne les désactivez pas sans motif sérieux.

■ **Freinage multicollosion**

Ne vous fiez pas uniquement au freinage multicollosion. Ce système est conçu pour aider à réduire la possibilité de dommages supplémentaires en raison d'une collision secondaire, mais son efficacité peut varier selon certaines conditions. Se fier aveuglément au système pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Remplacement des pneus**

Assurez-vous que tous les pneus ont les dimensions, la marque, la sculpture de bande de roulement et la capacité totale de charge prescrites. De plus, assurez-vous que les pneus sont gonflés au niveau de pression de gonflage des pneus recommandé.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionneront pas correctement si différents types de pneus sont installés sur le véhicule. Pour plus de détails sur le remplacement des pneus ou des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Gestion des pneus et de la suspension**

L'utilisation de pneus avec un quelconque problème ou la modification de la suspension aura une incidence sur les systèmes d'assistance à la conduite et pourra même causer la défaillance de l'un d'eux.

Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride

Pour une conduite économique et écologique, soyez attentif aux éléments suivants :

Utilisation du mode de conduite Eco

Lorsque vous utilisez le mode de conduite Eco, le couple correspondant à l'effort exercé sur la pédale d'accélérateur peut être produit plus facilement que dans des conditions normales. De plus, le climatiseur (chauffage/refroidissement) fonctionnera le moins possible, améliorant l'économie de carburant. (→P.402)

Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible d'avoir une conduite écologique en gardant l'indicateur du système hybride à l'intérieur de la zone Eco. (→P.105)

Modification de la position de changement de vitesse

Passez en position de changement de vitesse D lorsque le

véhicule est arrêté aux feux de circulation, lorsque vous conduisez dans une circulation dense, etc. Passez en position de changement de vitesse P lorsque vous garez le véhicule. Lorsque vous utilisez la position N, cela n'améliore pas la consommation de carburant.

Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS : En position N, le moteur à essence fonctionne, mais l'électricité ne peut pas être produite. De plus, lorsque vous utilisez le climatiseur, etc., l'énergie de la batterie hybride (batterie de traction) est consommée.

Fonctionnement de la pédale d'accélérateur/de la pédale de frein

- Conduisez votre véhicule en douceur. Évitez les accélérations et les décélérations brusques. Pour mieux profiter des avantages du moteur électrique (moteur de traction) sans avoir à utiliser la puissance du moteur à essence, il vaut mieux accélérer ou ralentir graduellement.
- Évitez les accélérations à répétition. Les accélérations à répétition consomment l'énergie de la batterie hybride (batterie de traction), ce qui entraîne une augmentation de

la consommation de carburant. Vous pouvez récupérer l'énergie de la batterie en conduisant avec la pédale d'accélérateur légèrement relâchée.

Lorsque vous freinez

Assurez-vous d'actionner les freins doucement et en temps opportun. Vous pouvez récupérer une plus grande quantité d'énergie électrique lorsque vous ralentissez.

Ralentissements

Les accélérations et les décélérations à répétition, ainsi que les longues attentes aux feux de circulation entraîneront une augmentation de la consommation de carburant. Vérifiez les bulletins de circulation avant de partir et évitez le plus possible les ralentissements. Lorsque vous conduisez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein afin de permettre au véhicule d'avancer lentement, tout en évitant une surutilisation de la pédale d'accélérateur. Cela pourrait contribuer à réduire la consommation d'essence.

Conduite sur autoroute

Contrôlez le véhicule et mainte-

nez-le à une vitesse constante. Avant d'effectuer un arrêt à un poste de péage ou similaire, anticipez l'arrêt afin de relâcher progressivement l'accélérateur et de freiner doucement. Vous pouvez récupérer une plus grande quantité d'énergie électrique lorsque vous ralentissez.

Climatiseur

N'utilisez le climatiseur que lorsque cela est nécessaire. Cela pourrait contribuer à réduire la consommation d'essence.

En été : Utilisez le mode Recirculation d'air, lorsque la température ambiante est élevée. Cela contribuera à réduire la demande sur le climatiseur ainsi que la consommation de carburant.

En hiver : Comme le moteur à essence ne s'arrêtera pas automatiquement tant qu'il ne sera pas chaud et que l'intérieur du véhicule ne sera pas réchauffé, il consommera du carburant. De plus, vous pouvez réduire cette consommation en évitant de surutiliser le chauffage.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de vérifier la pression de gonflage des pneus fréquemment. Une pression de

gonflage des pneus inadéquate peut entraîner une augmentation de la consommation de carburant.

De plus, comme les pneus neige peuvent générer beaucoup de friction, les utiliser sur des routes sèches peut entraîner une augmentation de la consommation de carburant. Utilisez des pneus qui conviennent à la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds entraînera une augmentation de la consommation de carburant. Évitez de transporter des bagages superflus. L'installation d'un gros porte-bagages de toit entraînera également une augmentation de la consommation de carburant.

Mise en température avant la conduite

Comme le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement lorsqu'il est froid, il est inutile de le mettre en température.

De plus, la conduite fréquente sur de courtes distances provoquera des mises en température à répétition, ce qui peut entraîner une consommation accrue de carburant.

Conseils pour la conduite en hiver

Préparez le véhicule et procédez aux inspections nécessaires avant de le conduire en hiver. Conduisez toujours le véhicule en fonction des conditions atmosphériques qui prévalent.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez les liquides qui conviennent aux températures extérieures qui prévalent.
- Huile moteur
- Liquide de refroidissement du moteur
- Liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique
- Liquide de lave-glace
- Faites vérifier l'état de la batterie de 12 volts par un technicien agréé.
- Faites installer quatre pneus neige sur le véhicule ou achetez un ensemble de chaînes antidérapantes pour les pneus avant*.

Assurez-vous que vos pneus sont tous de la dimension et de la marque prescrites, et que les chaînes correspondent à la dimension des pneus.

*: On ne peut pas installer de

chaînes antidérapantes sur des véhicules dotés de pneus 225/45R21.



AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la dimension prescrite.
- Gardez la pression d'air au niveau recommandé.
- Ne dépassez pas 75 mph (120 km/h), peu importe le type de pneus neige utilisé.
- Les pneus neige doivent être installés impérativement sur les quatre roues.

■ Conduite avec des chaînes antidérapantes (véhicules dotés de pneus 225/55R19)

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. Les négliger pourrait nuire à une conduite sécuritaire du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas la limite de vitesse permise avec les chaînes antidérapantes utilisées, ou 30 mph (50 km/h), soit la plus basse des deux vitesses.
- Évitez de conduire sur des chaussées cahoteuses ou dans des nids-de-poule.

- Évitez les accélérations soudaines, les braquages du volant et les freinages brusques, ainsi que les changements de vitesse brusques qui provoquent un freinage moteur soudain.

- Pour vous assurer de garder le contrôle du véhicule, ralentissez suffisamment à l'approche d'un virage.

- N'utilisez pas le système LTA (aide au maintien de la trajectoire).

- N'utilisez pas le système LDA (système d'avertissement de sortie de voie).



NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.

Le retrait ou l'installation de pneus neige a en effet une incidence sur le fonctionnement des capteurs de pression de pneu et des émetteurs.

Avant de conduire le véhicule

Procédez comme suit, selon les conditions de conduite :

- N'essayez pas de forcer pour ouvrir une glace ou pour déplacer un essuie-glace qui a gelé. Pour faire fondre la glace, faites couler de l'eau chaude sur la surface gelée. Essuyez immédiatement l'eau qui a coulé pour l'empêcher

de geler.

- Pour que le ventilateur du système de commande de la température fonctionne correctement, retirez la neige accumulée dans les événements de l'entrée d'air situés devant le pare-brise.
- Vérifiez si de la glace ou de la neige s'est accumulée sur les feux et les rétroviseurs extérieurs, sur les glaces, sur le toit du véhicule, sur le châssis, autour des pneus ou sur les freins, et retirez-la.
- Retirez la neige ou la boue de dessous vos chaussures avant d'entrer dans le véhicule.

Pendant la conduite du véhicule

Accélérez doucement, conservez une distance de sécurité entre votre véhicule et celui qui vous précède, et conduisez plus lentement, à une vitesse adaptée aux conditions routières.

Lorsque vous gardez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Sinon, le frein de stationnement pourrait geler et il serait alors impossible de le relâcher automatiquement.

Aussi, évitez d'utiliser ce qui suit car le frein de stationnement pourrait fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désactivé.

- Système de maintien des freins
- Garez le véhicule, puis passez en position de changement de vitesse P sans engager le frein de stationnement. Le frein de stationnement pourrait geler et il serait alors impossible de le relâcher. Si vous gardez le véhicule sans engager le frein de stationnement, assurez-vous de caler les roues. Si vous négligiez de le faire, cela pourrait être dangereux, car le véhicule risquerait de se déplacer de façon inopinée et de provoquer un accident.

- Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, relâchez le frein de stationnement après avoir amené la position de changement de vitesse sur P. (→P.216)

- Si vous gardez le véhicule sans engager le frein de stationnement, assurez-vous que la position de changement de vitesse ne peut pas être retirée du mode P.
- Si vous laissez le véhicule garé à basse température avec les freins humides, il est

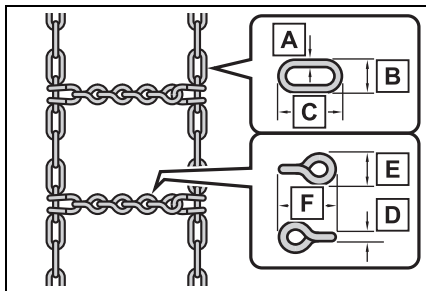
possible que les freins gèlent.

Choix des chaînes antidérapantes

- Véhicules dotés de pneus 225/55R19

Lorsque vous installez des chaînes antidérapantes, utilisez la bonne dimension.

La dimension des chaînes est réglementée pour chaque dimension de pneu.



Chaînes latérales :

- A** 0,12 in. (3 mm) de diamètre
- B** 0,39 in. (10 mm) de largeur
- C** 1,18 in. (30 mm) de longueur

Chaînes transversales :

- D** 0,16 in. (4 mm) de diamètre
- E** 0,55 in. (14 mm) de largeur
- F** 0,98 in. (25 mm) de longueur

- Véhicules dotés de pneus 225/45R21

Il est impossible d'installer des chaînes antidérapantes. Vous devriez plutôt utiliser des pneus neige.

Réglementation sur l'utilisation des chaînes antidérapantes (véhicules dotés de pneus 225/55R19)

La réglementation relative à l'utilisation des chaînes antidérapantes varie en fonction de la région et du type de route. Renseignez-vous toujours sur la réglementation locale avant d'installer les chaînes.

■ Installation de chaînes antidérapantes

Observez les précautions suivantes lorsque vous installez ou retirez les chaînes :

- Installez et retirez les chaînes antidérapantes dans un endroit sécuritaire.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus avant. N'installez pas de chaînes antidérapantes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus avant en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir parcouru de 0,5 à 1,0 km (de 1/4 à 1/2 mile).
- Installez les chaînes antidérapantes selon les directives fournies lors de leur achat.



NOTE

■ Installation de chaînes antidérapantes

Il se peut que les capteurs de pression de pneu et les émetteurs ne fonctionnent pas correctement lorsqu'on installe des chaînes antidérapantes.

Essuie-glaces avant

Pour permettre le soulèvement des essuie-glaces avant lorsque de la neige intense ou des conditions glacées sont attendues, changez la position de repos des essuie-glaces avant de la position rétractée sous le capot à la position d'entretien à l'aide du levier des essuie-glaces. (→P.235)

Caractéristiques intérieures

5

5-1. Utilisation du climatiseur

Commande ALL AUTO **420**

Climatiseur automatique
..... **421**

Volant chauffant/sièges
chauffants/ventilateurs de
siège..... **430**

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs **436**

5-3. Utilisation des dispositifs de rangement

Liste des dispositifs de rangement **439**

Caractéristiques du coffre
..... **443**

5-4. Utilisation des autres caractéristiques intérieures

Autres caractéristiques intérieures **445**

Ouvre-porte de garage **457**

Commande ALL AUTO

Les sièges chauffants avant, les ventilateurs de siège et le volant chauffant sont contrôlés automatiquement selon la température réglée du climatiseur, la température extérieure, la température de l'habitacle, etc. La commande ALL AUTO permet de maintenir une température confortable sans régler chaque système.

Activation de la commande ALL AUTO

Réglez "Tout auto" sur  (activé) sur l'écran de commande des options (→P.427), la commande ALL AUTO peut être utilisée en utilisant le climatiseur en mode automatique (→P.425).

Le voyant sur le contacteur s'allume et le climatiseur automatique, les sièges chauffants avant, les ventilateurs de siège ainsi que le volant chauffant fonctionnent en mode automatique.

Même si l'un de ces systèmes est actionné manuellement, le mode automatique continuera à fonctionner pour des fonctions autres que celles actionnées.

Fonctionnement de chaque système

■ Climatiseur automatique (→P.421)

Vous pouvez régler individuellement la température du siège du conducteur et du siège du passager.

■ Sièges chauffants avant et ventilateurs de siège (→P.430)

Le système sélectionne automatiquement le chauffage ou la ventilation en fonction de la température réglée du climatiseur, de la température extérieure, etc. Le chauffage et la ventilation peuvent également s'éteindre.

Le chauffage et la ventilation du siège du passager avant fonctionnent en mode automatique si un passager est détecté.

■ Volant chauffant (→P.430)

Le volant chauffant fonctionne automatiquement en fonction de la température réglée du climatiseur, de la température extérieure, etc.

■ Fonctionnement du siège chauffant avant/ventilateur de siège

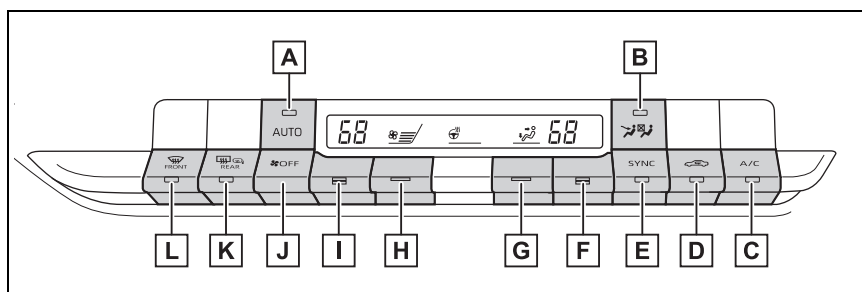
Lorsque le mode automatique est sélectionné en utilisant le contacteur du siège chauffant/du ventilateur de siège, aucune détection des passagers n'est effectuée.

Climatiseur automatique

Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Certaines fonctions peuvent être commandées à l'aide de l'écran multimédia. (→P.427)

Commandes du climatiseur



- A** Contacteur du mode automatique
- B** Contacteur du mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)
- C** Contacteur "A/C"
- D** Contacteur du mode Air extérieur/Recirculation d'air
- E** Contacteur "SYNC"
- F** Contacteur de commande de température côté droit
- G** Contacteur de commande du mode de débit d'air
- H** Contacteur de réglage de la vitesse du ventilateur
- I** Contacteur de commande de température côté gauche
- J** Contacteur "OFF"
- K** Contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs
- L** Contacteur du désembueur de pare-brise

■ Réglage de la température

Actionnez le contacteur de com-

mande de la température vers le haut pour augmenter la température et vers le bas pour la

diminuer.

Si le voyant "A/C" est éteint, le système soufflera de l'air à la température ambiante ou de l'air chauffé.

■ Réglage de la vitesse du ventilateur

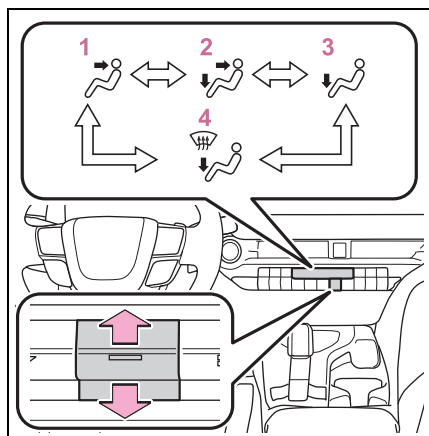
Actionnez le contacteur de réglage de la vitesse du ventilateur vers le haut pour augmenter la vitesse du ventilateur et vers le bas pour la diminuer.

Appuyez sur le contacteur "OFF" pour arrêter le ventilateur.

■ Changement du mode de débit d'air

Actionnez le contacteur de commande du mode de débit d'air vers le haut ou vers le bas pour changer le mode de débit d'air.

Le mode change comme suit chaque fois que vous actionnez le contacteur.



1 L'air est dirigé vers le haut du corps

2 L'air est dirigé vers le haut du corps et vers les pieds

3 L'air est dirigé vers les pieds

4 L'air est dirigé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est activé

■ Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement

Appuyez sur le contacteur du mode Air extérieur/Recirculation d'air.

Chaque fois que vous appuyez sur ce bouton, le système bascule entre le mode Air extérieur et le mode Recirculation d'air.

Lorsque le mode Recirculation d'air est sélectionné, le voyant sur le contacteur du mode Air extérieur/Recirculation d'air s'allume.

■ Activez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur le contacteur "A/C".

Lorsque la fonction est activée, le voyant sur le contacteur "A/C" s'allume.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs permettent de désembuer le pare-brise et les glaces latérales avant.

Appuyez sur le contacteur du désembueur de pare-brise.

Si le mode Recirculation d'air est utilisé, réglez le contacteur de mode Air extérieur/Recirculation d'air sur Air extérieur. (Le mode pourrait changer automatiquement.)

Pour désembuer le pare-brise et les glaces latérales rapidement, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez de nouveau sur le contacteur du désembueur de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la fonction est activée, le voyant sur le contacteur du désembueur de pare-brise s'allume.

■ **Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs**

Les désembueurs permettent de désembuer la lunette arrière et d'éliminer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur le contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs se désactiveront automatiquement au bout de 15 minutes.

Lorsque la fonction est activée, le voyant sur le contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs s'allume.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75 °F (24 °C) et que le climatiseur est activé**

- Pour réduire sa consommation d'énergie, le climatiseur peut passer automatiquement au mode Recirculation d'air. Cette mesure peut également réduire la

consommation de carburant.

- Le mode Recirculation d'air est sélectionné par défaut lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON.
- Il est possible en tout temps de passer au mode Air extérieur en appuyant sur le contacteur du mode Air extérieur/Recirculation d'air.

■ **Formation de buée sur les glaces**

- De la buée se forme facilement sur les glaces lorsque le taux d'humidité est élevé à l'intérieur du véhicule. Activer la fonction de refroidissement et de déshumidification permettra de déshumidifier l'air provenant des sorties d'air et de désembuer le pare-brise efficacement.
- Si vous désactivez la fonction de refroidissement et de déshumidification, les glaces risquent de s'embuer plus facilement.
- Les glaces risquent de s'embuer si vous utilisez le mode Recirculation d'air.

■ **Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses**

Fermez toutes les glaces. Si, malgré cela, de la poussière pénètre encore dans le véhicule, réglez le mode d'admission d'air sur Air extérieur et le sélecteur de vitesse du ventilateur sur une position autre que désactivé.

■ **Mode Air extérieur/Recirculation d'air**

- Il est recommandé d'utiliser temporairement le mode Recirculation d'air afin d'empêcher la poussière de pénétrer dans l'habitacle tout en facilitant le refroidissement du véhicule lorsque la température extérieure est élevée.
- Le mode Air extérieur/Recirculation d'air peut changer automatiquement, peu importe le réglage

du climatiseur, selon le réglage de la température et la température dans l'habitacle.

■ Lorsque la température extérieure approche de 32 °F (0 °C)

Il se peut que la fonction de déshumidification ne s'active pas, même si vous appuyez sur "A/C".

■ Fonctionnement du climatiseur en mode Eco du climatiseur

● En mode Eco du climatiseur, le climatiseur sera commandé comme suit afin d'optimiser la consommation de carburant :

- Contrôle du régime moteur et du fonctionnement du compresseur du climatiseur afin de limiter le chauffage ou le refroidissement
- Limitation de la vitesse du ventilateur lorsque le mode automatique est sélectionné

● Le mode Eco du climatiseur peut être activé et désactivé à l'aide de l'écran des options sur l'écran de commande du climatiseur. (→P.427)

● Lorsque le mode de conduite est basculé sur le mode de conduite Eco, le mode Eco du climatiseur est activé automatiquement. (→P.402)

● Afin d'améliorer le rendement du climatiseur, effectuez les opérations suivantes :

- Réglez la vitesse du ventilateur
- Désactivez le mode de conduite Eco (→P.402)
- Désactivez le mode Eco du climatiseur (→P.427)

■ Odeurs du ventilateur et du climatiseur

● Pour permettre à l'air extérieur d'entrer, réglez le climatiseur en mode Air extérieur.

● Durant l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule peuvent pénétrer dans le climatiseur et s'y accumuler. Des odeurs peuvent alors émaner des événements.

● Pour réduire l'émission éventuelle d'odeurs, il se peut que le démarrage du ventilateur soit légèrement retardé, immédiatement après le démarrage du climatiseur en mode automatique.

● Lorsque vous garez le véhicule, le système passe automatiquement en mode d'admission d'air frais pour permettre une meilleure circulation de l'air dans le véhicule et aider ainsi à réduire les odeurs qui se manifestent au moment du démarrage du véhicule.

■ Utilisation du système de commande vocale (si le véhicule en est doté)

Le climatiseur peut fonctionner à l'aide du système de commande vocale.

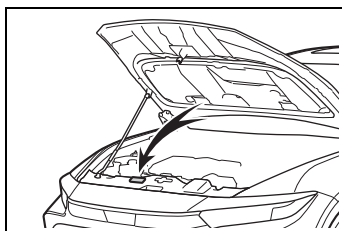
Pour plus de détails sur le système de commande vocale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Filtre du climatiseur

→P.519

■ Réfrigérant du climatiseur

● Une étiquette concernant le réfrigérant du climatiseur est fixée sur le capot, à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.



● Les différents symboles qui figurent sur l'étiquette ont la signification suivante :

	Attention
	Climatiseur

	Type de lubrifiant du climatiseur
	Le climatiseur ne peut être réparé que par un technicien certifié
	Réfrigérant inflammable

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions.

(Fonctions personnalisables :

→P.625)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne s'embue

N'utilisez pas le contacteur du désembueur de pare-brise pendant la climatisation en période d'extrême humidité. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise risque d'embuer la surface extérieure du pare-brise et de diminuer ainsi votre visibilité.

■ Lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs sont en fonction

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs extérieurs, car elle pourrait être très chaude et vous brûler.



NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas le climatiseur allumé plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

■ Lorsque le climatiseur doit être réparé ou que certaines de ses pièces doivent être remplacées

Faites effectuer la réparation ou le remplacement par votre concessionnaire Toyota. Lorsqu'une pièce du climatiseur, comme l'évaporateur, doit être remplacée, une pièce neuve doit être utilisée.

Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur le contacteur du mode automatique.
- 2 Réglez la température.
- 3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur le contacteur "OFF".

Si le réglage de la vitesse du ventilateur ou le mode de débit d'air sont actionnés, le voyant du mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique est conservé pour toutes les fonctions autres que celles qui ont été actionnées.

■ Utilisation du mode automatique

La vitesse du ventilateur est réglée automatiquement en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après avoir appuyé sur le contacteur du mode automatique, le ventilateur peut s'arrêter quelques instants pendant que l'air est réchauffé ou refroidi.

En raison du soleil, il se peut que de l'air froid soit dirigé autour de la par-

tie supérieure du corps même lorsque le chauffage est activé.

Réglage simultané de la température des sièges du conducteur et du passager (mode "SYNC")

Pour activer le mode "SYNC", appuyez sur le contacteur "SYNC".

Le contacteur de commande de la température côté conducteur peut être utilisé pour régler la température côté conducteur et côté passager. Pour enclencher le mode individuel, actionnez le contacteur de commande de la température côté passager ou appuyez de nouveau sur le contacteur "SYNC".

Lorsque le mode "SYNC" est activé, le voyant sur le contacteur "SYNC" s'allume.

Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Cette fonction commande automatiquement le débit d'air du climatiseur de façon à donner la priorité aux sièges avant. Toute utilisation superflue du climatiseur est arrêtée, ce qui contribue à une meilleure consommation de carburant.

Le mode de débit d'air concentré sur les sièges avant s'active dans les situations suivantes.

- Aucun passager n'est détecté dans les sièges arrière

- Le désembueur de pare-brise ne fonctionne pas

Pendant que cette fonction est active,  est allumé.

■ Activation/désactivation manuelle du mode de débit d'air concentré sur les sièges avant

Dans le mode de débit d'air concentré sur les sièges avant, vous pouvez diriger le débit d'air vers les sièges avant uniquement ou vers tous les sièges à l'aide du contacteur. Lorsque le mode a été changé manuellement, la commande de débit d'air automatique cesse de fonctionner.

Touchez  sur l'écran de commande du climatiseur de l'écran multimédia ou appuyez sur  sur le panneau de fonctionnement du climatiseur, et modifiez la direction du débit d'air.

- Voyant allumé : Débit d'air vers les sièges avant uniquement
- Voyant éteint : Débit d'air vers tous les sièges

■ Fonctionnement de la commande de débit d'air automatique

- Afin de conserver un habitacle confortable, il se peut que le débit d'air soit dirigé vers des sièges

non occupés immédiatement après le démarrage du système hybride et à d'autres occasions, selon la température extérieure.

- Si, après le démarrage du système hybride, des passagers se déplacent dans le véhicule ou y entrent/en sortent, le système est incapable de détecter précisément la présence de passagers et la commande de débit d'air automatique ne fonctionnera pas.

■ Fonctionnement de la commande de débit d'air manuelle

Lorsqu'un siège arrière est occupé, il se peut que la fonction dirige automatiquement le débit d'air vers tous les sièges, même si elle est commandée manuellement pour diriger le débit d'air vers les sièges avant uniquement.

■ Pour revenir à la commande de débit d'air automatique

- 1 Avec le voyant éteint, désactivez le contacteur d'alimentation.
- 2 Après 60 minutes ou plus, placez le contacteur d'alimentation sur ON.

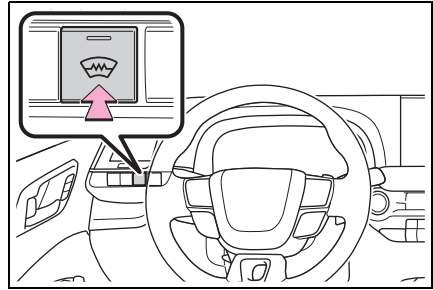
Dégivreur d'essuie-glace avant

Cette fonction permet d'empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver le système.

Le voyant sur le contacteur s'allume lorsque le système est activé.

Le dégivreur d'essuie-glace avant se désactivera automatiquement au bout d'environ 15 minutes.



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter des brûlures

Ne touchez pas à la vitre de la partie inférieure du pare-brise ni aux côtés des montants avant lorsque le dégivreur d'essuie-glace avant est activé.

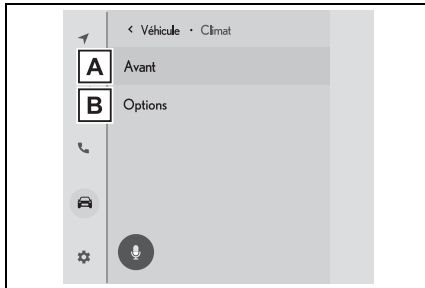
Écran de commande du climatiseur

Pour plus d'informations sur l'écran multimédia, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Procédure d'affichage

- 1 Touchez  dans le menu principal de l'écran multimédia.
- 2 Touchez "Climat" dans le sous-menu.

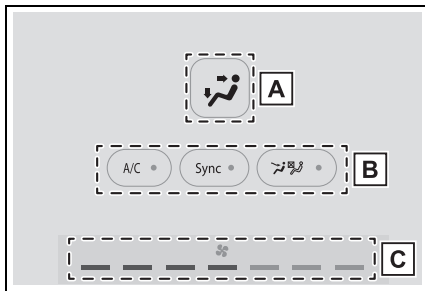
3 Sélectionnez n'importe quel écran.



A Affiche l'écran de commande du climatiseur.

B Affiche l'écran de commande des options.

■ Écran de commande du climatiseur



A Sélectionnez le mode de débit d'air

Chaque fois que vous touchez le contacteur, le mode de débit d'air change.

 : L'air est dirigé vers le haut du corps

 : L'air est dirigé vers le haut du corps et vers les pieds

 : L'air est dirigé vers les pieds

 : L'air est dirigé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est activé

B Active/désactive chaque fonction

Chaque fois que vous touchez le contacteur, la fonction bascule entre activée et désactivée.

Lorsque la fonction est activée, le voyant sur le contacteur s'allume.

"A/C" : Fonction de refroidissement et de déshumidification (→P.422)

"Sync" : Mode "SYNC" (→P.426)

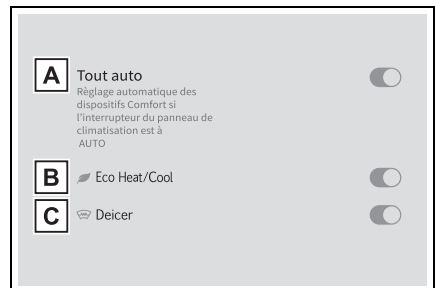
 : Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) (→P.426)

C Affichage de la vitesse du ventilateur

Le réglage de la vitesse du ventilateur est affiché.

■ Écran de commande des options

Vous pouvez activer  et désactiver  les fonctions.



A Commande ALL AUTO (→P.420)

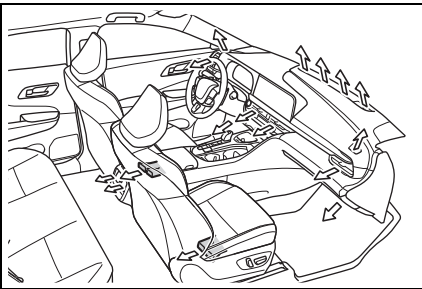
B Mode Eco du climatiseur (→P.424)

- C** Dégivreur d'essuie-glace avant (→P.427)

Disposition et utilisation des sorties d'air

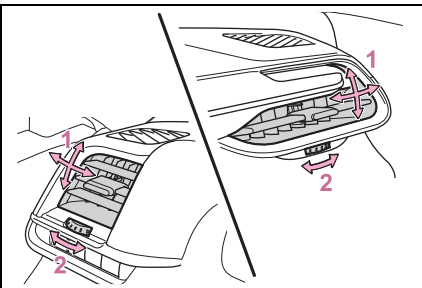
■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le débit d'air changent en fonction du mode de débit d'air sélectionné.



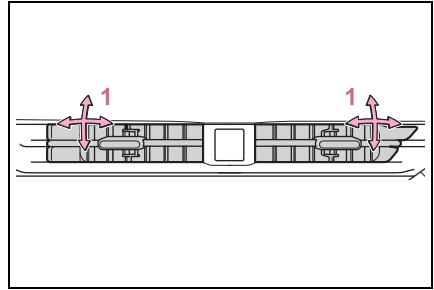
■ Réglage de la direction du débit d'air, et de l'ouverture/la fermeture des sorties d'air

► Avant latéral



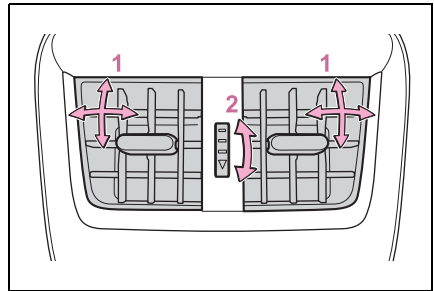
- 1** Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas
- 2** Tournez le bouton pour ouvrir ou pour fermer l'évent

► Avant central



- 1** Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas

► Arrière

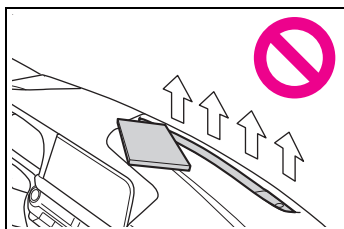


- 1** Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas
- 2** Tournez le bouton pour ouvrir ou pour fermer l'évent

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour empêcher le désembueur de pare-brise de mal fonctionner

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord qui pourrait recouvrir les sorties d'air. Sinon, cela pourrait bloquer le débit d'air, et empêcher les désembueurs de pare-brise de fonctionner correctement.



Volant chauffant/sièges chauffants/ventilateurs de siège

● Volant chauffant

Chauffe la poignée du volant

● Sièges chauffants

Chauffe le capitonnage des sièges

● Ventilateurs de siège

Maintient une bonne circulation d'air en aspirant l'air dans les sièges

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter des brûlures mineures

Soyez prudent si les personnes suivantes entrent en contact avec le volant ou les sièges lorsque leur dispositif de chauffage est activé :

- Bébés, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou personnes aux prises avec des difficultés physiques
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant absorbé de l'alcool ou pris des médicaments qui provoquent une somnolence (somnifères, médicaments contre le rhume, etc.)



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les sièges chauffants et les ventilateurs de siège**

Ne placez pas sur le siège des objets lourds dont la surface est irrégulière et ne plantez pas d'objets pointus dans le siège tels que des aiguilles, des clous, etc.

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

N'utilisez pas les fonctions lorsque le système hybride est coupé.

Volant chauffant

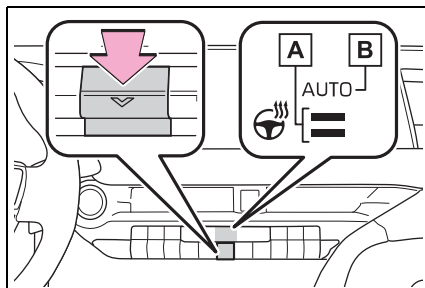
■ **À l'aide du contacteur de volant chauffant**

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver le volant chauffant.

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, la condition du fonctionnement change comme suit.

Mode automatique → Élevé (2 segments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé

Les indicateurs de niveau **A** sur l'écran s'allument en jaune pendant le fonctionnement. Lorsque le mode automatique est sélectionné, l'indicateur "AUTO" **B** sur l'écran s'allume et les indicateurs de niveau **A** sur l'écran s'allument en fonction de l'état de fonctionnement du volant chauffant.



■ **Utilisation de l'affichage multimédia**

Pour plus d'informations sur l'écran multimédia, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- 1 Touchez  dans le menu principal.
- 2 Touchez "Confort" dans le sous-menu.
- 3 Touchez le contacteur de volant chauffant.

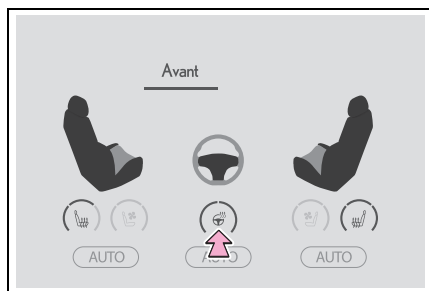
Chaque fois que vous touchez le contacteur, l'état du fonctionnement change comme suit.

Mode automatique → Élevé (2 segments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé

Les indicateurs de niveau sur le contacteur de volant chauffant s'allument en rouge pendant le fonctionnement.

Lorsque vous touchez "AUTO", le volant chauffant bascule en mode automatique. Lorsque le mode automatique est sélectionné, les indicateurs de niveau sur le contacteur de volant chauffant s'allument en fonction de l'état de fonctionne-

ment du volant chauffant.



■ Condition de fonctionnement

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Lorsque le mode automatique est sélectionné

Le volant chauffant peut se désactiver en fonction de la température réglée du climatiseur, de la température extérieure, etc.

■ Paramètres enregistrés

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, les paramètres enregistrés sont rétablis.

■ Personnalisation

Vous pouvez modifier les préférences du volant chauffant en mode automatique. (Fonctions personnalisables : →P.625)

Sièges chauffants

■ Utilisation des contacteurs des sièges chauffants (sièges avant)

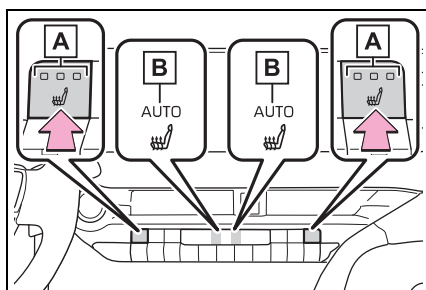
Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver les sièges chauffants.

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, la condition du fonctionnement change comme suit.

Mode automatique → Élevé (3 segments allumés) → Moyen (2 seg-

ments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé

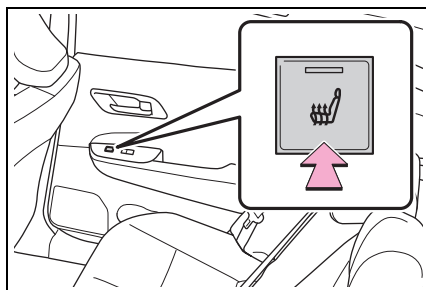
Les indicateurs de niveau **A** sur le contacteur s'allument en jaune pendant le fonctionnement. Lorsque le mode automatique est sélectionné, l'indicateur "AUTO" **B** sur l'écran s'allume et les indicateurs de niveau **A** sur le contacteur s'allument en fonction de l'état de fonctionnement du siège chauffant.



■ Utilisation des contacteurs des sièges chauffants (sièges latéraux arrière)

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver les sièges chauffants.

L'indicateur sur le contacteur s'allume en jaune pendant le fonctionnement.



■ Utilisation des contacteurs des sièges chauffants sur l'écran multimédia (sièges avant uniquement)

Pour plus d'informations sur l'écran multimédia, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

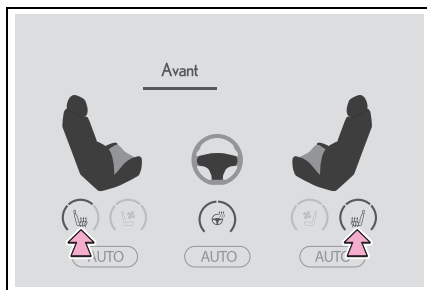
- 1 Touchez  dans le menu principal.
- 2 Touchez "Confort" dans le sous-menu.
- 3 Touchez le contacteur du siège chauffant.

Chaque fois que vous touchez le contacteur, l'état du fonctionnement change comme suit.

Mode automatique → Élevé (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé

Les indicateurs de niveau sur le contacteur du siège chauffant s'allument en rouge pendant le fonctionnement.

Lorsque vous touchez "AUTO", le siège chauffant bascule en mode automatique. Lorsque le mode automatique est sélectionné, les indicateurs de niveau sur le contacteur du siège chauffant s'allument en fonction de l'état de fonctionnement du siège chauffant.



■ Condition de fonctionnement

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Lorsque le mode automatique est sélectionné

Les sièges chauffants peuvent se désactiver selon la température réglée du climatiseur, la température extérieure, etc.

■ Paramètres enregistrés

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, les paramètres enregistrés pour les sièges chauffants sont rétablis.

■ Personnalisation

Les réglages du mode automatique des sièges chauffants peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P.625)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter une surchauffe et des blessures mineures par brûlure

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants.

- Ne recouvrez pas les sièges chauffants d'une couverture ou d'un coussin.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus que nécessaire.

Ventilateurs de siège

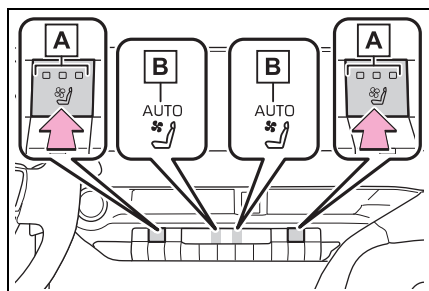
■ Utilisation des contacteurs des ventilateurs de siège

Appuyez sur le contacteur pour activer/désactiver les ventilateurs de siège.

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, la condition du fonctionnement change comme suit.

Mode automatique → Élevé (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Faible (1 segment allumé) → Désactivé

Les indicateurs de niveau **A** sur le contacteur s'allument en vert pendant le fonctionnement. Lorsque le mode automatique est sélectionné, l'indicateur "AUTO" **B** sur l'écran s'allume et les indicateurs de niveau **A** sur le contacteur s'allument en fonction de l'état de fonctionnement du ventilateur de siège.



■ Utilisation de l'affichage multimédia

Pour plus d'informations sur l'écran multimédia, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- 1 Touchez  dans le menu principal.
- 2 Touchez "Confort" dans le sous-menu.
- 3 Touchez le contacteur du ventilateur de siège.

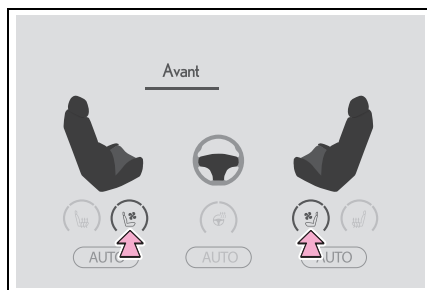
Chaque fois que vous touchez le contacteur, l'état du fonctionnement change comme suit.

Mode automatique → Élevé (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Faible (1

segment allumé) → Désactivé

Les indicateurs de niveau sur le contacteur du ventilateur de siège s'allument en bleu pendant le fonctionnement.

Lorsque vous touchez "AUTO", le ventilateur de siège bascule en mode automatique. Lorsque le mode automatique est sélectionné, les indicateurs de niveau sur le contacteur du ventilateur de siège s'allument en fonction de l'état de fonctionnement du ventilateur de siège.



■ Condition de fonctionnement

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Mode de commande lié au climatiseur

Lorsque la vitesse des ventilateurs de siège est sur Élevé (lorsque le mode automatique est sélectionné), il se peut que la vitesse des ventilateurs de siège devienne plus élevée en fonction de la vitesse du ventilateur du climatiseur.

■ Lorsque le mode automatique est sélectionné

Les ventilateurs de siège peuvent se désactiver selon la température réglée du climatiseur, la température extérieure, etc.

■ Paramètres enregistrés

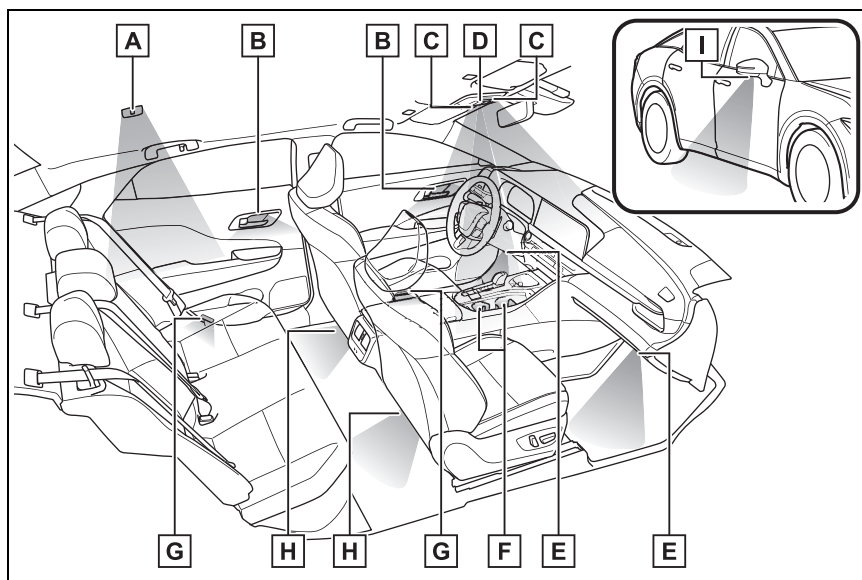
Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, les paramètres enregistrés pour les ventilateurs de siège sont rétablis.

■ Personnalisation

Les réglages du mode automatique des ventilateurs de siège peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables : →P.625)

Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



- A** Éclairages personnels arrière (→P.438)
- B** Éclairage de poignée intérieure de portière
- C** Éclairages intérieurs (→P.437)/éclairages personnels avant (→P.438)
- D** Éclairage du levier sélecteur de vitesses
- E** Éclairages de plancher avant
- F** Éclairages de porte-gobelet avant
- G** Éclairage d'accueil aux portières
- H** Éclairages de plancher arrière
- I** Éclairage de seuil extérieur

■ Système d'éclairage d'accueil

Les éclairages s'allument/s'éteignent automatiquement lorsque la clé à puce est détectée, lorsque les portières sont verrouillées/déverrouillées, lorsque les portières sont

ouvertes/fermées et selon le mode du contacteur d'alimentation.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Si les éclairages intérieurs restent allumés alors que le contacteur

d'alimentation est placé sur OFF, ils s'éteindront automatiquement au bout de 20 minutes.

■ Diminution de la luminosité des éclairages intérieurs

La luminosité des éclairages suivants est diminuée lorsque le levier sélecteur de vitesses est placé sur une position autre que P.

- Éclairage de poignée intérieure de portière
- Éclairages de porte-gobelet avant
- Éclairages de plancher avant
- Éclairages de plancher arrière

■ Allumage automatique des éclairages intérieurs

Si l'un des coussins gonflables SRS se déploie (se gonfle) ou en cas de choc violent à l'arrière, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs s'éteindront automatiquement au bout d'environ 20 minutes. Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Cependant, afin de prévenir d'autres collisions, il est recommandé de le laisser allumé jusqu'à ce que la situation soit parfaitement sécuritaire. (Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision s'est produite.)

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables : →P.625)



NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

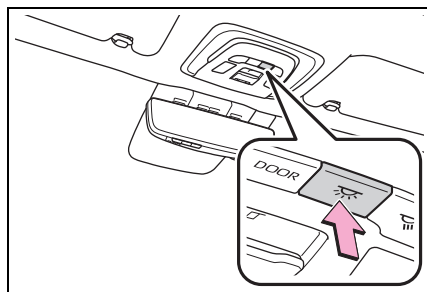
Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Fonctionnement des éclairages intérieurs

Allume/éteint l'éclairage

Les éclairages personnels arrière s'allument/s'éteignent en même temps que l'éclairage intérieur.

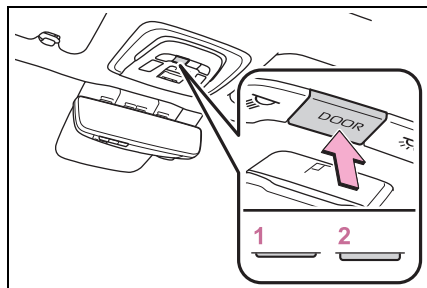
Lorsqu'une portière est ouverte alors que la position de portière est activée, l'éclairage s'allume.



■ Activation de la position de portière

Appuyez sur le contacteur de l'éclairage intérieur lié aux portières

Les éclairages s'allument et s'éteignent selon que les portières sont ouvertes ou fermées lorsque la position de portière est activée.

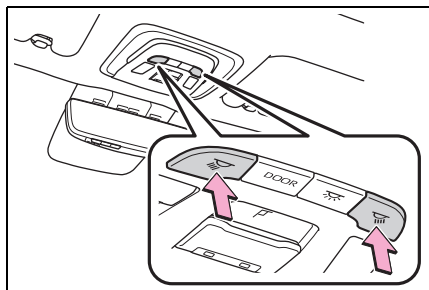


- 1 Position de portière activée
- 2 Position de portière désactivée

Fonctionnement des éclairages personnels

■ Éclairages personnels avant

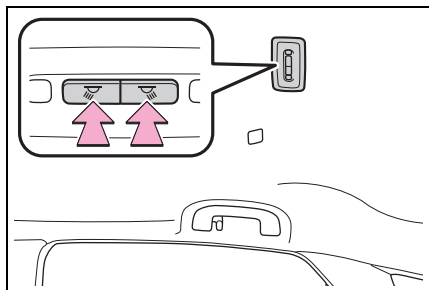
Allume/éteint l'éclairage



■ Éclairages personnels arrière

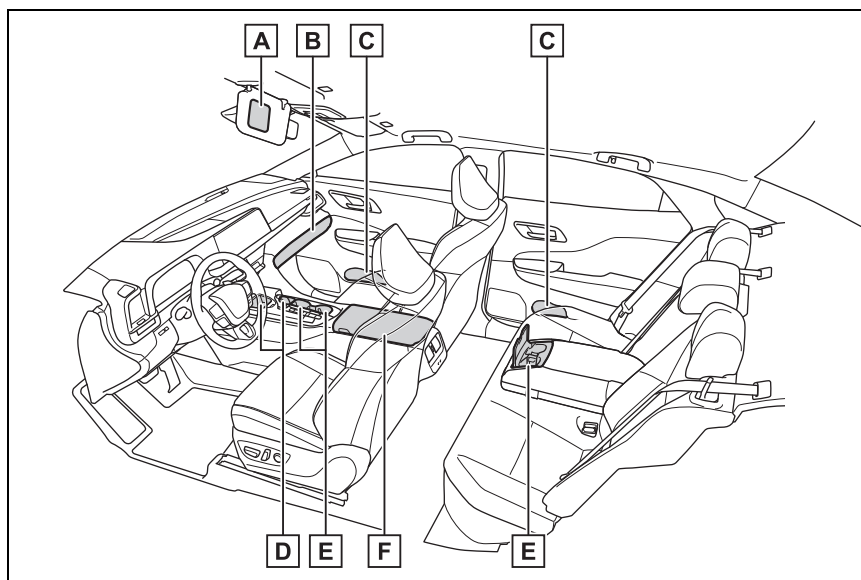
Allume/éteint l'éclairage

L'éclairage personnel arrière ne peut pas être éteint en appuyant sur le contacteur si l'éclairage est activé par les éclairages intérieurs.



Liste des dispositifs de rangement

Emplacement des dispositifs de rangement



- A** Range-tickets (→P.442)
- B** Boîte à gants (→P.440)
- C** Porte-bouteilles (→P.442)
- D** Compartiment auxiliaire (→P.442)
- E** Porte-gobelet (→P.441)
- F** Bloc central (→P.440)



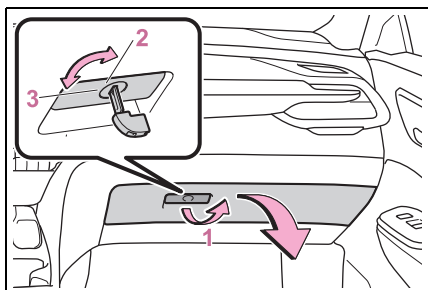
AVERTISSEMENT

Objets qui ne doivent pas être laissés dans le véhicule

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ni d'atomiseurs dans les espaces de rangement, car les problèmes suivants risqueraient de se produire en cas de température élevée dans l'habitacle :

- Les lunettes pourraient être déformées par la chaleur ou se fissurer si elles entraient en contact avec d'autres articles rangés.
- Les briquets ou les atomiseurs pourraient exploser. S'ils entraient en contact avec d'autres articles rangés, le briquet pourrait s'enflammer et l'atomiseur pourrait laisser du gaz s'échapper et provoquer un incendie.

Boîte à gants



- 1** Ouvrez (tirez le levier vers le haut)
- 2** Déverrouillez avec la clé mécanique
- 3** Verrouillez avec la clé mécanique

■ Éclairage de la boîte à gants

L'éclairage de la boîte à gants s'allume lorsque les feux arrière sont allumés.

■ Contacteur principal d'ouverture du coffre

→ P.151

■ Insert dans la boîte à gants

L'insert à l'intérieur de la boîte à gants peut être retiré.



AVERTISSEMENT

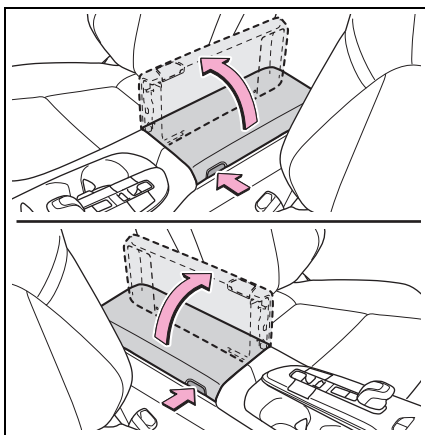
■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la boîte à gants fermée.
En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait la boîte à gants ouverte ou se ferait frapper par les objets qui y sont rangés risquerait de provoquer un accident.

Bloc central

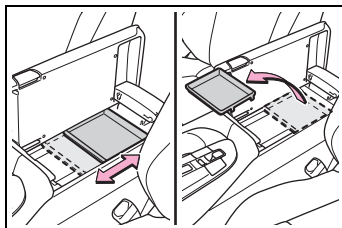
Appuyez sur un bouton pour ouvrir le bloc central.

Vous pouvez ouvrir le bloc central à partir de chaque côté.



■ Plateau du bloc central

Le plateau glisse vers l'avant/l'arrière et il peut être enlevé.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez le bloc central fermé.
Des blessures pourraient survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.

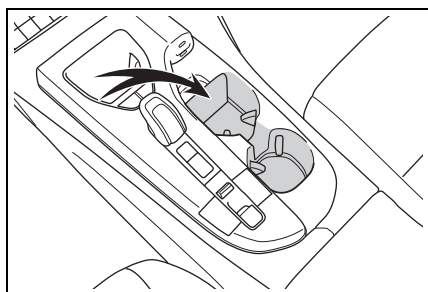
**NOTE**

■ **Pour éviter d'endommager le bloc central**

- Lorsque le bloc central est ouvert, n'exercez pas de pression excessive dans le sens où il a été ouvert.
- Lorsque vous ouvrez le couvercle, n'exercez pas de pression excessive en essayant, par exemple, d'ouvrir le couvercle par les deux extrémités tout en appuyant simultanément sur les boutons côté gauche et côté droit.

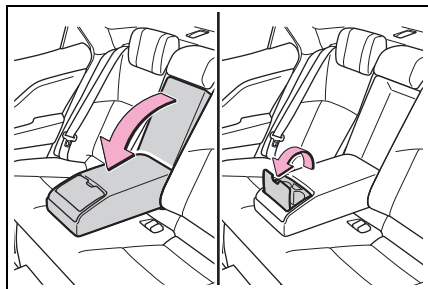
Porte-gobelets

■ Avant



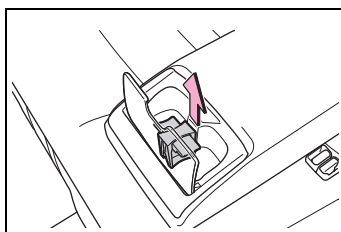
■ Arrière

Pour l'ouvrir, abaissez l'accoudoir et ouvrez le couvercle.



■ Lorsque vous nettoyez les porte-gobelets arrière

Il est possible de retirer l'insert du porte-gobelet pour le laver.

**AVERTISSEMENT**

■ **Objets à ne pas déposer dans le porte-gobelet**

Ne placez aucun objet autre qu'un gobelet, une cannette de boisson ou une bouteille* dans le porte-gobelet. Même lorsque le couvercle des porte-gobelets arrière est fermé, le porte-gobelet ne doit contenir aucun objet.

En cas d'accident ou de freinage brusque, les autres objets pourraient être projetés hors du porte-gobelet et occasionner des blessures. Si possible, placez un couvercle sur les boissons chaudes pour éviter les brûlures.

*: Porte-gobelets avant seulement

■ **Lorsque les porte-gobelets arrière ne sont pas utilisés**

Gardez le couvercle fermé.

En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait les porte-gobelets ouverts risquerait de se blesser.

 NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le porte-gobelet avant**

Utilisez après avoir installé l'insert à côté du compartiment auxiliaire.

Si le porte-gobelet est utilisé sans avoir installé l'insert, les gobelets rangés risquent de basculer en cas de freinage ou de dérapage brusques, le contenu pourrait se déverser et les récipients en verre se briser.

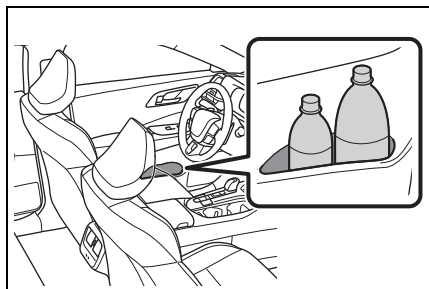
 NOTE

■ **Objets qui ne doivent pas être laissés dans les porte-bouteilles**

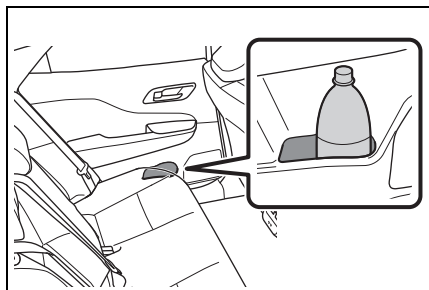
Ne placez pas de bouteilles ouvertes, ni de verres ou de gobelets en papier pleins, dans les porte-bouteilles. Leur contenu pourrait se renverser et les verres pourraient se casser.

Porte-bouteilles

■ **Avant**



■ **Arrière**

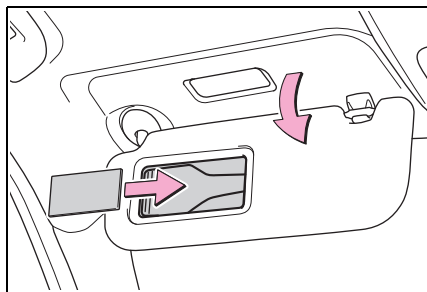


■ **Porte-bouteilles**

- Lorsque vous y rangez une bouteille, fermez le bouchon.
- En raison de leur taille ou de leur forme, il pourrait s'avérer impossible d'y ranger certaines bouteilles.

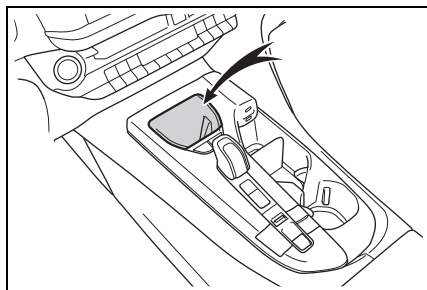
Range-tickets

Abaissez le pare-soleil pour les utiliser.

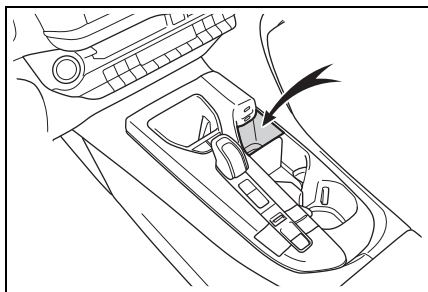


Compartiments auxiliaires

■ **Avant (type A)**

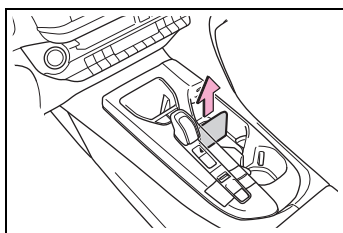


■ Avant (type B)



■ Agrandissement du compartiment auxiliaire (avant [type B])

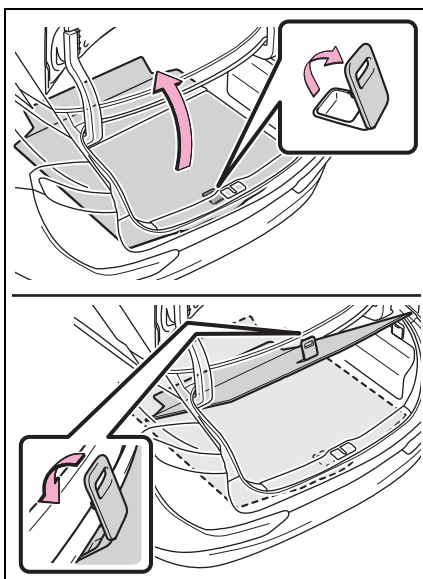
Le porte-gobelet avant peut être utilisé en tant que compartiment auxiliaire en retirant l'insert entre les deux porte-gobelets.



Caractéristiques du coffre

Tapis de compartiment de charge

Tirez le crochet vers le haut pour soulever le tapis de compartiment de charge et fixez le crochet sur le bord supérieur de l'ouverture du coffre comme indiqué sur l'illustration.



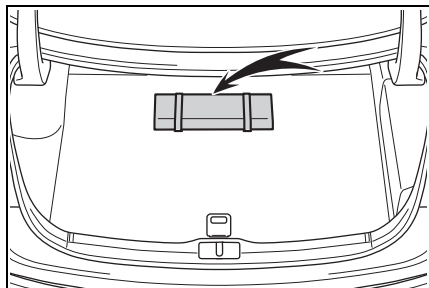
NOTE

■ Lorsque vous fermez le coffre

Ne laissez pas le crochet fixé sur le bord supérieur de l'ouverture du coffre. Cela pourrait endommager le tapis de compartiment de charge.

Rangement du réflecteur d'urgence

Fixez le réflecteur d'urgence à l'aide des sangles.



■ Réflecteur d'urgence

- Le réflecteur d'urgence n'est pas compris dans l'équipement de base.
- Selon la taille et la forme du réflecteur, vous pourriez ne pas être en mesure de le ranger.



AVERTISSEMENT

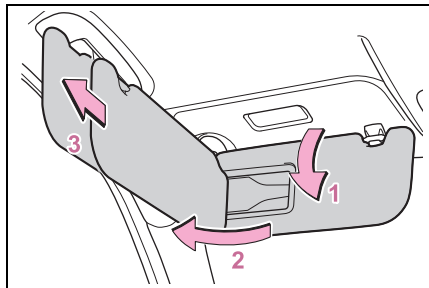
■ Lors du rangement du réflecteur d'urgence

Assurez-vous que le réflecteur d'urgence est bien immobilisé.

Le réflecteur d'urgence risquerait d'être éjecté en cas de freinage brusque et de causer un accident.

Autres caractéristiques intérieures

Pare-soleil

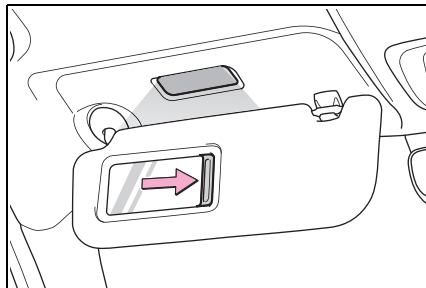


- 1** Pour régler le pare-soleil en position avant, abaissez-le.
- 2** Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le, décrochez-le, puis faites-le pivoter sur le côté.
- 3** Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de pare-soleil

Faites coulisser le cache pour l'ouvrir.

Lorsque vous ouvrez le cache, l'éclairage s'allume automatiquement.



■ Extinction automatique des phares pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Si l'éclairage de courtoisie reste allumé alors que le contacteur d'alimentation est placé sur OFF, il s'éteindra automatiquement au bout de 20 minutes.



NOTE

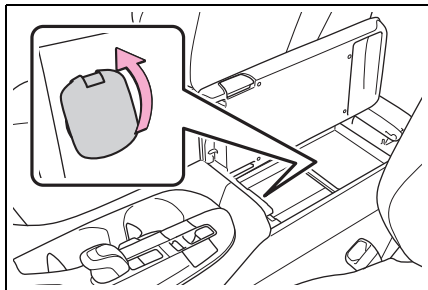
■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Prises de courant

Veuillez utiliser cette source d'alimentation pour les appareils électroniques qui utilisent moins de 12 V CC/10 A (consommation électrique de 120 W).

Ouvrez le bloc central et ouvrez le couvercle.



■ La prise de courant peut être utilisée lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou le système multimédia est activé.

■ Lors de l'arrêt du système hybride

Débranchez les dispositifs électriques qui se rechargent, comme les batteries portables. Si ces dispositifs ne sont pas débranchés, le système hybride peut ne pas s'arrêter normalement.



NOTE

■ Lorsque la prise de courant n'est pas utilisée

Pour éviter d'endommager la prise de courant, refermez le couvercle de la prise de courant lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Les corps étrangers ou les liquides qui pénètrent dans la prise de courant risquent de provoquer un court-circuit.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

N'utilisez pas la prise de courant plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système hybride est éteint.

Ports de charge USB Type-C

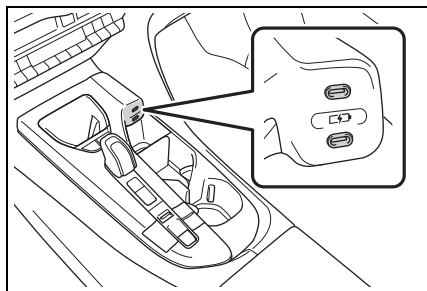
Les ports de charge USB Type-

C sont utilisés pour fournir du courant de 3 A à 5 V aux appareils externes.

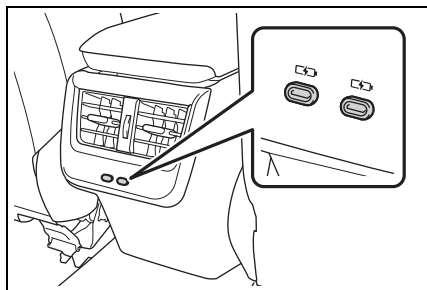
Les ports de charge USB Type-C sont uniquement pour la charge. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ni à d'autres fins.

Selon l'appareil externe, il est possible qu'il ne se charge pas correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec l'appareil avant d'utiliser un port de charge USB Type-C.

■ Avant



■ Arrière



■ Vous pouvez utiliser les ports de charge USB Type-C lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou le système multimédia est activé.

■ Situations dans lesquelles il est possible que les ports de charge USB Type-C ne fonctionnent pas correctement

- Si un appareil consommant plus de 3 A à 5 V est branché
- Si un appareil conçu pour communiquer avec un ordinateur personnel, par exemple un périphérique de stockage USB, est connecté
- Si l'appareil externe connecté est désactivé (en fonction de l'appareil)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil

■ À propos des appareils externes connectés

En fonction de l'appareil externe connecté, il est possible que la charge soit parfois suspendue, et qu'ensuite elle reprenne. Il ne s'agit pas d'une défaillance.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager les ports de charge USB Type-C

- N'insérez pas de corps étrangers dans les ports.
- Ne renversez pas d'eau ni d'autres liquides dans les ports.
- N'appliquez pas de force excessive aux ports de charge USB Type-C et ne les soumettez pas à un choc.
- Ne démontez pas les ports de charge USB Type-C et ne les modifiez pas.

■ Pour éviter d'endommager les appareils externes

- Ne laissez pas d'appareils externes dans le véhicule. La température pourrait augmenter dans l'habitacle et endommager un appareil externe.
- N'appuyez pas sur un appareil externe ni sur le câble d'un appareil externe lorsqu'il est connecté et n'y appliquez pas de force indue.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

N'utilisez pas les ports de charge USB Type-C pendant une longue période lorsque le système hybride est arrêté.

Chargeur sans fil

Un appareil portatif peut être chargé simplement en plaçant des appareils portatifs compatibles avec la norme de charge sans fil Qi selon le Wireless Power Consortium, tels que des téléphones intelligents et des batteries mobiles, etc. sur la zone de charge.

Cette fonction ne peut pas être utilisée avec des appareils portatifs ne pouvant pas être placés sur le chargeur sans fil. De plus, selon l'appareil portatif, il est possible que cela ne fonctionne pas normalement. Veuillez lire le manuel d'utilisation des appareils portatifs avant de les utiliser.

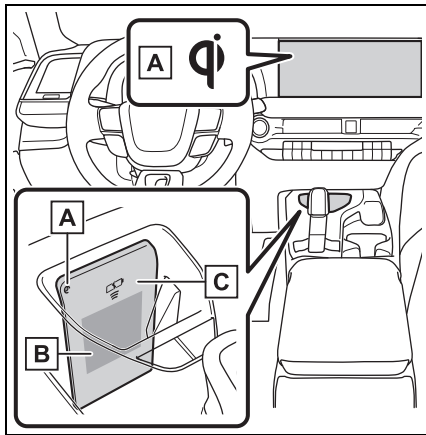
■ Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque de

commerce du Wireless Power Consortium.



■ Noms de toutes les pièces



A Voyant de fonctionnement

B Zone de charge*

C Chargeur sans fil

* : Les appareils portatifs et les chargeurs sans fil contiennent des bobines de charge. La bobine de charge du chargeur sans fil peut être déplacée près du centre de la zone de charge. Si la bobine de charge à l'intérieur d'un appareil portatif est détectée dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplacera vers elle et commencera à charger. Si la bobine de charge à l'intérieur d'un appareil portatif se déplace

en dehors de la zone de charge, la charge s'arrête automatiquement.

Si 2 appareils portatifs ou plus sont placés sur le chargeur sans fil, leurs bobines de charge peuvent ne pas être correctement détectées et ils risquent de ne pas être chargés.

■ Utilisation du chargeur sans fil

Placez l'appareil portatif sur le chargeur sans fil.

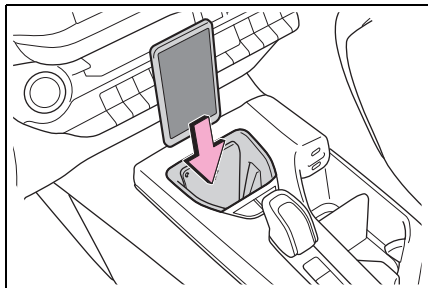
Placez la surface de charge de l'appareil portatif au contact du chargeur sans fil, avec la partie centrale de l'appareil au centre du chargeur sans fil.

Selon l'appareil portatif utilisé, la bobine de charge peut ne pas être située au centre de l'appareil. Dans ce cas, placez l'appareil portatif de sorte que sa bobine de charge se trouve au centre du chargeur sans fil.

Lors de la charge, le voyant de fonctionnement (orange) du chargeur sans fil s'allume.

Si la charge ne se produit pas, essayez de placer l'appareil portatif aussi près que possible du centre du chargeur sans fil. Lorsqu'aucun appareil n'est en charge, le voyant de fonctionnement du chargeur sans fil clignote lentement en vert et en orange, et vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement répétitif de la bobine de charge.

Lorsque la charge est terminée, le voyant de fonctionnement (vert) du chargeur sans fil s'allume.



■ Fonction de recharge

- Lorsque la charge est terminée et après un temps déterminé dans l'état de suspension de charge, la charge redémarre.
- Lorsqu'un appareil portable est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge est déconnectée et la recharge est momentanément arrêtée. Cependant, si une bobine de charge se trouve dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplacera vers elle et la recharge commencera. Si l'appareil portable est déplacé n'importe où en

dehors de la zone de charge, la charge s'interrompt. Dans un tel cas, le voyant de fonctionnement du chargeur sans fil clignote lentement en vert et en orange, et vous pouvez entendre un bruit de fonctionnement répétitif de la bobine de charge. Placez l'appareil portable près du centre de la zone de charge.

■ Fonction de charge rapide

- Les appareils portatifs suivants prennent en charge la charge rapide.
- Appareils portatifs conformes à la version 1.2.4 de la norme WPC et compatibles avec la charge rapide
- iPhones équipés d'une version d'iOS qui prend en charge la charge à 7,5 W (iPhone 8 et modèles ultérieurs)
- Lorsqu'un appareil portable est compatible avec la charge rapide, le chargeur passe automatiquement à la fonction de charge rapide.

■ Conditions d'éclairage du voyant de fonctionnement

Voyant de fonctionnement		État
Côté chargeur sans fil	Côté écran multi-média	
Vert (s'allume)	Gris	En attente (état de charge possible)*1
		Lorsque le charge est terminée*2

Voyant de fonctionnement		État
Côté chargeur sans fil	Côté écran multi-média	
Orange (s'allume)	Bleu	Lorsque vous placez l'appareil portable sur la zone de charge (détection de l'appareil portable)
		Charge

- *1: Aucune charge n'aura lieu pendant la veille. Un objet métallique ne sera pas chauffé s'il est placé sur le chargeur sans fil dans cet état.
- *2: Selon l'appareil portable et dans certains cas, le voyant de fonctionnement restera allumé en orange même après la fin de la charge.

■ Lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement

Lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement, gérez la cause probable en fonction des tableaux suivants.

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Côté chargeur sans fil	Côté écran multi-média	
Orange (Clignotement à répétition une fois par seconde)	Gris	Échec de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil → Si le système hybride est en marche, arrêtez-le, puis faites-le redémarrer. Si le contacteur d'alimentation est sur ACC, faites démarrer le système hybride. (→P.197)
		Échec de communication avec le chargeur sans fil et le système multimédia → Si le système hybride est en marche, arrêtez-le, puis faites-le redémarrer. Si le contacteur d'alimentation est sur ACC, faites démarrer le système hybride. (→P.197)

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Côté chargeur sans fil	Côté écran multi-média	
Vert (s'allume)	Bleu	<p>Les stations de radio AM sont automatiquement sélectionnées → Attendez que le système ait terminé la sélection automatique des stations de radio AM. Dans le cas où la sélection automatique ne peut pas être effectuée, arrêtez la sélection automatique.</p>
		<p>Le système Smart key détecte une clé à puce. → Attendez que la détection de la clé à puce soit terminée.</p>

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Côté chargeur sans fil	Côté écran multi-média	
Orange (Cli-gnote à répétition 3 fois de manière continue)	Gris	<p>Détection de corps étrangers : La fonction de prévention de chauffage anormal en cas de corps étrangers est activée du fait de la présence d'un corps étranger métallique dans la zone de charge → Retirez le corps étranger de la zone de charge.</p>
		<p>L'appareil portable est mal aligné : La fonction de prévention de chauffage anormal en cas de corps étrangers est activée du fait que la bobine de charge de l'appareil portable est placée en dehors de la zone de charge → Retirez l'appareil portable du chargeur sans fil, vérifiez que le voyant lumineux de fonctionnement du chargeur sans fil passe de nouveau au vert, puis placez à nouveau l'appareil portable près du centre du chargeur sans fil. Si un étui ou un cache est fixé à l'appareil portable, retirez-le.</p>
Orange (Cli-gnote à répétition 4 fois de manière continue)	Gris	<p>Arrêt de sécurité résultant du dépassement de la valeur de consigne par la température à l'intérieur du chargeur sans fil → Arrêtez la charge, retirez l'appareil portable du chargeur sans fil, attendez que la température baisse, puis recommencez la charge.</p>

■ Vous pouvez utiliser le chargeur sans fil lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou le système multimédia est activé.

■ Appareils portatifs utilisables

- La norme de charge sans fil Qi peut être utilisée sur des appareils compatibles. Toutefois, tous les appareils de norme Qi et leur compatibilité ne sont pas garantis.

- À commencer par les téléphones mobiles et les téléphones intelligents, elle est prévue pour des appareils portatifs ayant une alimentation électrique de faible puissance de 5 W maximum.
- Toutefois, la charge dépassant 5 W est pris en charge par les appareils portatifs suivants.
- La charge à 7,5 W ou moins est possible avec les iPhones avec prise en charge de la charge à 7,5 W.
- Une puissance de charge de 10 W ou moins est utilisée par les appareils portatifs compatibles avec la sortie EPP telle que définie par la norme WPC Ver1.2.4.

■ Utilisation du système Smart key

La charge sera suspendue afin de permettre au système Smart key de détecter la clé à puce au cours de la charge, par exemple lorsque la clé à puce a été sortie du véhicule. Une fois la clé à puce détectée, la charge reprend automatiquement.

■ Lorsque des étuis et des accessoires sont fixés aux appareils portatifs

N'effectuez pas de charge dans des situations où un étui et des accessoires ne permettant pas de gérer Qi sont fixés à l'appareil portatif. Selon le type d'étui (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et d'accessoire, il peut s'avérer impossible d'effectuer une charge. Lorsque la charge ne s'effectue pas même en ayant l'appareil portatif placé dans la zone de charge, retirez l'étui et les accessoires.

■ Fonctionnement lorsque la radio AM est captée

- Au cours de la charge, si du bruit est produit pendant que vous écoutez la radio AM, la fréquence de charge change automatiquement afin de limiter le bruit.
- La charge rapide ne peut pas

avoir lieu lorsque la radio AM est captée, car la réception de la radio AM a priorité sur la charge rapide.

- Lors de la recherche automatique des stations de radio AM, la charge sera suspendue afin d'éviter que les bruits de charge ne soient détectés comme étant des stations de radio. La charge reprendra automatiquement une fois la syntonisation automatique terminée.

■ Points importants du chargeur sans fil

- S'il est impossible de détecter la clé à puce dans l'habitacle, il sera impossible d'effectuer la charge. Lorsque la portière est ouverte et fermée, il se peut que la charge soit suspendue temporairement.
- Lors de la charge, le chargeur sans fil et l'appareil portatif deviendront plus chauds, il ne s'agit toutefois pas d'une anomalie. Lorsqu'un appareil portatif devient chaud pendant sa charge, il se peut que la charge soit interrompue en raison de la fonction de protection sur le côté de l'appareil portatif. Dans ce cas, lorsque la température de l'appareil portatif baisse considérablement, rechargez à nouveau.

Le ventilateur peut se mettre à fonctionner pour faire baisser la température à l'intérieur du chargeur sans fil, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

■ Bruits de fonctionnement

Un bourdonnement peut survenir lorsque vous appuyez sur le contacteur d'alimentation pour passer sur ACC ou ON, ou lors de la détection d'un appareil portatif. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P.472

■ Situations dans lesquelles la fonction pourrait ne pas fonctionner normalement

Les appareils risquent de ne pas être chargés normalement dans les situations suivantes.

- L'appareil portatif est complètement chargé
- L'appareil portatif est chargé avec un câble connecté
- Il y a un corps étranger entre la zone de charge et l'appareil portatif
- La charge a provoqué le réchauffement de l'appareil portable
- La température autour du chargeur sans fil est de 95 °F (35 °C) ou plus, par exemple en cas de chaleur extrême
- L'appareil portatif est placé avec sa surface de charge orientée à l'opposé du chargeur sans fil (vers le haut)
- L'appareil portatif est placé dans une zone mal alignée par rapport à la zone de charge
- Un appareil pliable et portatif est placé en dehors de la zone de charge
- Le véhicule se trouve dans une zone où de fortes ondes électriques ou du bruit sont émis, comme près d'une tour de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- La clé à puce n'est pas dans le véhicule
- L'un des objets suivants, d'une épaisseur de 0,08 in (2 mm) ou plus, se trouve coincé ou logé entre la surface de charge de l'appareil portatif et la zone de charge.
 - Pochettes et étuis épais
 - Un étui ou une pochette avec une surface irrégulière ou inclinée qui empêche la surface de charge d'être plate
- Ornements épais
- Accessoires pour téléphones tels que des anneaux, des sangles, etc.
- En cas d'écart entre le côté charge de l'appareil portatif et la zone de charge, causé par un élément en relief, par exemple une caméra sur le côté charge de l'appareil portable.
- Lorsque l'appareil portatif entre en contact avec l'un des objets métalliques suivants ou est couvert par l'un d'eux :
 - Une carte contenant du métal, comme du papier d'aluminium, etc.
 - Un paquet de cigarettes avec une feuille d'aluminium
 - Un portefeuille ou un sac en métal
 - Pièces de monnaie
 - Une chauffeuse
 - Des CD, des DVD ou d'autres supports
 - Un accessoire en métal
 - Un étui ou une pochette en métal
 - Un étui de type à rabat muni d'un aimant sur le côté charge de l'appareil portable
- Des télécommandes de type ondes électriques sont utilisées à proximité
- 2 appareils portatifs ou plus sont placés en même temps sur le chargeur sans fil

Si la charge est anormale ou si le voyant de fonctionnement continue de clignoter pour toute autre raison, le chargeur sans fil peut-être défail-
lant. Contactez votre concession-
naire Toyota.

■ Si le système d'exploitation du téléphone intelligent a été mis à jour

Si le système d'exploitation du télé-
phone intelligent a été mis à jour
avec une version plus récente, ses
spécifications de charge peuvent
avoir changé considérablement.

Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant.

■ Informations relatives aux marques de commerce

iPhone est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Pour des raisons de sécurité, lors de la charge d'un appareil portable, le conducteur ne devrait pas utiliser la partie principale de l'appareil portable pendant la conduite.

■ Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques

Les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque implantable, d'un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou d'un défibrillateur automatique implantable, ainsi que de tout autre appareil médical électrique, doivent consulter leur médecin à propos de l'utilisation du chargeur sans fil.

■ Pour éviter les dysfonctionnements ou les brûlures

Observez les précautions suivantes. Si vous ne le faites pas, l'équipement risque de présenter un dysfonctionnement, d'être endommagé, de prendre feu et de provoquer des brûlures en raison d'une surchauffe ou d'une décharge électrique.

- N'insérez pas d'objets métalliques entre la zone de charge et l'appareil portable pendant la charge

- Ne fixez pas d'autocollant à base d'aluminium ou d'autres objets métalliques sur la zone de charge
- Ne fixez pas d'autocollant à base d'aluminium ou d'autres objets métalliques sur la face latérale de l'appareil portable (ou à son étui ou sa pochette) en contact avec la zone de charge
- Ne le soumettez pas à un choc violent ou à une force importante
- Ne le démontez, ne le modifiez pas et ne le retirez pas
- Ne rechargez pas les appareils autres que les appareils portatifs spécifiés
- Restez à distance des objets magnétiques
- Ne le couvrez pas d'un chiffon ou de matériaux similaires



NOTE

■ Pour éviter les dysfonctionnements et la corruption de données

- Lors de la charge, le fait d'apporter une carte de crédit, une autre carte magnétique ou un support de stockage magnétique à proximité de la zone de charge peut effacer les données stockées en raison de l'influence magnétique. De plus, n'approchez pas de montre-bracelet ou d'autre instrument de précision à proximité de la zone de charge, car cela pourrait provoquer une défaillance.

 NOTE

● Ne chargez pas avec une carte à puce sans contact, par exemple une carte à puce de système de transport, insérée entre le côté de charge d'un appareil portatif et la zone de charge. La carte à puce peut devenir extrêmement chaude ce qui peut l'endommager et endommager l'appareil portatif ou la carte à puce. Faites particulièrement attention à ne pas charger un appareil portatif qui est inséré dans un étui ou une pochette comportant une carte à puce sans contact.

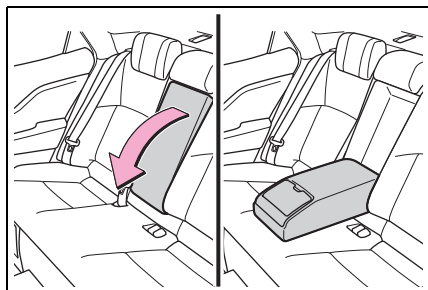
● Ne laissez pas d'appareil portatif dans le véhicule. La température peut grimper à l'intérieur du véhicule en cas de chaleur extrême, ce qui pourrait provoquer une défaillance.

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une longue période lorsque le système hybride est arrêté.

Accoudoir

Rabattez l'accoudoir pour l'utiliser.



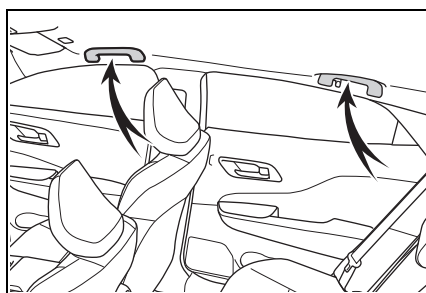
 NOTE

■ **Pour éviter d'endommager l'accoudoir**

N'exercez pas une trop grosse pression sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien installée au plafond peut être utilisée pour vous soutenir lorsque vous êtes assis sur le siège.



 AVERTISSEMENT

■ **Poignées de maintien**

N'utilisez pas la poignée de maintien lorsque vous entrez ou sortez du véhicule ni pour vous lever de votre siège.

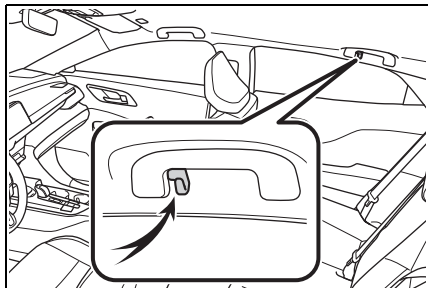
 NOTE

■ **Pour éviter d'endommager la poignée de maintien**

N'accrochez aucun objet lourd sur la poignée de maintien et n'y placez pas de charge lourde.

Crochets porte-vêtements

Les crochets porte-vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.

**AVERTISSEMENT**

■ **Objets qui ne doivent pas être accrochés**

N'accrochez pas de cintres ni d'autres objets rigides ou pointus sur les crochets porte-vêtements. Si les coussins gonflables SRS en rideau se déploient, ces objets pourraient se transformer en projectiles et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Ouvre-porte de garage

L'ouvre-porte de garage peut être programmé à l'aide du HomeLink® pour actionner, entre autres, des portes de garage, des grilles, des portes d'entrée, des verrous de portière, des systèmes d'éclairage, des systèmes de sécurité et d'autres dispositifs.

■ Procédure de programmation du HomeLink®

Les procédures de programmation peuvent aussi être consultées à l'adresse suivante.

Site Web :

www.homelink.com/toyota



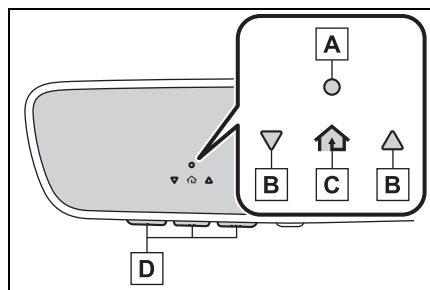
Pour obtenir une assistance, contactez le service d'assistance client au numéro suivant.

Assistance téléphonique : 1-800-355-3515

Composants du système

La télécommande HomeLink® de votre véhicule comporte 3 boutons qui peuvent être programmés pour actionner 3 dis-

positifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation des pages suivantes pour déterminer la méthode qui est appropriée pour le dispositif.



- A** Voyant du HomeLink®
- B** Voyants de fonctionnement de la porte de garage

- C** Icône du HomeLink®

S'allume lorsque le HomeLink® est en fonction.

- D** Boutons

■ Codes enregistrés dans la mémoire du HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie de 12 volts est débranché.
- Si la reprogrammation d'un bouton du HomeLink® échoue, le code déjà enregistré sur le bouton ne sera pas effacé.

AVERTISSEMENT

■ Programmation d'une porte de garage ou d'une autre télécommande

Pour éviter toute blessure ou tout dégât potentiel, assurez-vous qu'il n'y a personne ni aucun objet à proximité de la porte de garage ou des autres dispositifs en fonction.

■ Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité

N'utilisez pas l'émetteur-récepteur compatible HomeLink® avec un ouvre-porte de garage ou un dispositif dépourvu de la fonction d'arrêt et de retour d'urgence prévue par les normes de sécurité fédérales (Federal Safety Standards).

Cela inclut toute porte de garage incapable de détecter un objet l'obstruant. Une porte ou un dispositif dépourvus de ces fonctionnalités augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous utilisez ou programmez le HomeLink®

Ne laissez jamais un enfant utiliser les boutons du HomeLink® ni jouer avec.

Programmation du HomeLink®

■ Avant de programmer le HomeLink®

- Pendant la programmation, il est possible que les portes de garage, les grilles ou d'autres dispositifs soient actionnés. Par conséquent, pour éviter toute blessure ou tout dégât

potentiel, assurez-vous qu'il n'y a pas de personnes ni d'objets à proximité de la porte de garage ou des autres dispositifs.

- Pour une programmation plus précise, il est recommandé d'utiliser une pile neuve dans la télécommande.
- Les moteurs des ouvre-portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d'une protection à code rotatif. Si tel est le cas, vous aurez peut-être besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sécuritaire et robuste pour atteindre le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

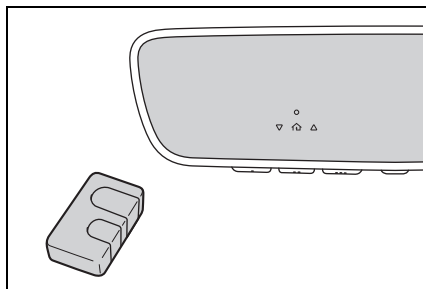
■ Programmation du HomeLink®

Effectuez les étapes **1** à **3** dans les 60 secondes. Sinon, le voyant cessera de clignoter et vous ne pourrez pas effectuer la programmation.

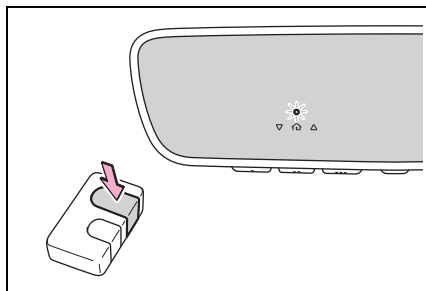
- 1** Appuyez sur le bouton du HomeLink® que vous voulez programmer, puis relâchez-le, et vérifiez que le voyant du HomeLink® clignote (orange).
- 2** Pointez la télécommande du dispositif vers le rétroviseur intérieur, à une distance de 1

à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons du HomeLink®.

Observez le voyant du HomeLink® pendant la programmation.



3 Programmez un dispositif.



- Programmation d'un dispositif autre qu'une grille d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)

Maintenez le bouton de la télécommande enfoncé jusqu'à ce que le voyant du HomeLink® passe d'un clignotement orange lent à un clignotement vert rapide (code rotatif) ou à une lumière verte fixe (code prédéfini), puis relâchez le bouton.

- Programmation d'une grille d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif en vente sur le marché canadien

Appuyez sur le bouton de la télécommande et relâchez-le à des intervalles de 2 secondes, puis recommencez jusqu'à ce que le voyant du HomeLink® passe d'un clignotement orange lent à un clignotement vert rapide (code rotatif) ou à une lumière verte fixe (code prédéfini).

- 4 Vérifiez le fonctionnement du HomeLink® en appuyant sur le bouton que vous venez de programmer et en observant le voyant du HomeLink® :

- Le voyant du HomeLink® s'allume : La programmation d'un dispositif à code fixe a été effectuée. La porte de garage ou tout autre dispositif devrait s'activer lorsque le bouton du HomeLink® est enfoncé, puis relâché.
- Le voyant du HomeLink® clignote rapidement : Le moteur de l'ouvre-porte de garage ou l'autre dispositif sont dotés d'un code rotatif. Pour achever la procédure de programmation, maintenez le bouton du HomeLink® fermement enfoncé pendant 2 secondes,

puis relâchez-le.

- Si la porte de garage (ou autre dispositif) ne fonctionne pas, passez à la section "Programmation d'un système à code rotatif".

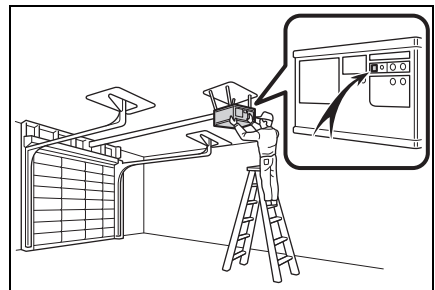
- 5 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre dispositif.

■ Programmation d'un système à code rotatif

La programmation du code rotatif peut nécessiter la participation de deux personnes ou plus.

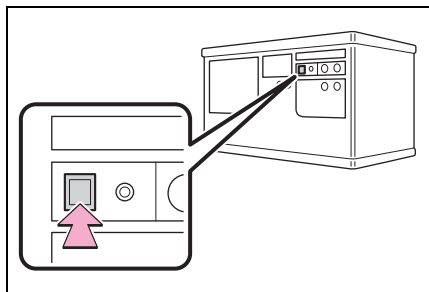
- 1 Repérez le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage dans le garage.

Ce bouton se trouve généralement à l'endroit où le fil d'antenne suspendu est raccordé à l'unité. Le nom et la couleur du bouton peuvent varier en fonction du fabricant. Pour plus de détails, reportez-vous au manuel du propriétaire fourni avec le moteur de l'ouvre-porte de garage.



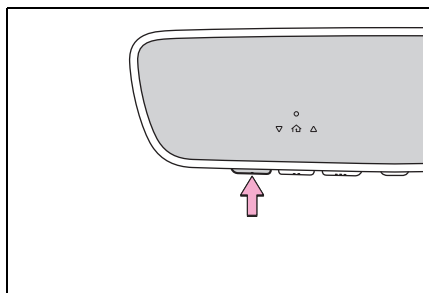
- 2 Appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart", puis relâchez-le.

Effectuez l'étape **3** moins de 30 secondes après avoir effectué l'étape **2**.



3 Maintenez le bouton du HomeLink[®] que vous souhaitez programmer (à l'intérieur du véhicule) enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (maintenez enfoncé/relâchez) jusqu'à 3 reprises pour terminer la programmation.

Si le moteur de l'ouvre-porte de garage fonctionne lorsque le bouton du HomeLink[®] est enfoncé, cela signifie que le moteur de l'ouvre-porte de garage reconnaît le signal du HomeLink[®].



■ Activation d'une communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement pour les dispositifs compatibles)

Une fois activée, la communication bidirectionnelle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture d'une porte de garage au moyen des voyants présents dans votre véhicule.

La communication bidirectionnelle n'est disponible que si le moteur de l'ouvre-porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

1 Dans les 5 secondes qui suivent la programmation de l'ouvre-porte de garage, si le moteur de l'ouvre-porte de garage est programmé pour utiliser HomeLink[®], les deux voyants de fonctionnement de la porte de garage clignoteront rapidement (vert) et le voyant situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage clignotera deux fois pour indiquer que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les voyants ne clignotent pas, effectuez les étapes **2** et **3** lors des 10 premières utilisations du bouton du HomeLink[®], une fois la programmation terminée.

- 2 Appuyez sur un bouton programmé du HomeLink® pour faire fonctionner une porte de garage.
- 3 Moins de 1 minute après avoir appuyé sur le bouton du HomeLink®, une fois que la porte de garage s'est arrêtée, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la communication bidirectionnelle avec l'ouvre-porte de garage, les deux voyants de fonctionnement de la porte de garage situés dans le véhicule clignoteront rapidement (vert) et le voyant situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage clignotera deux fois pour indiquer que la communication bidirectionnelle est activée.

■ Reprogrammation d'un seul bouton du HomeLink®

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels des dispositifs ont déjà été programmés peuvent être reprogrammés :

- 1 Maintenez enfoncé le bouton du HomeLink® souhaité.
- 2 Lorsque le voyant du HomeLink® commence à clignoter en orange, relâchez le

bouton du HomeLink®, puis suivez l'étape 1 "Programmation du HomeLink®" (le voyant du HomeLink® commence à clignoter après 20 secondes).

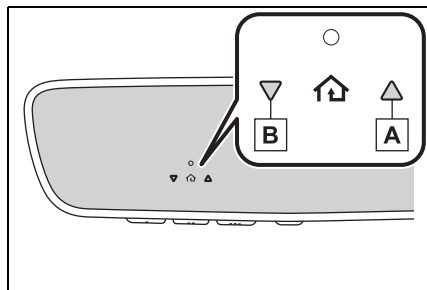
■ Avant de programmer

- Installez une nouvelle pile dans l'émetteur.
- Le côté pile de l'émetteur doit être orienté du côté opposé aux boutons du HomeLink®.

Fonctionnement du HomeLink®

Appuyez sur le bouton approprié du HomeLink®. Le voyant du HomeLink® s'allume.

L'état de l'ouverture et de la fermeture d'une porte de garage est indiqué par les voyants de fonctionnement de la porte de garage.



A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction n'est disponible que si le moteur de l'ouvre-porte de garage utilisé est un dispositif com-

patible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

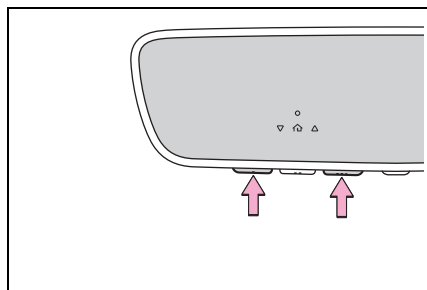
Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Il est impossible de recevoir les signaux de confirmation

Vous pouvez faire fonctionner les voyants à une distance d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Cependant, s'il y a des obstacles entre la porte de garage et le véhicule, par exemple des maisons et des arbres, il sera peut-être impossible de recevoir les signaux de confirmation provenant de la porte de garage.

Pour rappeler l'état de fonctionnement précédent de la porte, appuyez simultanément sur les boutons  et , ou  et  du HomeLink[®], puis relâchez-les. Le dernier état enregistré s'affichera pendant 3 secondes.

secondes jusqu'à ce que le voyant du HomeLink[®] passe d'une lumière fixe (orange) à un clignotement rapide (vert).

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire du HomeLink[®].



Effacement de la mémoire générale du HomeLink[®] (les trois codes)

Maintenez les 2 boutons externes enfoncés pendant 10

Entretien et nettoyage

6

6-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule **466**

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule **471**

6-2. Entretien

Procédures d'entretien **475**

Entretien général..... **477**

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution **480**

6-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même **481**

Capot **483**

Positionnement d'un cric rouleur **485**

Compartiment moteur . **487**

Batterie de 12 volts **497**

Pneus **500**

Pression de gonflage des pneus **515**

Roues..... **517**

Filtre du climatiseur **519**

Nettoyage de l'évent d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction) **521**

Pile de la clé à puce **525**

Vérification et remplacement des fusibles **527**

Portée des phares..... **530**

Éclairages extérieurs... **532**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Nettoyez chaque composant et chaque type de surface comme il convient de le faire.

Directives de nettoyage

- Pour enlever la saleté ou la poussière accumulée, aspergez généreusement d'eau la carrosserie du véhicule, en allant de haut en bas, les passages de roue et le dessous du véhicule.
- Lavez la carrosserie du véhicule à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux, par exemple une peau de chamois.
- Pour les taches coriaces, utilisez un savon pour voiture et rincez abondamment à l'eau.
- Essayez toute l'eau.
- Cirez le véhicule lorsque l'efficacité du revêtement hydrofuge diminue.

Si l'eau ne forme plus de gouttelettes sur une surface propre, appliquez de la cire lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Lave-autos automatiques

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule.

Commencez le lavage du véhicule à

partir de l'avant. Assurez-vous de déployer les rétroviseurs avant de conduire.

- Les brosses utilisées dans les lave-autos automatiques peuvent rayer la carrosserie et les pièces (roues, etc.) du véhicule, et en endommager la peinture.
- Lorsque la position de changement de vitesse doit être maintenue en position N, reportez-vous à la P.211.
- Si vous devez relâcher le frein de stationnement, désactivez le système de maintien des freins, relâchez le frein de stationnement et placez le contacteur d'alimentation sur ACC tout en maintenant la position N. (→P.216)

■ Lave-autos à haute pression

Ne placez pas l'embout du pistolet à proximité des espaces situés autour des portières ou du périmètre des fenêtres, et ne pulvérisez pas d'eau à ces endroits de façon continue, car l'eau pourrait pénétrer dans l'habitacle.

■ Remarques relatives au système Smart key

Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve dans la zone de portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque vous le faites laver. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
- Activez le mode d'économie d'énergie de la clé à puce afin de désactiver le système Smart key. (→P.154)

■ Roues et enjoliveurs de roue (véhicules non dotés de jantes peintes de couleur mate)

- Enlevez immédiatement toute

saleté à l'aide d'un détersif neutre.

- Éliminez le détersif avec de l'eau immédiatement après en avoir utilisé.
- Pour éviter d'endommager la peinture, assurez-vous d'observer les précautions suivantes.
- N'utilisez pas de détersif acide, alcalin ou abrasif
- N'utilisez pas de brosses à poils durs
- N'utilisez pas de détersif sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou avoir laissé le véhicule garé par temps chaud

■ Roues et enjoliveurs de roue (véhicules dotés de jantes peintes de couleur mate)

Les jantes peintes de couleur mate et les enjoliveurs de roue nécessitent un soin différent.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

- Enlevez la saleté avec de l'eau le plus tôt possible.
Si les jantes sont excessivement sales, utilisez un détersif neutre dilué.
- Lorsque vous utilisez un détersif, assurez-vous de l'éliminer immédiatement à l'eau. Utilisez ensuite un chiffon doux pour essuyer l'eau.
- Utilisez une éponge ou un chiffon doux pour enlever la saleté à la main.
- Pour éviter d'endommager la peinture mate ou de la rendre brillante, assurez-vous d'observer les précautions suivantes :
 - N'appliquez pas de revêtement ni de cire.
 - N'utilisez pas de détersifs acides, alcalins ou abrasifs.
 - Si vous utilisez des nettoyants pour pneus ou de la cire pour pneus, veillez à ne pas en appliquer sur les jantes.
 - Ne frottez pas et ne polissez pas les jantes avec une brosse ou un

chiffon sec, etc.

- Lorsque vous allez dans un lave-auto automatique, ne sélectionnez pas la fonction d'utilisation des brosses.
- N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression ni d'appareil de nettoyage à vapeur.
- N'utilisez pas de détersif sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou avoir laissé le véhicule garé par temps chaud.

■ Plaquettes et étriers de frein

Si vous laissez le véhicule garé avec des plaquettes ou des disques mouillés, ceux-ci peuvent rouiller et se gripper. Avant de garer un véhicule qui vient d'être lavé, roulez lentement et engagez les freins à plusieurs reprises pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs

Ne les frottez pas avec des nettoyants abrasifs.

■ Revêtement hydrofuge des glaces latérales avant

Les précautions suivantes peuvent prolonger l'efficacité du revêtement hydrofuge.

- Enlevez régulièrement toute poussière et autres substances des glaces latérales avant.
- Ne laissez pas la saleté et la poussière s'accumuler sur les glaces pendant une longue période.
Dès que possible, nettoyez les glaces avec un tissu doux et humide.
- Lorsque vous nettoyez les glaces, n'utilisez pas de cire ni de nettoyant pour vitres contenant des abrasifs.
- N'utilisez pas d'objets métalliques pour enlever la condensation accumulée.

■ Parties plaquées

Si vous ne pouvez pas retirer la

saleté, nettoyez les pièces de la manière suivante :

- Utilisez un chiffon doux imbibé d'une solution contenant environ 5 % de détersif neutre et de l'eau pour enlever la saleté.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour éliminer des dépôts gras, utilisez des lingettes humides à l'alcool ou un produit similaire.

■ Lors du soulèvement des essuie-glaces avant

→P.235



AVERTISSEMENT

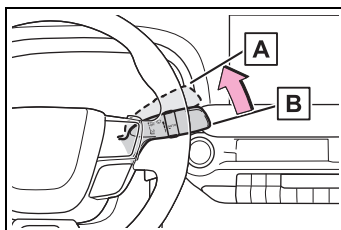
■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne répandez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les composants électriques, notamment, risqueraient de s'enflammer.

■ Lorsque vous lavez le pare-brise (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

Désactivez le contacteur d'essuie-glace.

Si le contacteur d'essuie-glace était en position **AUTO**, les essuie-glaces pourraient s'activer de façon inattendue dans les circonstances suivantes; ils pourraient alors coincer des mains ou occasionner d'autres blessures graves, et endommager les balais d'essuie-glaces.



A Désactivé

B AUTO

- Lorsqu'on touche avec la main la partie supérieure du pare-brise, là où est situé le capteur d'intensité de pluie
- Lorsqu'un chiffon mouillé ou un objet similaire est tenu à proximité du capteur d'intensité de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise
- Si vous touchez directement le capteur d'intensité de pluie ou si quelque chose le heurte

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux tuyaux d'échappement**

À cause des gaz d'échappement, les tuyaux d'échappement deviennent particulièrement chauds.

Lorsque vous lavez le véhicule, veillez à ne pas toucher aux tuyaux d'échappement tant qu'ils n'ont pas suffisamment refroidi, sinon vous risquez de vous brûler.

■ Précautions relatives aux pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant ou arrière est écaillée ou rayée, il est possible que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement. Si cela se produit, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

- Toyota Safety Sense 3.0
- BSM
- Assistance à la sortie sécuritaire
- Système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)
- RCTA
- PKSB (si le véhicule en est doté)

**NOTE****■ Pour éviter les dommages à la peinture et la corrosion sur la carrosserie et les composants (jantes en aluminium, etc.)**

- Lavez immédiatement le véhicule dans les cas suivants :
 - Après avoir roulé au bord de la mer
 - Après avoir roulé sur des routes salées
 - Si vous voyez du goudron, du pollen ou de la sève d'arbre sur la surface peinte
 - Si des insectes morts, ou des excréments d'insectes ou d'oiseaux se trouvent sur la carrosserie
 - Après avoir conduit dans une région contaminée par de la suie, de la poussière huileuse, de la poussière minière ou métallique, ou des substances chimiques
 - Si le véhicule se retrouve couvert de beaucoup de poussière ou de boue
 - Si des liquides comme du benzène ou de l'essence se sont répandus sur la carrosserie
- Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Afin d'empêcher que les roues ne soient corrodées, éliminez toute saleté et rangez les roues que vous avez retirées dans un endroit peu humide.
- Nettoyage des feux extérieurs**
 - Nettoyez-les soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne les frottez pas avec une brosse dure. Cela pourrait endommager la surface des feux.



NOTE

- N'appliquez pas de cire sur les surfaces des feux. La cire risque d'endommager les lentilles.

■ **Lorsque vous utilisez un lave-auto automatique (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)**

Désactivez le contacteur d'essuie-glace.

Si le contacteur d'essuie-glace est en position **AUTO**, les essuie-glaces pourraient s'activer et les balais d'essuie-glaces être endommagés.

■ **Lorsque vous utilisez un lave-auto à haute pression**

- Lors du lavage du véhicule, ne vaporisez pas la caméra et la zone autour de la caméra directement avec un nettoyeur à haute pression.

L'impact de l'eau à haute pression peut empêcher l'appareil de fonctionner normalement.

- Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar situé derrière la protection du capteur radar. Cela pourrait endommager l'appareil.

- Ne placez pas l'embout du pistolet près des capuchons (couvercles fabriqués en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau projetée à haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de la direction
- Pièces de la suspension
- Pièces des freins

- Maintenez la buse de nettoyage à une distance minimale de 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Sinon, les pièces en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent être déformées et endommagées. De plus, ne dirigez pas la buse en permanence au même endroit.

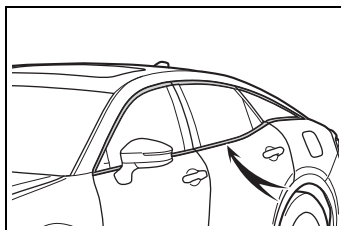
- Ne dirigez pas continuellement l'eau vers le bas du pare-brise. Si de l'eau pénétrait dans l'admission d'air du climatiseur située près de la partie inférieure du pare-brise, le climatiseur pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Ne lavez pas le dessous du véhicule en utilisant un nettoyeur à haute pression.

■ **Moulures de fenêtres en inox noir (si le véhicule en est doté)**

Les moulures de fenêtres en inox noir sont faites d'inox revêtu d'acier bruni.

Lorsque vous nettoyez le véhicule, ne frottez pas les moulures à l'aide d'un nettoyant abrasif qui pourrait endommager leur vernis ou changer la couleur.



Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Nettoyez chaque composant et chaque type de surface comme il convient de le faire.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humecté d'eau tiède.
- Si vous ne pouvez pas retirer la saleté, essuyez-la avec un chiffon doux imbibé d'un détergent neutre dilué à environ 1 %.
Tordez le chiffon pour enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détergent et d'eau.

Nettoyage des tapis

Plusieurs types de nettoyeurs mous sont vendus dans le commerce. Utilisez une éponge ou une brosse pour appliquer la mousse. Frottez en cercles concentriques. N'utilisez pas d'eau. Essuyez les surfaces sales et laissez-les sécher. Vous obtiendrez d'excellents résultats en gardant les tapis le plus sec possible.

Manipulation des ceintures de sécurité

Avec un chiffon ou une éponge, nettoyez à l'aide d'un savon doux et de

l'eau tiède. Vérifiez aussi les ceintures régulièrement pour vous assurer qu'elles ne présentent pas d'usure excessive, d'effilochage ou de coupures.

Glaces latérales avant avec revêtement anti-UV

Les glaces latérales avant sont dotées d'un revêtement anti-UV. Pour éviter d'endommager le revêtement anti-UV, observez ce qui suit :

- Si les glaces sont sales, essuyez-les délicatement avec un chiffon imbibé d'eau ou d'eau tiède dès que possible.
- Si les glaces sont très sales, ne les ouvrez pas et ne les fermez pas à répétition.



AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau dans le véhicule

- N'éclaboussez pas l'intérieur du véhicule et n'y renversez pas de liquide, par exemple sur le plancher, sur les sièges arrière, dans l'évent d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction) ou dans le coffre. (→P.89)

La batterie hybride, les composants électriques, etc. risqueraient d'être endommagés ou de s'enflammer.

- Ne mouillez pas les composants SRS ni le câblage à l'intérieur du véhicule. (→P.39)

Une défaillance du système électrique peut entraîner le déploiement ou un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, ce qui est susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Ne laissez pas le chargeur sans fil se mouiller. (→P.447)

Si vous négligiez cette précaution, le chargeur pourrait chauffer et occasionner des brûlures, ou encore provoquer une décharge électrique susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Nettoyage de l'intérieur du véhicule (particulièrement du tableau de bord)**

N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. En se réfléchissant sur le pare-brise, le tableau de bord pourrait fausser la vision du conducteur et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE**

■ **Détergents**

- N'utilisez pas les types de détergents suivants; ces substances pourraient décolorer l'intérieur du véhicule ou laisser des traces sur la peinture ou l'endommager :
- Parties autres que les sièges ou le volant : Substances organiques, notamment du benzène, de l'essence, des solutions alcalines ou acides, de la teinture ou de l'eau de Javel
- Sièges : Solutions alcalines ou acides, notamment du solvant, du benzène ou de l'alcool
- Volant : Solvants organiques, notamment diluants et produits nettoyants contenant de l'alcool

- N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. Ces produits pourraient endommager la surface peinte du tableau de bord ou d'autres éléments à l'intérieur du véhicule.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule avec de l'eau.

Si de l'eau entrainé en contact avec les composants électriques situés au-dessus ou en dessous du plancher du véhicule, les systèmes du véhicule, notamment le système audio, pourraient être endommagés. L'eau pourrait aussi faire rouiller la carrosserie.

■ **Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise**

Ne laissez pas le nettoyant pour vitres entrer en contact avec la lentille. De plus, ne touchez pas à la lentille. (→P.245)

■ **Nettoyage de l'intérieur de la lunette arrière**

- N'utilisez pas de nettoyant pour vitres sur la lunette arrière; cela pourrait endommager les fils chauffants du désembueur de lunette arrière ou l'antenne. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la lunette. Essuyez la lunette en un mouvement parallèle aux fils chauffants ou à l'antenne.
- Veillez à ne pas rayer ni endommager les fils chauffants ou l'antenne.

■ **Nettoyage des glaces latérales avant**

Pour nettoyer les glaces, n'utilisez pas de mélange ni de produit abrasif (par ex., nettoyant pour vitres, détergent, cire). Cela pourrait endommager le revêtement.

Nettoyage des zones comportant des accents métalliques au fini satiné

- Enlevez la saleté à l'aide d'un chiffon doux imbibé d'eau ou d'une peau de chamois synthétique.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.

Nettoyage des zones comportant des accents métalliques au fini satiné

Les zones métalliques utilisent une couche de métal authentique pour la surface. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement. Si les zones sales ne sont pas nettoyées rapidement, il peut être difficile de les nettoyer.

Nettoyage des surfaces en cuir

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Enlevez le reste de saleté et de poussière avec un tissu doux humecté d'un détersif dilué.

Utilisez une solution aqueuse diluée avec environ 5 % de détersif neutre pour lainages.

- Tordez le chiffon pour enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif.
- Essuyez la surface avec un

chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez le cuir sécher dans un endroit à l'abri du soleil et aéré.

Entretien des surfaces en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'intérieur du véhicule au moins deux fois par année pour en conserver la qualité de finition.



NOTE

Protection des surfaces en cuir contre les dommages

Observez les précautions suivantes pour éviter d'endommager ou de détériorer les surfaces en cuir :

- Enlevez immédiatement toute saleté ou poussière des surfaces en cuir.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil sur de longues périodes. Garez le véhicule à l'ombre, surtout pendant l'été.
- Ne placez pas d'objets en vinyle, en plastique ou qui contiennent de la cire sur le capitonnage, car ils pourraient coller à la surface en cuir si la température à l'intérieur du véhicule augmentait beaucoup.

Nettoyage des surfaces en cuir synthétique

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Essuyez-la avec un chiffon doux imbibé d'un détersif neutre dilué à environ 1 %.

- Tordez le chiffon pour en enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif et d'eau.

Procédures d'entretien

Afin d'assurer une conduite sûre et économique, les entretiens périodiques et les soins quotidiens sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. Toyota recommande les procédures d'entretien suivantes :

■ Réparation ou remplacement

Nous vous recommandons de n'utiliser que des pièces Toyota d'origine pour les réparations afin d'assurer le rendement optimal de chaque système. Si vous utilisez des pièces d'une marque autre que Toyota ou si les réparations ne sont pas assurées par un concessionnaire Toyota, veuillez vérifier les termes de la garantie.

■ Laissez un concessionnaire Toyota effectuer les inspections et les réparations

- Les mécaniciens de Toyota sont des spécialistes qui ont suivi une formation adaptée. Ils sont tenus au courant des dernières nouveautés en matière d'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez une copie du bon de réparation. Il atteste que l'entretien effectué est couvert par la garantie. Si un quelconque problème survient pendant que le véhicule est sous garantie, votre concessionnaire Toyota y remédiera rapidement.



AVERTISSEMENT

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un mauvais entretien pourrait endommager sérieusement le véhicule, et provoquer éventuellement des blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie de 12 volts

- Les gaz d'échappement, certains composants de ces gaz et un grand nombre de composants des automobiles contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Travaillez dans un local bien aéré.
- Les huiles, les carburants et les liquides utilisés dans les véhicules ainsi que les déchets provenant de l'usure des composants contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Évitez toute exposition à ces matières et lavez immédiatement toute zone contaminée.
- Les bornes de la batterie de 12 volts et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb connus pour causer des dommages cérébraux. Lavez-vous les mains après leur manipulation. (→P.497)

Entretien général

L'entretien général devrait être effectué chaque jour. Vous pouvez vous en charger ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien devrait être effectué conformément au calendrier d'entretien prévu.

Pour plus de détails sur les entretiens prescrits et leur périodicité, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément au manuel du propriétaire".

■ Réinitialisation du message indiquant que l'entretien est requis

Après avoir effectué les travaux d'entretien requis conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, suivez la procédure décrite ci-dessous :

Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour réinitialiser. (→P.110)

- 1 Actionnez le contacteur de commande du compteur pour sélectionner . (→P.116)
- 2 Actionnez le contacteur de commande du compteur pour sélectionner . Ensuite, maintenez OK enfoncé.
- 3 Actionnez le contacteur de commande du compteur pour sélec-

tionner "Entretien planifié".

Ensuite, appuyez sur OK .

- 4 Sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK .

Un message s'affichera une fois la réinitialisation effectuée.

Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines procédures d'entretien.

Gardez toutefois à l'esprit que les opérations d'entretien à réaliser soi-même peuvent avoir une incidence sur les termes de la garantie.

Il est conseillé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous au "Carnet d'information sur la garantie du propriétaire" ou au "Supplément au manuel du propriétaire".

Entretien général

Vous trouverez ci-dessous les entretiens devant être réalisés aux intervalles prescrits dans le “Carnet d’information sur la garantie du propriétaire” ou dans le “Supplément au manuel du propriétaire/Guide du programme d’entretien”. Lorsque vous rencontrez un problème, nous vous recommandons de demander l’avis de votre concessionnaire Toyota ou d’un garagiste compétent.



AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride est en fonction

Coupez le système hybride et assurez-vous d’être dans un endroit aéré avant d’entreprendre les vérifications d’entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de vérification
Liquide de frein	Le niveau du liquide de frein est-il correct? (→P.494)
Liquide de refroidissement du moteur/de l’unité de commande électrique	Le niveau du liquide de refroidissement du moteur/de l’unité de commande électrique est-il correct? (→P.492)

Éléments	Points de vérification
Huile moteur	Le niveau de l’huile moteur est-il correct? (→P.488)
Système d’échappement	Il ne devrait pas y avoir d’émanations ni de bruits étranges.
Radiateur/condenseur	Il ne devrait pas y avoir de corps étrangers dans le radiateur ni dans le condenseur. (→P.494)
Liquide de lave-glace	Le niveau du liquide de lave-glace est-il adéquat? (→P.495)

Coffre

Éléments	Points de vérification
Batterie de 12 volts	Vérifiez les branchements de la batterie. (→P.497)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none"> La pédale d'accélérateur devrait s'enfoncer librement (sans effort irrégulier de la pédale ni accrochage).
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> La pédale de frein s'enfoncé-t-elle librement? La garde entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? Le jeu de la pédale de frein est-il correct?
Freins	<ul style="list-style-type: none"> Le véhicule ne devrait pas tirer d'un côté lorsque vous freinez. Les freins devraient être efficaces. La pédale de frein ne devrait pas être molle. La pédale de frein ne devrait pas descendre trop près du plancher lorsque vous freinez.

Éléments	Points de vérification
Appuis-tête	<ul style="list-style-type: none"> Les appuis-tête se déplacent-ils librement et se verrouillent-ils de manière sécuritaire?
Voyants/avertisseurs sonores	<ul style="list-style-type: none"> Les voyants et les avertisseurs sonores fonctionnent-ils correctement?
Feux/éclairages	<ul style="list-style-type: none"> Tous les feux s'allument-ils correctement? Les phares sont-ils alignés correctement?
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Le contacteur de frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? Lorsqu'il est garé dans une pente et que le frein de stationnement est engagé, le véhicule est-il immobilisé de manière sécuritaire?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Les ceintures de sécurité fonctionnent-elles librement? Les ceintures de sécurité ne devraient pas être endommagées.

Éléments	Points de vérification
Sièges	<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs de réglage des sièges fonctionnent-ils correctement?
Volant	<ul style="list-style-type: none"> • Le volant tourne-t-il librement? • Le jeu du volant est-il correct? • Aucun bruit inhabituel ne devrait provenir du volant.
Mécanisme de stationnement "Park" de la transmission	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'il est garé dans une pente et qu'il est en position de changement de vitesse P, le véhicule est-il arrêté de manière sécuritaire?

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Portières/coffre	<ul style="list-style-type: none"> • Les portières et le coffre fonctionnent-ils librement?
Capot	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?

Éléments	Points de vérification
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none"> • Il ne devrait y avoir aucune trace de fuite de liquide là où le véhicule a été garé.
Pneus	<ul style="list-style-type: none"> • La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne devraient pas être endommagés ni trop usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les boulons de roue ne devraient pas être lâches.
Essuie-glaces avant	<ul style="list-style-type: none"> • Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de craquelure, de séparation, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient nettoyer le pare-brise complètement, sans faire de stries ni de manques.

Programmes de vérification et d'entretien du système antipollution

Dans certains États, il existe des programmes de vérification du système antipollution des véhicules. Ces programmes incluent la vérification de l'OBD (système de diagnostic de bord). Le système OBD contrôle le fonctionnement du système antipollution.

Si le témoin de mauvais fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution et peut avoir besoin d'être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution dans les situations suivantes :

- Lorsque la batterie de 12 volts est débranchée ou déchargée
Les codes de disponibilité qui sont enregistrés pendant la

conduite normale sont effacés.

De plus, en fonction de vos habitudes de conduite, il se peut que les codes de disponibilité ne soient pas complètement enregistrés.

- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est desserré
Le témoin de mauvais fonctionnement s'allume pour indiquer un problème temporaire; votre véhicule risque de ne pas réussir le contrôle du système antipollution.

Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement reste allumé après avoir effectué quelques trajets

Le code d'erreur dans le système OBD ne s'effacera pas avant au moins 40 trajets du véhicule.

Si votre véhicule ne réussit pas le contrôle du système antipollution

Contactez votre concessionnaire Toyota afin qu'il prépare le véhicule pour un nouveau contrôle.

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même

Si vous procédez vous-même à l'entretien, assurez-vous de suivre correctement la procédure indiquée dans ces sections.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie de 12 volts (→P.497)	<ul style="list-style-type: none"> • Graisse • Clé standard (pour boulons du collier de borne)
Niveau de liquide de frein (→P.494)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de frein uniquement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique (→P.492)	<ul style="list-style-type: none"> • Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate Pour les États-Unis : Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) est composé de 50 % de liquide de refroidissement et de 50 % d'eau déionisée. Pour le Canada : Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) est composé de 55 % de liquide de refroidissement et de 45 % d'eau déionisée. • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement uniquement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau d'huile moteur (→P.488)	<ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Genuine Motor Oil” (huile moteur d'origine Toyota) ou produit équivalent • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint d'huile moteur uniquement)
Évent d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction) (→P.521)	<ul style="list-style-type: none"> • Aspirateur, etc. • Tournevis à tête plate
Fusibles (→P.527)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible d'intensité identique à celle du fusible d'origine
Portée des phares	<ul style="list-style-type: none"> • Tournevis cruciforme
Radiateur et condenseur (→P.494)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.515)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre pour pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P.495)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (à utiliser en hiver) • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint d'eau ou de liquide de lave-glace uniquement)

**AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur contient plusieurs mécanismes et liquides pouvant se déplacer soudainement, devenir chauds ou se charger électriquement. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ **Lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur**

- Assurez-vous que “EN MARCHE” n'est pas affiché sur l'écran multifonction et que le voyant “READY” est éteint.
- Gardez les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur et de la courroie d'entraînement du moteur, si ces composants sont en marche.
- Immédiatement après avoir roulé, veillez à ne pas toucher au moteur, ni à l'unité de commande électrique, ni au radiateur, ni au collecteur d'échappement, etc.; ces composants pourraient être chauds. L'huile et les autres liquides peuvent aussi être chauds.
- Ne laissez aucun matériau facilement inflammable, comme du papier et des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles et évitez toute flamme nue à proximité du carburant. Les vapeurs de carburant sont inflammables.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous travaillez près du ventilateur de refroidissement électrique ou de la calandre**

Assurez-vous que le contacteur d'alimentation est désactivé. Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique risque de démarrer automatiquement si le climatiseur fonctionne et/ou si la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée. (→P.494)

■ **Lunettes de protection**

Portez des lunettes de protection pour éviter que des projections ou des chutes de matériaux, de liquides ou autre n'atteignent vos yeux.

**NOTE**

■ **Si vous retirez le filtre à air**

Si vous conduisez sans le filtre à air du moteur, la poussière de l'air peut provoquer une usure excessive du moteur.

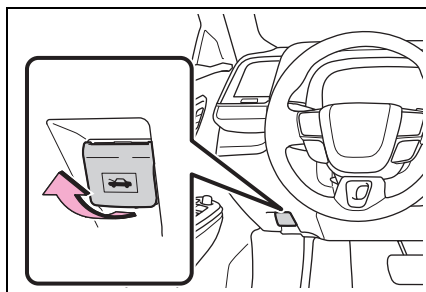
Capot

Déverrouillez le mécanisme de l'intérieur du véhicule pour ouvrir le capot.

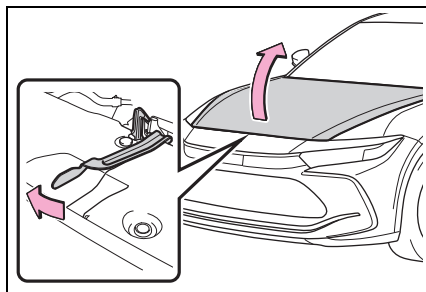
Ouverture du capot

- 1 Tirez le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulèvera légèrement.



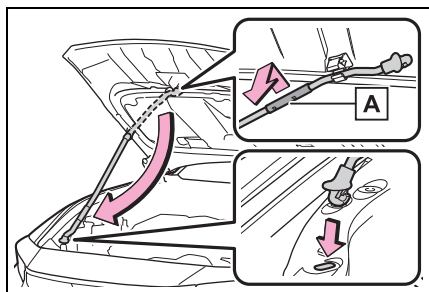
- 2 Soulevez le levier du crochet auxiliaire situé sur la gauche, puis soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la tige de maintien dans la fente.

Manipulez la béquille du capot en la

tenant par la partie en résine.



A Partie en résine



AVERTISSEMENT

■ Pour prévenir toute blessure

Le compartiment moteur peut être chaud après avoir conduit le véhicule. Si vous touchez des pièces chaudes, vous risquez des brûlures ou d'autres blessures graves.

■ Lorsque le capot est ouvert (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)

Même si le contacteur d'alimentation est désactivé, il est possible que le ventilateur de refroidissement continue de tourner pendant quelques instants. Lorsque le ventilateur de refroidissement tourne, ne touchez pas l'intérieur du compartiment moteur et ne vous en approchez pas.

■ Vérification avant de conduire

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

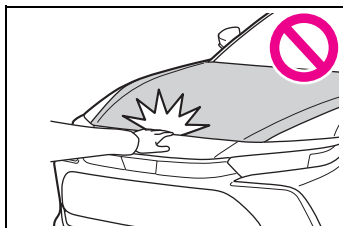
Si le capot n'était pas bien verrouillé, il pourrait s'ouvrir pendant que le véhicule est en mouvement et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après avoir inséré l'extrémité de la tige de maintien à l'endroit prévu à cet effet

Assurez-vous que la tige retient bien le capot et l'empêche de vous tomber sur la tête ou sur une autre partie de votre corps.

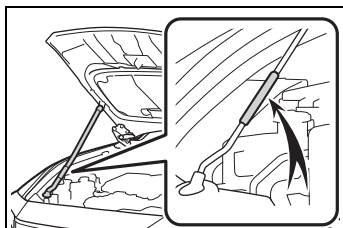
■ Lorsque vous fermez le capot

Soyez particulièrement prudent lorsque vous fermez le capot afin d'éviter de vous coincer les doigts ou autre chose.



■ Pour insérer la béquille de capot dans le trou de la béquille ou l'en retirer

Lorsque vous insérez la béquille de capot dans le trou de la béquille, ou lorsque vous l'en retirez, tenez la béquille de capot par sa partie en résine. Si, pour insérer la béquille de capot dans le trou de la béquille, ou pour l'en retirer, vous tenez la béquille de capot par une partie autre que sa partie en résine, vos doigts ou votre main risqueraient d'entrer en contact avec des pièces environnantes et d'être blessés.





NOTE

■ **Lorsque vous fermez le capot**

Avant de fermer le capot, assurez-vous de replacer la tige de maintien dans son logement. Si vous fermez le capot sans avoir rabattu la tige de maintien correctement, le capot pourrait se plier.

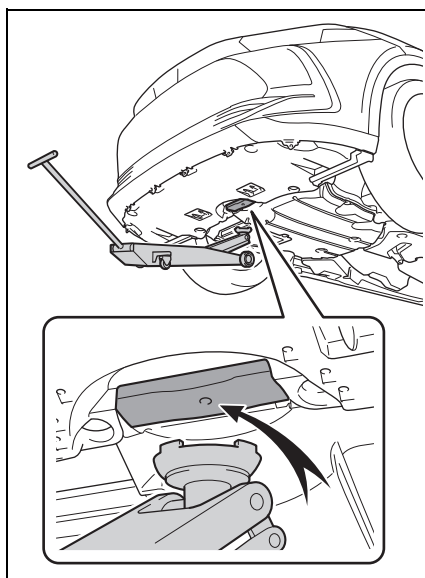
Positionnement d'un cric rouleur

Lorsque vous utilisez un cric rouleur, suivez les directives du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération de façon sécuritaire.

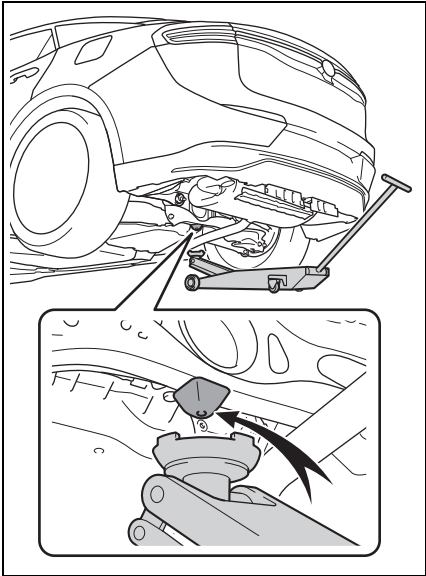
Lorsque vous soulevez votre véhicule avec un cric rouleur, placez ce dernier correctement. Une position incorrecte du cric pourrait endommager votre véhicule ou causer des blessures.

Emplacement du point de levage

■ **Avant**



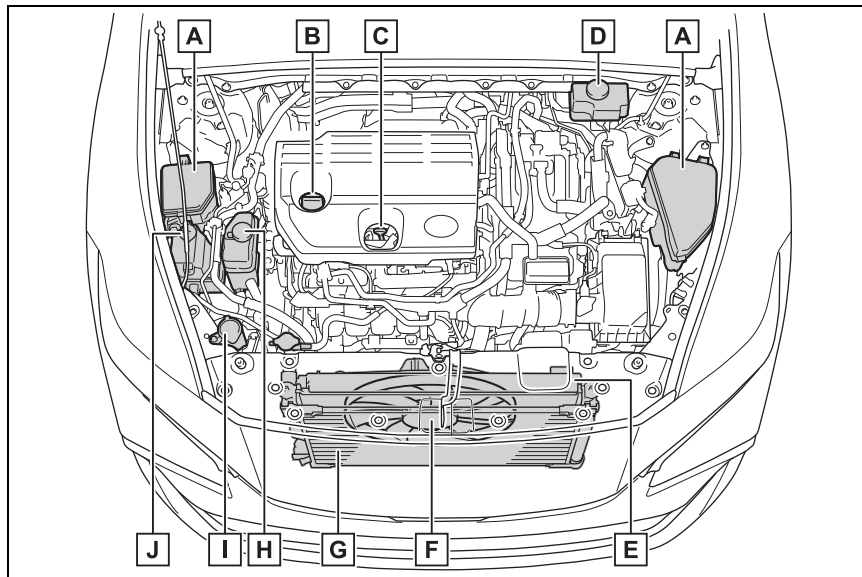
■ Arrière



Compartiment moteur

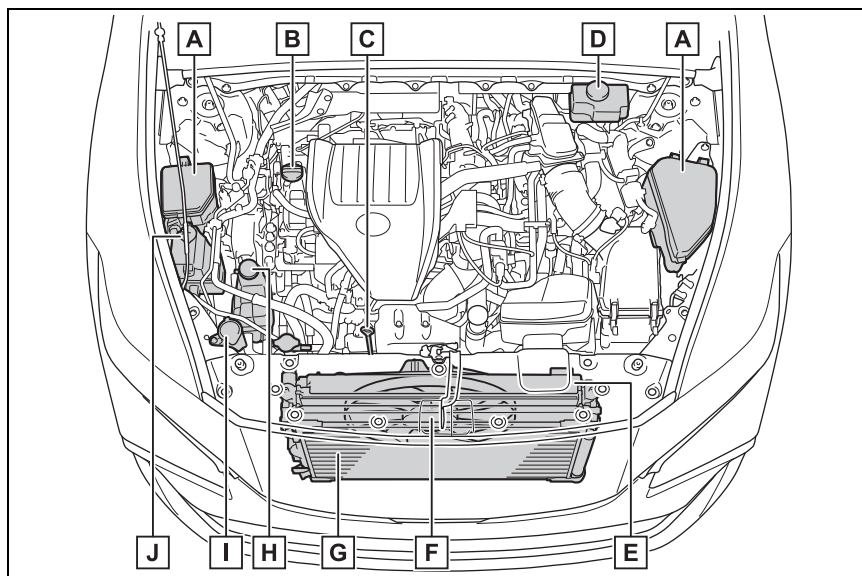
Composants

► Moteur A25A-FXS



- A** Boîtes à fusibles (→P.527)
- B** Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.490)
- C** Jauge de niveau d'huile moteur (→P.488)
- D** Réservoir de liquide de frein (→P.494)
- E** Radiateur (→P.494)
- F** Ventilateur de refroidissement électrique
- G** Condenseur (→P.494)
- H** Réservoir de liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique (→P.493)
- I** Réservoir du liquide de lave-glace (→P.495)
- J** Réservoir de liquide de refroidissement du moteur (→P.492)

► Moteur T24A-FTS



- A** Boîtes à fusibles (→P.527)
- B** Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.490)
- C** Jauge de niveau d'huile moteur (→P.488)
- D** Réservoir de liquide de frein (→P.494)
- E** Radiateur (→P.494)
- F** Ventilateur de refroidissement électrique
- G** Condenseur (→P.494)
- H** Réservoir de liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique (→P.493)
- I** Réservoir du liquide de lave-glace (→P.495)
- J** Réservoir de liquide de refroidissement du moteur (→P.492)

■ Batterie de 12 volts

→P.497

Vérification de l'huile moteur

Amenez le moteur à sa tempé-

rature de fonctionnement, puis coupez-le et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

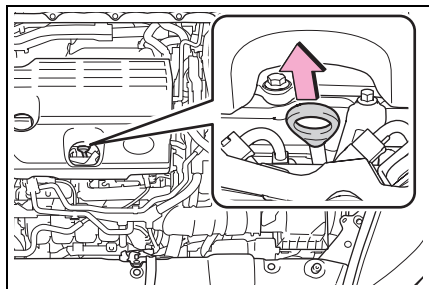
1 Garez le véhicule sur un sol parfaitement horizontal.

Après avoir réchauffé le moteur, puis coupé le système hybride,

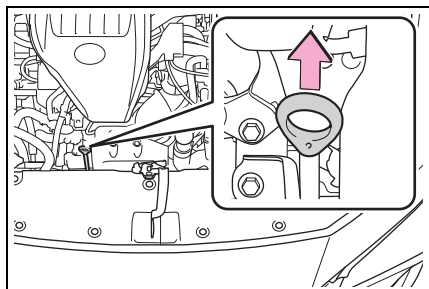
attendez environ 5 minutes pour que l'huile se soit stabilisée dans le carter.

- 2 En tenant un chiffon à son extrémité, tirez la jauge d'huile.

► Moteur A25A-FXS

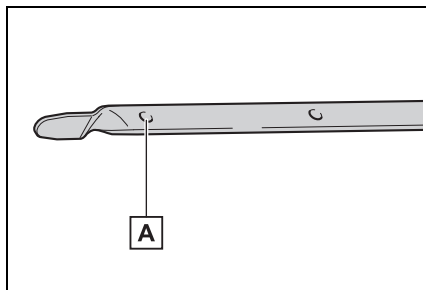


► Moteur T24A-FTS



- 3 Nettoyez la jauge d'huile.
- 4 Réinsérez la jauge d'huile dans son logement jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.
- 5 En tenant un chiffon sous son extrémité, tirez la jauge d'huile et vérifiez si le niveau

d'huile se situe au-dessus du repère de niveau inférieur.



A Repère de niveau inférieur

La forme de la jauge d'huile pourrait être différente selon le type de véhicule ou de moteur.

- 6 Essuyez la jauge d'huile et réinsérez-la dans son logement jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.



NOTE

Pour éviter d'endommager gravement le moteur

Vérifiez le niveau d'huile régulièrement.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur sera consommée pendant la conduite. Dans les circonstances suivantes, il se peut que la consommation d'huile moteur augmente et qu'il soit nécessaire d'en ajouter entre les intervalles de vidanges d'huile prévus.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple immédiatement après avoir acheté le véhicule ou remplacé le moteur
- Si une huile de mauvaise qualité ou de viscosité inadéquate est utilisée
- Lorsque vous roulez à haut

régime ou avec une charge lourde, ou lorsque vous accélérez ou ralentissez fréquemment

- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti pendant une longue période, ou lorsque vous roulez fréquemment dans une circulation dense

■ Montée du niveau d'huile moteur

Si le véhicule est conduit de façon répétée avant que l'huile ne soit réchauffée, de l'humidité causée par des gouttelettes de condensation à l'intérieur du moteur ou par du carburant qui n'a pas brûlé se mélange à l'huile moteur, causant une élévation du niveau d'huile moteur. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.

Par exemple, il devient difficile de réchauffer le moteur dans les circonstances suivantes.

- Lorsque vous conduisez sur une courte distance
- Lorsque vous conduisez à basse vitesse
- Lorsque la température extérieure est basse

Lorsque vous vérifiez le niveau d'huile moteur, assurez-vous que le moteur est réchauffé. Si le niveau d'huile moteur dépasse le repère de limite supérieure de remplissage, contactez votre concessionnaire Toyota.

Ajout d'huile moteur

■ Vérification du type d'huile et préparation du matériel nécessaire

Avant d'ajouter l'huile, assurez-vous d'en vérifier le type et préparez le matériel nécessaire.

- Choix de l'huile moteur

→ P.601

- Quantité d'huile (Repère de niveau inférieur → Repère de limite supérieure de remplissage)

1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)

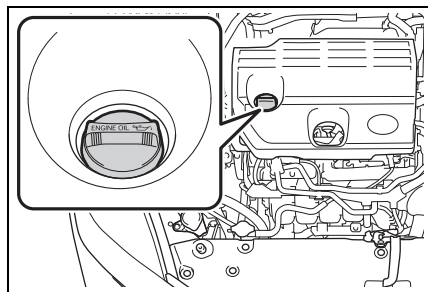
- Élément

Entonnoir propre

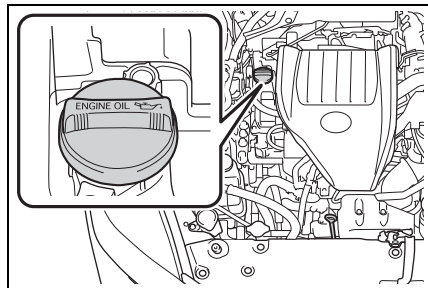
■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère minimum ou près de celui-ci, ajoutez de l'huile moteur du même type que celle qui se trouve déjà dans le moteur.

► Moteur A25A-FXS



► Moteur T24A-FTS

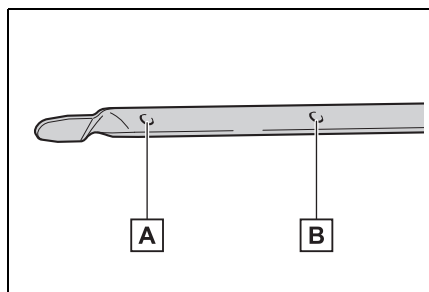


- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le tournant dans le sens

contraire à celui des aiguilles d'une montre.

- 2 Ajoutez l'huile moteur lentement, tout en vérifiant la jauge d'huile.

Assurez-vous que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite supérieure de remplissage et se situe entre le repère de niveau inférieur et le repère de limite supérieure de remplissage.



- A** Repère de niveau inférieur
- B** Repère de limite supérieure de remplissage

La forme de la jauge d'huile pourrait être différente selon le type de véhicule ou de moteur.

- 3 Remettez le bouchon de remplissage d'huile moteur en place, en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Après la vidange d'huile moteur

Les données relatives à la vidange d'huile moteur doivent être réinitialisées. Procédez comme suit :

Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour réinitialiser. (→P.110)

- 1 Actionnez le contacteur de commande du compteur pour sélectionner . (→P.116)
- 2 Actionnez le contacteur de commande du compteur pour sélectionner , puis appuyez sur OK .
- 3 Actionnez le contacteur de commande du compteur pour sélectionner "Entretien de l'huile", puis appuyez sur OK .
- 4 Sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK .

Un message s'affichera sur l'écran multifonction une fois la réinitialisation effectuée.



AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur usagée contient des produits polluants nocifs, qui risquent de provoquer des affections cutanées telles qu'une inflammation ou un cancer de la peau. Évitez dès lors tout contact prolongé et répété avec de l'huile moteur usagée. Pour éliminer les résidus d'huile moteur, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon.
- Ne jetez l'huile et les filtres usagés que de manière sécuritaire et appropriée. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés aux ordures, dans les égouts ou sur le sol. Pour plus d'informations sur le recyclage ou la mise au rebut, communiquez avec votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires pour automobiles.

**AVERTISSEMENT**

- Ne laissez pas d'huile moteur usagée à la portée des enfants.

**NOTE**

- **Lorsque vous procédez à la vidange d'huile moteur**
- Veillez à ne pas faire tomber d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Ne dépassez pas le niveau maximum, car cela pourrait endommager le moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge d'huile chaque fois que vous faites le plein.
- Assurez-vous de bien visser le bouchon de remplissage d'huile moteur.
- **Si de l'huile est renversée sur le couvercle du moteur**

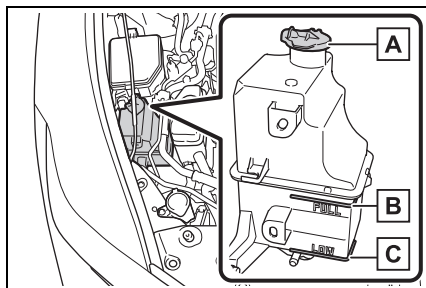
Pour éviter d'endommager le couvercle du moteur, retirez l'huile moteur du couvercle du moteur dès que possible à l'aide d'un détersif neutre. N'utilisez pas de solvant organique comme un nettoyant pour freins.

Vérification du liquide de refroidissement

Le niveau de liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "FULL"/"MAX" et "LOW"/"MIN" du réservoir lorsque le système hybride est froid.

■ Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

► Moteur A25A-FXS



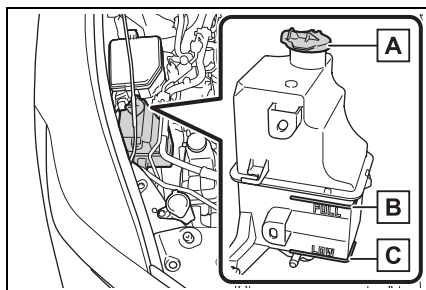
A Bouchon du réservoir

B Repère "FULL"

C Repère "LOW"

Si le niveau se situe sur le repère "LOW" ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". (→P.589)

► Moteur T24A-FTS



A Bouchon du réservoir

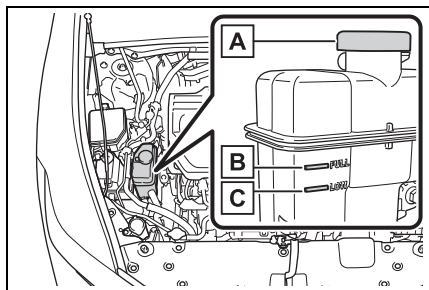
B Repère "FULL"

C Repère "LOW"

Si le niveau se situe sur le repère "LOW" ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". (→P.589)

■ Réservoir de liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique

► Moteur A25A-FXS



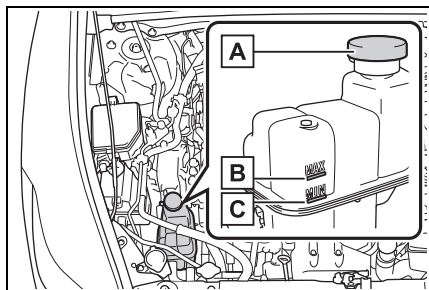
A Bouchon du réservoir

B Repère "FULL"

C Repère "LOW"

Si le niveau se situe sur le repère "LOW" ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL". (→P.591)

► Moteur T24A-FTS



A Bouchon du réservoir

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau se situe sur le repère "MIN" ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "MAX". (→P.591)

■ Choix du liquide de refroidissement

N'utilisez que du liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate.

États-Unis :

Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) contient 50 % de liquide de refroidissement et 50 % d'eau déionisée. (Température minimale : -31 °F [-35 °C])

Canada :

Le liquide de refroidissement "Toyota Super Long Life Coolant" (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) contient 55 % de liquide de refroidissement et 45 % d'eau déionisée. (Température minimale : -44 °F [-42 °C])

Pour plus de détails sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu après avoir rempli le réservoir

Vérifiez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne détectez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier le bouchon et l'étanchéité du système de refroidissement.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le système hybride est chaud**

Ne retirez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur/de l'unité de commande électrique ni le bouchon du radiateur. (→P.594)

Le système de refroidissement pourrait être sous pression et projeter du liquide chaud si vous enlevez le bouchon, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

**NOTE****■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est constitué ni entièrement d'eau, ni entièrement d'antigel. On doit utiliser un mélange adéquat d'eau et d'antigel pour assurer une lubrification adéquate, une protection contre la corrosion et le refroidissement du moteur. Assurez-vous de lire attentivement l'étiquette du contenant de l'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Assurez-vous de le nettoyer à l'eau pour éviter toute détérioration des pièces ou de la peinture.

Vérification du radiateur et du condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur, et enlevez tout corps étranger.

Si l'une des pièces ci-dessus est très sale ou si vous avez des

doutes sur son état, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier votre véhicule.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le système hybride est chaud**

Ne touchez ni au radiateur ni au condenseur; ces pièces pourraient être chaudes et vous causer des blessures graves, comme des brûlures.

■ Lorsque le ventilateur de refroidissement électrique est en fonction

Ne touchez pas au compartiment moteur.

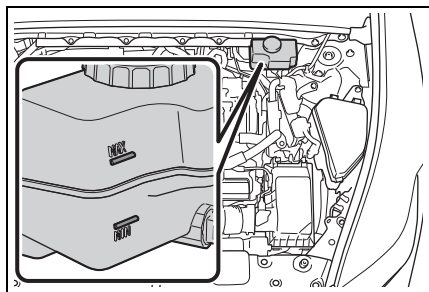
Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique risque de démarrer automatiquement si le climatiseur fonctionne et/ou si la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée. Assurez-vous que le contacteur d'alimentation est désactivé lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement électrique ou de la calandre.

Le ventilateur de refroidissement électrique peut continuer de fonctionner quelques instants après que le contacteur d'alimentation a été désactivé.

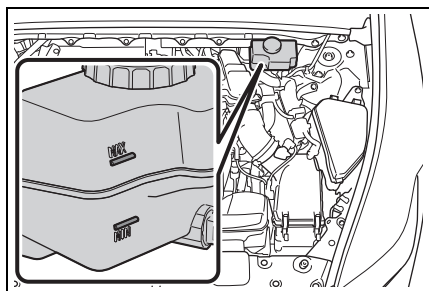
Vérification et ajout de liquide de frein**■ Vérification du niveau de liquide**

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

► Moteur A25A-FXS



► Moteur T24A-FTS



■ Ajout de liquide

Assurez-vous de vérifier le type de liquide et de préparer le matériel nécessaire.

● Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 3 ou SAE J1703

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 4 ou SAE J1704

● Élément

Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Trop d'humidité dans le liquide de frein peut entraîner une perte dangereuse de l'efficacité des freins. N'utilisez que du liquide de frein neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Soyez prudent, car le liquide de frein peut vous blesser aux mains et aux yeux, en plus d'endommager les surfaces peintes. Si du liquide se répand sur vos mains ou entre en contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement à l'eau claire.

Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

⚠ NOTE

■ Si le niveau de liquide est bas ou élevé

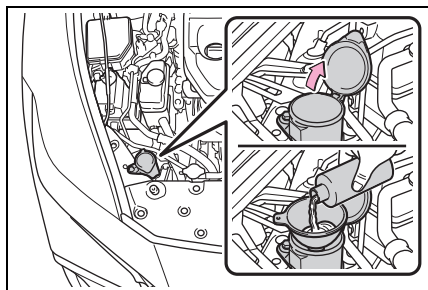
Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement lorsque les plaquettes de frein sont usées ou que le niveau de liquide dans l'accumulateur est élevé.

Si vous devez remplir souvent le réservoir, cela peut être le signe d'un problème grave.

Ajout de liquide de lave-glace

Si le lave-glace ne fonctionne pas ou si "Niveau du liquide lave-glace du pare-brise bas" s'affiche sur l'écran multifonction, il se peut que le réservoir du lave-glace soit vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.

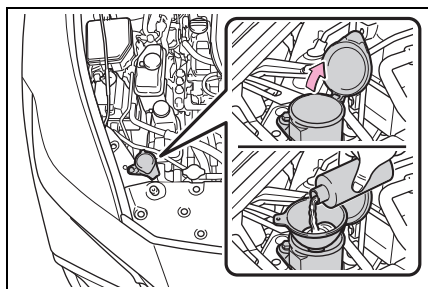
► Moteur A25A-FXS



■ Dilution du liquide de lave-glace

Au besoin, diluez le liquide de lave-glace avec de l'eau. Reportez-vous aux températures de gel affichées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

► Moteur T24A-FTS

**AVERTISSEMENT**

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car le liquide de lave-glace contient de l'alcool et peut prendre feu s'il est renversé sur le moteur, etc.

**NOTE**

■ N'utilisez pas de liquide autre que du liquide de lave-glace

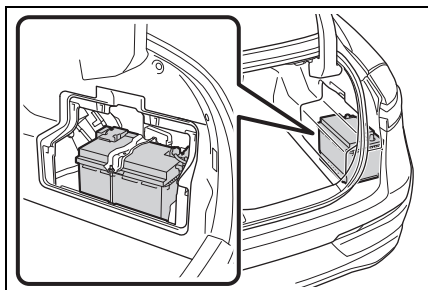
N'utilisez pas de l'eau savonneuse ni de l'antigel moteur à la place du liquide de lave-glace.

Cela peut faire des stries sur la peinture du véhicule en plus d'endommager la pompe et l'empêcher de pulvériser le liquide de lave-glace.

Batterie de 12 volts

Emplacement

La batterie de 12 volts est située dans le côté droit du coffre.



■ Avant de recharger la batterie

Pendant la recharge, la batterie de 12 volts produit de l'hydrogène gazeux, un gaz inflammable et explosif. Par conséquent, observez les précautions suivantes avant de recharger la batterie :

- Si vous effectuez la recharge sans retirer la batterie de 12 volts du véhicule, assurez-vous de débrancher le câble de masse.
- Assurez-vous que le contacteur d'alimentation du chargeur est désactivé avant de brancher et de débrancher les câbles du chargeur sur la batterie de 12 volts.

■ Après avoir rechargé/rebranché la batterie de 12 volts

- Il pourrait être impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key immédiatement après avoir rebranché la batterie de 12 volts. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
- Faites démarrer le système hybride avec le contacteur d'alimentation sur ACC*. Il se peut que le système hybride ne démarre

pas si le contacteur d'alimentation est désactivé. Cependant, le système hybride fonctionnera normalement à partir de la deuxième tentative.

- Le mode du contacteur d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Si la batterie de 12 volts est rebranchée, le véhicule replacera le mode du contacteur d'alimentation dans l'état où il était avant qu'elle soit débranchée. Assurez-vous de désactiver le contacteur d'alimentation avant de débrancher la batterie de 12 volts. Soyez extrêmement prudent lorsque vous rebrancherez la batterie de 12 volts si vous ignorez quel était le mode du contacteur d'alimentation avant son débranchement.

Si le système hybride ne démarre toujours pas même après avoir essayé toutes les méthodes ci-dessus à plusieurs reprises, contactez votre concessionnaire Toyota.

* : Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation. (→P.633)



AVERTISSEMENT

■ Éléments chimiques contenus dans la batterie de 12 volts

La batterie de 12 volts contient de l'acide sulfurique, un produit toxique et corrosif, et elle peut dégager de l'hydrogène gazeux, un gaz inflammable et explosif. Lorsque vous travaillez à proximité d'une batterie de 12 volts ou sur celle-ci, observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie de 12 volts avec des outils.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie de 12 volts.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais inhaler ni ingérer de l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie de 12 volts.
- Éloignez les enfants de la batterie de 12 volts.

■ Endroit où recharger la batterie de 12 volts en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie de 12 volts dans un endroit dégagé. Ne rechargez pas la batterie de 12 volts dans un garage ni dans un endroit fermé insuffisamment ventilé.

■ Mesures d'urgence relatives à l'électrolyte

- Si de l'électrolyte pénètre dans vos yeux
Rincez-les immédiatement à l'eau claire pendant au moins 15 minutes et consultez au plus vite un médecin. Si possible, continuez à humecter la zone atteinte avec une éponge ou un chiffon pendant le transfert au centre médical le plus proche.
- Si de l'électrolyte entre en contact avec votre peau
Lavez à fond la zone touchée. Si vous ressentez une douleur ou une brûlure, consultez un médecin immédiatement.

- Si de l'électrolyte souille vos vêtements
Il peut s'infiltrer sous vos vêtements et entrer en contact avec votre peau. Enlevez immédiatement vos vêtements et suivez la procédure ci-dessus au besoin.

- Si, par mégarde, vous avalez de l'électrolyte
Buvez une grande quantité d'eau ou de lait. Consultez un médecin immédiatement en urgence.

■ Lorsque le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 volts est insuffisant

Ne pas utiliser si le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 volts est insuffisant. Il y a un risque potentiel que la batterie de 12 volts puisse exploser.



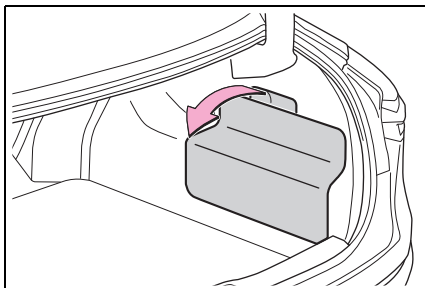
NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie de 12 volts

Ne rechargez jamais la batterie de 12 volts lorsque le système hybride est en marche. Veillez aussi à couper l'alimentation électrique de tous les accessoires.

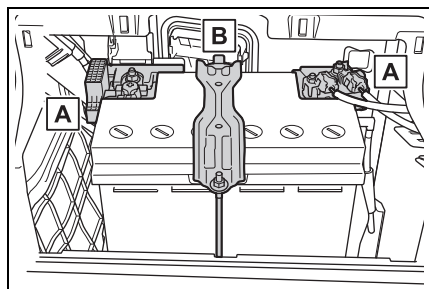
Retrait du couvercle de la batterie de 12 volts

Retirez le couvercle.



Extérieur

Assurez-vous que les bornes de la batterie de 12 volts ne sont ni corrodées ni desserrées, que le boîtier de la batterie n'est pas fissuré et que les brides de maintien ne sont pas desserrées.

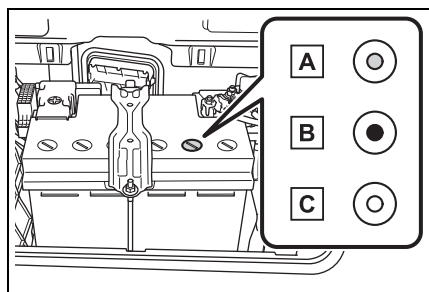


A Bornes

B Bride de maintien

Vérification de l'état de la batterie de 12 volts

Vérifiez l'état de la batterie de 12 volts en fonction de la couleur de l'indicateur.



A Bleu : Bon état

B Rouge : Recharge nécessaire.

Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

C Transparent : Remplacement nécessaire.

Faites vérifier la batterie de 12 volts par votre concessionnaire Toyota.

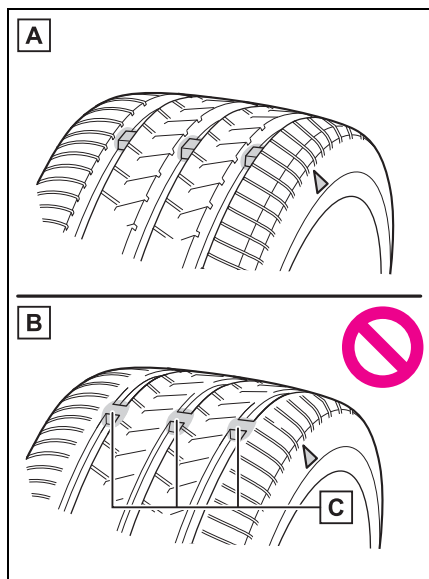
Pneus

Remplacez les pneus ou effectuez leur permutation en suivant le calendrier d'entretien et les indicateurs d'usure moulés.

Vérification des pneus

Vérifiez si des indicateurs d'usure moulés apparaissent sur les pneus. Vérifiez également les pneus pour une usure inégale, comme l'usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Vérifiez l'état et la pression du pneu de secours s'il n'a pas été permuté.



A Bande de roulement neuve

B Bande de roulement usée

C Indicateur d'usure moulé

L'emplacement des indicateurs d'usure moulés est indiqué par un repère "TWI" ou "△" (ou autre) moulé sur le flanc de chaque pneu. Remplacez les pneus si les indicateurs d'usure moulés apparaissent sur un pneu.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Les pneus devraient être remplacés :

- Les indicateurs d'usure moulés apparaissent sur un pneu.
- Si le pneu est endommagé, par exemple s'il présente des coupures, des entailles, des fissures suffisamment profondes pour exposer la trame, ou si des renflements trahissent la présence de dommages internes
- Si un pneu se dégonfle souvent, ou si la dimension ou l'emplacement d'une entaille ou d'autres dommages empêchent de le réparer correctement

En cas de doute, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

■ Longévité des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit être vérifié par un technicien compétent, même s'il n'a jamais ou très peu été utilisé ou s'il ne présente aucun dommage apparent.

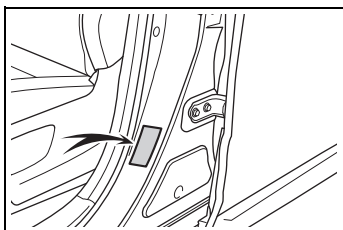
■ Pneus à profil bas

En règle générale, les pneus à profil bas s'useront plus vite et leur adhérence sur la neige ou le verglas sera moindre que celle des pneus standard. Sur les routes enneigées ou verglacées, assurez-vous d'utiliser des pneus neige, et conduisez prudemment à une vitesse adaptée aux conditions routières et météorologiques.

■ Charge maximale du pneu

Vérifiez que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du poids technique maximal sous essieu (PTME) de l'essieu avant ou de l'essieu arrière, en prenant la plus grande charge des deux.

Pour le PTME, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, reportez-vous à la limite de charge à la pression de gonflage maximale des pneus à froid inscrite sur le flanc du pneu. (→P.614)



■ Types de pneus

● Pneus d'été

Les pneus d'été sont conçus pour la conduite à grande vitesse et sont dès lors les mieux adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Les pneus d'été n'ont pas la même capacité de traction que les pneus neige. Ils ne conviennent donc pas pour la conduite sur route enneigée ou verglacée. Nous vous recommandons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Lorsque vous installez des pneus neige, assurez-vous de remplacer les quatre pneus.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons fournissent une meilleure traction sur la neige, s'adaptent à la plupart des conditions hivernales tout en pouvant être utilisés le reste de l'année. Toutefois, en cas de neige épaisse ou poudreuse, la capacité de traction des pneus toutes saisons est inadéquate par

rapport à celle des pneus neige. De plus, sur autoroute, les performances d'accélération et de tenue de route des pneus toutes saisons sont inférieures à celles des pneus d'été.

● Pneus neige

Nous vous recommandons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Si vous devez installer des pneus neige, choisissez-les de même dimension, structure et capacité de charge que les pneus d'origine de votre véhicule. Votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux. Veillez à ce que les pneus neige utilisés aient aussi une carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur la réglementation locale en vigueur et sur les éventuelles interdictions. Les pneus neige doivent être installés aux quatre roues. (→P.414)

■ Si la bande de roulement des pneus neige est inférieure à 0,16 in. (4 mm)

Les pneus neige ne sont plus efficaces.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous vérifiez ou remplacez des pneus

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident. Les négliger pourrait endommager certaines parties du groupe motopropulseur et avoir des conséquences dangereuses sur la tenue de route, ce qui pourrait entraîner un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Ne mélangez pas des pneus de marques, de modèles ou de sculptures de bande de roulement différents.
Ne mélangez également pas des pneus dont les indicateurs d'usure moulés sont visiblement différents.
- N'utilisez pas des pneus de dimensions autres que celles recommandées par Toyota.
- Ne mélangez pas des pneus de conception différente (radiaux, ceinturés ou à nappes croisées).
- Ne mélangez pas des pneus d'été, toutes saisons et neige.
- N'utilisez pas de pneus usagés provenant d'un autre véhicule.
N'utilisez pas de pneus si vous ne connaissez pas leur historique d'utilisation.

**NOTE****■ Conduite sur des routes accidentées**

Soyez particulièrement vigilant lorsque vous conduisez sur une route où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale. Ces conditions pourraient provoquer une baisse de la pression de gonflage des pneus, réduisant ainsi leurs propriétés d'amortissement. De plus, conduire sur des routes accidentées peut endommager les pneus ainsi que les roues et la carrosserie du véhicule.

■ Pneus à profil bas

Les pneus à profil bas risquent d'endommager davantage la roue que les pneus standard lors d'un impact sur la chaussée. Par conséquent, observez les précautions suivantes :

- Assurez-vous de gonfler les pneus à la pression adéquate. Des pneus qui ne sont pas suffisamment gonflés peuvent subir davantage de dommages.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées inégales, les bordures et autres dangers de la route. Sinon, il pourrait en résulter d'importants dommages aux pneus et aux roues.

■ Si la pression de gonflage de chacun des pneus baisse pendant la conduite

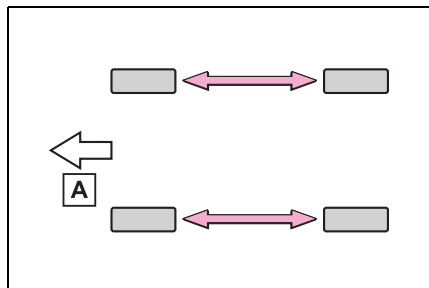
Ne poursuivez pas votre route; vous pourriez endommager vos pneus ou vos roues de façon permanente.

Permutation des pneus

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Pour obtenir une usure uniforme des pneus et prolonger leur longévité, Toyota vous recommande de permuer vos pneus chaque fois qu'ils sont vérifiés.

Assurez-vous d'effectuer la procédure d'enregistrement de la position des roues après la permutation des pneus.



A Avant

Système témoin de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs de pression et des émetteurs pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne.

Le système témoin de basse pression des pneus est doté de 2 types d'avertissements.

- Lorsque "Ajuster la pression" est affiché (avertissement normal)

La lampe témoin de pression des pneus s'allume et un avertisseur sonore retentit lorsque la pression de gonflage des pneus baisse en raison d'une fuite d'air naturelle ou de la température extérieure. (Mesures alternatives : →P.549, 608)

- Lorsque "Vérifier imméd. le pneu en lieu sûr" est affiché (avertissement d'urgence)

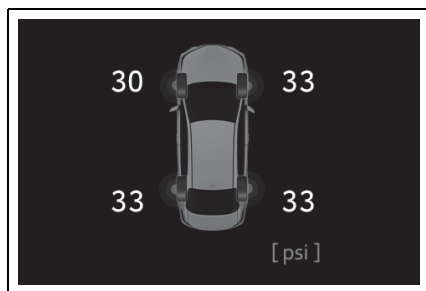
La lampe témoin de pression des

pneus s'allume et un avertisseur sonore retentit lorsque la pression de gonflage des pneus baisse soudainement en raison de l'éclatement d'un pneu. (Mesures alternatives : →P.549, 608)

Cependant, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter une crevaison soudaine (éclatement, etc.).

- La pression détectée par le système témoin de basse pression des pneus peut être affichée sur l'écran multifonction. (→P.109)

L'illustration utilisée ne sert qu'à des fins d'exemple et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonction.



■ Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système témoin de basse pression des pneus ne remplace pas une vérification de routine de la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous d'inclure la vérification de la pression de gonflage des pneus dans votre routine quotidienne de vérification du véhicule.

■ Pression de gonflage des pneus

- Après avoir placé le contacteur d'alimentation sur ON, il pourrait s'écouler quelques minutes avant

que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche.
Après le réglage de la pression de gonflage, il pourrait également s'écouler quelques minutes avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche.

- La pression de gonflage des pneus change en fonction de la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes de celles mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ **Circonstances dans lesquelles le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement**

- Dans les cas suivants, le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
 - Si des roues autres que celles d'origine Toyota sont utilisées.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la dimension prescrite.
 - Des chaînes antidérapantes, etc., sont installées sur les pneus.
 - Si l'on applique un produit teintant pour glace qui nuit aux signaux des ondes radio.
 - S'il y a beaucoup de neige ou de glace sur le véhicule, particulièrement autour des roues ou des passages de roue.
 - Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que le niveau recommandé.
 - Si une roue qui n'est pas dotée d'un capteur de pression de pneu ni d'émetteur est utilisée.
 - Si le code d'identification des capteurs de pression de pneu et des émetteurs n'est pas enregistré dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus.
- Le rendement du système pourrait être amoindri dans les situations

suivantes.

- À proximité d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un écran géant, d'un aéroport ou d'une autre installation générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques
- Lorsqu'on transporte une radio portative, un téléphone cellulaire, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil

Si les données sur la position des pneus n'étaient pas correctement affichées en raison des ondes radio, l'affichage pourrait être corrigé en déplaçant le véhicule, car la qualité du signal des ondes radio peut changer.

- Lorsque le véhicule est garé, le temps nécessaire pour démarrer ou terminer l'avertissement pourrait être plus long.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu décroît rapidement, par exemple en cas d'éclatement du pneu, il se peut que l'avertissement ne soit pas émis.

Installation des capteurs de pression de pneu et des émetteurs

Lorsque vous remplacez les pneus ou les roues, assurez-vous également d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs.

Lorsque vous installez de nouveaux capteurs et émetteurs de pression des pneus, de nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur du système témoin

de basse pression des pneus.
(→P.510)

■ Lors du remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification du capteur et de l'émetteur de pression des pneus n'est pas enregistré, le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionnera pas correctement. Dans ce cas, au bout d'environ 20 minutes de conduite, la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera allumée pour signaler une défaillance du système.



NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu

- Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs de pression et les émetteurs, contactez votre concessionnaire Toyota, car les capteurs de pression et les émetteurs pourraient être endommagés s'ils n'étaient pas manipulés correctement.
- Assurez-vous d'installer les capuchons de valves de pneu. Si vous n'installez pas les capuchons de valves de pneu, de l'eau pourrait pénétrer dans les capteurs de pression des pneus et les corroder, et ceux-ci pourraient rester collés, entraînant une fuite d'air.
- Lorsque vous remplacez les capuchons de valves de pneu, n'utilisez que les capuchons indiqués. Sinon, ceux-ci pourraient se coincer.

■ Pour éviter d'endommager les capteurs de pression de pneu et les émetteurs

Lorsqu'un pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, il se peut que le capteur et émetteur de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement. Si un produit d'étanchéité liquide est utilisé, contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota ou un garagiste compétent. Lorsque vous remplacez le pneu, assurez-vous de bien remplacer également le capteur et émetteur de pression des pneus. (→P.504)

Enregistrement de la position de chaque roue après une permutation des pneus

Vous devez enregistrer la position de chaque roue après avoir procédé à une permutation des pneus.

Vous pouvez effectuer l'enregistrement de la position des roues vous-même. Pour procéder à l'enregistrement de la position des roues, vous devez rouler en marche avant en prenant des virages modérés à gauche et à droite. Toutefois, en fonction des conditions et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire, désactivez le contacteur d'alimentation, puis patientez 15 minutes ou plus.

- 2** Faites démarrer le système hybride.

Vous ne pouvez pas effectuer la procédure d'enregistrement de la position des roues lorsque le véhicule est en mouvement.

- 3** Utilisez les contacteurs de commande du compteur (→P.110) pour sélectionner



(→P.116).

- 4** Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner , puis appuyez sur OK.

- 5** Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

- 6** Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Rotation des pneus", puis appuyez sur OK.

- 7** Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "OK", puis appuyez sur OK.

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affichera sur l'écran multifonction. "----" s'affichera pour la pression de gonflage des pneus de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commencera.

- 8** Roulez sur une route droite (avec le moins de virages

possible) à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement de la position des roues terminé, un message indiquant que l'enregistrement a été effectué ainsi que la pression de gonflage de chaque pneu s'afficheront sur l'écran multifonction.

Même si vous n'avez pas la possibilité de conduire le véhicule de façon continue à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en roulant pendant un long moment. Cependant, si l'enregistrement ne s'effectue pas après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, gardez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez-le avec le contacteur d'alimentation en mode ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure liée à la conduite.

■ Lorsque vous effectuez l'enregistrement de la position des roues

- En général, l'enregistrement de la position des roues s'effectue dans un délai de 30 minutes environ.
- L'enregistrement de la position des roues est effectué pendant que le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

■ Procédure d'enregistrement de la position des roues

- Si le contacteur d'alimentation est désactivé pendant l'enregistrement de la position des roues, l'enregistrement reprendra la prochaine fois que vous placerez le contacteur d'alimentation en mode ON et vous n'aurez pas à relancer la procédure.
- Lorsque la position de chaque

roue n'a pas encore été déterminée et que la pression de gonflage des pneus n'est pas encore affichée, la lampe témoin de pression des pneus s'allume si la pression d'un pneu venait à chuter.

■ **Si vous avez des difficultés à enregistrer la position des roues**

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement de la position des roues peut mettre plus de temps que d'habitude pour s'effectuer ou il peut échouer.
 - Vous ne roulez pas à environ 25 mph (40 km/h) ou plus
 - Vous roulez sur des routes non pavées
 - Si l'enregistrement de la position des roues n'est pas terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, garez le véhicule dans un endroit sécuritaire pendant environ 15 minutes, puis reprenez la route.
- Si le véhicule roule en marche arrière pendant l'enregistrement de la position des roues, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Reprenez la conduite.

Réglage de la pression des pneus

Dans les situations suivantes, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus prescrite a été modifiée, par exemple en raison de la charge transportée, etc.
- Lorsque la pression de gon-

flage des pneus est modifiée, par exemple en raison d'un changement de la dimension des pneus.

Si la pression de gonflage des pneus a été réglée au niveau prescrit, effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus en sélectionnant la pression de gonflage des pneus prescrite sur l'écran multifonction.

Lorsque la pression de gonflage des pneus doit être différente de la pression de gonflage des pneus prescrite, par exemple quand le véhicule est doté de pneus aux dimensions autres que celles prescrites, etc., paramétrez la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression actuelle des pneus. Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau approprié avant de commencer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus. Le système témoin de basse pression des pneus fonctionnera en fonction de cette pression de gonflage des pneus.

■ **Paramétrer en sélectionnant une pression de gonflage des pneus prescrite**

- 1 Faites démarrer le système hybride.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être paramétrée lorsque le véhicule est en mouvement.

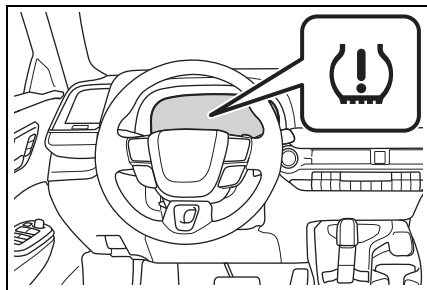
- 2 Utilisez les contacteurs de commande du compteur (→P.110) pour sélectionner  (→P.116).

- 3 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner  , puis appuyez sur OK .
- 4 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK .
- 5 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Rég pression pneus", puis appuyez sur OK .
- 6 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Utiliser press. précisée comme réglage", puis appuyez sur OK .
- 7 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner les pressions de gonflage des pneus voulues, puis appuyez sur OK .

La lampe témoin de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

Une fois le paramétrage de la pression de gonflage des pneus effectué, un message indiquant que le paramétrage est terminé s'affichera

sur l'écran multifonction.



■ Si vous avez des difficultés à paramétrer la pression de gonflage des pneus

- Si la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas à 3 reprises lorsque vous commencez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, il se peut que la procédure n'ait pas démarré. Répétez la procédure depuis le début.
- Si la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus ne peut pas être terminée après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Paramétrage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle du véhicule



AVERTISSEMENT

■ Avant de commencer le paramétrage de la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau de pression approprié. Sinon, la lampe témoin de pression des pneus risque de ne pas s'allumer même si la pression de gonflage des pneus chute ou de s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est normale.

- 1 Réglez la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau de pression approprié.

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus alors que les pneus sont refroidis.

- 2 Faites démarrer le système hybride.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être paramétrée lorsque le véhicule est en mouvement.

- 3 Utilisez les contacteurs de commande du compteur (→P.110) pour sélectionner  (→P.116).

- 4 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner  , puis appuyez sur OK .

- 5 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK .

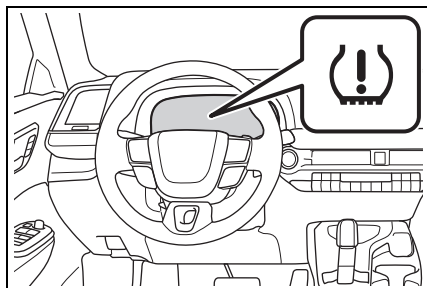
- 6 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Rég pression pneus", puis appuyez sur OK .

- 7 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Utiliser press. actuelle comme réglage", puis appuyez sur OK .

La lampe témoin de pression des

pneus clignotera lentement à 3 reprises et un message indiquant que le paramétrage de la pression de gonflage des pneus est en cours s'affichera sur l'écran multifonction.

Une fois le paramétrage de la pression de gonflage des pneus effectué, un message indiquant que le paramétrage est terminé s'affichera sur l'écran multifonction.



■ Efficacité de l'avertissement du système témoin de basse pression des pneus

- Lorsque vous effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle du véhicule, le délai d'avertissement du système témoin de basse pression des pneus variera en fonction des conditions dans lesquelles le paramétrage de la pression de gonflage des pneus a lieu. Un avertissement peut donc être émis même si la pression de gonflage des pneus chute légèrement ou si la pression de gonflage des pneus monte au-delà de celle qui a été paramétrée.
- Assurez-vous d'effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus après avoir réglé la pression de gonflage des pneus. De même, veillez à ce que les pneus soient refroidis avant de commencer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus ou d'effectuer le réglage de la pression de gon-

flage des pneus.

■ Procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus

- Si le contacteur d'alimentation est désactivé pendant le paramétrage de la pression de gonflage des pneus, la procédure de paramétrage reprendra la prochaine fois que vous placerez le contacteur d'alimentation sur ON et vous n'aurez pas à relancer la procédure.

- Si vous lancez sans le vouloir la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau prescrit alors que les pneus sont refroidis, puis effectuez le paramétrage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus prescrite, ou effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus avec la pression de gonflage actuelle des pneus.

■ Si vous avez des difficultés à paramétrer la pression de gonflage des pneus

- En général, la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus s'effectue en 2 ou 3 minutes.
- Si la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas à 3 reprises lorsque vous commencez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, il se peut que la procédure n'ait pas démarré. Répétez la procédure depuis le début.
- Si la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus ne peut pas être terminée après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

Enregistrement des codes d'identification

Les capteur et émetteur de pression de pneu sont dotés d'un code d'identification unique. Lorsque vous installez de nouveaux capteurs et émetteurs de pression des pneus, de nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus.

- Vous pouvez vous-même enregistrer les codes d'identification, mais en fonction des conditions et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.
- Si vous utilisez un jeu de roues pour lequel tous les codes d'identification ont déjà été enregistrés, le jeu de roues peut être changé en quelques instants.

Avant de procéder à l'enregistrement du code d'identification, assurez-vous qu'il n'y a aucune roue dotée de capteurs et d'émetteurs de pression des pneus à proximité du véhicule.

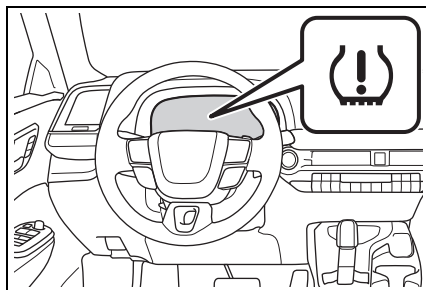
- 1 Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire, désactivez le contacteur d'alimentation, puis patientez 15 minutes ou plus.
- 2 Faites démarrer le système hybride.

Vous ne pouvez pas effectuer la procédure d'enregistrement du code d'identification lorsque le véhicule est en mouvement.

- 3 Utilisez les contacteurs de commande du compteur (→P.110) pour sélectionner  (→P.116).
- 4 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner , puis appuyez sur OK .
- 5 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK .
- 6 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Changer ens pneus", puis appuyez sur OK .
- 7 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Enreg nouv valv/ID", puis appuyez sur OK .
- 8 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2", puis appuyez sur OK .

Si les codes d'identification ont déjà été enregistrés pour ce jeu de roues, la lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3

reprises et un message indiquant que le changement est en cours s'affichera sur l'écran multifonction.



- 9 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Oui", puis appuyez sur OK .

La lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3 reprises et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affichera sur l'écran multifonction. Le changement de jeu de roues sera annulé et l'enregistrement commencera.

Pendant l'enregistrement, la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant environ 1 minute, puis elle restera allumée, et "---" s'affichera pour indiquer la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonction.

- 10 Roulez sur une route droite (avec le moins de virages possible) à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement terminé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra et un message indiquant que l'enregistrement est terminé s'affichera sur l'écran multifonction.

L'enregistrement peut prendre plus

de temps que d'habitude s'il n'est pas possible de maintenir la vitesse du véhicule à environ 25 mph (40 km/h) ou plus. Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, recommencez la procédure d'enregistrement depuis le début.

11 Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues installé sur le véhicule diffère de celle du jeu de roues précédent, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus.

Si la pression de gonflage des pneus prescrite est la même, vous n'aurez pas à effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus.

■ Lors de l'enregistrement des codes d'identification

- En général, l'enregistrement des codes d'identification s'effectue dans un délai de 30 minutes environ.
- L'enregistrement du code d'identification est effectué pendant que le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

■ Si vous avez des difficultés à enregistrer les codes d'identification

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement du code d'identification peut prendre plus de temps que d'habitude à se terminer ou elle peut échouer.
- Vous n'avez pas laissé le véhicule garé pendant environ 15 minutes ou plus avant de rouler
- Vous ne roulez pas à environ 25 mph (40 km/h) ou plus

- Vous roulez sur des routes non pavées
- Vous roulez près d'autres véhicules et le système ne parvient pas à reconnaître les capteurs et les émetteurs de pression des pneus de votre véhicule
- Une roue dotée de capteurs et d'émetteurs de pression des pneus se trouve dans le véhicule ou à proximité de celui-ci
- Si le véhicule roule en marche arrière pendant l'enregistrement, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Reprenez la conduite.
- Si la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas à 3 reprises lorsque vous effectuez la procédure d'enregistrement du code d'identification à l'étape 9, il se peut que la procédure n'ait pas démarré. Répétez la procédure depuis le début.
- Si l'enregistrement n'est pas terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, effectuez de nouveau la procédure d'enregistrement du code d'identification depuis le début.
- S'il est impossible d'enregistrer les codes d'identification même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Annulation de l'enregistrement du code d'identification

Pour annuler l'enregistrement du code d'identification après l'avoir lancé, sélectionnez de nouveau "Enreg nouv valv/ID" sur l'écran multifonction.

Si l'enregistrement du code d'identification a été annulé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra.

Si la lampe témoin ne s'éteint pas, il se peut que l'enregistrement du code d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez "Enreg nouv valv/ID" sur l'écran multifonction.

Sélection des roues

Votre véhicule est doté d'un système témoin de basse pression des pneus ayant une fonction pour l'enregistrement de deux séries de codes d'identification. Ceci vous permet d'enregistrer un second jeu de roues, par exemple un jeu de roues d'hiver.

- Vous pouvez changer le jeu de roues uniquement si un second jeu de roues a été enregistré dans le système. Si vous n'avez pas enregistré de second jeu de roues, le message "Changement incomplet Voir manuel du propriétaire" s'affichera et vous ne pourrez pas passer au jeu de roues sélectionné.

Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même.

- Seul un changement complet entre les deux jeux de roues enregistrés est possible, il n'est pas possible de mélanger les roues des différents jeux.
- Lors de l'enregistrement des codes d'identification, vous ne pourrez peut-être pas bascu-

ler normalement entre les jeux de roues. Annulez l'enregistrement avant de passer d'un jeu de roues à un autre.

- 1 Installez le jeu de roues souhaité.
- 2 Utilisez les contacteurs de commande du compteur (→P.110) pour sélectionner  (→P.116).
- 3 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner , puis appuyez sur OK.
- 4 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.
- 5 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Changer ens pneus", puis appuyez sur OK.
- 6 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Enreg valve ou ID", puis appuyez sur OK.
- 7 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner le jeu de roues ("Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2") affiché pour le paramètre de sélection.

tion du jeu, puis appuyez sur OK .

- 8 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner "Oui", puis appuyez sur OK .

La lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3 reprises, un message indiquant que le changement est en cours s'affichera et le changement de jeu de roues commencera.

Le changement de jeu de roues sera lancé et la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera allumée. De même, au cours de la procédure de changement, "---" s'affichera pour indiquer la pression de gonflage des pneus de chaque pneu sur l'écran multifonction.

Au bout de 2 minutes environ, le changement de jeu de roues sera terminé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra et un message indiquant la fin de la procédure s'affichera sur l'écran multifonction.

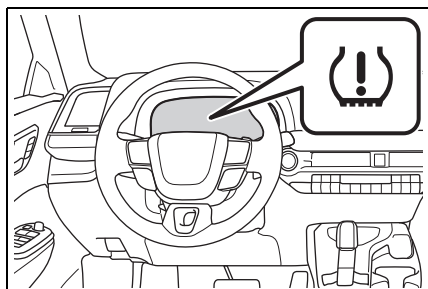
Si le changement n'est pas terminé au bout de 4 minutes environ, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affichera.

Vérifiez quel jeu de roues est installé sur le véhicule et recommencez la procédure de changement depuis le début.

- 9 Si la pression de gonflage des pneus prescrite pour le jeu de roues installé sur le véhicule diffère de celle du jeu de roues précédent, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus.
(→P.507)

Si la pression de gonflage des pneus prescrite est la même, vous n'aurez pas à effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus.

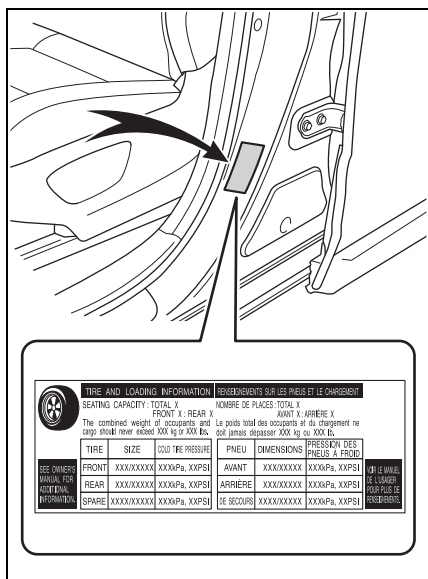
- 10 Enregistrez la position de chaque roue.



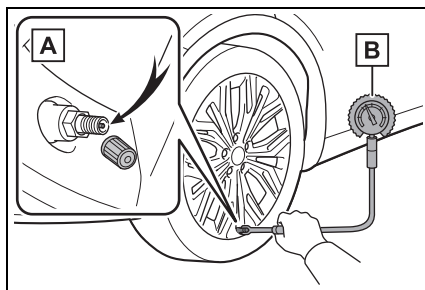
Pression de gonflage des pneus

Vérification de la pression de gonflage des pneus prescrite

La pression de gonflage des pneus à froid recommandée et la dimension des pneus sont inscrites sur l'étiquette d'information sur la charge et les pneus. (→P.608)



Procédure de vérification et de réglage



A Valve du pneu

B Manomètre pour pneus

- 1 Retirez le capuchon de valve de pneu.
- 2 Appuyez la pointe du manomètre pour pneus sur la valve du pneu.
- 3 Consultez la pression indiquée par les graduations du manomètre.
- 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas conforme au niveau recommandé, ajustez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur le centre de la valve pour en laisser sortir.
- 5 Après avoir terminé la mesure et le réglage de la pression de gonflage du pneu, mettez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier la présence éventuelle de fuites.
- 6 Remettez en place le capuchon de valve de pneu.

■ Intervalle de vérification de la pression de gonflage des pneus

Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de vérifier également le pneu de secours.

■ Effets d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus dont la pression de gonflage est incorrecte pourrait entraîner les conséquences suivantes :

- Augmentation de la consommation de carburant
- Conduite moins confortable et mauvaise tenue de route
- Réduction de la longévité des pneus en raison de l'usure
- Diminution de la sécurité
- Dommages au groupe motopropulseur

Si un pneu se dégonfle fréquemment, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Directives de vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, respectez les directives suivantes :

- Ne procédez à la vérification que lorsque les pneus sont froids. Vous obtiendrez une lecture précise de la pression de gonflage des pneus à froid si le véhicule est resté immobilisé pendant au moins 3 heures ou s'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez toujours un manomètre pour pneus. Il est difficile d'évaluer si un pneu est gonflé correctement en se fiant seulement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée juste après avoir roulé, car de

la chaleur est générée dans le pneu. Ne réduisez pas la pression de gonflage des pneus après avoir roulé.

- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule. Le poids des occupants et des bagages devrait être réparti de manière à ne pas déséquilibrer le véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Une pression de gonflage adéquate est essentielle pour préserver la performance des pneus

Maintenez vos pneus gonflés correctement.

Si les pneus n'étaient pas gonflés correctement, les situations suivantes pourraient se produire ce qui risquerait de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement due à la surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Jante voilée et/ou pneu endommagé
- Risque plus élevé d'endommager les pneus pendant la conduite (à cause des dangers de la route, des joints de dilatation, des bordures marquées de la route, etc.)



NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de remettre les capuchons de valves de pneu. Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la poussière ou de l'humidité peut pénétrer dans la valve et causer une fuite d'air, provoquant ainsi une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Roues

Si une roue est voilée, fissurée ou très corrodée, vous devez la remplacer. Sinon, le pneu pourrait s'en détacher ou provoquer une perte de contrôle.

Choix des roues

Lors du remplacement des roues, veillez à ce que les nouvelles roues aient une capacité de charge, un diamètre, une largeur et un déport interne* de jante identiques aux anciennes. Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

* : Habituellement appelé déport.

Toyota ne recommande pas l'utilisation :

- De roues de dimensions ou de types différents
- De roues usagées
- De roues voilées qui ont été réparées

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont dotées d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs de pression de pneu et des émetteurs pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne. Lorsque vous remplacez les roues, assurez-vous égale-

ment d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs. (→P.504)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- N'utilisez pas de roues de dimensions autres que celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, car cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- N'utilisez jamais de chambre à air pour réparer une fuite à une roue prévue pour des pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les boulons de roue appropriés pour les roues à installer. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Boulons de roue

- Ne serrez pas excessivement.

- N'utilisez jamais d'huile ni de graisse sur les boulons de roue. L'huile et la graisse peuvent entraîner un serrement excessif des boulons de roue, ce qui risque d'endommager le boulon ou la jante. De plus, l'huile et la graisse peuvent entraîner un desserrement des boulons de roue et la roue risque alors de se détacher, provoquant ainsi un accident grave. Essayez toute trace d'huile ou de graisse présente sur les boulons de roue.

- Si vous remarquez des fissures ou des déformations au niveau des boulons de roue, ou si le traitement de surface est usé, faites remplacer les boulons de roue chez votre concessionnaire Toyota. Si vous négligez ces précautions, les boulons de roue pourraient se desserrer et le pneu pourrait tomber, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées.

Cela pourrait entraîner une fuite d'air du pneu pendant la conduite et provoquer éventuellement un accident.



NOTE

■ Remplacement des capteurs de pression de pneu et des émetteurs

- La réparation ou le remplacement d'un pneu ayant une incidence sur les capteurs de pression de pneu et les émetteurs, demandez à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent de s'en charger. De plus, assurez-vous d'acheter vos capteurs de pression de pneu et vos émetteurs chez votre concessionnaire Toyota.

- Assurez-vous de n'utiliser que des roues d'origine Toyota sur votre véhicule. Les capteurs de pression de pneu et les émetteurs pourraient ne pas fonctionner correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Précautions à prendre avec les jantes en aluminium

- Utilisez exclusivement les boulons de roue et la clé Toyota prévus pour les jantes en aluminium de votre véhicule.
- Si vos pneus ont été permutés, réparés ou remplacés, vérifiez que les boulons de roue sont bien serrés après avoir parcouru 621 miles (1000 km).
- Véhicules dotés de pneus 225/55R19 : Si vous utilisez des chaînes antidérapantes, veillez à ne pas endommager les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des contrepoids Toyota ou équivalents et un maillet en plastique ou en caoutchouc.

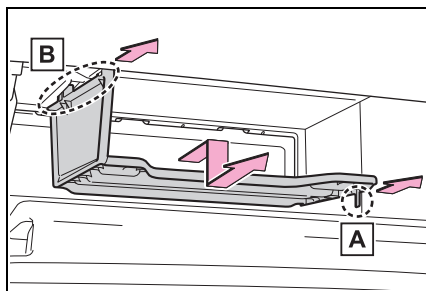
Filtre du climatiseur

Le filtre du climatiseur doit être remplacé régulièrement pour assurer l'efficacité du climatiseur.

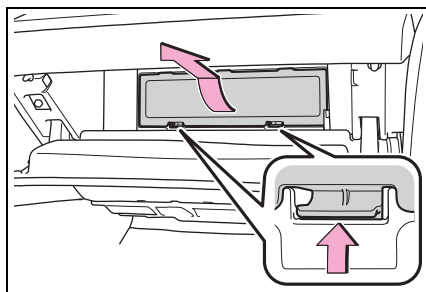
Retrait du filtre du climatiseur

- 1 Désactivez le contacteur d'alimentation.
- 2 Ouvrez la boîte à gants.
- 3 Retirez la séparation.

Tirez simultanément vers vous les séparations **A** et **B**.

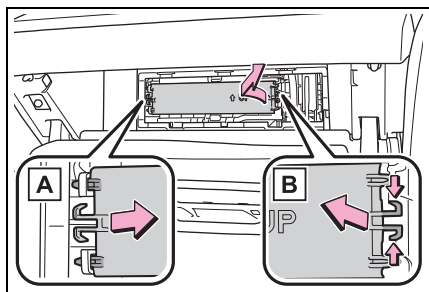


- 4 Retirez le panneau.

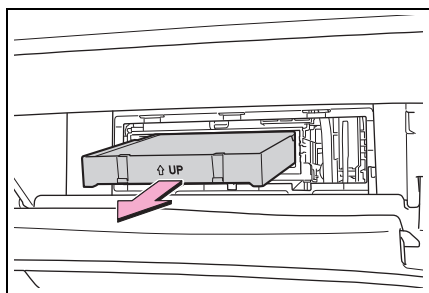


- 5 Déverrouillez le couvercle du filtre (**B**), sortez le couvercle

du filtre des griffes (A), puis retirez le couvercle du filtre.

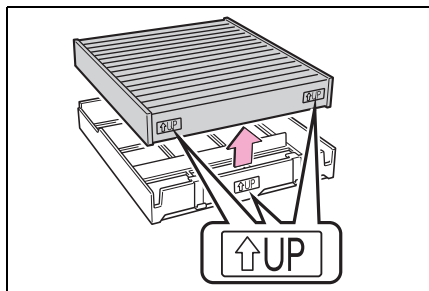


6 Retirez le boîtier du filtre.



7 Retirez le filtre du climatiseur du boîtier et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères ↑ indiqués sur le filtre et sur le boîtier du filtre doivent pointer vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Vérifiez et remplacez le filtre du climatiseur conformément au programme d'entretien prévu. Dans des zones poussiéreuses ou des

zones où la circulation est dense, il est possible que le remplacement doive être avancé. (Pour plus d'informations sur les entretiens prescrits, reportez-vous au "Supplément au manuel du propriétaire" ou au "Programme d'entretien".)

■ Si le débit d'air des événements diminue de façon considérable

Le filtre est peut-être encrassé. Vérifiez le filtre et procédez à son remplacement si nécessaire.

■ Filtre du climatiseur avec fonction désodorisante

Lorsque des parfums sont présents dans votre véhicule, l'effet désodorisant peut devenir moins efficace en peu de temps. Lorsqu'une odeur émane sans arrêt du climatiseur, remplacez le filtre du climatiseur.



NOTE

■ Lors de l'utilisation du climatiseur

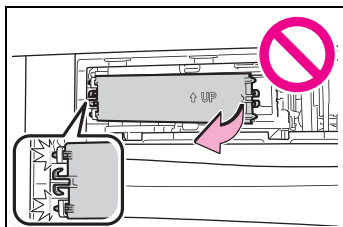
- Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé. Le climatiseur pourrait être endommagé si vous l'utilisiez sans un filtre.
- Le filtre peut être remplacé. Ne nettoyez pas le filtre avec de l'eau ni avec un pistolet pneumatique.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le couvercle du filtre**

Lorsque vous déplacez le couvercle du filtre dans la direction de la flèche pour le déverrouiller, veillez à ne pas appliquer une force excessive sur les griffes. Sinon, les griffes pourraient être endommagées.



Nettoyage de l'évent d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)

Pour éviter une augmentation de la consommation de carburant, inspectez visuellement et périodiquement l'évent d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction) pour détecter la présence d'obstructions.

S'il est poussiéreux ou obstrué, ou si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction, nettoyez l'évent d'admission d'air en procédant comme suit :

■ **Conditions d'entretien requis de l'évent d'admission d'air**

Dans certaines situations, par exemple lorsque le véhicule est utilisé fréquemment, notamment si la circulation est dense ou si l'air est poussiéreux, l'évent d'admission d'air doit être nettoyé plus souvent.

Pour plus de détails, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément au manuel du propriétaire".

■ **Nettoyage de l'évent d'admission d'air**

Le couvercle de l'évent d'admission d'air et le filtre pourraient être endommagés en cas de mauvaise manipulation. Si vous avez des pré-

occupations au sujet du nettoyage du filtre, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s’affiche sur l’écran multifonction

Nettoyez immédiatement l’évent d’admission d’air.

Si vous continuez à rouler alors que le message d’avertissement est affiché, une défaillance ou une limitation de puissance de la batterie hybride (batterie de traction) pourrait se produire.

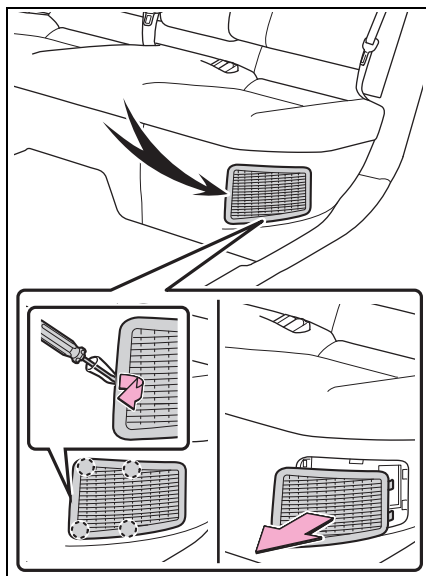
Procédure de nettoyage

- 1 Placez le contacteur d’alimentation sur OFF.
- 2 Retirez le couvercle de l’évent d’admission d’air.

Libérez les 4 griffes comme indiqué sur l’illustration, puis tirez le couvercle vers l’avant du véhicule pour le retirer.

Pour éviter tout dommage, couvrez

la pointe du tournevis d’un chiffon.

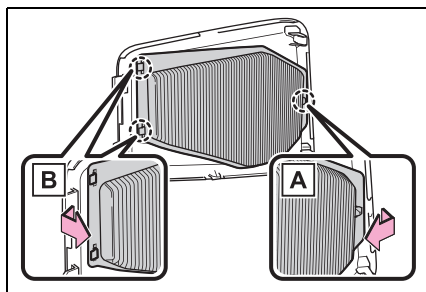


- 3 Retirez le filtre du couvercle de l’évent d’admission d’air.

Libérez les griffes en suivant l’ordre

A et **B** pour retirer le filtre du couvercle de l’évent d’admission d’air.

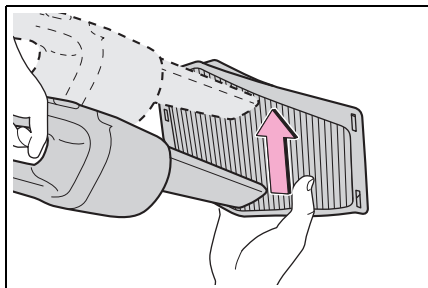
Si de la poussière s’est accumulée sur le couvercle de l’évent d’admission d’air, enlevez-la à l’aide d’un aspirateur, etc.



- 4 Enlevez la poussière et le sable du filtre.

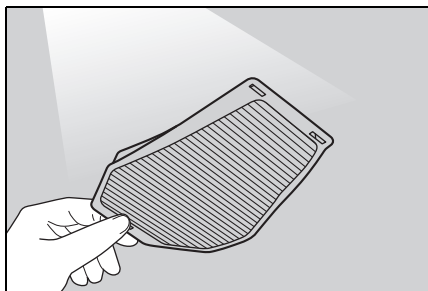
À l’aide d’un aspirateur, etc., enlevez la poussière et le sable se trouvant sur le filtre en orientant

légèrement l'embout le long des rainures.



- 5** Tenez le filtre devant une source de lumière et vérifiez qu'il n'est pas obstrué.

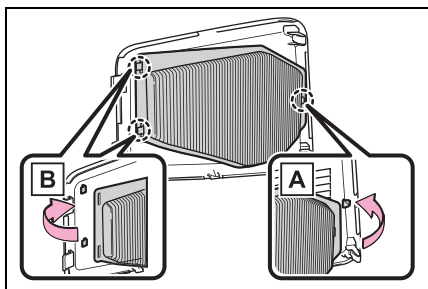
Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne pouvez pas enlever complètement la poussière et le sable.



- 6** Remettez le filtre sur le couvercle.

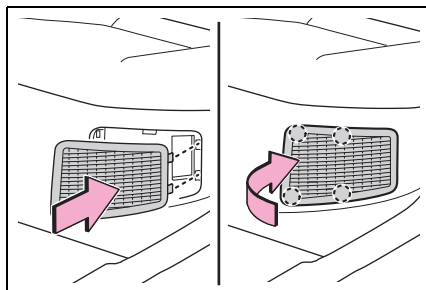
Remplacez les griffes en suivant l'ordre **A** et **B**.

Installez le filtre en vous assurant qu'il n'est pas plié ni déformé.



- 7** Reposez le couvercle de l'évent d'admission d'air.

Insérez les languettes du couvercle comme indiqué sur l'illustration, puis appuyez sur le couvercle pour enclencher les 4 griffes.



- Si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction
- 8** Faites démarrer le système hybride et vérifiez que le message d'avertissement n'est plus affiché.

Il peut être nécessaire de conduire le véhicule pendant environ 20 minutes avant que le message d'avertissement ne s'affiche de nouveau et qu'il ne disparaisse ensuite.

Si le message d'avertissement ne disparaît pas après un certain temps, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si vous ne parvenez pas à enlever la poussière ou le sable**

Il est recommandé d'utiliser un aspirateur avec des brosses en plastique.

**AVERTISSEMENT**

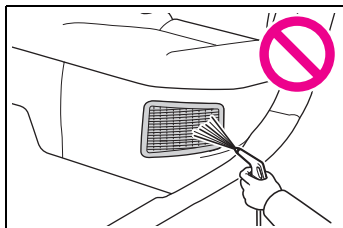
■ **Lors du nettoyage de l'évent d'admission d'air**

- N'utilisez pas d'eau ni d'autres liquides pour nettoyer l'évent d'admission d'air. Si de l'eau giclait sur la batterie hybride (batterie de traction) ou sur d'autres composants, cela pourrait entraîner une défaillance ou un incendie.
- Avant de nettoyer l'évent d'admission d'air, assurez-vous de placer le contacteur d'alimentation sur OFF pour arrêter le système hybride.
- N'introduisez pas votre main ou votre jambe dans l'évent d'admission d'air. Si vous restez coincé dans le ventilateur de refroidissement ou si vous touchez un composant haute tension entraînant une décharge électrique, vous risqueriez alors de subir des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE**

■ **Lors du nettoyage de l'évent d'admission d'air**

N'utilisez pas un pistolet à air comprimé, etc.
La poussière pourrait s'infiltrer, entraînant une probable défaillance ou limitation de puissance de la batterie hybride (batterie de traction).



■ **Pour éviter d'endommager le véhicule**

Observez les précautions suivantes :

- Ne laissez pas de liquide ni des corps étrangers pénétrer dans l'évent d'admission d'air.
- Après le nettoyage, assurez-vous de remettre le filtre et le couvercle dans leur position d'origine.
- N'installez rien d'autre dans l'évent d'admission d'air que le filtre conçu spécialement pour ce véhicule, et n'utilisez pas le véhicule sans avoir installé de filtre.

■ **Pour éviter d'endommager le filtre**

Observez les précautions suivantes.

Si le filtre est endommagé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- N'utilisez pas un pistolet à air comprimé, etc.
- N'appuyez pas fortement avec un aspirateur, etc. contre le filtre.
- N'utilisez pas une brosse dure, comme une brosse métallique.
- Ne cassez pas les rainures du filtre.

Pile de la clé à puce

Si la pile est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.

■ Si la pile de la clé à puce est à plat

Vous pourriez remarquer les problèmes suivants :

- Le système Smart key et la télécommande ne fonctionneront pas correctement.
- La portée de fonctionnement sera réduite.

Matériel à préparer

Préparez le matériel suivant avant de remplacer la batterie :

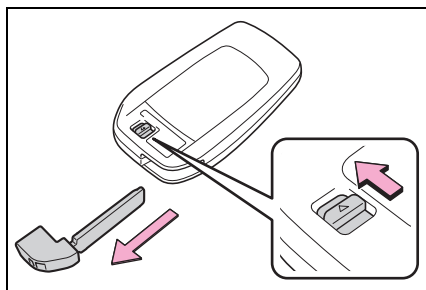
- Tournevis à tête plate
- Petit tournevis à tête plate
- Pile au lithium CR2450

■ Utilisez une pile au lithium de type CR2450

- Vous pouvez acheter des piles chez votre concessionnaire Toyota, dans un magasin d'appareils électriques ou dans un magasin d'appareils photographiques.
- Ne remplacez la pile que par une pile identique ou équivalente recommandée par le fabricant.
- Mettez les piles usagées au rebut en respectant la législation locale en vigueur.

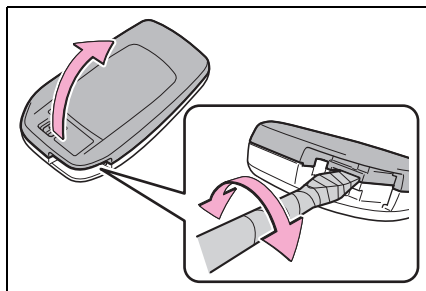
Remplacement de la pile

- 1 Déverrouillez le mécanisme et retirez la clé mécanique.



- 2 Retirez le couvercle de la clé.

Pour éviter d'endommager la clé, recouvrez la pointe du tournevis d'un ruban adhésif.



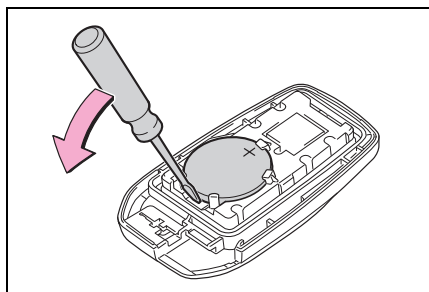
- 3 Retirez la pile vide à l'aide d'un petit tournevis à tête plate.

Lors du retrait du couvercle, le module de la clé à puce pourrait coller au couvercle et la pile pourrait ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de la clé à puce afin de retirer la pile.

Utilisez un tournevis de taille adéquate pour retirer la pile.

Insérez une pile neuve avec la

borne "+" vers le haut.



- 4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la batterie

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avaliez pas la pile. Cela pourrait occasionner des brûlures chimiques.
- Une pile en forme de pièce ou pile-bouton est utilisée pour la clé à puce. Si la pile était avalée, cela pourrait provoquer des brûlures chimiques graves en 2 heures seulement et occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Tenez à l'écart des enfants les piles neuves et celles qui ont été retirées.
- S'il est impossible de bien fermer le couvercle, cessez d'utiliser la clé à puce et rangez-la dans un endroit hors de portée des enfants, puis contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si, par accident, vous avaliez une pile ou mettiez une pile dans une quelconque partie de votre corps, contactez immédiatement un service médical d'urgence.

■ Pour éviter une explosion de la pile ou une fuite de liquide ou de gaz inflammable

- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si une pile de type différent était utilisée, elle risquerait d'exploser.
- N'exposez pas de piles à une pression extrêmement basse due à une haute altitude, ni à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne coupez pas une pile.



NOTE

■ Lorsque vous remplacez la batterie

Utilisez un tournevis de taille adéquate. Si vous forcez, vous pourriez déformer ou endommager le couvercle.

■ Pour permettre un fonctionnement normal après le remplacement de la pile

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident :

- Travaillez toujours avec les mains sèches. L'humidité pourrait faire rouiller la pile.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun autre composant à l'intérieur de la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

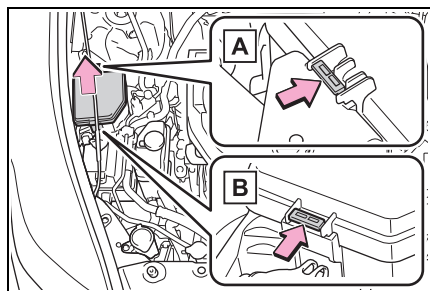
Si certains composants électriques ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible ait grillé. Si cela se produit, vérifiez et remplacez les fusibles en question.

Vérification et remplacement des fusibles

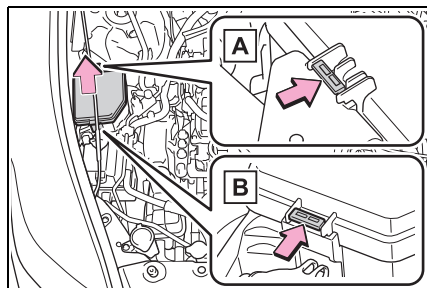
- 1 Placez le contacteur d'alimentation sur OFF.
 - 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.
- Compartiment moteur : Boîte à fusibles de type A

Enfoncez les griffes **A** et **B** pour déverrouiller complètement le mécanisme, puis soulevez le couvercle.

Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS :



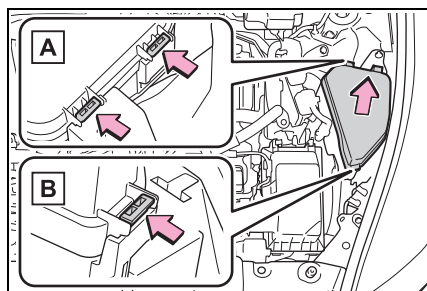
Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS :



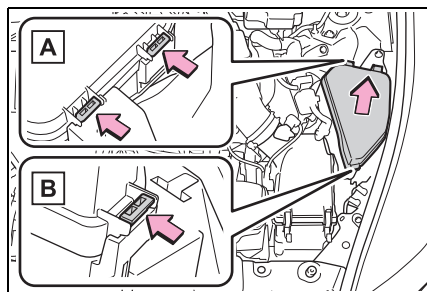
► Compartiment moteur : Boîte à fusibles de type B

Enfoncez les griffes **A** et **B** pour déverrouiller complètement le mécanisme, puis soulevez le couvercle.

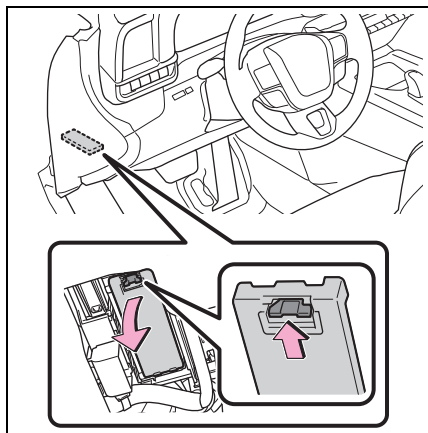
Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS :



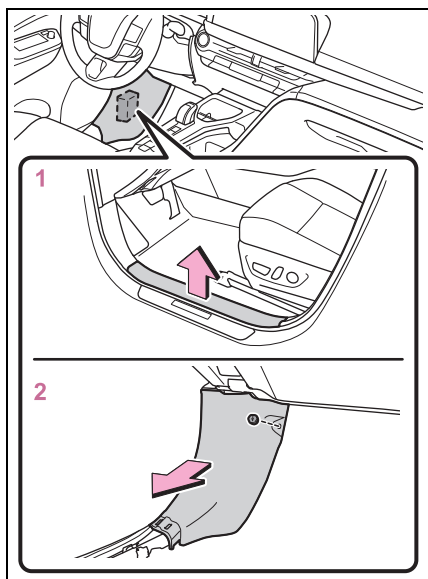
Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS :



► Tableau de bord côté gauche
Retirez le couvercle.



- Panneau latéral d'auvent côté gauche



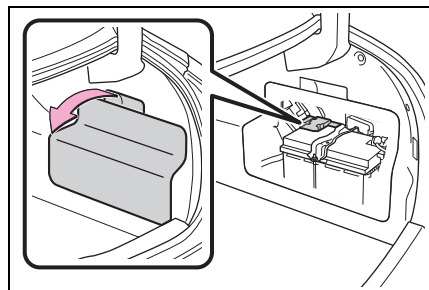
- 1 Déposez la plaque de seuil de la portière avant côté gauche.
- 2 Déposez l'écrou et déposez le panneau latéral d'auvent.

- Coffre

Pour vérifier et remplacer les fusibles à l'intérieur du coffre, vous

devez débrancher la batterie de 12 volts, si nécessaire.

Une mauvaise manipulation pourrait endommager les pièces. Si vous avez des préoccupations au sujet de la vérification et du remplacement des fusibles par vous-même, contactez votre concessionnaire Toyota.

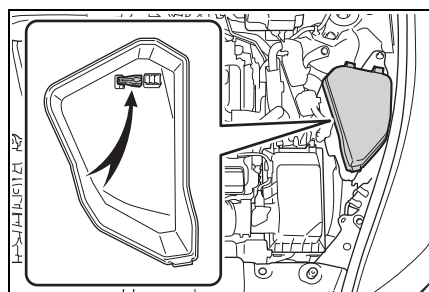


Retirez le couvercle de la batterie de 12 volts.

- 3 Retirez le fusible.

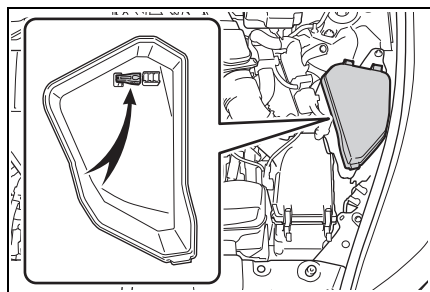
Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS :



Véhicules dotés d'un moteur T24A-

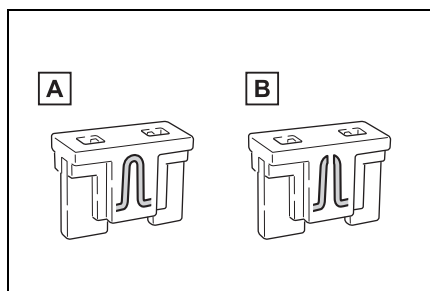
FTS :



4 Vérifiez si le fusible a grillé.

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'une intensité adéquate. L'intensité est indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles.

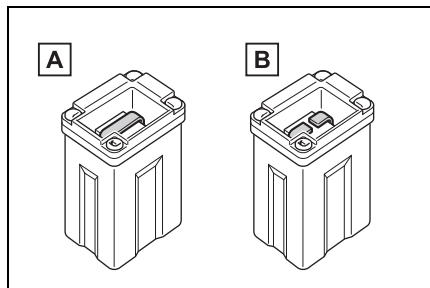
► Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

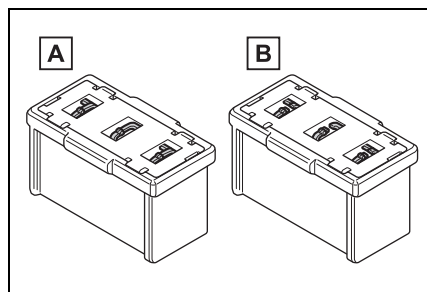
► Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

► Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après avoir remplacé un fusible

- Lorsque vous installez le couvercle, assurez-vous que la languette est correctement installée.
- Si les éclairages ne s'allument toujours pas après le remplacement du fusible, il faudra peut-être remplacer les éclairages. (→P.532)
- Si le fusible que vous avez remplacé grille de nouveau, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge dans l'un des circuits

Les fusibles sont conçus pour griller afin de protéger le faisceau de câblage contre tout dommage.

■ Lorsque vous remplacez un composant électronique, comme une lampe, etc.

Toyota vous recommande l'utilisation de produits d'origine Toyota conçus pour ce véhicule. Certains composants électroniques sont branchés à des circuits conçus pour éviter des surcharges. Par conséquent, des pièces qui ne sont pas d'origine ou qui ne sont pas conçues pour ce véhicule pourraient s'avérer inutilisables.

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour éviter tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule**

Observez les précautions suivantes. Les négliger pourrait endommager le véhicule et, éventuellement, provoquer un incendie ou occasionner des blessures.

- N'utilisez jamais de fusible d'une intensité supérieure à celle prescrite ni d'autre objet qui ne soit pas un fusible.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou un fusible équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un simple câble, même provisoirement.
- Ne modifiez pas les fusibles ni les boîtes à fusibles.

**NOTE**

■ **Avant de remplacer un fusible**

Demandez à votre concessionnaire Toyota de trouver l'origine de la surcharge électrique et de faire la réparation dès que possible.

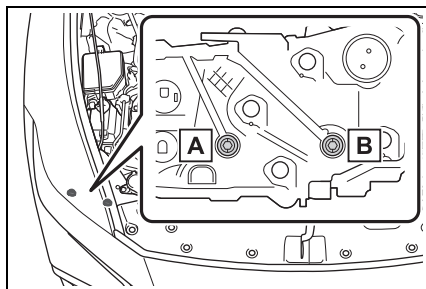
■ **Pour éviter d'endommager le couvercle de la boîte à fusibles du compartiment moteur**

Lorsque vous ouvrez la boîte à fusibles, déverrouillez complètement les griffes avant de soulever le couvercle. Sinon, les griffes pourraient être endommagées.

Portée des phares

Boulons de réglage vertical

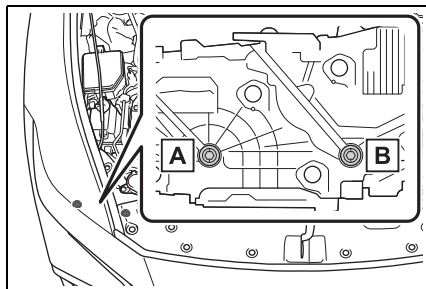
- Véhicules dotés de phares à faisceau unique



A Boulon de réglage A

B Boulon de réglage B

- Véhicules non dotés de phares à faisceau unique



A Boulon de réglage A

B Boulon de réglage B

Avant de vérifier la portée des phares

- Assurez-vous que le réservoir de carburant du véhicule est plein et que la partie de carrosserie située autour des

phares n'est pas déformée.

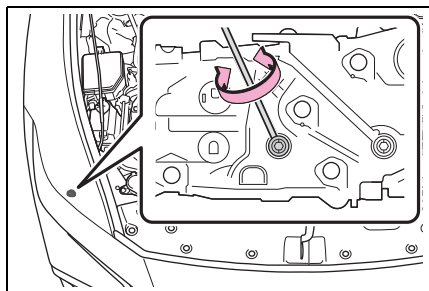
- Garez le véhicule sur un sol parfaitement horizontal.
- Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est au niveau prescrit.
- Demandez à quelqu'un de s'asseoir sur le siège du conducteur.
- Faites rebondir le véhicule à plusieurs reprises.

Réglage de la portée des phares

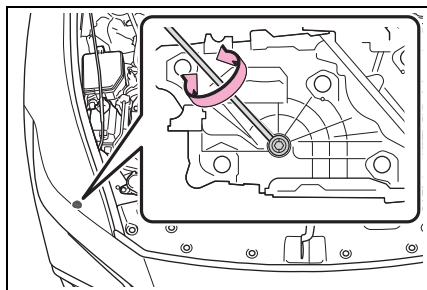
- 1 Tournez le boulon A vers la droite ou vers la gauche à l'aide d'un tournevis cruciforme.

Retenez le sens de rotation et le nombre de tours.

- Véhicules dotés de phares à faisceau unique



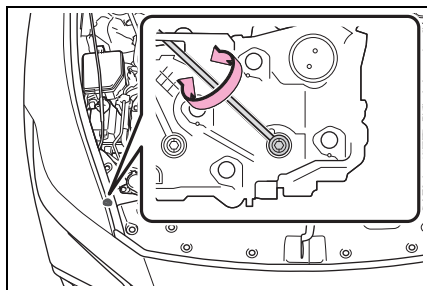
- Véhicules non dotés de phares à faisceau unique



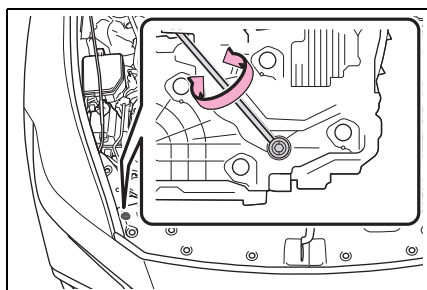
- 2 Tournez le boulon B du même nombre de tours et dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler vos phares en suivant cette procédure, amenez le véhicule chez votre concessionnaire Toyota afin qu'il règle la portée des phares.

- Véhicules dotés de phares à faisceau unique



- Véhicules non dotés de phares à faisceau unique



Éclairages extérieurs

Si l'un des éclairages extérieurs ne s'allume pas, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Ampoules DEL

Les lampes suivantes sont composées de plusieurs DEL. Si une DEL grille, amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer la lampe.

■ Accumulation de condensation du côté intérieur de la lentille

L'accumulation temporaire de condensation du côté intérieur de la lentille n'est pas le signe d'une anomalie. Dans les cas suivants, contactez votre concessionnaire Toyota pour plus d'informations :

- De grosses gouttes d'eau s'accumulent du côté intérieur de la lentille.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur de la lampe.

■ Lorsque vous remplacez un composant électronique, comme une lampe, etc.

→P.529

En cas de problème

7

7-1. Informations essentielles

Feux de détresse **534**

Si votre véhicule doit être
arrêté d'urgence **535**

Si le véhicule est submergé
ou si le niveau de l'eau sur
la route augmente **536**

7-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être
remorqué..... **538**

Si vous croyez qu'il y a un
problème **543**

Si une lampe témoin
s'allume ou si un avertis-
seur sonore retentit ... **544**

Si un message d'avertisse-
ment s'affiche **557**

En cas de crevaïson.... **566**

Si le système hybride ne
démarre pas **576**

Si vous perdez vos clés
..... **578**

S'il est impossible d'ouvrir
le panneau de réservoir
..... **578**

Si la clé à puce ne fonc-
tionne pas correctement
..... **579**

Si la batterie de 12 volts est
déchargée **582**

Si votre véhicule surchauffe
..... **589**

Si le véhicule s'est enlisé
..... **595**

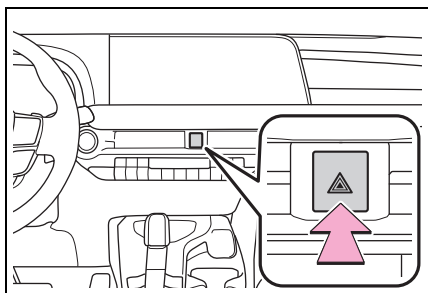
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres conducteurs lorsque vous devez arrêter le véhicule sur la route, par exemple à cause d'une panne.

Directives de fonctionnement

Appuyez sur le contacteur.

Tous les clignotants fonctionneront simultanément. Pour les éteindre, appuyez de nouveau sur le contacteur.



■ Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant une longue période de temps alors que le système hybride ne fonctionne pas (quand le voyant "READY" est éteint), il se peut que la batterie de 12 volts se décharge.
- Si l'un des coussins gonflables SRS se déploie (se gonfle) ou en cas de choc violent à l'arrière, les feux de détresse s'allument automatiquement.
Les feux de détresse s'éteindront automatiquement au bout d'environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de

détresse, appuyez deux fois sur le contacteur. (Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision s'est produite.)

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence

Uniquement en cas d'urgence, notamment s'il devient impossible d'arrêter le véhicule normalement, procédez comme suit pour arrêter le véhicule :

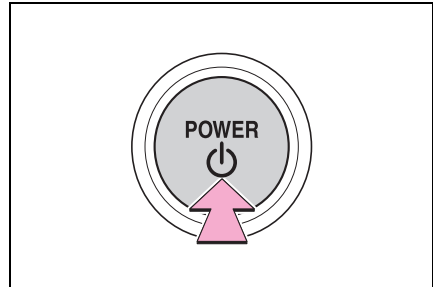
Arrêt du véhicule

- 1 Enfoncez fermement et sans interruption la pédale de frein avec vos deux pieds.

Ne pompez pas la pédale de frein à répétition, car cela augmentera l'effort nécessaire pour ralentir le véhicule.

- 2 Passez en position de changement de vitesse N.
 - Si vous passez en position de changement de vitesse N
- 3 Ralentissez, puis arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.
- 4 Arrêtez le système hybride.
 - S'il est impossible de passer en position de changement de vitesse N
- 3 Continuez d'enfoncer la pédale de frein avec vos deux pieds pour réduire le plus possible la vitesse du véhicule.
- 4 Pour arrêter le système hybride, maintenez le contac-

teur d'alimentation enfoncé pendant 2 secondes ou plus, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus.



- 5 Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.

■ Lors d'un arrêt d'urgence

Les fonctions du climatiseur, etc. peuvent être partiellement limitées afin de réduire la consommation d'énergie de la batterie de 12 volts.



AVERTISSEMENT

■ Si le système hybride doit être coupé pendant la conduite

Si vous désactivez le système hybride pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Cependant, la direction assistée cessera peut-être de fonctionner. Selon la charge résiduelle de la batterie de 12 volts ou les conditions d'utilisation, il pourrait être difficile de manipuler le volant en douceur avant d'arrêter le véhicule. Ralentissez le plus possible avant de couper le système hybride.

Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. N'empruntez pas des routes où le niveau d'eau risque de monter ou qui risquent d'être submergées. Il est dangereux de rester dans le véhicule s'il apparaît que celui-ci peut être inondé ou être emporté. Restez calme et procédez comme suit.

- Si la portière peut être ouverte, ouvrez-la et sortez du véhicule.
- Si la portière ne peut pas être ouverte, ouvrez la glace à l'aide du contacteur de glace assistée et évacuez le véhicule.
- Si la glace peut être ouverte, sortez du véhicule par la glace.
- Si la portière et la glace ne peuvent pas être ouvertes parce que le niveau de l'eau augmente, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule augmente jusqu'à ce que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à celle à l'extérieur du véhicule, puis

ouvrez la portière après avoir attendu que l'eau ait pénétré dans le véhicule, et sortez du véhicule.

Lorsque le niveau de l'eau extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la portière, il est impossible d'ouvrir la portière de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

■ **Le niveau de l'eau dépasse le plancher**

Lorsque le niveau de l'eau dépasse le plancher et que du temps s'est écoulé, les équipements électriques subissent des dommages, les glaces assistées ne fonctionnent plus, le moteur et le moteur électrique s'arrêtent et il se peut que le véhicule ne puisse plus bouger.

■ **Utilisation d'un marteau pour évacuation d'urgence***

Du verre feuilleté est utilisé pour le pare-brise de ce véhicule.

Le verre feuilleté ne peut pas être brisé à l'aide d'un marteau d'urgence*.

Du verre trempé est utilisé pour les glaces de ce véhicule.

*: Pour plus d'informations sur les marteaux d'urgence, contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché de l'après-vente.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre pendant la conduite**

N'empruntez pas des routes où le niveau d'eau risque de monter ou qui risquent d'être submergées. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait être endommagé et immobilisé, ainsi qu'être inondé et emporté, ce qui peut avoir des conséquences mortelles.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de faire appel à votre concessionnaire Toyota ou à un dépanneur professionnel avec une dépanneuse à paniers ou une dépanneuse à plateau.

Utilisez un système de chaîne de sécurité valable pour tous les types de remorquage et respectez toutes les lois provinciales et locales.

Situations dans lesquelles votre véhicule ne peut pas être remorqué par un autre véhicule

Dans les situations suivantes, votre véhicule ne peut pas être remorqué par un autre véhicule à l'aide de câbles ou de chaînes, car les roues avant pourraient être bloquées par le verrouillage de stationnement. Contactez votre concessionnaire Toyota ou un dépanneur professionnel.

- Le système de commande de changement de vitesse subit une défaillance. (→P.200)
- Le système immobilisateur subit une défaillance.

(→P.91)

- Le système Smart key subit une défaillance. (→P.579)
- La batterie de 12 volts est déchargée. (→P.582)

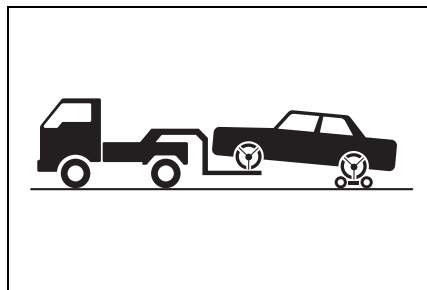
Situations dans lesquelles vous devez contacter le concessionnaire avant de procéder au remorquage

Les éléments suivants pourraient indiquer un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou un dépanneur professionnel avant de procéder au remorquage.

- Le message d'avertissement du système hybride s'affiche sur l'écran multifonction et le véhicule ne bouge pas.
- Le véhicule émet un bruit inhabituel.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

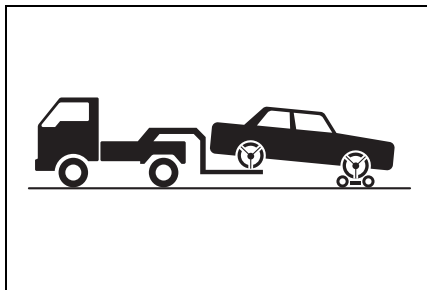
► Par l'avant



Placez un panier remorque sous

les roues arrière.

► Par l'arrière



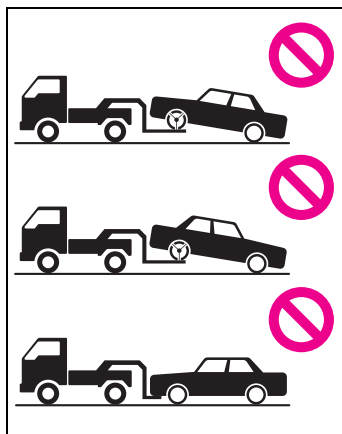
Placez un panier remorque sous les roues avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous faites remorquer le véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule en soulevant les quatre roues du sol. Si le véhicule était remorqué en laissant les pneus en contact avec le sol, cela pourrait endommager le groupe moto-propulseur ou les pièces connexes, le véhicule pourrait se détacher de la dépanneuse, ou le moteur pourrait générer de l'électricité et provoquer un incendie selon la nature des dommages ou de la défaillance.



⚠ NOTE

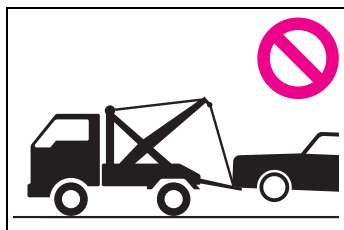
■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage à l'aide d'une dépanneuse à paniers

Lors du levage du véhicule, assurez-vous que la garde au sol du côté opposé à la partie levée du véhicule est suffisante. Si la garde au sol était insuffisante, le véhicule pourrait être endommagé pendant le remorquage.

**NOTE**

Remorquage avec une dépanneuse à palan

Pour éviter d'endommager la carrosserie du véhicule, ne remorquez pas votre véhicule avec une dépanneuse à palan.



fixés aux œillets de remorquage d'urgence. Cela ne devrait être tenté que sur des routes à revêtement dur, sur de courtes distances et à moins de 18 mph (30 km/h).

Un conducteur doit se trouver dans le véhicule pour diriger les roues et actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lorsque vous utilisez une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles de cerclage. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour connaître la méthode de cerclage des pneus.

Pour empêcher le véhicule de bouger pendant le transport, engagez le frein de stationnement et désactivez le contacteur d'alimentation.

Remorquage d'urgence

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, vous pouvez temporairement remorquer votre véhicule à l'aide de câbles ou de chaînes,

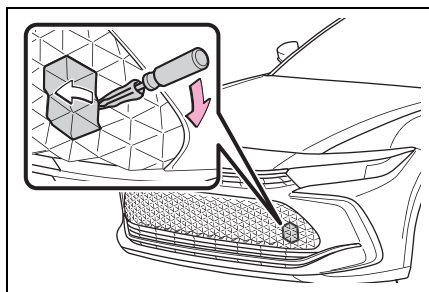
Procédure de remorquage d'urgence

Pour faire remorquer votre véhicule par un autre véhicule, l'œillet de remorquage d'urgence doit être installé sur votre véhicule. Installez l'œillet de remorquage d'urgence en suivant la procédure suivante.

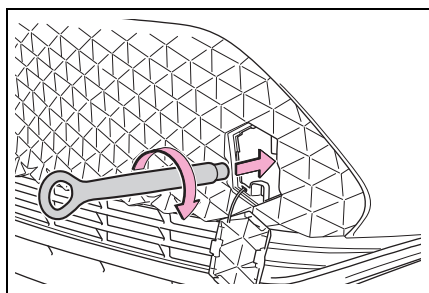
- 1 Sortez la clé pour boulons de roue et l'œillet de remorquage d'urgence. (→P.567)
- 2 Retirez le couvercle de l'œillet à l'aide d'un tournevis à tête plate.

Pour protéger la carrosserie du véhicule, placez un chiffon entre celle-ci et le tournevis, comme indi-

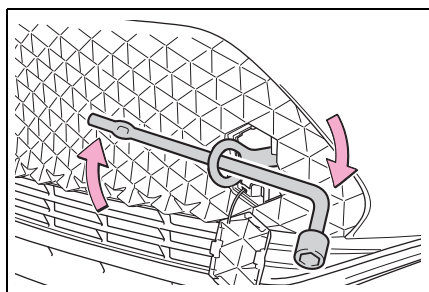
qué sur le schéma.



- 3** Insérez l'œillet de remorquage d'urgence dans l'orifice et serrez-le partiellement à la main.



- 4** Serrez correctement l'œillet de remorquage d'urgence à l'aide d'une clé pour boulons de roue ou d'une barre robuste en métal.



- 5** Fixez correctement des câbles ou des chaînes à l'œillet de remorquage d'urgence.

Veillez à ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

- 6** Montez dans le véhicule qui doit être remorqué, puis faites démarrer le système hybride.

Si le système hybride ne démarre pas, placez le contacteur d'alimentation sur ON.

- 7** Passez en position de changement de vitesse N, puis relâchez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.218)

■ Pendant le remorquage

Si le système hybride est désactivé, le système d'assistance au freinage et la direction assistée ne fonctionneront pas. Le maniement de la direction et le freinage seront alors plus difficiles.

■ Clé pour boulons de roue

La clé pour boulons de roue est rangée dans le compartiment de charge. (→P.566)



AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Pendant le remorquage**

● Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour le remorquage, évitez notamment les démarrages brusques susceptibles de soumettre l'œillet de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes à des contraintes excessives. Cela pourrait endommager l'œillet de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes. Des débris pourraient alors heurter des personnes et occasionner de graves dommages.

● N'effectuez aucune des opérations suivantes, car cela pourrait entraîner l'enclenchement du mécanisme de verrouillage de stationnement, bloquer les roues avant et éventuellement provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Détachez la ceinture de sécurité du conducteur et ouvrez la portière du conducteur.
- Désactivez le contacteur d'alimentation.

■ Installation des œillets de remorquage d'urgence sur le véhicule

Assurez-vous que les œillets de remorquage d'urgence sont installés correctement. S'ils n'étaient pas installés correctement, les œillets de remorquage d'urgence pourraient se desserrer pendant le remorquage.

**NOTE****■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

Ne fixez pas de câbles ni de chaînes aux éléments de la suspension.

Si vous croyez qu'il y a un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites sous le véhicule. (Il est normal que de l'eau s'écoule du climatiseur après usage.)
- Pneus dégonflés ou avec une usure inégale
- La jauge de température du liquide de refroidissement du moteur indique constamment une température supérieure à la normale.

Symptômes sonores

- Bruit d'échappement anormal
- Crissement excessif des pneus dans les virages
- Bruits anormaux du système de suspension
- Cliquetis ou autres bruits anormaux du système hybride

Symptômes en cours de fonctionnement

- Ratés, à-coups ou fonctionnement irrégulier du moteur
- Perte de puissance notable
- Déviation latérale importante du véhicule lorsque vous freinez
- Déviation latérale importante du véhicule lorsque vous roulez sur une route plane
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein molle, pédale touchant presque le plancher

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit

Si une lampe témoin s'allume ou clignote, effectuez avec calme les opérations suivantes. Si une lampe s'allume ou clignote, mais s'éteint ensuite, cela n'est pas forcément le signe d'une défaillance du système. Cependant, si cela se reproduit, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Opérations à effectuer en fonction des lampes témoins ou des avertisseurs sonores

■ Lampe témoin du système de freinage (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (États-Unis) ou  (rouge) (Canada)	<p>Indique que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le niveau de liquide de frein est bas, ou ● le système de freinage subit une défaillance <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.</p>

■ Lampe témoin du système de freinage (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (jaune)	<p>Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● système de freinage à récupération d'énergie, ● système de freinage à commande électronique, ou ● système de frein de stationnement <p>→ Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire. Procédure à suivre (→P.589)

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Lampe témoin du système de charge* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance au niveau du système de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Lampe témoin de faible pression d'huile moteur* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que la pression d'huile moteur est trop basse → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Lampe témoin de surchauffe du système hybride* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que le système hybride a surchauffé → Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Procédure à suivre (→P.589)

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Témoin de mauvais fonctionnement (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● système hybride, ● système électronique de gestion du moteur, ou ● système de commande électronique du papillon des gaz → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lampe témoin SRS (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● Système de coussins gonflables SRS, ● système de classification de l'occupant du siège du passager avant, ou ● dispositif de tension des ceintures de sécurité → Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Cette lampe témoin indique des problèmes au niveau de l'un des éléments suivants :

- Module de capteur de coussin gonflable
- Capteurs d'impact avant
- Capteurs d'impact latéral (portière avant)
- Capteurs d'impact latéral (avant)
- Capteurs du système de classification de l'occupant du siège du passager avant
- Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
- Lampe témoin SRS
- Voyant "PASSENGER AIR BAG ON"
- Voyant "PASSENGER AIR BAG OFF"
- Coussins gonflables SRS
- Faisceaux de câblage et sources d'alimentation électrique liés au système de retenue supplémentaire (SRS)

■ Lampe témoin de capot surélevable (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Indique que le système de capot surélevable a été actionné → Le système de capot surélevable ne peut pas être réutilisé une fois qu'il a été actionné.</p> <p>Indique une défaillance du système de capot surélevable → Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Lampe témoin ABS (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (États-Unis) ou  (Canada)	<p>Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● système ABS, ou ● système d'assistance au freinage <p>→ Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Lampe témoin d'utilisation incorrecte des pédales* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Lorsqu'un avertisseur sonore retentit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le système de priorité des freins subit une défaillance ● le système de gestion du démarrage subit une défaillance ● le système de gestion du démarrage est en fonction <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p> <p>Lorsqu'un avertisseur sonore ne retentit pas :</p> <p>le système de priorité des freins est en fonction.</p> <p>→ Relâchez la pédale d'accélérateur, puis appuyez sur la pédale de frein.</p>

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Lampe témoin de la direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (rouge) ou  (jaune)	Indique une défaillance du système EPS (direction assistée électrique) → Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Lampe témoin de basse réserve de carburant

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que la quantité de carburant résiduelle est d'environ 2,18 gal. (8,25 L, 1,82 Imp.gal.) ou moins → Faites le plein du véhicule.

■ Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)*

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Rappelle au conducteur et/ou au passager avant de boucler leur ceinture de sécurité → Bouclez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit aussi être bouclée pour que la lampe témoin s'éteigne et que l'avertisseur sonore s'arrête.

* : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur :

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur retentit pour avertir le conducteur que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Une fois que le contacteur d'alimentation a été placé sur ON, l'avertisseur sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée, l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente pendant un certain temps une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant :

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant retentit pour avertir le passager avant que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée, l'avertisseur sonore

retentit de manière intermittente pendant un certain temps une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.

■ Lampes témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière^{*1} (avertisseur sonore)^{*2}

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 	<p>Rappelle aux passagers arrière de boucler leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Bouclez la ceinture de sécurité.</p>

^{*1}: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction. Qu'il y ait ou non un passager arrière, cette lampe s'allume également pendant un certain temps si le contacteur d'alimentation est placé sur ON alors que les ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

^{*2}: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière :

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière retentit pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Si la ceinture de sécurité est détachée, l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente pendant un certain temps après que la ceinture de sécurité a été bouclée puis détachée et une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.

■ Lampe témoin de pression des pneus (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Si la lampe s'allume après avoir clignoté pendant environ 1 minute (un avertisseur sonore ne retentit pas) :</p> <p>Défaillance du système témoin de basse pression des pneus</p> <p>→ Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Lorsque la lampe s'allume (un avertisseur sonore retentit) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faible pression de gonflage des pneus pour des causes naturelles <p>→ Lorsque les pneus ont suffisamment refroidi, vérifiez la pression de gonflage de chacun d'eux et réglez-la au niveau prescrit.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faible pression de gonflage des pneus en raison d'une crevaison <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et effectuez les actions nécessaires.</p>

■ Lampe témoin PCS (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Lorsqu'un avertisseur sonore retentit simultanément :</p> <p>Indique qu'une défaillance est survenue dans le PCS (système de sécurité préventive)</p> <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p> <p>Si les systèmes PCS (système de sécurité préventive) ou VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule) sont désactivés, la lampe témoin PCS s'allumera.</p>

■ Voyant LTA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Indique une défaillance du système LTA (aide au maintien de la trajectoire)</p> <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p>

■ Voyant LDA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Indique une défaillance du système LDA (système d'avertissement de sortie de voie).</p> <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p>

■ Voyant PDA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Indique une défaillance du système PDA (assistance à la conduite proactive).</p> <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p>

■ Voyant du régulateur de vitesse (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Indique une défaillance du régulateur de vitesse.</p> <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p>

■ Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (jaune)	<p>Indique une défaillance du régulateur de vitesse dynamique à radar.</p> <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p>

■ Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Les systèmes suivants subissent peut-être une défaillance.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PCS (système de sécurité préventive) ● LDA (système d'avertissement de sortie de voie) <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p> <p>Indique que l'un des systèmes suivants est défaillant ou désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté) ● RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté) ● BSM (moniteur d'angle mort) ● RCTA (alerte de trafic transversal arrière) ● Assistance à la sortie sécuritaire <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.</p>

■ Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (si le véhicule en est doté)	<p>Lorsqu'un avertisseur sonore retentit :</p> <p>Indique une défaillance de la fonction du système intuitif d'aide au stationnement</p> <p>→ Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Lorsqu'un avertisseur sonore ne retentit pas :</p> <p>Indique que le système est provisoirement indisponible, probablement en raison d'un capteur sale ou couvert de glace, etc.</p> <p>→ Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction. (→P.557)</p>

■ Voyant de dérapage

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	<p>Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● système VSC, ● système TRAC, ou ● dispositif d'assistance pour démarrage en côte <p>→ Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Voyant de frein de stationnement

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (clignote) (États-Unis) ou  (clignote) (Canada)	<p>Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement engagé ni entièrement relâché.</p> <p>→ Actionnez de nouveau le contacteur de frein de stationnement.</p> <p>Cette lampe s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas relâché. Si la lampe s'éteint après avoir relâché complètement le frein de stationnement, cela signifie que le système fonctionne correctement.</p>

■ Voyant d'utilisation du maintien des freins (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (clignote)	Indique une défaillance du système de maintien des freins → Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, l'avertisseur sonore peut être inaudible en raison d'un environnement bruyant ou de musique.

■ Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et avertisseur sonore

- Si des bagages sont posés sur le siège du passager avant, le capteur de détection du passager avant peut provoquer le clignotement de la lampe témoin et le déclenchement de l'avertisseur sonore, même si aucun passager n'est assis sur le siège.
- Si un coussin était placé sur le siège, le capteur pourrait ne pas détecter la présence du passager et la lampe témoin pourrait ne pas fonctionner correctement.

■ Lampe témoin de la direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque la charge de la batterie de 12 volts devient insuffisante ou que la tension baisse temporairement, la lampe témoin de la direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut retentir.

■ Lorsque la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Vérifiez si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé : →P.566

Si aucun pneu n'est crevé :
Désactivez le contacteur d'alimentation, puis placez-le sur ON. Vérifiez si la lampe témoin de pression des pneus s'allume ou clignote.

- Si la lampe témoin de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute, puis reste allumée

Il peut s'agir d'une défaillance du système témoin de basse pression des pneus. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Lorsque les pneus ont suffisamment refroidi, vérifiez la pression de gonflage de chacun d'eux et réglez-la au niveau prescrit.

Si la lampe témoin ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu est au niveau prescrit et effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus. (→P.507)

Si la lampe témoin ne s'éteint pas, même plusieurs minutes après avoir effectué la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

■ La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles

La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles comme des fuites d'air ou des changements de pression de gonflage des pneus dus à une variation de température. Dans ce cas, si vous réglez la pression de gonflage des pneus, la lampe témoin s'éteindra (au bout de

quelques minutes).

■ Lorsque vous remplacez un pneu par un pneu de secours

Le pneu de secours compact ne comporte pas de capteur ni d'émetteur de pression des pneus. En cas de crevaison, la lampe témoin de pression des pneus ne s'éteindra pas, même si vous remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. Remplacez le pneu de secours par le pneu réparé, puis gonflez le pneu à la bonne pression. La lampe témoin de pression des pneus s'éteindra au bout de quelques minutes.

■ Circonstances pouvant entraîner un fonctionnement incorrect du système témoin de basse pression des pneus

→P.504



AVERTISSEMENT

■ Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction

Vérifiez et suivez le message affiché sur l'écran multifonction.

Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque la lampe témoin de la direction assistée électrique s'allume

Lorsque la lampe s'allume en jaune, l'assistance à la direction assistée est limitée. Lorsque la lampe s'allume en rouge, l'assistance à la direction assistée est perdue et les opérations pour manœuvrer le volant présentent une très grande résistance. Lorsque les opérations pour manœuvrer le volant présentent une plus grande résistance qu'à l'habitude, agrippez le volant fermement et manœuvrez-le en utilisant plus de force qu'à l'habitude.

■ Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes.

Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule dans un endroit sécuritaire dès que possible. Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez-les immédiatement à la pression prescrite.
- Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume même après le réglage de la pression de gonflage des pneus, vous avez sans doute une crevaison. Vérifiez les pneus. Si vous avez une crevaison, remplacez le pneu crevé par le pneu de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez les manœuvres et les freinages brusques. Une détérioration des pneus du véhicule pourrait vous faire perdre la maîtrise de la direction ou des freins.

**AVERTISSEMENT****■ En cas d'éclatement de pneu ou de fuite d'air subite**

Le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas s'activer immédiatement.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (si le véhicule en est doté), devrait être vérifié à froid mensuellement et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule et indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette d'information sur la charge et les pneus). (Si votre véhicule est équipé de pneus dont les dimensions sont différentes de celles indiquées sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette d'information sur la charge et les pneus], vous devrez déterminer la pression de gonflage adéquate pour ces pneus.)

Comme mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS-système témoin de basse pression des pneus) qui active un témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) lorsqu'au moins un de vos pneus est sous-gonflé de manière significative. En conséquence, lorsque le témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus le plus rapidement possible, puis les gonfler à la pression adéquate. Conduire avec un pneu sous-gonflé de manière significative entraîne sa surchauffe et peut provoquer une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente aussi la consommation de carburant, réduit la durée de vie de la bande de roulement du pneu et peut avoir une incidence sur la tenue de route et sur la capacité de freinage du véhicule.

Prenez note que le système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) ne remplace pas un entretien adéquat des pneus; le conducteur est responsable de maintenir une pression de pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'a pas atteint un niveau suffisant pour déclencher le témoin TPMS de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus).

**AVERTISSEMENT**

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) servant à indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) est combiné au témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus). Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste continuellement allumé. Cette séquence se poursuivra aux prochains démarrages du véhicule, tant que la défaillance persistera. Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement est allumé, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus tel que prévu.

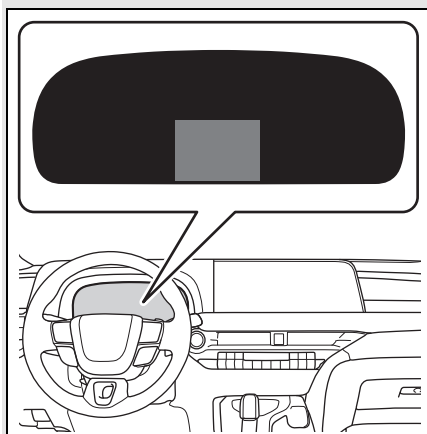
Plusieurs raisons peuvent expliquer la survenance d'une défaillance du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus), notamment l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement qui empêcheraient le fonctionnement adéquat du TPMS (système témoin de basse pression des pneus). Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus, ou une ou plusieurs roues, vérifiez toujours le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) afin de vous assurer que ce remplacement ou cette substitution des pneus ou des roues permet au TPMS (système témoin de basse pression des pneus) de continuer à fonctionner correctement.

**NOTE****■ Pour garantir le bon fonctionnement du système témoin de basse pression des pneus**

N'installez pas de pneus d'une spécification différente ou d'un autre fabricant, car le système témoin de basse pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonction affiche des avertissements concernant des défaillances du système ou des opérations incorrectement exécutées, et des messages indiquant des entretiens requis. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez les mesures correctives appropriées au message.



Si l'un des messages d'avertissement s'affiche encore après avoir pris les mesures appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

Messages et avertissements

Les lampes témoins et les avertisseurs sonores fonctionnent comme suit, selon le contenu du message. Si un message indique qu'une inspection par le concessionnaire est requise, faites immédiatement

vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Lampe témoin	Avertisseur sonore*	Avertissement
—	Retentit	<ul style="list-style-type: none">• Indique une situation critique, par exemple lorsqu'un système lié à la conduite subit une défaillance ou qu'un danger peut résulter du défaut d'exécuter la mesure corrective• Indique une situation, par exemple lorsqu'un dommage au véhicule ou un danger peuvent en résulter
S'allume ou clignote	Retentit	Indique une situation critique, par exemple lorsque les systèmes affichés sur l'écran multifonction sont peut-être défaillants
—	Ne retentit pas	<ul style="list-style-type: none">• Indique une situation, par exemple une défaillance des composants électriques ou leur condition, ou indique qu'un entretien doit être effectué• Indique une situation, par exemple lorsqu'une opération a été mal effectuée, ou indique comment effectuer une opération correctement

* : Un avertisseur sonore retentit la première fois qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction.

■ Messages d'avertissement

Il est possible que les messages d'avertissement expliqués ci-dessous diffèrent des messages réels en fonction des conditions de fonctionnement et des caractéristiques du véhicule.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, l'avertisseur sonore peut être inaudible en raison d'un environnement bruyant ou de musique.

■ Si un message indiquant qu'il faut vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Le système ou la partie affichée sur l'écran multifonction subit une

défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si un message concernant une manœuvre s'affiche

- Si un message concernant une manœuvre de la pédale d'accélérateur ou de la pédale de frein s'affiche
- Un message d'avertissement concernant une manœuvre de la pédale de frein peut s'afficher pendant que les systèmes d'assistance à la conduite tels que le PCS (système de sécurité préventive) ou le régulateur de vitesse dynamique à radar sont en fonction. Si un message d'avertissement s'affiche, assurez-vous de ralentir le véhicule ou de suivre la

directive affichée sur l'écran multifonction.

- Un message d'avertissement s'affiche lorsque le système de priorité des freins fonctionne. (→P.184)
- Un message d'avertissement s'affiche lorsque le système de gestion du démarrage (→P.191) est en fonction. Suivez les directives sur l'écran multifonction.
- Si un message concernant une manœuvre du contacteur d'alimentation s'affiche

Une directive pour l'utilisation du contacteur d'alimentation s'affiche lorsqu'une procédure incorrecte pour le démarrage du système hybride est effectuée ou que le contacteur d'alimentation est actionné de manière incorrecte.

Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction pour actionner de nouveau le contacteur d'alimentation.

- Si un message indiquant qu'il faut utiliser le levier sélecteur de vitesses s'affiche

Afin d'éviter que le levier sélecteur de vitesses ne soit utilisé de manière incorrecte ou que le véhicule ne se déplace de façon inattendue, un message demandant que le levier sélecteur de vitesses soit déplacé peut s'afficher sur l'écran multifonction.

Dans ce cas, suivez les directives du message et déplacez le levier sélecteur de vitesses.

- Si un message ou une image à propos de l'état d'ouverture/de fermeture d'une pièce ou du réapprovisionnement d'un consommable s'affiche

Vérifiez la pièce indiquée sur l'écran multifonction ou par une lampe

témoin, puis prenez la mesure corrective, par exemple la fermeture d'une porte ouverte ou le réapprovisionnement d'un consommable.

■ Si un message indiquant qu'il faut vous reporter au Manuel du propriétaire s'affiche

- Si l'un des messages suivants s'affiche sur l'écran multifonction, suivez les directives.
 - "Temp. liquide refroid. élevée." (→P.589)
 - "Température de l'huile de transmission élevée" (→P.205)
- Si l'un des messages suivants s'affiche sur l'écran multifonction, cela pourrait indiquer une défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - "Panne syst. accès clé électronique"
 - "Défaillance du système hybride"
 - "Vérifiez le moteur"
 - "Dysfonctionnement du système de batterie de traction"
 - "Anomalie d'accélérateur."
 - "Anomalie du système de changement de vitesse Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Anomalie en position P Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Système de changement de vitesse non disponible Appl. frein à main pour stationner. Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Anomalie du syst. de changement de vitesse Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Anomalie du système de changement de vitesse Arrêtez-vous dans un lieu sûr. Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Niveau de batterie bas Impossible de mod. la vitesse. Consultez manuel de l'utilisateur"
- Si l'un des messages suivants s'affiche sur l'écran multifonction, cela pourrait indiquer une défaillance

lance. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.

- “Puissance de freinage faible”
- “Dysfonc. système de charge batt. 12 V”
- “Pression d'huile basse.”
- Si l'un des messages suivants s'affiche sur l'écran multifonction, il se peut que le véhicule soit à court de carburant. Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et faites le plein si le niveau de carburant est bas. (→P.86)
- “Système hybride arrêté”
- “Moteur arrêté”
- Si “Bas niveau batt. 12 V” s'affiche
- Lorsque l'écran s'éteint après quelques secondes* :

Maintenez le système hybride en fonction pendant plus de 15 minutes et rechargez la batterie de 12 volts.

- Lorsque l'écran ne s'éteint pas :

Faites démarrer le système hybride en suivant la procédure “Si la batterie de 12 volts est déchargée” (→P.582).

*: S'affiche pendant environ 6 secondes

- Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction” s'affiche, il se peut que le filtre soit encrassé, que l'évent d'admission d'air soit obstrué ou que le conduit ne soit pas hermétique. Par conséquent, effectuez la procédure corrective suivante.
- Nettoyage de l'évent d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction) (→P.521)

Si le message d'avertissement s'affiche même lorsque l'évent d'admission d'air est nettoyé, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si “Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez” s'affiche

Le niveau d'huile moteur est bas. Vérifiez le niveau d'huile moteur et faites l'appoint si nécessaire. (→P.490)

Ce message peut s'afficher si le véhicule est arrêté dans une pente. Déplacez le véhicule sur une surface plane, puis vérifiez si le message disparaît.

■ Si “Système hybride arrêté Assistance à la direction faible” s'affiche

Ce message s'affiche si le système hybride est arrêté pendant la conduite.

Lorsque les opérations pour manœuvrer le volant présentent une plus grande résistance qu'à l'habitude, agrippez le volant fermement et manœuvrez-le en utilisant plus de force qu'à l'habitude.

■ Si “Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance” s'affiche

Ce message pourrait s'afficher lors de conditions de conduite difficiles. (Par exemple, lorsque vous gravisiez une côte longue et abrupte.) Procédure à suivre : →P.589

■ Si “Bat tract doit être prot. Ne mettez pas le levier sur N” s'affiche (véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS)

Ce message pourrait s'afficher lorsque la position de changement de vitesse est N.

Étant donné qu'il est impossible de recharger la batterie hybride (batterie de traction) lorsque la position de changement de vitesse est N, passez en position de changement de vitesse P lorsque le véhicule est arrêté.

■ **Si “Bat tract doit être prot. Passez à P pour redémarrer” s’affiche (véhicules dotés d’un moteur A25A-FXS)**

Ce message s’affiche lorsque la charge résiduelle de la batterie hybride (batterie de traction) est très faible, parce que la position de changement de vitesse a été laissée sur N pendant un certain temps.

Lorsque vous utilisez le véhicule, passez en position de changement de vitesse P et faites redémarrer le système hybride.

■ **Si “Passez en position P avant de quitter le véhicule” s’affiche**

Ce message s’affiche lorsque la portière du conducteur a été ouverte alors que la position de changement de vitesse était autre que P et sans que le contacteur d’alimentation n’ait d’abord été désactivé.

Passez en position de changement de vitesse P.

■ **Si “Sélecteur de rapports à N. Relâchez péd acc avant de déplacer le sélecteur” s’affiche**

La pédale d’accélérateur a été enfoncée alors que la position de changement de vitesse était en N.

Relâchez la pédale d’accélérateur et passez en position de changement de vitesse D ou R.

■ **Si “Anomalie d’accélérateur.” s’affiche**

La pédale d’accélérateur a été enfoncée alors que la position de changement de vitesse était P.

Relâchez la pédale d’accélérateur.

■ **Si “Appuyez sur frein après arrêt du véhicule Surchauffe possible du système hybride” s’affiche**

Il se peut que le message s’affiche lorsque la pédale d’accélérateur est enfoncée pour maintenir le véhicule alors que ce dernier est arrêté dans une pente, etc. Il se peut que le sys-

tème hybride surchauffe. Relâchez la pédale d’accélérateur, puis appuyez sur la pédale de frein.

■ **Si “Anomalie du système de changement de vitesse Impossible de modifier la vitesse. Arrêtez-vous dans un lieu sûr” ou “Anomalie du syst. chang. de vitesse Impossible de conduire” s’affiche**

Le système de commande de changement de vitesse subit une défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si “Arrêt automatique pour économiser la batterie” s’affiche**

L’alimentation a été coupée par la fonction de désactivation automatique du contacteur d’alimentation. Au prochain démarrage du système hybride, faites-le fonctionner pendant environ 5 minutes afin de recharger la batterie de 12 volts.

■ **Si “Assistance station non disponible Faible visibilité Voir manuel du propriétaire” s’affiche**

Indique que l’un des systèmes suivants est désactivé.

-  RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)
-  PKSB (freinage d’aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)

Retirez toute saleté ou tout corps étranger des caméras arrière.

■ **Si “Dysfonctionnement du système Visitez votre concessionnaire” s’affiche**

Indique que l’un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d’avertissement de sortie de voie)

- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
-  LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
-  RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)
- PDA (assistance à la conduite proactive)
-  BSM (moniteur d'angle mort)
-  RCTA (alerte de trafic transversal arrière)
-  Assistance à la sortie sécuritaire
- Système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)
-  PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)
-  RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
-  LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
-  RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)
- PDA (assistance à la conduite proactive)
-  BSM (moniteur d'angle mort)
-  RCTA (alerte de trafic transversal arrière)
-  Assistance à la sortie sécuritaire
- Système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)
-  PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)
-  RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)

Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si “Système arrêté Voir manuel du propriétaire” s’affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

Vérifiez l'icône affichée à l'écran et suivez les méthodes de correction suivantes.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)

- Vérifiez si des corps étrangers recouvrent les capteurs utilisés par le système de sécurité Toyota Safety Sense 3.0. Éliminez-les si tel est le cas. (→P.245)
- Véhicules dotés du RCD : Vérifiez si le coffre est ouvert.
- Vérifiez les situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement et mettez en œuvre des améliorations au besoin. (→P.331, 336, 341, 350)
- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au pare-chocs arrière près du capteur radar, et retirez-les le cas échéant. (→P.327)

- Vérifiez si des corps étrangers recouvrent les capteurs y compris ceux de la caméra. Éliminez-les si tel est le cas. (→P.337, 375)

Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont opérationnels, cette indication peut disparaître d'elle-même.

■ Si “Système arrêté Faible visibilité caméra avant Voir manuel du propriétaire” s’affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
-  LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
-  RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Utilisez les essuie-glaces avant pour retirer la saleté et tout corps étranger présents sur le pare-brise.
- Utilisez le climatiseur pour désembuer le pare-brise.
- Fermez le capot, retirez tous les autocollants, etc. de façon à éliminer toute entrave à la visibilité de la caméra avant.

■ Si “Système arrêté Caméra avant hors plage température Attendre retour à temp normale” s’affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
-  LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
-  RSA (aide sur les panneaux routiers) (si le véhicule en est doté)
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Si la caméra avant est chaude, par exemple après avoir garé le véhicule au soleil, utilisez le climatiseur pour diminuer la température autour de la caméra avant
- Si un pare-soleil était utilisé lorsque le véhicule était garé, selon son type, la lumière du soleil réfléchi par la surface du pare-soleil pourrait provoquer une hausse excessive de la température de la caméra avant
- Si la caméra avant est froide, par exemple après avoir garé le véhicule dans un environnement extrêmement froid, utilisez le climatiseur pour augmenter la température autour de la caméra avant

■ **Si “Système arrêté Capteur radar avant sale Nettoyer le capteur du radar” s’affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
-  LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au capteur radar ou à la protection du capteur radar, et nettoyez-les si nécessaire (→P.246)
- Ce message pourrait s'afficher lorsque vous conduisez dans une zone dégagée avec peu de véhicules ou de structures à proximité, par exemple dans une zone désertique, des pâturages ou en périphérie d'une ville, etc. Vous pouvez effacer le message en conduisant le véhicule dans une zone avec des structures, des véhicules, etc. à proximité.

■ **Si “Système arrêté Capteur radar avant hors plage temp Attendre retour à temp normale” s’affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de

sortie de voie)

- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
-  LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PDA (assistance à la conduite proactive)

La température du capteur radar est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans une plage acceptable.

■ **Si “Système arrêté Radar avant en autocalibration Voir manuel du propriétaire” s’affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
-  LCA (fonction d'aide au changement de voie) (si le véhicule en est doté)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au capteur radar ou à la protection du capteur radar, et nettoyez-les si nécessaire (→P.246)

- Le capteur radar pourrait être mal aligné et sera ajusté automatiquement pendant que le véhicule roule. Continuez à rouler pendant un petit moment.

■ **Si “Régulateur de vitesse non disponible Voir manuel du propriétaire” s’affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- Régulateur de vitesse

Un message s’affiche lorsque le contacteur du système d’assistance à la conduite est enfoncé de façon répétée.

Appuyez sur le contacteur du système d’assistance à la conduite rapidement et fermement.

■ **Si “Surveillance du conducteur hors plage temp. Attendre retour à temp normale” s’affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- Système de surveillance du conducteur (si le véhicule en est doté)
- Assistance dans les embouteillages (si le véhicule en est doté)

La température de la caméra de surveillance du conducteur est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans une plage acceptable.

■ **Si “Surveillance du conducteur indisponible. Voir manuel du propriétaire” s’affiche**

L’objectif de la caméra de surveillance du conducteur est peut-être sale.

Si vous constatez la présence de saleté sur l’objectif de la caméra, nettoyez-le à l’aide d’un chiffon doux et sec de façon à ne pas

l’endommager.

■ **Si “Entretien bientôt requis” s’affiche**

Indique que tous les travaux d’entretien requis pour la distance parcourue, conformément au programme d’entretien*, devraient bientôt être effectués.

S’allume après qu’environ 4500 miles (7200 km) ont été parcourus après une réinitialisation du message. Au besoin, effectuez les travaux d’entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l’entretien. (→P.476)

*: Reportez-vous au “Programme d’entretien” ou au “Supplément au manuel du propriétaire” pour plus de détails sur l’intervalle d’entretien de votre véhicule.

■ **Si “Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire” s’affiche**

Indique que tous les travaux d’entretien requis pour la distance parcourue, conformément au programme d’entretien, doivent être effectués*.

S’allume après qu’environ 5000 miles (8000 km) ont été parcourus après une réinitialisation du message. (Le voyant ne fonctionnera pas correctement si le message n’a pas été réinitialisé.) Effectuez les travaux d’entretien nécessaires. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l’entretien. (→P.476)

*: Reportez-vous au “Programme d’entretien” ou au “Supplément au manuel du propriétaire” pour plus de détails sur l’intervalle d’entretien de votre véhicule.

■ **Si “Entretien huile moteur requise Consultez votre concessionnaire” s’affiche**

Le moteur ou un composant du

moteur est défaillant. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si "Entretien de l'huile bientôt requis" s'affiche**

Indique qu'une vidange d'huile moteur devrait être planifiée.

Vérifiez l'huile moteur et vidangez-la si nécessaire. Après une vidange d'huile moteur, assurez-vous de réinitialiser le message. (→P.476)

■ **Si "ENTRETIEN HUILE REQUIS" s'affiche**

Indique qu'une vidange de l'huile moteur est requise.

Faites vérifier et changer l'huile moteur et le filtre à huile par votre concessionnaire Toyota. Après une vidange d'huile moteur, assurez-vous de réinitialiser le message. (→P.491)



AVERTISSEMENT

- **Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction**

→P.554



NOTE

- **Si "Bas niveau batt. 12 V Voir manuel du propriétaire" s'affiche fréquemment**

La batterie de 12 volts s'est peut-être détériorée. Comme la batterie peut alors se décharger si elle n'est pas utilisée, faites-la vérifier par votre concessionnaire Toyota.

En cas de crevaison

Votre véhicule est doté d'un pneu de secours. Vous pouvez remplacer le pneu crevé par le pneu de secours. Pour plus de détails sur les pneus : →P.500



AVERTISSEMENT

■ **En cas de crevaison**

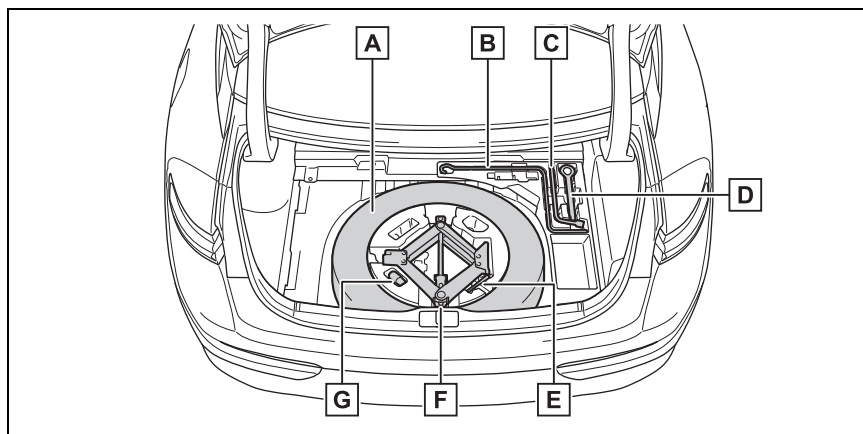
Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

Le fait de rouler avec un pneu crevé, même sur une courte distance, peut endommager irrémédiablement le pneu et la roue ce qui pourrait provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule à l'aide du cric

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, sur une surface plane et ferme.
- Engagez le frein de stationnement.
- Passez en position de changement de vitesse P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P.534)

Emplacement du pneu de secours, du cric et des outils



- A** Pneu de secours
- B** Poignée de cric
- C** Clé pour boulons de roue
- D** Œillet de remorquage d'urgence
- E** Goupille d'alignement
- F** Cric
- G** Douille de boulon de roue



AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric

Observez les précautions suivantes.

Une utilisation inadéquate du cric pourrait provoquer la chute soudaine du véhicule hors du cric et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'utilisez le cric que pour remplacer des pneus ou installer/retirer des chaînes antidérapantes.

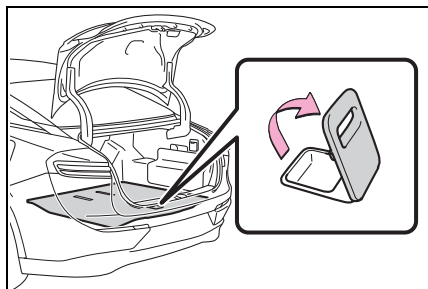
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez pas de cric provenant d'un autre véhicule pour remplacer des pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement sur son point de levage.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule pendant qu'il est supporté par le cric.
- Ne faites pas démarrer le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsqu'il est supporté par le cric.

⚠ AVERTISSEMENT

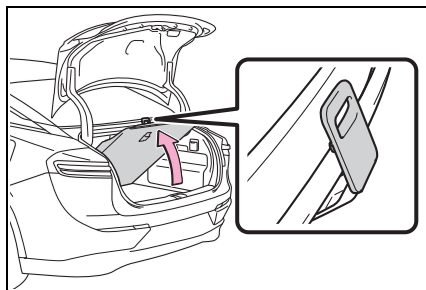
- Ne levez pas le véhicule lorsqu'un passager est à l'intérieur.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.
- Ne soulevez le véhicule qu'à la hauteur nécessaire pour remplacer le pneu.
- Si vous devez aller sous le véhicule, utilisez un système de levage spécial pour automobile.
- Lorsque vous abaissez le véhicule, assurez-vous qu'il n'y a personne à proximité. S'il y a des gens à proximité, avertissez-les à voix haute avant d'abaisser le véhicule.

Sortie du cric

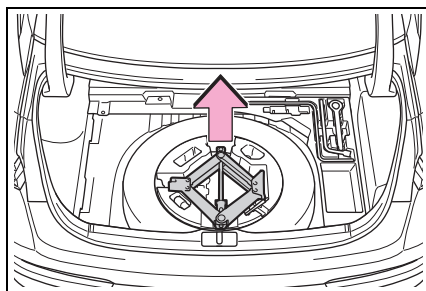
- 1 Ouvrez le coffre.
- 2 Tirez le levier vers le haut lorsque vous soulevez le tapis de compartiment de charge.



- 3 Le levier peut être accroché au bord du coffre.



- 4 Retirez le cric.



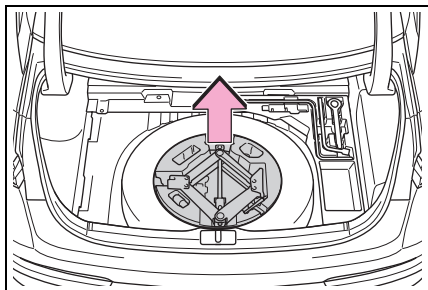
⚠ NOTE

- **Pour éviter d'endommager le tapis de compartiment de charge**

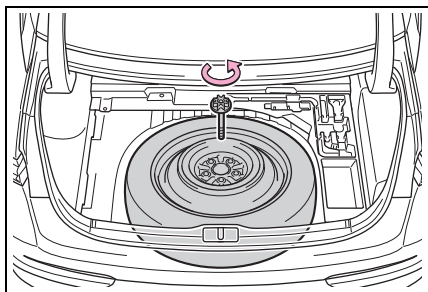
Lorsque vous fermez le couvercle du coffre, ne laissez pas le levier du tapis de compartiment de charge accroché au bord du coffre.

Sortie du pneu de secours

- 1 Retirez le compartiment auxiliaire.



- 2 Desserrez la pièce de fixation centrale qui retient le pneu de secours.



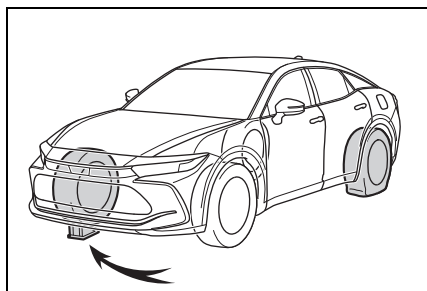
AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez le pneu de secours

Veillez à ne pas vous coincer les doigts ni d'autres parties de votre corps entre le pneu de secours et la carrosserie du véhicule.

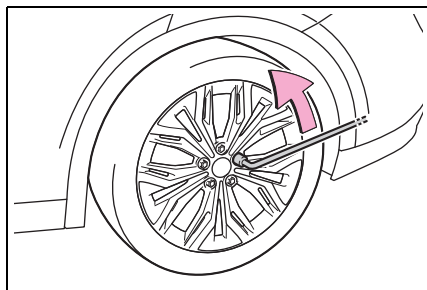
Remplacement d'un pneu crevé

- 1 Calez les pneus.



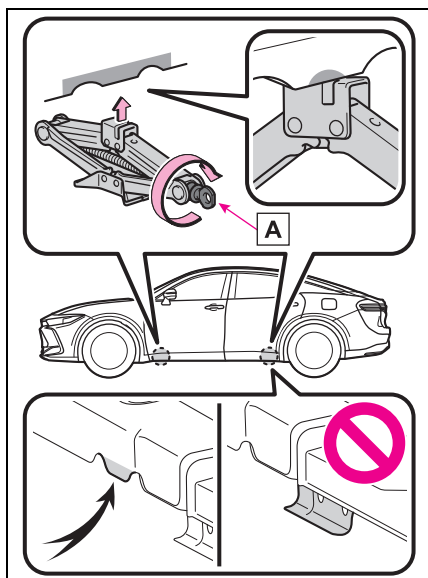
Crevaison	Emplacements des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière le pneu arrière droit
Côté avant droit	Derrière le pneu arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant le pneu avant droit
Côté arrière droit	Devant le pneu avant gauche

- 2 À l'aide d'une clé pour boulons de roue, desserrez les boulons de roue (d'un tour environ).

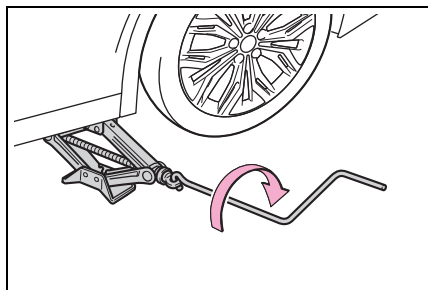


- 3 Tournez à la main la partie A du cric jusqu'à ce que

l'encoche du cric atteint le point de levage.



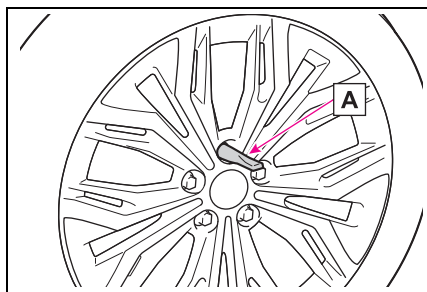
- 4** Soulevez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit légèrement décollé du sol.



- 5** Retirez le boulon de roue situé le plus haut et installez la goupille d'alignement **A** à la main.

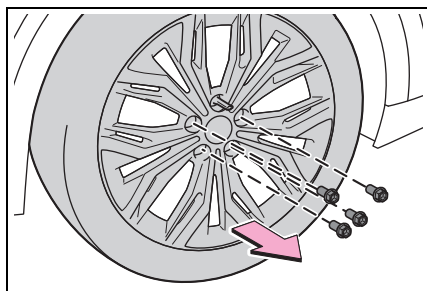
Tournez la goupille d'alignement dans le sens des aiguilles d'une montre pour la serrer jusqu'à ce

qu'elle s'arrête de tourner.



- 6** Retirez tous les boulons de roue, puis le pneu.

Lorsque vous déposez le pneu au sol placez le pneu de façon à ce que la jante soit tournée vers le haut, afin d'éviter de rayer sa surface.



⚠ AVERTISSEMENT

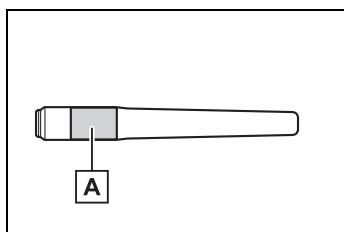
■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas aux jantes ni à la zone autour des freins lorsque le véhicule vient juste de rouler. Lorsque le véhicule a roulé, les jantes et la zone autour des freins sont brûlantes. Si vous les touchez avec vos mains, vos pieds ou une autre partie de votre corps pendant que vous changez un pneu ou autre, vous risquez de vous brûler.



AVERTISSEMENT

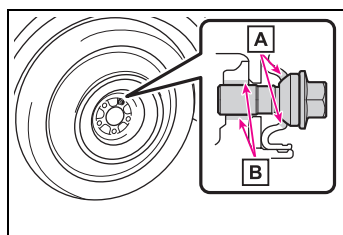
- Lorsque vous retirez ou installez une roue, assurez-vous de bien utiliser la goupille d'alignement. À noter également que la goupille d'alignement est fabriquée en résine. Si la roue est placée ailleurs qu'à l'emplacement **A** ou si une force excessive est exercée sur la goupille d'alignement, cette dernière risquerait d'être endommagée.



- Si vous négligiez ces précautions, les boulons de roue pourraient se desserrer et le pneu pourrait tomber, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Les surfaces de contact du boulon de roue et de la roue sont conçues spécifiquement pour être compatibles. Lorsque vous utilisez des roues qui ont été installées en usine, utilisez des boulons de roue spécialisés d'origine Toyota. N'utilisez pas de boulons de roue conçus pour d'autres modèles, années-modèles ou types, même s'il s'agit de pièces d'origine Toyota. Si le véhicule n'a pas de roues installées en usine, les boulons de roue installés en usine peuvent ne pas être adaptés à la roue. Contactez le détaillant où les roues ont été achetées ou le fabricant des roues pour obtenir des conseils d'installation appropriés.

- N'appliquez jamais d'huile ni de graisse sur les boulons de roue ou leur surface de contact sur la roue **A**.

En ne respectant pas cette consigne, vous risqueriez de serrer excessivement les boulons de roue, ce qui pourrait endommager les boulons de roue, la partie filetée sur laquelle les boulons de roue sont installés **B** ou la roue. Retirez toute huile ou graisse qui a adhéré lors de l'installation des boulons de roue.

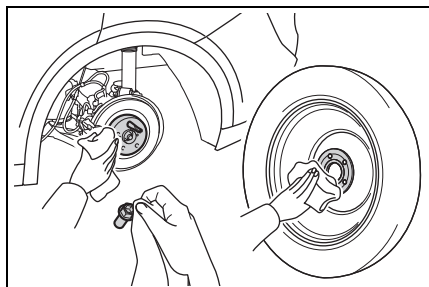


- Après avoir remplacé un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible.
- Si le trou de boulon de roue d'une roue ou les filets dans le boulon de roue ou le moyeu de roue sont déformés, fissurés, rouillés ou autrement endommagés, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous serrez les boulons de roue, prenez garde de ne pas les serrer excessivement. En ne respectant pas cette consigne, vous risqueriez de causer des dommages aux boulons de roue, aux filets du moyeu de roue ou à la roue.

Installation du pneu de secours

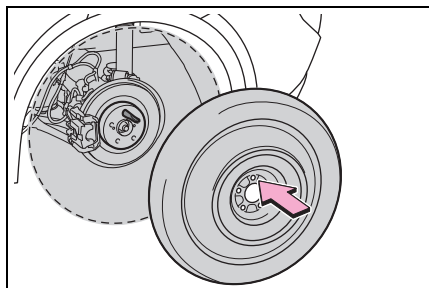
- 1 Retirez toute souillure ou tout corps étranger de la surface de contact de la roue.

Si vous n'éliminez pas les corps étrangers, les boulons de roue pourraient se desserrer pendant que le véhicule est en mouvement, provoquant le détachement de la roue.



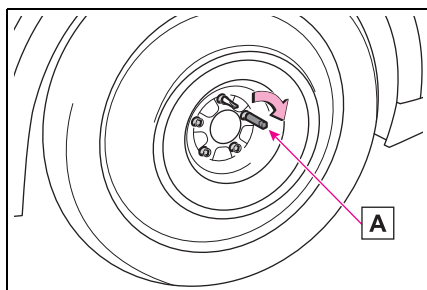
- 2 Alignez un trou de boulon de roue sur le pneu de secours au moyen de la goupille d'alignement, puis immobilisez le pneu de secours sur la goupille d'alignement.

Alignez le trou central de la roue sur le centre du moyeu et immobilisez fermement le pneu de secours de sorte que la roue et les surfaces de contact du moyeu entrent en contact.

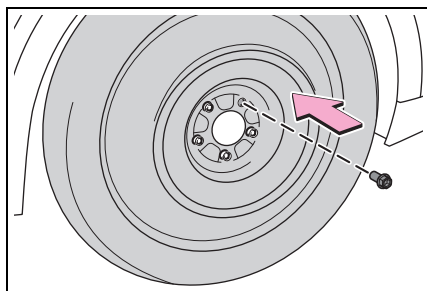


- 3 Serrez légèrement chaque boulon de roue à la main ou à l'aide d'une douille de boulon de roue **A**.

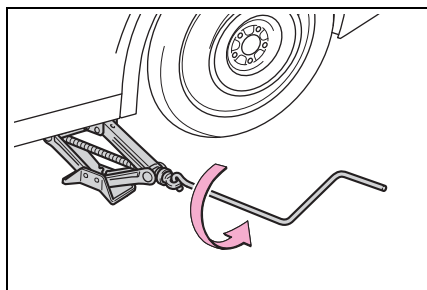
N'utilisez pas la douille de boulon de roue pour autre chose que pour serrer légèrement les boulons de roue à la main.



- 4 Retirez la goupille d'alignement et serrez légèrement le boulon de roue comme décrit à l'étape 3.

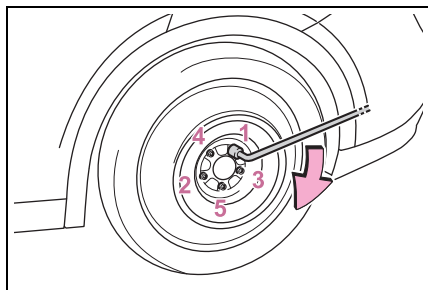


- 5 Abaissez le véhicule.



- 6** Serrez fermement les boulons de roue deux ou trois fois dans l'ordre indiqué sur l'illustration à l'aide d'une clé pour boulons de roue.

Couple de serrage :
103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)



- 7** Rangez le pneu crevé, le cric et tous les outils.

■ Pneu de secours compact

- Le pneu de secours compact est identifié par la mention "TEMPORARY USE ONLY" (USAGE PROVISOIRE UNIQUEMENT) sur son flanc.

Utilisez le pneu de secours compact de façon provisoire et uniquement en cas d'urgence.

- Assurez-vous de vérifier la pression de gonflage du pneu de secours compact. (→P.607)

■ Après avoir terminé le changement de pneu

Vous devez réinitialiser le système témoin de basse pression des pneus. (→P.505, 507)

■ Lorsque vous utilisez le pneu de secours compact

Comme le pneu de secours compact ne comporte pas de capteur ni d'émetteur de pression des pneus, le système témoin de basse pression des pneus ne vous avertira pas en cas de basse pression de gonflage de ce pneu. De même, si vous

remplacez le pneu de secours compact une fois que la lampe témoin de pression des pneus s'est allumée, la lampe restera allumée.

■ Lorsque le pneu de secours compact est utilisé

Le véhicule peut devenir plus bas lorsque vous roulez avec le pneu de secours compact à la place d'un pneu standard.

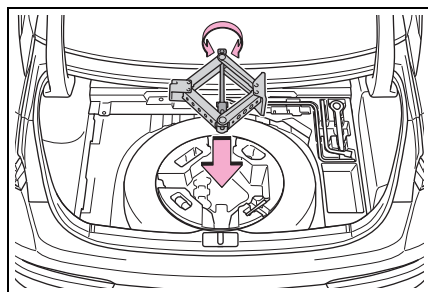
■ Si vous avez une crevaison à l'avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules dotés de pneus 225/55R19 et d'un pneu de secours compact)

Installez le pneu de secours compact sur l'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit et installez les chaînes antidérapantes sur les pneus avant :

- 1** Remplacez un pneu arrière par le pneu de secours compact.
- 2** Remplacez le pneu crevé avant par le pneu qui a été retiré de l'arrière du véhicule.
- 3** Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus avant.

■ Lorsque vous rangez le cric

Avant de ranger le cric, réglez sa hauteur afin qu'il entre dans le support.





AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez le pneu de secours compact

- N'oubliez pas que le pneu de secours compact fourni est conçu spécialement pour être utilisé sur votre véhicule. N'utilisez pas votre pneu de secours compact sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'un seul pneu de secours compact à la fois.
- Remplacez le pneu de secours compact par un pneu standard dans les plus brefs délais.
- Évitez les accélérations soudaines, les braquages du volant et les freinages brusques, ainsi que les changements de vitesse brusques qui provoquent un freinage moteur soudain.

■ Lorsque le pneu de secours compact est utilisé

La vitesse du véhicule pourrait ne pas être correctement détectée, et les systèmes suivants pourraient ne pas fonctionner correctement :

- ABS et assistance au freinage
- VSC
- TRAC
- Régulateur de vitesse
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PCS (système de sécurité préventive)
- EPS
- Système de suspension variable adaptative (si le véhicule en est doté)

- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- Moniteur à vue panoramique (si le véhicule en est doté)
- PKSB (si le véhicule en est doté)
- Système de navigation
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Toyota Teammate Advanced Park (si le véhicule en est doté)
- DRS (direction arrière dynamique) (si le véhicule en est doté)
- VDIM (système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule) (si le véhicule en est doté)

De plus, non seulement les systèmes suivants pourraient ne pas être utilisés à leur pleine capacité, mais ils pourraient en fait avoir une incidence négative sur les composants du groupe motopropulseur :

- E-Four^{*1}/E-Four Advanced^{*2} (système de traction intégrale électronique sur demande)

^{*1}: Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS

^{*2}: Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

**AVERTISSEMENT****■ Vitesse limite lorsque vous utilisez le pneu de secours compact**

Lorsqu'un pneu de secours compact est installé sur le véhicule, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h).

Le pneu de secours compact n'est pas conçu pour rouler à vitesse élevée. Si cette précaution était négligée, cela pourrait provoquer un accident susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après avoir utilisé les outils et le cric

Avant de conduire, assurez-vous que tous les outils et le cric sont bien en place dans leur emplacement d'entreposage afin de réduire les risques de blessure en cas de collision ou de freinage brusque.

■ Conduite avec des chaînes antidérapantes et le pneu de secours compact

N'installez pas de chaînes antidérapantes sur le pneu de secours compact.

Des chaînes antidérapantes pourraient endommager la carrosserie du véhicule et nuire aux performances de conduite.

■ Lors du remplacement des pneus

Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs et les émetteurs de pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les capteurs et les émetteurs de pression des pneus pourraient être endommagés s'ils n'étaient pas manipulés correctement.

**NOTE****■ Soyez prudent lorsque vous roulez sur une route cahoteuse alors que le pneu de secours compact est installé sur le véhicule**

Le véhicule peut devenir plus bas lorsque vous roulez avec le pneu de secours compact à la place d'un pneu standard. Soyez prudent lorsque vous roulez sur des chaussées inégales.

■ Conduite avec des chaînes antidérapantes et le pneu de secours compact

N'installez pas de chaînes antidérapantes sur le pneu de secours compact.

Des chaînes antidérapantes pourraient endommager la carrosserie du véhicule et nuire aux performances de conduite.

Si le système hybride ne démarre pas

Les motifs pour lesquels le système hybride ne démarre pas peuvent varier selon les circonstances. Vérifiez les éléments suivants et appliquez la procédure pertinente :

Le système hybride ne démarre pas, même après avoir suivi la procédure de démarrage prescrite. (→P.197)

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La clé à puce ne fonctionne peut-être pas correctement. (→P.579)
- Le niveau de carburant dans le réservoir du véhicule est peut-être insuffisant. Faites le plein du véhicule. (→P.237)
- Il peut s'agir d'une défaillance du système immobilisateur. (→P.91)
- Il peut s'agir d'une défaillance du système de commande de changement de vitesse.* (→P.200)
- La défaillance du système hybride est peut-être due à un problème électrique, par

exemple un affaiblissement de la pile de la clé à puce ou un fusible grillé. Cependant, selon le type de défaillance, vous pouvez utiliser une mesure transitoire pour faire démarrer le système hybride.

* : Il sera peut-être impossible de passer à une position de changement de vitesse autre que P.

Les éclairages intérieurs et les phares sont faibles, ou le klaxon n'émet aucun bruit ou émet un bruit faible.

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La batterie de 12 volts est peut-être déchargée. (→P.582)
- Les branchements des bornes de la batterie de 12 volts sont peut-être desserrés ou corrodés. (→P.499)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas, ou le klaxon n'émet aucun bruit.

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La batterie de 12 volts est peut-être déchargée. (→P.582)
- Au moins une des deux bornes de la batterie de 12

volts est peut-être débranchée. (→P.499)

Contactez votre concessionnaire Toyota si le problème ne peut pas être réparé, ou si la procédure de réparation n'est pas connue.

Démarrage du système hybride en cas d'urgence

Lorsque le système hybride ne démarre pas et que le contacteur d'alimentation fonctionne normalement, vous pouvez utiliser la procédure suivante comme mesure transitoire pour le faire démarrer.

Sauf en cas d'urgence, n'utilisez pas cette procédure de démarrage.

- 1 Tirez le contacteur de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est engagé. (→P.216)

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

- 2 Placez le contacteur d'alimentation sur ACC^{*1, 2}.
- 3 Maintenez le contacteur d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

^{*1}: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation. (→P.626)

^{*2}: Lorsque le mode ACC est désactivé, placez le contacteur d'alimentation sur ON puis sur OFF,

et effectuez l'étape suivante dans les 5 secondes suivantes.

Même si les étapes ci-dessus permettent de faire démarrer le système hybride, celui-ci est peut-être défectueux. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota peut vous fabriquer de nouvelles clés d'origine en utilisant l'autre clé ainsi que le numéro de clé inscrit sur votre plaquette portant le numéro de clé. Conservez cette plaquette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille; ne la laissez pas à l'intérieur du véhicule.



NOTE

■ Si vous perdez une clé à puce

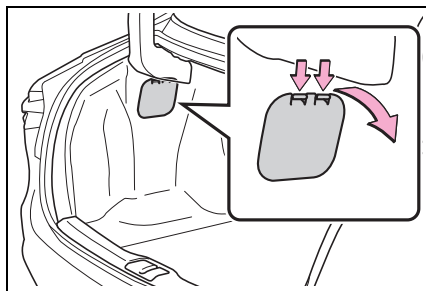
Si la clé à puce reste introuvable, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les autres clés à puce qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir

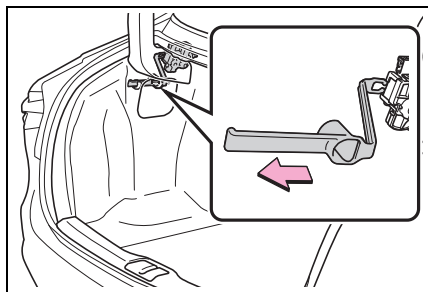
Si vous n'arrivez pas à faire fonctionner le contacteur d'ouverture du panneau de réservoir, contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare le véhicule. La procédure suivante vous permettra d'ouvrir le panneau de réservoir si vous devez faire le plein de façon urgente.

Ouverture du panneau de réservoir

- 1 Ouvrez le coffre.
- 2 Retirez le couvercle à l'intérieur du coffre.



3 Tirez le levier.



⚠ NOTE

■ Lorsque vous ouvrez le panneau de réservoir manuellement

- N'ouvrez pas le panneau de réservoir manuellement, sauf en cas d'urgence. Le carburant pourrait déborder.
- L'utilisation du levier pour ouvrir le panneau de réservoir pourrait ne pas permettre une diminution adéquate dans la pression du réservoir de carburant avant d'effectuer le plein. Pour éviter que du carburant ne se déverse, tournez lentement le bouchon lorsque vous le retirez.
- Durant le plein, de l'air pourrait être évacué de l'intérieur du réservoir de carburant et provoquer un déversement du carburant à partir de l'ouverture de remplissage. Par conséquent, remplissez le réservoir de carburant prudemment et lentement.

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement

Si la communication entre la clé à puce et le véhicule est rompue (→P.154) ou s'il est impossible d'utiliser la clé à puce parce que sa pile est à plat, vous ne pouvez pas utiliser le système Smart key ni la télécommande. Dans ces circonstances, vous pouvez ouvrir les portières et le coffre, et faire démarrer le système hybride, en suivant la procédure ci-dessous.

■ Lorsque la clé à puce ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système Smart key n'a pas été désactivé dans les réglages personnalisés. S'il est désactivé, activez-le. (Fonctions personnalisables : →P.630)
- Vérifiez si le mode d'économie d'énergie est activé. S'il est activé, annulez la fonction. (→P.154)
- La clé à puce a peut-être cessé de fonctionner. (→P.154)

⚠ NOTE

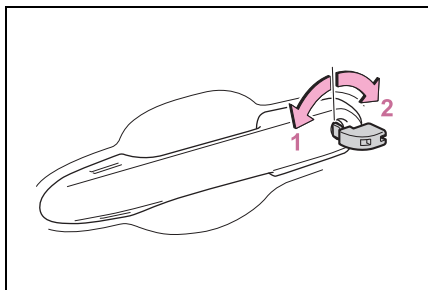
■ En cas de défaillance du système Smart key ou d'autres problèmes liés à la clé

Apportez votre véhicule ainsi que toutes les clés à puce qui vous ont été fournies avec votre véhicule à votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Verrouillage et déverrouillage des portières, ouverture du coffre

Utilisez la clé mécanique (→P.134) pour effectuer les opérations suivantes :

■ Verrouillage et déverrouillage des portières



1 Verrouille toutes les portières

2 Déverrouille la portière

Si vous tournez la clé vers l'arrière, la portière du conducteur se déverrouille. Si vous tournez de nouveau la clé une fois dans les 5 secondes suivantes, les autres portières se déverrouillent.

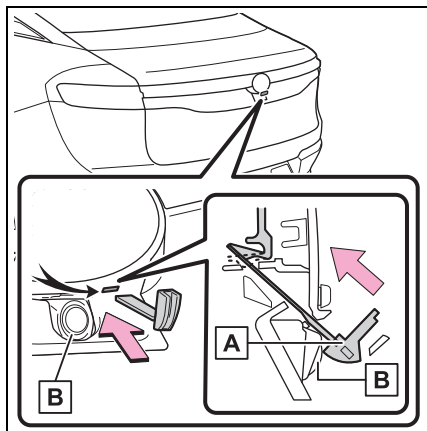
■ Ouverture du coffre

1 Insérez la clé mécanique dans le trou situé sous l'emblème sur le coffre et détachez la griffe fixant la base de l'emblème.

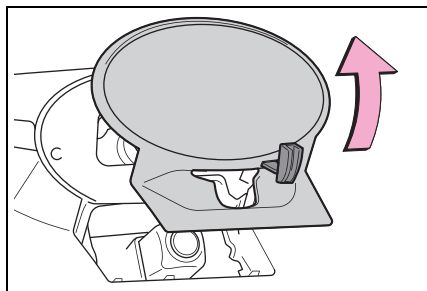
Insérez la clé mécanique **A** dans le sens et à l'angle indiqués sur l'illustration.

Insérez la clé mécanique **A** de manière à ce qu'elle n'entre pas en

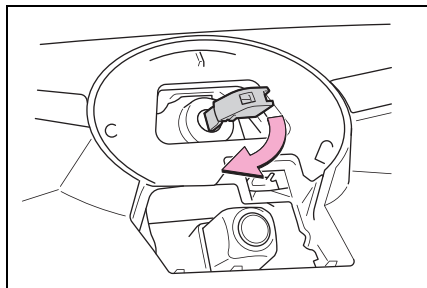
contact avec la caméra arrière **B**.



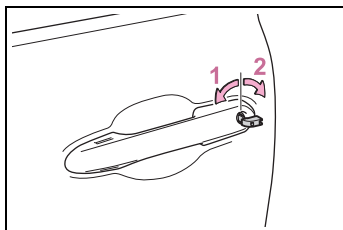
2 Tandis que vous poussez la clé mécanique dans le trou, soulevez la base de l'emblème pour le retirer.



3 Insérez la clé mécanique dans le barillet de la clé et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir le coffre.



■ Fonctions liées à la clé



- 1 Ferme les glaces (tournez et maintenez)
- 2 Ouvre les glaces (tournez et maintenez)

La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

- Lorsque vous utilisez la clé mécanique et que vous faites fonctionner les glaces assistées

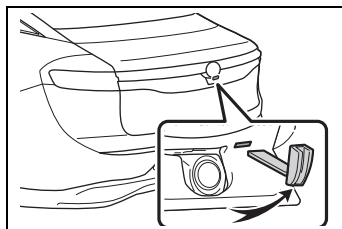
Ne faites fonctionner les glaces assistées qu'après vous être assuré qu'aucun passager ne risque d'avoir une partie de son corps coincée par la glace en mouvement. De plus, ne laissez pas d'enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées.



NOTE

- Pour éviter d'endommager la caméra arrière

Lorsque vous insérez la clé mécanique dans le trou situé sous l'emblème du coffre pour retirer l'emblème, insérez la clé mécanique de manière à ce qu'elle soit orientée dans le sens indiqué sur l'illustration.

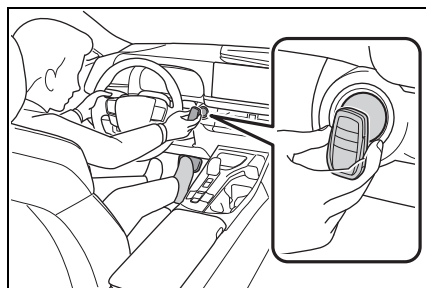


Démarrage du système hybride

- 1 Enfoncez la pédale de frein.
- 2 Touchez le contacteur d'alimentation avec l'arrière de la clé à puce.

Lorsque la clé à puce est détectée, un avertisseur sonore retentit et le contacteur d'alimentation passe sur ON.

Lorsque le système Smart key est désactivé dans les réglages personnalisés et que la personnalisation du mode ACC est activée, le contacteur d'alimentation passe sur ACC.



- 3** Enfoncez fermement la pédale de frein et vérifiez que



ainsi qu'un message s'affichent sur l'écran multifonction.

- 4** Appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation.

Si vous n'arrivez toujours pas à faire démarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Engagez le frein de stationnement, passez en position de changement de vitesse P, puis appuyez sur le contacteur d'alimentation comme vous le faites habituellement pour arrêter le système hybride.

■ Pile de la clé à puce

Comme cette procédure constitue une mesure provisoire, nous vous conseillons de remplacer immédiatement la pile de la clé à puce lorsqu'elle est à plat. (→P.525)

■ Alarme

Si vous déverrouillez une portière à l'aide de la clé mécanique alors que le système d'alarme est activé, il est possible que celui-ci se déclenche. (→P.92)

■ Changement de mode du contacteur d'alimentation

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur d'alimentation à l'étape **3** ci-dessus.

Le système hybride ne démarre pas et les modes changent chaque fois que vous appuyez sur le contacteur. (→P.201)

Si la batterie de 12 volts est déchargée

La procédure suivante vous permettra de faire démarrer le système hybride si la batterie de 12 volts est déchargée.

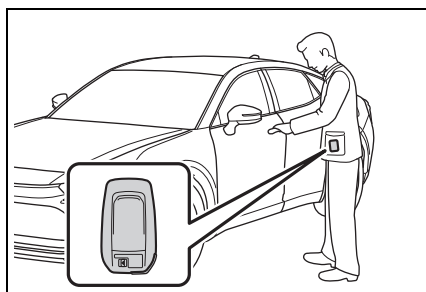
Vous pouvez également vous adresser à votre concessionnaire Toyota ou à un garage compétent.

Redémarrage du système hybride

Si vous avez des câbles de démarrage et accès à un second véhicule muni d'une batterie de 12 volts, vous pouvez faire démarrer le moteur en procédant comme suit.

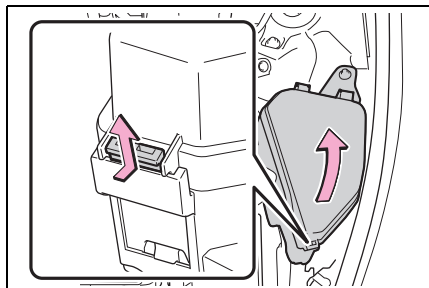
- 1** Vérifiez que vous avez sur vous la clé à puce.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, en fonction de la situation, l'alarme peut s'activer et les portières se verrouiller. (→P.93)

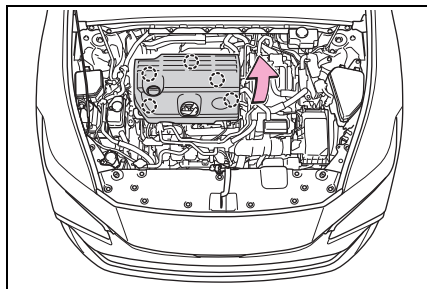


- 2** Ouvrez le capot (→P.483), puis ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

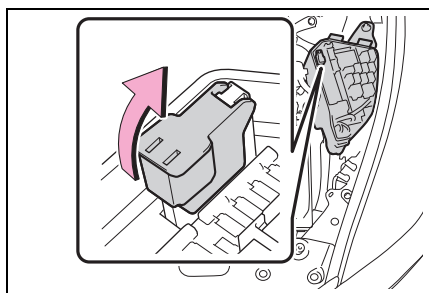
Poussez la languette et soulevez le couvercle.



4 Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS : Retirez le couvercle du moteur.



3 Ouvrez le couvercle de la borne unique de démarrage-secours.

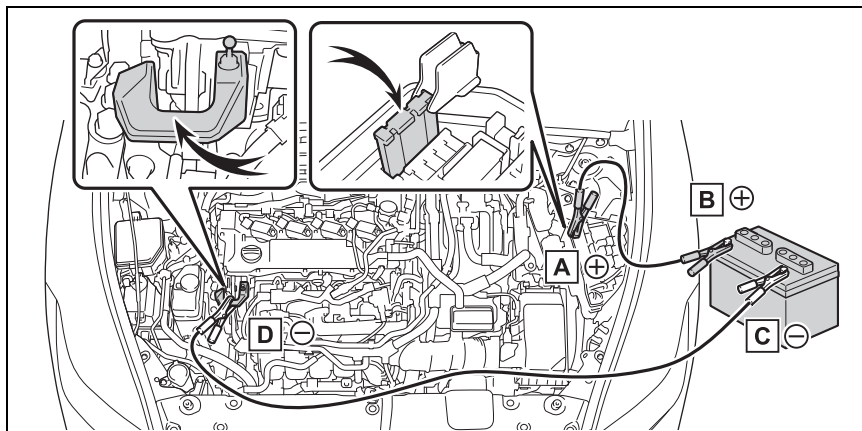


5 Branchez une pince du câble positif de démarrage sur **A** sur votre véhicule, puis branchez la pince située à l'autre extrémité du câble positif sur **B** sur l'autre véhicule.

Ensuite, branchez une pince du câble négatif sur **C** sur l'autre véhicule, puis branchez la pince située à l'autre extrémité du câble négatif sur **D**.

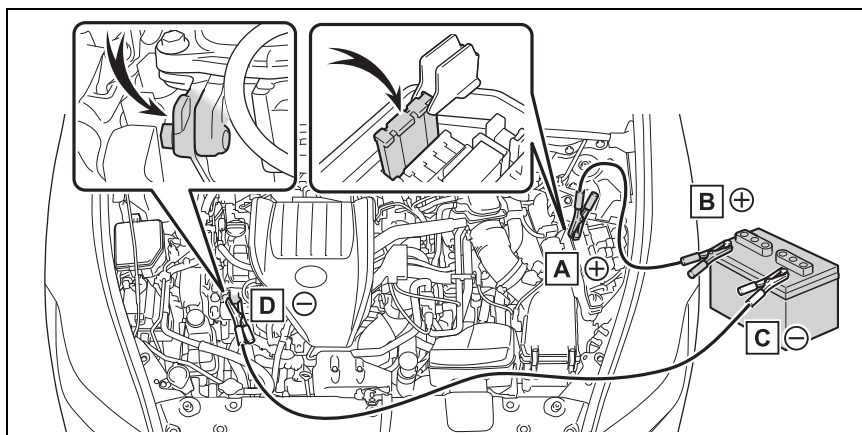
Utilisez des câbles de démarrage qui peuvent atteindre les bornes et point de connexion prescrits.

► Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



- A** Borne unique de démarrage-secours (votre véhicule)
- B** Borne positive (+) de la batterie (l'autre véhicule)
- C** Borne négative (-) de la batterie (l'autre véhicule)
- D** Point métallique indiqué sur l'illustration

► Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



- A** Borne unique de démarrage-secours (votre véhicule)
- B** Borne positive (+) de la batterie (l'autre véhicule)
- C** Borne négative (-) de la batterie (l'autre véhicule)
- D** Point métallique indiqué sur l'illustration

- 6 Faites démarrer le moteur de l'autre véhicule. Pour recharger la batterie de 12 volts de votre véhicule, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le ainsi pendant environ 5 minutes.
- 7 Maintenez le régime moteur de l'autre véhicule et faites démarrer le système hybride de votre véhicule en plaçant le contacteur d'alimentation sur ON.
- 8 Assurez-vous que le voyant "READY" s'allume. Si le voyant ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.
- 9 Une fois que le système hybride du véhicule a démarré, retirez les câbles de démarrage en suivant l'ordre exact inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.
- 10 Fermez le couvercle de la borne unique de démarrage-secours, puis réinstallez le couvercle de la boîte à fusibles et le couvercle du moteur (véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS) à leur position d'origine.

Une fois que le système hybride a démarré, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie de 12 volts est à plat

Vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride en poussant le véhicule.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est à l'arrêt.
- Éteignez tous les composants électriques superflus lorsque le véhicule roule à basse vitesse pendant une période prolongée, par exemple lorsque la circulation est dense.
- Lorsque la personnalisation du mode ACC est désactivée, le système multimédia est toujours sous tension même si le contacteur d'alimentation est désactivé. Pour désactiver le système multimédia, utilisez le contacteur d'alimentation du système multimédia. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lorsque la batterie de 12 volts est retirée ou déchargée

- Les informations stockées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie de 12 volts est à plat, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent exiger une initialisation. (→P.646)

■ Lors du retrait des bornes de la batterie de 12 volts

Lorsque les bornes de la batterie de 12 volts sont retirées, les informations stockées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie de 12 volts, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie de 12 volts

De façon naturelle et à cause de la consommation excessive de cer-

tains appareils électriques, l'électricité contenue dans la batterie de 12 volts se déchargera progressivement même lorsque le véhicule ne sera pas utilisé. Si le véhicule est immobilisé pendant une longue période de temps, il est possible que la batterie de 12 volts se décharge et que le système hybride ne soit pas en mesure de démarrer. (La batterie de 12 volts se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

■ Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie de 12 volts

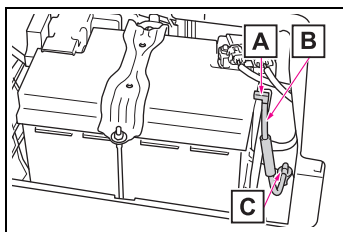
- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key lorsque la batterie de 12 volts est déchargée. Utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
 - Après avoir rechargé la batterie de 12 volts, il est possible que le système hybride ne démarre pas du premier coup; il devrait démarrer normalement si vous essayez de nouveau. Il ne s'agit pas d'une défaillance.
 - Le mode du contacteur d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie de 12 volts est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie de 12 volts ne se décharge. Avant de débrancher la batterie de 12 volts, désactivez le contacteur d'alimentation.
Si vous ne savez pas avec certitude dans quel mode était le contacteur d'alimentation avant que la batterie de 12 volts ne se décharge, soyez particulièrement prudent lorsque vous rebranchez la batterie de 12 volts.
 - Si la batterie de 12 volts se décharge, il se peut qu'il soit impossible de passer à une autre position de changement de
- vitesse. Dans ce cas, le véhicule ne peut pas être remorqué sans soulever les deux roues avant, car elles sont verrouillées. (→P.538)

■ Lors du remplacement de la batterie de 12 volts

- Utilisez une batterie de 12 volts qui est conforme à la réglementation européenne.
- Utilisez une batterie de 12 volts ayant la même taille de boîtier que l'ancienne (LN3), une capacité de débit équivalente (70 Ah) de 20 heures (20HR) ou supérieure, et un indice de performance (ADF) équivalent (600 A) ou supérieur.
- Si la taille diffère, il sera impossible de fixer correctement la batterie de 12 volts.
- La batterie de 12 volts peut se détériorer rapidement ou le système hybride peut même ne pas démarrer si la batterie de 12 volts appropriée n'est pas utilisée.
- Si la capacité de débit de 20 heures est faible, même si la période de temps où le véhicule n'est pas utilisé est un court laps de temps, il se peut que la batterie de 12 volts se décharge et que le système hybride ne soit pas en mesure de démarrer.
- Utilisez une batterie au calcium de type ventilation
- Utilisez une batterie de 12 volts dotée d'une poignée. Si la batterie de 12 volts n'était pas dotée d'une poignée, il pourrait être plus difficile de la retirer.
- Une fois le remplacement effectué, fixez solidement les éléments suivants à l'orifice de dégazage de la batterie de 12 volts.
- Utilisez le flexible de dégazage qui était fixé à l'ancienne batterie de 12 volts.
- Utilisez le bouchon d'orifice de dégazage inclus avec la nouvelle batterie de 12 volts ou celui installé sur la batterie avant son remplacement. (Selon la nouvelle

batterie de 12 volts installée, l'orifice de dégazage pourrait être bouché.)

Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.



- A** Orifice de dégazage
- B** Flexible de dégazage
- C** Bouchon de l'orifice de dégazage



AVERTISSEMENT

■ Lors du retrait des bornes de la batterie de 12 volts

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) entre en contact avec un quelconque élément métallique dans la zone environnante lorsque la borne positive (+) est retirée, il peut se produire une étincelle, susceptible de provoquer un incendie en plus de décharges électriques et de blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter un incendie ou une explosion de la batterie de 12 volts

Observez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement le gaz inflammable qui peut s'échapper de la batterie de 12 volts :

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la borne adéquate et qu'il ne touche pas accidentellement d'autres pièces que la borne voulue.
- Ne laissez pas l'autre pince du câble de démarrage branchée sur la borne positive "+" entrer en contact avec toute autre pièce ou surface métallique à proximité, comme des brides ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact les unes avec les autres.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ni de briquets, et ne laissez pas de flamme nue, à proximité de la batterie de 12 volts.

■ Précautions relatives à la batterie de 12 volts

La batterie de 12 volts contient de l'électrolyte, un élément toxique, acide et corrosif. Les pièces connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Observez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie de 12 volts :

- Lorsque vous effectuez une intervention au niveau de la batterie de 12 volts, portez toujours des lunettes de protection et veillez à ne pas laisser l'électrolyte (acide) de la batterie de 12 volts entrer en contact avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas par-dessus la batterie de 12 volts.

**AVERTISSEMENT**

- Si votre peau ou vos yeux sont en contact avec l'électrolyte de la batterie de 12 volts, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée et consultez un médecin.
Posez une éponge ou un chiffon humides sur la zone touchée jusqu'à l'arrivée des secours.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et les autres pièces de la batterie de 12 volts.
- Ne laissez pas d'enfants s'approcher de la batterie de 12 volts.
- **Après avoir rechargé la batterie de 12 volts**
Faites vérifier la batterie de 12 volts dès que possible par votre concessionnaire Toyota. Si la batterie de 12 volts se détériore et que vous continuez à l'utiliser régulièrement, elle peut émettre un gaz malodorant susceptible de nuire à la santé des passagers.
- **Lors du changement de la batterie de 12 volts**
 - Lorsque le bouchon de la batterie et l'indicateur sont à proximité de la bride de maintien, l'électrolyte de la batterie (acide sulfurique) peut fuir.
 - Une fois le remplacement effectué, fixez le flexible de dégazage et le bouchon d'orifice de dégazage à l'orifice de dégazage de la batterie de 12 volts que vous avez remplacée. S'ils n'étaient pas correctement installés, des gaz (hydrogène) pourraient pénétrer dans l'habitacle du véhicule, et ils pourraient s'enflammer et provoquer une explosion.

- Pour plus d'informations sur le remplacement de la batterie de 12 volts, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lors du débranchement de la batterie de 12 volts

Ne déconnectez pas la borne négative (-) sur le côté de la carrosserie. La borne négative (-) déconnectée risque de toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Manipulation des câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, assurez-vous qu'ils ne s'emmêlent pas dans le ventilateur de refroidissement ni avec la courroie d'entraînement du moteur.

■ Connexion des câbles de démarrage

Assurez-vous de brancher des câbles de démarrage aux bornes et point de connexion prescrits. Négliger de le faire pourrait nuire aux appareils électroniques ou les endommager.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule

Vous devez utiliser la borne unique de démarrage-secours lorsque vous chargez la batterie de 12 volts à partir d'un autre véhicule en cas d'urgence. Vous ne pouvez pas l'utiliser pour le démarrage-secours d'un autre véhicule.

Si votre véhicule surchauffe

Les éléments suivants pourraient indiquer un problème de surchauffe de votre véhicule.

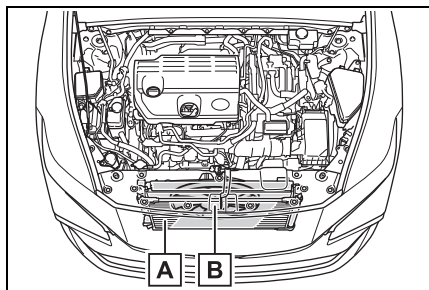
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur (→P.102) est dans la zone rouge ou vous remarquez une perte de puissance du système hybride. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel." ou "Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance" s'affiche sur l'écran multifonction.
- De la vapeur s'échappe du dessous du capot.

Mesures correctives

- Si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur pénètre dans la zone rouge ou si "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel." s'affiche sur l'écran multifonction
 - 1 Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et coupez le climatiseur, puis arrêtez le système hybride.
 - 2 Si vous voyez de la vapeur : Une fois que la quantité de vapeur aura diminué, soulevez le capot avec précaution. Si vous ne voyez pas de vapeur : Soulevez le capot avec précaution.
 - 3 Une fois que le système hybride aura refroidi suffisamment, vérifiez la présence de fuites dans les durites et dans le système de refroidissement.

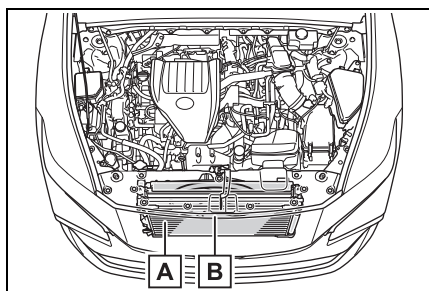
Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



- A** Radiateur
B Ventilateur de refroidissement

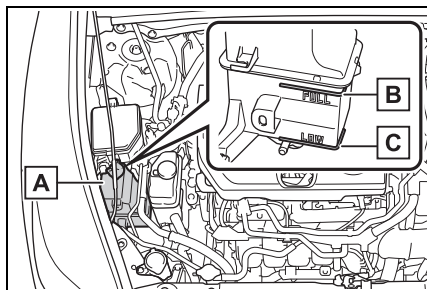
- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



- A** Radiateur
B Ventilateur de refroidissement

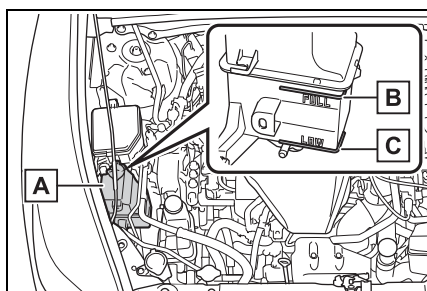
- 4** Le niveau du liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir.

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



- A** Réservoir
B Repère "FULL"
C Repère "LOW"

- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

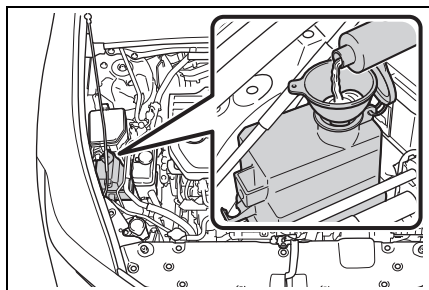


- A** Réservoir
B Repère "FULL"
C Repère "LOW"

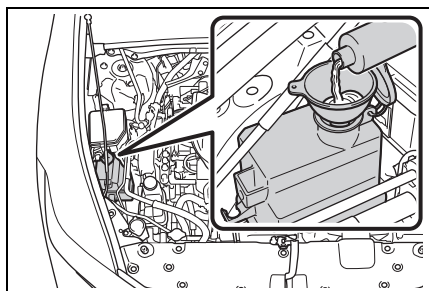
- 5** Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement du moteur.

► Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



► Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



- 6** Faites démarrer le système hybride et activez le climatiseur pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne et pour vérifier la présence de fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les durites.

Le ventilateur fonctionne lorsque le climatiseur est activé immédiatement après un démarrage à froid. Assurez-vous que le ventilateur fonctionne en vérifiant le bruit du ventilateur et le débit d'air. S'il est difficile d'effectuer ces vérifications, activez et désactivez le climatiseur à répétition. (Le ventilateur peut ne pas fonctionner si la température est sous le point de congélation.)

- 7** Si le ventilateur ne fonctionne pas : Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota. Si le ventilateur fonctionne : Faites vérifier le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

- 8** Vérifiez si "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel." s'affiche sur l'écran multifonction.

Si le message ne s'efface pas : Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

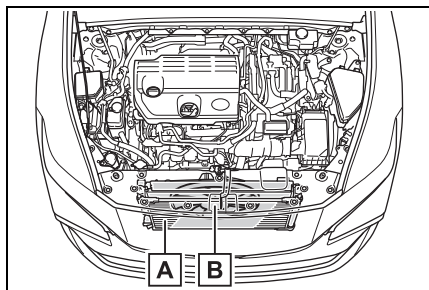
Si le message n'est pas affiché : Faites vérifier le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Si "Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance" s'affiche sur l'écran multifonction

- 1** Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire.
- 2** Arrêtez le système hybride et soulevez le capot avec précaution.
- 3** Une fois le système hybride refroidi, vérifiez la présence de fuites éventuelles dans les durites et dans le faisceau du radiateur (radiateur).

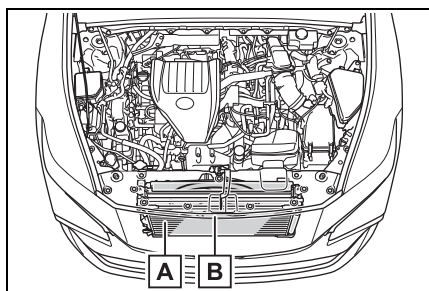
Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



- A** Radiateur
B Ventilateur de refroidissement

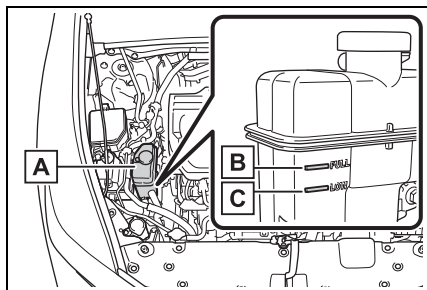
- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



- A** Radiateur
B Ventilateur de refroidissement

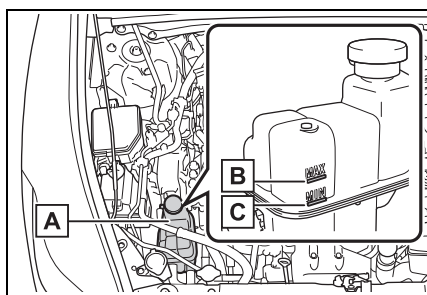
- 4** Le niveau du liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "FULL"/"MAX" et "LOW"/"MIN" du réservoir.

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



- A** Réservoir
B Repère "FULL"
C Repère "LOW"

- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



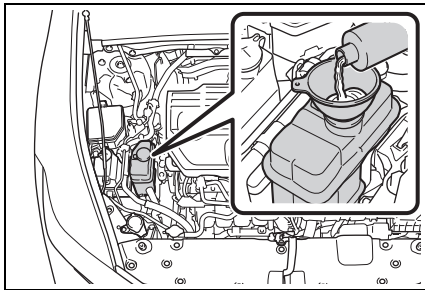
- A** Réservoir
B Repère "MAX"
C Repère "MIN"

- 5** Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

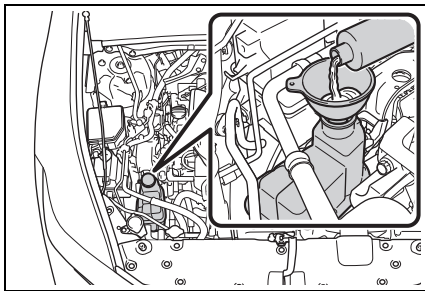
En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique.

Si de l'eau a été ajoutée lors d'une urgence, faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

► Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS



► Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS



- 6** Après avoir arrêté le système hybride et avoir attendu 5 minutes ou plus, faites redémarrer le système hybride et vérifiez si "Surchauffe du système hybride Réduction de la puissance" est affiché sur l'écran multifonction.
- Si le message ne s'efface pas
Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS : Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.
Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS : Le niveau de liquide de refroidissement du moteur est peut-être bas. Suivez la procédure indiquée à la

P.589 pour vérifier le niveau du liquide de refroidissement du moteur.

- Si le message n'est pas affiché
La température du système hybride a baissé et vous pouvez conduire le véhicule normalement. Cependant, si le message s'affiche de nouveau fréquemment, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous vérifiez le dessous du capot de votre véhicule**

Observez les précautions suivantes.

Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe du dessous du capot, n'ouvrez le capot que lorsque la vapeur s'est entièrement dissipée. Il est possible que le compartiment moteur soit très chaud.

**AVERTISSEMENT**

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS : Après avoir coupé le système hybride, vérifiez que le voyant "READY" est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence peut démarrer automatiquement, ou le ventilateur de refroidissement peut se mettre en marche subitement même si le moteur à essence s'arrête. Ne touchez pas aux pièces en rotation, comme le ventilateur, et ne vous en approchez pas; les doigts ou les vêtements (en particulier une cravate, un foulard ou un cache-nez) pourraient se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves.
- Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS : Après avoir coupé le système hybride, vérifiez que le voyant "READY" est éteint et que le ventilateur de refroidissement n'est pas en fonctionnement. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence peut démarrer automatiquement, ou le ventilateur de refroidissement peut se mettre en marche subitement même si le moteur à essence s'arrête. De même, le ventilateur de refroidissement pourrait fonctionner pendant un petit moment après avoir désactivé le système hybride. Ne touchez pas aux pièces en rotation, comme le ventilateur, et ne vous en approchez pas; les doigts ou les vêtements (en particulier une cravate, un foulard ou un cache-nez) pourraient se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves.

- Ne desserrez pas le bouchon d'entrée du liquide de refroidissement ni celui du réservoir de liquide de refroidissement pendant que le système hybride et le radiateur sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement très chauds pourraient gicler.

**NOTE****■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement au moteur/à l'unité de commande électrique**

Ajoutez le liquide de refroidissement lentement, après que le système hybride a refroidi suffisamment. En ajoutant trop rapidement du liquide de refroidissement froid dans un système hybride chaud, vous pouvez endommager le système hybride.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Observez les précautions suivantes :

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (comme du sable, de la poussière, etc.).
- N'utilisez aucun additif de liquide de refroidissement.

Si le véhicule s'est enlisé

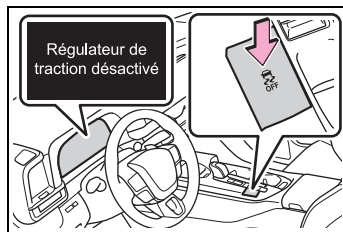
Procédez comme suit si les pneus patinent ou si le véhicule s'est enlisé dans de la boue, de la terre ou de la neige :

Procédure corrective

- 1 Arrêtez le système hybride. Engagez le frein de stationnement et passez en position de changement de vitesse P.
- 2 Retirez la boue, la neige ou le sable accumulés autour des roues avant.
- 3 Placez un bout de bois, des pierres ou tout autre élément susceptible de pouvoir permettre une traction en dessous des roues avant.
- 4 Faites redémarrer le système hybride.
- 5 Passez en position de changement de vitesse D ou R, puis relâchez le frein de stationnement. Appuyez ensuite sur la pédale d'accélérateur en faisant preuve de prudence.

■ Lorsqu'il est difficile de dégager le véhicule

Appuyez sur l'interrupteur  pour désactiver la fonction TRAC.
(→P.406)



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule enlisé

Si vous choisissez de pousser le véhicule vers l'avant et vers l'arrière pour le dégager, assurez-vous que la zone environnante est libre afin d'éviter de heurter d'autres véhicules, des objets ou des personnes. En se dégageant, le véhicule pourrait également se déplacer vers l'avant ou vers l'arrière dans un mouvement brusque et soudain. Soyez très prudent.

■ Lors du passage à une autre position de changement de vitesse

Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Cela risque d'entraîner une accélération inattendue et rapide du véhicule et de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants

- Évitez de faire patiner les roues et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.



NOTE

- Si les tentatives pour dégager le véhicule demeurent malgré tout infructueuses, envisagez d'autres solutions comme, par exemple, le remorquage.

Caractéristiques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien
(carburant, niveau d'huile,
etc.) 598

Informations sur le carburant 612

Informations sur les pneus
..... 614

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables
..... 625

8-3. Éléments à initialiser

Éléments à initialiser ... 646

Données sur l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		196,1 in. (4980 mm)
Largeur totale		72,4 in. (1840 mm)
Hauteur totale*		60,6 in. (1540 mm)
Empattement		112,2 in. (2850 mm)
Voie avant*	Véhicules dotés de pneus 225/55R19	63,0 in. (1600 mm)
	Véhicules dotés de pneus 225/45R21	63,2 in. (1605 mm)
Voie arrière*	Véhicules dotés de pneus 225/55R19	63,2 in. (1605 mm)
	Véhicules dotés de pneus 225/45R21	63,6 in. (1615 mm)
Capacité de charge du véhicule (occupants + bagages)		905 lb. (410 kg)

* : Tare du véhicule

Nombre de sièges

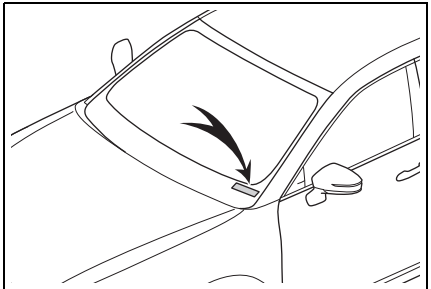
Nombre de sièges	5 (avant 2, arrière 3)
------------------	------------------------

Identification du véhicule

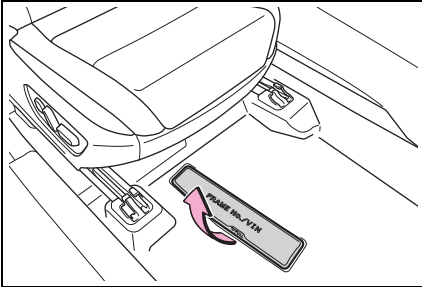
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) constitue l'identification légale de votre véhicule. Il s'agit du principal numéro d'identification de votre Toyota. Il sert à immatriculer votre véhicule.

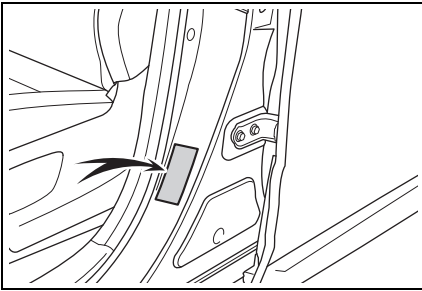
Ce numéro figure sur le côté supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro est également estampillé sous le siège avant droit.



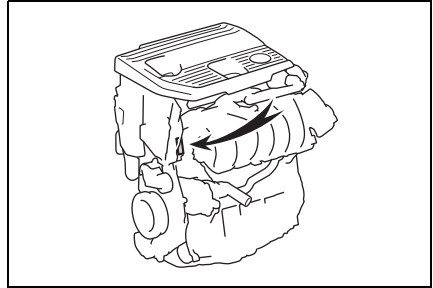
Ce numéro se trouve aussi sur l'étiquette d'homologation.



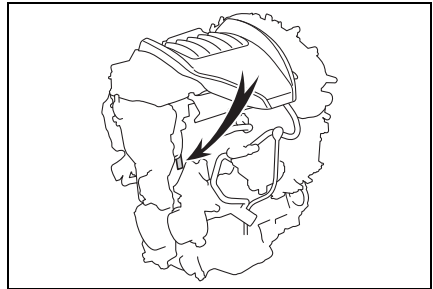
■ Numéro du moteur

Le numéro de moteur est situé à l'endroit indiqué sur le schéma.

► Moteur A25A-FXS



► Moteur T24A-FTS



Moteur

► Moteur A25A-FXS

Modèle	2,5 L, 4-cylindres (A25A-FXS)
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,44 × 4,07 in. (87,5 × 103,4 mm)
Cylindrée	151,8 cu.in. (2487 cm ³)
Jeu des soupapes	Réglage automatique

► Moteur T24A-FTS

Modèle	2,4 L, 4 cylindres (T24A-FTS)
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence (avec turbocompresseur)

Alésage et course	3,44 × 3,91 in. (87,5 × 99,5 mm)
Cylindrée	146,0 cu.in. (2393 cm ³)
Jeu des soupapes	Réglage automatique
Tension de la courroie d'entraîne- ment	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (Indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Capacité du réservoir de carburant (référence)	14,5 gal. (55 L, 12,1 Imp.gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

► Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS

Type		Moteur synchrone à aimant perma- nent
Puissance maxi- male	Avant	88 kW
	Arrière	40 kW
Couple maximal	Avant	20,6 kgf•m (202 N•m, 149 ft•lbf)
	Arrière	12,3 kgf•m (121 N•m, 89,2 ft•lbf)

► Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

Type		Moteur synchrone à aimant perma- nent
Puissance maxi- male	Avant	61 kW
	Arrière	58,6 kW
Couple maximal	Avant	29,8 kgf•m (292 N•m, 215,4 ft•lbf)
	Arrière	17,2 kgf•m (168,5 N•m, 124,3 ft•lbf)

Batterie hybride (batterie de traction)

Type	Batterie à hydrure métallique de nickel
Tension	28,8 V/module
Capacité	5,0 Ah
Quantité	8 modules
Tension nominale	230,4 V

Système de lubrification

- Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS

■ Quantité d'huile (Vidange et remplissage [référence*])

Avec filtre	4,5 qt. (4,3 L, 3,8 Imp.qt.)
Sans filtre	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp.qt.)

*: La quantité d'huile moteur est indiquée comme référence à des fins de vidange d'huile moteur. Lorsque vous ajoutez effectivement l'huile moteur, assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre le repère de niveau inférieur et le repère de limite supérieure de remplissage (→P.490). Réchauffez le moteur et désactivez le système hybride, attendez environ 5 minutes, puis vérifiez le niveau d'huile sur la jauge d'huile.

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota). Utilisez de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil"

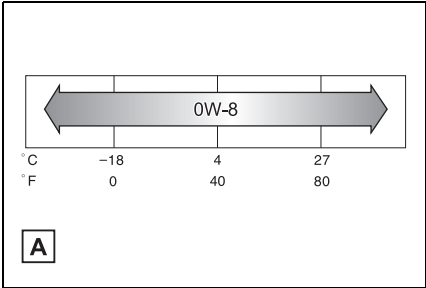
(huile moteur d'origine Toyota) approuvée par Toyota, ou une huile équivalente correspondant au grade et à la viscosité ci-dessous.

Grade d'huile :
JASO GLV-1

Viscosité recommandée :
SAE 0W-8

La viscosité SAE 0W-8 est le meilleur choix pour une bonne consommation de carburant et un bon démarrage à froid en hiver.

Si vous ne pouvez pas vous procurer de l'huile SAE 0W-8, vous pouvez utiliser de l'huile SAE 0W-16. Toutefois, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-8 lors de la vidange suivante.



A Température extérieure

Viscosité de l'huile (on prend ici comme exemple l'huile 0W-8) :

- Le 0W de la mention 0W-8 indique la caractéristique de l'huile permettant de démarrer à froid. Les huiles dont la valeur avant le W est plus basse facilitent le démarrage du moteur à basse température.
- Le 8 de la mention 0W-8 indique la caractéristique de viscosité de l'huile à température élevée. Une huile avec une viscosité plus élevée (ayant une valeur plus élevée) peut mieux convenir si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou sous des conditions de charge extrême.

Comment lire l'étiquette d'un récipient d'huile :

Pour vous aider à choisir l'huile que vous devriez utiliser, le symbole d'homologation GLV-1 de la Japanese Automotive Standards Organization (JASO) est apposé sur certains réci-

ipients d'huile.



► Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS

■ **Quantité d'huile (Vidange et remplissage [référence*])**

Avec filtre	5,6 qt. (5,3 L, 4,7 Imp.qt.)
Sans filtre	5,3 qt. (5,0 L, 4,4 Imp.qt.)

* : La quantité d'huile moteur est indiquée comme référence à des fins de vidange d'huile moteur. Lorsque vous ajoutez effectivement l'huile moteur, assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre le repère de niveau inférieur et le repère de limite supérieure de remplissage (→P.490). Réchauffez le moteur et désactivez le système hybride, attendez environ 5 minutes, puis vérifiez le niveau d'huile sur la jauge d'huile.

■ **Choix de l'huile moteur**

Votre véhicule Toyota utilise de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota). Utilisez de l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" (huile moteur d'origine Toyota) approuvée par Toyota, ou une

huile équivalente correspondant au grade et à la viscosité ci-dessous.

Grade d'huile :

Huile moteur multigrade ILSAC GF-6A

Viscosité recommandée :

SAE 0W-20

La viscosité SAE 0W-20 est le meilleur choix pour une bonne consommation de carburant et un bon démarrage à froid en hiver.

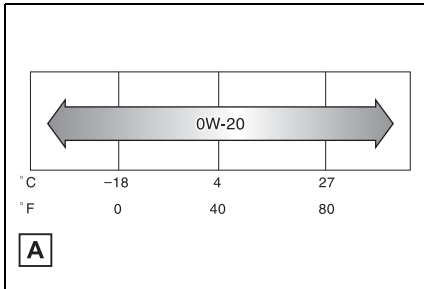
Si vous ne pouvez pas vous procurer de l'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser de l'huile SAE 5W-20. Toutefois, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

du moteur à basse température.

- Le 20 de la mention 0W-20 indique la caractéristique de viscosité de l'huile à température élevée. Une huile avec une viscosité plus élevée (ayant une valeur plus élevée) peut mieux convenir si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou sous des conditions de charge extrême.

Comment lire l'étiquette d'un récipient d'huile :

Pour vous aider à choisir l'huile que vous devriez utiliser, le symbole d'homologation du International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains récipients d'huile moteur.



A Température extérieure

Viscosité de l'huile (on prend ici comme exemple l'huile 0W-20) :

- Le 0W de la mention 0W-20 indique la caractéristique de l'huile permettant de démarrer à froid. Les huiles dont la valeur avant le W est plus basse facilitent le démarrage



Système de refroidissement

Capacité*	Moteur A25A-FXS	Moteur à essence	6,3 qt. (6,0 L, 5,3 Imp.qt.)
		Unité de commande électrique	1,9 qt. (1,8 L, 1,6 Imp.qt.)
	Moteur T24A-FTS	Moteur à essence	9,7 qt. (9,2 L, 8,1 Imp.qt.)
		Refroidisseur intermédiaire/unité de commande électrique	5,5 qt. (5,2 L, 4,6 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement			Utilisez l'un des types suivants : <ul style="list-style-type: none">• “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota)• Un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent, à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate N'utilisez pas d'eau pure seule.

* : La quantité de liquide de refroidissement est indiquée comme référence. Si un liquide doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

Système d'allumage

Bougie d'allumage

	Moteur A25A-FXS	Moteur T24A-FTS
Marque	DENSO FC16HR-Q8	NGK DILZKAR8E7H
Écartement	0,031 in. (0,8 mm)	0,028 in. (0,7 mm)

 NOTE

■ Bougies d'allumage à électrode en iridium

N'utilisez que des bougies d'allumage à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies d'allumage.

Système électrique (batterie de 12 volts)

Tension à vide à 68 °F (20 °C) :	12,0 V ou plus (Désactivez le contacteur d'alimentation, puis allumez les feux de route pendant 30 secondes.) Si la tension est inférieure à la valeur normale, rechargez la batterie.
Intensité de charge	5 A max.

Transmission

Quantité de liquide*	Véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS	4,1 qt. (3,9 L, 3,4 Imp.qt.)
	Véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS	6,8 qt. (6,4 L, 5,6 Imp.qt.)
Type de liquide		"Toyota Genuine ATF WS" (liquide de transmission automatique WS d'origine Toyota)

*: La quantité de liquide est indiquée comme référence.
Si un liquide doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

 NOTE

Type de liquide de transmission

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type différent de celui indiqué ci-dessus peut provoquer un bruit ou des vibrations anormales, ou finalement endommager la transmission de votre véhicule.

Différentiel arrière (moteur électrique arrière) (véhicules dotés d'un moteur A25A-FXS)

Quantité de liquide*	1,8 qt. (1,7 L, 1,5 Imp.qt.)
Type de liquide	"Toyota Genuine ATF WS" (liquide de transmission automatique WS d'origine Toyota)

* : La quantité de liquide est indiquée comme référence.
Si un liquide doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

 NOTE

Type de liquide de différentiel arrière

L'utilisation d'un liquide de différentiel d'un type différent de celui indiqué ci-dessus peut provoquer un bruit ou des vibrations anormales, ou finalement endommager le différentiel de votre véhicule.

Boîte-pont arrière (moteur électrique arrière) (véhicules dotés d'un moteur T24A-FTS)

Quantité de liquide*	3,2 qt. (3,1 L, 2,7 Imp.qt.)
Type de liquide	Liquide TE de boîte-pont électrique e-Transaxle

* : La quantité de liquide est indiquée comme référence. Si un liquide doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

 NOTE

Type de liquide de boîte-pont arrière

L'utilisation d'un liquide de boîte-pont d'un type différent de celui indiqué ci-dessus peut provoquer un bruit ou des vibrations anormales, ou finalement endommager la boîte-pont de votre véhicule.

Freins

Garde à la pédale ^{*1}	4,9 in. (125 mm) min.
Jeu de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1,0 — 6,0 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Voyant de frein de stationnement ^{*2}	Lorsque vous poussez le contacteur de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes : le voyant s'éteint Lorsque vous tirez le contacteur de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes : le voyant s'allume
Type de liquide	FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

^{*1}: Garde minimale à la pédale lorsque la pédale est enfoncée avec une force de 67,4 lbf (300 N, 30,6 kgf) alors que le système hybride est en marche.

Lorsque vous effectuez une vérification de la pédale de frein, assurez-vous de vérifier également que la lampe témoin du système de freinage n'est pas allumée lorsque le système hybride est en marche. (Si la lampe témoin du système de freinage est allumée, reportez-vous à la P.544.)

^{*2}: Assurez-vous que la lampe témoin du système de freinage (jaune) ne s'allume pas. (Si la lampe témoin du système de freinage s'allume, reportez-vous à la P.544.)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----	--------------------------

Pneus et roues

► Véhicules dotés de pneus de 19 pouces (type A)

Dimensions des pneus	225/55R19 99V, T165/80R17 104M (pneu de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	<p>Avant :</p> <p>30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière :</p> <p>30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Pneu de secours :</p> <p>60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses élevées (supérieures à 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où de telles vitesses sont permises par la loi) :</p> <p>Ajoutez 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant ainsi qu'aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Dimensions de la roue	19 × 7J, 17 × 4T (pneu de secours)
Couple de serrage des boulons de roue	103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)

► Véhicules dotés de pneus de 19 pouces (type B)

Dimensions des pneus	225/55R19 99V, T165/80D17 104M (pneu de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	<p>Avant :</p> <p>30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière :</p> <p>30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Pneu de secours :</p> <p>60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses élevées (supérieures à 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où de telles vitesses sont permises par la loi) :</p> <p>Ajoutez 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant ainsi qu'aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Dimensions de la roue	19 × 7J, 17 × 4T (pneu de secours)
Couple de serrage des boulons de roue	103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)

► Véhicules dotés de pneus de 21 pouces (type A)

Dimensions des pneus	225/45R21 95W, T165/80R17 104M (pneu de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	<p>Avant :</p> <p>33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière :</p> <p>33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Pneu de secours :</p> <p>60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses élevées (supérieures à 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où de telles vitesses sont permises par la loi) :</p> <p>Ajoutez 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant ainsi qu'aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indi- quée sur le flanc des pneus.</p>
Dimensions de la roue	21 × 7 1/2J, 17 × 4T (pneu de secours)
Couple de serrage des boulons de roue	103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)

► Véhicules dotés de pneus de 21 pouces (type B)

Dimensions des pneus	225/45R21 95W, T165/80D17 104M (pneu de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	<p>Avant :</p> <p>33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Arrière :</p> <p>33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Pneu de secours :</p> <p>60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses élevées (supérieures à 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où de telles vitesses sont permises par la loi) :</p> <p>Ajoutez 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant ainsi qu'aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Dimensions de la roue	21 × 7 1/2J, 17 × 4T (pneu de secours)
Couple de serrage des boulons de roue	103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)

Informations sur le carburant

Vous ne devez utiliser que de l'essence sans plomb.

Choisissez l'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87 risque de provoquer un cognement persistant du moteur. À long terme, ce cognement peut endommager le moteur.

Utilisez de l'essence répondant au moins aux normes ASTM D4814 (États-Unis)

■ Qualité d'essence

Exceptionnellement, des problèmes de maniabilité peuvent être causés par la marque d'essence que vous utilisez. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cette mesure ne corrige pas le problème, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandation de l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Tous les types d'essence vendus aux États-Unis contiennent un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou maintenir propres les systèmes d'admission, conformément au pro-

gramme de la plus faible concentration d'additifs de l'EPA.

- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essences détergentes de catégorie supérieure. Pour plus d'informations sur les essences détergentes de catégorie supérieure et pour une liste de négociants, veuillez visiter le site Web officiel www.toptiergas.com.

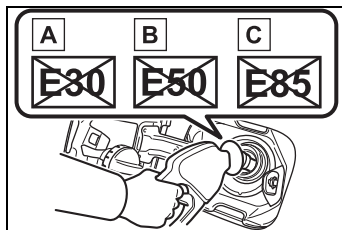
■ Recommandation de l'utilisation d'essence peu polluante

Des essences qui contiennent des composés oxygénés tels que l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées, sont en vente dans certaines villes. Ces essences peuvent normalement être utilisées, à condition qu'elles répondent aux autres exigences en matière de carburants.

Toyota recommande l'utilisation de ces carburants, puisque leur composition permet une réduction des émissions polluantes des véhicules.

■ Non-recommandation de l'utilisation d'essence mélangée

- Utilisez seulement de l'essence qui ne contient pas plus de 15 % d'éthanol.
N'UTILISEZ PAS de carburant Flex-fuel ni d'essence qui pourrait contenir plus de 15 % d'éthanol, y compris des pompes qui portent la mention E30 (30 % d'éthanol [A]), E50 (50 % d'éthanol [B]), E85 (85 % d'éthanol [C]) (il s'agit seulement de quelques exemples de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool dans votre véhicule, assurez-vous que son indice d'octane est supérieur ou égal à 87.

- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du méthanol.

■ Non-recommandation de l'utilisation d'essence contenant du MMT

Certains types d'essences contiennent un additif servant à augmenter l'indice d'octane, appelé méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. L'utilisation d'essence contenant du MMT peut nuire à votre système antipollution.

Le témoin de mauvais fonctionnement pourrait s'allumer sur le bloc d'instrumentation. Si c'est le cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour effectuer l'entretien.

■ Si le moteur cogne

- Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.
- Il se peut que vous entendiez parfois des cognements légers et de courte durée lorsque vous accélérez ou montez une côte. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.



NOTE

■ Remarque relative à la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadéquats. L'utilisation de carburants inadéquats endommagera le moteur.
- N'utilisez pas d'essence avec plomb.
L'essence avec plomb peut endommager le convertisseur catalytique à trois voies de votre véhicule, ce qui entraînera une défaillance du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool autre que celle mentionnée ci-dessus.
D'autres types d'essence-alcool risquent d'endommager le système à carburant ou de nuire aux performances du véhicule.
- L'utilisation d'essence sans plomb avec un indice d'octane inférieur à l'indice recommandé pourrait provoquer un cognement persistant du moteur.
Si le cognement s'intensifie, le moteur peut subir des dommages et la garantie sera annulée.

■ Maniabilité altérée en raison du carburant utilisé

Si vous constatez une détérioration de la maniabilité (mauvais démarrage à chaud, vaporisation, cognement du moteur, etc.) après l'utilisation d'un autre type de carburant, cessez d'utiliser ce type de carburant.

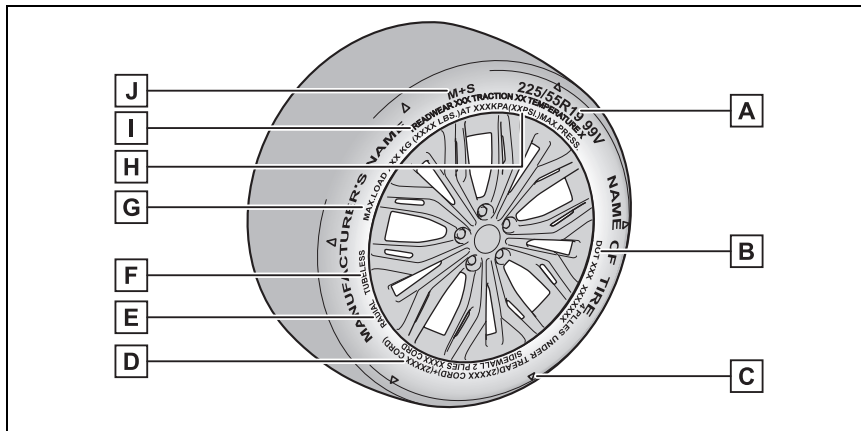
■ Lorsque vous faites le plein d'essence-alcool

Veillez à ne pas renverser de l'essence-alcool. Cela pourrait endommager la peinture de votre véhicule.

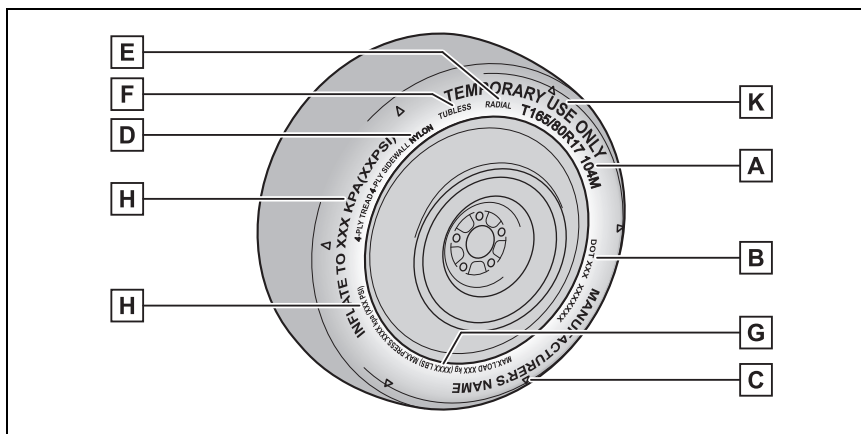
Informations sur les pneus

Symboles caractéristiques des pneus

► Pneu de grandeur normale



► Pneu de secours compact



A Dimensions des pneus (→P.616)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.615)

C Emplacement des indicateurs d'usure moulés (→P.500)

D Composition des plis et matériaux utilisés

Les plis sont des couches de fils câblés disposées parallèlement dans une gaine de caoutchouc. Les fils câblés sont les brins qui forment les plis du pneu.

E Pneus radiaux ou pneus à nappes croisées

Un pneu radial porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Un pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à nappes croisées.

F PNEU SANS CHAMBRE À AIR ou PNEU AVEC CHAMBRE À AIR

Dans un pneu sans chambre à air, l'air est directement insufflé dans le pneu. Dans un pneu avec chambre à air, celle-ci maintient la pression d'air.

G Limite de charge à la pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.619)**H** Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.619)

Il s'agit de la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

I Classification relative à la qualité des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous à la section "Classification relative à la qualité des pneus" ci-après.

J Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P.501)

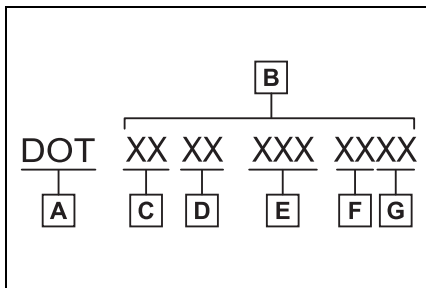
Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Un pneu ne portant pas la mention "M+S" est un pneu d'été.

K "TEMPORARY USE ONLY"

Un pneu de secours compact est identifié par la mention "TEMPORARY USE ONLY" (USAGE PROVISOIRE UNIQUEMENT) moulée sur son flanc. Ce pneu a été conçu uniquement pour une utilisation provisoire en cas d'urgence.

DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) types

► Type A

**A** Symbole DOT***B** Numéro d'identification du

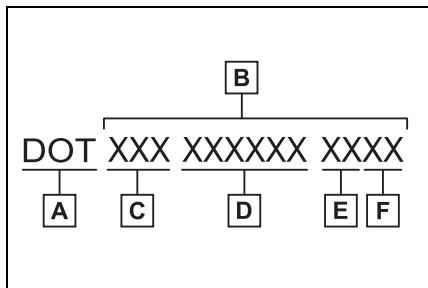
pneu (TIN)

C Symbole d'identification du fabricant du pneu**D** Code de dimension du pneu**E** Code optionnel du fabricant relatif au type de pneu (3 ou 4 lettres)**F** Semaine de fabrication**G** Année de fabrication

*: Le symbole DOT (Department of Transport – ministère des Transports) certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales

applicables en matière de sécurité des véhicules.

► Type B



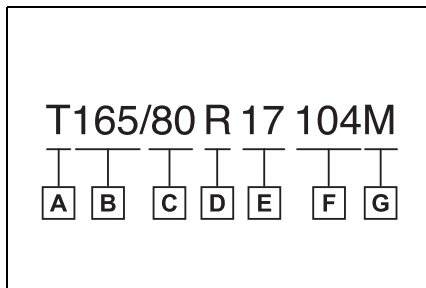
- A** Symbole DOT*
- B** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- C** Symbole d'identification du fabricant du pneu
- D** Code du fabricant
- E** Semaine de fabrication
- F** Année de fabrication

*: Le symbole DOT (Department of Transport – ministère des Transports) certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales applicables en matière de sécurité des véhicules.

Dimensions des pneus

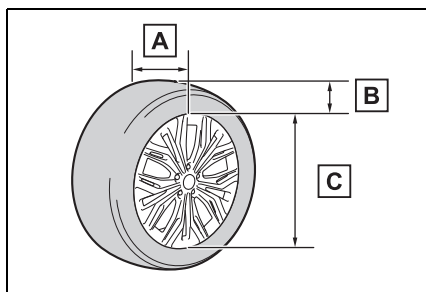
■ Informations relatives aux dimensions types des pneus

L'illustration indique les dimensions types des pneus.



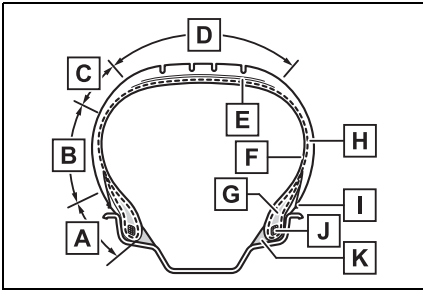
- A** Usage du pneu (P = Voiture de tourisme, T = Usage provisoire)
- B** Grosseur de boudin (millimètres)
- C** Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la grosseur de boudin)
- D** Code de construction du pneu (R = Pneu radial, D = Pneu diagonal)
- E** Diamètre de roue (pouces)
- F** Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
- G** Code de vitesse (une lettre)

■ Dimensions du pneu



- A** Grosseur de boudin
- B** Hauteur du pneu
- C** Diamètre de roue

Noms des parties du pneu



- A** Talon
- B** Flanc
- C** Épaulement
- D** Bande de roulement
- E** Ceinture
- F** Calandrage intérieur
- G** Renfort en caoutchouc
- H** Carcasse
- I** Garniture de jante
- J** Tringle
- K** Bandelette talon

Classification relative à la qualité des pneus

Les informations réunies dans ce chapitre ont été préparées conformément aux réglementations publiées par la National Highway Traffic Safety Administration du ministère des Transports des États-Unis.

On y retrouve une classification relative à la qualité des pneus pour les acheteurs ou acheteurs

éventuels de véhicules Toyota.

Votre concessionnaire Toyota répondra à toutes les questions que vous pourriez vous poser à la lecture de ces informations.

■ Catégories de qualité DOT

Tous les pneus des voitures de tourisme doivent être conformes aux prescriptions de sécurité fédérales (Federal Safety Requirements) ainsi qu'à ces catégories. Les catégories de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la grosseur de boudin maximale.

Par exemple : Treadwear (usure de la bande de roulement) 200 Traction AA Temperature (température) A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi selon un classement comparatif relatif au taux d'usure du pneu lorsqu'il est testé sous contrôle lors d'un programme de tests spécifiques du gouvernement.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus vite qu'un pneu d'indice 100 lors du programme de tests du gouvernement.

Les performances relatives des pneus dépendent cependant des conditions d'utilisation réelles. Les performances peuvent varier de manière significative par rapport à

la norme, en fonction des habitudes de conduite, des méthodes de réparation, ainsi que des différences de conditions routières et de conditions atmosphériques.

■ Traction AA, A, B, C

Les catégories d'adhérence sont, par ordre décroissant, AA, A, B et C, et elles représentent la capacité du pneu à s'arrêter sur un revêtement humide, telle que mesurée dans des conditions contrôlées, sur les surfaces en asphalte et en béton des tests spécifiques du gouvernement.

Un pneu de catégorie C a probablement des performances de traction médiocres.

Avertissement : La catégorie d'adhérence est attribuée à ce pneu sur la base des tests de traction lors du freinage (en ligne droite) et ne comprend pas la traction dans les virages.

■ Température A, B, C

Les catégories de température sont A (la plus élevée), B et C, et représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, lors de tests réalisés dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai spécifique d'un laboratoire intérieur.

Une haute température soutenue peut altérer le matériau du pneu et écourter sa durée de vie; une température excessive peut mener à une défaillance soudaine du pneu.

La catégorie C correspond à un niveau de performances que tous les pneus de voitures de tourisme doivent atteindre, conformément à la norme fédérale n° 109 sur la sécurité des véhicules à moteur.

Les catégories B et A représentent des niveaux de performances plus élevés que la norme minimale exigée par la loi, obtenus sur une roue d'essai en laboratoire.

Avertissement : Les catégories de température sont établies pour un pneu correctement gonflé et qui ne supporte pas une charge excessive.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive peuvent, ensemble ou séparément, occasionner une hausse de température et une possible défaillance du pneu.

Glossaire de termes relatifs aux pneus

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression de gonflage des pneus lorsque le véhicule a été garé pendant trois heures ou plus, ou qu'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) dans ces conditions
Pression de gonflage maximale	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé. Elle est indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage des pneus à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des éléments standard pouvant être remplacés) de la transmission hybride, de la direction assistée, des freins assistés, des glaces assistées, des sièges à réglage assisté, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces éléments font partie de l'équipement de série (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec équipement de série et réservoirs de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement pleins. Ce poids comprend aussi, le cas échéant, le climatiseur et le poids d'un moteur optionnel dépassant le poids du moteur de série
Poids du véhicule en pleine charge	La somme des éléments suivants : (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options prévues par le constructeur
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multiplié par le nombre d'occupants mentionné dans la deuxième colonne du tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule telle que stipulée dans la troisième colonne du tableau 1* ci-dessous

Terminologie relative aux pneus	Signification
Poids des options prévues par le constructeur	Le poids combiné des options normales prévues par le constructeur, dont le poids excède de 5 lb. (2,3 kg) les éléments standard qu'elles remplacent et qui n'ont pas été prises en compte dans le poids à vide ou le poids des accessoires. Elles comprennent les freins renforcés, les stabilisateurs ("ride-levelers"), le porte-bagages de toit, la batterie de 12 volts à grande capacité et les garnitures spéciales
Jante	Support métallique d'un pneu ou d'un ensemble pneu/chambre à air où vient se loger le talon du pneu
Diamètre de jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Type de jante	Désignation utilisée par les constructeurs automobiles pour une jante en fonction du style ou du code
Largeur de jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (capacité totale de charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg), multiplié par le nombre de sièges du véhicule
Charge maximale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids du véhicule en pleine charge sur chaque essieu et en divisant par deux
Charge normale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids à vide, le poids des accessoires et le poids normal des occupants sur chaque essieu (en fonction du tableau 1* ci-dessous) et en divisant par deux
Côté au vent	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles en acier enveloppées ou renforcées de plis de fils câblés, et dont la forme s'ajuste à la jante
Séparation du talon	Rupture du lien entre les composants du talon

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pneu à nappes croisées	Pneu gonflable dans lequel les plis de fils câblés s'étendant aux talons sont couchés selon des angles alternes nettement inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, à l'exception de la bande de roulement et la gomme de flanc qui, lorsqu'elle est gonflée, porte la charge
Arrachement	Décrochage de morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Fil câblé	Brins qui forment les plis du pneu
Séparation de fil câblé	Séparation des fils câblés des composés de caoutchouc adjacents
Craquelure	Toute séparation à l'intérieur de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneu s'étendant au matériau du fil câblé
CT	Système comportant un pneu gonflable avec un pneu à rebord inversé et une jante, dans lequel la jante est conçue avec des rebords pointant vers l'intérieur en coupe radiale et le pneu est conçu pour s'ajuster à la surface intérieure de la jante, de façon à recouvrir ses rebords à l'intérieur de l'espace vide du pneu
Pneu à charge lourde	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Rainure	Espace compris entre deux nervures de bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et dans lequel est incorporé le support de gonflage
Séparation du calandrage intérieur	Séparation du calandrage intérieur du matériau du fil câblé à l'intérieur de la carcasse

Terminologie relative aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc blanc ou flanc portant des inscriptions en blanc ou des renseignements sur le fabricant, la marque et/ou le modèle et dont les lettres sont plus en relief que sur l'autre flanc du pneu, ou (b) Flanc spécial d'un pneu asymétrique qui doit toujours se trouver du côté extérieur lorsqu'on installe le pneu sur un véhicule
Pneu de camion léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être utilisé principalement sur des camions légers ou des véhicules de tourisme à usage multiple
Limite de charge	Charge maximale qu'un pneu est censé accepter à une pression de gonflage donnée
Limite de charge maximale	Limite de charge d'un pneu à sa pression de gonflage maximale autorisée
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé
Jante de mesure	Jante sur laquelle un pneu est monté selon des exigences de dimension physique
Soudure ouverte	Toute séparation à n'importe quelle jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur s'étendant au matériau du fil câblé
Diamètre extérieur	Diamètre global d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, incluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements, ou les bandes ou nervures protectrices
Pneu de voiture de tourisme	Pneu conçu pour être utilisé sur les voitures de tourisme, les véhicules de tourisme à usage multiple et les camions dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est de 10.000 lb. ou moins.
Pli	Couche de fils câblés disposés parallèlement dans une gaine de caoutchouc

Terminologie relative aux pneus	Signification
Décollement entre nappes	Séparation du composé en caoutchouc entre des plis adjacents
Pneu gonflable	Dispositif mécanique composé de caoutchouc, de produits chimiques, de tissu et d'acier ou d'autres matériaux qui, une fois installé sur une roue automobile, fournit de la traction et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu gonflable dans lequel les fils câblés des plis s'étendant aux talons sont couchés selon un angle sensiblement égal à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Grosueur de boudin	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, excluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements ou les bandes protectrices
Flanc	Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon
Séparation du flanc	Séparation du composé en caoutchouc du matériau du fil câblé dans le flanc
Pneu neige	Pneu pouvant atteindre un indice de traction de 110 ou plus, en comparant son rendement au pneu d'essai de référence de la norme ASTM E-1136 lors du test de traction dans la neige, tel que décrit dans la norme "ASTM F-1805-00, Standard Test Method for Single Wheel Driving Traction in a Straight Line on Snow-and Ice-Covered Surfaces", et qui est marqué du symbole Alpine () sur au moins l'un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est posé en vue de le tester; il peut s'agir de n'importe quelle jante répertoriée comme convenant à ce pneu
Bande de roulement	Partie du pneu venant en contact avec la surface de la route

Terminologie relative aux pneus	Signification
Nervure de bande de roulement	Section de la bande de roulement qui fait le tour du pneu
Décollement de la bande de roulement	Écartement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure moulés (TWI)	Saillies des rainures principales conçues pour identifier visuellement le niveau d'usure de la bande de roulement
Dispositif de retenue des roues	Dispositif servant à retenir correctement la roue et le pneu pendant les tests

*: Tableau 1 — Charge et répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé, en fonction du nombre de sièges disponibles

Nombre de sièges disponibles, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
De 2 à 4	2	2 à l'avant
De 5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges
De 11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges, 1 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges
De 16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur la deuxième rangée de sièges, 2 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges

Fonctions personnalisables

Votre véhicule comporte différentes fonctions électroniques personnalisables à votre convenance. Ces fonctions peuvent être configurées à l'aide de l'écran multifonction, de l'écran multimédia ou encore chez votre concessionnaire Toyota.

Certaines fonctions personnalisables sont changées en même temps que celles de Mes paramètres. (→P.179)

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification à l'aide de l'écran multimédia

► Sauf pour Advanced Park

- 1 Sélectionnez  sur le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule" dans le sous-menu.
- 3 Sélectionnez dans la liste l'élément dont vous souhaitez modifier les réglages.
- Pour Advanced Park (si le véhicule en est doté)
- 1 Appuyez sur le contacteur principal d'Advanced Park.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multimédia, puis sélectionnez "Advanced Park".

■ Changement à l'aide de l'écran multifonction

Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour modifier les paramètres. (→P.110)

- 1 Actionnez le contacteur de commande du compteur pour sélectionner . (→P.116)
- 2 Utilisez les contacteurs de commande du compteur pour sélectionner l'élément que vous souhaitez personnaliser.
- 3 Selon l'affichage, sélectionnez le réglage souhaité.

Pour revenir à l'écran précédent ou pour quitter le mode de personnalisation, appuyez sur .

■ Pendant la personnalisation

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, engagez le frein de stationnement, puis passez en position de changement de vitesse P. De plus, pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, laissez le système hybride en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

**AVERTISSEMENT**

■ Pendant la personnalisation

Comme le système hybride doit être en marche pendant la personnalisation, assurez-vous que le véhicule est garé dans un endroit où l'aération est adéquate. Dans un endroit fermé, comme un garage, les gaz d'échappement, y compris le dangereux monoxyde de carbone (CO), pourraient s'accumuler et pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait entraîner la mort ou constituer un grave danger pour la santé.

**NOTE**

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, assurez-vous que le système hybride est en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

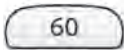
Fonctions personnalisables

La personnalisation de certaines fonctions entraîne automatiquement la modification d'autres fonctions. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

- [A]** Paramètres modifiables à l'aide de l'écran multimédia
- [B]** Paramètres modifiables à l'aide de l'écran multifonction
- [C]** Paramètres modifiables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles : O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, compteurs et écran multifonction (→P.102, 109)

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	[A]	[B]	[C]
Langue*2	Anglais	Français	O	O	—
		Espagnol			
Unités*3	miles (MPG)	km (km/L)	O	O	—
		km (L/100 km)			
		miles (MPG impérial)			
Type de compteur*2		 *4	—	O	—
		 *4			

Fonction* ¹	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Style de compteur* ²	"Intelligent"	"Décontracté"	—	O	—
		"Solide"			
		"Sport"			
Type de cadran* ²	Indicateur du système hybride * ⁵	Tachymètre* ⁵	—	O	—
		Indicateur de vitesse * ⁵			
Voyant EV* ²	Activé	Désactivé	—	O	—
Consommation de carburant	Moyenne totale	Moyenne du déplacement	—	O	—
Guidage ECO* ²	Activé	Désactivé	—	O	—
Éléments des informations de conduite (rangée supérieure)* ^{2, 6}	Distance	Vitesse moyenne	—	O	—
		Temps total			
Éléments des informations de conduite (rangée inférieure)* ^{2, 6}	Temps total	Vitesse moyenne	—	O	—
		Distance			
Éléments TRIP A (rangée supérieure)* ^{2, 6}	Distance	Vitesse moyenne	—	O	—
		Temps total			
Éléments TRIP A (rangée inférieure)* ^{2, 6}	Temps total	Vitesse moyenne	—	O	—
		Distance			
Éléments TRIP B (rangée supérieure)* ^{2, 6}	Distance	Vitesse moyenne	—	O	—
		Temps total			
Éléments TRIP B (rangée inférieure)* ^{2, 6}	Temps total	Vitesse moyenne	—	O	—
		Distance			
Affichage contextuel* ²	Activé	Désactivé	—	O	—

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Régler la luminosité du compteur	Standard	Luminosité souhaitée	—	O	—
Voyant de feu d'arrêt	Activé	Désactivé	—	O	—
Fonction de suggestions*2	Activé	Activé (lorsque le véhicule est arrêté)	O	—	O
		Désactivé			

*1: Pour plus de détails sur chacune des fonctions : →P.116

*2: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

*3: Le réglage par défaut varie selon les pays.

*4: L'activation/la désactivation du gadget logiciel peut être modifiée.

*5: Les éléments de réglage peuvent ne pas être affichés en fonction du type de compteur.

*6: Un même élément ne peut pas être affiché sur la rangée supérieure et sur la rangée inférieure.

■ Affichage sur le pare-brise*1 (→P.122)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Affichage sur le pare-brise*2	Activé	Désactivé	—	O	—
Type d'affichage sur le pare-brise*2	Standard	Complet	—	O	—
		Minimum			
Luminosité de l'affichage sur le pare-brise	Standard	Luminosité souhaitée	—	O	—
Position de l'affichage sur le pare-brise	Standard	Position souhaitée	—	O	—
Réglage de l'angle de l'affichage sur le pare-brise	Standard	Angle souhaité	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Verrou de portière (→P.137, 142, 579)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage à l'aide d'une clé mécanique	Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières	Une fois pour déverrouiller toutes les portières	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portières*	Fonctionnement du verrouillage des portières lié à la position de changement de vitesse	Désactivé	O	—	O
		Fonctionnement du verrouillage des portières lié à la vitesse du véhicule			
Fonction de déverrouillage automatique des portières*	Fonctionnement du déverrouillage des portières lié à la position de changement de vitesse	Désactivé	O	—	O
		Fonctionnement du déverrouillage des portières lié à la portière du conducteur			
Verrouillage/déverrouillage du coffre lorsque toutes les portières sont verrouillées/déverrouillées	Activé	Désactivé	—	—	O

*: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Rappel des sièges arrière (→P.139)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rappel des sièges arrière	Activé	Désactivé	—	O	O

■ **Système Smart key et télécommande (→P.137, 152)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Signal de fonctionnement (avertisseurs sonores)*	Standard	Volume souhaité	O	—	O
Signal de fonctionnement (feux de détresse)*	Activé	Désactivé	O	—	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portières si une portière n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée*	60 secondes	Désactivé	O	—	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Avertisseur sonore de portière ouverte (Lors du verrouillage du véhicule)	Activé	Désactivé	—	—	O

* : Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ **Système Smart key (→P.137, 152)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système Smart key*	Activé	Désactivé	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portières*	Portière du conducteur	Toutes les portières	O	—	O
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portières lorsque la poignée de la portière du conducteur est saisie et tenue	2 secondes	Désactivé	—	—	O
		1,5 secondes			
		2,5 secondes			
Nombre de verrouillages consécutifs des portières	2 fois	À volonté	—	—	O
Éclairage du contacteur d'alimentation	Activé	Désactivé	—	—	O

* : Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Télécommande (→P.134, 137, 142)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement du déverrouillage*	Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières	Une fois pour déverrouiller toutes les portières	O	—	O
Verrouillage lorsque la portière est ouverte*	Activé	Désactivé	O	—	O
Fonctionnement du déverrouillage du coffre	Maintenez enfoncé (brièvement)	Une brève pression	—	—	O
		Appuyez deux fois			
		Maintenez enfoncé (longuement)			
		Désactivé			
Mode panique du système de dissuasion de vol	Activé	Désactivé	—	—	O

* : Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Coffre (→P.142)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Couvercle du coffre à commande assistée mains libres (capteur activé par le pied) ^{*1, 2}	Activé	Désactivé	—	O	O
Fonction d'arrêt du couvercle du coffre à commande assistée mains libres (capteur activé par le pied) lorsque le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON ^{*1, 2}	Activé	Désactivé	—	—	O
Avertisseur d'activation par le pied ^{*1}	Activé	Désactivé	—	—	O

^{*1}: Si le véhicule en est doté

^{*2}: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Permet une entrée et une sortie plus faciles du conducteur (système assisté d'accès facile) ^{*1} (→P.175)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Coulissement du siège du conducteur lorsque le conducteur quitte le véhicule ^{*2}	Plein	Désactivé	O	—	O
		Partiel			

^{*1}: Si le véhicule en est doté

^{*2}: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Rétroviseurs extérieurs (→P.166)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Rabattement et déploiement automatiques des rétroviseurs	Lié au verrouillage/au déverrouillage des portières	Désactivé	—	—	O
		Lié au fonctionnement du contacteur d'alimentation			

■ Glaces assistées (→P.169)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique (ouverture)	Désactivé	Activé	—	—	O
Fonctionnement lié à la clé mécanique (fermeture)	Désactivé	Activé	—	—	O
Fonctionnement lié à la télécommande (ouverture)	Désactivé	Activé	—	—	O
Signal de fonctionnement lié à la télécommande (avertisseur sonore)	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonction d'avertissement de glaces latérales ouvertes	Activé	Désactivé	—	—	O

■ Contacteur d'alimentation (→P.201)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Personnalisation ACC Activation/désactivation du mode ACC	Activé/Désactivé	O	—	O

■ Avertisseur sonore de marche arrière

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Signal (avertisseur sonore) lorsque vous êtes en position de changement de vitesse R	Désactivé	Activé	—	—	O

■ Système de commande automatique des phares (→P.224)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sensibilité du capteur de lumière*	Normal	Plus lumineux	O	—	O
		Lumineux			
		Sombre			
		Plus sombre			
Éclairage des phares lié à l'essuie-glace avant	Activé	Désactivé	—	—	O

* : Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Feux/éclairages (→P.224)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Éclairage d'accueil	Activé	Désactivé	—	—	O

■ Essuie-glaces avant (→P.230)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie*	Activé	Désactivé	—	—	O

* : Si le véhicule en est doté

■ Système de sécurité préventive (→P.255)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système de sécurité préventive	Activé/désactivé	—	O	—
Moment de l'avertissement*	Retardé/Par défaut/Avancé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Alerte de trafic transversal avant*¹ (→P.292)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Alerte de trafic transversal avant	Activé/désactivé	—	O	—
Moment de l'alerte* ²	Retardé/Par défaut/Avancé	—	O	—

*¹: Si le véhicule en est doté

*²: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Système d'avertissement de sortie de voie (→P.278)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'avertissement de sortie de voie*	Activé/désactivé	—	O	—
Moment de l'alerte*	Par défaut/Avancé	—	O	—
Options d'alerte*	Vibration/Sonore	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Fonction d'aide au changement de voie*¹ (→P.274)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'aide au changement de voie* ²	Activé/désactivé	—	O	—

*¹: Si le véhicule en est doté

*²: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.298)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Moment de la reprise pro-longé*	Activé/désactivé	—	O	—
Réglage d'accélération*	Fort/Modéré/Faible	—	O	—
Message de guidage*	Activé/désactivé	—	O	—
Réduction de vitesse dans une courbe*	Fort/Modéré/Faible/Désactivé	—	O	—

* : Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Assistance à la conduite proactive (→P.285)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la conduite proactive (PDA)*	Activé/désactivé	—	O	—
Sensibilité de l'aide*	Faible/moyenne/forte	—	O	—
Assistance à la direction (SA)*	Activé/désactivé	—	O	—
Assistance à la décéléra-tion (DA)*	Activé/désactivé	—	O	—
Assistance à l'anticipation des obstacles (OAA)*	Activé/désactivé	—	O	—

* : Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Aide sur les panneaux routiers*¹ (→P.295)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Aide sur les panneaux routiers* ²	Activé/désactivé	—	O	—
Méthode de notification de vitesse excessive* ²	Aucune/Visuelle/Visuelle et sonore	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Autres méthodes de notification ^{*2}	Aucune/Visuelle/Visuelle et sonore	—	O	—
Niveau de notification de vitesse excessive ^{*2}	5 mph (10 km/h) / 3 mph (5 km/h) / 1 mph (2 km/h)	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Fonction de recommandation d'interruption de la conduite (→P.281)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de recommandation d'interruption de la conduite	Activé/désactivé	—	O	—

■ Assistance dans les embouteillages^{*1} (→P.319)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance dans les embouteillages ^{*2}	Activé/désactivé	—	O	—
Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur ^{*2}	Activé/désactivé	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Système de surveillance du conducteur^{*1} (→P.253)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'avertissement ^{*2}	Activé/désactivé	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ BSM (moniteur d'angle mort) (→P.326)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (moniteur d'angle mort)	Activé/Désactivé	—	O	—
Luminosité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs*	Sombre/Lumineux	—	O	—
Moment de l'alerte d'approche d'un véhicule (sensibilité)*	Retardé/Par défaut/Avancé	—	O	—
Avertissement sonore*	Activé/Désactivé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Assistance à la sortie sécuritaire (→P.332)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la sortie sécuritaire	Activé/Désactivé	—	O	—
Voyants sur les rétroviseurs extérieurs*	Activé/Désactivé	—	O	—
Sensibilité de détection*	Faible/moyenne/forte	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Système intuitif d'aide au stationnement*¹ (→P.337)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement* ²	Activé/Désactivé	—	O	—
Volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement lors de l'utilisation* ^{2, 3}	Niveau1/Niveau2/Niveau3	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Distance à partir de laquelle le capteur central avant détecte un obstacle	Proche / Standard	O ^{*4}	—	—
Distance à partir de laquelle le capteur central arrière détecte un obstacle	Proche / Standard	O ^{*4}	—	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

*3: Le volume sonore est lié au système intuitif d'aide au stationnement, au RCTA et au RCD^{*1}.

*4: Pour les véhicules dotés d'un moniteur à vue panoramique, le paramètre peut être modifié sur l'écran des paramètres du moniteur à vue panoramique. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) (→P.347)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
RCTA (alerte de trafic transversal arrière)	Activé/Désactivé	—	O	—
Volume de l'avertisseur sonore de la fonction RCTA lors de l'utilisation ^{*1, 2}	Niveau1/Niveau2/Niveau3	—	O	—

*1: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

*2: Le volume sonore est lié au système intuitif d'aide au stationnement^{*3}, au RCTA et au RCD^{*3}.

*3: Si le véhicule en est doté

■ RCD (détection de la caméra arrière)* (→P.353)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction RCD (détection de la caméra arrière)	Activé/Désactivé	—	O	—

*: Si le véhicule en est doté

■ **PKSB (freinage d'aide au stationnement)^{*1} (→P.357)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
PKSB (freinage d'aide au stationnement) ^{*2}	Activé/Désactivé	—	O	—

^{*1}: Si le véhicule en est doté

^{*2}: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ **Toyota Teammate Advanced Park^{*} (→P.371)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Vitesse du véhicule pendant le fonctionnement	Standard	Lent	O	—	—
		Rapide			
Distance jusqu'aux objets	Standard	Éloigné	O	—	—
Méthode de stationnement préférée	Parallèle	Perpendiculaire	O	—	—
Direction de stationnement préférée	Vers l'avant	Marche arrière	O	—	—
Direction de sortie préférée (perpendiculaire)	Vers la droite	Vers la gauche	O	—	—
Direction de sortie préférée (parallèle)	Vers la gauche	Vers la droite	O	—	—
Vue de la caméra pendant le stationnement	Standard	Large	O	—	—
Vue de la caméra en sortie	Large	Standard	O	—	—
Réglage de la trajectoire de stationnement	0 (centré)	-3 (vers l'intérieur) à +3 (vers l'extérieur)	O	—	—
Réglage de la largeur de la route	Standard	Légèrement étroit	O	—	—
		Étroit			
Réglage de la position de stationnement (en marche avant)	0 (centré)	-3 (vers l'arrière) à +3 (vers l'avant)	O	—	—

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Réglage de la position de stationnement (en marche arrière)	0 (centré)	-3 (vers l'arrière) à +3 (vers l'avant)	O	—	—
Réglage des accessoires arrière	Désactivé	3,9 in. (10 cm)	O	—	—
		7,9 in. (20 cm)			
		11,8 in. (30 cm)			
		15,7 in. (40 cm)			
Effacer la place de stationnement enregistrée	-	-	O	—	—

*: Si le véhicule en est doté

■ Contacteur de sélection du mode de conduite (→P.402)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Commande du groupe motopropulseur en mode Personnalisé	Normal	Sport	O	—	—
		Confort arrière*			
		Eco			
Commande du volant en mode Personnalisé	Normal	Sport	O	—	—
		Confort arrière*			
Commande de la suspension en mode Personnalisé*	Normal	Sport	O	—	—
		Confort arrière			
Fonctionnement du climatiseur en mode Personnalisé	Normal	Eco	O	—	—

*: Si le véhicule en est doté

■ Climatiseur automatique (→P.421)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement lié au fonctionnement du contacteur "AUTO"*	Activé	Désactivé	O	—	O
Fonctionnement du changement de mode automatique A/C*	Activé	Désactivé	O	—	O

*: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Sièges chauffants/ventilateurs de siège (→P.430)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Préférence de température du siège du conducteur en mode automatique*	Standard	-2 (plus froid) à 2 (plus chaud)	O	—	O
Préférence de température du siège du passager en mode automatique*	Standard	-2 (plus froid) à 2 (plus chaud)	O	—	O

*: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Volant chauffant (→P.430)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Préférences du volant chauffant en mode automatique*	Standard	-2 (bas) à 2 (élevé)	O	—	O

*: Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Système témoin de basse pression des pneus (→P.503)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Réglage de l'unité de pression	psi*	kPa	—	O	—
		bar			

*: Le réglage par défaut varie selon les pays.

■ Éclairage (→P.436)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent*	15 secondes	Désactivé	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après avoir désactivé le contacteur d'alimentation	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement lorsque les portières sont déverrouillées	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement lorsque vous portez la clé à puce sur vous et approchez du véhicule	Activé	Désactivé	—	—	O
Éclairage de plancher	Activé	Désactivé	—	—	O
Éclairages de porte-gobelet avant, éclairages de poignées intérieures de portière avant et éclairages de poignées intérieures de portière arrière	Activé	Désactivé	—	—	O
Temps écoulé avant que l'éclairage de seuil extérieur ne s'éteigne*	15 secondes	Désactivé	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur lorsque vous portez la clé à puce sur vous et approchez du véhicule	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur lorsque les portières sont déverrouillées	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur lorsqu'une portière est ouverte	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement de l'éclairage de plancher, de l'éclairage de porte-gobelet, des éclairages de poignées intérieures de portière avant et des éclairages de poignées intérieures de portière arrière lorsque vous quittez le véhicule	Activé	Désactivé	—	—	O
Toutes les zones : luminosité des éclairages de porte-gobelet avant, des éclairages de poignée intérieure de portière, de l'éclairage du levier sélecteur de vitesses et des éclairages de plancher, etc.*	Plus lumineux	Luminosité souhaitée	O	—	—

* : Ce réglage change en fonction de Mes paramètres.

■ Personnalisation du véhicule

- Lorsque le système Smart key est désactivé, vous ne pouvez pas personnaliser la fonction de déverrouillage.
- Lorsque les portières restent fermées après leur déverrouillage et que la fonction de verrouillage automatique des portières s'active après le temps imparti, les signaux sont générés conformément aux réglages du volume de

l'avertisseur sonore de fonctionnement et du signal de fonctionnement (feux de détresse).

- Vous pouvez modifier certains paramètres à l'aide d'un contacteur ou de l'écran multimédia. Si vous modifiez un paramètre à l'aide d'un contacteur, cette modification ne sera visible sur l'écran multimédia que lorsque le contacteur d'alimentation aura été désactivé, puis replacé en mode ON.

Éléments à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés afin que le système fonctionne normalement, par exemple après que la batterie de 12 volts a été rebranchée ou une fois les travaux d'entretien effectués sur le véhicule :

Liste des éléments à initialiser

Élément	Moment de l'initialisation	Référence
Glaces assistées	En cas de fonctionnement anormal	P.169
Écran pare-soleil électronique du toit (si le véhicule en est doté)		P.173
Message indiquant que l'entretien est requis	Après avoir effectué les travaux d'entretien	P.476
Vidange d'huile	Après avoir effectué les travaux d'entretien	P.491
Système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)	Si la batterie de 12 volts s'est déchargée ou a été retirée puis installée	P.337
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques aux alentours du véhicule) (si le véhicule en est doté)		P.362

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés
à la sécurité pour les pro-
priétaires au Canada. **648**

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/rappels>.

Index

Que faire si... (Dépannage)

..... **650**

Index alphabétique **653**

Que faire si... (Dépannage)

En cas de problème, vérifiez les éléments suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Il est impossible de verrouiller, de déverrouiller, d'ouvrir ou de fermer les portières



Vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, votre concessionnaire Toyota peut vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine. (→P.578)
- Si vous perdez vos clés à puce, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.578)



Il est impossible de verrouiller ou de déverrouiller les portières

- La pile de la clé à puce est-elle faible ou à plat? (→P.525)
- Le contacteur d'alimentation est-il sur ON?

Lorsque vous verrouillez les portières, désactivez le contacteur d'alimentation. (→P.201)

- Avez-vous laissé la clé à puce à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portières, assurez-vous que la clé à puce est en votre possession.

- Il se peut que la fonction ne réponde pas adéquatement en raison de la qualité des ondes radio. (→P.154)



Il est impossible d'ouvrir la portière arrière

- Le verrou de protection pour enfants est-il enclenché? Lorsque le verrou est enclenché, il est impossible d'ouvrir la portière arrière de l'intérieur du véhicule. Ouvrez la portière arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrou de protection pour enfants. (→P.141)



Le couvercle du coffre est fermé alors que la clé à puce est restée à l'intérieur

- La fonction visant à empêcher la clé à puce d'être laissée à l'intérieur du coffre s'activera; vous pourrez donc ouvrir le coffre de la manière habituelle. Retirez la clé du coffre. (→P.148)

Si vous croyez qu'il y a un problème



Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur d'alimentation tout en enfonçant fermement la pédale de frein? (→P.197)
- La position de changement de vitesse est-elle P? (→P.205)
- La clé à puce est-elle à un endroit où le système peut la détecter à l'intérieur du véhicule? (→P.152)
- La pile de la clé à puce est-elle faible ou à plat?

Dans ce cas, vous pouvez faire démarrer le système hybride de manière provisoire. (→P.581)

- La batterie de 12 volts est-elle déchargée? (→P.582)



Vous n'arrivez pas à ouvrir ni à fermer les glaces à l'aide des contacteurs de glaces assistées

- Le contacteur de verrouillage des glaces est-il enfoncé?

Si le contacteur de verrouillage des glaces est enfoncé, il est impossible d'actionner les glaces assistées, sauf celle du conducteur. (→P.171)



Le contacteur d'alimentation est automatiquement désactivé

- La fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation s'activera si le véhicule est laissé sur ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant un certain temps. (→P.202)



Un avertisseur sonore retentit pendant que vous conduisez

- La lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et les passagers ont-ils bouclé leur ceinture de sécurité? (→P.548)

- Le voyant de frein de stationnement est allumé

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.216)

Selon les circonstances, d'autres types d'avertisseurs sonores peuvent aussi retentir. (→P.544, 557)



Une alarme est activée et le klaxon retentit

- Une personne à l'intérieur du véhicule a-t-elle ouvert une portière pendant l'activation de l'alarme?

Le capteur détecte cette manœuvre et l'alarme retentit. (→P.92)

Pour arrêter l'alarme, placez le contacteur d'alimentation sur ON ou faites démarrer le système hybride.

terre ou de la neige.
(→P.595)



Un avertisseur sonore retentit lorsque vous quittez le véhicule

- Le message est-il affiché sur l'écran multifonction?

Vérifiez le message affiché sur l'écran multifonction. (→P.557)



Une lampe témoin s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'une lampe témoin s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous aux P.544, 557.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. (→P.566)



Le véhicule s'est enlisé

- Essayez la procédure utilisée lorsque le véhicule s'est enlisé dans de la boue, de la

Index alphabétique

A

A/C421

Climatiseur automatique421

Commande ALL AUTO420

Filtre du climatiseur519

Mode de débit d'air concentré
sur les sièges avant (S-FLOW)
.....426

Mode Eco du climatiseur424

ABS (freins antiblocage).....404

Fonction404

Lampe témoin547

ACA (assistance active en virage)405

Accoudoir456

Affichage

Affichage sur le pare-brise ...122

BSM (moniteur d'angle mort)326

Écran de contrôle d'énergie .127

Écran multifonction.....109

Fonction de freinage d'aide au
stationnement (piétons à
l'arrière du véhicule).....369

Fonction RCTA (alerte de trafic
transversal arrière)348

LTA (aide au maintien de la tra-
jectoire)253

Message d'avertissement557

RCD (détection de la caméra
arrière).....354

Régulateur de vitesse dyna-
mique à radar302

Régulateur de vitesse311

Système intuitif d'aide au station-
nement337

Système PKSB (freinage d'aide
au stationnement)359

Affichage de l'odomètre et du compteur journalier

Affichage contextuel.....108

Contacteur "ODO TRIP"107

Éléments de l'affichage107

Affichage des informations rela- tives aux systèmes d'aide à la conduite.....115

Affichage lié au système audio115

Affichage lié au système de navi- gation.....115, 122

Affichage sur le pare-brise122

Affichage contextuel125

Affichage lié au système de navi-
gation.....122

Indicateur du système hybride
.....126

Paramètres.....124

Zone d'affichage des informa-
tions de conduite122

Zone d'affichage des systèmes
d'aide à la conduite125

AHB (fonction automatique des feux de route).....227

Aide au maintien de la trajectoire (LTA)253, 269

Fonctionnement.....253, 269

Aide sur les panneaux routiers (RSA).....295

Alarme92

Alarme92

Avertisseur sonore544

Alerte de trafic transversal arrière (RCTA).....347

Ampoules

Remplacement532

Ancrages LATCH70

Antenne (système Smart key)152

Appuis-tête.....161

Assistance active en virage (ACA)405

Assistance à la conduite proac- tive (PDA)285

Assistance à la sortie sécuritaire332

Assistance au freinage404

Avertisseurs sonores

ABS	547
Capot ouvert.....	141
Ceinture de sécurité	548
Coffre ouvert	141
Coussins gonflables	546
Direction assistée électrique	548
Faible pression d'huile moteur	545
Glace ouverte.....	170
Haute température du liquide de refroidissement.....	545
LTA (aide au maintien de la trajectoire)	253, 269, 550
Maintien des freins	553
Moteur	546
Passage à un rapport inférieur	214
Portière ouverte.....	141
Surchauffe du système hybride	545
Système de charge	545
Système de freinage	544
Système hybride	546
Système intuitif d'aide au stationnement	344, 552
Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar	551
Voyant du régulateur de vitesse	550
Voyant LDA (système d'avertissement de sortie de voie)...	550
Voyant PDA (assistance à la conduite proactive).....	550

B

Batterie (batterie de 12 volts) 497

Lampe témoin	545
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....	414
Si la batterie de 12 volts est	

déchargée	582
-----------------	-----

Vérification de la batterie	497
-----------------------------------	-----

Batterie (batterie de traction) ..85

Caractéristiques	601
Emplacement	85
Évent d'admission d'air	89

Batterie de traction (batterie

hybride)85

Caractéristiques	601
Emplacement	85
Évent d'admission d'air	89

Batterie hybride (batterie de traction)

Caractéristiques	601
Emplacement	85
Évent d'admission d'air	89

Bloc central440

Boîte à gants440

Boîte-pont arrière (moteur électrique arrière)

Capacité	606
----------------	-----

Bougie d'allumage.....605

Bruit provenant de dessous le

véhicule8

BSM (moniteur d'angle mort) 326

C

Capacité de chargement 195, 598

Capacité totale de charge598

Capot483

Ouverture	483
-----------------	-----

Capot surélevable.....55

Capteur

AHB (fonction automatique des feux de route)	227
--	-----

Assistance à la sortie sécuritaire	333
--	-----

BSM (moniteur d'angle mort)327	
--------------------------------	--

Capteur activé par le pied	147
---------------------------------	-----

Capteur radar	245, 327
---------------------	----------

Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie.....	233
--	-----

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule).....337, 364
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules approchant par l'arrière).....327
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)253, 269
- RCTA (alerte de trafic transversal arrière).....327
- Rétroviseur intérieur166
- Système de phares automatique225
- Système intuitif d'aide au stationnement337
- Capteurs du système d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement).....337**
- Caractéristiques598**
- Carburant237**
- Capacité600
- Informations612
- Jauge de niveau de carburant102
- Lampe témoin548
- Remplissage du réservoir237
- Type600
- Ceintures de sécurité.....33**
- Dispositifs de tension des ceintures de sécurité.....37
- Femmes enceintes, utilisation adéquate de la ceinture de sécurité.....34
- Installation du dispositif de retenue pour enfants62
- Lampe témoin de rappel et avertisseur sonore.....548
- Lampe témoin SRS546
- Nettoyage et entretien de la ceinture de sécurité471
- Port de la ceinture de sécurité par les enfants.....35
- Port de la ceinture de sécurité35
- Rallonge de ceinture de sécurité35
- Réglage de la ceinture de sécurité36
- Rétracteur à blocage automatique.....36
- Rétracteur à blocage d'urgence36
- Chaînes.....417**
- Chargeur sans fil447**
- Chauffage**
- Climatiseur automatique.....421
- Commande ALL AUTO420
- Rétroviseurs extérieurs423
- Sièges chauffants.....432
- Volant chauffant430
- Clé à puce**
- Fonction d'économie d'énergie153
- Remplacement de la pile525
- Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement.....579
- Clé numérique.....135**
- Clés132**
- Avertisseur sonore153
- Clé à commande à distance.134
- Clé à puce132
- Clé mécanique134
- Contacteur d'alimentation.....197
- Fonction d'économie d'énergie153
- Plaquette portant le numéro de clé132
- Remplacement de la pile525
- Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement.....579
- Si vous perdez vos clés.....578
- Système d'accueil sans clé 134, 137, 146, 152

- Clignotants215**
 Levier de commande des clignotants215
 Remplacement des éclairages extérieurs532
- Clignotants arrière215**
 Levier de commande des clignotants215
 Remplacement des éclairages extérieurs532
- Clignotants avant215**
 Levier de commande des clignotants215
 Remplacement des éclairages extérieurs532
- Clignotants latéraux.....215**
 Levier de commande des clignotants215
 Remplacement des éclairages extérieurs532
- Climatiseur421**
 Climatiseur automatique421
 Commande ALL AUTO420
 Filtre du climatiseur519
 Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)426
 Mode Eco du climatiseur424
- Climatiseur automatique421**
 Commande ALL AUTO420
 Filtre du climatiseur519
 Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)426
 Mode Eco du climatiseur424
- Coffre142**
 Caractéristiques du coffre443
 Contacteur d'ouverture du coffre146
 Contacteur du dispositif de fermeture du coffre148
 Contacteur principal d'ouverture du coffre151
 Couvercle du coffre à commande assistée mains libres147
 Couvercle du coffre à commande assistée142
 Dispositif de fermeture automatique du coffre.....148
 Éclairage du coffre148
 Levier de déverrouillage à l'intérieur du coffre149
 Poignée du couvercle du coffre148
 Système Smart key146
 Télécommande.....146
- Commande d'éclairage du tableau de bord.....108**
- Compartment auxiliaire.....442**
- Composants sous haute tension85**
- Compteur**
 Commande d'éclairage du tableau de bord108
 Compteurs.....102
 Contacteurs de commande du compteur110
 Écran multifonction.....109
 Indicateur du système hybride105
 Lampes témoins544
 Message d'avertissement....557
 Paramètres.....116
 Voyants99
- Compteurs journaliers107**
- Condenseur.....494**
- Conduite183**
 Conduite sous la pluie184
 Conseils pour la conduite en hiver.....414
 Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride.....412
 Conseils relatifs à la période de

- rodage 185
- Contacteur de sélection du mode de conduite..... 402
- Posture adaptée à la conduite 31
- Procédures..... 183
- Conseils pour la conduite en hiver..... 414**
- Conseils relatifs à la période de rodage 185**
- Contacteur d'alimentation 197**
 - Changement de mode du contacteur d'alimentation ... 201
 - Démarrage du système hybride 197
 - Fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation 202
 - Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 535
- Contacteur d'allumage (contacteur d'alimentation)..... 197**
 - Changement de mode du contacteur d'alimentation ... 201
 - Démarrage du système hybride 197
 - Fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation 202
 - Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 535
- Contacteur de sélection du mode de conduite 402**
- Contacteur de verrouillage des glaces 171**
- Contacteur "ODO TRIP" 107**
- Contacteurs**
 - Bouton "SOS" 75
 - Boutons d'ouvre-porte de garage 457
 - Contacteur "ODO TRIP" 107
 - Contacteur d'alimentation 197
 - Contacteur d'allumage 197
 - Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant 230
 - Contacteur d'ouverture du coffre 146
 - Contacteur de frein de stationnement 216
 - Contacteur de la fonction automatique des feux de route .. 227
 - Contacteur de maintien des freins..... 221
 - Contacteur de sélection du mode de conduite 402
 - Contacteur de verrouillage des glaces 171
 - Contacteur de verrouillage des portières 140
 - Contacteur de volant chauffant 430
 - Contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs..... 421
 - Contacteur des feux de détresse 534
 - Contacteur des phares 224
 - Contacteur du dégivreur de pare-brise 428
 - Contacteur du dispositif de fermeture du coffre 148
 - Contacteur du lave-caméra .. 230
 - Contacteur du mode de conduite EV..... 203
 - Contacteur du régulateur de vitesse 302, 312
 - Contacteur LTA 271
 - Contacteur principal d'ouverture du coffre 151
 - Contacteur RCD (détection de la caméra arrière)..... 354
 - Contacteur VSC OFF 406
 - Contacteurs de commande d'éclairage du tableau de bord 108

- Contacteurs de commande du compteur 110
 - Contacteurs de glaces assistées 169
 - Contacteurs de mémorisation de la position de conduite 175
 - Contacteurs de verrouillage des portières 140
 - Contacteurs des rétroviseurs extérieurs 166
 - Contacteurs des sièges chauffants 432
 - Contacteurs des ventilateurs de siège 433
 - Palettes de changement de vitesse 212, 214
 - Contrôle de la luminosité**
 - Commande d'éclairage du tableau de bord 108
 - contrôle du système antipollution** 480
 - Courroie supérieure** 72
 - Coussins gonflables** 39
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables en rideau 42
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et en rideau 42
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux 42
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables 42
 - Coussins gonflables SRS 39
 - Emplacement des coussins gonflables 39
 - Lampe témoin SRS 546
 - Modification et mise au rebut des coussins gonflables 48
 - Posture adaptée à la conduite 31
 - Précautions générales relatives aux coussins gonflables 44
 - Précautions relatives aux coussins gonflables en rideau 44
 - Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et en rideau 44
 - Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux 44
 - Précautions relatives aux coussins gonflables pour vos enfants 44
 - Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 49
 - Coussins gonflables de protection des genoux** 39
 - Coussins gonflables en rideau** 39
 - Coussins gonflables latéraux** 39
 - Couvercle du coffre à commande assistée** 142, 148
 - Couvercle du coffre à commande assistée mains libres** 147
 - Crevaision** 566
 - Système témoin de basse pression des pneus 503
 - Cric**
 - Cric du véhicule 567
 - Positionnement d'un cric rouleau 485
 - Crochets**
 - Crochets de blocage (tapis protecteur) 30
 - Crochets porte-vêtements 456
 - Crochets porte-vêtements** 456
- D**
- Désembueur**
 - Lunette arrière 423
 - Pare-brise 422
 - Rétroviseurs extérieurs 423
 - Désembueur de lunette arrière** 423

Différentiel arrière (moteur électrique arrière)	
Capacité	606
Dimension	598
Direction assistée (direction assistée électrique)	405
Lampe témoin	548
Direction assistée électrique (EPS)	
Fonction	405
Lampe témoin	548
Dispositif d'assistance pour démarrage en côte	405
Dispositif d'ouverture	
Capot.....	483
Coffre	146
Panneau de réservoir	237
Porte de garage	457
Dispositif de rangement	439
Dispositif de retenue pour enfants	60
Définition des sièges pour enfant	60
Éléments à retenir	60
Fixé avec un système LATCH	70
Fixé avec une ceinture de sécurité	65
Installation des sièges pour enfant	63
Méthodes d'installation des dispositifs de retenue pour enfants	62
Rouler avec des enfants	59
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant	49
Utilisation d'un support d'ancrage	72
Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur	107
Données relatives à la vidange d'huile moteur	491

DSC (système de gestion du démarrage)	191
Commande de limitation de démarrage brusque	191

E

ECB (système de freinage à commande électronique)	404
Éclairage d'accueil aux portières	436
Éclairage de courtoisie	445
Éclairage de la boîte à gants	440
Éclairage de plancher	436
Éclairage de poignée extérieure de portière	436
Éclairage de seuil extérieur	436
Éclairage du coffre	148
Éclairage du levier sélecteur de vitesses	436
Éclairages de la plaque d'immatriculation	224
Contacteur des phares	224
Remplacement des éclairages extérieurs.....	532
Éclairages intérieurs	436
Éclairages personnels	436
Écran d'informations de conduite.....	111
Écran de consommation.....	127
Écran de contrôle d'énergie	127
Écran multifonction.....	109
Affichage contextuel	109
Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite	115
Affichage lié au système audio	115
Affichage lié au système de navigation.....	115
Contacteurs de commande du compteur	110
Écran d'informations de conduite	

.....	111
Écran de contrôle d'énergie	127
Fonction de suggestions	121
LTA (aide au maintien de la trajectoire)	253
Message d'avertissement	557
Paramètres	116
Pression des pneus	503
Régulateur de vitesse dynamique à radar	302
Régulateur de vitesse	311
Écran pare-soleil	
Écran pare-soleil électronique du toit	172
Écran pare-soleil électronique du toit	172
Contacteurs de l'écran pare-soleil électronique du toit	172
Fonction de protection anti-obstruction	173
EDR (enregistreur de données d'événement)	14
E-Four (système de traction intégrale électronique sur demande)	406
E-Four Advanced (système de traction intégrale électronique sur demande)	406
Enlèvement	
Si le véhicule s'est enlisé	595
Enregistrements des données du véhicule	10
Enregistreur de données d'événement (EDR)	14
Entretien	466, 471
Ceintures de sécurité	471
Données sur l'entretien	598
Entretien général	477
Extérieur	466
Intérieur	471
Jantes en aluminium	466
Opérations d'entretien à réaliser	

soi-même	481
Procédures d'entretien	475
EPS (direction assistée électrique)	405
Fonction	405
Lampe témoin	548
Essuie-glaces avant	230
Essuie-glaces avant à balayage intermittent avec dispositif de réglage de l'intervalle de balayage	230
Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie	230
Lave-caméra	230
Position	235
Étiquette d'avertissement	85
Événements d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)	89
Nettoyage	521

F

Feu d'arrêt surélevé

Remplacement des éclairages extérieurs	532
--	-----

Feux/éclairages

AHB (fonction automatique des feux de route)	227
Contacteur des phares	224
Éclairage d'accueil	225
Éclairage de courtoisie	445
Éclairage du coffre	148
Éclairages intérieurs	436
Éclairages personnels arrière	438
Éclairages personnels avant	438
Levier de commande des clignotants	215
Liste des éclairages intérieurs	436
Remplacement des éclairages extérieurs	532

Feux arrière.....	224
Contacteur des phares.....	224
Remplacement des éclairages extérieurs	532
Voyant	99
Feux d'arrêt	
Remplacement des éclairages extérieurs	532
Feux de détresse	534
Feux de gabarit.....	224
Contacteur des phares.....	224
Remplacement des éclairages extérieurs	532
Feux de gabarit arrière	224
Contacteur des phares.....	224
Remplacement des éclairages extérieurs	532
Feux de gabarit avant	224
Contacteur des phares.....	224
Remplacement des éclairages extérieurs	532
Feux de recul	
Remplacement des éclairages extérieurs	532
Feux de stationnement	224
Contacteur des phares.....	224
Éclairage d'accueil	225
Remplacement des éclairages extérieurs	532
Filtre du climatiseur	519
Fonction automatique des feux de route (AHB).....	227
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets sta- tiques à l'avant et à l'arrière du véhicule/objets statiques aux alentours du véhicule) .	357, 362
Fonction	362
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)	357, 369
Fonction	369

Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhi- cule)	357, 367
Fonction.....	367
Fonction de protection anti-obs- truction	
Couvercle du coffre à com- mande assistée	149
Écran pare-soleil électronique du toit.....	173
Glaces assistées	169
Fonction de suggestions	121
Fonctions personnalisables ..	625
Frein	
Frein de stationnement.....	216
Freinage à récupération d'éner- gie.....	82
Lampe témoin.....	544
Liquide.....	607
Maintien des freins	221
Freinage à récupération d'éner- gie	82
Freinage multicollision	405
Frein de stationnement.....	216
Avertisseur sonore de frein de stationnement engagé.....	219
Fonctionnement.....	216
Lampe témoin.....	552
Message d'avertissement.....	218
Freins antiblocage (ABS).....	404
Fonction.....	404
Lampe témoin.....	547
Fusibles	527

G

Glaces.....	169
Désembueur de lunette arrière	423
Glaces assistées	169
Lave-glase	230
Glaces assistées.....	169

Contacteur de verrouillage des glaces.....	171
Fonction de protection anti-obstruction	169
Fonctionnement des glaces lié au verrou de portière.....	170
Fonctionnement	169
Glaces latérales.....	169

H**Huile**

Huile moteur.....	601
Huile moteur	488
Capacité	601
Lampe témoin	545
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....	414
Vérification	488

I**Identification**

Moteur	599
Véhicule	598

Indicateur de vitesse.....102**Indicateur du système hybride**
105, 126**Informations sur les pneus ...614**

Classification relative à la qualité des pneus.....	617
Dimensions	616
Glossaire	619
Numéro d'identification du pneu	615

Initialisation

Éléments à initialiser	646
Entretien.....	476, 491
Glaces assistées	169

J**Jauge de niveau de carburant**

.....	102
Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur	102
Jauges	102

K

Klaxon.....	165
--------------------	------------

L**Lampes témoins**
544

ABS	547
Basse réserve de carburant	548
Direction assistée électrique	548
Faible pression d'huile moteur	545
Haute température du liquide de refroidissement.....	545
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité.....	548, 549
PCS	550
Pression des pneus	549
SRS	546
Surchauffe du système hybride	545
Système de charge	545
Système de freinage	544
Témoin de mauvais fonctionnement	546
Utilisation incorrecte des pédales	547
Voyant d'information du système d'assistance à la conduite	551
Voyant d'utilisation du maintien des freins.....	553
Voyant de dérapage	552
Voyant de frein de stationnement	552
Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar	551

Voyant du régulateur de vitesse	550
Voyant LDA (système d'avertissement de sortie de voie)...	550
Voyant LTA	550
Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement	552
Voyant PDA (assistance à la conduite proactive).....	550
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité	548
Langue (écran multifonction)	116
Lavage et cirage	466
Lave-glace.....	230
Contacteur.....	230
Lave-caméra	230
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....	414
Vérification	495
LDA (système d'avertissement de sortie de voie).....	278
Levier	
Levier de commande des clignotants	215
Levier de déverrouillage à l'intérieur du coffre.....	149
Levier de déverrouillage de la direction inclinable et télescopique	164
Levier de déverrouillage du capot	483
Levier des essuie-glaces.....	230
Levier du crochet auxiliaire ..	483
Levier sélecteur de vitesses ..	205
Levier sélecteur de vitesses ..	205
Liquide	
Frein	607
Lave-glace.....	495
Transmission	605
Liquide de refroidissement ...	492
Capacité	604
Préparatifs et vérifications avant	

l'hiver	414
Vérification.....	492
Liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique	492
Capacité	604
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....	414
Vérification.....	492
Liquide de refroidissement du moteur	492
Capacité	604
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....	414
Vérification.....	492
LTA (aide au maintien de la trajectoire).....	253, 269
Fonctionnement.....	253, 269

M

Mémorisation de la position des sièges	175
Mémorisation de la position du siège du conducteur	175
Fonction de rappel de mémorisation.....	178
Mémorisation de la position de conduite	175
Mes paramètres	179
Message de rappel d'entretien	476
Messages d'avertissement ...	557
Miroirs de pare-soleil	445
Mode Confort	402
Mode de conduite Eco	402
Mode de conduite EV	203
Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)	426
Mode Personnalisé.....	402
Mode Sport.....	402
Mode Sport S	402

Mode Sport S+402

Moniteur d'angle mort (BSM) 326

Moteur

ACC.....201

Capot.....483

Comment faire démarrer le système hybride197

Compartiment.....487

Contacteur d'alimentation197

Contacteur d'allumage (contacteur d'alimentation).....197

Numéro d'identification.....599

Si le système hybride ne démarre pas576

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence535

Surchauffe589

Tachymètre102

Moteur de traction (moteur électrique)80

Moteur électrique (moteur de traction)

Caractéristiques600

Emplacement80

N

Nettoyage466, 471

Capteur radar327

Ceintures de sécurité471

Événement d'admission d'air de la batterie hybride (batterie de traction)521

Extérieur466

Intérieur471

Jantes en aluminium466

Nombre de sièges195

Numéro d'identification du véhicule598

O

Odomètre107

Opérations d'entretien à réaliser soi-même.....476

Outils567

Ouvre-porte de garage457

P

Palettes de changement de vitesse212, 214

Panneau de réservoir237

Remplissage du réservoir.....237

S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir578

Pare-soleil445

PCS (système de sécurité pré-ventive).....255

Fonction.....255

Lampe témoin.....550

PDA (assistance à la conduite proactive)285

Phares.....224

AHB (fonction automatique des feux de route)227

Contacteur des phares224

Remplacement des éclairages extérieurs.....532

Système d'ajustement automatique des phares.....225

Voyant99

PKSB (freinage d'aide au stationnement).....357

Pneu à profil bas.....500

Pneu de secours

Emplacement de rangement 567

Pneus.....500

Chaînes417

Dimensions.....608

En cas de crevaison566

Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus503

Informations.....614

Lampe témoin.....549

Permutation des pneus502

Pneu de secours 566, 608
 Pneus neige 414
 Pression de gonflage 515
 Remplacement 566
 Système témoin de basse pression des pneus 503
 Vérification 500
Pneus neige 414
Poids
 Capacité de chargement 195
 Limites de charge 195
 Poids 598
Poignée de cric 567
Poignées de maintien 456
Porte-bouteilles 442
Portée des phares 530
Porte-gobelet 441
Portières 137
 Avertisseur sonore de portière ouverte 141
 Glaces de portière 169
 Rétroviseurs extérieurs 166
 Système de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières 141
 Verrou de portière 137
 Verrous de protection pour enfants aux portières arrière 141
Ports de charge USB Type-C 446
Pression de gonflage des pneus 515
 Données sur l'entretien 608
 Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus 503
 Lampe témoin 549
Prise de courant 445
Prise de service 85

R

Radiateur 494
RCD (détection de la caméra

arrière) 353
 Fonction 353
RCTA (alerte de trafic transversal arrière) 347
RCTA
 Fonction 347
Régulateur de traction (TRAC) 405
Régulateur de vitesse
 Régulateur de vitesse dynamique à radar 298
 Régulateur de vitesse 311
Régulateur de vitesse à radar (régulateur de vitesse dynamique à radar) 298
Régulateur de vitesse dynamique à radar 298
Réinitialisation du message indiquant que l'entretien est requis 476
Remorquage/traction
 Œillet de remorquage d'urgence 540
 Remorquage avec les quatre roues au sol 196
 Remorquage d'urgence 538
 Traction d'une remorque 196
Remorquage avec les quatre roues au sol 196
Remplacement
 Ampoules 532
 Fusibles 527
 Pile de la clé à puce 525
 Pneus 566
Remplissage du réservoir 237
 Capacité 600
 Ouverture du bouchon du réservoir de carburant 237
 S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir 578
 Types de carburant 600
Rétroviseur

Rétroviseur intérieur.....	165
Rétroviseurs extérieurs	166
Rétroviseur intérieur	165
Rétroviseurs	
Désembueurs des rétroviseurs	
extérieurs	423
Miroirs de pare-soleil.....	445
Rétroviseur intérieur.....	165
Rétroviseurs extérieurs	166
Rétroviseurs extérieurs .166, 167	
Assistance à la sortie sécuritaire	
.....	332
BSM (moniteur d'angle mort)326	
Désembueurs des rétroviseurs	
extérieurs	423
Fonction de rétroviseur liée à la	
marche arrière.....	168
Fonction RCTA (alerte de trafic	
transversal arrière)	347
Mémorisation de la position du	
rétroviseur	175
Rabattement.....	167
Réglage.....	167
Roues	517
Dimensions	608
RSA (aide sur les panneaux rou-	
 tiers)	295

S

Safety Connect	75
Sécurité des enfants	59
Contacteur de verrouillage des	
glaces assistées.....	171
Dispositif de retenue pour	
enfants	62
Port de la ceinture de sécurité	
par les enfants.....	35
Précautions relatives à l'écran	
pare-soleil électronique du toit	
.....	173
Précautions relatives à la batte-	
rie de 12 volts.....	497, 587

Précautions relatives à la ral-	
longe de ceinture de sécurité35	
Précautions relatives au coffre	
.....	142
Précautions relatives au volant	
chauffant et aux sièges chauf-	
fants.....	430
Précautions relatives aux cein-	
tures de sécurité.....	59
Précautions relatives aux cous-	
sins gonflables.....	44
Précautions relatives aux glaces	
assistées	170
Verrous de protection pour	
enfants aux portières arrière	
.....	141
S-FLOW (mode de débit d'air	
 concentré sur les sièges avant)	
 	426
Sièges	158
Appuis-tête	161
Installation des sièges pour	
enfants/du dispositif de rete-	
nue pour enfants	60
Mémorisation de la position de	
conduite.....	175
Mémorisation de la position des	
sièges	175
Nettoyage	471
Position assise adéquate	31
Précautions relatives au réglage	
.....	158
Réglage	158
Sièges chauffants.....	432
Système assisté d'accès facile	
.....	175
Ventilateurs de siège.....	433
Sièges arrière.....	159
Sièges avant.....	158
Appuis-tête	161
Fonction de rappel de mémorisa-	
tion.....	178

- Mémorisation de la position de conduite..... 175
- Mémorisation de la position des sièges..... 175
- Nettoyage..... 471
- Posture adaptée à la conduite..... 31
- Réglage..... 158
- Sièges chauffants..... 432
- Système assisté d'accès facile..... 175
- Ventilateurs de siège..... 433
- Sièges chauffants 432**
- Commande ALL AUTO 420
- Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada 648**
- Supports d'ancrage 62, 72**
- Surchauffe 589**
- Système assisté d'accès facile 175**
- Système d'accueil sans clé**
- Système Smart key 152
- Télécommande 134
- Système d'ajustement automatique des phares..... 225**
- Système d'arrêt d'urgence de la conduite 315**
- Système d'avertissement acoustique du véhicule 84**
- Système d'avertissement de sortie de voie (LDA) 278**
- Système d'éclairage d'accueil 436**
- Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 49**
- Système de commande automatique des phares..... 225**
- Système de dissuasion de vol**
- Alarme..... 92
- Système immobilisateur 91
- Système de freinage à commande électronique (ECB)...404**
- Système de gestion du démarrage (DSC)191**
- Commande de limitation de démarrage brusque191
- Système de priorité des freins184**
- Système de refroidissement..492**
- Surchauffe du moteur589
- Surchauffe du système hybride591
- Système de sécurité préventive (PCS).....255**
- Fonction.....255
- Lampe témoin.....550
- Système des phares de jour..224**
- Remplacement des éclairages extérieurs.....532
- Système de suspension variable adaptative.....406**
- Système hybride.....80**
- Composants sous haute tension85
- Conseils relatifs à la conduite d'un véhicule hybride.....412
- Contacteur d'alimentation (allumage)197
- Démarrage du système hybride197
- Écran de consommation/de contrôle d'énergie.....127
- Freinage à récupération d'énergie.....82
- Mode de conduite EV203
- Précautions relatives au système hybride.....85
- Si le système hybride ne démarre pas576
- Surchauffe591
- Système d'avertissement acoustique du véhicule84
- Système de coupure d'urgence

.....	90
Système immobilisateur	91
Système intuitif d'aide au stationnement.....	337
Fonction	337
Système Smart key	152
Démarrage du système hybride	197
Emplacement des antennes.....	152
Fonctions d'ouverture... ..	137, 146
Système témoin de basse pression des pneus	503
Enregistrement de la position de chaque roue après une permutation des pneus	505
Enregistrement des codes d'identification	510
Fonction	503
Installation des capteurs de pression de pneu et des émetteurs	504
Lampe témoin	549
Réglage de la pression des pneus	507
Sélection des roues.....	513

T

Tachymètre	102
Tapis de compartiment de charge	443
Tapis protecteurs	30
Télécommande	134
Fonction d'économie d'énergie	153
Remplacement de la pile.....	525
Verrouillage/déverrouillage ..	134
Témoin de mauvais fonctionnement.....	546
Température extérieure	102
Toyota Safety Sense 3.0	243
AHB (fonction automatique des feux de route)	227

Assistance dans les embouteillages.....	319
FCTA (alerte de trafic transversal avant)	292
LCA (fonction d'aide au changement de voie).....	274
LDA (système d'avertissement de sortie de voie)	278
LTA (aide au maintien de la trajectoire).....	269
PCS (système de sécurité préventive)	255
PDA (assistance à la conduite proactive)	285
Régulateur de vitesse dynamique à radar	298
Régulateur de vitesse.....	311
RSA (aide sur les panneaux routiers)	295
Système d'arrêt d'urgence de la conduite	315

Toyota Teammate Advanced Park.....	371
TRAC (régulateur de traction).....	405
Traction d'une remorque	196
Transmission	205
Mode M	214
Palettes de changement de vitesse	212, 214
Transmission hybride	205
Mode M	214
Palettes de changement de vitesse	212, 214

U

Unité de commande électrique.....	85
Urgence, en cas de	
En cas de crevaison	566
S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir	578
Si la batterie de 12 volts est déchargée	582

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement	579
Si le système hybride ne démarre pas	576
Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente	536
Si le véhicule s'est enlisé	595
Si un avertisseur sonore retentit	544
Si un message d'avertissement s'affiche	557
Si une lampe témoin s'allume	544
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence	535
Si votre véhicule doit être remorqué	538
Si votre véhicule surchauffe	589
Si vous croyez qu'il y a un problème	543
Si vous perdez vos clés	578
.....	175
Volant chauffant	430
Volant chauffant	430
Commande ALL AUTO	420
Voyant EV	82
Voyants	99

Pour plus d'informations sur la liste d'équipements présentée ci-dessous, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

- Système de commande vocale
- Système de navigation
- Système audio
- Appels mains libres
- Services connectés
- Moniteur du système intuitif d'aide au stationnement
- Moniteur à vue panoramique

V

Ventilateurs (ventilateurs de siège)	433
Commande ALL AUTO	420
Ventilateurs de siège	433
Commande ALL AUTO	420
Verrou de portière	
Portières	137
Système Smart key	152
Télécommande	134
Verrous de protection pour enfants	141
Volant	164
Contacteurs de commande du compteur	110
Mémorisation de la position du volant	175
Réglage	164
Système assisté d'accès facile	

Homologations

Safety Connect

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC : 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC : 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environnement non contrôlé.

Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimètres entre la source de rayonnements et votre corps.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉLECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

Système Smart key et système immobilisateur

FCC ID: NI4TMLF19D-3

US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

93

NOTE

CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

811

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

811

Système de clé numérique

FCC ID:HYQ17EAA

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with ISCED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISCED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement : Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé ainsi que la norme CNR-102 de la réglementation d'ISDE relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

Système Smart key

US

FCC ID:HYQ23ABN

FCC ID:HYQ14FBX

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>

The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

00

CA

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>

The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

02

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>

Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

Capteur radar à onde millimétrique

FCC ID: HYQDNMWR011

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISSED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

BSM (moniteur d'angle mort)**Radiofrequency radiation exposure Information:**

This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

C5-002

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

C5-003

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

C5-004

Système intuitif d'aide au stationnement

Product name : Intuitive parking assist

Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.

Responsible Party : DENSO International America, Inc.

24777 Denso Drive, Southfield Michigan 48033 U.S.A.

<https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/us/diam/>

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

Chargeur sans fil

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION

This equipment complies with ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISSED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE.

Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

FCC ID: ACJ932AT2001

NOTE:

This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules.

This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications.

However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

If this equipment does cause harmful interference to radio communications, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Ouvre-porte de garage

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. **WARNING:** The transmitter has been tested and complies with FCC and ICSED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ICSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. **WARNING:** The transmitter has been tested and complies with FCC and ISDE rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISDE radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. **MISE EN GARDE :** L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

Système témoin de basse pression des pneus

FCC ID: PAXPMVE000

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: PAXPMVE100

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

"Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

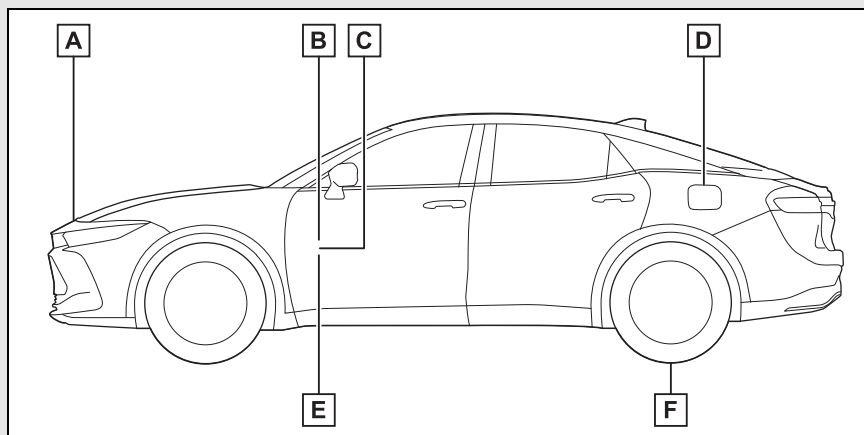
NOTE

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

INFORMATIONS POUR LA STATION-SERVICE



- A** Levier du crochet auxiliaire (→P.483)
- B** Dispositif d'ouverture du coffre (→P.146)
- C** Dispositif d'ouverture du panneau de réservoir (→P.238)
- D** Panneau de réservoir (→P.238)
- E** Levier de déverrouillage du capot (→P.483)
- F** Pression de gonflage des pneus (→P.608)

Capacité du réservoir de carburant (référence)	14,5 gal. (55 L, 12,1 Imp.gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P.600
Pression de gonflage des pneus à froid		P.608
Quantité d'huile moteur (vidange et remplissage — référence)		P.601
Type d'huile moteur		P.601

